THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 3 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu191516qu

+ Paul E. Ev. des Sherbrooke

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1915-16

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR E.-E. CINQ-MARS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1916

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1915-16

Imprimé par ordre de la Législature

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR E.-E. CINQ-MARS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1916

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Québec, 15 novembre 1916.

A l'honorable Sir P.-EV. LEBLANC,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Monsieur,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1915-16.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JÉRÉMIE-L. DÉCARIE,
Secrétaire de la Province.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ CATHOLIQUE

Membres du Conseil:

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président,
Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec,
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Rimouski,
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque des Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr l'évêque de Charlottetown,
Mgr l'évêque de Joliette,
Mgr l'évêque de Mont-Laurier,
Mgr l'évêque de Haileybury,
Mgr l'évêque de Pembroke,
Mgr le vicaire apostolique du Golfe St-Laurent,
L'honorable Thomas Chapais, C. L.,
L'honorable juge sir H. Archambault,
L'honorable sir Lomer Gouin,
L'honorable Dr J.-J. Guerin,
L'honorable juge J.-E. Robidoux,
L'honorable Hector Champagne, C. L.,
L'honorable juge Mathias Tellier,
L'honorable juge Paul-G. Martineau,
L'honorable L.-J. Perron, C. L.,
M. Jules-Edouard Prévost,
L'honorable juge sir F.-X. Lemieux,
L'honorable juge Rodolphe Roy,
M. Patrick-Martin Wickham,
M. John Ahern,
M. Hyacinthe-A. Fortier,
M. Ernest Lapointe,

Membres associés:

Mgr Th.-G. Rouleau,
M. l'abbé L.-A. Desrosiers,
M. Nap. Brisebois,
M. Nérée Tremblay,

M. J.-N. Miller, secrétaire.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil:

L'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant, (ex-officio),
Sir Wm. Peterson, K. C. M. G., LL. D., président,
M. A.-W. Kneeland, M. A., B. C. L.,
Le révérend A.-T. Love, B. A.,D. D.,
Sir Herbert-B. Ames, K. B., LL. D., M. P.,
M. Gavin-J. Walker,
L'honorable Sydney Fisher, B. A.,
M. W.-M. Rowat, M. D., C. M.,
L'honorable juge J.-C. McCorkill, D. C. L., LL. D.,
M. J.-A. Dale, M. A.,
Le révérend Principal Parrock, M. A., D. C. L.,
M. Howard Murray,
M. Robert Bickerdike, M. P.,
M. W.-S. Bullock, M. A. L.,
Le très révérend Lennox Williams, D. D.,
L'honorable W.-G. Mitchell, C. R., M. A. L.,

Membres associés:

Le révérend Elson-I. Rexford, M. A., LL. D., D. C. L.,
M. W.-L. Shurtleff, LL. D., C. R.,
L'honorable Georges-S. Bryson, M. C. L.,
M. Charles McBurney, B. A.,
M. Sinclair Laird, M. A.,
Mlle Isabel-E. Brittain, B. A.,

M. Georges-W. Parmelee, D. C. L., LL. D., secrétaire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

PERSONNEL DU DÉPARTEMENT

L'honorable Cyrille-F. Delage, Surintendant,
M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,
M. J.-N. Miller, secrétaire français du département,
M. Lionel Bergeron, assistant-secrétaire français du département,
M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques,
M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes et officier spécial
M. John Parker, officier spécial,
M. Chs-A. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin,
M. Cyprien Lévesque, comptable,
M. Moise Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française.
M. le chanoine V.-A. Huard, conservateur du musée,
M. Louis Lefebvre, préposé à la comptabilité,
M. Antoine Dessane, construction et hygiène scolaires, et correspondance s'y rattachant.
M. W.-G.-L. Paxman, premier clerc anglais,
M. Ernest Gagnon, assistant comptable,
M. Arthur Thiboutot, registraire,
M. Ludger-E. Lévesque, archiviste,
M. Avila de Belleval, officier spécial,
M. George Gale, commis,
M. Joseph-Georges Tremblay, officier spécial,
M. L.-J. Doucet, commis,
M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,
M. F.-N. Corrineau, assistant conservateur de musée,
M. Rodolphe Créreault, préposé au dépôt de papeterie et des livres de récompenses.
M. Alexandre Bergeron, commis.
M. J.-Alfred Dussault, commis,
M. Flavien Fréchette, assistant préposé au dépôt de papeterie,
M. Ernest Mackay, commis,
M. Georges Côté, messager,
M. Onésime Asselin, messager,
M. Ludger Gignac, messager.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, 15 novembre 1916.

L'honorable JÉRÉMIE DÉCARIE,
Secrétaire de la province, Québec.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1916.

Mon premier devoir est de vous renouveler mes remerciements les plus sincères pour la confiance que le gouvernement de cette province m'a manifestée en m'appelant au poste élevé de surintendant de l'Instruction publique. J'y succède à l'honorable Boucher de La Bruère qui, pendant vingt et un ans, a mis au service de la grande cause de l'éducation une belle intelligence et une inlassable activité, et qui emporte, dans sa retraite, les regrets, l'admiration et les meilleurs vœux de notre population. J'y ajoute l'offre de mon entier dévouement et de mon concours le plus actif.

Les quelques mois écoulés depuis la date de ma nomination, 15 avril 1916, m'ont confirmé dans cette opinion que l'école normale et l'école primaire doivent être l'objet de notre particulière attention. "Tant vaut le maître, tant vaut l'élève." "Qui a l'enfant, a l'avenir".

ÉCOLES NORMALES

Il y a quelque vingt ans, nous n'avions que deux écoles normales de filles; aujourd'hui, nous en avons douze et une autre dont la construction est commencée et qui s'ouvrira, je l'espère, dans la cité de Sherbrooke, au mois de septembre prochain.

Ce résultat n'a pas été obtenu sans de grands sacrifices. Le rendement est bon mais il ne faut négliger aucun détail pour en assurer l'augmentation. La limite d'âge pour l'admission des élèves s'impose et elle devra être fixée à brève échéance.

L'étude de l'anglais dans les écoles normales a toujours été obligatoire pour tous les élèves, y compris ceux des cours supérieurs. Aucun élève ne peut obtenir un diplôme, à moins de conserver dans ses examens de fin d'année, 50% sur les matières de langue anglaise, tel que le veut l'article 158 des Règlements du Comité catholique (refondus en 1915). Cette question de l'enseignement de l'anglais recevra toutefois une attention particulière de ma part.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Le nombre des municipalités scolaires dans la province au 30 juin 1915 était comme suit:

1283 municipalités scolaires catholiques.
363 " " protestantes.

25 nouvelles municipalités ont été érigées en 1916, ce qui donne un total de 1671 municipalités scolaires au 30 juin dernier.

STATISTIQUES

Mon département a préparé, en 1915–16, des statistiques nouvelles très complètes sur l'état financier des corporations scolaires de la province et celles relatives à l'enseignement donnent aussi plus de détails que par le passé. Ces statistiques sont, pour la première fois cette année, publiées dans des volumes séparés, et l'impression en a été surveillée par M. G.-E. Marquis, chef du bureau de la statistique.

La construction des édifices scolaires continue à être très active; une somme de $2,086,287 a été dépensée pour cette fin dans le cours de l'année 1915–16 par les municipalités scolaires mentionnées dans le tableau suivant:

MAISONS D'ÉCOLE CONSTRUITES OU RÉPARÉES D'APRÈS DES PLANS APPROUVÉS PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

	1915–16	1915–16
Argenteuil	1	18,000.00
Arthabaska	9	14,561.00
Bagot	2	9,770.00
Beauce	11	14,646.00
Beauharnois	.....	.....
Bellechasse	2	6,395.00
Berthier	1	2,200.00
Bonaventure	4	4,030.00
Brôme	3	5,050.00
Chambly	2	94,100.00
Champlain	12	24,901.00
Charlevoix	.....	.....
Châteauguay	3	3,540.00
Chicoutimi	8	23,040.00
Compton	2	2,125.00
Deux-Montagnes	3	2,300.00
Dorchester	4	9,835.00
Drummond	10	11,850.00
Frontenac	3	2,195.00
Gaspé	1	3,600.00
Hochelaga-Montréal	5	714,783.00
Huntingdon	1	1,030.00
Iles-de-la-Madeleine	.....	.....
Iberville	.....	.....
Jacques-Cartier	.....	.....
Joliette	5	9,900.00
Kamouraska	10	9,649.00
Lac St-Jean	13	28,325.00
L'Assomption	.....	.....
Laprairie	2	9,300.00
Laval	2	223,238.00
Lévis	.....	.....
L'Islet	7	6,967.00
Lotbinière	.....	.....
Maskinongé	2	6,590.00
Matane	8	26,771.00
Mégantic	5	65,058.00
Missisquoi	.....	.....
Montcalm	.....	.....
Montmagny	3	3,260.00
Montmorency	3	12,256.00
Napierville	.....	.....
Nicolet	8	8,089.00
Ottawa-Labelle	10	61,861.00
Pontiac	.....	.....
Portneuf	5	7,249.00
Québec	6	271,197.00
Richelieu	2	1,683.00
Richmond	2	2,490.00
Rimouski	2	2,185.00
Rouville	1	800.00
Saguenay	.....	.....
Shefford	1	1,750.00
Sherbrooke	.....	.....
Soulanges	1	10,000.00
Stanstead	3	58,798.00
St-Hyacinthe	4	25,508.00
St-Jean	.....	.....
St-Maurice	6	146,820.00
Témiscamingue	4	6,370.00
Témiscouata	8	8,121.00
Terrebonne	10	72,550.00
Vaudreuil	1	1,500.00
Verchères	6	8,526.00
Wolfe	5	12,025.00
Yamaska	4	7,820.00
Total	236	$ 2,086,287.00

INSPECTEURS D'ÉCOLES

Deux nouveaux districts d'inspection ont été créés au cours de l'année 1915–16; l'un a été formé d'un certain nombre de municipalités scolaires des districts des inspecteurs Nansot, Dubeau et Chabot, et l'autre a été créé dans l'Abitibi en y ajoutant le Témiscamingue, retranché du district de l'inspecteur Marien.

Cinq inspecteurs ont été nommés au cours de 1915–16; trois pour remplacer des inspecteurs démissionnaires ou décédés et deux comme titulaires des nouveaux districts ci-haut désignés. Ces cinq inspecteurs sont MM. J.-A. Bouchard, nommé pour le district de Gaspé-Matane, en remplacement de M. Normand, transféré à St-Hyacinthe-Rouville, dont M. Molleur, décédé, était le titulaire; Léopold Langlois, remplaçant M. Cléroux, démissionnaire; Antonio Millette, remplaçant M. Tremblay, démissionnaire; Noël Gingras, nommé pour le district Rimouski-Matane, remplaçant M. Chabot, devenu le titulaire du district Témiscouata-Kamouraska; L.-N. Filteau, nommé pour le nouveau district de Témiscamingue-Abitibi.

Les inspecteurs d'écoles constatent avec satisfaction le nombre toujours croissant des instituteurs et institutrices porteurs de diplômes obtenus dans nos écoles normales, ainsi que le bon résultat de l'enseignement donné par ces dernières.

L'augmentation des salaires en est comme la conséquence naturelle. D'ailleurs, les commissaires d'écoles, sous ce rapport comme sous les autres, comprennent leurs devoirs et marchent résolument dans la bonne voie.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET ENSEIGNEMENT MENAGER

L'enseignement agricole prend un développement considérable, les jardins scolaires se multiplient et les produits exposés par les élèves lors des expositions tenues au cours de l'automne dernier ont excité l'admiration du public.

L'enseignement ménager fait aussi de grands progrès. Il est considéré maintenant comme une matière nécessaire du programme.

DESSIN

Le dessin continue à donner les résultats les plus satisfaisants. Les nombreux travaux d'élèves que les inspecteurs envoient de partout à mon département de même que les épreuves des derniers examens des écoles normales et de celles du Bureau central en sont une preuve convaincante. Aussi suis-je heureux de pouvoir dire avec mon prédécesseur: "Le jour approche où notre province sera dotée, elle aussi,

des avantages que tant d'autres pays retirent aujourd'hui de la vulgarisation de cet art utile et agréable."

D'autant plus qu'aux progrès déjà signalés l'année dernière, un autre progrès non moins important est venu s'ajouter cette année. C'est l'orientation utilitaire très accentuée que le directeur du dessin s'est efforcé, dans ses conférences, de donner à cet enseignement par les croquis géométraux et les arrangements décoratifs. Non seulement cette orientation utilitaire préparera mieux aux travaux manuels courants, aux écoles techniques ou d'arts et métiers, mais elle va rallier à cette étude les derniers hésitants qui, mal informés, la tiennent encore pour superflue.

CERTIFICATS D'ÉTUDES

La question déjà agitée à mainte reprise, savoir: la création d'un certificat d'études comme sanction des différents cours devrait être mise de nouveau à l'étude et résolue définitivement.

Dans son rapport de l'année dernière, l'inspecteur général des écoles catholiques disait: "Pour accentuer plus fortement encore le progrès scolaire, il serait temps de résoudre le problème d'un certificat d'études aux trois degrés de l'école primaire. Quelques congrégations enseignantes ont établi ce certificat et, au témoigange des inspecteurs régionaux, cette innovation produit d'excellents résultats en créant la plus louable émulation et chez les élèves et chez les maîtres. L'institution du certificat d'études primaires est donc chose désirable. Elle permettrait aux autorités scolaires de contrôler les efforts du personnel enseignant et aux parents de constater le travail et le succès de leurs enfants. Ce serait une sanction efficace aux différents cours de l'école primaire. Et le certificat d'études favoriserait ainsi, en le facilitant, le passage de l'école primaire à l'école spéciale. Le point difficile c'est sans doute la mise en action d'une telle institution."

L'enquête que le comité catholique a demandé à l'inspecteur général de faire sur la promotion annuelle des élèves comparée avec les différentes années du cours, pose de nouveau, et fort opportunément, le problème du certificat d'études qui devrait être établi comme sanction de la 4e, de la 6e et de la 8e année. Ce certificat stimulerait le zèle des parents et des maîtres et encouragerait les élèves à prolonger plus longtemps leur séjour à l'école; il couronnerait chacun des degrés du cours de nos écoles primaires et indiquerait dans une large mesure la valeur de chaque école.

ETUDE DE L'ANGLAIS

Les comités catholique et protestant du Conseil de l'Instruction publique rivalisent dans leurs efforts pour stimuler l'étude des deux

langues officielles de notre pays, l'anglais et le français. Ils savent respecter l'esprit et la lettre de nos lois scolaires. J'en vois un exemple frappant dans la décision prise par les membres du comité protestant. Le nouveau cours qu'il a adopté pour ses écoles est entré en vigueur depuis le premier septembre dernier et semble donner entière satisfaction.

Le cours d'études comprend maintenant onze années, les sept premières comprenant les écoles élémentaires, les neuf premières les écoles modèles et les onze années les académies et "High Schools".

L'étude de la nature commence dès le premier degré et elle se continue jusqu'à la fin du huitième degré. Dans les sixième, septième et huitième degrés, l'étude de la nature est combiné avec l'enseignement de l'agriculture. Les instituteurs et les institutrices peuvent recevoir un entraînement spécial sur ces sujets au moyen des écoles d'été et du cours régulier d'enseignement au collège Macdonald. L'enseignement de la nature et de l'agriculture bénéficie de plus des leçons données par des conférenciers agricoles. On est en droit d'espérer de grands avantages de cette propagande, spécialement dans les écoles rurales.

L'étude du français commence au quatrième degré et se continue jusqu'à la fin du onzième. En conséquence, les élèves du cours académique qui complètent leur cours auront reçu des leçons de français pendant huit années, ce qui devra leur donner une connaissance assez complète de cette langue. L'engagement d'instituteurs spécialistes pour l'enseignement du français dans les académies protestantes continue à recevoir l'aide généreuse du gouvernement de la province.

Aussi l'harmonie et la paix règnent-elles ici entre les deux éléments constitutifs de la nation canadienne et ils ne s'épuisent pas dans des luttes mesquines et stériles. Notre province passe heureusement à travers les difficultés de l'heure présente, se préparant ainsi à jouer un rôle encore plus utile et plus brillant dans un avenir prochain, aux jours si ardemment désirés de la paix obtenue par le concours généreux de nos soldats.

Afin de stimuler le zèle, d'améliorer les systèmes, d'assurer une marche plus uniforme, plus rapide et plus progressive, je convoquerai dans le cours de l'année prochaine les principaux des écoles normales, les inspecteurs d'écoles et, tous ensemble, principaux, inspecteurs, officiers de mon département au zèle et à l'expérience desquels je suis heureux de rendre un public hommage, nous travaillerons pour l'importante cause de l'éducation et, avec votre haute protection que j'escompte, le succès ne saurait manquer de couronner nos modestes efforts.

Je termine ce rapport par le résumé des statistiques qui suit:

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Tableau I.—Etat général des écoles de la province en 1914-1915.

Institutions d'enseignement	Nombre d'écoles	Institu-teurs	Institu-trices	ÉLÈVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Percentage de la présence moyenne
a) Ecoles catholiques								
Ecoles élémentaires	5,231	195	6,330	102,663	109,009	211,672	166,125	78.48
Ecoles modèles	673	802	2,404	54,165	51,666	105,831	89,013	84.11
Académies	283	992	2,087	33,004	42,478	75,482	65,846	87.23
Ecoles normales	13	48	125	178	956	1,134	.....	.....
Collèges classiques catholiques	21	754	.....	8,251	.....	8,251	7,664	92.89
Université	1	308	18	1,691	604	2,295	.....	.....
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	3	35	80	153	362	515	.....	.....
Ecoles des arts et métiers	11	45	.....	2,515	.....	2,515	1,525	60.64
Ecoles du soir	48	101	6	3,399	241	3,640	.....	.....
Totaux	6,284	3,280	11,050	206,019	205,316	411,335	330,173	80.34
b)—Ecoles protestantes								
Ecoles élémentaires	767	72	1,385	20,067	19,753	39,820	29,348	73.70
Ecoles modèles	48	7	143	1,981	2,020	4,001	2,897	72.41
Académies	38	112	263	5,780	5,501	11,281	7,668	67.97
Ecole normale	1	6	6	13	165	178	.....	.....
Universités	2	234	.....	1,333	151	1,484	.....	.....
Ecole des sourds-smuets et des aveugles	1	6	.....	28	36	64	.....	.....
Ecoles du soir	15	70	.....	2,676	.....	2,676	.....	.....
Totaux	872	507	1,797	30,878	27,626	59,504	39,913	.....
c)—Ensemble des écoles catholiques et des écoles protestantes.								
Ecoles élémentaires	5,998	267	7,715	122,730	128,762	251,492	195,473	77 73
Ecoles modèles	721	809	2,547	56,146	53,686	109,832	91,910	83.68
Académies	321	1,104	2,350	38,784	47,979	86,763	73,514	84.47
Ecoles normales	14	54	131	191	1,121	1,312	.....	.....
Collèges classiques catholiques	21	754	.....	8,251	.....	8,251	7,664	92.89
Universités	3	542	18	3,024	755	3,779	.....	.....
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	4	41	80	181	398	579	.....	.....
Ecoles des arts et métiers	11	45	.....	2,515	.....	2,515	1,525	60.64
Ecoles du soir	63	171	6	6,075	241	6,316	.....	.....
Totaux	7,156	3,787	12,847	237,897	232,942	470,839	370,086	.....

Tableau II.—Sommaire des statistiques des écoles de la province

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1914-15	1913-14	Augmentation	Diminution
a)—Ecoles élémentaires catholiques				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	5,062	5,002	60	
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	89	92		3
Total des écoles sous contrôle	5,151	5,094	57	
Nombre d'écoles indépendantes	80	67	13	
Elèves des écoles sous contrôle	204,565	198,919	5,646	
Elèves des écoles indépendantes	7,107	6,347	760	
Elèves catholiques	211,196	204,835	6,361	
Elèves protestants	476	431	45	
Total des élèves	211,672	205,266	6,406	
Présence moyenne des élèves	166,125	156,221	9,904	
Percentage de la présence moyenne	78.48	77.11	1.37	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	38	38		
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	16	21		5
Nombre d'institutrices laïques brevetées	4,848	4,600	248	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	674	753		79
Total des instituteurs et des institutrices laïques	5,576	5,412	164	
Nombre d'instituteurs religieux	141	134	7	
Nombre d'institutrices religieuses	808	814		6
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés:				
Dans les villes	$ 684.00	$ 602.00	$82.00	
Dans les campagnes	$ 586.00	$405.00	$181.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées:				
Dans les villes	$265.00	$253.00	$12.00	
Dans les campagnes	$178.90	$167.00	$11.00	
b)—Ecoles élémentaires protestantes:—				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	546	570		24
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	216	216		
Nombre d'écoles indépendantes	5		5	
Total des écoles	767	786		19
Elèves protestants	38,002	37,214	788	
Elèves catholiques	1,818	2,127		309
Total des élèves	39,820	39,341	479	
Présence moyenne des élèves	29,348	28,881	467	
Percentage de la présence moyenne	73.70	73.41	.20	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	50	33	17	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	22	6	16	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	1,020	968	57	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	365	388		28
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,457	1,395	62	
Nombre d'instituteurs religieux				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés:				
Dans les villes	$1,409.00	$1,598.00		$189.00
Dans les campagnes	$474.00			
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées:				
Dans les villes	$491.00	$669.00		$178.00
Dans les campagnes	$281.00	$278.00	$3.00	
c)—Ecoles modèles catholiques				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle:				
des commissaires	547	533	14	
des syndics	5	5		
Nombre d'écoles modèles indépendantes	121	127		6
Elèves des écoles modèles sous contrôle	95,091	97,710		2,619
Elèves des écoles modèles indépendantes	10,740	12,425		1,685
Elèves catholiques	105,665	109,951		4,286
Elèves protestants	166	184		18
Total des élèves dans les écoles modèles	105,831	110,135		4,304
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	89,013	91,014		2,001
Percentage de la présence moyenne des élèves	84.11	82.64	1.47	
Nombre d'institutrries laïques brevetés	224	211	13	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	28	28		
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	627	574	53	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	43	59		16
d) Académies catholiques				
Nombre d'académies sous contrôle:				
des commissaires	121	106	15	
des syndics	7	2	5	
Nombre d'académies indépendantes	155	150	5	
Total des académies	283	258	25	
Elèves des académies sous contrôle	50,430	40,852	9,578	
Elèves des académies indépendantes	25,052	25,075		23
Elèves catholiques	75,094	65,513	9,581	
Elèves protestants	388	414		26
Total des élèves dans les académies	75,482	65,927	9,555	

Tableau II.—(Suite)—Sommaire des statistiques des écoles de la province

Institutions d'enseignement	1914-1915	1913-1914	Augmentation	Diminution
Présence moyenne des élèves dans les académies	65,846	56,958	8,888	
Percentage de la présence moyenne des élèves	87.23	86.40	.83	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	71	48	23	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	32	20	12	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	150	114	36	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	33	54		.21
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques	181,313	176,062	5,251	
Grand total de la présence moyenne des élèves	154,859	147,972	6,887	
Total des instituteurs et institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	1,208	1,108	100	
Nombre d'instituteurs religieux	1,439	1,421	18	
Nombre d'institutrices religieuses	3,638	3,519	119	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés des écoles modèles et des académies:—				
Dans les villes	$ 869.00	$ 816.00	$ 53.00	
Dans les campagnes	580.00	535.00	45.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées des écoles modèles et des académies:—				
Dans les villes	$ 318.00	$ 299.00	$ 19.00	
Dans les campagnes	198.00	179.00	19.00	
e)—Ecoles modèles protestantes				
Nombre des écoles modèles sous contrôle:				
des commissaires	38	40		2
des syndics	10	13		3
Elèves protestants des écoles modèles protestantes	3,774	4,309		535
Elèves catholiques des écoles modèles protestantes	227	294		67
Total des élèves dans les écoles modèles protestantes	4,001	4,603		602
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	2,897	3,241		344
Percentage de la présence moyenne des élèves	72.41	70.41	2.00	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	6	7		1
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	1	1		
Nombre d'institutrices laïques brevetées	126	135		9
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	17	9	8	
f)—Académies protestantes				
Nombre d'académies sont contrôle:				
Des commissaires	30	32		2
Des syndics	8	6	2	
Nombre d'académies indépendantes				
Total des académies protestantes	38	38		
Elèves protestants des académies protestantes	10,946	10,300	646	
Elèves catholiques des académies protestantes	335	323	12	
Total des élèves dans les académies protestantes	11,281	10,623	658	
Présence moyenne des élèves dans les académies	7,668	8,232		564
Percentage de la présence moyenne des élèves	67.97	77.49		6.52
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	73	77		4
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	39	7	32	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	231	265		34
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	32	15	17	
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	15,282	15,226	56	
Grand total de la présence moyenne des élèves	10,565	11,473		908
Total des instituteurs et des institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	525	516	9	
Nombre d'instituteurs religieux				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles modèles et les académies:				
Dans les villes	$1,333.00	$1,615.00		$ 282.00
Dans les campagnes	$1,387.00	$1,159.00	$ 228.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles modèles et les académies:				
Dans les villes	$ 499.00	$ 690.00		$ 191.00
Dans les campagnes	$ 433.00	$ 444.00		$ 11.00
g)—Collèges classiques catholiques				
Nombre de collèges classiques	21	21		
Elèves dans le cours commercial	2,673	3,030		357
Elèves dans le cours classique	5,578	5,414	164	
Total des élèves	8,251	8,444		193
Présence moyenne des élèves	7,664	7,841		177
Percentage de la présence moyenne	92.90	92.86	.04	
Nombre de professeurs laïques	37	40		3
Nombre de professeurs religieux	717	686	31	
Total des professeurs	754	726	28	

Tableau III.—Enfants recensés et enfants inscrits dans les écoles

DIVISION D'APRÈS L'AGE DES ENFANTS ET DES ÉLÈVES	Nombre d'enfants d'après le recensement annuel	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles
Garçons de 5 à 7 ans	52,164	41,398
" de 7 à 14 ans	163,838	159,425
" de 14 à 16 ans	36,513	13,873
Au-dessus de 16 ans (1)	.....	2,964
Totaux	252,515	217,660
Filles de 5 à 7 ans	51,452	43,012
" de 7 à 14 ans	163,773	163,645
" de 14 à 16 ans	34,897	18,761
Au-dessus de 16 ans	.....	5,009
Totaux	250,122	230,427
Grand total	502,637	448,087

(1) Les recensements faits par les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires ne comprennent que les enfants de 5 à 16 ans.

(2) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et académiques; il y a de plus 22,752 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

Tableau IV.—Résumé statistique concernant les instituteurs et les institutrices

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires et modèles et des académies	Non brevetés	Brevetés	Brevetés pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices
			Elémentaires	Modèles	Académies	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	
Instituteurs des écoles catholiques	76	333	69	117	147	198	135	409
" " protestantes	62	129	4	24	101	68	61	191
Institutrices des écoles catholiques	750	5,625	3,548	1,935	142	953	4,672	6,375
" " protestantes	414	1,377	641	664	72	975	402	1,791
Totaux	1,302	7,464	4,262	2,740	462	2,194	5,270	8,766

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	769
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques	9,535
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	821
Religieux, Frères	1,615
Religieuses	4,663
Total des institutrices et des instituteurs religieux	7,099
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	16,634

Tableau V.—Etat comparatif des contributions générales scolaires

——	Année 1914–1915	Année 1913–1914	Augmentation	Diminution
a) Contributions des municipalités et des institutions indépendantes				
Taxe annuelle	5,124,121.56	4,880,828.00	243,293.56	
Taxe spéciale	521,792.74	576,920.00		55,127.26
Contributions mensuelles	347,922.61	340,051.00	7,871.61	
Contributions des institutions scolaires indépendantes subventionnées	3,657,369	1,375,080.00	2,478,376.91	
Totaux	9,651,205.91	7,172,879.00	2,674,414.82	

b)—Contributions du gouvernement.

——	Année 1915–1916	Année 1914–1915	Augmentation	Diminution.
1. *Payé par le département de l'Instruction publique* :	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Ecoles publiques	425,000.00	425,000.00		
Ecoles supérieures catholiques	74,000.00	74,000.00		
Autres subventions aux écoles supérieures et techniques	222,000.00	234,411.50		12,411.50
Ecoles supérieures protestantes	74,167.84	66,751.72	7,416.12	
Conseil de l'Instruction Publique	4,000.00	3,800.00	200.00	
Ecoles normales	185,000.00	135,000.00	50,000.00	
Institutions pour les sourds-muets et les aveugles	28,200.00	28,200.00		
Fonds de pension des instituteurs (ancien)	8,000.00	8,000.00		
Fonds de pens. des instituteurs (nouveau)	39,021.49	41,985.88		2,964.39
Inspection des écoles	89,000.00	84,000.00	5,000.00	
Municipalités pauvres, catholiques	20,697.60	20,797.60		100.00
Municipalités pauvres, protestantes	4,302.40	4,202.40	100.00	
Livres à donner en prix	12,000.00	12,000.00		
Publication des journaux de l'Instruction publique	8,500.00	8,500.00		
Allocations aux municipalités les plus méritantes	10,000.00	10,000.00		
Conférences pédagogiques	8,500.00	8,500.00		
Fonds des écoles élémentaires, R.S.P.Q., 1909, Art. 2944 à 2949	150,00000	149,999.70	.30	
Rapport du Surintendant	1,100.00	1,100.00		
Aide supplémentaire au comité protestant	1,500.00	1,500.00		
Musée scolaire	600.00	600.00		
Octrois pour nouvelles académies pour garçons	50,000.00	50,000.00		
Octrois aux munic. rurales qui emploient des instituteurs pour garçons	14,000.00	14,000.00		
Pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires	5,000.00	5,000.00		
Gratifications aux instituteurs et aux institutrices	48,000.00	47,000.00	1,000.00	
Totaux	1,482,589.33	1,434,348.80	48,240.53	
2. *Payé par le Secrétaire de la province*	203,241.81	157,677.70	45,564.11	
3. *Payé par le Ministre des travaux-publics*	5,183.84	7,247.13		2,063.29
4. *Payé par le Trésorier de la province*	29,022.11	37,250.00		8,227.89
5. *Payé par le Ministre de l'Agriculture*	154,800.64	137,893.47	16,907.17	
6. *Payé par le Ministre des terres et forêts*	8,000.00	8,000.00		
Totaux: (2, 3, 4, 5, 6.)	400,248 40	348,068.30	52,180.10	
Total des contributions du gouvernement	1,882,837.73	1,782,417.10	100,420.63	

Tableau VI.—Traitements moyens des instituteurs et des institutrices laïques

	1914-1915	1913-1914	1912-1913	1911-1912	1910-1911
	$	$	$	$	$
a) Ecoles catholiques:					
Instituteurs	787	723	703	646	657
Institutrices	190	179	163	147	143
					191
b) Ecoles protestantes:					
Instituteurs	1,329	1,482	1,300	1,200	1,116
Institutrices	423	503	469	393	319
c) Ecoles catholiques et écoles protestantes:					
Instituteurs	938	937	888	812	824
Institutrices	236	245	224	196	178

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

APPENDICE N° I

RAPPORT DES INSPECTEURS D'ECOLES

1. Rapports des inspecteurs d'écoles catholiques.
2. Rapports des inspecteurs d'écoles protestants.
3. Rapport de l'inspecteur des écoles supérieures protestantes.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

INSPECTEURS CATHOLIQUES

M. J.-V. BEAUMIER

Les Trois-Rivières, 20 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire de 1915-16.

Mon district comprend encore 31 municipalités scolaires: soit 14 dans le comté de Maskinongé, 15 dans celui de Saint-Maurice et 2 dans Champlain.

Ces municipalités ont maintenu 185 écoles en activité, dont 167 sous contrôle et 18 indépendantes. Les écoles sous contrôle représentent 317 classes et se répartissent comme suit:

Ecoles académiques	5
" modèles	16
" élémentaires	146
Total	167

L'inscription des élèves sous contrôle s'est élevée à 13,158 avec une présence moyenne de 10,749: soit 81.6 %.

La différence en moins de 1.7 % sur la présence moyenne de l'année dernière (83.3 %) est due à l'épidémie de grippe et de rougeole qui a sévi au cours de l'hiver dernier.

Voici le taux pour cent de la présence moyenne pour chacune des municipalités de mon district d'inspection:

MUNICIPALITES	Comté	Taux % de la pr. moy.
St-Joseph-de-Maskinongé	Maskinongé..	88%
Ste-Ursule, diss	"	94%
St-Justin, village	"	91%
St-Justin, paroisse	"	84%
Ste-Ursule, paroisse	"	77%
Dumontier	"	85%
Pointe-du-Lac No 2	St-Maurice..	93%
Pointe-du-Lac No 1	"	71%
Rivière-du-Loup No 2	Maskinongé..	86%
Pointe-du-Lac, village	St-Maurice..	91%
Yamachiche	"	85%
Rivière-du-Loup No 1	Maskinongé..	75%
St-Sévère	St-Maurice..	86%
St-Etienne-des-Grès	"	79%
St-Boniface	"	77%
St-Barnabée	"	83%
Les Trois-Rivières	"	84%
Shawinigan-Falls (Chutes-de-Shawinigan)	"	83%
St-Didace, village	Maskinongé..	83%
St-Didace, paroisse	"	74%
St-Charles-de-Mandeville	"	75%
St-Alexis-des-Monts	"	68%
Hunterstown	"	66%
St-Paulin	"	72%
St-Elie-de-Caxton	St-Maurice..	72%
St-Mathieu	"	80%
La Baie-Shawinigan	"	89%
Notre-Dame-des-Neiges	"	80%
Ste-Flore	Champlain...	79%
Banlieue des Trois-Rivières	St-Maurice..	70%
Grand'Mère	Champlain...	85%

La présence moyenne dans les écoles indépendantes a été de 89.3%.

Le personnel enseignant se compose de 47 religieux, 69 religieuses, 3 instituteurs laïques brevetés, 2 instituteurs laïques non brevetés, 196 institutrices laïques avec diplômes et 6 qui ne sont pas diplômées. Les titulaires non diplômés ont été engagés avec l'autorisation requise.

Sur 63 institutrices ayant un brevet d'une école normale, 50 l'ont obtenu de l'Ecole normale des Trois-Rivières.

La note générale donnée aux écoles lors de ma seconde visite a été comme suit:

Excellent dans	12	écoles
Très bien	115	"
Bien	33	"
Médiocre	5	"
Nul	2	"

Deux écoles fermées au cours de mes visites n'ont pas été visitées. J'ai donné les raisons dans mes bulletins.

Les salaires augmentent graduellement grâce aux généreux octrois du Gouvernement. La moyenne des salaires est la suivante:

—	1915-16	1914-15	Augment.
Religieux	$325.52	$291.66	$ 33.86
Religieuses	183.00	178.76	4.24
Instituteurs laïques	447.00	381.66	65.34
Institutrices laïques	180.72	173.17	7.55

Dans les municipalités de mon district, le taux % de la cotisation varie de $0.18 à $0.75 par $100.00; le taux % moyen est de $0.40 par $100.00.

On a entretenu, cette année, 28 jardins scolaires, et 615 élèves-jardiniers ont pris part à ces travaux.

Un bon nombre de ces jardins, cultivés pour la deuxième année, ont donné des résultats bien satisfaisants.

Lors des conférences pédagogiques, l'automne dernier, j'ai aussi donné des conférences agricoles suivant les instructions que j'ai reçues. Ces conférences ont été suivies avec beaucoup d'intérêt, non seulement par les titulaires et les élèves, mais aussi par MM. les curés et les commissaires d'écoles. Ces conférences, le jardin scolaire, le travail des titulaires secondés par les autorités religieuses et civiles, voilà autant d'excellents moyens d'inculquer dans l'âme de nos enfants de la campagne l'amour de l'agriculture, l'attachement au sol natal.

Dans le cours du printemps dernier, grâce à l'esprit d'initiative de M. le chanoine J. Massicotte, curé de la cathédrale des Trois-Rivières et avec le concours bienveillant de M. Jean-Charles Magnan, agronome officiel, de Saint-Casimir, a été fondée l'"Association des Jardinières des Trois-Rivières", la première du genre dans la province de Québec.

Cette association compte 75 membres. Melle Cécile Morissette en est la présidente, Melle Auréa Cloutier, la secrétaire et Melle M. Lymburner, la trésorière. Un beau terrain de 100 x 100 pds. situé en face de l'Hôpital St-Joseph, a été mis à la disposition des jardinières dont chacune a le soin d'une petite plate-bande.

Le conseil municipal, à titre d'encouragement, a fait installer la lumière électrique et fournit gratuitement l'eau sur le jardin. Actuellement, ce jardin offre un très beau coup d'œil. Ajoutons que, pour un début, c'est un succès.

Dans une ville, combien de coins de terre abandonnés, couverts de broussailles, de déchets, etc., pourraient être employés, soit à la culture des légumes, soit à celle des fleurs. Cela contribuerait beaucoup à l'hygiène publique et serait de nature à rendre plus agréables les alentours de la maison familiale. Espérons que l'"Association des Jardinières des Trois-Rivières", fera boule de neige et que son exemple portera d'heureux fruits.

En général, les progrès de l'année 1915-16 ont été très satisfaisants. Le personnel enseignant fait preuve de bonne volonté et de dévouement. Les exceptions sont rares.

Les octrois spéciaux, les primes, les gratifications accordés par le Gouvernement continuent à encourager les municipalités, ainsi que les titulaires.

Les instituteurs et les institutrices qui ont mérité la gratification de $20.00 sont:

MM. J.-A.-D. Brassard, Frs. Le Scouarnec, Léandre Dagnault, Melles Aurélia Magnan, Alexina Ladouceur, Espérance Malboeuf, Eva Déziel, Mélina Boisvert, Diana Ferron, Albertine Desjardins, Marie-Louisse Milot, Marie-Louise Champron, Albertine Isabelle, Anna Bourassa, Antoinette Lamy, Flore Melançon, Dorilla Boucher, Eléonore Marchand, Victorine Morissette, Doralice Bergeron, Armandine Paquin.

Un grand nombre d'autres institutrices ont également mérité par leur zèle et leurs succès; mais je ne puis les récompenser en même temps, vu le nombre limité de ces gratifications.

J'ai accepté, dans le cours de l'année, huit maisons d'école: une a été réparée et sept ont été construites. Ces travaux, exécutés d'après les plans et devis approuvés par votre département, ont coûté la somme de $153,415.00.

Les municipalités que je crois être les plus méritantes sont:

1.	Yamachiche	$ 60.00
2.	St-Alexis-des-Monts	50.00
3.	Ste-Flore	40.00
4.	La Baie-Shawinigan	35.00
5.	Dumontier	30.00

Je recommande à votre bienveillance les municipalités suivantes, comme ayant besoin de l'octroi spécial pour les aider au soutien de leurs écoles: St-Alexis-des-Monts, St-Elie-de-Caxton, St-Didace, paroisse, Ste-Ursule, dissidents, St-Mathieu, Pointe-du-Lac No 1, St-Charles de Mandeville, Notre-Dame-des-Neiges, La Baie-Shawinigan.

Avant de terminer ce rapport, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous offrir mes sincères félicitations à l'occasion de votre nomination et de vous prier de bien vouloir agréer mes voeux de longues et fructueuse carrière.

A l'honorable P. Boucher de la Bruère, dont la carrière fut si bien remplie, mes meilleurs souhaits de longs et heureux jours d'un repos bien mérité.

J'espère que ce rapport, avec les bulletins que je vous ai transmis pendant l'année, vous donnera une juste idée de l'éducation dans mon district d'inspection.

Ci-suit la classification des municipalités, par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Grand'Mère	2	10.	10.	5.5	10.	10.	45.5	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	Les Trois-Rivières	11	8.7	9.9	6.5	10.	10.	45.1	"	9.3	9.2	18.5	"
3	Ste-Ursule	1	10.	10.	7.5	10.	10.	47.5	"	8.	8.	16.	Très bien.
4	La Baie-Shawinig.	1	9.5	10.	8.5	9.	10.	47.	"	8.	7.5	15.5	"
5	Pte-du-Lac, vil.	1	10.	10.	7.5	9.	10.	46.5	"	8.	7.5	15.5	"
6	Shawinigan Falls	4	9.1	10.	6.	10.	10.	45.1	"	8.9	7.7	16.6	"
7	St-Justin, vil.	1	10.	10.	4.5	8.5	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
8	St-Didace, vil.	1	8.	10.	6.5	8.	10.	42.5	"	8.5	8.	16.5	"
9	St-Alex.-des-Mts	5	8.5	8.4	7.5	9.	10.	43.4	"	7.3	6.5	13.8	"
10	Riv.-du-Lp. No 1	2	8.	9.	5.5	9.	10.	41.5	Très bien.	8.	7.5	15.5	"
11	St-Boniface	7	7.6	7.8	9.	8.1	10.	42.5	Excellent.	7.3	7.	14.3	"
12	St-Paulin	6	8.1	8.6	6.5	9.	10.	42.2	Très bien.	7.	6.5	13.5	"
13	Hunterstown	2	8.	7.2	6.5	10.	10.	41.7	"	7.	6.7	13.7	"
14	Dumontier	10	8.	8.8	5.5	9.1	10.	41.4	"	7.2	6.6	13.8	"
15	St-C.-de-Mandev.	5	8.8	8.4	6.	8.	10.	41.2	"	7.1	6.6	13.7	"
16	Ste-Flore	13	8.7	8.4	6.	8.	10.	41.1	"	7.2	6.5	13.7	"
17	Yamachiche	13	8.2	8.7	5.	8.3	10.	40.2	"	7.4	7.	14.4	"
18	St-Et.-des-Grès	10	7.6	7.2	8.	8.	10.	40.8	"	7.2	6.4	13.6	"
19	St-Justin, par.	4	7.	8.6	5.	9.2	10.	39.8	"	7.1	6.7	13.8	"
20	St-Barnabé	8	7.9	8.	5.5	8.	10.	39.4	"	7.2	6.9	14.1	"
21	Pte-du-Lac No 1.	4	8.4	9.	6.5	8.	8.1	40.	"	7.	6.5	13.5	"
22	St-Didace, par.	6	8.2	8.9	5.5	7.	10.	39.6	"	7.1	6.4	13.5	"
23	N.-D.-des-Neiges	5	5.3	6.8	9.5	8.1	10.	39.7	"	6.9	6.5	13.4	"
24	St-Mathieu	4	7.7	4.	8.	9.5	10.	39.2	"	7.1	6.7	13.8	"
25	St-Jos.-de-Maskin.	8	8.2	8.2	4.5	8.2	10.	39.1	"	7.2	6.4	13.6	"
26	St-Elie-de-Caxt.	4	7.2	6.3	7.5	8.	10.	39.	"	6.9	6.2	13.1	"
27	Pte-du-Lac, No 2	1	7.5	10.	5.5	8.	10.	41.	"	6.	5.	11.	Bien.
28	Riv.-du-Lp. No 2	8	8.5	7.5	4.	8.	10.	38.	"	7.1	6.5	13.	Très bien.
29	St-Séverè	5	8.	7.1	5.	8	9.	37.1	"	7.1	6.6	13.7	"
30	Ste-Ursule, par.	11	7.3	5.7	6.	8.	10.	37.	"	6.9	6.2	13.1	"
31	Banlieue des 3 Riv	4	9.	8.4	5.	10.	10.	32.4	Bien.	6.6	5.9	12.5	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS.-V. BEAUMIER,
Insp. d'écoles.

M. J.-E. BELCOURT.

NICOLET, 3 juin 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état des écoles de mon district pour l'année scolaire 1915-1916.

Ce district compte 27 municipalités, 184 écoles sous contrôle, y compris les deux écoles des Abénakis, de St-Thomas, et dix écoles indépendantes (couvents). Ces diverses institutions d'éducation ont été fréquentées par 7357 enfants, avec une présence moyenne en classe de 5993, soit: 81½%.

Ces élèves se répartissent dans les différentes années du cours d'études, comme suit: 1ère année, 2416; deuxième année, 1834; troisième année, 1662; quatrième année, 1050; cinquième année, 317; sixième année, 112; septième année, 34, et huitième année, 12.

Les progrès constatés sont comme suit: Très satisfaisants dans 91 écoles, satisfaisants dans 76, et médiocres ou nuls dans 10.

Les causes qui ont fait obstacle aux progrès dans ces dernières écoles, sont les mêmes mentionnées dans mes rapports précédents: défaut de zèle et incompétence chez les institutrices.

Toutes les écoles de mon district, à l'exception de 26, sont maintenant pourvues d'un mobilier perfectionné. La paroisse de St-Thomas reste seule avec des mobiliers d'école qui laissent beaucoup à désirer.

Depuis quelques années, 113 maisons d'école ont été construites suivant des plans et devis approuvés par le département. La plupart des autres maisons d'école de mon district sont encore en bon état, bien qu'elles ne possèdent pas toutes les conditions exigées par les règlements.

Les emplacements d'école sont généralement trop petits, et c'est surtout l'obstacle qui empêche la confection de jardins scolaires.

La perception des taxes scolaires s'est assez bien effectuée, et je n'ai pas eu de plaintes à ce sujet des personnes intéressées.

Je n'ai pas été souvent accompagné dans mes visites par les commissaires d'écoles, bien qu'ils aient été invités, et cela s'explique ainsi : tous les commissaires d'écoles de mon district sont des cultivateurs, et la main-d'œuvre étant devenue si rare dans nos campagnes, depuis quelques années, que ces derniers ne peuvent, ni l'automne ni le printemps, se soustraire à leurs travaux pressants des champs.

Une heureuse idée a été émise, il y a quelques années: celle de donner des certificats d'études, après examen, aux élèves ayant terminé leur quatrième année dans nos écoles élémentaires. Ce serait, il me semble, le meilleur moyen d'empêcher les enfants de laisser l'école avant d'avoir acquis une instruction élémentaire indispensable. Ces examens pourraient se faire dans chaque village, durant la vacance.

Les municipalités qui, par les sacrifices imposés pour l'amélioration de leurs écoles, méritent les faveurs du département, sont les suivantes:

St-Samuel, Co. Nicolet	$60.00
Le-Précieux-Sang, Co. Nicolet	50.00
Ste-Gertrude, Co. Nicolet	40.00
St-Joachim, Co. Yamaska	35.00
Ste-Angèle-de-Laval, Co. Nicolet	30.00

Je joins à ces quelques remarques le tableau de la classification des municipalités, où le mérite de chacune d'elles se trouve indiqué d'une manière détaillée:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Nicolet, ville	2	7.0	9.5	6.0	6.0	10.0	38.5	Très bien.	9.0	8.5	17.5	Excellent.
2	Villers	1	8.0	9.6	6.0	6.0	9.0	38.0	"	8.0	8.0	16.0	"
3	St-Célestin No 2	3	8.3	9.6	6.0	5.0	9.0	38.0	"	8.0	7.8	15.8	Très bien.
4	Ste-Angèle	3	9.0	8.8	5.0	6.0	9.0	37.8	"	8.0	7.6	15.6	"
5	Bécancour	7	8.8	8.0	5.0	6.0	9.0	36.8	"	8.0	6.8	14.8	"
6	St-Elphège	3	8.2	9.0	5.0	6.0	9.0	37.2	"	8.0	7.2	15.2	"
7	St-Léonard	11	8.2	8.0	6.0	6.0	10.0	36.2	"	7.9	7.6	15.5	"
8	St-Sylvère	7	8.0	8.5	6.0	6.0	9.0	37.5	"	8.0	6.8	14.8	"
9	St-Grégoire	11	8.9	8.8	5.0	4.2	9.1	35.2	"	8.1	7.6	15.7	"
10	St-Thomas, village	2	8.0	9.0	6.0	6.0	9.0	38.0	"	8.0	6.5	14.5	"
11	Ste-Brigitte	11	8.4	9.7	6.0	5.0	9.0	38.1	"	7.8	6.7	14.5	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
12	Le Précieux-Sang.	4	8.0	9.0	5.0	4.0	9.0	35.0	"	8.0	7.7	15.7	"
13	Ste-Gertrude.....	10	9.3	9.1	5.0	4.0	9.0	36.4	"	8.0	7.0	15.0	"
14	St-Célestin No 1..	3	5.6	8.6	5.0	5.0	10.0	34.2	"	8.3	7.6	15.9	"
15	Ste-Perpétue.....	9	8.0	9.0	6.0	5.0	9.0	37.0	"	7.7	7.0	14.7	"
16	Nicolet, paroisse..	10	8.1	8.7	5.0	6.0	9.0	36.8	"	7.7	6.8	14.5	"
17	La Baie-du-Febvre	9	7.1	9.1	5.0	6.0	9.0	36.2	"	8.0	6.7	14.7	"
18	La Visitation.....	6	8.0	9.3	5.0	4.0	9.0	35.3	"	8.0	6.5	14.5	"
19	Ste-Eulalie.....	9	7.8	8.4	6.0	5.0	9.0	36.2	"	7.8	6.4	14.2	"
20	St-Zéphirin.....	10	6.4	8.2	5.0	5.0	9.0	33.6	"	8.0	7.2	15.2	"
21	St-Wencelsas.....	9	5.2	8.5	5.0	6.0	9.0	33.7	"	8.0	7.2	15.2	"
22	Ste-Monique.....	12	7.8	7.0	5.0	4.5	9.1	33.4	"	8.0	6.8	14.8	"
23	St-Joachim.....	6	7.5	8.3	5.0	4.0	9.0	33.8	"	8.0	6.5	14.5	"
24	St-Samuel.....	5	5.4	9.0	5.0	6.0	8.0	33.4	"	7.6	6.6	14.2	"
25	St-Thomas, par...	7	6.5	4.7	5.0	6.0	8.0	30.2	"	8.0	7.4	15.4	"
26	N.-D.-de-Pierreville, paroisse...	3	6.3	7.0	5.0	6.0	9.0	33.3	"	7.6	6.6	14.2	"
27	N.-D.-de-Pierreville, village....	1	4.0	4.0	6.0	5.0	9.0	28.0	Bien.	8.0	7.0	15.0	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,
Inspecteur d'écoles.

S. G. Mgr Blanche

Sept-Isles, 1 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1915-1916.

Mon district d'inspection de Bersimis à Blanc-Sablon se compose cette année de trente écoles:

2 écoles modèles, sous le contrôle des commissaires d'écoles.
9 écoles élémentaires, sous le contrôle des commissaires d'écoles.
19 écoles indépendantes.

Trois écoles ont été obligées de fermer leurs portes, vu la misère des temps ; depuis la guerre, la côte nord du fleuve St-Laurent se trouve très éprouvée. Les habitants, qui vivent uniquement de la pêche, de la chasse et des chantiers, ont vu successivement ces ressources leur manquer. La fourrure est tombée à vil prix; la pêche, par suite des difficultés de l'exportation a été presque nulle et la pulpe ayant baissé, la seule manufacture que nous ayons, Clarke city, a cessé de fonctionner et n'a point ouvert cet hiver de chantiers, aussi la misère a-t-elle été sur certains points de la côte.

L'inscription des élèves dans les écoles sous contrôle a été de 431, avec une moyenne de 80%;—dans les écoles indépendantes, la moyenne de la présence a été de 75%.

Toutes les écoles sous contrôle ont des institutrices munies de leur brevet—celle des écoles indépendantes n'ont pas le même avantage. Les difficultés au milieu desquelles nous vivons rendent de plus en plus difficiles de pourvoir toutes les classes d'institutrices brevetées. Les salaires s'élevant toujours sont aujourd'hui de $150, $175. Si cela continue, il faudra s'attendre à ne plus trouver d'institutrices sur la côte, car les paroisses plus fortunées que celles du Labrador nous les enlèvent, et ces prix sont au-dessus des ressources de nos pauvres missions. L'âge de 17 ans fixé pour obtenir un brevet, décourage aussi bon nombre d'enfants.

Les écoles sont bonnes. Le mobilier laisse encore beaucoup à désirer.

Le personnel enseignant déploie généralement beaucoup de zèle et de dévouement pour remplir ses devoirs. L'enseignement est bon, et vu les circonstances de milieu, de lieux, on ne peut pas, je crois, faire davantage pour l'instruction des enfants. Les religieuses de l'Enfant Jésus se dépensent généreusement sur la côte et la formation donnée par elles aux Sept-Isles, à la Pointe-aux-Esquimaux, Natashquan et à la Rivière-au-Tonnerre ne peut être comparée à celle des autres missions. Le bien qu'elles font est immense et elles méritent pour leur dévouement l'estime, l'admiration et le respect de tous.

Si, dans quelques missions, les progrès ne répondent pas partout à notre attente, cela tient à ce que les enfants sont trop nombreux et de degrés l'instruction trop différent dans la même classe, que beaucoup viennent trop jeunes à l'école, ne savent absolument rien, n'ayant jamais ouvert un livre, aussi sont-ils un obstacle aux progrès des plus avancés. Les matières à enseigner sont aussi trop abondantes. Le programme ne devrait pas vraiment être le même pour les villes et les campagnes. Bien des institutrices me font remarquer que malgré la prolongation de leur classe l'après-midi, elles ne peuvent donner toute l'attention désirable à certaines matières, comme le français, l'arithmétique.....

Je signalais l'an dernier l'ouverture aux Sept-Iles d'un cours de couture, raccommodage, broderies etc., que les Religieuses avaient la bonté de faire les jours de congé. Cette bonne mesure a été suivie cette année à la Pointe-aux-Esquimaux et j'ai admiré à ma dernière visite des travaux fort bien exécutés par les enfants de la paroisse cet hiver. Toute l'année, 20 à 27 jeunes filles de 16 ans et au-dessus sont venues régulièrement travailler tout l'après-midi du samedi, et cette assistance dans ces deux missions montre l'intérêt que ces jeunes filles prennent à ces cours et la nécessité que les parents comprennent.

Les livres de récompense que le gouvernement nous envoie chaque année sont assurément un stimulant pour bien des élèves; malheureusement, beaucoup de ces livres n'étant pas à la portée de l'intelligence des enfants n'atteignent pas le but que l'on se propose, aussi celui de leur donner le goût de la lecture et de les instruire en même temps. Les rêveries de nos poètes sur les remparts de Québec intéressent peu nos enfants du Labrador et des livres traitant de l'histoire, des ressources du pays contribueraient plus à développer leur esprit et leur cœur et les attacheraient davantage à leur pays.

Les cinq municipalités qui méritent les primes d'encouragement accordées par le gouvernement pour l'année 1915-1916, sont:

Rivière-Ste-Marguerite	$60.00
Rivière-St-Jean	50.00
Rivière-au-Tonnerre	40.00
Natashquan	35.00
Sept-Iles	30.00

Les institutrices qui méritent une gratification pour leur succès pédagogique sont: Madame Paradis, Mesdemoiselles Elmire Bernier, Félixine Sherer, Emelda Lévesque, Léontine et Palmyre Vigneault.

Voici la classification des municipalités scolaires de mon district:

(*Il est accordé 10 points pour chacun de sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Se rapportant à la municipalité.								Se rapportant à l'école.			
		Nombre d'écoles en activité.	Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservé sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Riv. Ste-Margue.	1	10	8	9	10	10	....	Bien.....	8	7	....	Bien.
2	Sept-Iles	2	10	9	9	8	10	....	Très bien.	9	9	....	Très bien.
3	Moisie	1	9	7	8	8	10	....	Assez bien	8	7	....	Bien.
4	Riv.-au-Tonnerre.	1	10	7	8	8	10	....	Bien.....	9	9	....	Très bien.
5	Rivière-St-Jean...	1	10	6	8	8	10	....	Assez bien	9	9	....	Assez bien
6	Magpie	1	7	6	7	7	10	....	Bien.....	7	7	....	Assez bien
7	Longue-Pointe..	1	8	6	7	7	10	....	Bien.....	9	9	....	Assez bien
8	Pte-aux-Esquim.	2	10	9	8	8	10	....	Très bien.	9	9	....	Très bien.
9	Natashquan....	1	10	7	7	8	10	....	Bien.....	9	9	....	"

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux.

GUSTAVE, EVÊQUE DE SICCA,

Vicaire Apostolique du Golfe St-Laurent.

M. J.-EDOUARD BOILY

ROBERVAL, le 25 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon septième rapport des opérations scolaires de mon district d'inspection pour l'année finissant le 30 juin dernier.

HYGIÈNE SCOLAIRE

Ce rapport étant distribué aux commissions scolaires de mon district, permettez-moi, monsieur le Surintendant, d'attirer tout d'abord leur attention sur la nécessité qu'il y a de veiller à l'entretien et à la propreté de leurs écoles, d'observer scrupuleusement les lois de l'hygiène en ce qui concerne le chauffage, le balayage, le lavage, l'aération, etc., etc.

J'espère, monsieur le Surintendant, que les commissions scolaires suivront plus scrupuleusement à l'avenir, les règlements scolaires concernant l'hygiène de l'école. Qui n'a pas de reproche à se faire sous ce rapport. Nous ne vivons plus dans un règne où la vie d'une personne (institutrice ou élève) se mesure à la mesquinerie d'un arrondissement.

TRAVAIL

Le travail de l'année scolaire a été satisfaisant. Le français, l'histoire et la géographie sont généralement les matières les mieux enseignées; l'arithmétique est la pierre d'achoppement des institutrices; un bon nombre n'habituent pas les enfants à raisonner leur travail. On constate facilement ce fait dans la précipitation que ceux-ci mettent à poser des chiffres, souvent sans avoir bien compris la donnée du problème. Une autre matière, qui est bien secondaire dans le développement intellectuel des enfants, mais bien importante dans la vie pratique: c'est la calligraphie. Dans mon district, je suis heureux de le reconnaître, des

progrès considérables ont été accomplis sous ce rapport, notamment dans la tenue des devoirs journaliers. Mais je ne m'explique pas encore ce grand nombre d'institutrices qui n'ont aucune notion des règles à suivre dans l'enseignement de cette branche. Elles possèdent "une bonne main", mais elles sont incapables de donner une leçon d'écriture. J'attire l'attention des maisons d'enseignement sur ce point. C'est plus utile qu'on ne le pense, surtout de nos jours où les bonnes copistes sont très recherchées dans les bureaux ou maisons d'affaires. Et d'ailleurs, c'est le moindre des avantages; le côté éducatif est beaucoup plus important.

Au sujet de l'enseignement de la lecture chez les commençants, permettez-moi, monsieur le Surintendant, de faire une suggestion. Pourquoi le département de l'Instruction publique, qui fait gratuitement la distribution de Mon Premier livre, ne ferait-il pas mettre en tableaux de lecture les deux ou trois première pages de ce livre? Quand de jeunes bambins se présentent à l'école pour la première fois, il est inutile de leur mettre un livre de lecture entre les mains; aucune institutrice ne le fait; elles se servent de tableaux. Mais ces tableaux ne correspondent pas à Mon Premier livre, ce qui déroute tout à fait les enfants quand les institutrices les font passer de l'un à l'autre. C'est tout un travail et une perte de temps de les "repartir".

PERSONNEL ENSEIGNANT

Avec l'établissement des écoles modèles et de nos couvents dans mon district, l'école normale, à Chicoutimi, le nombre des non-diplômées tend à disparaître. Mais nous en avons encore pour longtemps, à moins que le gouvernement se rende aux vœux de la population en établissant une Ecole normale à Roberval. C'est un projet qui nous est cher; le Lac Saint-Jean est un vaste comté d'avenir qui tôt ou tard devra avoir son Ecole normale. Pourquoi pas plus tôt? le besoin s'en fait si vivement sentir.

Je suis heureux de pouvoir vous nommer, dans un premier tableau, dix-sept institutrices qui méritent une prime. Dans un deuxième, j'inscris les noms de toutes celles qui se sont distinguées dans l'enseignement cette année.

1er TABLEAU		2ème TABLEAU	
INSTITUTRICES	MUNICIPALITÉS	INSTITUTRICES	MUNICIPALITÉS
Mde Adélard Boulet	Normandin	Marie Danglade	Normandin.
Mde Côté-Gauthier	Chambord	Yvonne Trottier	"
Albertine Gagné	"	M.-Lse Hébert	"
Eliane Cossette	St-Méthode	A. M. Gauthier	St-Méthode.
André Roche	St-Cœur de Marie	M. J. Bouliane	"
Ida Bergeron	"	Alice Audet	St-Gédéon.
Eugénie Duchesne	St-Gédéon	R. A. Audet	"
Berthe Boivin	"	Eugénie Laplante	"
Antonia Boulay	St-Félicien	Marie Gilbert	St-Prime.
Alice Côté	"	F. Villeneuve	Ste-Croix.
Corinne Michaud	St-Thomas-d'Aquin	Victoria Boivin	"
Antonia Gagnon	St-Joseph-d'Alma	Irma Lavoie	Roberval, p.
Attala Simard	St-François-de-Sales	Mme S. Tanguay	"
Virginie Gagnon	"	Marguerite Fortin	St-André.
Arianne Fortin	St-André	Jeanne LeBrun	Albanel.
Laura Côté	St-Jérôme, v.	Mme R. Fortin	Chambord.
Mme L. St-Pierre	Rivière-au-Doré	Blanche Hudon	"
		M. A. LeBrun	"
		Marie Tremblay	"
		Albertine Giroux	St-Jérôme, v.
		J. Coulombe	"
		C. Boudreault	" P.
		Eugénie McNichol	"
		Amanda Duchesne	Rivière-au-Doré.
		Alb. Duchesne	"
		Ant. Potvin	Alma.
		Alice Harvez	"
		M. L. Desbiens	"
		Mme P. Tremblay	St-Henri.

A ce tableau, il me faudrait ajouter, naturellement, les noms des 27 religieuses qui enseignent dans mon district et qui donnent un enseignement de première classe. La communauté du Bon-Conseil rend un service inappréciable à notre région. Mes bulletins vous donnent les noms des municipalités où sont établies les Sœurs de cette communauté.

Nos professeurs religieux et laïcs ont aussi bien rempli leurs devoirs.

Sur les 140 institutrices laïques, 69 ont enseigné dans leur propre paroisse, 51 étaient du comté et 20 de l'étranger. De ce nombre, 41 n'avaient pas de diplôme contre 49 l'an dernier.

L'échelle des salaires est la suivante:

Institutrices recevant $200.00 et plus..... 122
" " 175.00..... 36
" " 150.00..... 9
Moyenne des salaires: $195.00, contre $187.00 l'an dernier.

MUNICIPALITES SCOLAIRES

J'ai reçu neuf maisons d'école nouvelles durant l'année, la plupart très bien construites.

Voici les noms des municipalités que je désigne aux faveurs de votre département.

MUNICIPALITÉS	MÉRITE	MONTANT
Val-Jalbert	Construction de $10,000.00.....	$ 60.00
St-Thomas-d'Aquin	" 4,500.00.....	50.00
St-André	" 2,500.00.....	40.00
St-Prime	" 3,000.00.....	35.00
St-Cœur-de-Marie..	" 2,000.00.....	30.00

L'an dernier, des paroisses de progrès de mon district, je vous mentionnai spécialement celle de Saint-Gédéon. Cette année, il me fait plaisir de vous dire le mérite d'une autre municipalité, toute jeune, puisqu'elle figure pour la première fois dans les rapports officiels: la municipalité du village de Val-Jalbert.

Val-Jalbert est un centre ouvrier, qui doit son existence à l'industrie de la pulpe. Comme son nom l'indique, c'est un joli petit val qui se développe et grandit sous l'influence bienfaisante d'une industrie canadienne française. Une œuvre admirable, qui est en même temps une œuvre de saine éducation pour le relèvement social de la classe ouvrière, s'accomplit dans l'ombre de frais feuillage, de coin de terre quasi ignoré de la province. Des administrateurs catholiques et canadiens-français y ont fondé non seulement une puissante et florissante industrie, mais ils se sont de plus sincèrement intéressés au sort de leurs ouvriers en leur créant des caisses de retraite et de secours, en leur construisant des logements propres et salubres, une église très convenable, une magnifique école au coût de $10,000, que l'on a confiée aux sœurs du Bon-Conseil, enfin en les organisant en municipalités rurale et scolaire. Tout ouvrier honnête et laborieux peut devenir membre de l'une ou de l'autre de ces organisations, jouir de toutes les prérogatives et privilèges attachés à ces fonctions. Appelé ainsi à contribuer au bien être des siens, au progrès de son village, l'ouvrier prend conscience de lui-même, son âme s'épure, s'idéalise, il se sent quelqu'un dans la société. Ce n'est plus un mercenaire, un vil manœuvre, c'est un ouvrier catholique, dévoué à ses patrons, qui s'éprend de son travail et de ses devoirs comme citoyen; et de plus en

plus il s'attache à son clocher, à son village, à son pays. Ainsi se réalisent les vœux exprimés par le grand pape Léon XIII dans son encyclique *Rerum Novarum.*

Il n'est que juste de dire que le chevalier Dubuc, de Chicoutimi, est l'âme de ce centre ouvrier et qu'il est intelligemment secondé dans ses œuvres par monsieur l'abbé Edmond Tremblay, premier curé de cet endroit.

JARDINS SCOLAIRES.

L'œuvre des jardins scolaires se poursuit tranquillement. Il est de ces choses qu'il ne faut pas brusquer. J'ai cependant admiré avec satisfaction de beaux jardins chez les révérends Frères Maristes, à Roberval, les dames religieuses à Saint-Joseph-d'Alma, à l'école modèle de Saint-Jérôme, village, où je suis passé en juin. Les commissions scolaires de Saint-Jérôme, village et paroisse, ont tenu à profiter de mon passage, lors de mes visites, pour discuter l'opportunité de fonder une académie agricole dans cette riche paroisse. Ce sujet a été discuté avec enthousiasme, et ces commissions scolaires ont promis de se réunir de nouveau pour étudier cette question. Nous souhaitons qu'elles trouvent une solution avantageuse à ce projet.

Les compliments que nous avons adressés l'an dernier à la commission scolaire de Roberval pour la construction d'un collège agricole étaient pour le moins prématurés, car le projet a été abandonné. Ce n'est peut-être pas ce qu'elle a fait de mieux.

Saint-Gédéon, Saint-Jérôme, village, Albanel, Rivière-au-Doré, Saint-François-de-Sales et Péribonka, ont fait relier *l'Enseignement Primaire.* Je me fais un devoir de vous faire connaître les noms de ces municipalités, avec l'espoir que leur bon exemple sera suivi par un grand nombre d'autres.

Je ne saurais terminer ce rapport sans payer un tribut d'hommage et de respect à l'homme distingué que fut l'ancien Suritendant, l'honorable Boucher de LaBruère. Pour nous, les inspecteurs, nous conserverons longtemps le souvenir de son affabilité et de sa grande courtoisie. C'était un chef estimé et vénéré. Puisse-t-il trouver dans un repos bien mérité une heureuse vieillesse.

Monsieur le Surintendant, votre nomination a réjoui le corps enseignant, car, au cours de votre carrière d'homme public, en toute occasion, vous avez témoigné beaucoup d'intérêt à l'instruction publique. Soyez

assuré de notre dévouement le plus entier dans l'accomplissement de l'importance charge que l'État a bien voulu vous confier.

Je recommande à votre bienveillante attention les municipalités scolaires qui ont réellement besoin du secours du gouvernement: Péribonka, Honfleur, Mistassini, Saint-Henri-de-Taillon, Albanel, Rivière-au-Doré, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-François-de-Sales, Saint-André, Saint-Nazaire, Doucet, Val-Jalbert et Pointe-à-la-Savane.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenu
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Val-Jalbert	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	St-Jérôme, village.	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	9.	7.3	16.3	"
3	Roberval, ville...	1	8.	10.	10.	10.	10.	48.	"	9.3	7.5	16.8	"
4	St-Gédéon	7	9.5	10.	9.	9.8	10.	48.3	"	8.8	7.8	16.5	"
5	Riv.-au-Doré.....	3	8.	9.3	9.3	10.	10.	46.5	"	8.7	7.8	16.5	"
6	St-Ls-de-Métabetchouan	7	9.2	9.5	7.	9.9	10.	45.6	"	8.6	7.8	16.4	"
7	St-Ths-d'Aquin...	4	7.2	9.5	10.	10.	10.	46.7	"	8.2	6.6	14.8	Très bien.
8	St-Frs-de-Sale . .	5	8.	8.6	9.	9.8	10.	45.4	"	8.8	6.7	15.5	"
9	St-André	3	8.	8.	10.	10.	10.	46.	"	7.7	6.5	14.2	"
10	Albanel	3	9.1	8.7	7.	8.8	10.	43.6	"	8.8	7.	15.8	"
11	Péribonka	4	8.5	7.2	10.	9.	10.	44.7	"	7.7	6.8	14.5	"
12	St-Henri-de-Taillon	2	8.5	9.5	7.	10.	10.	45.	"	8.	6.	14.	"
13	St-Joseph-d'Alma.	9	7.8	8.7	7.	9.8	10.	43.3	"	7.7	7.3	15.	"
14	St-Méthode.....	7	7.	6.5	10.	10.	10.	43.5	"	7.8	6.8	14.6	"
15	St-Jérôme, par...	9	8.4	9.4	6.5	9.7	10.	44.	"	7.1	6.3	13.4	"
16	St-Cœur-de-Marie	11	7.9	8.6	7.	9.2	10.	42.7	"	7.6	6.5	14.1	"
17	Normandin	10	8.1	7.6	6.	9.8	10.	41.5	"	8.3	7.	15.3	"
18	St-Prime.....	9	8.4	8.5	6.	9.7	10.	42.6	"	7.5	6.6	14.1	"
19	Ste-Croix-du-lac-à-la-Croix	7	7.8	7.7	7.1	9.1	10.	42.7	"	7.2	6.	13.2	"
20	St-Félicien.....	9	7.8	8.6	5.	9.	10.	40.5	"	8.2	7.	15.2	"
21	Roberval, par....	7	8.2	9.5	4.	9.1	10.	40.8	"	7.4	6.3	13.7	"
22	Doucet	1	8.	4.	10.	10.	10.	42.	"	6.	4.	10.	Médiocre.
23	Honfleur	1	7	8.	6.	9.	10.	40.	Très bien.	7.	5.	12.	Bien.
24	Ste-Hedwidge....	1	5.	5.	5.	10.	10.	35.	"	10.	7.	17.	Excellent.
25	St-Nazaire (Taché	4	7.7	4.	8.	9.3	10.	39.	"	6.	5.5	11.5	Bien.
26	St-Amédée-de-Péribonka	2	5.	5.5	5.	8.5	10.	35.	"	7.	6.	13.	Très bien.
27	St-Michel-de-Mistassini	7	4.	4.	9.	8.4	10.	35.4	"	6.6	5.2	11.8	Bien.
28	Pte-à-la-Savane..	2	5.5	5.	5.	7.	10.	32.5	"	8.	6.	14.	Très bien.
29	Pte-Bleue (Sauvages)	1	8.	8.	10.	10.	10.	46.	Excellent.	10.	8.5	18.5	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-EDOUARD BOILY,
Insp. d'écoles.

M. J.-A. BOUCHARD.

Baie-St-Paul, 15 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année finissant le 30 juin 1916.

Ce district comprend 52 municipalités, dont trois dans le comté de Matane et les autres dans le comté de Gaspé. C'est une municipalité de plus que l'année dernière.

Je compte 126 écoles sous contrôle, dont 3 écoles académiques, 10 écoles modèles et 113 écoles élémentaires. Il y a une école de plus que l'an dernier.

Ces écoles contiennent 149 départements ou classes qui ont été fréquentées par 6,238 élèves dont la présence moyenne s'élève à 4,437, soit 71%.

Dans les différentes années du cours, je compte en

1ère	année	2778	élèves
2ième	"	1522	"
3ième	"	1222	"
4ième	"	516	"
5ième	"	113	"
6ième	"	58	"
7ième	"	27	"
8ième	"	2	"

1243 élèves français ont étudié l'anglais et 373 élèves anglais ont étudié le français.

Le personnel enseignant de ma division se compose de 149 membres répartis comme suit:

2	instituteurs	religieux.			
22	institutrices	religieuses.			
3	"	laïques	avec	diplôme	académique.
23	"	"	"	"	modèle.
91	"	"	"	"	élémentaire.
7	"	"	sans	"	avec autorisation.
1	"	"	sans	"	sans autorisation.

La plupart de ces titulaires, notamment les religieux, s'efforcent de bien remplir leurs devoirs et presque toujours leurs efforts sont couronnés de succès. Malheureusement, monsieur le Surintendant, il y a encore des institutrices trop peu soucieuses de leurs devoirs ou qui n'ont pas la formation professionnelle voulue.

En somme, je suis bien satisfait des résultats obtenus.

Les institutrices dont les noms suivent ont mérité des gratifications:

Mlles Adélaïde Côté, Rose-de-Lima Lévesque, Amélie Thibault, Odile Létourneau, Jeanne Maloney, Clara Smith, Rose-Anna Malouin, Hénédine Malouin, Appolinia Kavanagh, Georgiana Ste-Croix, Bertha Miles, Marie Généreuse Duguay, Bernadette LeBreux, Jeanne Huard, Hélène Aspireault et Aurélie Verreault.

Lors de la seconde visite, la première pour moi, j'ai constaté avec plaisir que les commissions scolaires, en général, s'intéressaient beaucoup aux choses de l'éducation. Elles font de louables efforts pour mieux rémunérer les professeurs, pour améliorer l'état des écoles, des mobiliers et autres fournitures scolaires.

Ainsi, la moyenne des salaires, qui était de $169.52 en 1914-15, s'est élevée à $177.03 en 1915-16. Il y a donc augmentation.

Six maisons d'écoles ont été construites pendant le cours de l'année dernière. Une seule a pu être acceptée, les autres n'étant pas complètement terminées. J'ai confiance qu'elles le seront pour le mois de septembre prochain.

En outre, de nouvelles écoles sont en voie de construction à Chandler, Cap-d'Espoir, Ste-Adélaïde-de-Pabos, Percé, Mont-Louis et Rivière-à-Claude.

Quelques municipalités ont encore de vieilles écoles qui sont en mauvais état; mais je ne crois pas me tromper en disant que ces municipalités les reconstruiront d'ici deux ans.

Les municipalités suivantes ont mérité la prime d'encouragement:

Haldimand diss	$60.00
Petite-Vallée	50.00
Mont-Martre	40.00
Dalibaire	35.00
Grande-Rivière	30.00

Je vous recommande maintenant, comme ayant droit au fonds des municipalités pauvres: Echourie qui s'impose les plus lourds sacrifices pour avoir une école de première classe.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres des classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Majorique	1	9	9	9.5	8.5	10	46	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Rivière-Madeleine	1	9.5	9.5	6	9	10	44	"	10	10	20	"
3	Gr.-Chlorydorme	1	9.5	9.5	7	8.5	10	44.5	"	9.5	9.5	19	"
4	Roseville	1	9.5	9.5	8	9.5	10	46.5	"	8.5	8.5	17	"
5	St-Alb. de Gaspé	2	9.5	8	7	9.3	10	43.8	"	9.5	9.5	19	"
6	Riv.-à-Lapierre	1	9.5	9.5	6	8.5	10	43.5	"	9.5	9.5	19	"
7	Cap-des-Rosiers	5	9.9	9.8	8	7.3	10	45	"	8.5	8.5	17	"
8	Riv.-à-la-Martre	1	9.5	9.5	8.5	7.5	10	45	"	8.5	8.5	17	"
9	Cherbourg	1	9	9	6	8.5	10	42.5	"	9.5	9.5	19	"
10	Haldimand, ville, diss	1	9.5	9	5.3	7.5	10	41.3	"	10.	10.	20	"
11	Anse-Pleureuse	1	9.5	9.5	6.5	7.3	10	42.8	"	9	9	18	"
12	York, diss	1	9	9.8	6.3	9.5	10	44.6	"	8	8	16	Très bien.
13	St-Georges-de-Malbaie	1	10	10.	6.	8.7	10	44.7	"	7.5	7.5	15	"
14	Barachois de-Malbaie	4	7.8	8.7	8	7.5	10	42.	"	8.7	8.7	17.4	Excellent.
15	St-Paul-des-Caputcins	2	6.7	8	7	7.5	10	39.2	Très bien.	10	10	20	"
16	Grande-Anse	1	9.5	9.8	6	8.5	10	43.8	Excellent.	7.5	7.5	15	Très bien.
17	Mont-Louis	2	8.5	8	6.5	8.6	9.5	41.1	"	8.7	8.8	17.5	Excellent.
18	Douglastown	4	9.1	7.7	5.3	7	10	39.1	Très bien.	9.7	9.7	19.4	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
19	Grande-Vallée	2	8.5	9.2	7	7.5	10	40.5	Excellent.	6.5	6.5	13	Très bien.
20	Petit-Paluo	1	8.5	9.5	7.5	7.5	10	43	"	7.5	7.5	15	"
21	St-Yvon	1	8.5	10	7	8.5	10	44	"	7	7	14	"
22	Cross-Marias	1	8.5	8.5	7	8.5	9.5	42	"	8	8	16	"
23	St-Pierre-de-Malbaie	1	9.7	9.9	6.5	7.5	10	43.6	"	7	7	14	"
24	Anse-à-la-Gros-Cap-aux-Os	1	9	9	8	7.5	10	43.5	"	7	7	14	"
25	Cap-au-Renard	1	6.5	9	8.5	7	10	41	"	8	8	16	"
26	Petit-Cap	2	7.7	6.5	7	7.5	10	38.7	Très bien.	9	9	18	Excellent.
27	Petit Chlorydorme	1	9.5	9.5	6	7.6	10	42.6	Excellent.	7	7	14	Très bien.
28	Grande-Rivière	13	8.5	8.3	7.5	7.5	10	41.8	"	7.4	7.4	14.8	"
29	Haldimand	3	8.5	8.5	8	7.9	10	42.9	"	6.8	6.8	13.6	"
30	Montmartre	1	8	6	8	7	10	39	Très bien.	8.5	8.5	17	Excellent.
31	Chandler	1	5	8	7.5	8.5	10	39	"	8	8	16	Très bien.
32	Cap-d'Espoir	6	6.5	8.1	7.5	7.7	10	39.8	"	7.5	7.5	15	"
33	Ste-Adélaïde-de-Pabos	5	8.1	8.3	7	7.5	10	40.9	Excellent.	6.9	6.9	13.8	"
34	Petite-Madeleine	1	7	9	7	7.5	10	40.5	"	7	7	14	"
35	Cap-Chat	8	7.5	5.3	7	7	10	38.8	Très bien.	8.8	8.8	17.6	Excellent.
36	Anse-au-Griffon	5	7.5	8.5	6.5	7.5	10	40	"	7	7	14	Très bien.
37	Riv.-au-Renard	5	6.9	7.7	6.5	7.8	10	38.9	"	7.5	7.5	15	"
38	Newport	6	6.8	6.7	6.5	7.5	10	37.5	"	8.4	8	16.4	Excellent.
39	Percé	8	7.3	6.8	6.5	7.6	10	38.2	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
40	Pte-à-la-Frégate	1	7.5	8.5	7	7.5	10	40.5	Excellent.	6.5	6.5	13	"
41	Riv.-Nord-de-Pabos	1	5	9	7	7	10	38	Très bien.	7.7	7.5	15.2	"
42	Manche-d'Epée	1	9	8.5	7	8.5	10	43	Excellent.	5	5	10	Bien.
43	Marsouin	1	5	10	8	7.5	10	40.5	"	6	6	12	"
44	Ste-Anne-des-Monts	8	6.7	7.5	6	7	10	37.2	Très bien.	7.5	7.5	15	Très bien.
45	Echourie	1	7	4	7	7.5	10	35.5	"	8	8	16	"
46	Cap-aux-Os	1	8.5	8	7.5	7.5	10	41.5	Excellent.	5	5	10	Bien.
47	Anse-a-Valeau	2	8	6	7.5	6	10	37.5	Très bien.	6.5	6.5	13	Très bien.
48	Riv.-à-Claude	2	6.5	9.5	7	7.2	9.5	39.7	"	5	5	10	Bien.
49	Rang St-Paul	1	9.5	10	7	7.5	10	44	Excellent.	.....	.....	.....	.....
50	Grande-Grève	1	9	8.5	6	6.5	10	40	Très bien.	2	2	4	Nul.
51	Petite-Vallée	1	8	3	7	7.5	10	35.5	"	.....	.....	.....	.....
52	Ile-Bonaventure	1	5	3	5.5	6	....	19.5	.....	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. BOUCHARD,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. CHABOT

LAUZON, 5 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1915-16, concernant les écoles de mon nouveau district d'inspection, Témiscouata-Kamouraska.

Ce district se compose de 20 municipalités: 5 dans Kamouraska, 15 dans Témiscouata; il comprend 139 écoles (167 classes), sur ce nombre, il y a 4 écoles indépendantes dont 3 sont dirigées par des communautés religieuses et une par une institutrice laïque.

Les 3 dirigées par des religieuses sont des classes académiques. Il y a aussi une académie de garçons à St-Mathias-de-Cabano.

Les écoles supérieures sont rares surtout dans le comté de Témiscouata, partie est. Les contribuables craignent que ça coûte plus cher, et aussi certains arrondissements refuseraient d'aider à la construction de ces écoles; cependant, ces maisons n'ont pas besoin d'être reconstruites de sitôt; et il y en a plusieurs qui sont fréquentées par des élèves qui suivent le cours modèle avec distinction.

Le personnel enseignant se répartit comme suit: un professeur laïc, 16 religieuses et 150 institutrices laïques. Je le déplore, 29 titulaires non brevetés ont été mis à la tête des écoles; cela est un peu dû à l'isolement de plusieurs paroisses dans la partie sud du Témiscouata; mais aussi, il faut le dire, les salaires ne sont pas très alléchants; c'est bien là la raison pour laquelle on a de la difficulté à se procurer des institutrices diplômées. J'espère, cependant, que avec le temps le nombre en diminuera. Il y a aussi de petites municipalités qui agissent un peu à leur guise et sans consulter, car il me semble que l'on pourrait trouver des institutrices brevetées assez facilement si l'on s'en donnait la peine.

Les classes tant indépendantes que celles sous contrôle ont été fréquentées par 5089 élèves: 2546 garçons et 2543 filles, avec une présence moyenne de 3936, soit 77%.

CLASSEMENT DES ÉLÈVES

1re	année	du cours	1478
2e	"	"	1298
3e	"	"	1199
4e	"	"	735
5e	"	"	273
6e	"	"	91
7e	"	"	14
8e	"	"	1

579 élèves français étudient l'anglais.

Enseignement.—En général, il est bon, et il se donne avec zèle et dévouement; mais pas assez pratique dans bien des écoles.

Je ferai remarquer, ici, que l'automne dernier l'on n'a donné des conférences pédagogiques que dans 4 ou 5 paroisses; comme vous le savez, Monsieur le Surintendant, j'ai en donné, moi, dans toutes les municipalités de mon ancien district et j'ai fait la visite de toutes les classes; j'ai terminé trop tard pour recommencer dans ce nouveau territoire qui m'a été confié au mois de décembre.

De la visite des classes.—Je les ai toutes visitées; j'y ai fait de longs examens, et je le répète, je les ai trouvées bien tenues en général. Sept ou huit jours à l'avance, je m'annonçais et invitais les commissaires à m'accompagner. Plusieurs de messieurs les curés, que je remercie bien cordialement, assistèrent aux examens des principales écoles.

Je suis d'autant plus heureux que les commissaires m'aient accompagné, à ma première visite, que j'en ai profité pour leur faire remarquer que ce qui paralyse les progrès dans bien des écoles, c'est le manque de bons tableaux noirs; j'ai constaté cette grave lacune en allant expliquer au tableau les problèmes que je donnais à faire aux élèves.

Des maisons d'école.—Si toutes étaient construites suivant les plans du département de l'Instruction publique, je dirais elles sont confortables et convenables; mais hélas! elles ont été construites sans s'occuper ni des plans, ni des observations de l'inspecteur d'écoles; cependant ça n'aurait pas coûté plus cher; pour la plupart elles ne sont pas encore peinturées.

Il a été construit 13 écoles dans le cours des vacances dernières (1914-15); les quatre qui l'ont été dans Kamouraska sont de belles maisons d'école, bien finies; celles qui l'ont été dans Témiscouata, à l'exception de l'école de l'arrondissement No 9 de St-Hubert, ne sont pas terminées à l'intérieur; quand elles le seront, elles feront honneur à ces arrondissements.

Des mobiliers scolaires.—Il y a encore beaucoup à faire pour qu'ils soient parfaits; car il y a encore un grand nombre de salles de classe qui sont aménagées à l'ancienne mode, il y en a même qui manquent de ces grandes et antiques tables.

Des tableaux noirs.—Si l'enseignement ne se donne pas d'une manière aussi pratique que nous l'aimerions dans plusieurs classes, la cause en est due au manque de tableaux noirs convenables. L'ayant fait remarquer aux commissaires et aux secrétaires qui m'ont accompagné, j'espère qu'on va se faire un devoir de les renouveler et d'en pourvoir les écoles qui n'en ont pas.

Des livres de classe.—Quoique les élèves en soient assez bien pourvus, j'ai constaté, malheureusement, que dans plusieurs municipalités on emploie encore des livres non autorisés: livres de lecture, grammaire, histoire sainte, etc. Les secrétaires ont en main un exemplaire de la liste des livres approuvés, j'espère, qu'à l'avenir, on se conformera aux décisions du Comité Catholique.

Des traitements.—Ils sont payés assez régulièrement, et j'en remercie qui de droit, mais ils ne sont pas assez élevés: 3 municipalités donnent à toutes leurs institutrices $175 de traitement; 6 donnent à toutes leurs institutrices $150; les autres donnent des salaires variant de $125 à $150. Le professeur de St-Mathias-de-Cabano reçoit un traitement de $550.

Comme je l'ai dit plus haut, il y a dans ce nouveau district des paroisses nouvelles, les unes sont peuplées de colons, les autres tout récemment érigées en municipalités, le sont de colons et de gens de chantier; alors, il est peut-être difficile de donner, pour ces localités, de meilleurs traitements; avec le temps, la générosité aidant, on par-

viendra à faire donner à nos éducateurs des salaires raisonnables et, par suite, on aura moins de misère à se procurer de bonnes institutrices.

De l'agriculture.—Cette matière a été enseignée; c'est-à-dire, on en a donné de petites leçons aux élèves, mais je ne puis dire si les conférences agricoles et horticoles que les inspecteurs ont été chargés de donner au personnel enseignant ont produit de bons résultats, car il n'en a pas été donné dans ma circonscription; aussi, j'ai constaté qu'il n'a été fait aucun jardin scolaire, si ce n'est sur les emplacements des écoles indépendantes dirigées par des religieuses, A l'école des filles de Saint-Mathias on en a fait un.

Qu'il me soit permis, ici, d'adresser à mes deux collègues, messieurs Nansot et Dubeau, des félicitations pour la grande somme d'ouvrage qu'ils ont faite et pour le dévouement qu'ils ont apporté à faire progresser les écoles dans cette partie de leur territoire qui forme maintenant ma circonscription actuelle, tant sous le rapport intellectuel que sous le rapport matériel.

Une fois de plus, je remercie bien sincèrement, messieurs les curés du bon accueil qu'ils m'ont fait, et les commissaires et secrétaires d'avoir bien voulu venir faire une visite à leurs écoles en même temps que moi.

Je vous prie, monsieur le Surintendant, d'accorder une aide spéciale prise sur le fonds des municipalités pauvres, aux municipalités suivantes:

Saint-Eleuthère, Saint-David-d'Escourt, Rivière-Bleue, Les Etroits-du-Lac-Long, Saint-Eusèbe, Saint-Bénoît-Abbé, et Saint-Honoré.

Conformément à l'arrêté du 2 décembre 1905, voici les municipalités qui ont droit à la prime d'encouragement:

Saint-André	$ 60.00
Saint-Hubert	50.00
Saint-Alexandre	45.00
Saint-David-d'Escourt	35.00
Saint-Bénoît-Abbé	30.00

Par ordre de mérite, je joins à ce rapport, la classification des municipalités.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Math.-de-Caba	4	7.5	8.5	$1.00	8.5	8.5	32.6	Excellent.	7.2	7.2	14.4	Très bien.
2	St-André	10	7.2	7.2	.44	7.0	8.0	29.4	Très bien.	6.7	6.6	13.3	"
3	St-Benoit (Abbé)	1	5.5	6.5	.80	8.5	8.0	28.5	"	6.5	7.0	13.5	"
4	St-Alexandre	14	6.3	7.0	.40	7.0	8.0	28.3	"	7.6	7.6	15.2	"
5	N.-D.-du-Portage	4	6.1	7.0	.40	6.2	8.0	27.3	"	7.0	6.6	13.6	"
6	St-Modeste	6	5.5	6.3	.50	5.8	8.5	26.1	"	6.2	6.2	12.4	Bien.
7	St-Germain	4	5.3	6.5	.55	6.3	8.0	26.1	"	7.3	6.9	14.2	Très bien
8	St-Eusèbe	3	4.0	6.5	.75	8.0	7.6	26.1	"	6.1	6.1	12.2	Bien
9	Ste-Hélène	10	6.0	5.8	.45	6.2	8.0	26.0	"	7.7	7.5	15.2	Très bien
10	Les Etroits-du-Lac-Long	2	5.5	4.0	1.00	8.0	8.0	25.5	Bien	5.0	5.0	10.0	Méd.
11	St-Antoine	9	5.0	5.4	.50	7.0	8.0	25.4	"	7.5	7.4	14.9	Très bien
12	Ste-Rose-de-Dég.	7	4.9	3.5	.60	9.0	8.0	25.4	"	6.0	6.0	12.0	Bien
13	St-Dav.-d'Escourt	3	5.3	3.3	.30	8.1	8.1	24.8	"	6.3	6.3	12.6	"
14	N.-D.-du-Lac	11	5.2	6.0	.85	7.5	6.0	24.7	"	5.5	5.6	11.1	"
15	St-Epiphane	11	4.9	5.5	.84	6.1	8.0	24.5	"	5.8	5.9	11.7	"
16	St-Ls-du-Ha!Ha!	9	5.0	5.5	.70	6.2	7.7	24.4	"	6.4	6.4	12.8	Très bien
17	St-Honoré	7	4.9	4.1	.75	6.6	8.0	23.6	"	6.0	6.0	12.0	Bien
18	St-Hubert	10	4.2	4.2	1.00	6.1	8.0	22.5	"	5.1	5.0	10.1	"
19	Rivière-Bleue	3	3.7	3.0	.75	7.4	8.0	22.1	"	4.8	4.8	9.6	Méd.
20	St-Eleuthère	7	4.0	3.3	.40	6.7	7.0	21.0	"	5.4	5.4	10.8	Bien

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT,
Insp. d'écoles.

M. A.-B. CHARBONNEAU.

MONTRÉAL, le 26 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

A la fin de l'année scolaire 1915-16, j'ai le devoir de vous faire un rapport général sur les écoles de mon district.

ÉCOLES

Les écoles de mon district —130 sous contrôle et 13 indépendantes— sont prises dans 4 comtés: l'Assomption, Montcalm, Joliette et Berthier; elles sont situées dans 24 paroisses et sous le contrôle de 28 commissions scolaires.

Toutes ces écoles ont été en activité l'année entière, à l'exception d'une seule: l'école No 1 du village de Saint-Emile, fermée à Pâques par le départ de l'institutrice.

MAISONS

En parcourant mon district, peut-être un des plus riches de la province, si j'ai trouvé de superbes maisons d'écoles, comme l'académie Saint-Guillaume de l'Ephiphanie ou celle de Saint-Louis-de-France, de Saint-Jacques-l'Achigan, par contre, j'ai visité plusieurs bâtisses qui laissaient à désirer.

Dans plusieurs paroisses, l'on n'a pas l'orgueil des belles maisons d'écoles; l'on voit de belles églises, de beaux presbytères, de beaux couvents, de belles maisons privées, même de belles granges et de belles dépendances, mais de pauvres petites écoles; et ce sont les paroisses les plus riches qui ont bien souvent les écoles le plus délabrées, le plus insalubres et le plus mal outillées. Il y a cependant de notables exceptions, et je suis heureux de pouvoir citer les belles écoles de Saint-Liguori, de Saint-Sulpice, de Lavaltrie, de Lachenaie et de Repentigny. L'on construit en ce moment dans cette dernière paroisse, une école modèle, en brique, qui sera l'ornement de ce village. D'autres paroisses, ont aussi des écoles assez convenables; plusieurs commissions scolaires m'ont promis des réparations et des écoles neuves, et je puis espérer, pour l'année prochaine, de grandes améliorations.

MOBILIER ET FOURNITURES SCOLAIRES.

L'outillage de l'école est une des choses le plus imcomprise et, par suite, le plus négligée. Il y a toute une mentalité à créer sous ce rapport. Nos cultivateurs comprennent bien la nécessité des bons instruments aratoires, mais ils ne s'imaginent pas que la maîtresse ait besoin de tout ce qu'il faut pour bien enseigner: de bons tableaux noirs, des cartes géographiques, des tableaux d'histoire, de leçons de choses et d'arithmétique, des globes terrestres, des bouliers-compteurs, etc. La plupart ignorent même ce dernier instrument sans lequel cependant il est bien difficile de donner à l'enfant *l'idée* du nombre.

Le mobilier, en général, dans les écoles de mon district, est assez bon; excepté 5 écoles, toutes les classes ont des pupitres et des sièges, simples ou doubles, perfectionnées et modernes, même ajustables à la taille des enfants. Quelques institutrices manquent de pupitres convenables et commodes. L'armoire-bibliothèque brille souvent par son absence et les archives de l'école en souffrent. Les globes terrestres sont rares et les bouliers-compteurs ne se voient que dans les externats des couvents. Quant aux tableaux d'histoire, de leçons de choses ou d'arithmétique, il ne faut pas en parler.

L'Enseignement Primaire est rarement relié et les tableaux noirs ne sont pas toujours assez grands.

En général les institutrices et les élèves ont les livres nécessaires; malheureusement l'uniformité n'existe pas même dans chaque paroisse. Je m'efforcerai de remédier à cet inconvénient.

TENUE DE L'ECOLE

Je suis heureux de pouvoir affirmer que, en général, l'éducation et l'instruction données dans les écoles de mon district sont très bonnes. Les enfants ont de l'aisance; on les a faits se débarrasser de cette gêne du passé qui les rendait gauches et muets.

Le résultat des examens a été généralement bon, bien satisfaisant même, je pourrais affirmer, à une exception près.

La discipline est bien moderne, c'est-à-dire paternelle ou maternelle comme on voudra; cela se voit facilement à l'attitude des élèves à l'égard de l'instituteur ou de l'institutrice.

Les méthodes d'enseignement sont bonnes; j'ai beaucoup insisté sur un enseignement raisonné, et tous mes examens ont été faits d'après ce principe.

L'enseignement de l'anglais est un peu négligé dans certaines paroisses; par contre, celui du dessin a pris une belle envolée. Je ne croyais pas que la méthode de monsieur le Directeur général du dessin donnerait d'aussi bons résultats.

Je me fais un devoir de mentionner l'initiative prise par Madame Ferdinand Leclerc, institutrice à l'école No 2 de Saint-Calixte-de-Kilkenny,en introduisant l'enseignement ménager dans la petite école rurale. Des petites filles de sept ou huit ans ont tricoté, reprisé, cousu, crocheté sous mes yeux. C'est un bel exemple; je puis assurer de plus que les autres matières n'en ont pas souffert puisque le résultat de l'examen a été excellent.

Sur la demande spéciale de MM. les commissaires du village de Saint-Jacques-de-l'Achigan, j'ai fait un examen par écrit à l'académie Saint-Louis-de-France depuis la 3e année jusqu'à la 8e année inclusivement, sur les matières suivantes: Algèbre, Géométrie,Arithmétique, Analyses logique et grammaticale, Orthographes française et anglaise, Rédactions française et anglaise, Histoire sainte, Histoire de France, Histoire d'Angleterre, Catéchisme, Histoire du Canada. Le résultat a été bon, très bon et excellent.

Je suis heureux de donner ce témoignage au dévoué Directeur de l'académie Saint-Louis-de-France.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Le personnel enseignant se répartit comme suit: 37 religieuses, 17 religieux, 2 instituteurs et 133 institutrices. Onze titulaires laïques n'avaient pas de diplômes; ces derniers avaient l'autorisation d'enseigner parce qu'ils ont promis de se présenter aux prochains examens du Bureau central des Examinateurs catholiques.

J'ai rencontré chez tous les titulaires beaucoup de dévouement; l'expérience manque à plusieurs institutrices parce que la plupart quittent l'enseignement au moment où elles ont un peu de métier. C'est un mal peu facile à guérir.

Les salaires dans mon district varient de $125 à $300. par année. Le petit tableau ci-dessous, indiquant le salaire moyen et la taxe scolaire par paroisse, est intéressant:

Municipalité.	Taxe par $100.	Salaire moyen
L'Ephiphanie, village	$.66	$300
Repentigny	.30	205
Rawdon	.25	159
Chertsey	2.25	215
Saint-Calixte	2.00	185
Saint-Lin	.20	180
Saint-Jacques, village	.60	266
Saint-Alexis	.37	186
Saint-Esprit	.25	221
Sainte-Julienne	.28	175
Saint-Emile	1.50	220
Saint-Roch	.35	150
Sainte-Marie-Salomé	.30	150
Lachenaie	.30	215
Saint-Jacques, paroisse	.25	162
L'Assomption, ville	.40	290
Saint-Liguori	.28	143
Mascouche	.27	229
Saint-Paul-de-Joliette	.19	132
L'Assomption, paroisse	.34	160
Ile-Bouchard	.50	180
L'Epiphanie, paroisse	.14	180
Lanoraie	.50	162
Lavaltrie	.27	175
Saint-Paul-l'Ermite	.30	158
Charlemagne	.65	200
Saint-Sulpice	1.00	200
Laurentides	.60	308

Détail à remarquer; ce sont les paroisses les plus pauvres et les plus taxées qui donnent les plus haut salaires. A noter également que, en dépit du Code, l'évaluation municipale n'est jamais la valeur réelle de la propriété. Sous ce rapport, les paroisses de Chertsey, de Saint-Calixte, de Saint-Emile et de l'Ile-Bouchard font exception, et cependant ce sont les paroisses dont le percentage est le plus élevé. Ce sont également les paroisses les plus pauvres de mon district. Je vous prie de leur aider en leur accordant la subvention allouée aux municipalités pauvres.

Je vous prie également de distribuer les cinq primes accordées aux commissions scolaires les plus zélées, de la façon suivante, par ordre de mérite: Repentigny, Chertsey, Saint-Emile, Saint-Liguori et Saint-Sulpice.

INSCRIPTION ET ASSIDUITÉ

L'inscription totale des élèves a été de 7417 et la présence moyenne, de 5775 soit un percentage de 77.86.

Les élèves dans les années du cours sont comme suit:

Années.	Elèves.	% de l'inscription
1ère	3049	41
2 "	1768	24
3 "	1388	19
4 "	755	10
5 "	229	3
6 "	163	2
7 "	49	.7
8 "	16	.3

L'âge des élèves fournit le tableau suivant.

Age.	Garçons.	Filles.
5 à 7	882	919
71 à 4	2357	2590
14 à 16	267	412

Ces petits tableaux prouvent que les enfants quittent l'école trop tôt et que 84% ne dépassent pas le programme de la 3ème année.

VISITES ET CONFÉRENCES

Vu ma nomination tardive en novembre dernier, je n'ai pu faire au complet les deux visites réglementaires; 30 écoles et 9 commissions scolaires ont eu le bénéfice de la double visite, mais sur la demande de votre prédécesseur, j'ai été heureux de donner, à celle du printemps, la conférence pédagogique aux institutrices et aux instituteurs de toutes les paroisses qui n'avaient pas été visitées à l'automne.

A cinq ou six exceptions près, tous les titulaires des écoles se sont fait un devoir d'assister à ces conférences que je me suis efforcé de rendre aussi utiles et aussi agréables que possible.

Je n'ai qu'à me féliciter de la manière dont j'ai été reçu partout. Beaucoup de commissaires m'ont accompagné et conduit aux écoles et

presque tous ont assisté à la petite séance que je faisais convoquer par M. le Secrétaire. J'en ai profité pour demander beaucoup d'améliorations qui, je crois, s'effectueront au cours de l'année.

La visite des livres des secrétaires m'a révélé quelques lacunes. Je crois que l'audition en est faite un peu à la légère en plusieurs paroisses. Ceci m'a suscité quelques ennuis.

J'ai fait annoncer ma visite par MM. les Curés, qui se sont empressés à me rendre ce service. Je n'ai qu'à me louer de leur concours; je les en remercie et je leur en suis reconnaissant. Plusieurs m'ont accompagné aux examens.

Classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Jacques No 1...	2	10.	10.	10.	9.5	10.	49.5	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	L'Epiphanie, vill..	2	10.	10.	10.	8.5	9.	47.5	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
3	Charlemagne.....	1	9.	9.	8.	9.	9.	44.	"	9.	9.	18.	Excellent.
4	Laurentides.....	2	7.2	8.5	8.	9.	9.5	42.2	"	9.5	8.	17.5	"
5	St-Lin.....	9	6.3	7.1	9.	9.2	9.2	40.8	"	9.4	9.1	18.5	"
6	Mascouche.....	9	7.6	8.	8.	9.	10.	42.6	"	8.5	8.1	16.6	"
7	St-Emile-de-Wexford.....	2	6.5	4.	10.	9.	9.	38.5	Très bien.	10.	10.	20.	"
8	Lachenaie.....	3	9.3	8.3	7.	8.7	9.	42.3	Excellent.	7.7	7.3	15.	Très bien.
9	St-Calixte-de-Kilkenny.....	6	8.2	8.2	9.	8.3	8.	41.7	"	8.	7.5	15.5	
10	Lavaltrie.....	4	9.	8.	8.	8.	8.	41.	"	8.	8.	16.	"
11	Repentigny.....	3	7.7	7.7	8.	9.	8.	40.4	"	8.	7.	15.	"
12	St-Sulpice.....	3	9.	9.	8.	8.	7.	41.	"	7.3	7.	14.3	"
13	St-Liguori.....	7.	9.4	8.4	8.	6.	9.	40.8	"	7.7	6.7	14.4	"
14	L'Assomption, ville.....	2	8.5	8.5	8.	6.	8.5	39.5	Très bien.	8.5	7.	15.5	"
15	Lanoraie.....	6	9.	8.2	8.	7.1	8.	40.3	Excellent.	7.5	6.1	13.6	"
16	St-Esprit.....	5	7.6	7.8	6.	8.6	8.	38.	Très bien.	8.4	7.4	15.8	"
17	St-Jacques, No 2..	6	7.8	8.7	7.	8.3	8.	39.8	"	7.1	6.5	13.6	"
18	Ste-Julienne.....	5	6.2	6.5	6.	7.2	6.	36.9	"	8.4	7.4	15.8	"
19	St-Roch.....	11	8.1	8.8	7.	6.4	8.	38.3	"	7.7	6.5	14.2	"
20	St-Alexis.....	6	7.	8.	6.	8.1	8.	37.1	"	8.3	6.8	15.1	"
21	L'Assomption, par	7	6.3	6.6	7.	7.	8.	34.9	"	8.4	7.6	16.	"
22	St-Paul-l'Eermite.	2	6.	6.5	5.	8.5	8.5	34.5	"	8.	8.	16.	"
23	Rawdon.....	4	7.	7.2	6.	7.	8.	35.2	"	7.5	7.5	15.	"
24	L'Epiphanie, par..	4	6.	7.5	6.	8.	8.	35.5	"	7.1	6.5	13.6	"
25	Ile-Bouchard.....	1	5.	4.	8.	8.	8.	34.	"	8.	7.	15.	"
26	Chertsey.....	5	4.8	4.6	9.	8.	8.	34.4	"	7.4	6.6	14.	"
27	Ste-Marie-Salomé.....	4	6.5	7.7	6.	7.	7.	34.2	"	6.5	6.5	13.	"
28	St-Paul-de-Joliette	9	6.4	6.5	4.	5.5	7.2	29.6	Bien.....	7.7	7.5	15.2	"

CONCLUSION

Me serait-il permis quelques remarques, en terminant ce rapport, à coup sûr bien incomplet; c'est que je ne suis pas de ceux "qui pour un coup d'essai, peuvent un coup de maître"; cependant j'oserai soumettre à votre considération les observations suivantes:

1o Si l'école rurale ne donne pas ce qu'elle doit et ce qu'elle peut donner, l'empêchement ne réside-t-il pas dans la mentalité des parents à l'égard de cette petite école? Or, prendre le moyen de changer cette mentalité en faisant faire par l'inspecteur d'écoles une conférence sur l'école aux parents et au public en général, ne serait-il pas opportun? J'ai parlé de ce projet à plusieurs curés et à plusieurs commissions scolaires; tous et toutes l'ont approuvé.

2o On prêche beaucoup le retour à la terre, et j'en suis; mais d'autres parts, l'on pousse l'enfant vers la ville en lui donnant une instruction essentiellement commerciale. Ne pourrait-on pas avoir un programme scolaire urbain et un programme scolaire rural? Ne pourrait-on pas imprégner tous nos livres scolaires et tout notre enseignement d'agriculture et développer par là même le goût de la culture chez l'enfant?

Voilà les deux remarques que j'ose faire. Vous me trouverez peut-être bien audacieux pour un benjamin de l'inspectorat. J'espère que vous me les pardonnerez parce qu'elles sont nées de la meilleure des intentions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-B. CHARBONNEAU,

Insp. d'écoles.

M. J.-M. COTÉ.

St-Georges, 12 juillet 1915.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour 1915-16.

Neuf écoles nouvelles ont été ouvertes au cours de la dernière année scolaire. Le nombre des écoles de mon district se trouve donc porté à 209, plus 5 écoles indépendantes.

Comme le travail d'inspection devient de plus en plus pénible, j'apprends avec plaisir que le comité catholique, à sa dernière réunion, a continué la délimitation des districts d'inspection commencée l'an dernier, et qu'un certain nombre d'écoles me sera enlevé pour former un nouveau district vers la partie sud des comtés de Dorchester et de Bellechasse.

Les traitements accordés aux institutrices de ma circonscription n'ont guère varié au cours de l'année scolaire écoulée. Les municipalités de St-Gédéon et St-Samuel ont généreusement maintenu leur minimum de salaire à $200. St-Honoré, St-Léon-de-Standon, St-Benjamin, Standon et St-Abdon pour suivre l'impulsion donnée par les municipalités voisines ont augmenté de $150 à $175. Par contre, les commissions scolaires de St-Ludger et de St-Martin, en voulant simuler l'économie ont diminué leur minimum de traitement; la première de $200 à $175, la seconde de $175 à $150.

Des six municipalités scolaires qui payaient l'an dernier un minimum de $150, il ne reste pour l'année scolaire expirée que St-Georges paroisse (Aubert-Gallion) et St-Martin avec ce minimum de traitement.

Malgré la diminution des subventions, il faut conclure que les commissaires d'écoles comprennent de mieux en mieux l'importance de rétribuer raisonnablement le personnel enseignant.

JARDINS SCOLAIRES

J'ai organisé et maintenu, au cours de l'automne dernier, cinquante-deux jardins scolaires qui, à deux exceptions, ont très bien réussi, et,

prouvé jusqu'à l'évidence que le jardin scolaire n'est que le complément de l'école rurale.

D'une manière générale, les élèves s'appliquent et s'intéressent, on ne peut plus, à la culture de leurs parcelles respectives. Comme des personnes de l'âge mûr peuvent le faire avec intérêt, les petits jardiniers le font avec plaisir, même avec émulation.

Lorsque l'inspecteur a terminé les examens des différentes matières du programme d'études, il n'est rien de plus intéressant, de plus amusant et de plus récréatif que la visite du jardin scolaire en présence des élèves-jardiniers en face de leurs parcelles.

Espérons, M. le Surintendant, que les jardins scolaires iront se développant de plus en plus dans notre province; alors il ne sera plus vrai de dire que nos écoles de la campagne forment des déclassés, que les élèves qui en sortent avec un diplôme commercial ou autre, ne veulent plus voir ni bêches, ni charrues, puisque avec l'enseignement des diverses matières du programme d'études, ils reçoivent encore, ou du moins, peuvent recevoir, grâce à l'établissement des jardins scolaires, des leçons pratiques d'agriculture et d'horticulture qui leur font aimer la terre et les empêchent de se désaffectionner des travaux des champs.

Je crois donc faire œuvre éminemment utile au pays en encourageant de tout mon pouvoir et en aidant de mes conseils l'établissement de petits jardins à l'école.

Les récompenses envoyées au personnel enseignant pour leurs petits élèves jardiniers, par le département de l'Agriculture ne sauraient trouver un plus judicieux emploi.

Les municipalités méritantes sont:

St-Samuel	$60.00
St-Léon-de-Standon	50.00
St-Evariste	40.00
St-Louis-de-Gonzague	35.00
St-Benoit-Labre	30.00

Je joins la classification des municipalités par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Côme, village..	1	9.5	10.	8.	8.5	10	46.	Excellent.	9.5	9.5	19.	Excellent
2	Courcelles.....	8	8.7	9.9	10.	8.9	10.	47.5	"	9.	8.4	17.4	"
3	St-Samuel.....	9	7.6	9.2	9.5	10.	10.	46.3	"	9.	8.4	17.4	"
4	St-Gédéon.....	8	9.2	10.	6.	9.	10.	44.2	"	8.8	9.	17.8	"
5	Ste-Germaine....	11	7.4	8.5	7.	9.2	9.	41.1	"	8.7	8.5	17.2	"
6	St-Sébastien.....	8	6.6	9.1	8.5	9.5	8.	41.7	"	8.5	8.5	17.	"
7	St-Georges, village	4	9.	9.	9.	9.2	8.	44.2	"	7.5	7.5	15.2	Très bien
8	Ste-Rose.....	8	8.8	9.3	9.	8.9	8.	44.	"	7.7	7.5	15.2	"
9	St-Odilon.....	9	8.5	8.3	8.	8.5	9.5	42.8	"	7.6	7.2	14.8	"
10	Ste-Aurélie.....	2	6.	9.	1.	9.	10.	35.	Très bien.	9.	8.2	17.2	Excellent.
11	St-Léon-de-Stand.	7	6.8	9.1	6.	8.5	9.	39.5	"	7.5	7.5	15.	Très bien
12	St-Benjamin.....	5	5.8	8.8	6.	8.5	8.5	37.6	"	7.7	7.7	15.4	"
13	St-Evariste.....	13	7.9	8.9	8.	8.5	9	42.3	Excellent.	7.3	6.3	13.6	"
14	St-Honoré.....	12	8.9	8.3	5.	8.	10.	40.2	"	7.3	7.1	14.4	"
15	St-Théophile.....	5	5.6	7.9	4.5	8.6	9.	35.6	Très bien.	7.9	7.7	15.6	"
16	St-Ls-de-Gonzag..	3	7.1	7.1	8.	8.5	8.	38.7	"	6.8	6.8	13.6	"
17	St-Ludger.....	11	7	7.7	8.	8.4	8.	39.1	"	6.9	6.4	13.3	"
18	St-Prosper.....	10	7.4	5.7	4.5	8.5	9.	35.1	"	7.8	7.	14.8	"
19	St-Benoit-Labre..	10	6.6	5.3	10.	8.5	8.2	38.6	"	6.9	6.1	13.	"
20	Lambton.....	15	6.8	7.4	7.5	8.5	9.	39.2	"	6.8	5.9	12.7	"
21	St-Zacharie.....	8	5.6	4.3	5.5	8.5	9.	32.9	"	7.5	7.4	14.9	"
22	St-Martin.....	11	8.8	8.5	4.	7.2	10.	38.5	"	6.4	5.8	12.2	"
23	St-Côme-Linière..	8	4.7	7.	3.5	8.6	5.	28.8	Bien.....	8.	7.3	15.3	"
24	Standon.....	2	5.	3.5	5.	8.5	5.	27.	"	7.5	8.2	15.7	"
25	Aubert-Gallion...	20	5.4	7.1	5.5	7.4	7.5	32.9	Très bien.	7.	6.1	13.1	"
26	St-Abdon.....	1	0.	8.	3.	9.	6.	26.	Bien.....	6.5	7.5	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. CÔTÉ,

Insp. d'écoles.

T.-F. CUDDIHY

MONTRÉAL, le 31 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport général annuel d'inspection.

Mon district a été constitué par les parties ouest et nord de l'ancien district d'inspection de M. l'inspecteur C.-J. Miller, qui succéda au regretté M. G.-W. McGown. Je reconnais avec plaisir qu'il a accompli sa rude tâche avec un zèle admirable et une grande compétence.

Ce district comprend 34 municipaliés avec 98 écoles. Depuis le 1er juillet de la présente année, les municipalités de St-Edouard, Villeray et de la paroisse St-Michel, ont été annexées à celle de la ville de Montréal.

J'ai été heureux de constater que les maîtres placés sous ma juridiction sont zélés dans l'accomplissement de leur mission et obtiennent des résultats fort satisfaisants.

Beaucoup d'écoles de mon district sont remarquables par le nombre considérable de professeurs qui font œuvre de véritables éducateurs tant sous le rapport des procédés que des méthodes employées. Il serait intéressant de signaler les études originales et méthodiques de plusieurs de ces maîtres; la pédagogie la plus moderne en tirerait un réel profit.

EXAMENS

Dans ma seconde visite, je fis dans toutes les écoles, un sérieux examen sur toutes les matières du programme d'études. Le but de cet examen fut de donner aux maîtres des idées nettes et un idéal élevé indiquant les points essentiels auxquels il faut s'attacher et les résultats raisonnables auxquels il convient de tendre dans l'enseignement de chaque spécialité. Ce fut également pour amener les maîtres à apprécier leur propre travail, à appliquer les principes d'appréciation scientifique des résultats acquis, à découvrir les difficultés que rencontre chaque élève et les moyens à prendre pour les surmonter, à faire toucher du doigt, à l'enfant, sa propre faiblesse et l'amener à produire les efforts

nécessaires qui le mettront à la place que lui assignent et son âge et ses capacités.

Presque toujours les professeurs furent satisfaits de mon mode d'examen, bien que, parfois, les résultats fussent inférieurs à ce qu'ils espéraient.

ECOLES MATERNELLES

Cette année, la Commission centrale de Montreal a ouvert dans mon district, son premier et véritable "Kindergarten". Quoiqu'elle ne soit que dans sa période d'essai, je suis heureux de vous dire, Monsieur le Surintendant, que l'école maternelle de la paroisse Ste-Anne de Montréal a déjà obtenu des résultats dignes d'une institution en exercice depuis plusieurs années. La construction est idéale: salles spacieuses, lumière abondante, excellente ventilation, berceaux charmants et riante salle à manger. Les religieuses et leurs auxiliaires laïques, en charge de cette école, sont animées d'un esprit tout apostolique et se dévouent sans compter au service de l'humanité dans ce qu'elle a de plus faible et de plus digne d'intérêt.

Je hasarderai cependant une timide remarque. J'ose espérer qu'aucun règlement inopportun ne viendra, même a un faible degré, assombrir la maîtresse qui se dévoue dans ces sortes d'institutions.

COURS D'ÉTÉ

Les éducateurs ont dépensé beaucoup de temps, d'énergie et de réflexion pour remédier au retard d'un trop grand nombre d'élèves de nos classes. Des expériences ont été faites, non sans quelque succès, pour atténuer ce mal. Cependant, un observateur sérieux, bien au fait de la situation actuelle, constatera que, malgré l'excellent travail qui a été réalisé, il y a, chaque année, dans un centre populeux comme Montréal, un trop grand nombre d'élèves retardataires qui ne peuvent pas être promus à des classes supérieures.

A raison de leur inaptitude intellectuelle, ou de leur santé débile, ou de leur répugnance pour les travaux de l'école, ces élèves ne peuvent suivre les classes où ils sont placés.

Chaque année, en juin, les principaux constatent que leur faiblesse manifeste, sur une ou deux matières, les mettent dans l'impossibilité

d'être promus à une classe plus élevée. Cette situation est regrettable à des titres divers.

La Commission de Montréal s'est émue de cette situation et a, cette année même, inauguré un mouvement qui pourra atténuer, dans une mesure appréciable, l'étendue du mal. Tous les élèves de ses écoles, qui ne sont pas promus, peuvent fréquenter les "Cours d'été" et combler ainsi les lacunes, causes de leur insuccès.

M. A.-C. Miller, pricipal de l'école Olier, est chargé de la direction de ces cours. C'est un maître remarquable, qui a parfaitement compris le travail qui lui est demandé et qui se donne avec enthousiasme à l'œuvre ingrate d'assurer, durant la chaude saison, le progrès d'élèves retardataires dont les compagnons ont pris la clef des champs.

ECRITURE

Dans mon district, j'ai constaté que, dans les écoles de garçons, l'on manque de méthode dans l'enseignement de l'écriture; aussi les résultats en sont-ils peu satisfaisants. Il y a cependant trois exceptions et je les indiquerai dans mon rapport sur chacune de ces écoles.

L'écriture a une telle importance, dans presque toutes les conditions, que son utilité pratique est suffisante pour lui donner dans chaque école une place de choix.

L'écriture d'un enfant est pour ses parents une preuve évidente de ses progrès. Une bonne écriture est un passeport dans le monde des affaires.

Si l'écriture a une telle importance, il convient que les maîtres s'efforcent d'obtenir les meilleurs résultats possibles en cette matière.

Les écoles de filles réalisent en la matière tout ce qui peut être raisonnablement désiré.

Le facteur le plus nécessaire, dans les écoles de garçons, est l'adoption d'une méthode d'écriture, puis, pour chaque professeur, l'enseignement exclusif, intelligent et persévérant de cette méthode. L'écriture dans tout travail scolaire devrait être strictement en harmonie avec la méthode adoptée. Le maître refuserait tout travail qui ne serait pas rédigé en une excellente écriture, que ce travail soit une solution raisonnée de problème, une dictée, une composition ou un devoir fait à la mai-

son. Les élèves acquerraient ainsi une excellente écriture et les écoles continueraient à affirmer leur souci constant du progrès et rétabliraient la réputation que les écoles de Montréal se sont acquises en 1893, à l'exposition universelle de Chicago, alors qu'elles furent reconnues être "the peer of the best in penmanship."

SURVEILLANCE DES COURS DE RÉCRÉATION.

La récréation doit être le complément de l'éducation et non son antithèse. Il en sera ainsi quand le maître y surveillera ses élèves comme il les surveille dans sa classe. On doit enseigner le jeu aux enfants. Dans un trop grand nombre de cours de récréation les enfants sont abandonnés à eux-mêmes et tout y est laissé à leur propre initiative.

Dieu veut que l'enfant prenne ses ébats; le jeu est une partie de son existence; il y a droit comme à la lumière du soleil et ne saurait en être privé. Si des jeux convenables ne lui sont pas ménagés dans la cour de récréation, il se livrera, loin de toute surveillance, a des jeux dangereux et parfois même dégradants. L'enfant doit être guidé, même dans ses jeux.

Or, Monsieur le Surintendant, je constate que les enfants, dans beaucoup d'écoles, ne sont pas suffisamment guidés, dirigés durant les récréations. L'enfant est plastique; en lui rien de fixe. Ses passions sont contenues ou dévergondées, son intelligence se développe ou s'atrophie, son âme s'éveille ou languit suivant l'habileté ou l'incurie des mains où Dieu l'a placé.

Durant les heures de classe, le maître tient la place des parents et en assume les devoirs à l'endroit de l'enfant.

Le principal Smith, dans son roman pédagogique, montre que l'unique moyen d'amener Dodd à l'amour de l'ordre, du devoir, du travail, est de l'induire à dépenser, dans la cour de récréation, son excédent d'énergie par l'exercice donné à ses muscles et à ses membres.

Beaucoup de maîtres doivent leurs succès, en classe, à leur entrain et à leurs succès dans la cour de l'école.

Dans beaucoup d'établissements scolaires, j'ai fait les recommandations suivantes: pas de jeux libres; tout jeu doit être surveillé et guidé par le maître; tous les élèves doivent jouer; les jeux choisis doivent convenir à tous; tous seront ainsi occupés d'une façon intéressante.

Le jeu, ainsi entendu, éloigne la "wall flower", empêche le groupement des esprits aigris et enclins au mal aussi bien que les conversations dangereuses. Il transforme le "bully" en un chef estimé et diminue la tendance à la dureté excessive dans les jeux divers.

Les jeux dirigés et guidés sont pleins d'entrain et les accidents, toujours possibles, réduits au strict minimum. Ils enseignent le contrôle de soi-même, la loyauté au jeu et développent l'aptitude pour les sports honnêtes et salutaires. L'enfant apprend à jouer "on the square", reconnait la nécessité des règles. Le jeu, ainsi compris, suggère une coopération intéressée et rend une bonne discipline, à la fois plus facile et plus effective. Le vice est plus facilement combattu et la vertu plus aisement cultivée dans une cour de récréation bien ordonnée que dans la classe la mieux disciplinée.

Dans mon district, les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 32,318 élèves et les écoles indépendantes par 2,101. La présence moyenne dans les premières a été de 27,989 élèves et dans les secondes de 1,951. Le total de l'inscription est de 34,419 avec présence moyenne de 29,940, ou de 87%.

Parmi ces enfants, il y en avait 27,580 de langue française et 6,839 de langue anglaise.

Ils sont classés comme suit:

1er année	14,852
2ème année	8,055
3éme année	5,094
4ème année	3,153
5ème année	1,498
6ème année	982
7ème année	496
8ème année	289
	34,419

	Sous contrôle.	Indépendantes
1er année	14,464	388
2e "	7,733	322
3e "	4,763	331
4e "	2,863	290
5e "	1,269	229
6e "	779	203
7e "	311	185
8e "	136	153
Totaux	32,318	2,101

AGE DES GARÇONS

	5 à 7	7 à 14	14 à 16	plus de 16.
Sous contrôle	2,956	11,592	1,104	120
Indépendantes	10	224	135	115
	2,966	11,816	1,239	235

AGE DES FILLES

	5 à 7	7 à 14	14 à 16	plus de 16
Sous contrôle	3,386	11,921	1,054	185
Indépendantes	168	857	461	131
	3,554	12,778	1,515	316

Le personnel enseignant dans les écoles sous contrôle est ainsi composé:

Religieux	260
Instituteurs laïques	114
Religieuses	364
Institutrices laïques	156
Total	894

Le personnel enseignant dans les écoles indépendantes est ainsi composé:

Religieux	14
Religieuses	177
Total	191

Il y a donc, dans mon district d'inspection:

Religieux	274
Instituteurs laïques	114
Religieuses	541
Institutrices laïques	156
Total	1,085

GRATIFICATION AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Les titulaires de classes dont les noms suivent, s'étant particulièrement distingués dans l'enseignement, ont droit à une gratification: J.-A. Langlois, T.-P. Courtney, J.-N. Robert, Auguste Martel, R.-J.-L. Cuddihy, D. Ahern, Annette Desilets, O. Guay, Melle Wilda LaRose, Melle Lumina Bastien, Melle M. Flynn, Melle Clara Vallée.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS

Parmi les municipalités qui méritent davantage, je crois devoir signaler:

St-Etienne	$ 60.00
St-Enfant-Jésus	50.00
Notre-Dame-de-Grâce	40.00
Ahuntsic	35.00
St-Denis	30.00

Voici la clasification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Cité de Montréal.	28	9.24	9.26	10.	10.	10.	48.5	Excellent	9.9	8.3	18.2	Excellent.
2	St-Léon-de-Westmount	2	9.5	10.	10.	9.	9.5	48.	"	9.8	9.	18.8	"
3	St-Etienne	4	9.	9.5	9.	10.	10.	47.5	"	10.	7.5	17.5	"
4	St-Enfants-Jésus	4	10.	10.	8.	9.	10.	47.	"	10.	8.2	18.2	"
5	St-Georges	2	10.	10.	8.	9.	10.	47.	"	10.	8.	18.	"
6	St-Viateur-d'Outremont	2	10.	10.	9.	8.	10.	47.	"	9.5	8.	17.5	"
7	Ste-Cécile	1	10.	10.	10.	7.	10.	47.	"	10.	6.	16.	Très bien.
8	Ste-Madeleine-d'Outremont	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	10.	7.	17.	Excellent.
9	Villeray	2	10.	9.	10.	7.	10.	46.	"	10.	7.5	17.5	"
10	Bordeaux	2	7.	9.	10.	10.	10.	46.	"	10.	6.2	16.2	"
11	N.-D.-de-Grâce	4	8.7	10.	8.	9.	10.	45.7	"	10.	7.	17.	"
12	St-Denis	2	10.	8.5	10.	7.	10.	45.5	"	10.	8.	18.	"
13	Ste-Clotilde	2	9.	8.5	10.	7.	10.	44.5	"	10.	6.5	16.5	"
14	St-Pierre-aux-Liens	2	7.	8.	10.	9.	10.	44.	"	10.	7.	17.	"
15	St-Michael's	2	10.	8.	8.	8.	10.	44.	"	8.	7.5	15.5	Très Bien
16	Ville St-Paul	2	10.	8.	7.	8.5	10.	43.5	"	10.	7.	17.	Excellent.
17	St-J-de-la-Croix	2	10.	9.	9.	5.	10.	43.	"	10.	7.5	17.5	"
18	St-Vinc-de-Paul	1	9.	9.	9.	6.	10.	43.	"	10.	7.	17.	"
19	Verdun	3	9.	9.1	7.	7.	10.	42.1	"	10.	8.6	18.6	"
20	Ahuntsic	2	6.	6.5	10.	9.	10.	41.5	"	10.	7.	17.	"
21	Youville	2	8.	8.	7.	8.5	10.	41.5	"	10.	7.	17.	"
22	St-Edouard	4	7.3	8.	7.5	8.5	10.	41.3	"	10.	8.2	18.2	"
23	St-Henri	6	6.8	7.7	8.	7.5	10.	40.	Très bien.	10.	7.8	17.8	"
24	St-Frs-de-Sales	4	8.	7.	7.2	6.5	10.	38.7	"	10.	7.2	17.2	"
25	Ste-Cunégonde	2	6.	7.5	8.	7.7	9.	38.2	"	10.	8.	18.	"
26	St-Elzéar	1	7.	8.	7.	6.	10.	38.	"	10.	7.5	17.5	"
27	Côte-des-Neiges	2	5.	7.	9.	7.	10.	38.	"	9.	7.	16.	Très bien.
28	Les Ecors	1	6.	6.	6.	9.	10.	37.	"	10.	7.	17.	Excellent.
29	Coteau-St-Pierre	1	5.	5.	10.	7.	10.	37.	"	10.	6.	16.	Très bien.
30	Côte-St-François	1	7.	7.	6.	6.	10.	36.	"	10.	7.	17.	Excellent.
31	Côte-St-Luc	1	3.	7.	10.	6.	10.	36.	"	10.	6.	16.	Très bien.
32	Pont-Viau	1	5.	6.	7.	7.	10.	35.	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
33	St-Pascal-Baylon	1	10.	9.	.....	5.5	10.	34.5	"	10.	6.	16.	Très bien.
34	La-Grande-Côte	1	5.	7.	6.	5.	10.	33.	"	9.	7.5	16.5	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

T.-F. CUDDIHY,

Insp. d'écoles.

M. M.-J. CUROT.

MONTRÉAL, 8 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon 24e rapport sur l'état et les progrès des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1915-16.

Ma circonscription comprend 40 municipalités, dont 13 dans le comté de Stanstead, 16 dans Compton, et 11 dans Frontenac.

28 municipalités sont sous le contrôle de commissaires catholiques, 11 sous celui de syndics catholiques, et une municipalité, celle du canton de Compton, est sous le contrôle de commissaires protestants.

Arrondissements dans le district	165
Arrondissements où il n'y a pas eu d'école sous contrôle	7
Ecoles sous contrôle en activité	165
" en activité mais fermées à la visite de l'automne	2
" en activité mais fermées à la visite du printemps	6
" indépendantes subventionnées	4
" visitées à l'automne	163
" visitées au printemps	159
" protestantes dans une municipalité	7
Cours primaires élémentaires	169
" " intermédiaires	30
" " supérieurs	11
Conférences pédagogiques données à la suite des visites de l'automne	42
Conférences sur l'agriculture à l'école primaire données à la suite des conférences pédagogiques	42

Constructions de maisons d'école en 1915:

Hereford	a dépensé,	école	No 6	$ 925
St-Herménégilde	"	"	1	2,707
"	"	"	5	1,298
Coaticook	"	"	1	6,000
"	"	"	2	4,000
Ville de Magog	"	"	1	53,500
Spaulding	"	"	4	670
"	"	"	5	645
St-Louis-de-Westbury	"	"	3	1,200

Dans les 5 dernières années on a fait une dépense totale de $205,893 pour constructions de maisons d'école:

En 1911	$ 40,617
" 1912	71,392
" 1913	12,450
" 1914	10,489
" 1915	70,945

		Aug.	Dim.
L'inscription totale des élèves a été de	8,650	491	
La présence moyenne de	6,252	222	
%	72.3		1.6
Elèves français	8,333	476	
" anglais	317	15	
" catholiques	8,527	496	
" protestants	123		5
" en 1re année	3,085	128	
" 2e "	2,045	14	
" 3e "	1,759	194	
" 4e "	1,126	105	
" 5e "	324	18	
" 6e "	192	20	
" 7e "	90	2	
" 8e "	29	10	
" français étudiant l'anglais	5,437	325	
" anglais étudiant le français	282		8

Sur 170 institutrices laïques d'engagées, 10 ont enseigné sans diplôme dont 2 sans l'autorisation requise: espérons que l'an prochain il n'y aura plus d'institutrice non brevetée dans tout le district.

Il y a cependant, cette année, un grand progrès sur ce point, car l'année dernière je comptais 26 institutrices sans diplôme.

Le traitement annuel maximum des institutrices laïques a été de $325, le traitement minimum de $130, et le traitement moyen de $213.71 ou de $17.81 par mois.

L'augmentation du traitement moyen en 1911 était d'un sou par jour, en 1912 de deux sous, en 1913 de 4½ sous, en 1914 de 3 sous, et en 1915 de 3 sous.

L'augmentation des traitements n'est pas suffisante, elle n'est pas en rapport avec le coût de la vie.

L'institutrice à $20 par mois doit dépendre d'autrui pour vivre convenablement, pour tenir son rang ou pour avoir un tant soit peu de prestige dans son arrondissement. Si elle est seule pour subvenir à tous ses besoins, elle est forcée de s'isoler, de faire maigre pitance, de vivre dans l'obscurité, et d'être constamment dans la gêne.

Noms des municipalités qui méritent une prime:

1.—Ville de Magog $60.00
2.—Canton de Compton 50.00
3.—Eaton 40.00
4.—St-Isidore-d'Auckland 35.00
5.—Ditton 30.00

Noms des institutrices qui méritent une gratification:

1.—Mlle Marie-Rivier Ducharme, Saint-Isidore d'Auckland;
2.—Mme Yvon Dostie, Sainte-Agnès-de-Ditchfield;
3.—Mlle Laura Lachance, Sainte-Cécile-de-Whitton;
4.—Mlle Ernestine Raymond, Clifton;
5.—Mme Bénoni Beaudin, Auckland;
6.—Mlle Blanche Giroux, canton de Compton;
7.— " Joséphine Jobin, N.-D.-des-Bois-de-Chesham;
8.— " Clorinde Beauchamp, Beebe-Plain;
9.— " Marie-Anne Courtemanche, Marstin-Sud;
10.— " Laurence Godbout, Eaton;
11.— " Marie-Rose Ledoux, L'Assomption-de-Waterville;
12.— " Albertine Dubé, Sainte-Suzanne-de-Boundary-Line;
13.— " Marie-Reine Laverdière, Hereford;
14.— " Laura Robert, Martinville;
15.— " Antonia Rhéaume, Sainte-Cécile-de-Whitton;
16.— " Hélène R. Choquette, North-Hatley;
17.— " Alma Lafontaine, Woburn;
18.—Mme J.-A. Veilleux, Spaulding;
19.—Mlle Elizabeth Lévesque, Saint-Herménégilde;
20.— " Mélanie Martel, Marstin-Sud.

Je comptais l'année dernière 45 jardins scolaires; j'en ai, cette année, 93 avec 1870 élèves-jardiniers.

Mlle Marie-Anne Courtemanche, institutrice à l'école No 1 de Marstin-Sud, a organisé un cercle d'élèves-jardiniers.

Voici la classification des municipalités scolaires:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Woburn	3	7.8	8.37	10.	8.3	10.	44.47	Excellent.	8.6	7.8	16.4	Excellent.
2	North Hartley	1	9.5	9.6	6.	9.	10.	44.1	"	8.5	8.1	16.6	"
3	Hereford	6	7.6	8.85	8.75	8.16	10.	43.36	"	8.98	7.85	16.83	"
4	Beebe-Plain	1	9.2	10.	4.75	9.	10.	42.95	"	8.85	8.25	17.1	"
5	St-Herménégilde	10	7.9	9.64	8.75	8.	10.	44.29	"	8.31	7.32	15.6	Très bien
6	East Angus	2	9.45	8.5	5.	8.25	10.	41.2	"	9.6	9.	18.6	Excellent
7	L'Assomption-de-Waterville	3	8.7	7.93	6.	9.	10.	41.63	"	9.3	8.1	17.4	"
8	Whitton	2	8.55	7.5	10.	8.5	10.	44.55	"	7.9	6.5	14.4	Très bien
9	Coaticook	3	8.9	9.23	6.	7.76	10.	41.89	"	9.	8.	17.	Excellent
10	Ste-Agnès-de-Ditchfield	5	7.4	8.	10	7.84	10.	4324	"	8.1	7.35	15.45	"
11	Village de Compt	1	7.	9.3	5.5	8.3	10.	40.1	Très bien.	9.7	8.8	18.5	"
12	St-Isidore-d'Auckl	2	9.6	8.1	5.	8.25	10.	40.95	Excellent.	9.25	8.35	17.6	"
13	Ditton	8	7.61	7.87	7.25	8.06	10	40.79	"	8.92	8.	16.92	"
14	Ville de Magog	3	8.9	8.7	6.	6.9	10.	40.5	"	9.2	8.	17.2	"
15	St-Louis-de-Westbury	4	7.52	8.02	6.	8.3	10.	39.84	Très bien.	9.	8.5	17.5	"
16	Auckland	4	8.12	7.82	7.5	7.72	10.	41.16	Excellent.	8.58	7.5	16.08	Très bien
17	Ville-de-Mégantic	3	8.77	8.17	7.	7.83	10.	41.77	"	8.3	7.	15.3	"
18	Ste-Suzanne-de-Boundary-Line	4	7.1	7.4	6.5	8.75	10.	39.75	Très bien.	8.32	8.18	16.5	Excellent
19	Marstin-Sud	5	6.38	6.44	10.	8.4	10.	41.22	Excellent.	7.48	7.22	14.7	Très bien
20	Stanstead	2	8.9	7.8	5.	8.25	10.	39.95	Très bien.	8.35	7.5	15.85	"
21	Eaton	4	7.85	7.85	6.25	8.4	10.	40.35	"	8.2	7.15	15.35	"
22	N.-D.-des-Bois-de-Chesham	7	7.2	7.	10.	7.6	10.	41.8	Excellent.	7.38	6.39	13.77	"
23	Clifton-Est	2	7.2	8.05	6.25	8.	10.	39.5	Très bien.	8.4	7.15	15.55	"
24	St-Martin-de-Martinville	4	7.2	6.85	6.25	8.2	10.	38.5	"	8.9	7.5	16.4	Excellent
25	Canton-de-Stanstead, diss	1	9.7	6.8	6.	9.	10.	41.5	Excellent.	7.1	6.	13.1	Très bien
26	Emberton	4	7.35	7.28	7.5	7.25	10.	39.38	Très bien.	8.1	7.	15.1	"
27	Barford	5	7.28	7.56	6.5	8.44	10.	39.78	"	7.92	6.68	14.6	"
28	Canton-de-Compton	9	5.42	6.	6.25	10.	10.	37.67	"	8.9	7.8	16.7	Excellent
29	Winslow-Nord	6	7.43	7.1	8.5	7.6	10.	40.63	Excellent.	7.17	6.5	13.67	Très bien
30	Clifton	7	7.83	7.	5.	7.78	10.	37.61	Très bien.	8.8	7.7	16.5	Excellent
31	Spaulding	5	7.9	5.56	10.	4.8	10.	38.26	"	7.92	7.6	15.52	Très bien
32	Ste-Cécile-de-Whitton	9	6.6	6.6	8.75	6.94	10.	38.89	"	7.75	7.	14.75	"
33	Ste-Catherine-de-Hatley	6	7.33	6.85	5.75	7.7	10.	37.63	"	8.01	6.13	14.14	"
34	Canton de Magog	4	7.3	57.75	6.	8.45	10.	37.5	"	7.675	6.375	14.05	"
35	Val-Racine	3	7.8	7.97	8.	7.	10.	40.77	Excellent.	5.4	4.55	9.95	Médiocre
36	Hampden	1	6.2	7.4	6.5	8.1	10.	38.2	Très bien.	8.3	4.2	12.5	Très bien
37	Winslow-Sud	5	7.36	6.1	6.5	5.14	10.	35.1	"	7.64	7.04	14.68	"
38	Barnston, diss	8	5.47	5.66	6.	8.62	10.	35.75	"	6.85	5.74	12.59	"
39	Dinville, diss	1	5.3	2.2	10.	6.6	8.	32.1	"	4.2	4.	8.2	Médiocre
40	Newport	2	6.95	6.25	4.5	5.6	10.	33.3	"	.....	.....	....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M.-J. CUROT,
Insp. d'écoles.

M. J.-Z. DUBEAU.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 26 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état des écoles des vingt municipalités scolaires de mon district d'inspection. Les municipalités de St-Alexandre, de St-André, de Ste-Hélène et de St Germain, en ont été détachées pour faire partie d'un nouveau district. En échange, on y a ajouté celle de St-Adalbert que je visitais par générosité, en attendant que la route entre St-Adalbert et St-Marcel, fût carrossable.

Mon district comprend maintenant une étendue d'environ seize lieues de large sur une profondeur de douze, plus un canton situé à la frontière, en arrière du district de monsieur L.-P. Goulet.

L'enseignement a été donné par 2 instituteurs, 23 religieuses et 149 institutrices laïques brevetées. Personne n'a enseigné sans diplôme.

L'école normale classico-ménagère de St-Pascal m'a fourni un contingent de jeunes institutrices. La plupart de ces demoiselles font honneur à leur Alma Mater.

Les écoles ont été fréquentées par 5612 élèves divisés comme suit:

MUNICIPALITÉS.	ANNÉES DES COURS.								Nombre d'élèves.
	Première.	Deuxième.	Troisième.	Quatrième.	Cinquième.	Sixième.	Septième.	Huitième.	
St-Pascal	112	112	112	79	75	52	12	.....	554
St-Pacôme	143	148	123	66	32	13	.....	.....	525
St-Pamphile	142	152	90	37	23	.....	.....	.....	444
St-Jean-Port-Joli	86	101	93	60	47	20	3	2	412
Ste-Perpétue	97	94	70	45	26	.....	.....	.....	332
Rivière-Ouelle	74	81	46	61	39	14	7	4	326
St-Aubert	62	82	63	45	36	9	9	5	311
N.-D. du Mont-Carmel	65	97	64	37	26	15	3	.....	307
Ste-Anne, village	69	72	55	37	26	21	16	2	298
Ste-Anne, paroisse	81	93	59	43	18	1	.....	.....	295
St-Louis (Kamouraska)	70	63	61	47	30	11	3	3	288
St-Roch-des-Aulnaies	59	67	69	31	20	9	4	.....	259
St-Philippe-de-Néri	40	42	43	38	21	9	4	.....	197
St-Damase	68	40	51	30	8	.....	.....	.....	197
St-Denis	37	46	36	44	17	12	.....	.....	192
Ste-Louise	49	41	39	33	6	7	.....	.....	175
St-Onésime	40	35	32	17	6	5	.....	.....	135
St-Adalbert	32	32	23	7	5	.....	.....	.....	99
Lac-Noir	20	13	7	2	1	.....	.....	.....	43
Totaux	1,434	1,474	1,182	775	469	201	61	16	5,612

La présence moyenne a été de 88%. J'espère que cette présence réduira un peu le nombre de répétitions des années du cours qui est beaucoup trop fort.

Dans le cours de l'année, 12 maisons d'écoles ont été construites ou reparées: 2 à la Rivière-Ouelle, 2 à St-Denis, 1 à Ste-Anne No 1, 1 à St-Pacôme, 1 à St-Aubert, 1 à St-Louis, 1 à St-Roch-des-Aulnaies, 1 à Ste-Louise et 1 à St-Damase.

Je vous prierai de distribuer les gratifications offertes aux municipalités les plus progressives, dans l'ordre suivant.

Rivière-Ouelle	$ 60.00
St-Pacôme	50.00
St-Denis	40.00
Ste-Anne No 1	35.00
St-Aubert	30.00

Dans le cours de l'automne, j'ai donné 18 conférences agricoles aux élèves et aux institutrices de mon district d'inspection. En voyant l'intérêt avec lequel on m'écoutait, j'étais convaincu que les abords de l'école changeraient complètement d'aspect. Malheureusement, la mesquinerie des commissions scolaires, qui négligent de clore les emplacements, a presque complètement paralysé mes efforts et ceux des institutrices. Je crois, M. le Surintendant, qu'il serait très opportun d'obliger les municipalités, même en leur retenant l'allocation, de choisir des emplacements d'écoles propres à la culture et de les entourer de clôtures convenables.

Voici la classification des municipalités scolaires de mon district:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Pascal	15	7.5	7.4	7.	5.5	10.	39.4	Très bien.	8.	8.	16.	Très bien.
2	St-Onésime	4	8.6	9.7	5.2	5.4	9.8	38.7	"	7.5	7.5	15	"
3	St-Pacôme	10	8.2	7.4	6.6	5.	9.8	37.	"	7.5	7.5	15	"
4	Rivière-Ouelle	8	8.3	9.2	4.6	5.1	9.8	37.	"	7.4	7.4	14.8	"
5	N.-D.-du-Mont-Carmel	9	7.6	7.7	10.	2.5	9.7	37.5	"	6.9	6.9	13.8	"

(Il est accordé 10 points pour chacun de suiets ci-dessous)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Se rapportant à la municipalité.								Se rapportant à l'école.			
		Nombre d'écoles en activité.	Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservé sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
6	Ste-Anne No 2, village	2	8.5	9.5	3.2	5.3	10.	36.5	"	7.3	7.3	14.6	"
7	St-Pamphile	10	6.6	8.2	7.5	5.9	9.6	37.8	"	6.3	6.3	12.6	"
8	St-Aubert	8	7.7	8.1	5.8	5.2	8.0	34.8	"	7.7	7.7	15.4	"
9	St-Damase	6	7.5	8.8	5.4	5.	9.7	36.4	"	6.6	6.6	13.2	"
10	Ste-Anne No 1, paroisse	10	7.9	9.	4.9	5.6	9.8	37.2	"	5.9	5.9	11.8	Bien.
11	St-Bruno	8	6.4	7.	7.3	5.	9.8	35.5	"	6.	6.	12.	"
12	St-J.-Port-Joli	13	7.8	7.3	3.4	5.2	10.	33.7	"	6.8	6.8	13.6	Très bien.
13	St-Phil.-de-Néri	4	6.1	8.8	3.1	2.5	9.8	30.3	"	7.3	7.3	14.6	"
14	St-Louis, Kam	8	6.2	6.1	5.	3.	10.	30.3	"	7.3	7.3	14.6	"
15	St-Denis	5	8.2	7.	3.	2.9	10.	31.1	"	6.8	6.8	13.6	"
16	St-Roch-des-Aulnaies	7	6.6	7.	3.5	5.3	9.9	32.3	"	6.	6.	12.	Bien.
17	Ste-Perpétue	9	3.9	5.3	6.5	6.	10.	31.7	"	6.	6.	12.	"
18	Ste-Louise	7	5.8	5.4	4.	2.6	9.3	27.1	Bien.	6.3	6.3	12.6	Très bien.
19	St-Adalbert	3	1.5	2.5	5.5	5.4	10.	24.9	Médiocre.	5.4	5.4	10.8	Bien.
20	Lac-Noir (Tourville)	1	2.5	2.	6.1	5.	9.	24.6	"	3.	3.	6.	Mal.

Avant de terminer ce rapport, M. le Surintendant, je me permettrai d'exprimer à l'honorable Boucher de la Bruère, des sentiments de la plus vive gratitude pour la bienveillance avec laquelle il a traité les inspecteurs d'écoles. Bien que le grand âge l'ait forcé à quitter une position qu'il occupait avec distinction, j'espère que la Providence le conservera encore longtemps pour le bonheur et la joie de sa famille.

Si je ne craignais d'être indiscret, M. le Surintendant, je me permettrais aussi d'exprimer des sentiments de reconnaissance à l'honorable Premier Ministre pour avoir choisi, comme successeur de M. Boucher de la Bruère, un homme que les éducateurs considéraient comme un ami et un protecteur.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. DUBEAU,

Insp. d'écoles.

M. A.-M. FILTEAU

St-Jean, Ile-d'Orléans, 18 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1915-16.

Tout d'abord je tiens à saluer votre arrivée à la surintendance de l'Instruction publique. Les voix les plus autorisées de notre province se sont unies pour vous offrir des félicitations à cette occasion et rendre hommage à votre prédécesseur, M. le Commandeur de La Bruère; je tiens néanmoins à ajouter un témoignage personnel de félicitations, si humble soit-il, et à vous assurer de tout mon dévouement et de toute ma soumission dans l'exercice de mes fonctions.

Le dernier remaniement des districts du haut de la province a considérablement réduit le nombre d'écoles de ma circonscription; mais la colonisation y est rapide et, dès l'automne, plusieurs nouvelles écoles ouvriront leurs portes aux nombreux enfants des colons qui réclament leur part de la lumière intellectuelle; je prévois en outre la construction, très prochaine, de treize maisons d'école, et dans cinq ans ce district sera peut-être plus populeux qu'avant la redistribution de l'an dernier.

16% du personnel enseignant laïque est breveté d'une école normale; le percentage est encore faible mais il grandit chaque année.

La moyenne des salaires est de $238.

2 institutrices seulement reçoivent	$150.
1 institutrice reçoit	170.
6 institutrices reçoivent	175.
3 institutrices reçoivent	180.

toutes les autres ont $200 et davantage.

Plusieurs municipalités ont encore la mauvaise habitude d'imposer un taux de taxe spécial à chaque arrondissement; les salaires peu élevés et la perte de gratifications spéciales sont généralement la conséquence

de cette habitude qui fait de chaque arrondissement une petite municipalité. Je continuerai de travailler à amener toutes les municipalités à n'avoir qu'une taxe uniforme comme une série uniforme de livres autorisés et j'espère qu'avec le temps les commissaires d'écoles se conformeront entièrement à la direction de votre département sur ces deux points.

Le 16 mars dernier, le gouvernement a sanctionné une loi constituant en corporation l'Association d'assurance mutuelle des paroisses et des maisons d'éducation et de charité de la vallée de l'Ottawa, dans la province de Québec.

Le vœu imprimé dans mon rapport de l'an dernier se trouve donc réalisé et les commissaires pourront maintenant assurer leurs maisons d'école à des taux très bas.

L'agriculture s'enseigne d'une façon toujours plus pratique; cinq ou six expositions scolaires agricoles seront tenues à l'automne.

Au cours de ma dernière visite, dans toutes les écoles, j'ai demandé aux élèves de chanter un couplet de notre hymne national; il s'est trouvé qu'en certains endroits personne n'a pu chanter; alors le congé habituel a été remis jusqu'au jour où l'on aura fait preuve de plus de patriotisme. J'ai de sérieuses raisons de croire qu'en septembre, partout les élèves chanteront avec entrain "O Canada", et j'espère que les commissaires prendront la bonne habitude de faire hisser sur la maison d'école le drapeau national.

Les gratifications aux municipalités ont été méritées comme suit:

Templeton-Est	$ 60.00
St-François-Régis	50.00
N.-D.-de-Laus	40.00
Lochaber et Gore	35.00
Mulgrave et Derry	30.00

Ces municipalités se sont appliquées à améliorer leurs écoles à tous les points de vue.

J'inclus le tableau de classification des municipalités et j'ai confiance que ce rapport, joint à ceux déjà transmis, vous fera bien connaître l'état des écoles que j'ai à visiter.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Buckingham, vill.	2	9.	10.	8.	8.	10.	45.	Excellent.	9.	8.	17.	Excellent
2	Mont-Laurier....	2	9.	10.	8.	8.	10.	45.	"	9.	8.	17.	"
3	N.-D.-des-Neiges.	2	9.5	9.5	7.5	7.5	10.	44.	"	9.	8.5	17.5	"
4	Papineauville....	2	9.	10.	8.	8.	9.	44.	"	8.5	7.	15.5	Très bien
5	L'Ange-Gardien..	3	9.7	9.3	7.4	7.4	10.	43.8	"	8.	6.3	14.3	"
6	Templeton-Nord..	5	8.	9.6	8.3	8.5	9.2	43.6	"	6.8	5.9	12.7	"
7	Montebello.....	2.	10.	9.5	7.5	7.5	9.	43.5	"	9.	8.	17.	Excellent
8	Templeton-Est...	7	7.9	8.7	8.6	8.6	9.7	43.5	"	7.4	6.6	14.	Très bien
9	N.-D.-de-la-Garde	3	8.	10.	7.9	7.9	9.3	43.1	"	8.	7.	15.	"
10	Buckingham-Est..	2	9.	9.	7.	7.	10.	42.	"	8.5	7.	15.5	"
11	N.-D. de-B.-S.-de-Montebello....	4	7.5	8.3	8.5	8.5	9.	41.8	"	8.5	7.	15.5	"
12	St-Sixte.....	3	8.	10.	6.9	6.9	9.3	41.1	"	8.7	8.3	17.	Excellent
13	Plaisance.....	2	9.	9.	6.5	6.5	10.	41.	"	8.	8.	16.	Très bien
14	Barrette.....	1	9.	9.	6.5	6.5	10.	41.	"	7.	7.	â4.	"
15	Campbell.....	3	9.	9.	6.3	6.3	10.	40.6	"	9.	8.	17.	Excellent
16	Lachaber et Gore.	6	8.	8.5	7.	7.	9.3	39.8	Très bien.	7.	5.6	12.6	Très bien
17	N.-D.-de-Laus...	4	7.3	8.2	7.	7.	10.	39.5	"	8.	7.	15.	"
18	Robertson et Pope	5	8.8	9.	6.2	6.2	8.5	38.7	"	8.2	7.2	15.4	"
19	N-D.-de-la-Salette	5	8.2	7.8	6.2	6.2	10.	38.4	"	7.2	6.	13.2	"
20	Kiamika.....	4	7.8	8.7	6.3	6.2	9.3	38.3	"	7.5	6.3	13.8	"
21	Buckingham cant.	7	8.6	8.4	6.	6.	9.3	38.3	"	7.1	6.	13.1	"
22	Ste-Ang.-de-Papineauville.....	5	7.6	9.	6.1	6.1	8.	36.8	"	7.2	6.2	13.4	"
23	St-André-Avellin..	9.	7.	8.1	6.2	6.2	8.7	36.2	"	7.6	6.8	14.4	"
24	Cantons-Unis....	7	6.4	8.	6.1	6.	9.7	36.2	"	7.4	7.	14.4	"
25	St-Frs-Régis.....	2	6.5	8.	6.2	6.2	9.	35.9	"	7.5	6.5	14.	"
26	Mulgrave et Derry	2	7.5	7.	5.6	5.6	10.	35.7	"	7.5	6.5	14.	"
27	St-Casimir-de-R pon.....	6	7.3	7.7	6.	6.	8.	35.	"	7.1	5.8	12.9	"
28	Montpellier.....	2	7.	7.5	5.	5.	10.	34.5	"	7.	6.	13.	"
29	St-Malachie.....	3	6.	6.3	6.8	6.8	8.	33.9	"	6.3	6.3	12.6	"
30	N.-D.-de-Pont-main.....	5	6.4	5.2	6.8	5.7	9.6	33.7	"	7.2	6.4	13.6	"
31	Lac-Escréar.....	1	6.	6.	4.	4.	10.	30.	Bien.....	7.	7.	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-M. FILTEAU,

Insp. d'écoles.

M. L.-M. FILTEAU.

NEUVILLE, 28 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1915-1916.

Mon district renferme 29 municipalités, 80 écoles sous contrôle et 3 écoles indépendantes, savoir:

1 académie, 8 écoles modèles et 74 écoles élémentaires.

Le personnel enseignant se compose de:

7	instituteurs	religieux,				
18	institutrices	religieuses,	sous contrôle,			
26	"	"	indépendantes,			
30	"	laïques	avec diplôme	élémentaire	du	B. C.
7	"	"	"	"	"	d'E. N.
23	"	"	"	"	modèle	du B. C.
5	"	"	"	"	"	d'E. N.
2	"	"	"	"	académique	du B. C.
5	"	"	sans	"	avec permis	du Surintendant.
12	"	"	"	"	sans "	" "

3870 élèves ont fréquenté l'école, ils étaient classifiés dans l'ordre suivant:

1ère année, 1482; 2ème, 1006; 3ème, 834; 4ème, 427; 5ème, 95; 6ème, 22; 7ème, 3; 8ème, 1.

La présence moyenne a été de 71% dans les écoles sous contrôle et 91% dans les écoles indépendantes. Mon district se trouvant compris presque totalement dans une région de colonisation, les enfants sont quelquefois passablement éloignés de l'école et ne peuvent s'y rendre en hiver à cause des mauvais chemins; les parents les gardent aussi pour se faire aider dans les semailles et les récoltes, cela joint à la grippe et la coqueluche qui ne les ont pas épargnés cette année, explique le faible pourcentage de la présence moyenne.

Cinq maisons d'écoles ont été construites durant l'année à Saint-Placide-de-Béarn, Privat, Parent, Rivière-Croche et Amos, toutes acceptées sur conditions, moins la dernière qui n'a été que tolérée; l'école du village de Sainte-Placide-de-Béarn a aussi été réparée et acceptée.

Les écoles de Landrienne, Royal-Roussillon et La Sarre se tiennent dans des maisons privées en attendant que le site de l'église soit fixé et que l'on trouve un endroit convenable pour bâtir les maisons d'écoles.

Les commissions scolaires de mon district s'efforcent d'obtenir toutes les primes pour le minimum de traitement.

Vingt institutrices reçoivent un traitement de $150. à $200.; 67 de $200 à $300; 21 de $300 à $400. et une de $400. Ce qui donne comme traitement moyen $235.50. Plusieurs secrétaires m'ont affirmé que le jour où le gouvernement donnerait une prime pour un traitement de $300. leurs institutrices en bénéficieraient immédiatement.

Les jardins scolaires ne font pas merveille au Témiscamingue-Abitibi, les parents trouvent que leurs enfants font assez de culture pratique à domicile et ils n'apprécient pas les travaux horticoles à l'école. Quelques institutrices de bonne volonté ont cependant très bien réussi.

Les résultats obtenus en dessin ne sont pas très bon non plus, le malheur est que les institutrices d'expérience sont rares. Celles qui ont enseigné de

1	à	3	ans	sont	au	nombre	de	32
3	à	5	"	"	"	"	"	25
5	à	10	"	"	"	"	"	16
10	à	15	"	"	"	"	"	2
15	à	20	"	"	"	"	"	4
20	à	25	"	"	"	"	"	3
25	à	30	"	"	"	"	"	1
30	à	35	"	"	"	"	"	1

20 seulement ont enseigné plus de 5 ans.

La plupart des institutrices diplômées viennent du bas de la province, le Bureau Central de Ville-Marie étant loin de suffire aux besoins de la région. Le remède serait la création d'une école normale: après Sherbrooke et Mont-Laurier, Haileybury sera le seul diocèse à en être dépourvu et ce n'est pourtant pas celui qui en souffre le moins.

J'avais pensé à organiser un congrès de commissaires, mais la réunion complète des délégués est assez difficile à cause des distances de 200 à 300 milles qui séparent le Témiscamingue de Pontiac et de l'Abitibi, et les communications sont très difficiles.

Je vous recommande les municipalités suivantes comme étant les plus méritantes pour les primes d'encouragement:

Saint-Placide-de-Béarn	$ 60.00
Rivière-Croche	50.00
Amos	40.00
Fort-Coulonge	35.00
Privat	30.00

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	N.-D. des Quinze.	2	8.	9.	10.	10.	10.	47.	Excellent.	8.5	8.	16.5	Excellent.
2	St-Edouard-de-Fabre	5	7.4	8.4	10.	10.	10.	45.8	"	6.8	7.	13.8	Très bien.
3	St-Placide-de-Béarn	3	9.3	7.	9.	10.	10.	45.3	"	7.3	7.6	14.9	"
4	Mansfield et Pontefract	4	8.2	7.	10.	10.	10.	45.2	"	7.5	7.	14.5	"
5	La-Tuque	2	8.5	10.	10.	8.	8.	44.5	"	9.5	10.	19.5	Excellent.
6	Ile-aux-Allumettes	10	6.8	7.6	10.	10.	10.	44.4	"	8.	7.7	15.7	Très bien.
7	Nedelec	3	7.6	6.6	10.	10.	10.	44.2	"	9.	7.6	16.6	Excellent.
8	Privat	1	10.	8.	8.	8.	10.	44.	"	7.	8.	15.	Très bien.
9	Duhamel-Ouest	3	7.	7.	10.	10.	10.	44.	"	8.6	9.	17.6	Excellent.
10	St-Eugène-de-Guigues	2	7.5	8.5	8.	10.	10.	44.	"	6.5	7.5	14.	Très bien.
11	Parent	1	9.	9.	7.	9.	10.	44.	"	6.	5.	11.	Bien.
12	Ville-Marie	1	8.	9.	6.	10.	10.	43.	"	10.	9.	19.	Excellent.
13	Amos	1	7.	9.	8.	9.	10.	43.	"	8.	7.	15.	Très bien.
14	Laverlochère et Baby	3	6.6	8.3	8.	9.	10.	41.9	"	7.3	7.3	14.6	"
15	Chichester	5	5.6	6.8	9.	10.	10.	41.4	"	7.	7.2	14.2	"
16	St-Bruno de Guigues	6	7.3	8.6	5.	10.	10.	40.9	"	9.2	8.6	17.8	Excellent.
17	Fort-Coulonge	1	5.	6.	9.	10.	10.	40.	"	10.	10.	20.	"
18	Rivière-Croche	1	8.	6.	6.	10.	10.	40.	"	9.	8.	17.	"
19	Lalement	2	7.5	7.	7.	8.	10.	39.5	Très bien.	7.	6.5	13.5	Très bien.
20	Lorrainville	6	6.6	6.8	6.	9.8	10.	39.2	"	7.8	7.	14.8	"
21	Sheen	2	7.5	6.5	10.	10.	5.	39.	"	8.	7.5	15.5	"
22	Ile-du-Calumet	7	7.1	6.1	10.	9.7	5.	37.9	"	7.7	7.1	14.8	"
23	Mont-Carmel	2	6.5	5.	7.	9.	10.	37.5	"	7.5	8.	15.5	"
24	Aberdeen	1	6.	8.	9.	10.	2.	35.	"	9.	6.	15.	"
25	Landrienne	1	5.	5.	5.	8.	10.	33.	"	10.	10.	20.	Excellent.
26	Nord-Témiscamingue	1	2.	3.	7.	10.	10.	32.	"	6.	5.	11.	Bien.
27	Waltham	2	5.	5.	8.	10.	....	28.	Bien.....	7.	7.	14.	Très bien.
28	La Sarre	1	s'org	anise						3.	5.	8.	Médiocre.
29	Royal-Roussillon	1	s'org	anise									

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-M. FILTEAU,

Insp. d'écoles.

M. J.-A.-M. FREDERIC.

SAINT-JEAN, P. Q., 14 août 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année 1915-16.

Les écoles sous contrôle de mon district ont été fréquentées par 5701 élèves. La présence moyenne des élèves a été de 76%.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Sur 190 instituteurs et institutrices, il y a 10 religieux, 23 religieuses et 147 laïques. Trois écoles sont sous la direction d'instituteurs laïques: l'Académie de St-Jean, l'école modèle de Lacolle et l'école modèle de St-Cyprien. Un des professeur de l'académie de St-Jean M. J.-C. Mercier a été élevé au poste de professeur à l'Ecole normale de Nicolet.

Parmi ces 180 instituteurs et institutrices laïques, 10 ont leur diplôme académique; 60 ont leur diplôme modèle; 109 ont leur diplôme élémentaire, et 1 institutrice qui n'est pas diplômée.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement est généralement bien donné, excepté, naturellement, chez quelques débutantes à qui il faut de l'aide et de l'encouragement. La matière qui est généralement la moins comprise des élèves, c'est l'arithmétique. Je me propose donc de toucher ce point lors de mes conférences pédagogiques.

DESSIN

Les institutrices mettent beaucoup de zèle dans l'enseignement de cette matière; mais malheureusement, plusieurs d'entre elles n'ont pas été formées pour cet enseignement. Quelques-unes encore font usage de papier qui ne convient pas à ce sujet. Je n'ai donc pu, monsieur le Surintendant, vous envoyer des copies de dessin de toutes les écoles de mon district.

Je vous demanderais, monsieur le Surintendant, d'accorder le titre d'école modèle à l'école numéro 1 de St-Rémi, dirigée par les Clercs St-Viateur, ainsi qu'à l'école numéro 1 de St-Jacques-de-Clarenceville, dirigée par les révérendes sœurs St-Joseph.

Les municipalités ayant mérité la prime d'encouragement sont:

Sainte-Sabine	$ 60.00
Saint-Michel-Archange	50.00
Saint-Luc	40.00
La Ville de Saint-Jean	35.00
Sainte-Brigide	30.00

Je vous recommande, comme municipalités pauvres: Sainte-Sabine, comté d'Iberville, et Saint-Jacques-de-Clarenceville, dans le comté de Missisquoi.

Les gratifications de $20.00 ont été méritées par messieurs A.-J. Beaulieu, L. E. Roberge, J.-A. Bélanger; mesdemoiselles Alma Boudreau, Ida Millette, Sabine Bourdeau, Marguerite Gagnon, Elizabeth Denault, Marie-Anne Dozois, Valentine Tremblay, Mercédès Grégoire, Maria Fournier, Elvina Landry, Evélina Senécal, Blanche Carreau, Irène Manny, Léona Larocque, Blondine Tremblay et Edna Lareau.

Voici, par ordre de mérite, la classification des municipalités scolaire de mon district d'inspection:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Sujets se rapportant à la municipalité.								Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
		Nombre d'écoles en activité.	Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	La ville St-Jean...	3	9.	9.8	10.	9.7	10.	48.5	Excellent.		9.3	8.	17.3	Excellent.
2	Sainte-Sabine....	2	10.	9.3	10.	7.7	10.	47.	"		8.5	7.8	16.3	"
3	Saint-Rémi.....	8	9.6	9.3	8.	8.3	10.	45.2	"		8.5	7.8	16.3	"
4	Iberville.....	2	9.	9.	7.5	8.5	10.	44.	"		9.3	8.5	17.8	"
5	Lacolle.....	11	7.1	7.1	10.	8.9	10.	43.1	"		7.9	6.9	14.8	Très bien.
6	St-Grégoire-le-Gr.	11	7.5	8.1	10.	8.1	8.6	42.3	"		8.3	7.6	15.9	"
7	St-Paul-Ile-aux-Noix.....	3	8.2	8.2	9.	9.3	9.	43.7	"		8.2	7.8	16.	Excellent.
8	St-Jacques-de-Clarenceville...	1	10.	10.	8.	4.3	10.	42.3	"		9.	9.	18.	"
9	St-Edouard.....	6	7.7	8.	9.4	7.7	9.	41.8	"		7.8	6.7	14.5	Très bien.
10	St-Cyprien.....	8	7.6	7.4	8.	8.5	10.	41.5	"		8.4	7.6	16.	Excellent.
11	St-Valentin.....	3	7.	7.8	7.5	9.3	10.	41.6	"		7.8	7.8	15.6	Très bien.
12	Sabrevois.....	5	6.8	7.8	10.	7.7	8.8	41.1	"		8.	7.7	15.7	"
13	St-Jean, paroisse..	6	7.7	8.	7.5	8.8	9.2	41.2	"		8.	7.	15.	"
14	St-Alexandre.....	8	7.1	7.6	9.5	7.9	9.1	41.2	"		8.1	7.9	16.	Excellent.
15	St-George-d'Henryville.....	7	7.	6.8	9.	8.1	10.	40.9	"		7.5	6.4	13.9	Très bien.
16	Sainte-Brigide....	12	7.6	7.8	10.	7.2	8.2	40.8	"		6.9	5.6	12.5	"
17	Saint-Blaise.....	6	7.8	7.8	7.1	8.9	9.	40.6	"		7.7	7.6	15.3	"
18	St-Luc.....	6	7.8	8.5	7.5	8.4	7.8	40.	"		7.9	7.8	15.7	"
19	Lacadie.....	7	8.3	8.4	5.8	7.8	9.	39.3	Très bien.		7.9	8.3	16.2	Excellent.
20	St-Sébastien....	6	6.2	7.8	7.	8.5	9.	38.5	"		8.8	8.6	17.4	"
21	Sherrington.....	8	6.1	6.3	10.	7.6	7.8	37.8	"		8.1	7.4	16.5	"
22	St-Jacques-le-Mineur.....	6	5.7	6.8	8.	7.5	9.2	37.2	"		8.6	8.4	17.	"
23	St-Athanase..	6	6.8	7.6	.....	7.9	7.	29.3	"		7.6	7.2	14.8	Très bien.
24	St-Michel-Archa..	6	6.4	7.5	7.	7.6	7.4	35.9	"		8.	7.	15.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A.-M. FRÉDÉRIC,
Insp. d'écoles.

M. J.-E. GENEST-LABARRE.

VICTORIAVILLE, le 1er août 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1915-16.

174 écoles sous contrôle et 6 écoles indépendantes ont été en activité cette année dans mon district d'inspection. Les 174 écoles sous contrôle contiennent 289 classes ou départements.

Les écoles sous contrôle sont réparties comme suit:

Académies de garçons	3	
Académies de filles	4	
		7
Ecoles modèles de garçons	5	
Ecoles modèles de filles	3	
Ecoles modèles mixtes	7	
		15
Ecoles élémentaires de garçons	1	
Ecoles élémentaires mixtes	151	
		152
Total		174

Les écoles indépendantes comprennent 2 académies de filles, 2 écoles modèles de filles et 2 écoles élémentaires mixtes.

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 9,709 élèves et les écoles indépendantes par 853.

La présence moyenne des élèves a été de 7,373 ou 75.9 pour cent dans les écoles sous contrôle et de 761 ou 89.2 pour cent dans les écoles indépendantes.

Les écoles sous contrôle ont été dirigées par 60 instituteurs religieux, 1 instituteur laïque, 69 institutrices religieuses et 171 institutrices laïques, soit un total de 301 professeurs.

Les écoles indépendantes ont été dirigées par 43 institutrices religieuses et 2 institutrices laïques.

Relativement à leurs diplômes, les institutrices laïques se classent comme suit:

Institutrices porteurs d'un diplôme d'école normale	20
Institutrices porteurs d'un diplôme obtenu du Bureau central	135
Institutrices porteurs d'un diplôme obtenu des anciens bureaux	13
Institutrices non diplômées	3
Total	171

Les chiffres précédents comparés avec ceux de l'année dernière accusent une augmentation de 2 dans le nombre d'écoles sous contrôle, de 11 dans le nombre de classes, de 282 dans le nombre d'élèves et de 11 dans le nombre de professeurs.

Le salaire moyen des institutrices laïques a été comme suit dans les diverses municipalités:

Lennoxville	$300.00
Ascot	264.40
Ascot, diss	230.00
Sherbrooke	225.00
Orford	225.00
Canton de Windsor	207.50
Melbourne & Brompton Gore	206.66
Asbestos	203.57
Ascot-Corner	201.66
Saint-François-Xavier-de-Brompton	200.00
Cleveland	200.00
Shipton	200.00
Lawrenceville	200.00
Brompton	200.00
Ely-Nord	191.25
Sainte-Anne-de-Stukely	182.14
Stukely-Nord	182.14
Saint-Elie-d'Orford	180.00
Saint-Théophile-d'Ely	179.16
Stoke	179.16
Kingsey	177.50
Saint-Georges-de-Windsor	175.00

Windsor-Mills	175.00
Ely-Sud	175.00
Kingsey-Falls	170.00
Saint-Fulgence-de-Durham	155.00
Saint-Pierre-de-Durham	151.00
Sainte-Christine	150.10

D'après cet exposé, dans 14 municipalités sur 28, les institutrices reçoivent donc un salaire annuel de $200 ou au-delà: c'est au moins satisfaisant pour celles-ci. Je mentionnerai encore les municipalités suivantes où le traitement a été augmenté d'une manière assez substantielle pour l'année qui vient de finir: Sherbrooke $50; Lennoxville $50; Stukely Nord $28.57; St-Frs.-Xavier-de-Brompton $25.00; Orford $20.50; St-Anne-de-Stukely $20.00; Shipton $20.00; Brompton $20.00; Ascot Corner $16.66; St-Théophile-d'Ely $16.66; Asbestos $16.07; Canton de Windsor $10.90, et Ascot diss., $10.00. Les deux commissions scolaires qui rémunèrent le moins généreusement leurs institutrices sont celles de St-Pierre-de-Durham et de Ste-Christine.

Les examens que j'ai fait subir dans les écoles ont donné le résultat suivant:

Ecoles tenues par les congrégations religieuses:
Excellent dans 18 écoles,
Très bien dans 2 écoles,

Ecoles tenues par les institutrices diplômées des écoles normales:
Excellent dans 2 écoles,
Très bien dans 7 écoles,
Bien dans 9 écoles,
Médiocre dans 2 écoles.

Ecoles tenues par les institutrices diplômées du Bureau central:
Excellent dans 5 écoles,
Très bien dans 47 écoles,
Bien dans 52 écoles,
Médiocre dans 13 écoles,
Mal dans 3 écoles.

Ecoles tenues par les institutrices diplômées des anciens bureaux:
Très bien dans 8 écoles,
Bien dans 4 écoles,
Mal dans 1 école.

Ecoles tenues par les institutrices non diplômées:
Bien dans 1 école,
Médiocre dans 1 école,
Mal dans 1 école.

L'école modèle de garçons du village d'Asbestos, dirigée par M. le professeur Brière, arrive aussi, comme par le passé, avec la note excellente.

Les membres du personnel enseignant qui ont obtenu, cette année les primes d'encouragement sont les suivants: M. Guillaume Brière, Mlles Maria Fournier, Berthe Champagne, Marie-Anne Boisvert, Adéline Labbé, Dolores Bissonette, Adrienne Vil, Dara Mastine, Florida Beaudoin, Emma Martel, Elmina Beauchemin, Blanche Proulx, Euphémie Allaire, Désilda Morissette, Albertine Jalibois (Mme J. Talbot), Offartune Gendreau, Alix-Célina Berthelette, Eveline LeBel, Danalda Gaucher, Clarina LeBel, Emeline Dubuc et Rose-de-Lima Préfontaine.

Les institutrices les plus méritantes qui viennent ensuite sont:

Mlles Marie St-Laurent, Hermance St-Laurent, Aldéa Desruisseaux, Alexina Malenfant, Gabrielle Marchessault, Eva Morissette, Albano Millette, Juliette Caillé, Eva Bourgault, Sara Lachapelle, Aiméla Desmarais, Clara Berthiaume (Mme C. Riendeau), Mary Mullins, Marie-Rose Côté et Agnès Bernier (Mme Méderic Picotte). Toutes ces institutrices sont presque aussi méritantes que les institutrices gratifiées et je regrette que les fonds ne permettent pas de les récompenser également.

Cinq maisons d'écoles nouvelles ont été construites cette année dans mon district d'inspection, savoir: deux dans la municipalité de St-Pierre-de-Durham, deux dans la municipalité de St-Georges-de-Windsor et une dans la municipalité de Stukely-Nord. Ces maisons ont été construites avec beaucoup d'attention de la part des autorités; les salles de classe sont vastes, abondamment éclairées et pourvues d'un système de ventilation efficace; j'ai fait l'acceptation de ces écoles au cours de mes visites.

Les municipalités qui ont mérité cette année les primes offertes en concours par le gouvernement sont les suivantes:

Ascot-Corner	$ 60.00
St-Pierre-de-Durham	50.00
St-François-Xavier-de-Brompton	40.00
Bromptonville	35.00
Ste-Anne-de-Stukely	30.00

La classification des municipalités scolaires par ordre de mérite est ci-après:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi ds livres des classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Sherbrooke	7	10.	10.	8.	10.	10.	48.	Excellent.	10.	9.8	19.8	Excellent.
2	Bromptonvile	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	10.	9.5	19.5	"
3	Windsor-Mills	2	9.	10.	9.	9.8	10.	47.8	"	10.	9.6	19.6	"
4	Danville	2	10.	10.	7.7	10.	10.	47.7	"	10.	9.5	19.5	"
5	Richmond	1	10.	10.	7.5	10.	10.	47.5	"	10.	9.1	19.1	"
6	Lawrenceville	1	9.	10.	9.	9.5	10.	47.5	"	10.	7.4	17.4	"
7	Asbestos	2	9.	10.	7.7	10.	10.	46.7	"	10.	9.2	19.2	"
8	Ely-Sud	9	8.3	9.4	10.	8.8	10.	46.5	"	9.3	6.2	15.5	Très bien.
9	St-Fulgence-de-Durham, No 1.	1	10.	9.5	7.5	8.6	10.	45.6	"	10.	9.2	19.2	Excellent.
10	St-Georges-de-Windsor	12	8.1	8.5	9.4	9.	10.	45.	"	8.9	5.8	14.7	Très bien.
11	Ely-Nord	8	7.1	8.7	10.	9.2	9.9	44.9	"	9.1	5.5	14.6	"
12	Kingsey	11	7.7	9.1	9.	9.	10.	44.8	"	9.7	6.3	16.	"
13	Ascot-Corner	5	7.6	8.6	8.6	10.	9.9	44.7	"	9.6	5.5	15.1	"
14	St-Frs-Xavier-de-Brompton	8	7.	8.1	10.	10.	9.5	44.6	"	9.8	7.1	19.9	Excellent.
15	St-Théophile-d'Ely	6	7.7	8.6	9.2	9.1	10.	44.6	"	9.6	5.5	15.1	Très bien.
16	Shifton	9	7.8	9.	7.8	10.	10.	44.6	"	9.2	5.4	14.6	"
17	Orford	4	8.	9.3	7.	10.	10.	44.3	"	9.7	6.3	16.	"
18	Ascot, diss	2	8.5	9.5	6.5	10.	9.7	44.2	"	9.1	5.4	14.4	"
19	Brompton	6	8.4	9.1	6.6	9.6	10.	43.7	"	9.1	5.8	14.9	"
20	Cant. de Windsor	10	8.2	8.4	7.2	10.	9.8	43.6	"	91.	6.2	15.3	"
21	Stoke	11	7.9	9.2	7.6	9.1	9.8	43 6	"	9.3	5.8	15.1	"
22	Stukely-Nord	7	6.8	9.	8.	9.1	10.	42.9	"	9.7	6.	15.7	"
23	Ste-Christine	5	8.4	10.	6.5	8.	9.9	42.8	"	9.7	5.7	15.4	"
24	Cleveland, diss	5	7.3	7.5	8.2	9.8	10.	42.8	"	9.1	5.6	14.7	"
25	Melbourne & Brompton-Gore diss	3	7.1	7.7	7.7	9.8	9.6	41.9	"	9.8	5.2	15.	"
26	Lennoxville	1	7.	8.2	6.7	10.	10.	41.9	"	9.	3.8	12.8	"
27	Ste-Anne-de-Stukely	7	6.9	8.4	7.3	9.1	10.	41.7	"	9.4	6.	15.4	"
28	St-Fulgence-de-Durham	4	7.2	9.1	7.	8.2	10.	41.5	"	10.	6.4	16.4	Excellent.
29	Ascot	5	6.1	7.4	6.9	10.	10.	40.4	"	8.5	5.1	13.6	Très bien.
30	St-Elie-d'Orford	5	6.2	9.5	5.	9.2	9.9	39.8	Très bien.	9.6	6.3	15.9	"
31	Kingsey-Falls	3	6.	7.9	6.2	8.6	9.5	38.2	"	9.3	5.6	14.9	"
32	St-Pierre-de-Durham	10.	6.6	7.2	4.5	8.	10.	36.3	"	9 8	6.	15.8	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GENEST-LABARRE,
Insp. d'écoles.

M. N. GINGRAS

LAURIERVILLE, 8 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1915-1916.

165 écoles sous contrôle et 5 écoles indépendantes ont été en activité cette année dans mon district d'inspection. Les écoles sous contrôle comprennent 229 classes.

Ces écoles ont été dirigées par 7 religieux, 38 religieuses et 184 institutrices dont 1 munie de brevet d'école académique, 52 d'école modèle, 104 d'école élémentaire et 27 non brevetées.

L'inscription totale des élèves se répartit comme suit:

1ère	année		2865
2	"	"	2059
3	"	"	1890
4	"	"	1071
5	"	"	429
6	"	"	190
7	"	"	46
8	"	"	3
Total			8553

Présence moyenne 6562, soit 76.72%

Le salaire moyen des institutrices laïques a été comme suit dans les diverses municipalités:

Saint-Germain-de-Rimouski, ville	$ 277.50
Saint-Moïse, village	193.75
Saint-Rémi-de-la-rivière-Métis	179.00
Sainte-Félicité	175.00
Saint-Léandre	175.00
Assomption-de-Mc Nider	175.00
Sainte-Luce	166.00

Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt	166.00
Saint-Octave	165.00
Saint-Moïse, paroisse	164.00
Sainte-Cécile du Bic	163.00
Saint-Damase	162.50
Saint-Germain-de-Rimouski, paroisse	158.64
Massé et Ouimet	158.34
Saint-Valérien	157.50
Saint-Donat	156.25
N.-D. du Sacré-Cœur	154.17
Sainte-Blandine	153.57
Saint-Gabriel	152.14
Saint-Ulric	150.00
Mont-Joli	150.00
Saint-Jérôme-de-Matane, paroisse	150.00
Sainte-Flavie	150.00
Saint-Joseph-de-Lepage	150.00
Sainte-Angèle-de-Mérici	150.00
Saint-Narcisse	150.00
Saint-Marcellin	150.00
Saint-Anaclet	150.00
Canton Tessier	146.00
Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père	137.50

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, de vouloir bien accorder l'octroi supplémentaire des municipalités pauvres aux municipalités suivantes: Saint-Maurice et Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père.

Ont mérité les primes d'encouragement établies par l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905.

Saint-Joseph-de-Lepage	$ 60.00
Saint-Moïse, paroisse	50.00
Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt	40.00
Saint-Jérôme-de-Matane, paroisse	35.00
Saint-Narcisse	30.00

Voici, par ordre de mérite, la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenu
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ste-Luce	7	9.2	9.4	0.45	8.4	9.5	36.5	Excellent.	9.2	9.2	18.4	Excellent
2	Saint-Rémi-de-la-riv.-Métis	1	9.0	9.0	2.80	9.0	9.5	36.5	"	8.6	7.1	15.7	Très bien
3	Ste-Angèle-de-Mérici	9	8.8	9.5	0.70	8.0	10.0	36.3	"	8.6	8.6	17.2	Excellent
4	St-Moïse, village	2	9.0	9.0	2.00	9.2	9.1	36.1	"	9.5	9.5	19.0	"
5	St-Jérôme-de-Matane, ville	2	8.1	8.1	0.45	9.8	9.8	35.8	"	9.4	9.4	18.8	"
6	Ste-Flavie	6	9.1	8.9	0.60	8.0	9.5	35.5	"	8.3	8.3	16.6	"
7	St-Moïse, paroisse	4	8.4	9.0	1.00	8.6	9.0	35.0	"	9.3	9.3	18.6	"
8	Mont-Joli	4	8.5	8.7	1.25	8.3	8.9	34.4	"	8.7	8.7	17.4	"
9	Massé & Ouimet	2	7.5	9.0	0.90	8.2	9.5	34.2	"	8.0	7.5	15.5	Très bien
10	N.-D.-du-Sacré-Cœur	5	7.9	8.4	0.65	8.1	9.5	33.9	"	9.5	9.6	19.1	Excellent
11	St-Germain-de-Rimouski	2	7.8	8.5	0.35	9.0	8.5	33.8	"	9.5	9.5	19.0	"
12	St-Narcisse	1	9.0	6.0	3.00	8.5	10.0	33.5	"	8.0	8.0	16.0	Très bien
13	Assomption-de-Mc Nider	8	6.8	7.3	0.70	9.0	9.0	33.1	"	8.7	8.7	17.4	Excellent
14	St-Gabriel	6	7.7	7.9	0.90	8.2	9.0	32.8	"	8.8	8.3	17.1	"
15	St-Jérôme-de-Matane, paroisse	8	7.9	7.9	0.90	8.0	9.0	32.8	"	9.1	9.1	18.2	"
16	St-Joseph-de-Lepage	5	7.9	7.5	0.80	8.0	9.0	32.4	"	7.8	7.1	14.9	Très bien
17	Ste-Cécile-du-Bic	9	7.3	6.8	0.75	8.7	9.5	32.3	"	9.0	8.5	17.5	Excellent
18	St-Antoine-de-Kempt	5	6.5	7.8	1.20	8.7	9.2	32.2	"	8.3	8.1	16.4	"
19	St-Valérien	5	7.0	6.4	0.90	8.6	9.5	31.5	Très bien.	8.8	8.5	17.3	"
20	St-Anaclet	7	6.8	8.4	0.80	8.0	8.2	31.4	"	8.3	8.4	16.7	"
21	Ste-Edwidge	8	7.2	6.6	1.10	8.5	8.8	31.1	"	8.2	8.2	16.4	"
22	St-Donat	8	7.0	6.7	1.25	8.1	9.0	30.8	"	7.6	7.4	15.0	Très bien
23	St-Octave-de-Métis	8	6.0	7.0	0.70	8.3	9.0	30.3	"	7.2	6.7	13.9	"
24	Ste-Blandine	6	5.8	7.7	0.75	8.0	8.8	30.3	"	8.1	7.9	16.0	"
25	St-Germain-de-Rimouski, par.	9	6.8	6.1	1.00	8.2	9.0	30.1	"	8.5	8.5	17.0	Excellent
26	Ste-Anne-de-la Pointe-au-Père	2	4.2	9.0	0.40	7.7	9.0	29.9	"	8.7	8.2	16.9	"
27	St-Damase	6	5.4	6.6	1.25	8.4	8.4	28.8	"	8.6	8.6	17.2	"
28	St-Marcellin	2	7.4	3.0	0.80	8.0	9.0	27.4	"	8.0	8.0	16.0	Très bien
29	St-Luc	9	5.1	5.3	0.75	8.0	8.8	27.2	"	8.2	8.2	16.4	Excellent
30	St-Léandre	4	5.2	5.5	0.75	8.5	8.1	27.3	"	8.2	8.2	16.4	"
31	Canton Tessier	4	5.2	5.2	0.90	7.2	8.7	26.3	"	9.1	9.1	18.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

NOEL GINGRAS,
Insp. d'écoles.

M. J.-O. GOULET.

SAINT-GERVAIS, ce 28 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général concernant le progrès et la tenue des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1915-1916.

Ce district comprend 38 municipalités, savoir: 8 dans le comté de Portneuf et 30 dans celui de Champlain.

Les commissions scolaires de ces municipalités ont maintenu en activité, cette année, 200 écoles de tous genres; ces écoles se répartissent comme suit:

Nombre d'écoles sous contrôle en activité	189
Nombre d'écoles indépendantes	11
Total.	200

La fréquentation scolaire a été comme suit dans ces écoles:

Présence moyenne des élèves dans les écoles sous contrôle, 7840, soit 80 pour cent;

Présence moyenne des élèves dans les écoles indépendantes, 453, soit 88 pour cent.

Ces écoles se répartissent comme suit:

6 écoles primaires supérieures.

22 écoles primaires intermédiaires.

172 écoles primaires supérieures;

L'inscription totale des élèves a été de 10,300, la présence moyenne générale a été de 8293, ou 80 1-3 pour cent.

Je considère la présence moyenne comme excellente et les progrès très satisfaisants.

Classement des élèves.

Etaient	classés	en	1ère	année	3822	élèves
"	"	"	2e	"	2792	"
"	"	"	3e	"	2138	"
"	"	"	4e	"	981	"
"	"	"	5e	"	300	"
"	"	"	6e	"	189	"
"	"	"	7e	"	54	"
"	"	"	8e	"	24	"
			Total.		10, 300	

Sur ce nombre, 1551 ont étudié la langue anglaise

PERSONNEL ENSEIGNANT

Le personnel enseignant se répartit comme suit:

1. Religieux:	
Instituteurs	23
Institutrices	77
Total	100
2. Laïques:	
Instituteurs	3
Institutrices	207
Total	210
Grand total	310

Dans ce district il y a:

1 instituteur laïque diplômé pour école modèle;
7 institutrices diplômées pour académie;
64 institutrices diplômées pour école modèle;
126 institutrices diplômées pour école élémentaire;
6 institutrices qui enseignent sans brevet

Grâce aux allocations spéciales accordées aux municipalités qui paient à toutes leurs institutrices un salaire minimum de $120.00, $150.00, $175.00 et $200, les traitements ont subi une hausse assez considérable dans mon district.

Permettez-moi, monsieur le Surintendant, de vous donner la liste du traitement moyen payé par chaque municipalité aux instituteurs et institutrices pour l'année scolaire 1915-16.

Champlain, village	$ 442.50
St-Stanislas	271.43
St-Tite, village	262.50
La-Pérade, village	250.00
St-Casimir, village	224.62
St-Jacques-des-Piles	187.50
Batiscan	184.38
La-Pérade, paroisse	177.50
Ste-Thècle, paroisse	177.27
Almaville, village	175.00
Grondines, village	175.00
St Adelphe	175.00
Ste-Thècle, village	175.00

Grondines, paroisse	175.00
Laflèche	168.57
St-Luc-de-Vincennes	157.50
Ste-Geneviève	155.95
St-Ubalde	155.00
St-Narcisse	154.69
St-Prosper	152.77
Cap-de-la-Madeleine	152.30
Almaville, paroisse	150.00
Mont-Carmel	150.00
Notre-Dame-des-Anges	150.00
St-Maurice	150.00
St-Tite, Nord	150.00
Champlain, paroisse	150.00
Lac-Chat	150.00
St-Sévérin	150.00
St-Timothée	150.00
St-Théophile	150.00
St-Tite, paroisse	150.00
St-Jean-des-Piles	147.50
St-Rémi	145.00
St-Roch-de-Mékinac	140.00
St-Casimir, paroisse	135.62
St-Thuribe	125.00
St-Louis-de-France	125.00

Dans le cours de l'année, j'ai accepté des maisons d'écoles construites et réparées sur plans et devis approuvés par le département au coût de $28,385.00; d'autres sont actuellement en construction et devront être prêtes pour l'ouverture des classes.

Je suis très satisfait, monsieur le Surintendant, des résultats obtenus et le personnel enseignant, en général, déploie beaucoup de zèle et de dévouement pour donner aux élèves qui leur sont confiés une instruction éclairée et une éducation profondément chrétienne.

Les municipalités méritant une prime d'encouragement sont:

St-Narcisse	$60.00
St-Sévérin	50.00
Ste-Geneviève	40.00
St-Prosper	35.00
St-Ubald	30.00

Ce qui précède, joint aux détails contenus dans mes bulletins d'inspection, vous fait connaître, monsieur le Surintendant, d'une

manière aussi complète qu'il m'est possible de le faire, le mouvement scolaire de mon district.

Je recommande les municipalités suivantes pour une part de l'allocation supplémentaire pour le soutien des écoles pauvres: Lac-Chat, St-Adelphe, St-Jean-des-Piles, Mont-Carmel, Almaville, village, Almaville, paroisse, St-Rémi, St Louis-de-France, St-Roch-de-Mékinac, St-Timothée, St-Luc-de-Vincennes, Notre-Dame-des-Anges.

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Casimir, village	3	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	St-Tite, village	3	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
3	Champlain, village	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	8.	8.	16.	Très bien.
4	St-Stanislas	3	10.	10.	8.	8.5	9.	45.5	"	7.	7.	14.	"
5	La-Pérade, village	3	10.	10.	4.	8.	10.	42.	"	8.	8.	16.	"
6	Amaville	1	10.	9.	9.	9.	9.	46.	"	6.	6.	12.	Bien.
7	Grondines, village	2	8.	9.5	9.	9.	9.	44.5	"	6.	6.	12.	"
8	Batiscan	5	9.2	9.6	6.	9.4	9	43.2	"	6.4	6.4	12.8	Très bien.
9	St-Adolphe	7	8.8	7.5	8.	9.	10.	43.3	"	6.	6.	12.	Bien.
10	St-Théophile	6	9.3	9.3	7.	8.	9.	43.6	"	5.8	5.8	11.6	"
11	St-Narcisse	13	8.	8.7	8.	8.3	10.	43.	"	5.9	5.9	11.8	"
12	La Pérade, parois.	9	8.4	9.6	6.	9.	9.	42.	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
13	Ste-Thècle	8	8.5	7.	9.	9.	9.	42.5	"	5.7	5.7	11.4	Bien.
14	St-Luc-de-Vincennes	4	8.5	9.5	7.	8.5	9.	42.5	"	5.7	5.7	11.4	"
15	Ste-Thècle, village	2	7.	7.5	9.	9.	9.	41.5	"	6.	6.	12.	"
16	Almaville, parois.	4	7.7	9.2	7.	8.	9.	41.9	"	5.5	5.5	11.	"
17	Mont-Carmel	6	8.	8.8	8.	8.	9.	41.8	"	5.5	5.5	11.	"
18	Grondines, par.	4	8.2	8.5	7.	9.	9.	41.7	"	5.5	5.5	11.	"
19	St-Rémi	5	8.6	7.2	8.	7.8	9.	40.6	"	5.8	5.8	11.6	"
20	St-Jean-des-Piles	7	8.1	7.5	10.	7.1	9.	41.7	"	5.2	5.2	10.4	"
21	St-Tite, paroisse	9	7.6	8.6	7.	7.7	9.	39.9	Très bien.	6.1	6.1	12.2	Très bien.
22	Cap-Madeleine	8	7.8	9.1	6.	8.	9.	39.9	"	6.	6.	12.	Bien.
23	St-Tharsice	4	9.5	8.	7.	7.	9.	40.5	Excellent.	5.7	5.7	11.4	"
24	N.-D.-des-Anges	6	7.3	7.	8.	8.	9.	39.3	Très bien.	6.1	6.1	12.2	Très bien.
25	St-Jac.-des-Piles	2	7.	7.5	7.	9.	9.	39.5	"	6.	6.	12.	Bien.
26	St-Maurice	12	8.2	8.9	5.	8.	9.	39.1	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
27	Ste-Geneviève	8	7.3	9.5	6.	8.	9.	39.8	"	5.7	5.7	11.4	Bien.
28	Lachute	7	8.	9.1	5.	8.5	9.	39.6	"	5.8	5.8	11.6	"
29	St-Tite Nord	2	7.	9.	8.	6.	9.	39.	"	6.	6.	12.	"
30	St-Casimir, par.	8	7.7	10.	6.	7.2	9.	39.9	"	5.3	5.3	10.6	"
31	Chapleau	5	8.	9.	5.	8.	9.	39.	"	5.6	5.6	11.2	"
32	St-Ls.-de-France	4	7.8	7.2	7.	7.	9.	38.	"	5.7	5.7	11.4	"
33	St-Prosper	5	7.4	6.8	6.	8.2	9.	37.4	"	5.8	5.8	11.6	"
34	St-Ubalde	8	8.	6.3	7.	8.1	9.	38.4	"	5.3	5.3	10.6	"
35	St-Roch-de-Méki	4	7.2	8.7	6.	7.5	9.	38.4	"	5.3	5.3	10.6	"
36	Lac-Chat	1	8.	5.	9.	8.	9.	39.	"	5.	5.	10.	Médiocre.
37	St-Severin	6	8.	7.7	5.	8.	9.	37.7	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
38	St-Timothée	4	7.2	6.5	5.	8.	9.	35.7	"	6.	6.	12.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-O. GOULET,

Insp. d'écoles.

M. L.-P. GOULET.

QUÉBEC, 22 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général pour l'année 1915-16.

L'année a été surtout remarquable par la tenue d'un congrès des commissaires d'écoles qui a eu lieu à Montmagny, le 11 novembre dernier. Les journaux de Québec et *L'Enseignement primaire* ayant publié le compte-rendu de ce beau congrès, je ne crois pas devoir en parler longuement dans ce rapport. Qu'il me suffise de dire que les sages conseils donnés aux congressistes, par un apôtre zélé comme sa Grandeur Mgr Roy, d'éducateurs éclairés comme l'honorable Boucher de la Bruère et M. C.-J. Magnan et d'un ami dévoué comme l'honorable Jérémie Décarie, ont produit d'excellents résultats. MM. les Commissaires ont mieux compris les devoirs de leurs importantes fonctions et se sont efforcés de mettre en pratique les bonnes leçons données sur la véritable manière de promouvoir l'intérêt de la cause sacrée de l'éducation dans leur municipalité respective.

Les 33 municipalités de mon district ont maintenu en activité 190 écoles sous contrôle et 12 indépendantes, comprenant 276 classes ou départements.

Les écoles sont réparties comme suit:

Ecoles élémentaires	171
" modèles	22
" académiques	11

Le personnel enseignant se compose de 18 religieux, de 105 religieuses, de 148 institutrices laïques et de 5 instituteurs laïcs.

L'inscription des élèves a été de 9783 et la présence moyenne de 7727 ou 80%.

Elèves de 1ère année	3234
" " 2ème "	2489
" " 3ème "	1952
" " 4ème "	1217
" " 5ème "	526
" " 6ème "	217

" " 7ème "	124
" " 8ème "	24
" français étudiant l'anglais	1451
" anglais étudiant le français	14

Grâce aux allocations spéciales accordées aux municipalités qui paient à toutes leurs institutrices un salaire de $120.00, de $150.00, de $175.00 ou de $200.00, les traitements ont subi une hausse. Sur 32 municipalités, 4 ont porté les dits traitements à $200.00, 18 à $175.00 et 10 à $150.00.

Permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous donner la liste de ces municipalités avec les traitements payés.

St-Cajétan-d'Armagh	$ 200.00
St-Magloire	200.00
La-Durantaye	200.00
Grosse-Ile	200.00
St-Damien	175.00
Ste-Sabine	175.00
Berthier	175.00
St-Paul	175.00
Ste-Apolline	175.00
Ste-Justine	175.00
St-Philémon	175.00
St-Cyrille	175.00
Cap-St-Ignace	175.00
St-Camille	175.00
Ile-aux-Grues	175.00
St-Marcel	175.00
St-François	175.00
St-Fabien-de-Panet	175.00
Notre-Dame-du-Rosaire	175.00
Ste-Euphémie	175.00
L'Islet (village)	175.00
St-Pierre	175.00
St-Thomas	163.43
St-Michel (village)	150.00
St-Michel (paroisse)	150.00
St-Vallier	150.00
St-Néré	150.00
L'Islet (paroisse)	150.00

St-Eugène	150.00
Beaumont	150.00
Buckland	150.00
St-Raphaël	150.00

Je suis informé que les municipalités qui ont payé un traitement de $150.00, cette année, paieront $175.00, l'an prochain.

Les instituteurs religieux reçoivent un traitement de $250. à $300, et les laïcs de $500 à $700.

L'automne dernier, j'ai donné une conférence pédagogique, sur les sujets indiqués par votre département, dans 30 municipalités. Cette conférence a été suivie par tout le personnel enseignant et plusieurs commissaires d'écoles.

Dans le cours de l'année qui vient de se terminer, j'ai accepté 7 maisons d'écoles construites sur plans et devis approuvés, au coût de $7300. et 8 sont actuellement en construction.

Toutes les écoles de mon district sont meublées avec des pupitres perfectionnés.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 décembre 1905.

L'Islet (paroisse)	$ 60.00
Cap-St-Ignace	50.00
St-Eugène	40.00
St-Nérée	35.00
Berthier	30.00

Le dessin est enseigné dans toutes les écoles et les progrès réalisés démontrent que l'on comprend l'importance de cet enseignement. J'ai choisi, tel que demandé, quatre dessins dans chaque classe et vous les ai fait parvenir avec mes bulletins d'inspection.

Dans le cours de l'automne dernier, j'ai donné, en présence de MM. les commissaires d'écoles, des institutrices et des élèves des cours modèles et académiques, une conférence sur le potager canadien et l'organisation des jardins scolaires. A la suite de cette conférence, j'ai visité 32 jardins scolaires. Plusieurs institutrices ont profité de ma première visite aux écoles pour faire l'exposition des produits du jardin scolaire et distribuer les prix accordés par le département de l'Agriculture, aux élèves jardiniers. Leur nombre a été de 749 pour l'année 1914-15.

Les parents, les commissaires, les institutrices et les élèves s'intéressent beaucoup à la culture de ces jardins. Le but de cet enseignement est de faire aimer la terre et d'inculquer aux enfants l'amour du sol et du travail manuel.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Grosse-Ile	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	9.	7.	16.	Très bien
2	Annagh	12	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	9.	8.	17.	Excellent
3	Ste-Sabine	3	9.7	10.	10.	9.	10.	48.7	"	9.	7.3	16.3	"
4	Berthier	3	10.	10.	8.	9.	10.	47.	"	9.3	8.	17.3	"
5	St-Magloire	8	8.8	9.7	8.	10.	10.	46.6	"	9.3	7.5	16.8	"
6	St-Paul	7	8.5	10.	9.	9.	10.	46.5	"	8.6	7.	15.6	Très bien
7	St-Damien	6	9.	9.2	9.	9.	10.	46.2	"	8.5	7.	15.2	"
8	Ville de Montmagny	2	9.	9.	8.	8.	10.	46.	"	10.	9.	19.	Excellent
9	St-Michel (village)	3	10.	10.	7.	7.	10.	46.	"	9.8	8.2	18.	"
10	La-Durantaye	3	7.	10.	9.	10.	10.	46.	"	9.	8.	17.	"
11	Ste-Justine	9	8.4	9.6	9.	9.	10.	46.	"	9.	7.4	16.4	"
12	St-Philémon	7	7.8	10.	9.	9.	10.	45.8	"	9.3	8.1	17.4	"
13	St-Vallier	8	9.5	10.	8.	8.	10.	45.5	"	9.5	8.1	17.6	"
14	St-Cyrille	7	8.4	10.	8.	9.	10.	45.4	"	9.3	8.	17.3	"
15	Ste-Apolline	3	8.3	10.	8.	9.	10.	45.3	"	8.3	7.	15.3	Très bien
16	Cap-St-Ignace	13	9.3	10.	8.	9.	9.	45.3	"	9.1	8.	17.1	Excellent
17	St-Camille	4	8.2	10.	8.	9.	10.	45.2	"	9.	7.	16.	Très bien
18	Ile-aux-Grues	2	8.	10.	8.	9.	10.	45.	"	10.	8.5	18.5	Excellent
19	St-Marcel	3	8.	9.	9.	9.	10.	45.	"	8.7	7.	15.7	Très bien
20	St-Nérée	9	9.6	9.3	8.	8.	10.	44.9	"	9.3	7.7	17.	Excellent
21	St-François	9	8.5	9.3	8.	9.	10.	44.8	"	9.5	8.4	17.9	"
22	St-Fabien de Panet	4	7.3	10.	8.	9.3	10.	44.6	"	9.	7.3	16.3	"
23	N.-D.-du-Rosaire	5	7.	9.4	9.	9.	10.	44.4	"	9.6	7.8	17.4	"
24	Ste-Euphémie	2	9.	9.	9.	9.	10.	44.	"	9.	8.	17.	"
25	L'Islet (village)	2	8.	9.	8.	8.	10.	43.	"	10.	9.5	19.5	"
26	St-Eugène	6	8.3	10.	7.	8.	9.7	43.	"	9.3	8.	17.3	"
27	Beaumont	3	9.3	9.7	7.	7.	10.	43.	"	85.	7.	15.5	Très bien
28	St-Pierre	5	7.	9.	8.	9.	10.	43.	"	9.8	8.5	18.3	Excellent
29	Buckland	6	7.6	10.	8.	8.	9.3	42.9	"	9.	7.6	16.6	"
30	L'Islet (paroisse)	9	9.	9.8	7.	7.	10.	42.8	"	8.8	8.4	17.2	"
31	St-Raphaël	9	8.	9.8	7.	8.	10.	42.8	"	9.	8.	17.	"
32	St-Thomas	13	7.6	10.	6.	8.	8.	39.6	Très bien.	9.2	7.3	16.5	"
33	St-Michel (par.)	3	7.	10.	6.	7.	8.	38.	"	8.5	7.	15.5	Très bien

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-P. GOULET,
Insp. d'écoles.

M. LS.-A. GUAY.

SAINT-DAVID-DE-LÉVIS, 16 juin 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon 22ième rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour 1915-16.

Je vous présente ce rapport sous forme de tableau synoptique qui vous fera voir en un coup d'oeil ce qu'est et contient cette circonscription. C'est l'abrégé de tous les bulletins que je vous ai adressés dans le cours de l'année.

—	Bellechasse	Dorchester	Lévis	Total
Paroisses	4	9	10	23
Municipalités	4	9	16	29
Ecoles	40	75	71	186
" S. contrôle	38	73	67	178
" Indépendantes	2	2	4	6
Départements S. C.	44	84	99	227
Académies S. C.	—	—	1	1
" Indépendantes	2	2	2	6
Mod. S. C.	3	5	7	15
" Ind.	—	—	1	1
Ecoles élém. S. C.	35	68	59	162
" " Indép.	—	—	1	1
Elèves inscrits	1410	2770	3354	7534
" Garçons	646	1284	1593	3523
" Filles	763	1410	1747	3920
" Français	1410	2694	3340	7444
" Garçons	646	1284	1593	3523
" Filles	763	1410	1747	3920
" Anglais	1	76	14	91
" Garçons	—	41	11	52
" Filles	1	35	3	39

—	Bellechasse	Dorchester	Lévis	Total
Elèves S. C. Garçons	646	1325	1563	3534
Elèves S. C. Filles	612	1310	1512	3434
" Indép. Garçons	—	—	43	43
" Indép. Filles	152	135	236	523
Présence moyenne	1134	2264	2672	6070
Soit	80%	82%	79%	80%
Elèves 5 et 6 ans	318	503	677	1498
" Garçons	156	260	362	778
" Filles	162	243	315	720
" 7 à 13 inclus	981	2057	2546	5484
" Garçons	452	1014	1165	2631
" Filles	529	1043	1281	2853
" 14 et 15	82	162	167	411
" Garçons	35	48	75	158
" Filles	47	114	92	253
" 16 ans et au-dessus	29	48	64	141
" Garçons	3	4	15	22
" Filles	26	44	49	119
" français étudiant l'anglais	315	381	647	1343
" anglais étudiant le français	—	76	3	79
" de 1ère année	476	992	1364	2832
" 2ème "	299	717	800	1816
" 3ème "	293	544	568	1405
" 4ème "	208	329	358	895
" 5ème "	84	100	140	324
" 6ème "	29	63	96	188
" 7ème "	16	15	18	49
" 8ème "	5	10	10	25
Instituteurs et institutrices	53	94	117	264
Religieux et religieuses	20	18	40	78
Laïques	39	76	71	186
Brevets A et B	2	—	2	4
" Model	14	23	20	57
" Elèves	23	52	55	130
Non-classifiés	—	1	1	2

—	Bellechasse	Dorchester	Lévis	Total
Notes accordées aux écoles:				
Excellent	3	12	5	20
Très bien	18	29	30	77
Bien	10	19	30	59
Médiocre	7	9	8	24
Mal	—	2	4	6
Nul	—	—	1	1
Salaire moyen	$157.05	$160.49	$178.82	$165.78
Académies	—	—	350.00	350.00
Modèles	305.55	306.00	179.17	263.57
Elémentaires	137.50	153.20	175.20	155.30

Le personnel enseignant est généralement bien dévoué, mais le mal incurable, l'inexpérience d'un trop grand nombre de jeunes institutrices dont l'idéal est bien loin de l'école, paralyse un peu les progrès, et l'épidémie de grippe, qui a sévi tout l'hiver dernier, a été aussi un obstacle assez sérieux.

Cependant, en faisant la part des circonstances, les résultats sont encore bien satisfaisants, tel que le démontre la classification des municipalités par ordre de mérite ci-après.

J'ai toujours à déplorer l'absence presque complète d'instituteurs pour les écoles modèles de garçons. Néanmoins, de 2 qu'il était, le nombre, cette année, s'est élevé à 4. Avec les huit Frères, dont trois de l'Instruction chrétienne et cinq Maristes, j'en compte donc douze; mais j'en voudrais voir un dans chaque paroisse.

Les municipalités qui méritent la prime accordée en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, sont:

Saint-Lazare	$ 60.00
Honfleur	50.00
Saint-Malachie	40.00
Saint-Etienne	35.00
Saint-Nazaire	30.00

Ci-joint la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Charles	9	8.8	9.7	8.	7.3	9.8	43.6	Excellent.	10.	6.3	16.3	Excellent
	St-Malachie	9	8.3	7.4	10.	7.9	10.	43.6	"	10.	6.3	16.3	"
2	Village de St-Nicolas	1	10.	10.	2.7	10.	10.	42.7	"	10.	7.5	17.5	"
3	Chaudière-Station	1	9.	8.	7.4	7.8	10.	42.2	"	10.	7.	17.	"
4	S-Ls-de-Pintendre	4	7.5	9.5	6.7	8.	10.	41.7	"	10.	6.8	16.8	"
5	Ste-Claire	9	8.8	8.8	6.7	7.2	10.	41.5	"	10.	6.5	16.5	"
	St-Romuald	1	4.	8.	10.	9.5	10.	41.5	"	10.	6.5	16.5	"
6	Ste-Hénédine	5	8.2	9.5	4.4	7.8	10.	39.9	Très bien.	10.	6.3	16.3	"
7	St-Lazare	8	5.8	6.4	10.	7.6	10.	39.8	"	10.	6.7	16.7	"
	St-Etienne	5	8.	9.	5.4	7.4	10.	39.8	"	10.	7.5	17.5	"
8	St-David	4	8.3	9.	2.	10.	10.	39.3	"	9.4	6.7	16.1	"
9	Le-Sault	1	6.	8.	5.	10.	10.	39.	"	10.	7.	17.	"
10	St-Nazaire	3	7.7	7.	5.	8.3	10.	38.	"	10.	6.8	16.8	"
11	Breakeyville	2	8.	9.	4.	6.8	10.	37.8	"	10.	5.7	15.7	Très bien
12	Etchemin	3	7.	8.5	5.3	6.3	10.	37.1	"	10.	5.8	15.8	"
	St-Nicolas, par.	10	7.6	6.2	4.7	8.6	10.	37.1	"	10.	6.3	16.3	Excellent
13	St-Bernard	10	8.1	6.2	5.3	7.4	10.	37.	"	10.	6.4	16.4	"
	Charny	1	6.	10.	4.	7.	10.	37.	"	10.	4.9	14.9	Très bien
14	St-Anselme	12	7.1	6.6	6.4	6.7	10.	36.8	"	10.	5.9	15.9	"
15	St-Gervais	13	7.9	8.2	4.3	6.3	10.	36.7	"	10.	5.5	15.5	"
16	St-Jean-de-St-Nicolas	1	9.	8.	2.3	8.5	8.	35.8	"	8.5	4.5	13.	Bien
17	Ste-Marguerite	10	7.	6.5	6.	7.	9.	35.5	"	10.	5.8	15.8	Très bien
18	Honfleur	8	6.3	6.5	6.6	6.	10.	35.4	"	10.	5.7	15.7	"
19	St-Lambert	10	5.7	6.8	6.	6.7	10.	35.2	"	10.	6.	16.	Excellent
20	St-Isidore	11	6.6	5.9	4.9	7.7	10.	35.1	"	10.	6.	16.	"
21	St-Jean-Chrysost.	6	7.	5.5	6.	7.2	8.	33.7	Bien	8.4	3.5	11.9	Médiocre
22	St-Maxime	4	5.4	5.2	4.9	7.5	10.	33.	"	10.	6.5	16.5	Excellent
23	St-Henri	16	7.1	4.7	3.5	6.1	10.	31.4	"	10.	5.4	15.4	Très bien
24	St-Télesphore	1	5.	6.	1.3	9.	9.	30.1	"	10.	5.5	15.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS.-A. GUAY,

Insp. d'écoles.

M. JOSEPH HÊBERT.

LONGUEUIL, 29 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport général pour l'année 1915-16.

Mon district d'inspection se compose de 53 municipalités contenant 169 écoles sous contrôle, et 19 écoles indépendantes.

L'inscription totale a été de 11811 élèves et la présence moyenne de 9775, soit plus de 82 pour 100.

Les élèves dans les différentes années du cours se répartissent comme suit: 1ère année, 5026; 2e année, 2653; 3e année, 2026; 4e année, 1234; 5e année, 478; 6e année, 234; 7e année, 106; 8e année, 54.

De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans	De 14 à 16 ans	De 16 ans et plus
1979	8828	819	185

Les écoles sous contrôle quant aux maisons, aux matériels scolaires, aux succès remportés dans l'enseignement, se classifient:

	Maisons	Matériels	Enseignement.
Excellent	34	35	31
Très bien	116	91	90
Bien	7	16	25
Médiocre	3	15	18
Mal	3	8	2
Très mal	5	3	1

La moyenne des traitements est, en général:

Pour les religieux	$396.66
" " religieuses	196.81
" " instituteurs laïques	383.33
" " institutrices laïques	173.40

Par comté	Religieux	Religieuses	Instituteurs laïques	Institutrices laïques
Chambly.....	$ 362.50	$ 250.00	$ 425.00	$ 241.83
Richelieu..	356.66	172.50.....		155.53
Verchères.....	525.00	185.00	300.00	192.27
Yamaska (partie).....		165.00.....		131.15

J'ajouterai comme détails que dans le comté de Chambly, à Montréal-Sud, on paye l'institutrice $350.00; dans la paroisse de Longueuil, on paye deux institutrices chacune $370.00, et aucun traitement n'est inférieur à $250.00. Dans le comté de Richelieu, toutes les institutrices ont $200 de traitement, dans la municipalité de St-Aimé.

Dans le comté de Verchères, aucun traitement n'est inférieur à $200, dans les municipalités suivantes: Ste-Julie, St-Marc, Contrecœur, village, Belœil, paroisse, Varennes, paroisse et village.

J'ai fait deux visites dans toutes les écoles de mon district, moins deux: l'une était fermée et l'autre brûlée. Une conférence a été donnée dans chaque paroisse. Cette conférence a été suivie par tout le personnel enseignant, mais je regrette d'ajouter que MM. les commissaires n'ont pas assisté en aussi grand nombre qu'aux conférences des années dernières. L'établissement de jardins scolaires se fait lentement, mais il faut cependant admettre que les pluies presque continuelles du printemps dernier ont contribué, dans bien des cas, à empêcher cette réforme désirée. J'espère plus durant la prochaine année scolaire.

Le tableau qui se trouve dans une autre partie de ce rapport montre qu'il y a lieu d'être satisfait des progrès obtenus durant l'année.

Au cours de l'automne dernier, le couvent de la ville de Sorel, sous la direction des Dames de la Congrégation, fut détruit par l'incendie, et depuis, maîtresses et élèves ont eu à souffrir les inconvénients d'occuper des locaux temporaires des plus défectueux. L'on est actuellement à reconstruire, et j'ai confiance que le nouvel établissement sera digne des sacrifices que s'imposent, pour sa construction, et la communauté de la Congrégation et MM. les commissaires d'écoles.

Au mois d'avril dernier, une école de la paroisse de Varennes devint la proie des flammes et, durant le reste de l'année, faute de pouvoir se

procurer un local, il n'y eut pas de classe dans l'arrondissement. L'on est à construire actuellement.

MM. les secrétaires-trésoriers remplissent généralement bien leur devoir, mais comme vous avez pu le constater dans mes bulletins, quelques-uns sont d'une négligence plus qu'ordinaire: à certains d'entre eux, j'ai écrit jusqu'à trois fois pour demander les renseignements qui les concernent, sans pour cela les obtenir. Avant de terminer ce rapport. il me fait grand plaisir de mentionner qu'à la demande du Rév. F.-A, Baillairgé, ptre curé, de Verchères, dont le zèle et le dévouement pour les choses de l'éducation sont de notoriété publique, les écoles de sa paroisse sont pourvues des drapeaux du Canada, de l'Angleterre, de la France, du Sacré-Cœur et du Pape. Les deux derniers demeurent toujours dans la classe, et les trois premiers se déroulent à la brise chaque fois que la température est belle. Rien ne saurait mieux développer et entretenir les sentiments religieux et patriotiques de la jeune génération, et il serait à souhaiter qu'il en fût ainsi dans toutes les écoles.

Les municipalités suivantes méritent des primes d'encouragement pour constructions d'écoles:

St-Lambert	$ 60.00
St-Michel-d'Yamaska, village	50.00
Verchères	40.00
Varennes, paroisse	35.00
St-Ours, paroisse	30.00

Les instituteurs et institutrices dont les noms suivent ont mérité une gratification:

Mesdames O. Morel, J. Beauregard, A. Fortin; Melles C. McGaveney, Marie Bénard, G. Lagûe, A. Préfontaine, C. Girard, C. Arpin, M. Paul, O. Cournoyer, M. Larochelle, M.-L. Provençal, C. Larochelle, A. Chagnong, M. A.-O. Beauregard, F. Handfield, A. Rainville, A. Lecours, A. Lafleur et M. P.-C. Simard.

Ci-après la liste par ordre de mérite des municipalités de mon district d'inspection:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Montréal-Sud	1	10.	10.	0.40	10.	10.	40.	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	St-Lambert	2	10.	10.	0.40	9.	10.	39.	"	9.	9.	18.	"
3	Varennes, village	3	10.	9.6	0.20	9.	10.	38.6	"	8.	8.	16.	Très bien.
4	Longueuil, ville	3	10.	8.	0.75	8.	10.	36.	"	9.	9.	18.	Excellent.
5	Contrecœur, vill.	1	9.	9.	0.45	9.	10.	37.	"	9.	8.	17.	"
6	Chambly,Canton	1	7.	9.	0.25	8.	10.	34.	"	9.	9.	18.	"
7	Boucherville, vill.	2	7.5	8.5	0.36	8.	10.	34.	"	9.	9.	18.	"
8	St-David, village	1	8.	8.	0.50	8.	10.	34.	"	9.	9.	18.	"
9	St-Bruno, village	1	9.	9.	0.50	8.	10.	36.	"	8.	8.	16.	Très bien.
10	St-Bruno, paroisse	3	8.3	8.	0.15	9.	10.	35.3	"	8.3	8.3	16.6	Excellent.
11	Belœil, paroisse	3	8.3	8.	0.34	9.	10.	35.3	"	8.	8.	16.	Très bien.
12	Longueil, paroisse	7	8.7	7.8	0.20	9.	10.	35.5	"	8.	7.4	15.4	"
13	Varennes, paroisse	7	7.	9.	0.20	9.	10.	35.	"	7.8	7.8	15.6	"
14	Verchères	7	8.4	8.8	0.40	8.2	10.	35.4	"	7.8	7.1	14.9	"
15	St-Antoine	7	7.5	8.1	0.35	8.	10.	33.6	"	8.1	8.	16.1	Excellent.
16	St-Basile-le-Grand	3	7.6	8.3	0.15	8	10.	33.9	"	8.	7.6	15.6	Très bien.
17	Filiatreault	1	10.	6.	0.25	5.	10.	31.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
18	St-Jos-de-Sorel	1	8.	8.	.....	7.	10.	33.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
19	St-Marc	5	7.	8.	0.20	8.8	10.	33.8	"	7.8	7.4	15.2	"
20	St-Marcel	1	8.	8.	0.95	8.	10.	34.	"	8.	7.	15.	"
21	Boucherville, par.	4	7.2	8.	0.20	9.	10.	34.2	"	7.5	7.2	14.7	"
22	St-Aimé	4	7.2	7.5	1.25	9.	10.	33.7	"	7.7	7.	14.7	"
23	Belœil, village	6	7.6	7.3	0.35	7.6	10.	32.5	"	8.	7.8	15.8	"
24	St-Hubert	5	6.6	9.	0.17	8.6	10.	34.2	"	7.4	6.6	14.	"
25	Chambly-Bassin	8	7.5	7.6	0.35	8.2	10.	33.3	"	7.5	6.7	14.2	"
26	St-Ours, ville	2	8.	6.	0.50	8.	10.	32.	Très bien.	8.	7.5	15.5	"
27	St-Michel, village	2	7.5	7.	0.35	8.	10.	32.5	Excellent.	8.	7.	15.	"
28	St-Roch	3	7.6	8.	0.50	7.	10.	32.6	"	7.6	7.3	14.9	"
29	Sorel, ville	2	4.5	8.	0.50	8.	10.	30.5	Très bien.	8.5	8.	16.5	Excellent.
30	St-Michel No 2	1	9.	9.	0.20	6.	10.	34.	Excellent.	7.	6.	13.	Très bien.
31	Ste-Anne-de-Sorel	3	6.6	7.3	0.35	7.	10.	30.9	Très bien.	8.	8.	16.	"
32	Contrecœur, par.	4	6.7	8.	0.35	7.2	10.	31.9	"	7.5	7.2	14.7	"
33	St-Ours, paroisse	6	6.6	8.	0.45	7.6	10.	32.2	Excellent.	7.3	7.1	14.4	"
34	Ste-Théodosie	2	7.5	8.	0.25	8.	10.	33.5	"	7.	6.	13.	"
35	Ste-Julie	5	5.8	8.	0.30	9.	10.	32.8	"	7.	6.6	13.6	"
36	St-David, par.	7	7.2	7.4	0.22	8.	10.	32.6	"	7.	6.7	13.7	"
37	St-Robert	8	6.7	8.1	0.50	7.1	10.	31.9	Très bien.	7.5	6.7	14.2	"
38	Sorel, paroisse	2	8.	7.	0.35	7.	10.	32.	"	7.	7.	14.	"
39	Rivière-Richelieu	1	8.	8.	.....	9.	10.	35.	Excellent.	6.	5.	11.	Bien.
40	Greenfield Park	1	5.	8.	0.12	9.	10.	32.	Très bien.	7.	7.	14.	Très bien.
41	Ste-Victoire	7	7.4	7.1	0.50	6.4	10.	30.9	"	7.7	7.1	14.8	"
42	St-Michel No 3	1	7.	8.	0.22	9.	10.	34.	Excellent.	6.	5.	11.	Bien.
43	St-Narcisse-de-St-Aimé	6	7.1	6.3	0.40	7.	10.	30.4	Très bien.	7.5	6.6	14.1	Très bien.
44	St-Michel No 10	1	5.	7.	0.43	6.	10.	28.	"	8.	8.	16.	"
45	St-Marcel, par.	5	5.2	7.2	0.50	7.2	10.	29.6	"	6.8	6.8	13.6	"
46	Ste-Anne-de-Nouv	1	8.	3.	0.35	6.	10.	27.	"	8.	8.	16.	"
47	St-Michel No 6	1	4.	7.	0.45	7.	10.	28.	"	7.	8.	15.	"
48	St-Michel No 9	1	7.	8.	0.33	6.	10.	31.	"	6.	5.	11.	Bien.
49	St-Michel No 4	1	5.	7.	0.30	6.	10.	28.	"	7.	6.	13.	Très bien.
50	St-Louis-de-Bonsecours	5	5.8	5.6	0.64	7.2	10.	28.6	"	6.	5.8	11.8	Bien.
51	St-Michel No 8	1	5.	2.	0.53	5.	10.	22.	Bien	6.	5.	11.	"
52	St-Pierre-de-St-David	1	3.	2.	.....	5.	10.	20.	Médiocre.	7.	6.	13.	Très bien.
53	St-Michel No 5	1	5.	2.	.....	5.	10.	22.	Bien	7.	3.	10.	Médiocre.

Le tout soumis à votre haute considération.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH HEBERT, *Insp. d'écoles.*

M. S.-LEOPOLD LANGLOIS.

PLAISANCE, 15 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général, sur les écoles de mon district d'inspection pour l'année 1915–16.

Permettez-moi de donner un caractère officiel aux souhaits que je me faisais un devoir de vous adresser, lors de votre nomination à la succession du vénérable personnage chargé d'années et de mérite que les inspecteurs d'écoles honoraient et respectaient comme un père, l'honorable Boucher de LaBruère.

Le gouvernement de la province pouvait difficilement faire un choix plus judicieux que celui de votre personne pour présider à la direction des choses de l'enseignement. Ce choix l'honore, comme il vous honore vous-même et comme il honore aussi votre distingué prédécesseur. Certes, les hommes qualifiés ne manquaient pas: notre race vigoureuse et saine sait en produire. Mais en portant sa préférence sur un homme dont une partie des fonctions était de maintenir l'harmonie au sein du parlement, rôle qui toujours fut rempli par vous à la satisfaction de tous, il était sûr d'avoir un homme merveilleusement servi par un jugement solide, capable de donner justice à tous, dans une province aux croyances différentes.

MUNICIPALITÉS–ÉCOLES.

Ce district, tel que remanié par la création d'un nouveau district d'inspection dans le Témiscamingue, comprend 46 municipalités: 21 dans le comté Labelle; 17 dans l'Argenteuil; 7 dans Terrebonne et 1 dans Montcalm.

144 écoles ont été en activité. En voici la classification.

ÉCOLES SOUS CONTRÔLE

Académie. ..	1
Ecoles modèles	6
Ecoles élémentaires	132
	139

ÉCOLES INDÉPENDANTES

Académies	3
Ecole modèle	1
Ecole élémentaire	1
Total	5
Grand total	144

Les écoles élémentaires ont été fréquentées par 5566 élèves, avec une présence moyenne de 4007, soit 72%.

Les écoles modèles ont été fréquentées par 904 élèves, avec une présence moyenne de 653, soit 72%.

Les académies ont été fréquentées par 437 élèves, avec une présence moyenne de 395, soit 90%.

Total des élèves inscrits dans toutes les écoles: 6907.

Total de la présence moyenne: 5055.

Taux de la présence moyenne générale: 73%.

CLASSEMENT DES ÉLÈVES.

Etaient classés en 1ère année	3065	élèves
" " " 2e "	1625	"
" " " 3e "	1311	"
" " " 4e "	574	"
" " " 5e "	182	"
" " " 6e "	88	"
" " " 7e "	46	"
" " " 8e "	16	"
Total	6907	"

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant se répartit comme suit:

RELIGIEUX:

Instituteurs	7
Institutrices	62
Total	69

LAIQUES

Instituteurs diplômés pour académie	2
Instituteur diplômé pour école modèle	1
" enseignant sans brevet	1
Total	4
Institutrices diplômées pour acad	3
" " " école mod	44
" " " élem	80
" enseignant sans brevet	8
Total	135
Total des laïques	139
Total des personnes enseignant dans ce district	208

Les 7 instituteurs religieux mentionnés ci-haut sont les Frères du Sacré-Cœur, qui ont la direction de l'école des garçons de la ville de Ste-Agathe. Le personnel de cette institution a augmenté d'un membre depuis l'an dernier, et, grâce au zèle infatigable des chers Frères, comme aussi à leur compétence, cette école aura bientôt le titre d'académie auquel elle a droit depuis déjà plusieurs mois.

Les 62 institutrices religieuses appartiennent à cinq communautés différentse nommées ci-après avec le nombre des écoles qu'elles dirigent:

Sœurs de Ste-Croix: 5 écoles, 20 institutrices;

Filles de la Sagesse: 6 écoles, 23 institutrices;

Sœurs de La Providence: 4 écoles, 11 institutrices;

Chanoinesses des Cinq Plaies:— 1 école, 4 institutrices;

Sœurs du Sacré-Cœur:—1 école, 4 institutrices.

Les académies et les écoles modèles que dirigent ces différentes communautés religieuses sont les pepinières d'institutrices qui fournissent au moins 90% du personnel enseignant dans les écoles élémentaires.

Les titulaires de ces académies et écoles modèles, qui, pour le très grand nombre, ont été brevetées au Canada ou en France, possèdent à un degré sur-éminent l'art de former l'enfance et la jeunesse. On trouve chez les jeunes personnes dont elles ont fait l'éducation les notions

de devoir, de dévouement et de constance qui caractérisent la bonne institutrice. Vivant pour les autres et non pour elles-mêmes, les succès qu'elles désirent sont ceux de leurs élèves. Le travail qu'elles s'imposent est au-dessus de tout éloge et expliquerait à lui seul les résultats qu'elles obtiennent. Puisse notre province voir s'accroître sans cesse le nombre de ces dignes personnes qui, plus que toutes autres, s'appliquent à conserver à notre race sa langue et sa foi.

Valeur professionnelle:

Sur la mise en opération du cours d'études et des succès remportés dans l'enseignement, il y aurait beaucoup à dire. Les tableaux et notes qui suivent suffiront, je crois, pour préciser ma pensée sur ce point:

46 titulaires laïques ont mérité la note excellent;
53 " " " " " " très bien;
37 " " " " " " bien;
3 " " " " " " passable;

Plusieurs d'institutrices ont très peu d'expérience; le très grand nombre n'a pas eu d'entraînement pédagogique, et voilà pourquoi, en donnant ces notes, il ne faut pas mettre de côté le dévouement et le zèle dont font preuve plusieurs titulaires. Règle générale, ces qualités existent chez les institutrices, mais pas avec les mêmes résultats, et invariablement celles chez qui elles font défaut ne méritent que des notes inférieures.

Voici un tableau indiquant le nombre d'années d'expérience des titulaires laïques.

Sur 139 titulaires

Ayant	1 an d'expérience	23	institutrices, soit		16%—
"	2 ans "	24	"	"	17½%—
"	3 " "	19	"	"	14%—
"	4 " "	12	"	"	8½%—
"	5 " "	16	"	"	11%—
"	6 " "	8	"	"	6%—
"	7 " "	2	"	"	1½%—
"	8 " "	11	"	"	8%—
"	9 " "	3	"	"	2½%—
"	10 " "	4	"	"	3%—
"	12 " "	5	"	"	3½%—
"	13 " "	5	"	"	3½%—
"	de 17 à 35 ans d'expérience	7	"	"	5%—

Ce tableau démontre que, dans ce district, près de 50% du personnel enseignant laïque se compose de personnes ayant à peine trois ans d'expérience. Il fait aussi voir que ce personnel doit se renouveler tous les six ans. Il indique encore que 15% tout au plus des instituteurs et institutrices bénéficient, dans ce district, des primes accordées pour 10, 15 et 20 ans d'enseignement.

Si donc, malgré une expérience aussi limitée chez le grand nombre des personnes qui enseignent, les résultats obtenus sont presque toujours très bons, il faut en voir la raison dans le grand fonds de bonne volonté des institutrices, dans leurs qualités morales et dans l'encouragement et l'appui que plusieurs d'elles reçoivent des curés des paroisses qui considèrent comme une partie de leur ministère leurs visites mensuelles aux écoles, où leur seule présence récompense le travail, stimule les ambitions, entretient l'émulation et affermit l'autorité de l'institutrice.

CONFÉRENCES

Les conférences pédagogiques de l'automne ont duré au moins une heure chacune, c'est-à-dire guère plus que le temps voulu pour entrer en matière en traitant un sujet important. Evidemment, le but de ces conférences, c'est d'enseigner quelque chose aux institutrices. Or, il est difficile, je crois, d'enseigner, dans une heure, aux institutrices quelque chose qu'elles puissent s'assimiler et mettre à profit. Ce qu'on leur dit n'est par un cours, qui serait plutôt une suite de leçons, mais bien un discours que l'on rend aussi substantiel que possible et qui, pour cette raison même, ne peut être digéré par les auditeurs. Aussi, je pense qu'il serait désirable qu'il fût donné aux institutrices une suite de conférences pédagogiques dont il leur restât au moins quelques bribes de connaissances utiles à mettre en pratique aux écoles.

DESSIN

Les écoles dirigées par les Frères et les Dames religieuses étant exceptées, l'enseignement du dessin est bien pauvre dans ce district. La coutume de faire faire un petit nombre de beaux dessins est fort difficile à faire disparaître et l'on se refuse à voir dans l'art utile du dessin à l'école primaire autre chose qu'un art d'agrément. Espérons qu'il sera rendu possible aux inspecteurs d'écoles, d'être les auxiliaires du Directeur général du dessin, dans la diffusion des connaissances nécessaires pour l'enseignement intelligent de cet art si utile qui est à la base même de cette branche importante de l'activité humaine, l'industrie.

CONSTRUCTIONS

J'ai accepté, cette année, les maisons d'école suivantes:

A Ste-Agathe, ville—coût de la construction	$ 56,000.00
A Lachute—coût de la construction	18,000.00
A Nominingue—achat et réparation	3,200.00
A Ste-Agathe, paroisse—coût de la construction	1,850.00
A Ste-Agathe, paroisse—coût de la construction	1,300.00
Total	$ 80,350.00

Toutes ces maisons ont été meublées à neuf, avant d'être ouvertes.

Le souci du confort des enfants aux écoles est une leçon que le gouvernement a donnée aux municipalités, en autorisant votre département à fournir gratuitement, à celles qui le demandent, des plans préparés avec soin et compétence, comme aussi en accordant aux municipalités qui construisent des sommes généreuses à même les argents votés pour cette fin. Il y a actuellement des projets de construction ou des constructions commencées pour un montant dépassant $30,000.00.

JARDINS SCOLAIRES

Il y a dans ce district, un nombre infime de jardins scolaires. La principale raison qui s'oppose à leur création est la suivante: les terrains des écoles ne sont pas clôturés, ou entièrement clôturés, pour la plupart. S'il était possible de retrancher les subventions du gouvernement aux municipalités qui privent leurs écoles de jardins scolaires on verrait bientôt ces municipalités correspondre au désir du département en remplissant les conditions que nécessite l'établissement de ces jardins.

Le ministre de l'agriculture qui, dans notre province, a conçu et mis à exécution le projet de faire donner, par des spécialistes aux inspecteurs d'écoles et à une partie du personnel enseignant, des cours abrégés d'agriculture, s'est acquis la reconnaissance de la génération qui pousse et de celles qui la suivront. Appelé par la position qu'il occupe si dignement à faire progresser l'agriculture, dans notre province, il a compris que les hommes de demain étant aujourd'hui dans les écoles, c'est là qu'il les attendrait pour leur apprendre à aimer le sol qui les nourrit, à embrasser ou, tout au moins, à respecter la profession de

l'agriculteur, la plus noble entre toutes. Voilà pourquoi, avec votre consentement et après nous avoir mis dans les mains les armes nécessaires, il nous envoie combattre la notion erronée qui veut que pour être cultivateur, il n'est pas nécessaire d'être instruit. Qu'il soit assuré, si difficile que soient les débuts, que cette campagne ne nous verra pas faiblir, et, comme c'est lui le général et nous, les soldats, il aura tout le mérite de la victoire finale.

CONGÉS

Les temps sont aux congés. On en donne à propos de tout et à propos de rien. A tout événement heureux, ou malheureux, suivant le cas, doit correspondre une journée de chômage à l'école.

Les élèves quittent l'école avec si peu de connaissances et ils la quittent si jeunes qu'il ne serait que juste de faire compter tous les jours de classe établis par les règlements.

GRATIFICATIONS

Les instituteurs et institutrices dont les noms suivent méritent une gratification:

Euclide Deschâtelets, Laura Boivin, Raoul Robillard, M.-A. Brassard, Antoinette Ruel, Agathe Charbonneau, Brigitte Sanche, Blanche Lemieux, Dame Alf. Lavallée, Laure St-Jean, Louise Lanthier, Alice Lalande, Azéline St-Amour, Aurore Ouimet, Emilia Mandeville, Alida Tourangeau, J.-H. Morin.

J'ai l'honneur de vous recommander les municipalités, suivantes que je crois être les plus méritantes:

La Nativité de Labelle	$ 60.00
Ste-Agathe, paroisse	50.00
Arundel, diss	40.00
Suffolk	35.00
St-Adolphe d'Howard	30.00

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite.

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ste-Agathe, ville..	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellenet	10.	10.	20.	Excellent
2	Nominingue.....	1	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	10.	10.	20.	"
3	Carillon.....	1	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	10.	10.	20.	"
4	St-Rémi-d'Amherst.....	3	9.7	10.	9.	10.	10.	48.7	"	9.5	9.5	19.	"
5	St-André, par., dis	2	10.	9.	8.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
6	Brownsburg, diss.	1	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
7	Ste-Marguerite-de-Brown's Gore	1	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	9.	9.	18.	Très bien
8	La Macaza.....	1	9.5	10.	8.	10.	10.	47.5	"	10.	10.	20.	Excellent
9	Grenville No 3, dis	1	9.	10.	8.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
10	Ste-Lucie-de-Doncaster.....	3	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	8.5	8.5	17.	Très bien
11	St-Jovite.....	8	9.5	10.	9.	10.	10.	48.5	"	9.1	9.1	18.2	Excellent
12	St-Adolphe-d'Howard.....	2	9.5	9.5	8.	10.	10.	47.	"	10.	9.5	19.5	"
13	La Minerve.....	2	9.	8.5	9.	10.	10.	46.5	"	10.	10.	20.	"
14	La Nativité-de-Labelle.....	5	9.6	9.	9.	10.	10.	47.6	"	9.4	9.4	18.8	"
15	Ste-Valérie-de-Ponsonby.....	2	8.	9.5	10.	9.7	10.	47.2	"	9.5	9.5	19	"
16	Addington.....	1	9.	9.	9.	9.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
17	Lac-des-Seize-Iles.	1	8.	10.	9.	9.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
18	Hartwell.....	4	8.5	1.0	10.	10.	10.	48.5	"	8.7	8.7	17.4	Très bien
19	Ste-Agathe, par...	10	9.5	8.3	9.	10.	10.	46.8	"	9.2	9.2	18.4	Excellent
20	La-Conception...	3	9.7	9.	9.	8.	10.	45.7	"	9.7	9.7	19.4	"
21	Lachute, diss.....	3	8.	10.	8.	10.	10.	46.	"	9.5	9.5	19.	"
22	St-Donat.....	2	9.	7.7	10.	10.	10.	46.7	"	9.	9.	18.	Très bien
23	Ste-Adèle.....	7	9.5	9.2	8.	10.	10.	47.3	"	8.6	8.6	17.2	Très bien
24	Bréboeuf.....	2	9.5	9.	9.	10.	10.	47.5	"	8.5	8.5	17.	Très bien
25	Ste-Véronique-de-Turgeon.....	2	8.5	8.	9.	10.	10.	45.5	"	9.5	9.5	19.	"
26	L'Ascension.....	4	8.2	8.2	9.	10.	10.	45.4	"	9.5	9.5	19.	Excellent
27	Papineau.....	2	7.5	8.5	9.	10.	10.	45.	Très bien.	9.7	9.7	19.4	"
28	Suffolk.....	7	8.3	9.4	9.	10.	10.	45.7	Excellent.	9.	9.	18.	Très bien
29	Preston.....	1	8.	10.	9.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	Bien
30	Lac Labelle.....	1	8.	8.	9.	10.	10.	45.	Très bien.	9.	9.	18.	Très bien
31	Arundel, diss.....	4	8.5	7.2	9.	9.4	10.	44.1	"	9.3	9.3	18.6	Excellent
32	Grenville No 1, dis	2	8.	8.5	8.	10.	10.	44.5	"	9.	9.	18.	Très bien
33	Chatham No 1...	6	8.3	8.6	7.5	9.5	10.	43.9	"	9.2	9.2	18.4	Excellent
34	N.-D.-de-la-Paix..	5	8.8	8.4	9.	8.	10.	44.2	"	8.8	8.8	17.6	Très bien
35	Canton Loranger.	5	9.	8.2	8.	8.8	10.	44.	"	8.8	8.6	17.4	Très bien
36	Ste-Marguerite...	4	7.5	7.2	9.	9.5	10.	43.2	"	9.	9.	18.	"
37	St-André, village..	2	7.	10.	7.	9.	10.	43.	"	9.	9.	18.	Très bien
38	Lac Windigo.....	1	8.	8.	7.	10.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
39	St-Michel-de-Wentworth, diss	1	6.	8.	9.	10.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
40	Grenville No 2....	1	5.	9.	6.	10.	10.	40.	Bien.....	10.	10.	20.	Excellent
41	St-Faustin.....	8.	8.5	7.8	7.	8.	10.	41.3	Très bien.	8.5	8.3	16.8	Très bien
42	Canton Boyer....	3	8.	6.	7.	10.	10.	41.	"	9.	9.	18.	"
43	N.D.-de-Montfort	3	6.6	5.	10.	8.	10.	39.6	Bien.....	8.6	8.6	17.2	"
44	L'Annonciation...	7	8.5	7.6	7.	8.	10.	39.1	"	8.5	8.6	17.1	"
45	Canton Morin....	1	10.	9.	8.	10.	10.	47.	Excellent.	école fermée			
46	Ste-Jérusalem....	1	7.	9.	8.	8.	10.	42.	Très bien.	école fermée			

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-LEOPOLD LANGLOIS,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. LEFEBVRE

VAUDREUIL, 12 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction dans mon district d'inspection pour l'exercice finissant le 30 juin dernier.

J'ai fait, cette année, comme à l'ordinaire, les deux visites exigées par le département à toutes les écoles de mon district.

Le territoire que j'ai à parcourir comprend les comtés de Jacques-Cartier, Soulanges, Vaudreuil et partie de Laval.

Ces quatre comtés renferment 70 municipalités, dont 25 pour Jacques-Cartier, 21 pour Soulanges, 12 pour Vaudreuil et 12 pour Laval.

MAISONS D'ÉCOLES

Ces municipalités tiennent en activité 159 écoles; sur ce nombre 15 sont indépendantes et 144 sous contrôle. Onze de ces écoles sont louées par la commission scolaire.

Mon district compte en plus deux collèges classiques; "les collèges Bourget et St-Laurent", une école normale protestante, "l'Ecole McDonald", à Ste-Anne-de-Bellevue et 15 autres écoles protestantes; Ce qui forme un total de 177 maisons d'éducation en activité. Toutes ces classes sont bien propres et pourvues des accommodements nécessaires; 30 de ces maisons sont habitées par des familles, les autres par des titulaires religieux ou laïcs.

Ces 144 écoles sous contrôle renferment 230 salles de classes. Les quinze écoles indépendantes, couvents pour la plupart, en contiennent 70: ce qui donne un total de 300 salles de classe. La majeure partie de ces écoles sont bien éclairées et possèdent un bon système de ventilation.

Il y a des pupitres pour accommoder environ 12,000 élèves. Chaque salle de classe a son journal d'appel et chaque école son registre des visiteurs.

INSTITUTEURS RELIGIEUX ET LAICS

Ecoles sous contrôle.—L'enseignement est donné par 245 professeurs, tant religieux que religieuses et laïcs. Je compte 22 instituteurs et 143 institutrices laïques, 30 religieux et 80 religieuses.

Ecoles indépendantes.—215 professeurs religieux et religieuses enseignent dans les écoles indépendantes, parmi lesquels 60 religieux et 155 religieuses dispersés dans les deux collèges et les quinze couvents de mon district.

Le total des professeurs catholiques, de toute catégories, se partageant la tâche de l'éducation dans mon district est de 460.

BREVET ET DEGRÉ DU BREVET

Des 165 instituteurs et institutrices laïcs enseignant dans mon district, 161 sont pourvus de brevets. Onze sont porteurs de brevets académiques, 69 de brevets modèles et 81 de brevets élémentaires. Quatre d'entre eux n'ont pas de brevets, et sur ce nombre deux ont été autorisés à enseigner, les deux autres ne l'ont pas été.

ÉLÈVES

Les écoles de mon district d'inspection sont fréquentées par 10,664 élèves. A ce nombre il faudrait ajouter les 2,000 élèves fréquentant les deux collèges classiques et les différentes écoles protestantes dispersées dans mon district, 8,853 élèves fréquentent les écoles sous contrôle et 1,869 les écoles indépendantes.

La présence moyenne pour les écoles sous contrôle est de 84%, celle des écoles indépendantes, non compris les collèges, est de 86%.

La présence moyenne pour les deux catégories d'écoles réunies est de quatre-vingt-cinq sur cent.

INSCRIPTION ET RECENSEMENT

Le recensement de cette année porte à 11,260 le nombre d'élèves d'âge à fréquenter l'école, sur ce nombre 10,664 fréquentent les écoles tant sous contrôle qu'indépendantes. Deux municipalités: Cartierville et Laval-des-Rapides n'ont pas encore envoyé, cette année, de recensement des élèves de leur municipalité.

SALAIRE

La moyenne des salaires payés aux instituteurs et institutrices tant religieux que laïcs pour les quatre comtés est de $281.05.

La moyenne des salaires payés aux instituteurs et institutrices religieux seulement est de $304.25.

La moyenne des salaires payés aux instituteurs et institutrices laïcs seulement est de $263.69.

La moyenne des salaires payés aux instituteurs et institutrices tant religieux que laïcs pour chaque comté est de: $308.61 pour Jacques-Cartier, $290.72 pour Soulanges, $239.61 pour Vaudreuil et $233.77 pour Laval.

Pour la moyenne des salaires payés aux instituteurs et institutrices religieux et religieuses de chaque comté, Vaudreuil tient la première place avec une moyenne de $328.57, Jacques-Cartier avec $307.93, Laval avec $262.50 et Soulanges avec $243.75

Pour la moyenne des salaires payés aux instituteurs et institutrices laïcs de chaque comté, Jacques-Cartier tient la première place avec une moyenne de $309.58, Soulanges avec $294.80, Vaudreuil avec $228.07 et Laval avec $227.39.

Pour le plus haut salaire payé aux instituteurs laïcs de chaque comté: Vaudreuil tient la première place avec une moyenne de $700.00, Jacques-Cartier avec $583.50, Soulanges avec $475.25, Laval n'a pas d'instituteurs laïcs.

Pour le plus haut salaire payé aux instituteurs religieux: Jacques-Cartier vient en premier lieu avec une moyenne de $402.00, Vaudreuil avec $400.00, Laval avec $350.00, Soulanges n'a pas d'instituteurs religieux.

Pour le plus haut salaire payé aux institutrices laïques vient en première place Jacques-Cartier avec $244.70, Soulanges avec $231.21, Laval $227.40, Vaudreuil $219.15.

Pour le plus haut salaire payé aux institutrices religieuses, Vaudreuil arrive premier avec $275.00, Soulanges avec $258.50, Jacques-Cartier avec $220.50 et Laval avec $175.00.

La moyenne des salaires pour les quatre comtés réunis donne les chiffres suivants:

Instituteurs religieux, $398.33;
Institutrices religieuses, $247.80;
Instituteurs laïcs, $529.54;
Institutrices laïques, $229.80.

VALEUR TOTALE DES PROPRIÉTÉS IMPOSABLES

Le comté	Jacques-Cartier	a une	évaluation	de:..... $ 22,586,983.58
"	Vaudreuil	"	"	..... 5,537,066.00
"	Soulanges	"	"	..... 3,292,404.00
"	Laval	"	"	..... 1,434,120.00
			Total	..... $ 32,850,573.58

Les municipalités de Cartierville et Laval-des-Rapides ne m'ont pas donné leur évaluation.

TAUX DE LA COTISATION ANNUELLE PAR $100.00.

Laval paye $0.48 par $100.
Soulanges paye $0.47 1/3 par $100.
Vaudreuil paye $0.36 par $100.
Jacques-Cartier paye $0.32 2/3 par $100.
La moyenne pour les quatre comtés est de $0.41 par cent piastres.
Les municipalités de Cartierville et Laval-des-Rapides ne m'ont pas donné le taux de leur cotisation.

MOBILIER ET FOURNITURES SCOLAIRES

Le mobilier pour l'ensemble donne une note très satisfaisante, la moyenne pour les quatre comtés est de 8 8/10 sur 10. La note moyenne pour l'état des maisons d'écoles est de 9 2/10 sur 10. La note pour les livres approuvés est de 10 sur 10.

Toutes les salles de classe, à peu d'exceptions près, sont pourvues de tous les accessoirs nécessaires, tels que globes terrestres, cartes géographiques, tableaux noirs, armoires bibliothèques, etc. La note moyenne est de 9 1/10 sur 10.

TENUE DE L'ÉCOLE

L'enseignement du français se donne dans toutes les écoles de mon district, celui de l'anglais joint au français, dans 144 écoles seulement c'est-à-dire qu'il y a quinze écoles où l'on n'enseigne pas l'anglais. La classification, méthode d'enseignement et discipline sont bonnes.

Pour la très grande majorité les titulaires ont la compétence voulue. Avis a été donné aux municipalités d'avoir à remplacer les rares sujets qui ne donnent pas satisfaction.

Toutes les écoles de chaque municipalité reçoivent *L'Enseignement Primaire*, 35 municipalités sur 70 font relier cette revue pédagogique, chaque année. 69 titulaires désirent faire compter au fonds de pension les avantages qu'ils retirent de l'enseignement. 259 instituteurs et institutrices ont suivi mes conférences pédagogiques données durant le premier semestre.

ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS.

Sur les 10,664 élèves de mon district, 4107 sont élèves de 1ère année; 2503 de 2ème année; 1936 de 3ème année; 1114 de 4ème année; 535 de 5ème année; 258 de 6ème année; 136 de 7ème année et 75 de 8ème année.

JUGES DE PAIX

La nouvelle loi qui exige du nouveau commissaire le serment d'office cause beaucoup d'embarras dans plus d'une municipalité où il n'y a pas de juge de paix, c'est pourquoi je vous prie de vouloir bien faire nommer par le gouvernement, un juge de paix dans chaque municipalité où il n'y en a pas et dans plus d'une municipalité le secrétaire-trésorier de la commission scolaire serait la personne compétente à cette charge.

Prière est faite au Surintendant de vouloir bien classer sous le titre d'école "Académique", l'école modèle des garçons du village de Vaudreuil, comté de Vaudreuil et sous le titre d'école: "Modèle" l'école indépendante ou pensionnat des filles, placées sous la direction des religieuses de la Sagesse, à Dorval, comté de Jacques-Cartier et aussi sous le titre d'école: "Modèle" l'école mixte de Ste-Dorothée, village, comté de Laval.

Ce rapport joint au bulletin déjà adressé vous permettra de juger de l'efficacité de l'enseignement dans mon district.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil en date du 2 décembre 1905.

Ces primes sont méritées pour constructions et réparations des maisons d'écoles, pour agrandissement et embellissement des terrains d'école et pour la pose d'une clôture autour des dits emplacements.

Voici le nom des cinq municipalités:

Coteau-Station, mérite la prime de		$60.00
Ste-Justine-de-Newton,	" "	50.00
Pointe-Fortune,	" "	40.00
St-Lazare,	" "	35.00
Les-Cascades,	" "	30.00

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Lachine, Cité	3	10.	10.	.60	10.	10.	46.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent
2	T.-St-Sacrement	2	10.	10.	.50	10.	10.	45.	"	10.	10.	20.	"
3	Ste-Dorothée, vill.	1	10.	8.	.75	9.	10.	44.	"	10.	10.	20.	"
4	St-Laurent, ville	3	10.	10.	.25	10.	10.	42.	"	10.	10.	20.	"
5	La Présentation	3	10.	10.	.40	10.	10.	44.	"	9.5	9.5	19.	"
6	Ruisseau	1	10.	10.	.33	8.	10.	41.	"	10.	10.	20.	"
	Rivière-Beaudette	1	10.	9.	.90	8.	10.	46.	"	9.	9.	18.	"
	Ste-GenevièveNo1	3	10.	9.	.60	8.	10.	43.	"	10.	9.	19.	"
7	Ville-Rigaud	3	10.	10.	.50	10.	10.	45.	"	9.	9.	18.	"
	Ste-Anne-de-Bellevue	3	9	10.	.25	9	10.	40.5	"	10.	10.	20.	"
	Cartierville	2	10.	10.		10.	10.	40.	Très bien	10.	10.	20.	"
	Pont-Château	1	9.	8.	.30	10.	10.	40.	"	10.	10.	20.	"
	St-Elzéar-de-Laval	1	10.	9.	.75	9.	10.	45.	Excellent.	9.	9.	18.	"
8	Senneville	1	10.	9.	.30	9.	10.	41.	"	10.	9.	19.	"
9	Coteau-Landing	1	10.	10.	.40	8.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
	St-Martin, village	3	8.	10.	.26	8.	10.	38.6	Très bien.	10.	9.	19.	"
	Coteau-Station	3	10.	9.	.70	9.	10.	45.	Excellent.	8.3	8.3	16.6	"
10	Village St-Zotique	1	9	8.	.50	9.	10.	41.	"	9.	9.	18.	"
	Bas-de-la-Côte-St-Louis	1	7.	7.	.21	10.	10.	36.	Très bien.	10.	10.	20.	"
	Côte St-Antoine	1	10.	9.	.90	8.	10.	46.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien
11	Beaconsfield	1	10.	10.	.05	9.	10.	39.5	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent
	Labelle-de-Soulanges	1	10.	9.	.80	8.	10.	45.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien
12	St-Dominique-des-Cèdres	2	9.	9.	.45	8.5	10.	41.	"	8.5	8.5	17.	Excellent
	St-Emmanuel	1	10	9.	.50	9.	10.	43.	"	8.	8.	16.	Très bien
	Como, diss.	1	7.	8.	.50	8.	10.	38.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent
	Pointe-Fortune	2	10.	9.	.65	8.	10.	43.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien
13	St-Laurent-des-Cèdres	5	7.	8.	.40	8.	10.	37.5	Très bien.	8.5	8.5	17.	Excellent
	Cap-St-Martin	1	10.	9.	.50	8.	10.	42.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien
	N.-D.-de-Liesse	1	7.	7.	.43	9.	10.	37.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent
14	Vaudreuil	9.	8.5	9.	.30	8.7	10.	39.2	"	8.5	8.4	16.9	"
	Dorion	1	10.	10.	.10	10	10.	41.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien
	Ile-Perrot	5	9.6	9.	.35	8.	10.	40.1	"	8.4	8.2	16.6	Excellent
	Côte-St-François	1	5.	10.	.20	9.	10.	36.	Très bien.	9.	9.	18.	"
	Côte-St-Jean	1	10.	7.	.50	9.	10.	41.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien
	St-Zotique	1	10.	10.	.40	7.	10.	41.	"	8.	8.	16.	"
	St-Emile	2	8.	8.5	.45	8.5	10.	39.1	Très bien.	8.5	8.5	17.	Excellent
	St-Télesphore	5	8.4	8.6	.45	8.2	10.	39.	"	8.4	8.4	16.8	"
	St-Clet	3	10.	9.3	.40	8.	10.	41.3	Excellent.	8,	8.	16.	Très bien
	Côte-Ste-Marie	1	9.	10.	.40	8.	10.	41.	"	8.	8.	16.	"
15	St-Polycarpe	8	9.	9.	.35	7.	10.	39.3	Très bien.	7.8	7.8	15.6	"
	Beauvoir	3	10.	9.	.20	8.	10.	39.	"	8.3	8.3	16.6	Excellent
	L'Abord-à-Plouffe	1	9.	9.	.27	9.	10.	39.7	"	8.	8.	16.	Très bien
	St-Rémi-Pointe-Claire	1	7.	7.	.25	8.	10.	34.5	"	9.	9.	18.	Excellent
	Lachine, paroisse	2	7.5	9.	.15	9.	10.	37.	"	9.	8.5	17.5	"
	Ste-GenevièveNo2	1	10.	9.	.32	8.	10.	40.2	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien
	Ste-GenevièveNo4	1	10.	9.	.28	8.	10.	39.8	Très bien.	8.	8.	16.	"
16	Coteau-du-Lac	4	9.	9.	.25	9.	10.	39.5	"	8.	8.	16.	"
	Ste-Marthe	3	8.	8.5	.34	8.2	10.	38.1	"	8.2	8.2	16.4	Excellent
	Les-Cascades	1	5.	6.	.75	6.	10.	34.5	"	9.	9.	18.	"
17	Pte-Claire, ville	4	8.4	9.4	.25	7.8	10.	38.1	"	8.6	7.6	16.2	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservé sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
	Ile Bizard	3	9.	8.7	.60	7.	10.	40.	"	7.	8.	15.	Très bien
	St-eJustine-de-Newton	7	9.	9.5	.40	7.7	10.	40.	"	8.1	7.3	15.4	"
	St-Joseph-de-Soulanges	1	8.	9.	.60	8.	10.	41.	Excellent.	8.	7.	15.	"
18	Rigaud, paroisse	7	8.7	8.7	.30	8.	10.	38.4	Très bien.	7.	7.	15.4	"
	T.-St-Rédempteur	2	10.	9.	.24	8.	10.	39.4	"	7.5	7.5	15.	"
	Côte-N.-Dame-de-Vertu	1	10.	10.	.33	8.	10.	41.3	Excellent.	8.	7.	15.	"
	Haut-de-la-Côte-St-Louis	1	7.	7.	.30	8.	10.	35.	Très bien.	8.	8.	16.	"
	Côte-St-Elzéar	1	9.	8.	.25	8.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
	Côte-St-Emmanuel	1	9.	9.	.35	9.	10.	40.	"	8.	7.	15.	"
19	Haut-St-Martin	1	10.	9.	.42	8.	10.	41.	Excellent.	7.	7.	14.	"
20	Laval-des-Rapides	2	6.	6.	.....	8.	10.	30.	Bien.....	9.	9.	18.	Excellent
	Pte-Claire, par	2	10.	9.	.35	7.5	10.	40.	Très bien.	8.	6.	14.	Très bien
	St-Lazare	7	7.5	7.1	.44	8.	10.	37.	"	7.7	7.7	15.4	"
	Noé	1	10.	9.	.30	8.	10.	40.	"	7.	7.	14.	"
21	Ste-Dorothée No1	1	8.	8.	.45	8.	19.	38.5	"	7.	7.	14.	"
	Ste-Dorothée No2	1	5.	6.	.50	7.	10.	33.	"	8.	8.	16.	"
22	St-Laurent, No 1	1	8.	6.	.12	7.	10.	32.	"	8.	8.	16.	"
	Ste-Anne, Bout-de l'Ile	2	7.	7.	.30	8.	10.	35.	"	8.	7.	15.	"
23	Ste-Geneviève, No 3	2	5.	4.	.30	9.	10.	31.	"	8.	8.	16.	"
24	Montée Gagnon	1	10.	9.	.24	6.	10.	37.4	"	7.	6.	13.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E LEFEBVRE,

Insp. d'écoles.

M. LS-N. LÉVESQUE

ROXTON-FALLS, 22 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur l'état de l'instruction dans mon district pour l'année finissant le 30 juin 1916.

Conformément aux instructions reçues, j'ai fait suivre ma première visite de deux conférences dont l'une sur un sujet exclusivement pédagogique et l'autre sur l'agriculture à l'école.

Tous les maîtres ou maîtresses et plusieurs amis de l'éducation se font un devoir d'assister à ces instructions qui produisent d'excellents effets, tant au point de vue de la bonne organisation des écoles qu'à la manière d'enseigner les matières du cours.

La conférence sur l'agriculture n'attire pas moins l'attention du personnel enseignant. L'excellente idée de l'honorable ministre de l'Agriculture n'a pas été bien comprise tout d'abord; on s'est mépris sur le but proposé: il n'est pas, comme on le croyait, de former des agriculteurs, mais bien de faire aimer cette science dans son application, et, certes, on ne pouvait mieux faire que d'en confier les premiers soins à nos institutrices dévouées. Je sais que plusieurs ont surmonté de sérieux obstacles pour se rendre au désir des autorités et faire la lumière dans l'esprit les plus obstinés qui sont aujourd'hui les plus fermes soutiens de l'œuvre appelée à réformer la classe la plus importante du pays. Les 1195 élèves qui ont pris part aux travaux des 57 jardins préparés dans ma division l'ont fait avec goût et beaucoup d'intelligence; l'utilité de cet enseignement, sa mise en pratique sur quelques parcelles de terre, sont reconnues déjà par la grande majorité; grâce aux institutrices, l'œuvre portera de bons fruits.

Dans mon district d'inspection, je relève 188 écoles sous contrôle réparties comme suit, savoir:

Ecoles primaires élémentaires		s. c.	179
" "	intermédiaires	"	8
" "	supérieure	"	1
" "	"	indépendantes	3
" "	intermédiaires	"	4
		Total	195

Ai-je besoin d'ajouter que, vu le nombre considérable d'écoles, le territoire étendu à parcourir, ma tâche est des plus ardues; et le climat est tel dans les Cantons que nous avons une plus longue saison de mauvais chemins qu'en beaucoup d'autres endroits de la province; j'ose espérer que l'honorable Secrétaire de la province mettra à exécution le projet de nouvelles divisions et allégera ainsi le fardeau de quelques inspecteurs dont le grand nombre d'écoles a toujours été leur lot.

Les élèves inscrits dans ces différentes maisons d'éducation sont de 8390, augmentation de 116 sur l'année 1915.

En activité durant l'année: 188 écoles sous contrôle, que j'ai toutes visitées deux fois, moins trois, dont les titulaires, par force majeure, ont été obligés de quitter l'enseignement.

La présence moyenne dans les écoles primaires supérieures est de..... 89%

Dans les écoles supérieures sous contrôle..... 86%

Dans les écoles primaires élémentaires..... 82%

C'est une augmentation que je signale avec plaisir et pour plus d'une raison qui est tout à l'honneur des habitants de Québec. Je me permettrai de remarquer que les enfants de la campagne montrent généralement plus d'aptitude pour l'étude et fréquentent plus régulièrement l'école.

CLASSIFICATION

1ère année	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème
2738	2146	1774	1155	346	149	54	28

Le classement des élèves dans l'école se fait généralement bien, on saisit de plus en plus l'utilité de ce travail important et l'on constate le bien qu'il produit dans la petite école rurale depuis quelques années; non seulement il habitue les maîtres à suivre plus attentivement le développement intellectuel de l'élève, mais il crée chez ce dernier une émulation dont le résultat est de lui faire prolonger son stage à l'école. Aussi remarque-t-on un plus grand nombre d'élèves soit 161 de plus cette année qu'en 1915 dans les divisions de 4ème jusqu'à la 8ème.

Dans une division presque exclusivement canadienne française, 1471 élèves étudient l'anglais avec succès, je dirai même avec autant de succès que si le titulaire était anglais, grâce à la facilité avec laquelle la plupart de nos professeurs se rendent maître de cet idiome.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Il se compose de religieux, de religieuses et de maîtresses laïques toutes brevetées moins 4.

Instituteurs religieux Ac. ind.	3
" " " s. c.	5
Institutrices religieuses ind.	28
" " M. s. c.	118
" laïques brevetées e. s. c.	191
" " non brevetées e. s. c.	4
Total	349

C'est avec une bien vive satisfaction que je signale à votre attention que je ne compte cette année que 4 maîtresses non brevetées; les circulaires du département à ce sujet, le travail personnel de ceux qui sont chargés de faire exécuter la loi ont obtenu ce beau résultat. Trois paroisses de ma division, où la colonisation n'est pas encore très avancée, sont les seules à éprouver quelques difficultés sous ce rapport.

TRAITEMENT

Il a subi une légère augmentation mais peu appréciable; dans les écoles élémentaires il est de $163.00 au lieu de $161.00 l'an dernier, mais il convient d'y ajouter les avantages de $25.00, indemnité de logement, etc., ce qui porterait le total des revenus découlant de la position à $188.00 salaire moyen.

BATIMENTS SCOLAIRES

Je ne trouve plus de mâsure occupée comme maison d'écoles, on l'a remplacée par un local très convenable où le confort et les conditions hygiéniques sont très satisfaisants, grâce aux soins particuliers que prend votre département dans la surveillance des constructions scolaires et aux primes d'encouragement que l'on considère surtout au point de vue de l'honneur.

MOBILIER SCOLAIRE

Il n'est pas encore parfait, mais il y a amélioration très satisfaisante. Je ne compte plus que 3 municipalités qui n'aient pas renouvelé complètement le mobilier, mais elles ne retarderont pas de se mettre en règle;

ce ne sont pas celles qui s'imposent le moins de sacrifices, mais leur situation financière ne leur permet pas de tout faire à la fois.

J'ai déjà signalé, dans mes rapports précédents, un fait préjudiciable aux intérêts de l'éducation et qui semble se renouveler chaque année, c'est le déménagement annuel d'un trop grand nombre d'institutrices d'un arrondissement à l'autre, quelquefois pour satisfaire les caprices de personnalités aussi remuantes qu'exigeantes, cela peut être avantageux dans certains cas isolés mais non jusqu'au point de déplacer les deux-cinquièmes du personnel enseignant, chaque année.

Les municipalités suivantes méritent une prime d'encouragement pour construction et améliorations importantes au matériel:

Wickham-Ouest	$ 60.00
St-Eugène (paroisse)	50.00
St-Lucien	40.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	35.00
Wickham-Est	30.00

Je recommanderai de plus comme municipalités pauvres et méritant une aide spéciale les suivantes: Wickham-Est, Wickham-Ouest, St-Lucien, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, St-Eugène (paroisse), St-Eugène (village).

Voici la classification des municipalités tel que requis par le paragraphe 15 de l'article 231 des règlements scolaires:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Eugène, vill...	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
2	Ste-Hélène.....	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	7.	6.	13.	"
3	St-Nazaire.....	1	10.	10.	8.	7.	10.	45.	"	7.	7.	14.	"
4	St-Frs-du-Lac....	2	9.5	8.	6.	10.	10.	43.5	"	7.	6.5	13.5	"
5	St-Guillaume.....	2	7.5	7.5	7.	9.	10.	41.	"	8.	7.5	15.5	"
6	Wickham,-ouest..	12	8.3	7.7	8.	7.	10.	41.	"	6.5	5.5	12.	Bien.
7	St-Cyrille.....	1	8.	8.	7.	8.	10.	41.	"	8.	8.	16.	Très bien.
8	St-Simon.....	9	7.	8.6	7.	7.8	10.	40.4	"	7.1	6.7	13.8	"
9	St-Eugène, par...	6	7.7	7.3	8.	7.3	10.	40.3	"	6.8	5.8	12.6	"
10	Drummondville..	3	6.3	7.3	6.3	10.	10.	39.9	Très bien.	7.	6.3	13.3	"
11	St-Ephrem.....	7	6.1	8.	8.	7.3	10.	39.4	"	7.	6.6	13.6	"
12	Acton-Vale.....	2	6.5	7.5	6.	8.5	10.	38.5	"	9.	8.5	17.5	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres des classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
13	St-Liboire	8	6.3	7.6	7.	7.4	10.	38.3	Très bien.	7.1	6.6	13.7	Très bien.
14	St-Hugues	9	6.9	7.2	6.	7.2	10.	37.7	"	6.7	6.	12.7	"
15	St-Majorique	6	6.5	7.1	7.	7.	10.	37.6	"	6.8	5.8	12.6	"
16	Grantham	5	7.	6.8	6.	7.8	10.	....	"	7.	6.6	13.6	"
17	Ste-Hélène, par.	6	5.7	7.	7.	7.8	10.	37.5	"	6.5	5.8	12.3	"
18	St-Bonaventure	11	7.3	7.	6.	7.	10.	37.3	"	6.5	5.6	12.1	"
19	St-Nazaire, par.	5	6.6	6.6	7.	7.	10.	37.2	"	6.6	6.	12.6	"
20	Upton	2	4.5	7.	7.	8.5	10.	37.	"	8.	7.5	15.5	"
21	St-Séverin	6	5.8	6.8	7.	7.	10.	36.6	"	6.5	5.5	12.	Bien.
22	St-Théodore	9	5.8	6.5	7.	7.	10.	36.3	"	6.8	6.	12.8	Très bien.
23	St-Cyrille-de-Wendover	12	5.5	6.6	7.	7.	10.	36.1	"	7.	6.2	13.2	"
24	St-Germain	11	6.1	7.	6.	7.	10.	36.1	"	7.	6.1	13.1	"
25	St-Pie-de-Guire	8	6.6	6.	6.	7.	10.	35.6	"	6.2	5.4	11.6	Bien.
26	Wickham-Est	7	6.	5.1	7.	7.	10.	35.1	"	6.3	4.8	11.1	"
27	N.-D. du B.-Con.	10	5.3	5.2	7.	7.	10.	34.5	"	6.3	5.7	12.	"
28	St-Guill. par.	12	5.4	6.	5.	7.3	10.	33.7	"	6.5	5.6	12.1	Très bien.
29	St-André	6	5.1	5.	5.	7.1	10.	32.2	"	6.5	5.7	12.2	"
30	St-Frs-du-Lac, par	8	5.1	3.1	6.	8.	10.	32.2	"	6.5	5.6	12.1	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS-N. LÉVESQUE,

Insp. d'écoles.

M. E. LITALIEN.

TROIS-PISTOLES, 9 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le mouvement scolaire de mon district d'inspection, pour l'année académique 1915–16.

District d'inspection:—Cette année, deux nouvelles municipalités scolaires ont été ajoutées aux 36 déjà existantes dans ma circonscription; ce sont:

1. Celle de St-Siméon, Co. Bonaventure, formée d'une partie de la municipalité de St-Bonaventure;

2. Celle de Causapscal "Village", Co. Matane, détachée de l'ancienne municipalité de Causapscal.

Le territoire que j'ai à parcourir renferme donc maintenant 38 municipalités dont 27 dans le comté de Bonaventure et 11 dans celui de Matane.

Ecoles:—170 écoles, réparties comme suit, ont été en opération pendant l'année qui vient de s'écouler:

Académie sous contrôle	1
Ecoles modèles sous contrôle	19
Ecoles élementaires sous contrôle	144
Académie indépendante	1
Ecoles élementaires indépendantes	5
	170

Fréquentation scolaire:—7545 élèves ont été inscrits à ces différentes écoles; la présence moyenne a été de 5803 ou 76%, soit 2% de moins que celle de l'année dernière. J'attribue cette diminution dans la présence moyenne, à "l'influenza", (la grippe) qui a sévi avec rigueur durant tout l'hiver, dans une grande partie de mon district. Ainsi, dans des écoles fréquentées en temps ordinaires par 35 élèves, 10 ou 12 seulement de ces derniers étaient présents à l'examen.

Personnel enseignant:—Le personnel enseignant de mon district se répartit comme suit:

Insitutrices religieuses	36
Institutrices laïques	174
Instituteurs laïques	4
	214

De toutes les institutrices laïques enseignant dans mon district, cette année, deux seulement n'étaient pas diplômées. Encore, ces dernières n'ont-elles enseigné, la première que 4 mois et l'autre que deux mois, pour remplacer deux institutrices qui se sont mariées au cours de l'année scolaire.

Traitements:—Si je compare les salaires payés aux institutrices, cette année, avec ceux de l'an dernier, je constate une augmentation très sensible.

1914–15, salaire moyen des institutrices, écoles élementaires . $161.00
" salaire moyen des institutrices, écoles modèles 222.00
1915–16, salaire moyen des institutrices, écoles élementaires 172.00
" salaire moyen des institutrices, écoles modèles. . . 262.00

Dans 3 municipalités, on a payé aux institutrices un salaire minimum de $200.

Un salaire moyen de $175 a été payé aux institutrices dans 26 municipalités.

Afin de bénéficier de l'octroi accordé, à cette fin, par le gouvernement' plusieurs autres municipalités se proposent de payer, pour la prochaine année scolaire, un salaire moyen de $200.

Construction, réparation, ameublement:—Au cours de l'année qui vient de s'écouler, 8 maisons d'écoles, d'une valeur totale de $17,500.00 ont été construites, dans mon district, d'après des plans fournis ou approuvés par votre département.

En outre, d'autres maisons ont été agrandies ou réparées. Enfin, un grand nombre de pupitres ont été achetés, soit pour compléter des mobiliers, soit pour remplacer les tables vieilles et démodées. Il y a, dans mon district, neuf maisons d'écoles ne possédant pas encore de mobiliers modernes.

Conférence pédagogique:—La conférence pédagogique a été donnée dans chacune des paroisses de mon district, à ma visite d'automne.

A très peu d'exception près, les titulaires se sont fait un devoir d'assister à cette causerie, et, à ma seconde visite, il m'a été facile de constater que je n'avais pas parlé en vain.

Après avoir traité le sujet principal, soit du "Rôle du manuel dans l'enseignement", j'ai parlé de la mise en opération du programme d'études et de la nécessité qu'il y a, pour les institutrices, en particulier pour celles qui n'ont pas l'expérience de l'enseignement, de consulter, tous les jours, le manuel des "Règlements du Comité catholique" dont on trouve un exemplaire dans chaque école. Elles y trouveront, non seulement la som-

me de connsaissances que doivent acquérir les élèves de chaque division, mais encore et surtout la marche à suivre dans l'enseignement des différentes branches marquées au programme.

Visites d'inspection:—Cette année encore, suivant la louable habitude créée dans mon district, la plupart des commissions scolaires étaient représentées, à ma visite, à leurs écoles respectives, par un ou plusieurs de leurs membres. En certains endroits, à cette occasion, la commission scolaire était au grand complet.

Le bel exemple que donnent ces commissaires ne devrait-il pas suffire à faire sortir de leur apathie certaines commissions, heureusement peu nombreuses, et pour lesquelles l'instruction est, ou du moins semble être la dernière occupation? Ce sont ces commissions scolaires qui n sont jamais représentées à la visite que fait l'inspecteur à leurs écoles, et qui, neuf fois sur dix, font la sourde oreille lorsque ce dernier demande des améliorations pourtant urgentes.

Dans la plupart des municipalités, MM. les curés me font toujours l'honneur de m'accompagner, ce qui me prouve que dans le district de Bonaventure-Matane, comme partout ailleurs, ce sont encore eux qui s'intéressent le plus aux questions scolaires.

Ecoles de garçons:—Le bel exemple qu'avait donné, l'an dernier, la municipalité scolaire de Saint-Bonaventure, en établissant une école de garçons, a été suivi, cette année, par deux autres municipalités; ce sont: celle de Saint-Omer, comté de Bonaventure, et celle de Causapscal "Village", comté de Matane. Ces commissions n'ont certes pas lieu de regretter cette innovation, et les progrès réalisés par les élèves de ces écoles sont déjà une rémunération pour le dévouement et l'esprit de progrès dont elles ont fait preuve.

Tandis que dans les écoles mixtes, les garçons, à dix ou douze ans ont terminé le stage scolaire, dans les écoles de garçons de mon district, le majeure partie des élèves inscrits sont des enfants de quatorze ans et plus. A l'école des garçons de Saint-Omer on compte dix élèves de plus de seize ans. J'ai vu là, non pas des enfants, mais des jeunes gens de dix-huit, vingt, voir même vingt-cinq ans, suivre avec une ambition vraiment admirable, les cours à leur école. Honneur à ces braves jeunes gens qui, après avoir appris à connaître les misères inhérentes au manque d'instruction, savent si bien profiter de l'avantage qui leur est maintenant offert.

Deux autres municipalités, comprenant les services immenses que sont appelées à rendre ces institutions, se proposent d'en établir dans leur localité respective, l'année prochaine.

Jardins scolaires:—Au cours de l'été dernier, l'honorable ministre de l'Agriculture autorisait les inspecteurs d'écoles à aller suivre un cours abrégé d'agriculture à l'institut agricole d'Oka. J'eus l'avantage de suivre ce cours. Pendant une quinzaine, de nombreuses leçons théoriques et pratiques nous furent données par des professeurs de l'Institut. Aussi, suis-je persuadé que les connaissances acquises par les inspecteurs d'écoles, pendant leur stage à Oka, se refléteront sur les écoles de la province. Pour ma part, j'ai donné, à ma visite d'automne, dans les différentes paroisses de ma circonscription, une conférence sur l'horticulture. Les membres du corps enseignant, les commissaires d'écoles et les élèves des cours modèles et académiques assistaient à cette conférence.

Comme résultat, je suis en état de pouvoir assurer que la plus grande partie des écoles sous mon contrôle posséderont leur jardin scolaire l'année prochaine. La où j'ai pu faire assez tôt cette conférence, plusieurs commissions scolaires ont fait préparer, avant la neige, le terrain requis pour ce jardin. En outre, des arbres d'ornementation ont été plantés sur l'emplacement de plusieurs écoles.

J'ai confiance que, grâce à cette heureuse innovation, l'enseignement va se "ruraliser" dans les écoles de campagne et que, partant, la jeunesse rurale sera habituée à étudier, à comprendre et à aimer cette belle et noble profession qui est celle du cultivateur.

En terminant le présent rapport, je crois devoir vous faire remarquer, M. le Surintendant, que le cours académique est suivi depuis plusieurs années à l'école des filles de Sayabec, dirigée par les révérendes S. Filles de Jésus. En conséquence, je vous prie de vouloir bien donner à cette institution le titre officiel d'école académique.

L'école No 7 de la municipalité scolaire de Causapscal "paroisse" mérite également le titre d'école modèle, car elle remplit les conditions exigées pour y avoir droit.

Primes d'encouragement aux municipalités les plus méritantes.

Je vous prie d'accorder ces primes aux municipalités suivantes:

Sayabec	$ 60 00
Saint-Léon-le-Grand	50 00
Port-Daniel-Est	40 00
Val-Brillant	35 00
Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon	30 00

Je joins, à ce rapport, la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Causapscal, village	1	10.	10.	9.	8.	10.	47.	Excellent.	7.	7.	14.	Très bien
2	Val-Brillant	10	8.7	9.7	8.	8.	10.	44.4	"	7.5	7.7	15.2	"
3	St-Omer	5	8.4	10.0	8.	7.4	10.	43.8	"	7.6	7.6	15.2	"
4	Nouvelle	6	10.0	10.0	7.	7.1	10.	44.1	"	7.5	7.4	14.9	"
5	St-Edmond-du-Lac-au-Saumon.	6	9.6	10.	8.	8.0	10.	45.6	"	6.5	6.8	13.3	"
6	St-Laurent-de-Matapédia	2	9.5	10.	9.	7.0	10.	45.5	"	6.0	6.0	12.0	"
7	Amqui	13	9.0	10.	7.	7.0	10.	43.0	"	7.0	7.3	14.3	"
8	St-Bonaventure	12	8.7	9.9	8.	7.0	9.	42.6	"	7.0	7.4	14.4	
9	St-Frs-d'Assises	1	6.0	10.	8.	7.0	10.	41.0	"	8.0	8.0	16.0	Excellent
10	Port-Daniel-Est	3	10.	10.	6.	7.	9.	42.0	"	6.8	7.8	14.6	Très bien
11	St-Alphonse-de-Caplan	3	10.	10.	7.	7.	9.	43.0	"	6.8	6.5	13.3	"
12	St-Alexis-de-Matapédia	5	7.8	10.	6.	7.	10.	40.8	"	7.6	7.8	15.4	"
13	Carleton	3	8.0	10.	7.	6.6	10.	41.6	"	7.0	7.4	14.4	"
14	Canton Awantjish	1	10.0	10.	10.	7.0	10.	47.0	"	4.0	5.0	9.0	Médiocre
15	Canton Matalick	1	10.0	8.	8.	7.0	10.	43.0	"	6.0	7.0	13.0	Très bien
16	Sayabec	9	9.1	9.4	7.	7.1	9.	41.6	"	7.1	7.1	14.2	"
17	Paspébiac	4	9.2	10.	6.	7.0	8.	40.2	"	7.6	7.6	15.2	"
18	Beaurivage	2	9.5	10.	6.	7.0	9.	41.5	"	6.5	7.0	13.5	"
19	New-Carlisle	2	9.0	10.	6.	6.5	9.	40.5	"	7.0	7.5	14.5	"
20	St-Siméon	3	8.3	10.	6.	7.	9.	40.3	"	7.3	7.0	14.3	"
21	St-Léon-le-Grand	6	9.8	10.	7.	6.	10.	42.8	"	5.6	6.0	11.6	Assez bien
22	Shoolbred	1	10.0	9.	6.	5.	10.	40.0	"	7.0	7.0	14.0	Très bien
23	St-André-de-Matapédia	3	7.6	8.3	8.	6.3	10.	40.2	"	6.8	6.8	13.6	"
24	Maria	10	8.3	9.3	7.	5.0	10.	39.6	Très bien.	6.9	7.1	14.0	"
25	Causapscal, par	7	7.7	9.7	7.	7.0	10.	41.4	Excellent.	6.6	6.6	13.2	"
26	New-Richmond	8	8.7	9.3	6.	6.0	10.	40.0	"	6.7	6.7	13.4	"
27	Anse-aux-Gascons	4	9.5	9.7	6.	5.3	9.	39.5	Très bien.	6.6	6.6	13.2	"
28	Mann	2	10.0	9.5	6.	6.	10.	41.5	Excellent.	5.5	5.5	11.0	Assez bien
29	Miguasha	2	8.0	10.0	6.	6.	9.	39.0	Très bien.	6.5	7.0	13.5	Très bien
30	Ristigouche	1	10.0	10.0	5.	5.	10,	40.0	Excellent.	6.0	6.0	12.0	Bien
31	St-Chs-de-Caplan	7	8.1	9.2	6.	6.8	8.	38.1	Très bien.	6.9	6.7	13.6	Très bien
32	St-Godfroid	6	7.0	8.0	6.	7.0	9.	37.0	"	7.1	7.5	14.6	"
33	Cox	2	7.5	10.0	6.	7.5	8.	39.0	"	6.2	6.2	12.4	"
34	St-Ls-de-Gonzag.	1	8.0	8.0	7.	5.0	10.	38.0	"	6.0	7.0	13.0	"
35	Cross Point	1	5.0	10.0	6.	7.0	10.	38.0	"	6.0	7.0	13.0	"
36	Port Daniel-ouest	3	7.6	8.3	6.	5.0	8.	34.9	"	6.5	6.5	13.0	"
37	St-Jules	4	8.5	9.7	5.	5.0	7.	35.2	"	6.3	6.3	12.6	"
38	St-Zénon-du-Lac-Humqui	2	8.0	5.5	7.	6.0	10.	36.5	"	5.5	5.5	11.0	Assez bien

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. LITALIEN,
Insp. d'écoles.

M. L. LONGTIN

SAINT-ISIDORE, 18 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année scolaire 1915-16. Les limites de mon district n'ont pas changé. Elles s'étendent dans leur plus grande longueur sur une distance de 70 milles, et de 38 milles dans leur plus grande largeur. Ce district comprend les comtés de Beauharnois, de Châteauguay, de Huntingdon et de Laprairie, moins la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur.

Il renferme cette année 35 municipalités, comprenant 167 écoles sous contrôle, 12 écoles indépendantes et les 5 écoles indiennes de la réserve de Caughnawaga, formant un total de 184 écoles.

C'est une municipalité de moins que l'an dernier par suite de l'annexion de Franklin à St-Antoine-Abbé. Une nouvelle école a été bâtie dans Ville de Léry, par contre la municipalité de Sainte-Martine a réuni deux arrondissements.

Les écoles sous contrôle se répartissent comme suit: 1 académie, 11 écoles modèles et 155 écoles élémentaires formant 234 départements ou classes.

Les écoles indépendantes comprennent 10 académies et deux écoles élémentaires.

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 4,295 garçons et 3,806 filles soit un total de 8,101 élèves, avec une présence moyenne de 6,534 ou 81%.

Les écoles indépendantes ont été fréquentées par 1,313 élèves, avec une présence moyenne de 1,093 ou 83%. (Cette statistique ne comprend pas celle du collège de Valleyfield).

Toutes ces écoles ont été en activité pendant les dix mois de l'année scolaire.

J'ai visité deux fois pendant l'année les écoles sous contrôle, à l'exception de deux fermées à l'époque de la visite. A l'automne, j'ai donné une conférence pédagogique dans chaque paroisse.

Dans les écoles sous contrôle, le nombre d'élèves dans chaque année du cours a été comme suit:

1ère année, 3,700; 2e année, 1,931; 3e année, 1,427; 4e année, 819; 5e année, 161; 6e année, 50; 7e année, 5; 8e année, 8.

3678 élèves de langue française ont étudié l'anglais; sur une inscription de 105 élèves de langue anglaise, 35 ont étudié le français.

Généralement, le passage d'une année de programme à la suivante se fait plus régulièrement. Je constate pour trois écoles prises au hasard, que sur 10 élèves inscrits en 4ème année, 7 sont passés en 5e année; sur 15 élèves inscrits en 3e année, 10 sont passées en 4e année; sur 18 inscrits en 2e année, 14 sont passés en 3e année.

Cependant cette marche ascendante a été moins régulière pour les élèves de 1ère année.

Le personnel enseignant se compose de 17 religieux, 6 instituteurs laïques, 28 religieuses et de 183 institutrices laïques. Un instituteur et 36 institutrices débutent dans l'enseignement.

Quatre-vingt-cinq écoles ont changé de titulaires.

Je compte 66 instituteurs ou institutrices brevetés d'une Ecole normale.

Un seul titulaire non diplômé a enseigné, et, il a été engagé avec votre autorisation.

La moyenne des salaires a été comme suit: $353.33 pour les religieux, $698.33 pour les instituteurs laïques, $250.00 pour les religieuses et $248.87 pour les institutrices laïques.

Donc, augmentation notable sur l'an dernier.

Quatre municipalités seulement payent un salaire inférieur à $200.00. Aucune ne donne moins de $175. Depuis ma nomination en 1909, les traitements ont accusé une hausse assez prononcée.

Pour l'année 1909-10, la moyenne était: religieux $254.00; religieuse, $146.00; instituteurs laïques, $430.00; institutrices laïques, $157.00.

Je n'ai que des louanges à adresser au personnel enseignant, et plus particulièrement aux communautés religieuses dont le zèle et le dévouement n'ont pas de bornes. Les résultats obtenus chez un grand nombre de titulaires ont été marquants.

Quatre maisons d'écoles ont été construites:

St-Constant, au coût de $4,700.00;

Laprairie, paroisse au coût de $4,500.00;

Ville-de-Léry, au coût de $1,500.00;

St-Anicet No 2, au coût de $1,030.00.

Une école a été réparée.

St-Antoine-Abbé, au coût de $850.00.

De plus, 41 salles de classe ont été améliorées: ventilation, éclairage, peinturage, etc. La ventilation est encore insuffisante dans 65 salles de classe et l'éclairage dans 48. Le cubage d'air laisse quelque peu à désirer dans 21 classes.

La conférence sur l'agriculture a été suivie avec intérêt par un grand nombre de commissaires, d'instituteurs, d'institutrices et par les élèves des classes supérieures. Je me suis efforcé d'établir cette année au moins un jardin scolaire par municipalité. Le résultat n'a pas été très satisfaisant. Tout de même, 15 jardins ont été cultivés le printemps dernier par 289 élèves, dans 10 municipalités. A noter qu'aucun jardin scolaire n'avait été fait avant cette année. J'ai confiance, qu'avant longtemps, un bon nombre de municipalités agrandiront l'emplacement d'une école au moins pour y établir un jardin scolaire. Généralement les terrains sont trop petits.

Avant de terminer ce rapport, permettez-moi, monsieur le Surintendant, de joindre ma faible voix à celle de vos nombreux amis pour saluer votre nomination au poste de Surintendant de l'Instruction publique, dans la province de Québec. Je vous offre mes respectueux hommages et l'assurance de mon entier dévouement. L'intérêt que vous avez toujours porté aux questions de l'éducation est un gage assuré que les réformes et les améliorations dans les choses scolaires, si éminemment commencées par l'hon. de LaBruère, seront continuées avec vigueur pour le plus grand bien de notre chère province.

Je recommande les cinq municipalités suivantes comme ayant droit aux primes d'encouragement:

Saint-Constant	$60.00
St-Clément-de-Beauharnois	50.00
Laprairie (paroisse)	40.00
Ville de Léry	35.00
St-Antoine-Abbé	30.00

Je vous prie d'accorder un octroi supplémentaire aux municipalités pauvres suivantes:

Très-Saint-Sacrement (Howick), Saint-Malachie (Ormstown), Saint Antoine-Abbé, Sainte-Clotilde, Norton-Creek, Cazaville, Godmanchester, Sainte-Barbe et Saint-Romain-de-Hemmingford.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points à chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ville de Laprairie.	3	7.5	8.	10.	10.	8.	43.5	Excellent.	8.	7.3	15.3	Très bien.
2	Ville de Beauharn.	2	7.	7.	10.	10.	8.	42.	"	7.	7.	14.	"
3	Salabberry-de-Valleyfield.....	9	7.4	7.6	8.5	10.	8.	41.5	"	7.	7.	14.	"
4	Saint-Anicet No 2.	4	6.4	6.1	10.	10.	8.	40.5	"	5.9	5.9	11.8	Bien.
5	Saint-Joachim-de-Châteauguay...	7	7.4	6.8	10.	7.	8.	39.2	Très bien.	6.5	6.5	13.	Très bien.
6	Port-Lewis.....	1	6.	6.	9.2	10.	8.	39.2	"	6.5	6.5	13.	"
7	Saint-Anicet No 1.	2	6.7	6.5	9.	8.5	8.	38.5	"	6.2	6.2	12.4	"
8	Très Saint-Sacrement (Hocw k).	4	6.1	7.	10.	7.4	8.	38.5	"	6.1	6.1	12.2	"
9	St-Louis-de-Ginz..	10	6.6	6.3	10.	7.2	8.	38.1	"	6.3	6.2	12.5	"
10	St-Clément-de-Beauharnois...	8	7.5	6.3	9.	7.	8.	37.8	"	6.3	6.3	12.6	"
11	Sainte-Martine...	7	7.2	6.9	8.	7.5	8.	37.6	"	6.2	6.2	12.4	"
12	St-Romain-de-Hemmingford..	6	5.7	5.7	10.	8.	8.	37.4	"	6.1	6.1	12.2	"
13	Saint-Timothée...	8	6.5	6.2	10.	6.2	8.	36.9	"	6.3	6.3	12.6	"
14	Saint-Philippe....	7	6.8	6.4	9.	6.3	8.	36.5	"	6.3	6.3	12.6	"
15	St-Chrysostôme No 2.....	8	6.2	6.1	8.	7.9	8.	36.2	"	6.3	6.3	12.6	"
16	St-Stanislas.....	6	6.6	6.8	9.	6.2	8.	36.6	"	6.1	6.	12.1	"
17	Godmanchester...	1	5.5	6.	10.	8.	8.	35.5	"	6.5	6.5	13.	"
18	Rang-St-Charles .	1	6.	5.5	8.	9.	8.	36.5	"	6.	6.	12.	Bien.
19	North-Creek.....	1	6.	7.	8.	7.	8.	36.	"	6.	6.	12.	"
20	Ville-de-Léry.....	2	7.6	7.5	6.	7.5	8.	36.6	"	5.6	5.6	11.2	"
21	S-Joseph-de-Huntingdon.....	1	6.5	6.	4.	10.	8.	34.5	"	6.5	6.5	13	Très bien.
22	Saint-Constant...	5	6.8	5.9	6.3	7.3	8.	34.3	"	6.2	6.1	12.3	"
23	Saint-Urbain.....	7	6.	6.4	7.	6.9	8.	34.3	"	6.1	6.1	12.2	"
24	Sainte-Cécile.....	8	5.1	6.2	8.	6.9	8.	34.2	"	6.1	6.1	12.2	"
25	St-Malachie (Ormstown)....	4	6.	6.5	8.2	6.9	8.	35.6	"	5.5	5.2	10.7	Bien.
26	St-Antoine-Abbé.	8	6.	5.8	8.	7.8	8.	35.6	"	5.3	5.2	10.5	"
27	Cazaville.....	1	6.	6.	8.	8.	8.	36.	"	5.	5.	10.	Médiocre.
28	St-Chrysostôme No 1'.....	1	6.	6.5	8.	7.5	8.	36.	"	5.	5.	10.	"
29	Lapra rie.....	8	6.3	6.	6.	7.4	8.	33.7	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
30	Ste-Philomène....	7	6.	6.	7.	6.6	8.	33.6	"	6.1	6.1	12.2	"
31	Ste-Clotilde.....	5	5.7	5.9	8.	6.5	8.	34.1	"	5.8	5.7	11.5	Bien.
32	St-Isidore.....	5	6.7	6.4	4.	7.	8.	32.1	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
33	Havelock.....	1	6.5	6.	5.	8.	8.	33.5	"	5.5	5.5	11.	Bien.
34	St-Etienne.....	5	5.8	5.9	6.	7.	8.	32.7	"	5.8	5.8	11.6	"
35	Ste-Barbe.....	4	5.6	6.	6.	6.	8.	31.6	"	5.4	5.4	10.8	"

J'ai l'honneur d'être, etc.

L. LONGTIN, *Insp. d'écoles.*

M. J.-M. MANNING

MONTRÉAL, le 18 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant;

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1915-16.

A la visite d'automne, j'ai donné une conférence pédagogique dans chaque municipalité de mon district d'inspection, et les titulaires, pour la plupart, ainsi que les commissaires ont répondu à mon invitation.

Cette conférence d'une heure et demie ne me paraît pas aussi effective qu'on paraît le croire, et pour plusieurs municipalités vient en retard. Ainsi dans des endroits visités en décembre, je constate que la classification est défectueuse. Tous les élèves ont fait l'achat de leurs livres, dois-je tout bouleverser? Quelle commotion pour tous. Que faire alors?

Voilà pourquoi je crois émettre le vœu qu'une journée de leçons pédagogiques, dès les premiers jours de septembre, donnerait de meilleurs résultats que la visite d'automne. Nous pourrions faire connaître le programme avec détails, donner des moyens de classifier les élèves et de préparer un emploi du temps rationnel, démontrer non par mémoire, mais par des faits sensibles, les méthodes et procédés dont on doit se servir dans l'enseignement des diverses matières, les différents livres classiques approuvés à employer et en quelle année les introduire, les procédés d'intuition qui stimulent l'enseignement. J'y vois l'avantage et des institutrices et des élèves.

Onze municipalités dans le comté de Brome, quatorze dans le comté de Shefford, treize dans le comté de Missisquoi, et une dans le comté de Rouville forment mon territoire d'inspection.

Les catholiques de Saint-Etienne-de-Bolton, séparés des protestants, ont maintenant une commission régissant quatre écoles.

Quatre nouvelles écoles ont été ouvertes en septembre 1915, portant le nombre des écoles sous contrôle à cent cinquante-huit, en plus sept écoles indépendantes.

Au village de Dunham, l'incendie détruisit en mars dernier le couvent dirigé par les S S. de St-Joseph. Monsieur l'abbé Roy, curé, s'empressa d'offrir la sacristie et le rez-de-chaussée de l'église, où les classes

se continuèrent. Une maison moderne sera bientôt érigée et ouverte vers la mi-automne.

Trente-deux jardins scolaires, où plus de six cents élèves ont peiné joyeusement, démontrent que la poussée vers un enseignement agricole pratique s'accomplit à l'école primaire. Les conférences sur les jardins scolaires donnent de bons encouragements et augurent bien pour l'avenir. Mais il y a encore beaucoup à faire de ce côté; car l'amour, le respect du sol et de ceux qui le cultivent n'ont pas toute l'attention voulue. Dans bien des centres ruraux, il semble que tout le travail a été de déraciner les jeunes gens et de les diriger vers les villes. Plusieurs institutions dans nos campagnes négligent l'enseignement agricole et aident, par ce fait, au dépeuplement des campagnes et arrachent au sol bien des bras et bien des cœurs.

Toute ma reconnaissance aux F F. Maristes, de Waterloo, qui, tout en donnant un enseignement commercial solide, conduisent leurs élèves au potager où chacun devient jardinier. Voilà pour les garçons. A l'école ménagère de Sutton, l'agriculture tient la première place, et le cours n'en souffre pas. Loin de là, cette institution dirigée par les S S. de la Présentation est une des plus prospères de mon district. Que tous et toutes entrent dans le sillon et notre province y gagnera.

L'enseignement du dessin est mieux compris, et partant, mieux enseigné. Les progrès sont marquants dans ce domaine.

Les écoles se répartissent comme suit:

	Brome	Shefford	Missisquoi	Rouville
Sous contrôle	27	74	49	8
Indépendantes	1	3	3	

ÉLÈVES

Comtés	Sous contrôle	Présence moyenne	Indépendants	Présence moyenne
Brome	865	622	60	56
Shefford	3259	2507	333	288
Missisquoi	2154	1657	331	290
Rouville	388	334		
Total	6666	5120	724	634

Dans les écoles sous contrôle, l'inscription de 6666 élèves offre une présence moyenne de 5120, soit 76 %. Il y a une diminution sur l'an dernier à cause d'une épidémie de grippe qui a assiégé toutes les familles.

Dans les trois cours, sous contrôle, il y a:

Comtés	Elémentaire	Intermédiaire	Supérieur
Rouville	385 élèves	3	
Brome	835 "	30	
Shefford	3091 "	157	11
Missisquoi	2047 "	93	14
	6358	283	25

Le personnel enseignant se compose de:

Religieux, 18;

Religieuses, 56;

Instituteurs laïcs, 2;

Institutrices laïques, 153.

Vingt titulaires ont le diplôme d'école normale, cent vingt-six celui du Bureau central, et sept enseignent sans diplôme, mais avec l'autorisation voulue.

Les traitements continuent à augmenter, et $200 seront le salaire minimum dans au moins trente-six municipalités. Dans le comté de Brome, l'on paie entre $230 et $250 presque partout. Je voudrais voir ce mouvement se généraliser.

Somme toute, je crois que l'instruction, dans cette partie de la province qui m'est confiée, s'oriente vers le mieux. L'école a des dévoués prêtres et laïcs, qui ne ménagent ni les sacrifices, ni la peine.

Cette année, à quelques exceptions près, les commissions scolaires étaient représentées à la visite aux écoles. L'on a pu juger sur place de la compétence des titulaires et constater les améliorations nécessaires.

Messieurs les curés des différentes paroisses de mon district ont coopéré avec intelligence à l'amélioration générale. A eux et à tous ma sincère gratitude.

Ci-suit la classification des municipalités:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservé sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Edouard-de-Knowlton	1	10.	10.	9.	10.	10.	49.	Excellent.	10.	8.	18.	Excellent
2	Roxton-Falls	2	9.5	10.	8.	10.	10.	47.5	"	9.	6.	15.	Très bien
3	Waterloo, ville	2	9.	10.	9.	9.	10.	47.	"	9.	6.5	15.5	"
4	Granby, village	2	10.	10.	9.	7.	10.	46.	"	9.	6.	15.	"
5	St-Henr-de-Brome	2	9.	10.	9.	7.	10.	45.	"	9.	6.5	15.5	"
6	Farnham, ville	5	9.	8.4	9.	8.2	10.	44.6	"	9.4	6.4	15.8	"
7	Sutton, village	2	10.	10.	7.	7.	10.	44.	"	10.	7.	17.	Excellent
8	Ste-Pudentienne, village	1	9.	10.	6.	8.	10.	43.	"	10.	8.	18.	"
9	St-André-de-Sutton	3	7.7	8.3	7.	10.	10.	43.	"	9.	6.3	15.3	Très bien
10	Stanbridge-Est	1	9.	10.	6.	8.	10.	43.	"	10.	8.	18.	Excellent
11	Bedford, ville	1	7.	9.	6.	10.	10.	42.	"	10.	8.	18.	"
12	Eastman	2	9.	9.5	6.	7.5	10.	42.	"	10.	7.	17.	"
13	St-Ignace-de-Missisquoi	5	8.6	7.8	9.	6.4	10.	41.8	"	8.2	6.6	14.8	Très bien
14	Ste-Croix-de-Dunham	3	8.	9.	6.	8.5	10.	41.5	"	10.	8.	18.	Excellent
15	St-Frs-X.-de-Shefford	10	8.2	8.2	8.	6.6	10.	41.	"	9.1	6.9	16.	Très bien
16	St-Etienne-de-Bolton	4	7.5	7.5	8.	8.	10.	41.	"	10.	7.	17.	Excellent
17	Farnham, paroisse	8	7.7	7.7	9.	6.	10.	40.4	"	10.	6.5	16.5	"
18	St-Armand, ouest	7	7.8	8.2	7.	7.	10.	40.	Très bien.	8.	7.4	15.4	Très bien
19	St-Damien-de-Stanbridge	2	7.5	8.	6.	8.5	10.	40.	"	10.	7.	17.	Excellent
20	St-Joseph-de-Béranger	1	9.	9.	5.	7.	10.	40.	"	10.	6.	16.	Très bien
21	Abercorn	1	8.	5.	7.	10.	10.	40.	"	8.	6.	14.	"
22	N.-Dame-de-Stanbridge	7	8.6	8.1	6.	7.	10.	39.7	"	10.	6.4	16.4	Excellent
23	Ste-Cécile-de-Milton	6	8.1	8.6	6.	6.5	10.	39.2	"	9.6	6.6	16.3	"
24	Frelighsburg	3	7.3	7.6	7.	7.3	10.	39.2	"	8.7	7.3	16.	Très bien
25	N.-D.-de-Granby	7	7.6	7.1	8.	6.	10.	38.7	"	9.4	6.9	16.3	Excellent
26	St-Pierre-de-Vér	3	7.	7.3	6.	8.	10.	38.3	"	10.	7.	17.	"
27	St-Caj.-de-Potton	4	8.5	7.2	6.	6.2	10.	38.	"	9.	5.7	14.7	Très bien
28	St-Bernandin-de-Waterloo	5	6.8	6.	9.	6.	10.	37.8	"	8.8	6.	14.8	"
29	L'Ange-Gardien	8	7.2	7.5	6.	7.	10.	37.7	"	10.	7.6	17.6	Excellent
30	Ste-Pudentienne, paroisse	8	6.5	5.8	9.	5.8	10.	37.2	"	8.5	6.2	14.7	Très bien
31	St-Frs-de-Farnham-Est	1	6.	8.	6.	7.	10.	37.	"	10.	6.	16.	"
32	Roxton, canton	9	7.2	6.6	6.	6.3	10.	36.2	"	8.2	5.8	14.	"
33	Bolton-Est	2	6.5	5.5	7.	7.	10.	36.	"	9.	6.	15.	"
34	St-Joachim	7	7.7	5.8	6.	6.	10.	35.5	"	8.7	6.3	15.	"
35	St-Valérien	8	7.7	5.7	6.	6.	10.	35.4	"	9.5	6.1	15.6	"
36	St-Vincent-d'Adamsville	5	6.6	6.8	5.	7.	10.	35.4	"	8.6	6.2	14.8	"
37	Sweetsburg	3	6.3	7.3	5.	7.	9.6	35.2	"	8.7	5.6	14.3	"
38	St-Alphonse-de-Granby	5	6.8	5.6	6.	6.2	9.8	34.4	"	9.2	6.4	15.6	"
39	Stukely-Sud	2	4.	3.	7.	8.	10.	32.	"	8.	6.	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. MANNING,
Insp. d'écoles.

M. J.-G. MARIEN.

SAINT-JEAN, 28 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1915-1916.

Mon district d'inspection tel que modifié l'été dernier comprend maintenant:

	Municipalités	Académies	Ecoles modèles	Ecoles élém.	Total	Départements
Comté d'Ottawa	31	3	9	81	93	187
" Labelle	1			1	1	1
" Pontiac	13		3	19	22	26
	45	3	12	101	116	214

A ma première visite, 4 écoles n'étaient pas encore en opération, à la deuxième, 6 écoles étaient fermées temporairement; celle de l'arrondissement no 4 de Leslie & Clapham n'avaient fonctionné que quelques semaines faute d'institutrice, celle de l'arr. No 1, de Templeton-Ouest était fermée depuis Pâques pour la même raison. Je ne me suis pas rendu aux écoles d'Aylwin vu le mauvais état des ponts causé par les fortes pluies du printemps.

Le personnel enseignant se composait de:

28 instituteurs congréganistes.
1 " laïque.
48 institutrices congréganistes.
139 " laïques diplômées.
4 " " non diplômées.

Au point de vue de la compétence, la note générale est bonne. Chez les institutrices des écoles bilingues, elle est plutôt médiocre. J'ai constaté avec plaisir que les institutrices formées à l'école normale réussissent généralement mieux que les autres. Je souhaiterais que toutes les commissions scolaires donnent la préférence aux normaliennes lors des engagements. Les salaires ont une légère tendance à baisser. On se plaint que l'argent est rare à cause de la guerre.

7839 élèves étaient inscrits comme fréquentant l'école; ils étaient classifiés comme suit:

1ere année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e ann.	7e ann.	8e an.
3316	1984	1333	817	319	113	36	4

La présence moyenne a été de 84%; si je retranche la ville de Hull, elle est de 71% pour la campagne.

Dans les écoles bilingues où les titulaires sont de langue anglaise, le français n'est pas enseigné efficacement. Ces institutrices sont rarement qualifiées ou, si elles le sont, elles négligent cette partie de leur programme. Pour avoir des institutrices bilingues compétentes, il faudrait payer un salaire de $400 à $500.

Je ne crois pas que les contribuables soient disposés à payer ces salaires-là surtout lorsque c'est la minorité qui pourrait en bénéficier le plus.

Les commissaires de la municipalité de Pontiac n'ont pas encore jugé à propos de faire enseigner les deux langues dans leur école, fréquentée, pour une bonne moitié par des élèves canadiens-français. Il est regrettable que les parents de ceux-ci ne se soucient point de faire respecter leurs droits. (1).

Un autre cas de mauvaise volonté s'est présenté à Saint-Joseph de Wakefield (Farelton). Quelques élèves de langue française fréquentaient l'école; l'institutrice, à la demande des parents, avait commencé à leur enseigner un peu de français. Aussitôt les commissaires font défense formelle à l'institutrice d'enseigner autre chose que l'anglais. Et ceci se passe dans la province de Québec. Preuve que l'on trouve des gens à l'esprit étroit sur les deux rives de l'Ottawa. (2).

Pour l'honneur de cette commission scolaire, j'espère qu'elle reviendra sur sa décision et donnera justice à la minorité!

Dans le cours de l'automne, j'ai accepté 4 maisons d'écoles nouvellement construites: St-Joseph-de-Hull, Gracefield, St-Jean-de-Wakefield, Cameron No 1.

---

(1). Le Surintendant retenu les subventions du gouvernement à la municipalité de Pontiac.

(2). Le Surintendant a mis les commissaires de Saint-Joseph-de-Wakefield en demeure de faire enseigner le français convenablement dans leur école au cours de 1916-17.

En plus de la construction de la magnifique école de Saint-Joseph, la commission scolaire de Hull a fait ajouter 4 classes à l'école Reboul et 2 classes à l'école Ste-Anne.

Il existe seulement 4 bibliothèques scolaires dans mon district, cela n'est point suffisant; chaque école devrait en être pourvue. Il faut donner à l'enfant le goût de la lecture. S'il ne l'acquiert pas à l'école, il est fort douteux qu'il en prenne goût plus tard. De plus, il n'y a pas d'aide plus précieux pour apprendre l'orthographe. Tous les éducateurs l'ont constaté, un enfant qui aime la lecture a rarement de difficultés à orthographier correctement ses mots. C'est une bonne raison, parmi une foule d'autres, pour justifier la nécessité d'établir une bibliothèque dans chaque école même élémentaire.

Je vous prie d'accorder un octroi supplémentaire aux municipalités pauvres suivantes: Hull, canton, diss., Denholm et Bowman diss., Eardley, St-Jean-de-Wakefield, Aylwin, diss., Aldfield-Est, Bryson, diss., Leslie et Clapham, Aumond, Cameron, Low, St-Alphonse-de-Lytton, Ste-Philomène-d'Egan, Aumond, Wright, Baskatong, Bouchette, Cantley, Egan-Canton, Dorion, Hinks, Gracefield, Portland-Ouest, diss.

Voici les noms des instituteurs ou institutrices qui méritent une gratification: Rod. Maltais, Dorothée Vaillant, Anna Authier, Emma Bénard, Lizzie Daly, El. Kearns, Anna Bélanger, Elisabeth Carrière, Alma Laurin, Mélina Boucher, Antoinette Mercier, M.-A. McDermott, Hellen Reardon, Rachel Plouffe.

En vertu de l'arrêté ministériel du 2 décembre 1905, voici les municipalités les plus méritantes:

Gracefield	$ 60.00
St-Jean-de-Wakefield	50.00
Cameron	40.00
Low	35.00
Hull, canton	30.00

Ci-joint la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Hull	10	9.8	9.9	0.80	8.9	9.8	38.4	Excellent	9.4	8.	17.4	Excellent.
2	Maniwaki	1	9.	9.	2.	8.6	10.	36.6	"	10.	9.	19.	"
3	Gracefield	1	9.	10.	1.	10.	10.	39.	"	9.	7.5	16.5	"
4	Pointe-Gatineau	2	8.3	10.	2.25	9.4	10.	37.7	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
5	Ste-Cécile-de-Masham	6	9.8	8.2	1.25	7.8	10.	35.8	"	8.8	7.2	16.	"
6	Eardley	4	8.8	9.	1.20	8.2	10.	36.	"	8.2	6.6	14.8	"
7	Bryson, diss.	1	8.	8.	1.00	9.5	9.	34.5	"	9.	7.	16.	"
8	Onslow-Sud	1	6.5	8.	0.50	9.5	8.	32.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
	Templeton-Ouest	4	7.	8.6	1.60	8.7	9.	33.3	Excellent.	8.5	8.2	16.7	"
9	Aylmer	2	6.	7.5	1.	9.2	10.	32.7	"	10.	7.2	17.2	"
	Bouchette	8	8.3	8.7	3.	8.3	10.	34.2	"	8.2	7.	15.2	Très bien.
10	Egan, canton	3	7.3	8.6	2.50	9.3	9.3	34.5	"	8.3	6.8	15.1	"
11	Aldfield-Sud	1	7.	8.	2.	8.5	10.	33.5	"	9.	7.	16.	"
	St-Jean-de-Wakefield	1	8.5	8.	0.70	8.5	8.	33.	"	9.	7.5	16.5	Excellent.
12	Northfield	5	6.9	8.6	4.	7.6	10.	33.1	"	8.6	7.7	16.3	"
13	Cameron	5	7.7	8.8	3.	7.8	8.	32.3	"	9.	7.8	16.8	"
14	N.-D.-du-Laus, No 5	1	6.	8.	1.	8.	10.	32.	Très bien.	9.	8.	17.	"
15	Ste-Elizabeth-de-Frampton	5	7.1	8.2	1.	7.9	10.	33.2	Excellent.	8.4	7.2	15.6	Très bien.
	Ste-Philomène-d'Egan	4	6.8	7.6	4.	7.6	10.	32.	Très bien.	8.	8.8	16.8	Excellent.
16	St-Edouard-de-Wakefield	2	6.5	7.5	1.	9.	10.	33.	Excellent.	8.5	7.	15.5	Très bien.
17	Aumond	3	5.	8.	1.10	8.5	10.	31.5	Très bien.	9.	7.7	16.7	Excellent.
18	N.-D.-de-Quyon	1	9.	8.	0.80	10.	6.	33.	Excellent.	8.	7.	15.	Très bien.
	Cantley	2	6.7	7.5	1.50	8.8	10.	33.	"	8.	7.	15.	"
19	Denholm & Bowman, dis	1	6.	8.	2.	8.5	10.	32.5	"	9.	6.	15.	"
	St-Alphonse-de-Lytton	2	6.7	9.	2.	7.8	10.	33.5	"	8.	6.	14.	"
20	Hincks	3	7.6	7.6	2.	7.9	10.	33.1	"	8.	6.3	14.7	"
21	Upper-Litchfield, diss	1	7.	8.	1.20	10.	8.	33.	"	7.	7.	14.	"
22	Portage-du-Fort, diss	1	7.5	8.	1.	7.3	8.	30.8	Très bien.	8.	7.	15.	"
23	Wright	6	6.2	8.	0.50	7.	10.	31.2	"	8.	6.6	15.4	"
24	Low	3	7.	7.	1.50	7.5	9.	30.5	"	8.3	7.6	15.9	"
24	Hull, canton, dis.	1	7.2	7.	0.50	8.7	9.	31.9	"	8.	6.5	14 5	"
25	Portland-Ouest, dis	1	6.	7.	1.20	7.7	10.	30.7	"	8.	7.	15.	"
26	Alfield-Est	1	3.	7.	1.	7.5	10.	27.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
27	Onslow-Nord	1	6.5	7.	0.55	8.5	6.	28.	"	9.	8.	17.	"
	Dorion	1	4.	7.	0.75	7.	10.	28.	"	10.	7.	17.	"
28	St-Etienne-de-Chelsea	3	6.8	6.6	1.50	8.3	7.3	29.	"	8,3	7.3	15.6	Très bien.
29	St-Joseph-de-Wakefield	1	7.	8.	0.70	8.5	5.	28.5	"	8.	8.	16.	"
	Killarney	1	7.5	7.5	1.60	7.5	9.	31.5	"	8.	5.	13.	"
30	Leslie & Clapham	4	4.3	6.6	1.25	7.8	10.	28.7	"	7.3	6.3	13.6	"
31	Bristol, diss	3	5.6	6.3	0.75	5.7	10.	27.6	"	8.	6.	14.6	"
32	Stagsburn & Fieldville	2	4.5	6.5	1.75	7.5	9.	27.5	"	7.5	6.	13.5	"
33	Baskatong	1	6.	7.	—	7.8	10.	30.8	"				
34	Aylwin, diss	2	4.5	6.	1.10	7.	10.	27.5	"				
35	Pontiac	1											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-G. MARIEN, *Insp. d'écoles.*

M. C.-J. MILLER.

MONTRÉAL, 24 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection.

L'année scolaire 1915-16 a été marquée par un événement très important que vous me permettrez de rappeler tout d'abord: je veux parler de votre élévation au poste de chef du département de l'Instruction publique de cette province.

Si la nomination d'un Surintendant d'instruction intéresse le peuple d'un pays ou d'une province, en général, combien plus n'intéresse-t-elle pas ceux qui sont ses représentants immédiats auprès des commissaires d'écoles et des éducateurs de la jeunesse? Aussi, suis-je heureux de vous exprimer, encore une fois, ma satisfaction, que le choix du successeur du très estimé M. de LaBruère soit tombé sur votre personne, tout en vous priant d'agréer mes humbles félicitations et l'assurance de mon entière soumission à l'autorité dont vous êtes investi.

NOUVEAU DISTRICT D'INSPECTION

Il y a trois ans, lorsque je succédais à feu M. McGown, le district de Montréal refermait 169 écoles sous contrôle avec 1505 classes, et l'année suivante, j'en comptais 177 avec 1640 classes. C'est-à-dire que le travail déjà trop considérable imposé à l'inspecteur augmentaient dans les mêmes proportions. Je demandai donc la subdivision de mon district d'alors. Puis, le 25 juin 1915, sur recommandation du Comité catholique, l'honorable Conseil exécutif divisait ce district en deux parties.

Cette modification rend possible un contrôle plus efficace de la mise en opération de notre programme d'études autorisé.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Aujourd'hui, ma circonscription comprend dix-huit municipalités scolaires, dont la partie de la Commission des écoles catholiques de

Montréal située à l'est des rues Saint-Pierre et Bleury—jusqu'à Mont-Royal—et Christophe-Colomb.

Les municipalités de Maisonneuve et de La Côte-Visitation ont été annexées depuis à celle de Montréal.

On trouvera à la fin de ce rapport la liste des municipalités existantes encore.

a) ECOLES SOUS CONTROLE.

Les dix-huit municipalités de mon district possèdent ensemble 88 écoles sous contrôle, dont 17 ont le titre officiel d'académie et 20, celui d'école modèle.

Je puis ajouter que dans un plus grand nombre d'institutions sous contrôle se donnent les cours intermédiaire et primaire supérieur; c'est pourquoi j'ai recommandé à quelques commissions scolaires de demander un titre plus élevé pour certaines de leurs écoles, l'année prochaine.

1	de	ces	écoles	est dirigée	par	un Père (Servite de Marie).
20	"	"	"	sont dirigées		par des religieux.
32	"	"	"	"	"	par des religieuses.
12	"	"	"	"	"	par des instituteurs laïques.
23	"	"	"	"	"	par des institutrices laïques.
88						

L'état matériel des maisons d'école et de leurs salles de classes est, en général, très bon. Si quelques-unes d'entre elles ne rencontrent pas encore toutes les exigences des Règlements du C. C., les nombreuses demandes d'autorisation d'emprunts que vous avez reçues, M. le Surintendant, témoignent du vif désir qu'ont MM. les commissaires de doter leur municipalité d'écoles spacieuses et comfortables.

CLASSES.

Le chiffre des maisons d'enseignement à visiter sert généralement de base pour la division des districts d'inspection ruraux, où les inspecteurs ont sous leur contrôle à peu près le même nombre d'écoles et de classes; mais on ne peut tenir compte de la même règle pour les districts renfermant de grandes villes, où chaque institution scolaire a, en moyenne, 10 à 15 classes et souvent plus. Ainsi, pour n'en citer que quelques-unes:

L'académie	Bourgeoys	contient	28	départements.
"	St-Jean-Bapt.	"	28	"
"	St-Joseph (Hoch.)	"	25	"
"	Meilleur	"	23	"
"	St- Frs-Xavier, (St-Grég.-le-T.)	"	23	"

On ne s'étonnera donc pas si les 88 écoles de mon district contiennent 897 classes.

840	de	ces	classes	sont	fréquentées	par	des	élèves	français,
50	"	"	"	"	"	"	"	"	anglais,
4	"	"	"	"	"	"	"	"	italiens,
2	"	"	"	"	"	"	"	"	polonais,
1	"	"	"	est	fréquentée	"	"	"	ruthènes.
897									

Comme on le constate, les sept dernières classes sont fréquentées par des enfants qui appartiennent à différentes nationalités. 178 écoliers italiens, 92 ruthènes et 89 polonais ont ainsi l'avantage d'apprendre leur langue maternelle tout en étudiant les deux langues officielles du pays.

Cet avantage, ils le doivent à la bienveillance et à la générosité de nos commissaires d'écoles envers les enfants catholiques de leur municipalité à quelque nationalité qu'ils appartiennent. La largeur de vue de ces messieurs mérite d'être louée hautement, parce qu'elle témoigne de leur grand désir de procurer à tous les bienfaits de l'instruction.

PROFESSEURS

Le personnel enseignant, y compris les directeurs, les directrices et les professeurs spéciaux, de ces différentes écoles se compose ainsi:

1	Père,
277	Religieux,
353	Religieuses,
172	Instituteurs laïques,
191	Institutrices laïques.
994	

Chez les professeurs séculiers,

29	hommes ont un diplôme élémentaire,
43	" " " " modèle,
83	" " " " académique,
8	" n'ont pas de brevet,
7	" sont des professeurs spéciaux,
1	" est un professeur polonais,
1	" " " " ruthène.
172	

45	femmes ont un diplôme élémentaire,
109	" " " " modèle,
26	" " " " académique,
3	" n'ont pas de brevet,
3	" sont des professeurs spéciaux,
4	" sont des institutrices aveugles,
1	femme est une institutrice polonaise.
191	

Les tableaux ci-dessus font voir le souci que la plupart de nos professeurs séculiers ont de se munir d'un brevet supérieur avant d'entrer en fonction. Il faut les en féliciter. Mais comme, en instruction, l'axiome "celui qui n'avance pas recule" est toujours vrai, nous devons les encourager à imiter plusieurs de leurs collègues qui ne cessent de se cultiver en vue de se tenir à la hauteur de leur mission.

C'est dans ce but qu'à Montréal, vers la fin de 1914, s'est formée une association de professeurs séculiers ayant nom "Le Cercle pédagogique Roy". Ses membres se proposent de travailler à l'accroissement de leurs connaissances professionnelles et au perfectionnement de leur culture générale. Ils recherchent les meilleures méthodes pédagogiques et travaillent à leur diffusion pour aider au progrès de l'enseignement primaire. Les moyens choisis pour atteindre ce but sont l'étude collective et les conférences.

Déjà, les membres du "Cercle Roy" ont fait de la bonne besogne. Souhaitons-leur de persévérer dans leur marche ascendante vers le progrès.

Sous ce rapport, nos communautés religieuses, à Montréal, donnent aussi un bel exemple. J'en connais personnellement quatre ou cinq qui imposent à leurs membres l'étude en commun des grands problèmes de l'éducation et qui, de plus, à la fin de chaque année, présentent des candidats aux examens pour l'obtention des brevets de capacité. Deux communautés d'hommes ont déjà présenté des sujets au baccalauréat d'enseignement moderne—Université Laval.

Je ne saurais donc terminer ce paragraphe sans rendre un hommage bien sincère au zèle et au dévouement de nos maîtres et de nos maîtresses, tant religieux que séculiers, parce qu'ils ont, en général, une haute idée de l'importance de l'œuvre à accomplir et s'y préparent soigneusement.

PRIMES AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Je regrette de constater que les gratifications que je dois distribuer aux instituteurs et institutrices qui déploient beaucoup de zèle et de dévouement ne soient pas plus abondantes cette année, parce que, la somme à distribuer étant basée sur le nombre d'écoles, mon district n'a droit qu'à onze primes.

Je dois donc remettre à une autre année plusieurs professeurs bien méritants et accorder une gratification de vingt dollars à: MM. J.-A. Primeau; Henri Valois; Hervé Lalonde; J.-A. Morin; J.-A. Giguère; Adjutor Perron; Alex. Forsis; G. Bellefleur; Aristide Madore; Mlles Amélie Trudeau; Hectorine Bergeron.

ÉLÈVES.

Les élèves inscrits lors de ma dernière visite dans les 897 classes sous contrôle étaient au nombre de 33,733, avec une présence moyenne de 30,188, soit les 89.5%. Ce qui prouve que la fréquentation scolaire est bonne. Elle ira en augmentant au fur et à mesure que l'on continuera à s'occuper des classes inférieures. Car, ne l'oublions pas, les cours d'initiation sont les fondements de l'édifice scolaire, si l'on y met un nombre raisonnable d'élèves sous la direction d'un professeur habile, les écoliers progresseront plus rapidement, ne piétineront pas sur place. Comme conséquence toute logique, ils aimeront mieux leur école et ne s'en absenteront pas pour le plus futile prétexte.

Accélérer le progrès dans les classes inférieures afin d'augmenter l'effectif des classes plus élevées, c'est bien vers ce but que doivent tendre tous nos efforts.

Sur le nombre total des élèves, il y avait:

11,719 garçons catholiques;
23 " protestants,
16,561 filles catholiques.
30 " protestances.

33,733

31,757 élèves de langue française.
1,976 " " anglaise, ou appartenant à diverses nationalités.

33,733

20,385 élèves français étudiaient l'anglais.
1,856 " anglais ou étrangers étudiaient le français.

Ces deux dernières lignes prouvent à l'évidence combien la connaissance des deux langues officielles de ce pays est appréciée ici, puisque les parents les font enseigner à leurs enfants.

CLASSEMENT

En première année,	14,900	ou les	44.2%
" deuxième " ,	8,052	" "	23.9%
" troisième " ,	5,317	" "	15.8%
" quatrième " ,	2,678	" "	7.9%
" cinquième " ,	1,459	" "	4.3%
" sixième " ,	775	" "	2.3%
" septième " ,	384	" "	1.1%
" huitième " ,	168	" "	0.5%
	33.733		100.0

Sur ce nombre, 29,288 étaient présents lors de ma dernière visite et j'ai distribué 1.074 livres de récompenses à ceux qui s'étaient le plus distingués par leur application au travail, leur bonne conduite et leur assiduité.

b) ECOLES INDEPENDANTES

Grâce à la courtoisie des directeurs et des directrices des écoles indépendantes situées dans le territoire de ma circonscription, j'ai pu vous fournir, dans le cours de l'année, les statistiques concernant ces institutions.

Afin de faire connaître un peu à notre population les services inestimables que ces écoles lui rendent dans le domaine de l'instruction, qu'il me soit permis de donner ici quelques chiffres qui ne manqueront pas d'intéresser ceux qui s'occupent des questions éducationnelles.

Les 34 écoles indépendantes qui existent dans mon district se classent ainsi:

19	académies,
3	modèles,
11	élémentaires,
1	institution pour sourdes-muettes.
34	

3	sont dirigées par des		religieux,
24	"	" "	religieuses,
6	"	" "	institutrices séculières,
1	est dirigée par des		instituteurs séculiers.
34			

ÉLÈVES.

Les enfants inscrits à ces écoles étaient au nombre de 6,739, dont:

2,686	garçons	catholiques,
7	"	protestants,
4,013	filles	catholiques,
33	"	protestantes.
6,739		

6,225	élèves	français,
514	"	anglais.
6,739		

4,863	élèves	français	étudiaient	l'anglais,
460	"	anglais	"	le français.

La présence moyenne a été de: 6,004 ou les 89%.

CLASSEMENT.

Tous ces élèves étaient classés comme suit:

En	première	année,	2,195	ou les	32.6%
"	deuxième	"	1255	" "	18.6%
"	troisième	"	980	" "	14.5%
"	quatrième	"	857	" "	12.7%
"	cinquième	"	498	" "	7.4%
"	sixième	"	363	" "	5.4%
"	septième	"	328	" "	4.9%
"	huitième	"	263	" "	3.9%
			6,739		100.0

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES.

Conformément à l'arrêté du 5 août 1910, j'ai donné des conférences pédagogiques aux titulaires des écoles de ma circonscription et je suis heureux de dire que presque tous les instituteurs et institutrices, exactement 921, se sont fait un devoir d'y assister.

Les deux principaux sujets traités ont été: (*a*). "Le rôle du livre et celui du maître dans l'enseignement". (*b*). L'enseignement de l'écriture à l'école primaire.

Le premier sujet, on le comprend, est trop vaste pour être exposé en entier dans une conférence. Il peut fournir matières à des considérations, à des développements, à des détails tels qu'il faudrait en volume pour le traiter à fond. Aussi, l'ai-je développé d'une façon sommaire, tout en lui donnant une couleur locale.

Il s'agissait de faire voir les inconvénients de la méthode "Tout par le livre" et de celle du "Tout par le maître" et d'indiquer le juste milieu relativement au rôle de l'un et de l'autre, du livre et du maître.

Quelques professeurs font un usage trop exclusif du manuel, tandis que d'autres abusent de la leçon orale. Les uns et les autres oublient que la théorie du juste milieu est applicable en pédagogie comme en toute autre chose.

Disons immédiatement que le maître doit se servir d'un manuel, mais il ne doit jamais en abuser ni négliger la leçon orale. C'est le seul

principe vrai sur lequel il devra se guider pour obtenir des résultats satisfaisants dans l'enseignement.

Le meilleur livre est sans contredit la parole du maître, vivante, claire, intéressante. Néanmoins, il faut se mettre en garde contre une réaction excessive.

Il n'y a pas de système uniforme d'écriture adopté dans les écoles de mon district ; mais j'ai remarqué que l'écriture basée sur le mouvement musculaire du bras, non des doigts seulement, est en vogue dans plusieurs maisons.

Dans la seconde partie de la conférence dont il est question, je me suis borné à engager nos maîtres et nos maîtresses à faire tous leurs efforts pour perfectionner l'écriture de leurs élèves. Pour cela, on doit se rappeler qu'avec les commençants, aller lentement est une condition de réussite; (*b*). Qu'un moyen très efficace d'améliorer les mauvaises écritures, c'est de n'exiger que la correction d'un seul défaut à la fois: diviser la difficulté, c'est la résoudre plus facilement; (*c*). Qu'enfin il importe de ne jamais perdre de vue que si les exercices spéciaux sont excellents, on n'obtiendra pourtant une bonne écriture qu'en obligeant les élèves à soigner constamment tous leurs devoirs.

PROGRAMME D'ÉTUDES.

Come je l'écrivais l'année dernière, le programme d'études autorisé est généralement bien suivi dans mes écoles; si parfois, les succès dans telle ou telle classe ne répondent pas toujours à notre attente, il faut en rechercher la cause soit dans les méthodes suivies, soit dans les procédés utilisés par les maîtres. Cependant, il faut le reconnaître, les titulaires des classes n'ont pas tous au même degré la compétence et l'habileté que requièrent leurs délicates fonctions. C'est inévitable. Mais, je suis heureux de pouvoir dire que tous nos instituteurs et nos institutrices, laïques ou religieux, ont fourni cette année un travail consciencieux.

Dans mes rapports particuliers aux commissaires d'écoles, j'ai fait quelques observations, lorsqu'il y avait lieu, sur l'enseignement des matières qui m'avaient paru un peu négligées. Inutile d'y revenir. Je préfère plutôt faire connaître les progrès réalisés dans la manière d'enseigner certaines spécialités.

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE D'APRÈS LA MÉTHODE PHONÉTIQUE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'étude de la lecture est pénible pour le jeune âge. Chacun de nous n'a qu'à se rappeler ses souvenirs d'enfance pour reconnaître "cette matière abstraite par elle-même, enseignée par une méthode aride et routinière."

Celui-là serait agréablement surpris, en visitant certaines de nos écoles, de constater combien la physionomie des petites classes ordinairement si terne est gaie aujourd'hui, combien les maîtres et les écoliers y semblent à leur aise. Cette métamorphose est due à l'emploi d'une méthode d'enseignement basée sur l'intuition et essentiellement active. En effet, autant la méthode dite d'épellation est aride, anti-rationnelle et rend l'enfant passif, autant la nouvelle est féconde, rationnelle et active, parce qu'elle fait appel à toutes les facultés de l'élève, qui prend ainsi à sa propre instruction toute la part possible.

Sans doute "l'enfant ne peut éviter entièrement de suivre ces sentiers rudes et épineux qui mènent au savoir, mais c'est au maître sage et prudent de chercher à les aplanir, de s'enquérir avec soin des meilleures méthodes, de se proportionner avec patience aux petites intelligences qu'il doit former".

Depuis trois ans, la méthode phonétique est enseignée dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Partout où elle a été bien comprise et bien appliquée, elle a produit les résultats les plus satisfaisants. Je forme des vœux pour qu'elle soit adoptée dans toutes les écoles de mon district.

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

Une autre amélioration qui est en voie de se généraliser dans nos écoles est l'enseignement de la langue anglaise d'après la méthode naturelle.

Cette méthode, qu'on peut appeler inductive et directe, n'est pas nouvelle: des éducateurs expérimentés en ont fait l'essai et depuis plusieurs années, *L'Enseignement primaire* en publie régulièrement des exemples de leçons. A Montréal, elle a été très bien exposée par le Rèv. F. Henri, de l'Instruction chrétienne, dans une conférence donnée devant l'Association des instituteurs catholiques, en mai 1915.

La méthode est directe, en ce sens qu'elle supprime, autant que possible, l'intermédiaire de la langue maternelle, les mots et les formes étrangères étant d'abord associés à la vue d'un objet ou d'une image, à un acte réellement exécuté ou figuré, et plus tard expliquées par les termes et les formes déjà connus.

La méthode est inductive, en ce sens qu'elle part de la pratique et de l'exemple concret pour s'élever jusqu'à la règle abstraite.

Pour nous, cette méthode a une supériorité marquée sur celle qui consiste à faire étudier l'anglais à l'aide de manuels seulement, parce qu'elle force l'écolier à s'exprimer dans cette langue. De même qu'un forgeron apprend son métier en forgeant, de même, on apprend plus rapidement et mieux une langue vivante en essayant de la parler.

Parmi les classes que nous visitons, nous reconnaissons vite celles où la méthode naturelle est employée, par la facilité avec laquelle les élèves s'expriment en anglais. N'est-ce pas une preuve de son efficacité ?

ENSEIGNEMENT DU DESSIN

Le nouveau programme de l'enseignement du dessin, en vigueur depuis 1913, a reçu cette année encore la même attention que les autres branches obligatoires du programme d'études officiel. Les nombreux travaux d'élèves que j'ai transmis à M. le Directeur général du dessin en témoignent à l'évidence.

De presque tous les professeurs, j'ai reçu le témoignage que les élèves aiment beaucoup la classe de dessin, qu'elle est profitable à tout le système d'instruction primaire et au recrutement des écoles techniques dont l'utilité se fait de plus en plus sentir dans nos grands centres.

TRAVAUX MANUELS (garçons)

Un autre enseignement qui, ce me semble, devrait être utile aux élèves et tout spécialement à ceux qui se proposent de faire un stage aux écoles techniques, est bien celui des travaux manuels. Malheureusement il n'est pas donné dans toutes nos écoles de garçons de la métropole.

Seule la Commission des écoles catholiques de Montréal a institué des cours de travaux manuels dans quelques-unes de ses écoles avec sept ateliers scolaires, savoir à: Champlain, de Salaberry, Montcalm,

Olier, l'Académie Commerciale Catholique, Saint-Charles, Sarsfield. Pour ces cours, l'école Saint-Charles réçoit les élèves de l'école Chauveau, l'école de Salaberry, ceux des écoles Plessis et Sainte-Brigide.

Ces cours sont donc obligatoires dans dix écoles; ils sont divisés en trois années et sont suivis par les élèves à partir des troisièmes ou quatrièmes classes. Le temps consacré à chaque groupe d'élèves est d'une heure et demie par semaine.

Trois professeurs spéciaux sont chargés de donner cet enseignement dont l'importance n'est plus à discuter, surtout à notre époque où l'industrie joue un rôle prépondérant dans le domaine économique d'un pays. Même considérés sous le seul point de vue éducatif, les travaux manuels sont non moins importants.

"L'enseignement du travail manuel n'a pas seulement pour but de développer la dextérité de la main et la sûreté du coup d'œil, mais il doit de plus contribuer à l'instruction et l'éducation générales de l'enfant.

"Il vivifie, en le rendant, pour ainsi dire, intuitif, l'enseignement de la géométrie, du système métrique et du dessin géométrique. Il importe moins, dans ces leçons, de donner des définitions ou des formules toutes faites, que d'éveiller l'esprit d'observation des élèves et de les amener à découvrir en eux-mêmes les notions qu'on veut leur faire acquérir" (Circulaire du 26 semptembre 1898, France).

Dans certains milieux, on est encore opposé à l'introduction de ces cours dans les écoles, sous prétexte qu'ils prendraient une partie du temps consacré à l'étude des autres branches de notre programme déjà bien chargé. A cette objection, je répondrai ceci: Les travaux manuels ne nuisent pas à l'étude des autres matières parce qu'ils contribuent puissamment à développer les aptitudes physiques et intellectuelles des enfants. D'ailleurs, nous avons contstaté que les élèves qui ont l'avantage de suivre ces cours arrivent ordinairement les premiers dans les examens pour l'obtention des certificats d'études qu'accorde la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Je verrais avec plaisir les cours de travaux manuels non seulement maintenus là où ils existent, mais organisés dans les écoles de garçons des principales commissions de l'île de Montréal.

COURS DE VACANCES

Ces cours, comme le nom l'indique, sont donnés gratuitement durant les vacances de l'été. Ils sont destinés aux écoliers des classes de troisième année, jusqu'à la fin du cours d'études, qui ayant manqué leur examen sur certains matières, sont empêchés de monter de classe l'année suivante.

Considérant que c'est pour les écoliers et pour leurs parents une perte regrettable que de manquer la promotion annuelle, la Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé d'ouvrir ces cours à titre d'essai. Cette intéressante innovation ici mérite d'obtenir un franc succès, et espérons que ceux qui comprennent leurs véritables intérêts sauront en profiter.

Actuellement, cinq classes sont en opération dans différentes écoles et 75 élèves y sont inscrits.

Les cours se donnent tous les jours, excepté le samedi, de 9 à 11.30 heures du matin.

COLONIES DE VACANCES

Le développement qu'ont pris à Montréal depuis quelques années les œuvres post-scolaires connues sous le nom de "coloniers de vacances" me fait un devoir de les signaler à la sympathie du public.

Fondées presque simultanément il y a quatre ou cinq ans, l'une à Oka, pour les Irlandais, les deux autres à Nomininge et à Contrecœur, pour les Canadiens-français, elles ont déjà procuré à des centaines d'enfants choisis dans les quartiers surpeuplés et insalubres, quelques semaines d'air pur, de liberté surveillée et d'hygiène physique et morale.

"La Colonie des Grèves" mérite une mention spéciale à cause de son importance et de son rapide développement. En 1912, date de sa fondation, elle ne reçut que six enfants dont se chargèrent, à titre d'expérience, M. l'abbé A. Desrosiers, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, et un instituteur laïque, M. Arthur Ladouceur. L'année suivante, la Commission des écoles catholiques de Montréal lui confiait 75 enfants dont elle payait la pension, et en 1914, la ville de Montréal lui accordait une subvention. Cette année, l'œuvre a reçu plus de deux cents enfants, dont cent-dix aux frais de la Commission.

Trois grands dortoirs, une maison centrale, une magnifique chapelle et des tentes de toutes grandeurs sont à la disposition des enfants. Ceux-ci sont partagés en trois groupes distincts ayant leurs surveillants, leurs locaux, leurs terrains de jeu. Ils se réunissent pour les repas, les grands jeux et la baignade dans le fleuve.

Un prêtre, M. l'abbé Edouard Gouin, dirige l'œuvre, assisté de séminaristes et de professeurs laïques. Un vaste terrain encore inoccupé s'étend de chaque côté de la colonie sur le long du fleuve qui, en cet endroit, est garni d'une belle plage de sable fin. C'est dire que les fondateurs ont pensé à l'avenir et ont préparé la place à bien d'autres colonies dont on entrevoit déjà la fondation.

Si l'on en juge par les résultats physiques, intellectuels et moraux déjà obtenus et qu'il m'a été donné de constater par moi-même, "La Colonie des Grèves" rend déjà et rendra encore d'importants services à un grand nombre de familles de Montréal. Nous ne saurions trop la faire connaître et la recommander.

MAISONS D'ÉCOLES ACCEPTÉES.

Dans le cours de l'année, j'ai accepté les maisons d'école suivantes:
Académie Laurier, Hochelaga,
Académie commerciale Roussin, Pointe-aux-Trembles,
Ecole Sainte-Madeleine, Sault-au-Récollet,
Ecole du Parc Champlain, Saint-François-Solano.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS.

Je vous recommande les municipalités suivantes pour qu'elles bénéficient des primes d'encouragement; ces sommes devant être employées aux fins suivantes:

Hochelaga, pour l'achat d'une partie du mobilier de l'école "Laurier"	$ 60.00
Pointe-aux-Trembles, pour l'achat d'une partie du mobilier de l'école "Acad. Comm. Roussin"	50.00
Sault-au-Récollet, pour l'achat d'une partie du mobilier de l'école "Ecole Sainte-Madeleine"	40.00
Saint-François-Solano, pour l'achat d'une partie du mobilier de l'école "Ecole Parc Champlain"	35.00
Rivières-des-Prairies, village, pour améliorations à l'école	30.00

Ce rapport, auquel je pourrais ajouter beaucoup d'autres choses, suffira, je l'espère, pour vous renseigner un peu sur l'état de l'enseignement primaire dans mon district d'inspection.

J'y joins le tableau de classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservé sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Cité de Montréal.	36	8.5	9.	10.	10.	10.	47.5	Excellent.	10.	7.2	17.2	Excellent.
	—Maisonneuve...	7	8.	9.4	7.	8.3	10.	42.7	"	9.8	6.2	16.	Très bien.
	Côte-Visitation. (annexées à celle de Montréal).	2	7.6	10.	5.	9.	10.	41.6	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
2	Sault-au-Récollet.	2	8.5	8.	9.	9.	10.	44.5	"	10.	6.5	16.5	"
3	St-Stanislas.....	2	9.5	9.5	8.	6.5	10.	43.5	"	10.	6.5	16.5	"
4	Pointe-aux-Trembles.....	2	10.	9.	6.	8.5	10.	43.5	"	10.	6.	16.	Très bien.
5	Ville Longue-Pointe.....	8	8.6	8.2	8.5	8.1	10.	43.4	"	9.8	6.	15.8	"
6	St-Jean-Baptiste..	2	7.	10.	8.	8.	10.	43.	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
7	Hochelaga.....	6	8.8	9.	8.	7.3	10.	43.1	"	10.	6.3	16.3	"
8	St-Grégoire-le-Thaumaturge..	6.	8.6	9.6	7.	8.	10.	43.2	"	9.6	6.6	16.2	"
9	Côte-St-Léonard .	1	8.	8.	8.	8.	10.	42.	"	10.	6.	16.	Très bien.
10	Montréal-Est....	1	7.	8.	6.	10.	10.	41.	"	10.	6.	16.	"
11	St-Jean-Berchmans.....	2	10.	8.	5.	7.	10.	40.	Très bien.	10.	6.	16.	"
12	Riv.-des-Prairies, village.....	1	8.	8.	7.	7.	10.	40.	"	10.	5.	15.	"
13	Saint-Jules.....	1	8.	8.	6.	8.	10.	40.	"	10.	7.	17.	Excellent.
14	Bas-du-Sault....	1	7.	7.	6.	8.5	10.	38.5	"	9.	5.	14.	Très bien.
15	Côte-St-Michel...	1	5.	6.	7.	10.	10.	38.	"	10.	6.	16.	"
16	St-Frs-Solano....	3	7.	8.6	5.	7.3	10,	37.9	"	9.	6.3	15.3	"
17	Riv.-des-Prairies, paroisse.....	2	6.5	7.	6.	8.	10.	37.5	"	10.	6.	16.	"
18	St-Bernardin-de-Montréal.....	2	5.	6.5	7.	7.	10.	35.5	"	10.	7.	17.	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MILLER,

Insp.-d'écoles.

M. A. MILLETTE.

HÉBERTVILLE-STATION, le 22 juillet 1916

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon premier rapport pour l'année 1915–1916.

Tout d'abord, laissez-moi remercier le Conseil exécutif de notre province de m'avoir appelé au poste d'inspecteur d'écoles. Avec le concours des commissions scolaires et du personnel enseignant, je m'efforcerai de faire avancer mon district dans la voie du progrès.

Dans les 17 municipalités scolaires qui forment mon district d'inspection, j'ai eu 100 écoles sous contrôle et 3 écoles indépendantes.

Le total des élèves inscrits est de 4,932, celui de la présence moyenne de 3,683, soit une moyenne de 74%. S'il y a eu diminution, nous devons nous en prendre à l'hiver de neige que nous avons eu cette année, puis à la grippe qui a sévi dans mon district au moins 7 mois, sur les 10 mois d'écoles.

Le personnel enseignant de mon district se divise comme suit:

Sous contrôle:	Indépendants:
8 instituteurs religieux.	1 instituteur laïc.
4 instituteurs laïcs.	20 institutrices religieuses avec l'aide d'une institutrice laïque.
8 institutrices religieuses.	
106 institutrices laïques.	

Il y a encore plusieurs municipalités qui ne se donnent pas assez de peine pour s'assurer des institutrices diplômées et compétentes. D'autres municipalités attendent après leurs élections, cela fait que les nouveaux commissaires d'écoles ne sont au fait d'aucune loi pour l'engagement des institutrices.

Par le tableau suivant vous verrez, monsieur le Surintendant, que le nombre des institutrices sans diplôme a encore diminué.

2 instituteurs ayant le diplôme académique;
3 instituteurs, le diplôme modèle;
25 institutrices, le diplôme modèle;
65 institutrices, le diplôme élémentaire;
17 institutrices non diplômées.

Soit un percentage de 83% diplômés et 17% non diplômés. Il n'y a, dans mon district que 18 instituteurs ou institutrices sortant de nos écoles normales. La proportion de ce personnel si bien préparé devrait augmenter pour le bien des municipalités.

Deux municipalités scolaires ont payé leurs institutrices $100.00 seulement. Les autres traitements sont réparties de la manière suivante:

Il me semble que les commissions scolaires modifient trop souvent les plans d'écoles que votre département leur octroie si généreusement.

La négligence pour réparer ou rebâtir les maisons d'écoles se fait sentir dans plusieurs municipalités.

Les municipalités suivantes ont droit, cette année, aux primes d'encouragement accordées par le gouvernement:

Ville Baie-St-Paul, $60.00; Paroisse Baie-St-Paul, $50.00; Saint-Irénée, $40.00; Isle-aux-Coudres, $35.00; Pointe-au-Pic, $30.00.

Le 7 juin, il y a eu la bénédiction de la nouvelle académie de La Malbaie. Votre présence, monsieur le Surintendant et celle de monsieur l'Inspecteur général porteront encore des fruits pour l'augmentation des salaires et surtout pour l'éducation des enfants. D'après les rapports des journaux, plusieurs ont cru que l'inspecteur du district n'était pas présent à cette cérémonie. Je tiens à les détromper, car vous le savez, j'ai ajourné mon inspection à la Baie-St-Paul, pour me rendre à La Malbaie, traversant 11 lieues à travers les montagnes durant la nuit pour me rendre à cette cérémonie.

Les titulaires dont les noms suivent ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement: M. Elzéar Parent; Mlles Rose-Anna Larouche; Valéda Desgagné; Marie-Blanche Harvey; Bella Girard; Hélène Côté; Marie-Jeanne Lapointe; Marie Tremblay; Lucie Lajoie; Alice Simard; Lydia Thibault; Lucie-Anna Turcotte; Mme Valère Simard.

Les municipalités suivantes sont recommandées comme ayant droit au fonds des municipalités pauvres: Callières, DeSalles, St-Siméon, paroisse St-Placide, St-Urbain, St-Hilarion, Petite-Rivière, Isle-aux-Coudres et St-Fidèle.

Les Sœurs de la Charité et les Sœurs de la Congrégation N.-Dame dirigent chacune une académie indépendante; leur réputation comme éducatrice n'est plus à faire.

Plusieurs membres du clergé font preuve d'un zèle admirable et marchent la main dans la main avec les commissaires d'écoles pour visiter les écoles de leur paroisse.

Pour ne citer qu'un exemple, monsieur le curé de La Malbaie, par son initiative et son zèle, s'est fait le porte-drapeau du progrès tant intellectual que matériel dans sa paroisse. Merci, messieurs les Curés de Charlevoix, au nom de la jeunesse d'aujourd'hui pour tout le bien que vous leur faites et que vous leur ferez, grâce au dévouement que vous portez à la cause de leur éducation et de leur instruction.

L'enseignement du dessin se développe graduellement et cet art communique à l'enfant les vertus de propreté et d'ordre sur les objets qui leur appartiennent. Seuls les jardins scolaires manquent à mon district, district essentiellement rural.

St-Urbain, Baie-St-Paul et La Malbaie ont vu commencer l'enseignement agricole avec une soixantaine d'élèves seulement travaillant dans les jardins scolaires.

"*L'Enseignement primaire*", qui mérite une place d'honneur, devraient être relié chaque année et pour chaque école. Plusieurs municipalités négligent encore ce devoir.

Je remercie sincèrement les commissaires d'écoles qui m'ont accompagné dans mes visites aux écoles de leur municipalité.

Avant de terminer ce rapport, je tiens, monsieur le Surintendant, à vous remercier au nom de mon district et en mon nom de l'honneur que vous avez faites au comté de Charlevoix de venir dans ce district en visite officielle, la première que vous faisiez depuis que vous avez accepté la direction du département de l'Instruction publique de notre province.

Veuillez trouvez ci-joint le tableau de la classification des commissions scolaires, par ordre de mérite:

(*Il est accordé* 10 *points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ville Baie-St-Paul	2	10.	10.	10.	10.	9.	49.	Excellent	9.7	9.7	19.4	Excellent
2	La-Malbaie	17	9.	9.	7.3	8.4	10.	43.7	"	8.4	8.3	16.7	"
3	St-Siméon (vill.)	1	8.5	9.	6.	9.	9.	41.5	"	8.3	9.	17.3	"
4	Les-Eboulements	12	8.4	8.6	4.	7.1	10.	38.1	Très bien.	9.4	9.2	18.6	"
5	Pointe-au-Pic	2	7.	9.5	2.5	9.	10.	38.	"	9.2	9.2	18.4	"
6	Sainte-Agnès	4	7.5	7.3	5.	7.	9.5	36.3	"	9.2	9.5	18.7	"
7	St-Fidèle	6	7.8	8.3	3.5	7.4	9.	36.	"	8.6	8.6	17.2	"
8	St-Hilarion	6	7.3	7.6	4.	6.6	9.	34.5	"	8.9	8.5	17.4	"
9	St-Irénée	7	7.1	7.6	2.5	7.3	10.	34.5	"	8.6	8.1	16.7	"
10	St-Urbain	7	6.7	7.4	4.5	5.5	9.	33.1	"	8.	7.9	15.9	Très bien
11	Isle-au-Coudres	4	6.2	6.2	2.5	7.	9.	30.9	"	9.3	8.8	18.1	Excellent
12	Petite-Rivière-St-François	5	7.4	7.8	5.	4.	9.	33.2	"	8.	7.7	15.7	Très bien
13	St-Siméon (par.)	4	7.	6.3	4.	7.3	9.	33.6	"	7.6	7.	14.6	"
14	St-Placide	3	4.6	5.8	4.5	5.8	8.5	29.2	Bien	9.3	9.	18.3	Excellent
15	Baie-St-Paul (par)	14	6.3	5.8	2.	3.8	8.4	26.3	"	8.3	8.2	16.5	"
16	De Salles	5	5.7	4.7	4.	5.	8.	27.4	"	7.6	7.6	15.2	Très bien
17	Callières	1	6.	6.	4.	5.	7.	28.	"	6.	6.	12.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ANT. MILLETTE,
Insp. d'écoles.

M. H. NANSOT.

QUÉBEC, 25 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général pour l'année scolaire 1915-16.

Vous me permettrez bien, tout d'abord, de vous présenter mes respectueuses félicitations pour la confiance bien méritée que le Gouvernement de la province vous a témoignée en vous élevant à la dignité de Surintendant de l'Instruction publique. L'intérêt que vous avez toujours porté aux choses d'éducation dans le passé nous assure que vous serez un digne successeur de l'honorable Boucher de la Bruère, admis à la retraite après une carrière si bien remplie. Les progrès merveilleux accomplis sous l'administration de votre prédécesseur se continueront certainement sous votre direction, et tous ceux qui passent leur vie à s'occuper de l'instruction du peuple s'en réjouissent.

Au mois de décembre dernier, mon district d'inspection a subi une modification qui s'imposait à cause du trop grand nombre d'écoles qu'il renfermait. La création d'un nouveau district, formé d'un démembrement du mien et de celui de mon voisin, M. Z. Dubeau, a donné à chaque inspecteur un nombre raisonnable d'écoles, de sorte que l'inspection peut se faire d'une manière plus efficace, puisque l'inspecteur passant moins de temps sur les chemins peut en employer davantage dans les écoles.

Tel qu'il est aujourd'hui, mon district comprend 22 municipalités, dont 18 dans le comté de Témiscouata et 4 dans le comté de Rimouski.

Dans les 22 municipalités, j'ai trouvé cette année 131 écoles en activité sous le contrôle des commissions scolaires. Plusieurs de ces écoles étant subdivisées, j'ai fait, au total, la visite de 175 classes, deux fois.

En plus de ces écoles sous contrôle, il y a aussi 7 écoles indépendantes dont j'ai fourni les statistiques dans mes bulletins.

Voici comment se répartissent toutes ces écoles:

a. Ecoles sous le contrôle des commissaires:

Ecoles primaires supérieures	2
" " intermédiaires.....	11
" " élémentaires.....	118
Total.....	131

b. Ecoles indépendantes:

Ecoles primaires supérieures.....	3
" " intermédiaires...	0
" " élémentaires.....	4
Total.....	7
Total général.....	138

Le personnel enseignant de toutes ces écoles est ainsi composé:

a. Dans les écoles sous contrôle:

Instituteurs religieux.....	15
" laïque.....	1
Institutrices religieuses.....	4
" laïques.....	155
Total.....	175

b. Dans les écoles indépendantes:

Institutrices religieuses.....	33
" laïques.....	7
Total.....	40
Total général.....	215 pers. enseignantes.

Dans les 175 classes des 131 écoles sous contrôle, j'ai trouvé 5882 élèves inscrits avec une présence totale de 4623, ce qui donne, à une légère fraction près, la même moyenne que l'an dernier 78½%.

Dans les écoles indépendantes, au nombre de 7 (dont 3 comprennent des pensionnaires et des externes, les 4 autres, des externes seulement), le total des élèves inscrits était de 692, avec un présence de 593, soit une présence moyenne de 85⅝%.

Les 138 écoles, tant sous contrôle qu'indépendantes, ont donc donné l'instruction à 6574 enfants inscrits, avec une présence totale de 5216, ce qui donne une présence moyenne générale de 79⅓% pour toutes les écoles.

Il y a aussi un nombre difficile à apprécier d'enfants qui s'instruisent, soit dans les collèges ou couvents en dehors du district, soit auprès de personnes qui donnent des leçons privées.

Il y a encore eu, cette année, un léger progrès dans l'augmentation des salaires. Voici un petit tableau qui donnera l'idée de ce que donnent les municipalités pour rétribuer les institutrices:

Le salaire moyen a été de $100.00 à $125.00—dans 1 municipalité.
de 125.00 à 150.00—dans 5 municipalités.
de 150.00 à 175.00—dans 13 municipalités.
de 175.00 à 200.00—dans 2 municipalités.
de 200.00 —dans 2 municipalité.

Le salaire général moyen a été *pour les institutrices* de $149.31 au lieu de $145.89 l'an dernier.

Chacun des 15 Frères des E. C. qui enseignent dans les écoles de Fraserville, reçoit $275.00 au lieu de $250.00 l'an dernier.

L'instituteur de Trois-Pistoles No 1 reçoit $600.00 au lieu de $400.00 l'an dernier.

J'avais raison de dire plus haut qu'il y a progrès sous ce rapport et que l'on constate bonne volonté partout, si l'on tient compte que les ressources sont limitées et que la routine est une chose bien difficile à faire disparaître.

Les améliorations matérielles sont poursuivies, et cette année j'ai vu construire 9 maisons d'école neuves dont le coût s'est monté à environ $12,000.00. Ces maisons ont été construites dans les municipalités de Fraserville, St-Arsène (2 écoles), Cacouna, paroisse, St-Clément, St-Paul-de-la-Croix (2 écoles), St-Médard-de-Bédard, St-Jean-de-Dieu.

Dans les municipalités de Fraserville, St-Arsène, St-Eloi, Rivière-Trois-Pistoles, on a procuré aux écoles 120 pupitres doubles perfectionnés, qui mettent 240 élèves à l'aise pour travailler. Ces pupitres revenant en moyenne à $4.00 l'un, c'est encore une dépense de $480.00, à laquelle il faut ajouter environ $40.00 pour 4 bureaux d'institutrices, soit $520.00, chiffre plutôt faible, pour amélioration du mobilier.

La somme totale de dépenses pour améliorations matérielles est moins élevée que celle mentionnée dans mon rapport de l'an dernier; mais, si l'on considère que mon district a été réduit, je crois qu'en ayant égard au nombre de municipalités, le progrès a été encore plus grand cette année.

Les municipalités que je crois devoir recommander pour les cinq primes accordées pour améliorations sont les suivantes:

St-Paul-de-la-Croix,	pour la prime de		$60.00
Cacouna, paroisse	"	"	50.00
St-Arsène,	"	"	40.00
St-Clément,	"	"	35.00
St-Jean-de-Dieu	"	"	30.00

Tous les efforts faits par les commissions scolaires pour améliorer le matériel, joints au zèle intelligent du personnel enseignant, facilitent grandement le travail des élèves. L'école devient de plus en plus un lieu agréable pour l'enfant. L'activité intellectuelle s'accentue de jour en jour, et l'on ne trouve presque plus de classes où la mémoire joue le principal rôle. Partout on comprend que l'enfant ne saura réellement que ce qu'il aura compris, et l'on vise surtout à lui faire découvrir les choses par l'activité de son intelligence, plutôt qu'à les lui dire et à les lui faire répéter jusqu'à le rendre capable de les réciter de mémoire. Le but de l'école est maintenant, on peut l'affirmer, de faire selon le mot de Montaigne "*des têtes bien faites plutôt que des têtes bien pleines*".

La conférence pédagogique bien suivie, à l'automne, comme aussi les conseils de l'excellente revue *L'Enseignement primaire*, reçue chaque mois aux écoles, amènent le progrès dans les méthodes, et les vieilles routines d'autrefois, que l'on rencontre malheureusement encore un peu, disparaissent de plus en plus, pour faire place à un enseignement intelligent qui fait travailler les élèves avec un profit réel, non seulement pour le présent mais aussi pour l'avenir, car l'enfant *apprend à apprendre*, il aime ce travail et il le continuera seul plus tard, après l'école où il en aura contracté l'habitude et le goût.

J'ai, comme les années précédentes, ramassé dans toutes les écoles une foule de dessins que j'ai communiqués à M. le Directeur général de l'enseignement du dessin, et je ne crains pas qu'il me contredise en affirmant qu'il y en a de surprenants. L'esprit d'observation se développe chez les enfants, leur intelligence s'ouvre, et déjà l'on constate que le travail fait par l'intelligence dans le dessin au moyen de la vue, se fait aussi dans l'enseignement oral des autres matières où l'intelligence est aidée par le sens de l'ouïe.

Je n'ai que des compliments à faire à la grande majorité du personnel enseignant pour son zèle et son travail intelligent; d'année en année, les exceptions deviennent plus rares, et l'on peut dire avec vérité que l'enseignement se maintient dans la voie du progrès.

J'espère, monsieur le Surintendant, que les remarques de ce rapport ajoutées à celles des bulletins que je vous ai adressés durant l'année scolaire, vous donneront une idée assez juste de la marche des écoles de mon district pour l'année scolaire qui vient de se terminer.

Je joins, ci-annexé, le tableau de classification des municipalités, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi ds livres des classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Fraserville, Tém..	6	8.8	8.8	8.0	7.5	8.0	41.1	Excellent.	8.2	8.0	16.2	Excellent.
2	St-Fabien, Rim...	10	7.7	7.8	7.5	8.1	8.0	39.1	Très bien.	8.0	8.2	16.2	"
3	St-Joseph-de-Vill, Tém.....	1	8.0	7.0	2.0	9.0	8.0	34.0	"	9.0	9.0	18.0	"
4	N.-D.-des-Sept-Douleurs, Tém.	3	6.7	6.7	8.0	8.0	8.0	37.4	"	8.0	8.2	16.2	"
5	Cacouna, village, Tém.....	2	8.5	8.5	4.0	8.0	8.0	37.0	"	8.3	8.2	16.5	"
6	St-Cyprien, Tém..	6	7.5	6.8	8.5	7.5	7.7	38.0	"	7.8	7.2	15.0	Très bien.
7	Trois-Pistoles, No 1, Tém.....	5	7.8	7.4	5.0	8.0	7.6	35.8	"	8.2	8.3	16.5	Excellent.
8	Rivière-Trois-Pistoles, Tém.....	3	6.7	6.7	6.5	7.3	8.0	35.2	"	8.5	8.5	17.0	"
9	St-Mathieu, Rim.	6	7.3	7.0	7.0	7.0	8.0	36.3	"	7.9	7.9	15.8	Très bien.
10	St-Simon, Rim...	5	6.8	7.4	6.0	7.5	8.0	35.7	"	7.9	7.7	15.6	"
11	Cacouna, paroisse, Tém.....	6	7.2	7.8	5.0	7.5	7.8	35.3	"	8.0	7.9	15.9	"
12	St-Médard-de-Bédard, Rim.....	1	6.0	5.0	8.5	7.0	8.0	34.5	"	8.0	8.0	16.0	"
13	Rivière-du-Loup, Tém.....	7	7.3	7.3	5.3	6.6	8.0	34.5	"	7.9	7.4	15.3	"
14	St-Eloi, Tém.....	7	6.8	6.4	5.5	7.5	7,7	33.9	"	8.1	7.7	15.8	"
15	Ste-Françoise, Tém.....	8	6.2	5.7	8.0	6.7	7.0	33.6	"	7.6	7.5	15.1	"
16	Trois-Pistoles, No 2, Tém.....	9	6.5	4.3	7.0	7.5	7.2	32.5	"	7.9	8.0	15.9	"
17	L'Isle-Verte, Tém.	13	6.8	6.8	4.0	7.6	7.0	32.2	"	7.9	7.8	15.7	"
18	St-Arsène, Tém...	6	7.3	6.6	4.0	6.5	7.0	31.4	"	8.3	8.0	16.3	Excellent.
19	St-Jean-de-Dieu, Tém.....	10	6.4	5.1	6.0	6.9	7.0	31.4	"	8.2	7.6	15.8	Très bien.
20	St-Clément, Tém.	8	6.2	4.7	7.2	6.7	7.0	31.8	"	7.4	6.5	13.9	"
21	St-Paul-de-la-Croix, Tém....	7	6.0	4.6	8.0	5.8	7.0	31.4	"	7.1	6.7	13.8	"
22	Raudot, Tém.....	2	6.0	6.5	5.0	5.5	7.0	30.0	Bien.....	7.0	6.2	13.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. NANSOT, *Insp. d'écoles.*

M. F.-J. NORMAND.

SAINT-AIMÉ, 18 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport général sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1915-16.

Le nombre des municipalités scolaires est de 36, savoir: 18 dans le comté de St-Hyacinthe, 13 dans Rouville et 5 dans Bagot. Ces municipalités comprennent 168 écoles sous contrôle.

Trois écoles n'étaient pas en activité lors de ma visite, les titulaires ou les élèves étant malades. L'école de l'arrondissement No 6 de St-Hilaire n'est pas en activité parce que les élèves ne sont pas assez nombreux.

STATISTIQUES

Les 251 classes de mon district d'inspection ont inscrit 8,250 enfants et ont eu une présence moyenne de 6,665, soit 80 4/5 %. Ce pourcentage fait certainement honneur aux comtés que je visite et témoigne de l'intérêt que porte la population à la cause de l'instruction des enfants. En tenant compte de l'épidémie qui a sévi en janvier, février et mars, dans un grand nombre de paroisses, le pourcentage de 80 4/5 est, il me semble, fort significatif.

Elèves en 1ère année: 2,684;
" " 2ème " : 2,198;
" " 3ème " : 1,950;
" " 4ème " : 988;
" " 5ème " : 310;
" " 6ème " : 72;
" " 7ème " : 29;
" " 8ème " : 19;
Enfants de 5 à 7 ans: 1,613;
" " 7 à 14 " : 6,231;
" " 14 à 16 " : 374;
" au-dessus de 16 ans: 32.

Le personnel enseignant se compose de 21 religieux, 69 religieuses, 1 instituteur laïque, 29 normaliennes et de 131 institutrices laïques.

Les commissions scolaires ont le contrôle de 2 académies et de 12 écoles modèles.

Je compte 8 écoles indépendantes dont les statistiques ont été transmises avec mes bulletins.

SALAIRE

Le salaire moyen de cette année 1915-16 a été de $184.11. Ce traitement est certainement peu élevé, mais j'espère qu'il dépassera $200.00 avant longtemps, vu les avantages fournis par le gouvernement, avantages dont un assez grand nombre de municipalités ne se rendaient pas bien compte.

HYGIÈNE

L'hygiène laisse à désirer dans plusieurs écoles: la ventilation fait défaut, la lumière n'est pas suffisante ou pénètre dans les salles de classe par des fenêtres en face des élèves; le local est trop petit, le plancher n'est lavé qu'une couple de fois dans l'année, l'eau n'est pas à l'abri de la poussière. Dans des entretiens privés avec messieurs les commissaires, j'ai attiré l'attention sur ces graves questions et je m'attends à de sérieuses améliorations.

MOBILIER

Le plus grand nombre des écoles possèdent des pupitres perfectionnés à deux places mais quelques-unes ont encore des tables accompagnées de bancs sans dossiers. Sur ces sièges, les enfants sont mal à l'aise et contractent des habitudes préjudiciables à la santé; ces inconvénients vous ont été signalés dans les rapports particuliers.

Les tableaux noirs manquent dans un grand nombre de classes; j'attache une grande importance à ces précieux facteurs de l'instruction et voilà pourquoi j'ai déterminé les dimensions de ceux qu'il faudrait se procurer.

JARDINS SCOLAIRES

Je ne compte que 17 écoles pourvues d'un jardin scolaire; c'est trop peu si l'on considère tous les bienfaits à retirer de ce petit coin de terre. Par le passé, j'ai constaté que le jardin scolaire rend l'élève plus sérieux et plus appliqué à ses devoirs journaliers, qu'il donne à l'enfant la légitime ambition du succès en tout et qu'il le porte à la lecture des revues agricoles. Ne serait-ce que la perspective de notre avenir national, aucune commission scolaire ne devrait reculer devant les légers sacrifices à accomplir pour la création du jardin scolaire. Je ne fais pas de reproche, monsieur le Surintendant, à aucune municipalité de mon district à ce sujet car il n'y a pas eu de conférences données sur l'agriculture.

Les emplacements n'ont pas les dimensions voulues dans plusieurs municipalités, mais j'ai tout lieu de croire que cette lacune sera vite comblée.

EXAMEN DES COMPTES

J'ai visité avec soin les comptes des secrétaires-trésoriers et je les ai trouvés bien tenus, sauf de rares exceptions. Je n'ai pu visiter les comptes d'une seule commission parce que le secrétaire n'avait pas les livres chez lui. Je tiens à mentionner ici qu'une municipalité a été privée des octrois pour n'avoir pas transmis, par négligence, je suppose, le rapport du mois de juillet.

Je dois des félicitations sincères aux commissions scolaires de Girouard, St-Pie, (paroisse), Ste-Rosalie et La Présentation pour les écoles confortables et modernes dont elles ont doté les municipalités.

Voici les noms des professeurs qui se sont les plus distingués dans l'enseignement et qui ont mérité la prime de $20.00: M. T. Ferland, Melles B. St Jacques, J. Bélanger, M.-A. Lambert, B. Rodier, A. Meunier, R. Richer, E. Beauregard, A. Lussier, L. Michon, Y. Théberge, A. Collette, F. Meunier, F. Favreau, J.-H. Chabot, Mme F. Rondeau, M. Ladouceur, Mme J. Trudeau, M.-L. Tétreault, B. Lefebvre, R. Choquette.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Charles (vil.)	1	10.	10.	0.81	9.5	10.	39.5	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent
2	St-Pie (village)	2	10.	10.	0.80	7.5	10.	37.5	"	10.	10.	20.	"
3	St-Denis (village)	2	9.5	9.8	0.60	10.	10.	39.3	"	9.	9.	18.	"
4	Richelieu (village)	1	9.	10.	0.25	8.	10.	37.	"	10.	10.	20.	"
5	Salvail	1	10.	10.	1.30	8.	10.	38.	"	9.5	9.5	19.	"
6	La Providence	1	9.	10.	0.40	7.5	10.	36.5	"	10.	10.	20.	"
7	St-Césaire (vill.)	2	6.5	8.5	0.80	9.8	10.	34.8	Très bien.	9.5	9.5	19.	"
8	St-Hilaire	6	9.4	9.5	0.50	9.	10.	37.9	Excellent.	7.6	7.6	15.2	Très bien
9	Girouard	2	10.	9.	0.75	8.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
10	St-Hyacinthe,cité.	6	8.	9.	0.75	8.3	10.	35.3	Très bien.	8.3	8.4	16.7	"
11	St-Barnabé	6	8.3	8.5	0.50	8.	9	33.8	"	9.1	9.1	18.2	Excellent
12	St-Dominique, (village)	1	7.	8.	0.20	7.5	10.	32.5	"	9.5	9.5	19.	"
13	N.-D.-de-St-Hyacinthe	3	8.	8.7	0.40	9.1	10.	35.8	Excellent.	7.5	7.5	15.	Très bien
14	Marieville	2	5.5	8.	0.30	7.8	10.	31.3	Très bien.	9.5	9.5	19.	Excellent
15	St-Dominique, (paroisse)	5	7.	8.4	0.40	8.8	10.	34.2	"	7.9	7.9	15.8	Très bien
16	Ste-Angèle	6	8.2	9.2	0.40	8.2	10.	35.6	"	7.	7.	14.	"
17	St-Joseph	1	8.	9.	0.35	9.5	10.	36.5	Excellent.	6.5	6.5	13.	Bien
18	N.-D.-de-Bonsecours	3	8.3	8.3	0.29	8 2	10.	34.8	Très bien.	7.3	7.3	14.6	Très bien
19	La Présentation	8	8.3	8.6	0.15	8.4	10.	35.3	"	7.	7.	14.	"
20	St-Jude	6	8.9	8.8	0.96	8.5	9.	35.2	"	7.	7.	14.	"
21	St-Thomas-d'Aquin	5	8 6	8.9	.40	8.5	9 5	35.5	"	6.8	6.8	13.6	Bien
					0.14	8.	9.	34.	"	7.4	.4	14.8	Très bien
22	Ste-Rosalie	5	8.6	8.4	0.83	8.7	9.5	35.	"	6.3	6.5	12.8	Bien
23	St-Charles (par.)	6	7.8	9.0	0.24	8.	9.4	33.3	"	7.	7.	14.	Très bien
24	St-Denis (par.)	8	7.1	8.8	0.35	8.2	9.	32.6	"	7.3	7.3	14.6	"
25	St-Césaire (par.)	11	7.5	7.9	0.16	8.1	9.	32.1	"	7.5	7.5	15.	"
26	St-Jean-Baptiste	7	7.7	7.3	0.40	8.5	9.3	33.6	"	6.7	6.8	13.5	Bien
27	St-Hyacinthe-le-Confesseur	4	7.2	8.6	0.45	8.5	9.	33.3	"	6.7	6.7	13.4	"
28	St-Mathias	5	8.	7.8	0.20	8.1	10.	33.4	"	6.5	6.5	13.	"
29	St-Paul-d'Abbotsford	7	7.1	8.2	0.20	8.4	8.	32.4	"	7.	7.	14.	Très bien
30	Rougemont (par.)	4	8.	8.	0.52	8.1	9.	31.4	"	7.3	7.3	14.6	"
31	St-Damase	10	6.5	7.8	0.33	8.9	9.	33.3	"	6.2	6.2	12.4	Bien
32	St-Pie (paroisse)	12	7.7	7.7	0.40	8.5	9.	33.5	"	6.	6.	12.	"
33	Rougemont (vill.)	1	8.	8.	0.45	8.1	9.	33.	"	6.2	6.1	12.3	"
34	Ste-Marie-de-Monnoir	10	7.8	7.7	0.24	8.5	9.	33.	"	6.4	6.4	12.8	"
35	Ste-Madeleine	4	6.5	7.7	0.37	8.6	9.	31.8	"	5.	5.	10.	Médiocre
36	St-Bernard	3	6.	8.	0.45	8.	9.	31.	"				

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-J. NORMAND,
Inspecteur d'écoles.

M. L.-O. PAGÉ.

LOTBINIÈRE, 24 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1915-1916.

Dans les trente-deux municipalités de mon district, il y a eu en activité 187 écoles dont 5 indépendantes.

Ces 187 écoles se répartissent comme suit:

Académies	5
Ecoles modèles	21
Ecoles élémentaires	161

Le nombre d'élèves inscrits s'est élevé à 6543 et la présence moyenne à 83 %, soit une augmentation de 3% sur l'an dernier.

Quatre écoles importantes ont été établies cette année dans mon district: une académie de garçons, à Ste-Croix; une école modèle de garçons, à Ste-Anastasie; une école modèle mixte à Somerset-nord, et une école modèle mixte à St-Patrice.

4146 élèves sont montés dans une division supérieure en septembre dernier; ce résultat me paraît très satisfaisant.

1618 élèves ont travaillé aux jardins scolaires. On comprend généralement bien maintenant ce que c'est qu'un jardin scolaire et pourquoi il importe d'en établir dans chaque arrondissement.

Si je reçois l'aide que j'attends de l'honorable Ministre de l'agriculture, je me propose de tenir, dans 5 ou 6 paroisses, une exposition des produits des jardins scolaires.

Les institutrices dont les noms suivent m'ont remis, à l'automne, une composition résumant les études pédagogiques qu'elles ont faites pendant leurs vacances et y ont joint des observations basées sur leur expérience personnelle. Mlles Delvina Garneau, Joséphine Guay, Jeanne Noel, Anne Fontaine, Aimée Fréchette, Marie Lauzé, Flore Lafleur, Ida Doucet, Bernadette Bertrand, Alice Sévigny, Régina Bourget, Rebecca Gingras, Laura Chabot.

Les gratifications de $20.00 ont été méritées par MM. Zoël Tousignant, Armand Desjardins, Mesdemoiselles Delvina Garneau, Ernestine Croteau, Joséphine Guay, Anna Marie Laflamme, Azilda Boulanger, Anna Poirier, Jeanne Noel, Alinegime Charland, Marie-Beuve Garneau, Rose-Aimée Fréchette, Corinne Doré, Marie Lauzé, Lillian Heney, Marie-Louise Bélanger, Joséphine Laliberté, Maria Bélanger, Louise-Anna Massicotte, Marie Beaudet, Emma Cayer, Lucienne Anger, Rosa Hébert.

Je vous prie, M. le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 décembre 1905:

Ste-Anastasie	$ 60.00
Ste-Apollinaire	50.00
St-Flavien, (paroisse)	40.00
St-Edouard	35.00
Ste-Agathe No 1	30.00

Les principales améliorations dans ces 5 municipalités sont:

Ste-Anastasie: établissement d'une école de garçons, construction d'une école, salaires augmentés;

St-Apollinaire: construction d'une école, salaires augmentés;

St-Flavien: construction d'une école, salaires augmentés;

St-Edouard et Ste-Agathe No 1: construction d'une école.

Voici la classification des municipalités de mon district, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note général obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Laurierville	3	10.	9.	10.	10.	10.	49.	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	St-Patrice	5	9.3	9.0	9.5	9.6	10.	47.5	"	9.6	9.6	19.2	"
3	St-J.-Deschaillons	8	8.6	8.3	9.	7.8	10.	43.7	"	8.9	8.8	17.6	"
4	Nelson	3	8.	7.	10.	8.5	10.	43.5	"	9.	8.5	17.5	"
5	St-Flavien, village	1	9.	9.	8.	7.5	10.	43.5	"	9.	8.	17.	"
6	Leeds, diss	4	7.7	8.2	10.	9.	10.	44.9	"	8.2	7.	15.2	Très bien.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
7	Ste-Anastasie	13	8.6	8.3	7.5	8.	10.	42.1	"	9.	8.7	17.7	Excellent.
8	St-Gille	8	8.3	7.7	10.	7.1	10.	43.1	"	8.3	8.	16.3	"
9	Ste-Agathe, No 1	3	9.	8.	8.	8.6	10.	43.6	"	8.	7.6	15.6	Très bien.
10	Leclercville	3	7.	8.	6.	8.7	10.	39.7	Très bien.	9.5	9.5	19.0	Excellent.
11	Leeds-Est	3	5.3	6.3	10.	10.	10.	41.6	Excellent.	8.	7.6	15.6	Très bien.
12	St-Sylvestre	8	7.4	7.7	6.	10.	10.	41.1	"	8.2	7.6	15.8	"
13	Lourdes	6	8.	7.8	9.5	5.	10.	40.3	"	8.5	8.	16.5	Excellent.
14	St-Flavien, par	6	8.6	8.4	7.	7.5	10.	41.5	"	8.	7.2	15.2	Très bien.
15	St-Octave	3	7.6	7.6	7.	7.6	10.	39.8	Très bien.	8.3	8.	16.3	Excellent.
16	St-Agapit, ville	1	9.	9.	7.5	7.5	10.	39.	"	9.	8.	17.	"
17	Inverness	7	7.1	7.6	8.	9.1	10.	41.8	Excellent.	7.	7.1	14.1	Très bien.
18	St-Narcisse	6	7.2	8.	5.	9.	10.	39.2	Très bien.	8.4	8.	16.4	Excellent.
19	Ste-Croix	8	8.2	8.4	4.	7.5	10.	38.1	"	8.7	8.4	17.1	"
20	Lotbinière, par	8	8.2	8.1	7.5	5.	10.	38.7	"	8.5	8.	16.5	"
21	Lotbinière, village	1	7.	8.	5.	5.	10.	35.	"	10.	10.	20.	"
22	Ste-Philomène	8	7.5	7.8	8.	5.	10.	38.3	"	8.5	8.	16.5	"
23	Ste-Agathe, No 2	5	8.	8.2	6.5	5.4	10.	38.1	"	8.4	8.	16.4	"
24	St-Jacques	3	8.3	8.	4.	5.	10.	35.3	"	9.6	9.6	19.2	"
25	St-Agapit	7	8.6	8.	5.	5.	10.	36.6	"	8.9	8.6	17.4	"
26	Somerset-Nord	7	7.8	7.7	6.4	5.	10.	36.9	"	8.4	7.4	15.8	Très bien.
27	Ste-Emélie	6	8.5	8.3	4.	5.	10.	35.8	"	8.5	8.1	16.6	Excellent.
28	St-Antoine	8	8.	8.4	3.5	5.6	10.	35.5	"	8.6	8.1	16.7	"
29	Issoudun	6	7.8	8.1	5.	5.	10.	36.9	"	8.	7.3	15.3	Très bien.
30	St-Pierre-Baptiste	7	6.5	7.1	6.6	5.	10.	35.2	"	8.1	7.8	15.9	"
31	St-Apollinaire	10	6.4	7.4	5.1	5.6	10.	34.5	"	8.3	8.1	16.4	Excellent.
32	St-Edouard	7	8.3	8.4	3.4	5.	10.	35.1	"	8.	7.	15.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-O. PAGÉ,
Insp. d'écoles.

M. J.-A. PAQUIN.

JOLIETTE, 10 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

Permettez-moi, en vous présentant le rapport de l'année scolaire écoulée, de vous féliciter de votre promotion comme Surintendant de l'Instruction publique.

C'est avec regret, regret bien légitime, que nous avons vu votre prédécesseur, pour des raisons de santé, prendre sa retraite. Que monsieur de LaBruère reçoive nos remerciements et les hommages de notre reconnaissance pour les bontés et les sympathies qu'il a si souvent prodiguées aux inspecteurs d'écoles, pendant les 21 ans qu'il a eu l'honneur de diriger le département de l'Instruction publique. Que la Providence le conserve encore de nombreuses années à l'affection de sa famille et à l'admiration du personnel enseignant.

Cette séparation, M. le Surintendant, nous a été bien adoucie par votre nomination. Depuis près de 20 ans, au cours de votre brillante carrière de vie publique, tant comme député que comme membre du Comité catholique, ne vous êtes-vous pas toujours préoccupé à tout ce qui touchait de près ou de loin à la cause des instituteurs, de l'éducation. Votre nomination a été très bien accueillie en cette province. Soyez assuré de toute ma bonne volonté et de mon entier dévouement à suivre la direction que vous allez imprimer à la diffusion de l'enseignement dans les diverses écoles sous contrôle.

Mon district d'inspection comprend maintenant 30 municipalités scolaires par l'addition de celle de Saint-Ignace-du-Lac, Co. de Maskinongé. Ces 30 municipalités renferment 159 écoles sous contrôle, réparties comme suit: une académie de garçons, 4 écoles modèles de garçons, 7 écoles modèles mixtes, 6 écoles élémentaires de garçons, 10 écoles élémentaires de filles, et 131 écoles élémentaires mixtes. Ces diverses écoles comprennent 246 départements ou classes. Les écoles indépendantes, au nombre de 15, renferment 107 départements. En plus, les quatre grandes maisons d'éducation des Clercs de St-Viateur, dont le collège classique et le noviciat de Joliette, le Collège commercial et le scolasticat de Berthierville.

Le personnel enseignant de ce district mérite plus que des éloges platoniques pour le zèle et le dévouement dont il fait preuve dans l'accomplissement de ses multiples devoirs. Si les plus heureux résultats ne couronnent pas toujours les efforts, du moins la bonne volonté ne fait pas défaut, dans la généralité des cas. Aussi, il faut bien reconnaître que plusieurs facteurs concourent à assurer l'efficacité de l'école: bonne maîtresse, élèves bien doués, présence régulière, soutien moral de l'institutrice de la part des parents. Si l'un de ces facteurs primordiaux fait défaut, les succès sont plus ou moins compromis, mais la faute n'en est pas toujours à l'institutrice.

Le personnel enseignant, dans les écoles sous contrôle se répartit comme suit:

Institutrices religieuses	50
Instituteurs religieux	25
Instituteurs laïques	5
Institutrices laïques (diplôme élémentaire)	96
Institutrices laïques (diplôme modèle)	56
Institutrices laïques (diplôme académique)	8
Institutrices laïques non diplômées	6
Total	246
Titulaires enseignants dans les écoles indépendantes	107
Grand total	353

D'après le nombre d'années d'expérience, les institutrices laïques sont classées comme suit: première année, 25; deuxième année, 42; troisième année, 33; quatrième année, 24; cinquième année et plus, 52. La moyenne d'année d'expérience des institutrices laïques dans l'enseignement est de 4 ⅛ ans.

CLASSEMENT

Ces différentes titulaires ont procuré les bienfaits de l'éducation et de l'instruction à 8,192 enfants dans les écoles sous contrôle et à 1,441 enfants dans les écoles indépendantes.

Dans les écoles sous contrôle, les élèves sont classés comme suit: 3,430 en première année; 2,292 en deuxième année; 1,391 en troisième; 853 en quatrième; 145 en cinquième; 63 en sixième; 10 en septième; 8 en huitième année. Avec une présence moyenne de 79.2%.

A l'académie Saint-Viateur, la promotion annuelle des élèves de la troisième année à la huitième inclusivement a été, cette année, de 70%.

TRAITEMENTS

Grâce aux substantielles subventions du gouvernement et à la générosité de nos commissions scolaires, qui ne regardent pas les sacrifices pour s'assurer les services d'institutrices vraiment compétentes, l'élévation des traitements s'est continuée. Le traitement moyen qui était en 1911–12..... $ 132.00
" 1912–13..... 153.00
" 1913–14..... 162.00
" 1914–15..... 169.82
fut en 1915–16..... 175.67

Il faut espérer que la majorité des 30 municipalités de ce district, se feront un devoir de porter à $200 le traitement de leurs institutrices, afin de pouvoir bénéficier des 4 octrois accordés par votre département. Cinq professeurs laïques reçoivent un traitement moyen de $550.00, les religieux de St-Viateur, $350.00, les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, $300.00. L'institutrice de l'école modèle de St-Félix, $350.00. Celle de Berthierville $250.00. 29 institutrices reçoivent $200. à $225.

Voici la liste des traitements moyens payés par les diverses municipalités de ce district aux institutrices:

1	Joliette	$300.00	2	St-Gabriel, village	$237.50
3	La Vérandrye	225.00	4	St-Barthélémi	210.00
5	St-Ignace-du-Lac	200.00	5	St-Félix-de-Valois	194.16
7	St-Zénon	192.50	8	Ste-Genev. de Berth.	189.00
9	St-Viateur	187.55	10	St-Alphonse	187.50
11	St-Norbert	185.71	12	Ile St-Ignace	183.33
13	Ste-Mélanie	179.50	14	Ste-Emélie de l'Energie	175.00
14	St-Gabriel, paroisse	175.00	14	Ile-Madame	175.00
14	St-Cléophas	175.00	14	St-Michel-des-Saints	175.00
14	Ile Dupas	175.00	14	St-Damien	175.00
14	St-Thomas	175.00	14	St-Cuthbert	175.00
15	Berthierville	173.33	16	St-Charles-Borromée	155.50
17	St-Jean-de-Matha	154.00	18	St-Béatrix	150.00
18	St-Côme	150.00	18	Ste-Elizabeth	150.00
18	St-Ambroise	150.00	19	La-Barrière	125.00

VISITES ET CONFÉRENCES

Au cours de l'automne dernier, dans les conférences que j'ai données au personnel enseignant, j'ai premièrement insisté sur le rôle du maître et du livre à l'école; deuxièmement sur l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire, la dignité de la profession agricole; troisièmement, sur le but de l'école des rangs. L'idée des jardins scolaires fait son chemin. Une trentaine de jardinets ont été organisés, avec de très bons résultats.

La majeure partie des commissaires de ce district et nos dévoués curés se font un devoir d'accompagner l'inspecteur dans ses visites. Avec ces messieurs présents, la tâche de l'inspecteur est rendue plus agréable, plus efficace. Que de suggestions nous avons l'avantage de faire sur place. Et ces messieurs trouvent là une excellente occasion de remplir plus fidèlement le mandat important que les contribuables de la municipalité leur ont confié.

MATÉRIEL

J'ai accepté, au cours de l'année, 7 nouvelles maisons d'écoles, construites suivant les plans et devis approuvés de votre département. Ces maisons font certainement honneur aux contribuables de ces divers arrondissements.

Sainte-Emélie-de-l'Energie	$9000.00
Saint-Ambroise-de-Kildare	2500.00
Saint-Cléophas-de-Brandon	3000.00
Saint-Thomas-de-Joliette	2700.00
Saint-Cuthbert	2300.00
Saint-Félix-de-Valois	1500.00
Sainte-Elisabeth	1500.00

Je tiens à signaler d'une manière spéciale, les agrandissements aux couvents de St-Thomas au coût de $8,000.00, de Ste-Elisabeth au coût de $30,000.00 Ces deux maisons d'éducation font réellement honneur aux révérendes Sœurs de la Providence qui les dirigent. Il faut ajouter à l'honneur de cette communauté l'établissement, sur des bases qui promettent un développement heureux, d'un cours d'enseignement ménager, d'après le nouveau programme adopté par le Comité catholique. A cette école, nous souhaitons les meilleurs succès, ainsi que sa reconnaissance officielle par le gouvernement.

ACADÉMIE SAINT-VIATEUR

Pour aider à la formation plus complète des élèves, on vient de fonder à l'académie Saint-Viateur un cercle littéraire qui comprend 63 membres.

Le cercle a son directeur, un président et trois conseillers; toutes les semaines il y a réunion partielle des membres du cercle et exercices d'élocution, de diction, correction du langage. Tous les mois, il y a une séance générale. Le président a dressé un joli programme: travaux littéraires faits pendant le mois, lectures amusantes, déclamations choisies, dialogue et saynète. Cette séance est toujours agréable, intéressante, instructive et d'un grand profit pour les élèves qui s'exercent ainsi à parler en public afin de communiquer plus tard leurs idées à leurs semblables. Cette heureuse innovation mérite l'encouragement des autorisés. Que ces dévoués éducateurs, clercs de St-Viateur, daignent accepter nos plus sincères félicitations.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Le secrétaire est la cheville ouvrière d'une commission scolaire, bon secrétaire, bonne commission scolaire. Je suis heureux de pouvoir rendre à ces messieurs le témoignage que la grande majorité d'entre eux se montrent à la hauteur de leur tâche. Cependant, monsieur le Surintendant, nous avons des exceptions. On néglige l'observance des articles 2826, 2827, 2828, 2829. Les chèques payés par votre département, aux commissions scolaires, pour être négociables, devraient être contresignées par le président de la commission scolaire.

Je recommande cette année les cinq municipalités suivantes, pour la prime accordée en récompense des améliorations apportées à leurs écoles:

Saint-Charles-Borromée	$60.00
Saint-Alphonse	50.00
Saint-Thomas-de-Joliette	40.00
Saint-Jean-de-Matha	35.00
Saint-Cléophas-de-Brandon	30.00

Je vous prie d'accorder un octroi spécial sur le fonds des municipalités pauvres aux municipalités suivantes: Canton Brossard; Canton Prévost; La Barrière; St-Côme; St-Alphonse-de-Rodriguez; Ste-Béatrix; Ste-Emélie-de-l'Energie; St-Ignace-du-Lac

J'espère, monsieur le Surintendant, que ce rapport, ajouté à tous les bulletins de l'année, vous donnera une idée assez juste des progrès accomplis dans mon district d'inspection.

Voici la liste des municipalités de ce district, par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Joliette	5	8.4	9.	10.	10.	10.	47.4	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	St-Gabriel-de-Brandon, vil	2	8.5	8.	10.	10.	10.	46.5	"	10.	9.	19.5	"
	Ile St-Ignace-de-Loyola	2	10.	9.	9.	8.5	10.	46.5	"	8.5	9.	17.5	"
3	St-Cléophas	1	10.	10.	7.	8.	10.	45.	"	10.	10.	20.	"
4	Canton Brossard	3	7.6	10.	9.	8.	10.	44.6	"	8.6	9.3	17.9	"
5	Ste-Emélie-de-l'Energie	5	6.8	9.2	9.	8.	10.	43.	"	8.8	8.8	17.6	"
5	Ile Dupas	1	10.	10.	5.	8.	10.	43.	"	10.	9.	19.	"
6	St-Damien-de-Brandon	4	8.3	9.5	7.	8.	10.	42.8	"	9.	9.	18.	"
7	St-Félix-de-Valois	9	7.3	9.	7.	8.7	10.	42.	"	8.6	8.6	17.2	"
7	La Vérandrye	1	9	9.	4.	10.	10.	42.	"	10.	8.	18.	"
8	St-Barthélemi	11	7.9	9.	5.	10.	10.	41.9	"	9.	8.5	17.5	"
9	St-Norbert	6	7.5	7.3	9.	8.5	9.	41.3	"	8.8	8.8	17.6	"
10	St-Alphonse-de-Rodriguez	5	6.2	9.	10.	9.	7.	41.	"	8.8	8.8	17.6	"
11	11Ste-Geneviève-de-Berthier	9	7.9	10.	6.	8.	9.	40.8	"	8.1	8.1	16.2	"
12	St-Gabriel-de-Brandon, par	9	7.6	9.	7.	8.	9.	40.6	"	8.2	8.2	16.4	"
13	Canton Provost	4	7.5	9.	10.	5.	8.	39 5	Très bien.	8.5	8.5	17.	"
14	Ste-Elisabeth	12	8.1	7.2	9.	5.1	10.	39.4	"	8.	8.	16.	Très bien.
15	St-Viateur d'Anjou	2	7.	8.5	4.	9.	10.	38.5	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
16	St-Chs-Borromée	9	6.7	7.7	10.	5.3	9.0	38.4	"	8.2	8.2	16.4	"
16	Gr Rang-de-Ste-Mélanie	10	6.8	4.2	10.	8.	9.4	38.4	"	8.6	8.4	17.	"
16	St-Ths-de-Joliette	6	7.4	8.0	5.	8.	10.	38.4	"	7.3	7.3	14.6	Très bien.
16	La Barrière	1	7.4	7.	10.	4.	10.	38.7	"	8.	8.	16.	"
17	St-Cuthbert	9	7.8	8.3	4.	8.	10.	38.1	"	8.	8.	16.	"
18	St-Côme	4	7.	8.	10.	5.	8.	38.	"	8.	8.	16.	"
19	Berthierville	1	8.	8.	3.	8.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
20	Ste-Béatrix	5	6.6	8.	7.	5.	10.	36.6	"	8.2	8.2	16.4	Excellent.
21	Ile-Madame	1	6.	9.	3.	8.	10	36.	"	8.	8.	16.	Très bien.
21	St-Ignace-du-Lac	1	5.	5.	6.	10.	10.	36.	"	8.	8.	16.	"
22	St-Ambroise-de-Kildare	11	7.7	9.	5.	5.	8.	34.7	"	8.2	8.2	16.4	Excellent.
23	St-Jean-de-Matha	9	8.1	7.7	5.	5.	8.	33.8	"	8.6	8.6	17.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.

J.-A. PAQUIN,
Insp. d'écoles.

M. CHS. PLAMONDON.

St-Bruno, Lac-St-Jean, 18 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon quatrième rapport général sur les écoles du district de Chicoutimi pour l'année finissant le 30 juin 1916.

Avant d'entrer dans les détails de ce rapport, permettez-moi de souligner un événement qui a marqué l'année 1916 et auquel les inspecteurs d'écoles ne sont pas restés indifférents: j'ai nommé votre nomination au poste élevé de Surintendant de l'Instruction publique. Ce n'est pas sans éprouver de bien vifs regrets que nous avons vu disparaître de la scène publique la vénérable figure de l'honorable P.-B. de LaBruère qui dut prendre sa retraite pour des raisons de santé. Qu'il soit assuré que nous garderons de lui un bon et fidèle souvenir et lui souhaitons un heureux repos bien mérité au sein de sa famille. La nouvelle de votre nomination a été accueillie avec enthousiasme par tous les amis de l'éducation et en particulier par les inspecteurs d'écoles qui sont heureux de saluer en vous le digne successeur de monsieur le Commandeur de LaBruère, qui laisse à sa province le souvenir d'une carrière bien remplie. Continuateur de son œuvre, je vous prie, monsieur le Surintendant, de compter sur vos collaborateurs qui, dans la mesure de leurs forces, coordonneront leurs efforts pour promouvoir le progrès et le développement de l'instruction dans notre belle province de Québec. Agréez, monsieur le Surintendant, l'hommage respectueux de mes sentiments de fidélité et de soumission à vos ordres.

L'année qui vient de finir a été une année de progrès tant sous le rapport matériel que sous le rapport intellectuel. L'augmentation constante de la population a nécessité l'ouverture de nouvelles écoles. Le nombre d'écoles sous contrôle en activité cette année a été de 134, comprenant 219 classes: augmentation sur l'année dernière de 4 écoles et de 19 classes.

ÉLÈVES INSCRITS DANS LES ÉCOLES DE TOUT GENRE.

Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles sous contrôle a été de 7,358 et la présence moyenne 5,798, soit près de 80%.

Sept écoles indépendantes ont été fréquentées par 406 élèves. Le Séminaire a donné l'instruction à 344 élèves et l'Ecole normale à 85, donnant un grand total de 8,193. Augmentation dans les écoles sous contrôle de 508 élèves.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Le personnel enseignant se compose comme suit:

Instituteurs laïques diplômés	4
Instituteurs laïques non diplômés	3
Instituteurs religieux	19
Institutrices religieuses	24
Institutrices laïques diplômées	105
Institutrices laïques non diplômées	64
Total	219

Le pourcentage des instiurices non diplômées qui était de 44% l'an dernier, a baissé cette année à 38%. Il y a donc progrès. Cependant, à moins qu'il nous vienne du dehors des institutrices en plus grand nombre, j'ai peu d'espoir de voir toutes nos écoles dirigées par des institutrices diplômées l'an prochain. En effet l'Ecole normale a décerné cette année 53 diplômes et douze aspirantes se sont présentées au bureau de Chicoutimi. En supposant donc que toutes les diplômées de l'Ecole normale se livrent à l'enseignement avec les nouvelles brevetées du Bureau central, ce nombre suffirait à peine à combler le vide actuel mais ne serait pas encore suffisant pour répondre au besoin, puisque chaque année 20 à 25% des institutrices abandonnent l'enseignement.

MAISONS D'ÉCOLE

Dix maisons neuves ont été construites cette année et deux ont été réparées. Le coût total de ces constructions et réparations se répartit comme suit:

Ville de Chicoutimi, 1 école de garçons, $20,000.00;
St-Fulgence, 1 école de garçons, $8,000.00;
St-Honoré, 1 école de garçons, $3,000.00;
Ste-Anne, paroisse, 2 écoles, $1,800.00;
Bourget, 2 écoles, $1,800.00;
St-Bruno, 1 école, $1,500.00;
Chicoutimi, paroisse, 2 écoles, $1,800.00;
St-Cyriac, 1 école réparée, $300.00;
St-Charles, 1 école réparée, $200.00;
Total.....$38,400.00.

Toutes ces maisons ont été construites selon des plans et devis approuvés par votre département et ont été acceptées cette année, excepté celles de St-Fulgence et de St-Honoré qui ne sont pas encore terminées. De plus, 21 salles de classe ont été meublées à neuf: sur 219 salles de classe, 18 seulement n'ont pas encore de mobiliers modernes.

JARDINS SCOLAIRES.

Voici la liste des municipalités qui ont favorisé l'établissement de jardins scolaires avec le nombre d'élèves qui ont travaillé à ces jardins:

Municipalités.	jardins.	élèves.
L'Anse-St-Jean	5	52
Ville de Chicoutimi	3	80
Petit-Saguenay	2	20
St-Alphonse	2	20
Grande-Baie, village	1	55
Hébertville, village	1	25
Hébertville, paroisse	1	15
St-Cyriac	1	13
Ste-Anne, paroisse	1	12
St-Charles	1	13
St-Honoré	1	20
Village-du-Moulin	1	16
Bagotville	1	20
St-Bruno	1	12
14 municipalités	22 jardins	375 élèves

Le nombre des jardins n'est pas encore considérable, mais il a doublé depuis l'an dernier: ce qui prouve que l'idée fait son chemin lentement mais sûrement. Plusieurs municipalités se sont occupées aussi de faire planter des arbres sur les terrains scolaires. Il serait désirable qu'il y eût des primes d'offertes aux municipalités les plus méritantes pour la confection et l'entretien des jardins scolaires. Je citerais au tableau d'honneur comme première la municipalité du village de Grande-Baie qui a fait le plus beau jardin de tout mon district, dans un endroit qui a exigé des travaux de nivellement considérables. Les arbres d'ornement, les arbustes fruitiers, les parcelles de légumes, les fleurs même y trouvent leur place. Ce magnifique jardin est sous l'habile direction des révérendes sœurs du Bon-Conseil. Je mentionnerais en second lieu la muni-

cipalité de l'Anse-St-Jean qui, grâce aux bons conseils de son zèlé curé, M. l'abbé M. Allard, a trouvé moyen d'établir la même année un jardin scolaire à chacune de ses écoles.

J'ai lieu de croire, monsieur le Surintendant, que l'an prochain pas une municipalité de mon district ne restera en arrière au chapitre des jardins scolaires.

Voici les noms des cinq municipalités qui ont fait le plus de sacrifices pour l'éducation et qui méritent la prime spéciale:

Bourget	$60.00
St-Honoré	50.00
St-Fulgence	40.00
St-Charles	35.00
Petit-Saguenay	30.00

J'ai accordé les gratifications aux titulaires dont les noms suivent: MM. F.-X. Bélanger et Jos.-Armand Potvin, Mlles Léda Gravel, Blanche Barrette, Imelda Vaillacnourt, Blanche Tremblay, Mélanie Bouchard, Emélia Tremblay, Adrienne Hudon, Delvina Villeneuve, Vitaline Lemieux, Cécile Tremblay, Maria Boivin, Mary Lavoie, Wilhelmine Brassard, Marie-Jeanne Riverin et Marie-Louise Kirouac.

Plusieurs autres se sont aussi distinguées dans l'enseignement et auraient bien mérité une prime si elles étaient plus nombreuses. J'en mentionnerai quelques-unes: Mlles Alice Lavoie, Alice Côté, Clotilda Giguère, Emélie Gravel, Marguerite Sheehy, Albertine Allaire, Marie Tremblay, Marie Degagné, Marie-Ange Gaudreau, Laurette Savard, Marie-Berthe Tremblay, Albina Desbiens, Yvonne Fortin, Mary Laberge, Marie Laure Lavoie, Ernestine Lavoie, Héléna Menier, Jeannette Tremblay et Mme. Art. Mailloux.

Je recommande les municipalités suivantes pour une part au fonds des municipalités pauvres:

Ste-Rose-de-Lima, Cap-à-l'Ouest, Ferland, Larouche, St-Cyriac, St-Honoré, St-Charles, St-Ambroise, St-Fulgence, Grande-Baie paroisse, St-Félix, l'Anse-St-Jean et Petit-Saguenay.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite:

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Chicoutimi, ville..	5	8.4	10.	9.	10.	10.	47.4	Excellent.	9.5	9.5	19.	Excellent.
2	Bourget.....	6	9.3	9.	10.	8.	10.	46.3	"	8.3	8.3	16.6	"
3	Bagotville.....	3	9	10.	7.	10.	10.	46.	"	9.	9.	18.	"
4	St-Honoré.....	4	9.8	10.	7.	8.4	10.	45.2	"	8.7	8.8	17.5	"
5	Laterrière N. D..	7	9.7	9.2	6.	9.7	10.	44.6	"	8.8	8.8	17.6	"
6	Hébertville, village	2	9.	9.	6.	10.	10.	44.	"	10.	10.	20.	"
	St-Alphonse.....	6	7.5	10.	7.5	9.	10.	44.	"	7.8	7.5	15.3	Très bien.
	St-Fulgence.....	6	7.	9.	9.	9.	10.	44.	"	7.5	7.3	14.8	"
	Kénogami.....	2	9	10.	5.	10.	10.	44.	"	9.	9.	18.	Excellent.
7	St-Charles.....	3	7.	8.3	8.	10.	10.	43.3	"	8.	8.	16.	"
	Hébertville, par...	9	7.7	7.7	8.	9.7	10.	43.3	"	9.5	9.5	19.	"
8	L'Anse-St-Jean...	5	8.4	7.4	8.	9.2	10.	43.	"	8.6	8.6	17.2	"
	Chicoutimi, par...	16	8.3	9.9	7.	7.6	10.	43.	"	8.	7.8	15.8	Très bien.
	Jonquière, village.	5	7.4	8.6	8.	9.	10.	43.	"	9.4	9.4	18.8	Excellent.
9	Ste-Anne, village.	2	8.5	9.	4.5	10.	10.	42.	"	9.7	9.8	19.5	"
10	Gr'Baie, village...	3	9	8.	6.	8	10.	41.	"	10.	10.	20.	"
	Village-du-Moulin	2	8.5	9.	3.5	10.	10.	41.	"	10.	10.	20.	"
11	Ste-Anne, par....	12	8.5	10.	5.	7.4	10.	40.9	"	8.	7.	15.	Très bien.
12	St-Cyriac.....	4	7.	9.5	5.	9.2	10.	40.7	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
13	Petit-Saguenay...	4	5.3	8.	8.	9.	10.	40.3	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
14	St-Bruno.....	8	7.5	7.7	5.5	9.3	10.	40.	"	8.	8.5	16.5	Excellent.
15	St-Félix.....	2	6.5	8.	7.5	7.5	10.	39.5	Très bien.	7.3	7.2	14.5	Très bien.
16	Labarre.....	2	8.5	9.	2.5	9.	10.	39.	"	8.	8.	16.	Excellent.
	Jonquière, par....	10	7.4	8.9	5.	7.7	10.	39.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
17	Grande-Baie.....	6	7.5	7.9	6.	7.1	10.	38.5	"	7.7	7.7	15.4	"
18	Ferland.....	1	6.	8.	5.	9.	10.	38.	"	7.	7.	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHS PLAMONDON,

Insp. d'écoles.

M. J.-B. PRIMEAU.

St-Jérôme, 25 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon dix-septième rapport annuel sur l'état et les opérations des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1915-16.

J'ai maintenant 136 écoles sous contrôle; auparavant, j'en avais 145.

L'inscription est de 7,864 élèves, dont 3,860 garçons et 4,004 filles.

La présence moyenne est de 6,660 élèves, soit 85% de l'inscription.

La moyenne des traitements des institutrices des écoles élémentaires est de $193.00, ce qui est de $7.00 plus élevé que l'an dernier. L'augmentation est lente mais constante.

Les différents cours sont suivis par le nombre d'élèves suivants:

Cours élémentaire	1ère	année	3,546	élèves
" "	2ième	"	1,645	"
" "	3ième	"	1,231	"
" "	4ième	"	733	"
Cours modèle ou	5ième	"	332	"
" "	6ième	"	168	"

Cours académique ou 7ième et 8ième année 209 élèves.

Il devrait être fait une campagne très active par messieurs les commissaires et surtout par monsieur le curé de chaque paroisse pour engager les parents à envoyer leurs enfants à l'école durant au moins tout le cours élémentaire.

Cette année, une douzaine d'écoles ont été construites ou considérablement réparées. Toujours on attache la plus grande importance à la grandeur, à la ventilation et à l'éclairage des classes. Une école n'est jamais acceptée si une seule de ces obligations n'est pas remplie. Il en est de même du mobilier. Très peu d'écoles sont encore pourvues de longues tables. Avant peu d'années, ce sera une chose du passé.

Comme le bulletin mensuel des élèves déjà employé dans beaucoup d'écoles donne satisfaction, j'engage toutes les commissions scolaires à le mettre en usage dans toutes leurs écoles. Je n'hésite pas à dire que ce bulletin donne aux écoles 25% de plus d'efficacité que celles qui n'en sont pas pourvues. Il coûte une bagatelle et les effets en sont considérables.

Si, lorsque ce rapport sera publié, quelques commissions ne se le sont pas encore procuré, je les invite à le faire immédiatement, quand bien même l'année serait avancée.

Il est regrettable que, en général, on ne fasse pas relier *L'Enseignement primaire*, ce journal si précieux, que dis-je, si indispensable au personnel enseignant. L'autorité devrait prendre les moyens nécessaires de forcer les commissions à le faire relier. Je parle ici uniquement dans l'intérêt des élèves, car l'institutrice, soucieuse de ses devoirs, se servira non seulement du dernier numéro, mais consultera les volumes précédents; chose qu'elle ne pourra pas faire si ce journal n'est pas relié. Comme chaque fascicule complète le précédent, il faudra les avoir tous pour en tirer tout le profit possible, mais ce n'est qu'en le faisant relier qu'on obtiendra ce résultat.

L'enseignement du dessin prend tous les jours plus d'importance. On commence à s'apercevoir dans les campagnes que le dessin est nécessaire à tout le monde; à part son rôle éducatif, il rendra de grands services, même à ceux qui croient ne pas en avoir besoin.

Les comptes des secrétaires-trésoriers sont bien tenus.

Voici les noms des municipalités qui ont mérité la prime:

St-Hippolyte, $60.00;
St-Joachim, $50.00;
St-Janvier, paroisse, $40.00;
St-Janvier, village, $35.00;
St-Joseph, $30.00.

J'ai accordé la prime pour succès dans l'enseignement aux titulaires suivants:

M. Pierre Binette, Melles Eliza Lafond et Marie-L. Groulx, St-Hermas; Thérèse Grégoire, Ste-Monique; Marie A. Ratelle, Hélène Desjardins, Léa Marion, St-Jérôme; Laure Traversy, Ste-Sophie; Irène Thérien, St-Janvier, bas; Ida Villeneuve, Ste-Anne des Plaines; Alice Renaud, Maria Landry, St-Augustin; Martina Bouchard, Isola Piché, Ste-Thérèse; Ludovine Rhéaume, St-Eustache; Marie A. Majeau, Terrebonne; Alexandrine Ladouceur, St-Benoit.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservé sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Lesage	1	10.	9.	9.	8.	10.	46.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien
2	Pincourt	1	10.	8.	9.	8.	10.	45.	"	8.	8.5	16.5	"
3	Côte des Lacasse	1	10.	9.	5.	9.	10.	43.	Très bien.	8.	8.	16.	"
4	St-Hippolyte	6.	9.	6.67	10.	7.16	10.	42.83	"	8.	8.41	16.41	"
5	Mirabel	2	10.	10.	3.	9.5	10.	42.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
6	St-Jérôme, ville	3	9.	8.	5.	10.	10.	42.	"	8.34	8.66	17.	"
7	St-Janvier, village	1	10.	9.	5.	8.	10.	42.	"	8.	8.5	16.5	Très bien.
8	Ste-Rose, village	2	10.	10.	3.	9.	10.	42.	"	8.	7.5	15.5	"
9	St-Canut	3	9.34	8.33	5.	8.66	10.	41.33	"	8.	8.5	16.5	"
10	St-Benoît, village	2	9.5	9.5	4.	8.	10.	41.	"	8.5	9.	17.5	Excellent.
11	St-Janvier, bas	1	10.	9.	5.	7.	10.	41.	"	8.	8.5	16.5	Très bien.
12	Ste-Scholastique, village	2	9.	9.	5.	8.	10.	41.	"	8.	9.	17.	Excellent.
13	Ste-Monique	5	8.6	9.	6.	7.2	10.	40.8	"	8.	9.	17.	"
14	St-Jérôme, par	9	7.78	8.56	6.	8.	10.	40.34	"	8.	8.45	16.45	Très bien.
15	St-Sauveur	6	8.5	7.17	7.	7.66	10.	40.33	"	8.17	8.17	16.34	Très bien.
16	H. P. Côte Ste-Rose	1	8.	9.	3.	10.	10.	40.	"	8.	8.	16.	Très bien.
17	Ste-Thérèse, vill	3	8.34	8.	5.	8.66	10.	40.	"	8.	8.66	16.66	"
18	Terrebonne, ville	2	7.	9.5	5.	8.	10.	39.5	"	8.	8.	16.	"
19	Côte des Perrons	1	8.	9.	4.	8.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
20	St-Joachim	1	10.	8.	3.	8.	10.	39.	"	9.	9.5	18.5	Excellent.
21	St-Placide	5.	8.8	9.	4.	7.2	10.	39.	"	8.2	8.2	16.4	Très bien.
22	Terrebonne, par	3	9.33	9.34	2.	7.66	10.	38.33	"	8.	8.5	16.5	"
23	St-Hermas	4	8.5	8.5	3.	8.	10.	38.	"	8.	8.75	16.75	"
24	St-Joseph	4	4.75	6.25	9.	8.	10.	38.	"	8.	7.75	15.75	"
25	St-Canut, No 2	1	9.	8.	3.	9.	10.	38.	"	8.	7.5	15.5	"
26	Ste-Scholastique, paroisse	6	8.34	8.33	4.	7.	10.	37.67	"	8.	8.17	16.17	"
27	Ste-Sophie	6	5.83	5.67	7.	8.	10.	36.5	"	8.	8.09	16.09	"
28	St-Benoît, par	6	7.5	8.5	3.	7.17	10.	36.17	"	8.	8.5	16.5	"
29	Bas-Gr.-Côte-Ste-Rose	1	8.	8.	2.	8.	10.	36.	"	8.	9.	17.	Excellent.
30	St-Jérôme, No 4	1	9.	8.	1.	8.	10.	36.	"	8.	8.	16.	Très bien.
31	St-Augustin	7	7.29	8.28	3.	7.15	10.	35.72	"	8.	8.56	16.56	"
32	L'Annonciation	3	9.	8.	1.	7.66	10.	35.66	"	8.	8.66	16.66	"
33	Ste-Thérèse, par	9	7.78	7.23	3.	7.22	10.	35.23	"	8.67	8.44	17.11	Excellent.
34	Bas P.-Côte-Ste-Rose	1	7	9.	2.	7.	10.	35.	"	8.	7.	15.	Très bien.
35	St-Eustache	11	6.37	8.46	3.	7.1	10.	34.93	Bien	8.	8.32	16.32	"
36	St-Colomban	2	0.	4.	10.	10.	10.	34.	"	8.	7.	15.	"
37	Ste-Anne-des-Plaines	9	7.34	7.56	2.	6.88	10.	33.78	"	8.	8.62	16.62	"
38	St-Janvier, par	3	6.67	4.66	3.	5.67	10.	30.	"	8.	8.67	16.67	"
39	Haut-Gr.-Côte-Ste-Rose	1	5.	5.	1.	8.	10.	29.	Médiocre.	8.	6.	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. PRIMEAU,
Inspecteur d'écoles.

M. P.-A. ROY.

LORETTEVILLE, 29 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon 30ième rapport sur l'état général des écoles de mon district pour l'année scolaire 1915–16.

Une nouvelle municipalité a été formée l'année dernière, celle de Donnacona, laquelle formait antérieurement l'arrondissement No 4 de celle des Ecureuils, ce qui en porte le nombre à 49.

Toutes les écoles de mon district ont été en activité, excepté deux, celles de Rivière-aux-Pins et celle de l'arrondissement No 1 de Stoneham: la 1ère faute d'un nombre suffisant d'élèves, la seconde par manque d'institutrice.

Les 185 écoles en activité comprennent 17 indépendantes et 168 sous contrôle, réparties comme suit:

3 académies indépendantes de filles et 4 sous contrôle et indépentantes; 3 académies et 10 écoles modèles de garçons; une modèle indépendante de filles et 7 sous contrôle; 10 modèles mixtes et 147 élémentaires, dont 5 indépendantes.

Ces différentes écoles ont été dirigées par 33 professeurs, dont 29 religieux et 4 laïcs; 97 institutrices religieuses et 182 instiurices laïques.

Les titulaires laïques sont classifiés comme suit: pour académies, 3 professeurs et 3 institutrices; pour écoles modèles, 1 professeur et 80 institutrices, et 94 pour écoles élémentaires, 5 n'ont pas de brevets.

Le montant des traitements a été de $52,240.00 contre $48,595.00 l'année dernière, ce qui fait pour cette année un excédent de $3,645.00.

La moyenne des traitements pour les professeurs religieux a été de $303.00; pour les professeurs laïcs de $587.00; pour les religieuses $186.00, et pour les institutrices laïques de $173.00.

Le nombre total d'élèves qui ont fréquenté les classes a été de 10,198, dont 4.911 garçons et 5,287 filles.

La présence moyenne absolue a été de 8,084, soit un peu plus de 78 par cent.

Le personnel enseignant, en général, a fait preuve de dévouement, d'activité et de zèle dans l'accomplissement de ses devoirs, aussi les progrès de cette année m'ont-ils paru être des plus satisfaisants.

Les commissions scolaires, pour la plupart, se sont montrées bien disposées et ont fait de généreux sacrifices pour l'amélioration des maisons d'écoles et des mobiliers scolaires, de même que pour l'augmentation des traitements de ceux et celles qui sont chargés de l'éducation de leurs enfants.

Cette année, 8 maisons ont été construites et pourvues de mobiliers perfectionnés, dont deux à St-Augustin, une à St-Ambroise, une à l'Ancienne-Lorette, paroisse, une à St-Basile, paroisse, une au Bois-de-l'Ail, une à St-Gilbert, et une à St-Raymond paroisse, et enfin, comme complément, le florissant village de Pont-Rouge a vu se terminer son magnifique collège, commencé en 1914. Cette prospère municipalité mérite une mention spéciale pour le soin et l'attention qu'elle porte à ses écoles et à l'éducation en général. Elle a fait, cette année encore, des dépenses considérables pour l'amélioration de l'emplacement du collège, l'installation d'un appareil de chauffage, celui d'un aqueduc et pour l'achat d'un mobilier.

Parmi celles qui sont les plus méritantes pour les cinq primes offertes par le gouvernement, je mentionnerai les suivantes:

Pont-Rouge, St-Raymond paroisse, St-Augustin, St-Ambroise et Bois-de-l'Ail.

Ci-joint le tableau de classification des municipalités de mon district, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Bois-de-l'ail.....	3	9.	9.	7.	8.	10.	43.	Excellent	8.	8.	16.	Excellent
2	St-Léonard, P. M.	4	7.	10.	6.	10.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
3	St-Basile, village..	5	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	"
4	Portneuf.....	8	7.2	10.	6.	10.	10.	43.2	"	8.	8.	16.	"
5	Neuville.....	3	10.	10.	3.5	10.	10.	43.5	"	9.	9.	18.	"
6	Ste-Christine.....	4	5.9	10.	7.6	10.	10.	43.5	"	8.	8.	16.	"
7	Cap-Santé, village	1	6	10.	7.	10.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
8	Lac-St-Joseph....	1	7.	10.	10.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	"
9	Giffard.....	3	9.	9.3	1.8	10.	10.	40.1	"	8.	8.	16.	"
10	Lac-Beauport....	1	5.	7.	2.	10.	10.	34.	Très bien	8.	8.	16.	"
11	Tewkesbury.....	1	5.	10.	5.5	10.	10.	40.5	Excellent	8.	8.	16.	"
12	St-Adolphe.....	1	8.	10.	6.5	5.	8.	37.5	Très bien	7.	5.	12.	Très bien
13	N.-D.-des-Laurentides.....	3	5.8	10.	3.5	10.	10.	39.3	"	8.	8.	16.	Excellent
14	Stoneham.....	1	7.	.....	10.	10.	10.	37.	"	6.	6.	12.	Très bien
15	Deschambault....	10	6.5	10.	4.	7.	10.	37.5	"	8.	8.	16.	Excellent
16	Charlesbourg (Tr. Carré).....	3	8.	10.	5.	9.5	10.	42.5	Excellent	8.5	8.5	17.	"
17	St-Gilbert.....	3	9.	5.	6.4	5.	10.	35.4	Très bien	7.	7.	14.	Très bien
18	Donnacona.....	1	6.	10.	10.	9.	10.	45.	Excellent	9.	9.	18.	Excellent
19	Cap-Santé, par...	5	5.	10.	7.	7.	10.	39.	Très bien	7.4	7.4	14.8	Très bien
20	St-Ls-de-Courville	3	10.	10.	2.	6.	10.	38.	"	9.	9.	18.	Excellent
21	St-Marc-des-Carr.	3	8.	8.	4.5	7.	10.	37.5	"	8.3	8.3	16.6	"
22	St-Alban, village..	1	10.	10.	10.	8.	10.	48.	Excellent	9.	9.	18.	"
23	St-Alban, parr....	7	6.3	10.	6.	8.	10.	40.3	"	8.	8.	16.	"
24	St-Gérard-Mag...	4	7.	7.5	5.	9.	10.	38.5	Très bien	7.2	7.2	14.5	Très bien
25	St-Ambroise.....	8	7.1	10.	4.	8.3	10.	39.4	"	8.1	8.1	16.2	Excellent
26	Sillery.....	4	8.	10.	5.	9.	10.	42.	Excellent	8.	8.	16.	"
27	Anc-Lorette, vill..	1	7.	10.	5.	8.	10.	40.	"	9.	9.	18.	"
28	Anc.-Lorette, par.	6	6.8	4.	2.2	9.	10.	32.	Très bien	7.8	7.8	15.6	Très bien
29	Beauport.....	5	8.	9.	3.	10.	10.	40.	Excellent	9.	9.	18.	Excellent
30	Cap-Rouge.....	3	10.	10.	3.5	10.	10.	43.5	"	8.	8.	16.	"
31	Ste-Foy.....	4	10.	10.	1.	10.	10.	41.	"	8.	8.	16.	"
32	St-Mich.-de-Beau.	2	5.	5.	2.	10.	10.	32.	Très bien	8.	8.	16.	"
33	Village Montmorency.....	4	9.5	10.	4.	10.	10.	43.5	Excellent	8.	8.	16.	"
34	Village Jeune-Lorette.....	7	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
35	Ste-Brigitte-de-Laval.....	3	7.5	7.5	10.	10.	10.	45.	"	9.	9.	18.	"
36	St-Basile, par....	5	7.8	9.2	6.	10.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
37	St-Bernardin.....	2	10.	10.	4.	10.	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
38	Ste-Catherine....	6	7.8	8.3	5.	10.	10.	41.1	"	6.6	6.6	13.2	Très bien
39	St-Raymond, vill.	6	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	Excellent
40	St-Gabriel-Ouest..	1	6.	6.	6.	9.	10.	37.	Très bien	5.	5.	10.	Bien
41	St-Ignace.....	1	6.	6.	6.	10.	10.	38.	"	Tous les élèves absents			
42	Les Ecureuils.....	3	6.	10.	6.	8.	10.	40.	Excellent	8.3	8.3	16.6	Excellent
43	Pte-aux-Trembles	4	6.	10.	4.	8.	10.	38.	Très bien	7.2	7.2	14.4	Très bien
44	Pont-Rouge.....	4	9.	9.	10.	9.	10.	47.	Excellent	8.	8.	16.	Excellent
45	St-Augustin.....	7	9.1	9.7	5.5	7.3	10,	41.6	"	7.8	7.8	15.6	Très bien
46	Ste-Jeanne-de-Neuv.....	8	6.9	10.	4.8	8.5	10.	39.2	Très bien	7.6	7.6	15.2	"
47	St-Raymond, par.	15	6.6	9.2	10.	8.5	10.	44.3	Excellent	7.2	7.3	14.5	"
48	Charlesbourg, par.	5	6.4	9.6	4.5	9.2	8.	37.7	Très bien	7.4	7.4	14.8	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-A. ROY, *Insp. d'écoles.*

A.-H. SIMARD.

BAIE-ST-PAUL, 20 avril 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur les écoles de la partie ouest du comté de Saguenay pour l'année scolaire 1915-16.

Les feux dans la forêt et les retards apportés dans les transports par la guerre européenne ont sensiblement diminué l'industrie du bois, principale ressource de cette région, et rendu plus difficile le fonctionnement des écoles élémentaires. Je trouve un autre obstacle dans la grande difficulté qu'on éprouve à se procurer des institutrices diplômées. Nous comptions beaucoup sur l'Ecole normale de Chicoutimi pour la formation de nouvelles institutrices et la population était bien disposée à faire les sacrifices nécessaires et envoyer les jeunes filles de la région à cette institution; mais je remarque cette année qu'un bon nombre de ces jeunes personnes se sont vues refuser leur admission. Comme je ne connais pas bien cette question, je me contente, monsieur le Surintendant, de vous la signaler.

Ci-suit, par ordre de mérite, la classification des municipalités les plus méritantes de mon district.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Tadoussac	....	9.	8.	.....	8.	10.	35.	Excellent.	8.	8.	....	Excellent.
2	Ste-Marguerite	....	8.	8.	.....	8.	10.	34.	"	8.4	8.	....	"
3	Escoumains	....	9.	8.	.....	8.	9.	38.	"	8.3	8.2	....	"
4	Bergeronnes	....	9.	8.	.....	8.	9.	34.	"	9.	7.3	....	"
5	Pte-à-Boisvert	....	9.	8.	.....	8.	8.	33.	"	8.	8.	....	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-H. SIMARD,
Insp. d'écoles.

M. A. TANGUAY.

ROXTON-FALLS, 22 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt-huitième rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1915–1916.

Le nombre des municipalités scolaires est de 21: 16 dans le comté de Beauce, 3 dans Mégantic, 1 dans Frontenac et 1 dans Dorchester.

Je compte 201 institutions de tous genres ainsi réparties savoir:

1. 183 écoles élémentaires fréquentées par 3053 garçons et 3179 filles, avec une présence de 4,738 élèves soit 76%.

2. Six écoles modèles sous contrôle fréquentées par 411 garçons et 301 filles, avec une présence de 602 soit 84½%.

3. Cinq académies indépendantes subventionnées dont l'inscription a été de 347 garçons et 382 filles, avec une présence journalière de 663 soit 91%.

4. Deux écoles modèles indépendantes subventionnées à Saint-Ephrem et à l'Enfant-Jésus fréquentées par 33 garçons et 116 filles, avec une présence régulière de 119 soit 79%;

5. Une école modèle indépendante non subventionnée dirigée par une ancienne élève de l'Ecole normale Laval, fréquentée par 11 élèves, présence régulière, 10.

6. Trois écoles élémentaires indépendantes non subventionnées dont deux au village de Ste-Marie nécessitées par l'encombrement des classes des externats du couvent et du collège et une à l'orphelinat des Sœurs de la Charité à St-Joseph: 54 garçons et 39 filles se sont inscrits dans ces classes. La présence régulière a été de 86 soit 94%.

7. L'école des "Vocations tardives" à St-Victor où 65 garçons se préparent au cours classique sous la direction de M. l'abbé Bernier, ptre, assisté de M. le vicaire de la paroisse.

Le personnel enseignant dans ces différentes institutions est réparti comme suit, savoir:

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES SOUS CONTRÔLE:

Institutrices religieuses	16
Instituteurs religieux	2
Institutrices laïques diplômées	168
Institutrices laïques non diplômées	12

ÉCOLES MODÈLES SOUS CONTRÔLE

Institutrices religieuses	13
Instituteurs religieux	5
Institutrices laïques diplômées	3

ACADÉMIES INDÉPENDANTES SUBVENTIONNÉES

Institutrices religieuses	30
Instituteurs religieux	23

ÉCOLES MODÈLES INDÉPENDANTES NON SUBVENTIONNÉES

Institutrice laïque diplômée	1

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES INDÉPENDANTES NON SUBVENTIONNÉES

Institutrices religieuses	5
" laïques diplômées	2

Vous constaterez que le nombre des institutrices non diplômées a diminué de moitié;il y a donc une amélioration sensible sous ce rapport. Je dois vous informer que la plupart de ces jeunes filles non diplômées qui dirigeaient une classe avaient subi leur examen d'aptitude en juin 1915.

GRAND TOTAL DES ÉLÈVES

	Garçons	Filles	Présence
Ecoles élémentaires sous contrôle	3,053	3,179	4,738
" modèles sous contrôle	411	301	602
" académiques ind. subv.	347	382	663
" modèles ind. sub.	33	116	119
" modèles ind. non subv	2	9	10
" élémentaire non subv	54	37	86
" des vocations tardives	65	..	65
Total	3,965	4,024	6,283

Canadiens français	7,897
" anglais	92
Elèves catholiques	7,983
" protestants	4
" français apprenant l'anglais	1,189
" anglais apprenant le français	62

Classifications des élèves dans les différentes institutions non compris les 65 de l'école des "Vocations tardives."

1ère année	2,993
2e "	2,316
3e "	1,538
4e "	575
5e "	258
6e "	149
7e "	63
8e "	32

Quarante-neuf institutrices ont enseigné pour la première année dans une école et 63 ont changé de classe au début de l'année scolaire, c'est vous dire que les progrès n'ont pu être bien sensibles dans ces cent douze arrondissements, malgré toute la bonne volonté des titulaires. Ces changements fréquents nuisent considérablement aux progrès des écoles. Quand la chose sera-t-elle comprise par les intéressés ?....

Le résultat général de l'année, dans l'ensemble, est satisfaisant.

Je rencontre partout de la bonne volonté chez les institutrices; elles s'efforcent de mettre en pratique les bons conseils donnés pendant les

conférences. Si les parents comprenaient mieux leurs devoirs, les écoles seraient mieux fréquentées et les progrès plus sensibles. Les contribuables de la municipalité de Frampton méritent de grands reproches au sujet de la fréquentation de leurs écoles qui n'a été que de 68%.

Le salaire des institutrices a une petite tendance à la hausse dans quelques municipalités, surtout chez celles qui disposent de moins de ressources.

Les municipalités de Ste-Marie (par.), St-Elzéar vont sortir enfin de leur long sommeil et payer $150 l'an prochain.

Dix maisons d'écoles ont été construites pendant les vacances de 1915, savoir: 3 à St-Ephrem, 2 à St-Joseph, 2 à Ste-Marie, 1 à Frampton, 1 au Sacré-Cœur-de-Marie, 1 à St-Frédéric et un agrandissement considérable à l'école du village de St-Victor pour y établir le cours modèle.

Le mobilier scolaire s'améliore tous les ans, je ne compte que quelques classes qui n'en sont pas pourvues.

Le système de ventilation laisse encore à désirer dans certaines classes.

J'espère que les commissions scolaires se conformeront à mes conseils avant l'ouverture des classes.

JARDINS SCOLAIRES

L'idée des jardins scolaires fait son chemin bien lentement dans mon district. J'en compte cependant quelques-uns avec la promesse formelle que ce nombre sera au moins doublé l'an prochain. Beaucoup de titulaires verraient avec plaisir l'établissement de ces jardins dans leurs arrondissements, malheureusement elles ne sont pas secondées par certaines commissions scolaires qui ne semblent pas comprendre l'importance de ces jardins, où leurs enfants pourront y puiser les connaissances théoriques et pratiques de l'agriculture et acquérir le goût et le respect de cette belle et noble profession.

Les secrétaires-trésoriers remplissent fidèlement les devoirs de leur charge; cependant dans quelques municipalités la perception des taxes se fait avec trop de lenteur, ce qui explique le retard apporté à payer régulièrement les institutrices.

Les municipalités qui ont droit à la prime d'encouragement pour 1915-1916 sont les suivantes:

1 St-Ephrem, pour la construction de trois maisons d'écoles—coût ..... $ 3,729.50
2 St-Joseph (par.), deux écoles—coût 2,275.00
3 Ste-Marie (par.), deux écoles—coût 1,757.25
4 Frampton, une école—coût 1,250.00
5 Sacré-Cœur-de-Marie, une école—coût 869.00

Je vous prie, M. le Surintendant, d'accorder un octroi supplémentaire sur le fonds des municipalités pauvres à St-Antoine-de-Pontbriand, Sacré-Cœur-de-Marie, St-Méthode-d'Adstock, St-Sévérin, l'Enfant-Jésus et Robertsonville.

J'espère M. le Surintendant, que ces quelques notes, faisant suite aux bulletins transmis pendant l'année, vous donneront une idée assez exacte de l'état des écoles dans mon vaste district d'inspection.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Joseph, village.	4	9.5	9.5	9.	9.	10.	47.	Excellent.	10.	7.	17.	Excellent
2	Beauceville.....	6	8.	9.	9.	9.	10.	45.	"	9.	7.	16.	"
3	Ste-Marie, village.	6	9.	9.	9.	9.	10.	46	"	9.	6.5	15.5	Très bien.
4	Robertsonville...	4	8.3	9.	9.	9.	10.	45.3	"	9.	6.8	15.8	"
5	St-Ephrem, vill...	2	9.	9.	9.	9.	10.	46.	"	9.	6.	15.	"
6	Sac.-C.-de-Marie..	7	6.9	9.	9.	10.	10.	44.9	Très bien.	8.7	5.9	14.6	"
7	Saints-Anges	5	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	9.	6.3	15.3	"
8	Saint-Pierre-de-Broughton.....	10	7.6	9.1	8.	8.3	10.	43.7	"	9.2	6.1	15.3	"
9	St-François.....	26	8.5	8.6	8.	8.	10.	43.1	"	8.9	6.	14.9	"
10	St-Joseph, par....	12	8.	8.4	8.	8.	10.	42.4	"	8.9	5.9	14.8	"
11	St-Antoine-de-Pontbriand....	6	7.	9.	9.	9.	10.	41.9	"	9.	5.8	14.8	"
12	Saint-Victor.....	17	7.6	8.2	7.9	7.9	10.	41.6	"	9.	5.9	14.9	"
13	Sac.-C-de-Jésus...	12	6.9	8.1	8.	8.	10.	41.	"	9.	6.2	15.2	"
14	St-Frédéric.....	13	7.3	7.1	8.	8.	10.	40.4	"	9.1	6.1	15.2	"
15	St-Ephrem, par...	16	7.2	7.7	8.	8.	10.	40.9	"	9.	5.6	14.6	"
	St-Edouard-de-Frampton.....	13	5.8	8.	8.6	8.6	10.	41.	"	8.6	5.9	14.5	"
16	Ste-Marie, par....	11	7.7	8.6	7.	7.	10.	40.3	"	9.	5.9	14.9	"
17	Enfant-Jésus....	4	6.	8.	8.	8.	10.	40.	"	9.	6.	15.	"
18	St-Méthode-d'Adstock.....	10	7.	5.3	8.3	8.3	10.	38.9	Bien.....	9.	5.8	14.8	Bien.
19	Saint-Elzéar.....	10	6.8	7.8	7.	7.	10.	38.6	"	9.1	5.9	15.	Très bien.
20	Saint-Sévérin....	6.	7.1	7.6	7.	6.5	10.	38.2	"	9.	5.9	14.9	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

 A. TANGUAY, *Insp. d'écoles.*

M. L.-A. THERIAULT.

HAVRE-AUX-MAISONS, 22 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1915–16.

Dans les 4 municipalités de mon district d'inspection il y a eu, pendant l'année, vingt-deux écoles en activité, dont vingt sous le contrôle des commissaires et deux écoles indépendantes subventionnées.

Le nombre d'élèves inscrits s'est élevé à 1326 et la présence moyenne a été de 952 ou environ 71%, soit une augmentation de 3% sur l'an dernier.

Toutes les écoles sont pourvues de livres de classes autorisés.

Le programme d'étude a été généralement bien suivi.

Toutes les institutrices ont suivi, avec intérêt, les conférences que j'ai données à l'automne et toutes se sont efforcées de mettre en pratique les conseils que je leur ai donnés. Le progrès cependant n'a pas été partout ce qu'il aurait pu être; cela est dû, en partie, aux fréquents changements d'institutrices. Le manque de travail à la maison est aussi un obstacle au progrès.

Il n'y a pas eu cette année de traitement inférieur à $175.00, et une municipalité, celle de l'Etang-du-Nord, a payé un traitement de $200.00 à toutes ses institutrices. C'est dire que le sort des institutrices s'améliore sensiblement d'année en année.

Grâce à la générosité du gouvernement et au dévouement de notre député, une académie de garçons est en voie de construction dans la municipalité de l'Etang-du-Nord. Cette maison, de superbe apparence, est déjà terminée à l'extérieur, et les travaux à l'intérieur seront probablement complétés à l'automne, mais il est peu probable que cette institution puisse être en activité l'année prochaine à cause des difficultés qu'il y a à trouver le personnel enseignant.

Une nouvelle et magnifique école a été construite dans le cours de l'année dernière à Havre-aux-Maisons. Cette école qui, a cause de circonstances imprévues, n'a pu fonctionner cette année portera à cinq le nombre d'écoles en activité dans la municipalité pendant la prochaine année scolaire.

D'autres constructions et réparations de maison d'écoles doivent aussi se faire pendant l'été dans les autres municipalités de mon district.

Enfin, Monsieur le Surintendant, je suis heureux de le dire, je crois que cette partie éloigné de la province qui forme mon district d'inspection est définitivement entrée dans la voie du progrès. Merci au gouvernement, dont les généreux octrois ont largement contribué à réaliser ces progrès. Merci à notre député dont le zèle et le dévouement ne font jamais défaut.

Ce qui prouve que l'on s'intéresse un peu plus aux écoles, c'est que les commissaires se font un devoir et un plaisir d'accompagner l'inspecteur à chacune de ses visites, ils peuvent ainsi mieux se rendre compte des besoins de chacune des écoles placées sous leur contrôle.

Après chaque visite, chaque fois qu'il est possible, je me fais un devoir de réunir les commissaires afin de m'entendre avec eux sur les meilleurs moyens à prendre pour promouvoir les intérêts de l'éducation dans leurs municipalités respectives.

Dans une des municipalités de mon district j'ai, après ma première visite, convoqué une assemblée générale des commissaires et des contribuables. Pendant environ deux heures je leur ai parlé des devoirs qu'ils ont à remplir et des responsabilités qui incombent aux uns et aux autres. Je suis convaincu que ces assemblées font beaucoup de bien.

Je vous ai déjà transmis la liste des institutrices qui ont droit à une gratification pour leur succès dans l'enseignement; je les rappelle ici, se sont:

Mlles Anna Pelletier, Aurélie Delany, Alvenia Hubert.

En terminant, je crois devoir vous recommander d'accorder la prime d'encouragement qui revient à mon district à la municipalité de L'Etang-

du-Nord. Bien que cette municipalité n'arrive que la deuxième sur la liste de classification, elle a, néanmoins, mérité la prime à cause des dépenses qu'elle a faites pour améliorations au cours de l'année dernière.

Ci-joint la classifications des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payment	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Hâvre-aux-Maisons	4	9.5	9.1	8.	7.8	10.	44.4	Excellent.	7.7	7.7	15.4	Très bien.
2	Etang-du-Nord	8	8.1	7.5	7.8	8.8	10.	41.9	"	7.6	7.6	15.2	"
3	Hâvre Aubert	7	7.	6.5	9.	7.8	10.	40.3	Très bien.	7.3	7.3	14.6	"
4	Grande Entrée	1	8.5	5.	9.	7.8	10.	40.3	"	7.5	7.5	15.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-A. THÉRIAULT,
Insp. d'écoles.

M. J.-M. TURCOTTE

STE-FAMILLE, 27 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année 1915-16.

Le nombre des écoles en activité a été de 196 avec une inscription de 8,570 et une présence moyenne de 6,755.

D'après le recensement fait par les secrétaires-trésoriers, la population des enfants de 5 à 16 ans est de 9,283. L'inscription égale 92.3 p. c. du nombre des enfants et la présence moyenne 72.8 p. c. de ce nombre et 79 p. c. de l'inscription.

La municipalité de St-Paul (village) a augmenté sa présence moyenne de 11.6 p. c., ce qui la porte cette année à 96.6 p. c. Beaulac suit immédiatement avec 88.7 p. c. Les autres municipalités ayant au moins 84 p. c., sont:

St-Rémi	85.5
Notre-Dame-de-Ham	85.4
St-Camille	84.

La moyenne générale des traitements est de $190. Elle est comme suit dans les différentes municipalités.

Thetford-Mines	$ 358.33
Disraëli, vill	259.38
Coleraine	207.50
Stratford	200.00
St-Adolphe	200.00
St-Paul, vill	200.00
St-Jacques	187.50
Beaulac	187.00
Garthby	183.33
Ham-Sud	180.00
St-Désiré	180.00

Ham-Nord	179.55
St-Julien	177.77
Weedon, par	177.40
Chester-Nord	177.00
St-Alphonse	176.66
Wotton	176.56
Dudswell	175.00
St-Camille	175.00
St-Rémi	175.00
Ham-S.-O	175.00
Fontainebleau	175.00
Lac-Weedon	175.00
St-Fortunat	175.00
Chénier	174.69
Chester-Est	174.43
Disraëli, par	173.00
Notre-Dame-de-Ham	160.00
Irlande-Nord	156.25
St-Paul, par	155.83
Irlande-Sud	152.50
Weedon-Centre	150.00

Les traitements les plus élevés ne sont pas toujours en proportion des sacrifices qu'on s'impose, car certaines municipalités scolaires sont obligées de maintenir des écoles dans des arrondissements où il y a peu d'enfants, vu la faible densité de la population catholique, les moyens de communication difficiles ou les nouveaux centres de coloniastion.

En tenant compte de la somme d'argent donnée comme traitement au personnel enseignant pour chaque élève inscrit, nous avons la classification suivante:

Dudswell	$ 8.75
Chénier	7.33
St-Paul, vill	6.78
Disraëli, par	6.76
St-Fortunat	6.25
Chester-Est	6.20
Thetford-Mines	6.12
Ham-Nord	6.03
St-Julien	5.84

Disraêli, vill.	5.74
Irlande-Sud	5.73
St-Rémi	5.57
Ham-Sud-Ouest	5.55
Irlande-Nord	5.55
St-Camille	5.51
Ham-Sud	5.51
Coleraine	5.47
Wotton	5.45
St-Jacques	5.24
St-Paul, par	5.14
St-Alphonse	5.14
Beaulac	4.88
Garthby	4.82
Chester-Nord	4.67
Fontainebleau	4.63
Stratford, (St-Gabriel)	4.55
Lac-Weedon	4.46
Weedon, par	4.42
Notre-Dame-de-Ham	4.27
St-Adolphe	4.11
Weedon-Centre	3.75
St-Désiré	3.56

Dudswell donne donc en traitement, pour chaque élève inscrit, 2½ fois plus que St-Désiré et $3.30 de plus que la moyenne du district, laquelle est de $5.45.

Les titulaires suivants ont mérité les gratifications:

MM. Gustave Morneau, Vital Veilleux, Chs-Arthur Plante; Mmes Delvina Gagné-Lemay, Olivine Gilbert-Leblanc; Mlles Eva Champagne, Eugénie Parent, Maria Labrecque, Philomène Larivière, Maria Lord, Béatrice Bellavance, Bathilde Royer, Julie Fontaine, Antoinette Lemay, Eugénie Paré, M.-Anne Godbout, Adèle Mathieu, Eugénie Roux, Hermine Roberge, Laura Charest, R.-Alma Dancause, Maria Houle, Flore Prince, R.-Anna Côté.

Les primes aux municipalités on été méritées comme suit:
Chénier, comté d'Arthabaska,
St-Adolphe, comté de Wolfe,
Irlande-Nord, comté de Mégantic,
St-Julien, comté de Wolfe,
Chester-Est, comté d'Arthabaska.

En vous priant d'agréer mes hommages à l'occasion de votre nomination au poste de Surintendant de l'Instruction publique, permettez-moi de dire ma reconnaissance au gouvernement pour avoir su reconnaître et apprécier les services rendus par l'ex-président de l'Assemblée législative à la cause scolaire comme membre du Comité catholique et comme législateur.

Veuillez trouver ci-après le tableau des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservé sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Beaulac	2	8.9	10.	7.3	9.7	10.	45.9	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	St-Paul, village	1	9.2	10.	4.	10.	10.	43.2	"	10.	8.3	18.3	"
3	St-Camille	9	8.6	9.4	6.6	8.5	10.	43.1	"	10.	7.6	17.6	"
4	Lac-Weedon	4	9.3	9.9	6.7	8.5	10.	44.4	"	10.	7.	17.	"
5	Weedon-Centre	2	8.9	9.8	4.	6.	10.	38.7	Très bien.	10.	9.	19.	"
6	Dudswell	8	8.8	9.2	8.7	8.5	10.	45.2	Excellent.	10.	5.9	15.9	Très bien.
6	St-Adolphe	3	9.2	10.	4.	10.	10.	43.2	"	10.	6.8	16.8	Excellent.
6	St-Désiré	5	8.6	9.8	2.	9.1	10.	39.5	Très bien.	10.	8.2	18.2	"
7	St-Alphonse	9	8.4	8.7	8.4	8.6	10.	44.1	Excellent.	10.	5.9	15.9	Très bien.
7	Stratford (St-Gab.	5	8.	8.	6.7	8.8	10.	42.3	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
7	Irlande-Sud	4	8.1	8.1	.....	8.1	10.	34.3	"	10.	6.3	16.3	"
8	St-Fortunat	7	8.7	9.9	5.4	8.	10.	42.	"	10.	6.5	16.5	"
8	Ham-Nord	11.	9.	9.8	4.4	8.4	10.	41.6	"	10.	6.8	16.8	"
8	D'Israéli, vill	4	8.6	9.9	5.	10.	10.	39.	Très bien.	10.	7.7	17.7	"
9	Irlande-Nord	8	8.5	8.4	10.	6.1	10.	43.	Excellent.	10.	6.	16.	Très bien.
9	Thetford-Mines	8	7.3	8.9	5.	7.4	10.	38.6	Très bien.	10.	7.7	17.7	Excellent.
10	Garthby	4	8.6	10.	4.7	8.2	10.	41.5	Excellent.	10.	6.3	16.2	"
11	Ham-Sud-Ouest	6	8.6	8.1	5.5	7.7	10.	39.9	Très bien.	10.	6.8	16.8	"
12	St-Rémi	6	8.7	9.7	4.	8.5	10.	40.9	Excellent.	9.9	6.3	16.3	"
13	Chénier	14	8.5	8.	5.3	8.2	10.	40.	Très bien.	10.	6.3	16.3	"
13	N.-D.-de-Ham	4	8.9	9.1	4.7	6.5	10.	39.2	"	10.	6.7	16.7	"
13	St-Paul, par	12	8.6	9.1	4.3	6.	10.	38.	"	10.	7.1	17.1	"
14	D'Israéli, par	5	9.1	8.5	6.6	7.6	10.	41.8	Excellent.	9.9	5.7	15.6	Très bien.
14	Weedon, par	5	8.	9.6	4.	8.7	10.	40.3	"	10.	5.9	15.9	"
14	Wotton	14	8.7	8.9	2.6	8.6	10.	38.8	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
15	Ham-Sud	6	8.2	9.7	2.7	8.5	10.	39.1	Très bien.	10.	6.4	16.4	"
15	Coleraine	2	6.8	8.9	3.4	10.	10.	39.1	"	10.	6.4	16.4	"
16	St-Julien	9	8.3	9.	3.7	8.2	10.	39.2	"	10.	5.9	15.9	Très bien.
17	Fontainebleau	3	8.5	9.1	4.	8.5	10.	40.1	"	9.9	5.3	15.2	"
17	St-Jacques	4	7.9	9.1	3.4	9.3	10.	39.7	"	10.	5.4	15.4	"
18	Chester-Nord	5	7.3	7.5	4.	8.7	9.6	37.1	"	10.	5.7	15.7	"
19	Chester-Est	7	7.5	6.7	4.	8.4	10.	36.6	"	9.8	5.4	15.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. TURCOTTE,
Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN

LAUZON, 17 août 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de fin d'année pour 1915–1916.

Avant d'entrer en matière, permettez-moi d'exprimer tous mes regrets à l'occasion de la retraite de votre noble prédécesseur, l'honorable Boucher de LaBruère, cet homme de bien qui, par un zèle inlassable, a su promouvoir la belle cause de l'éducation, par sa parole et ses actes, par sa direction ferme et éclairée, inspirait à ceux qui travaillaient sous ses ordres, le sentiment du devoir et la grandeur de la cause qui était le but de leurs constants efforts. Le choix heureux qu'a fait le gouvernement, pour remplacer ce vénérable vieillard, est bien propre à diminuer la peine que nous cause cette séparation; qu'il me soit permis, monsieur le Surintendant, de vous offrir mes vœux les plus sincères de bonheur et de propsérité.

Au cours de la présente année, plusieurs municipalités scolaires se sont efforcées d'améliorer leurs maisons d'écoles ou d'en construire de nouvelles, entre autres, en la cité de Québec, des sommes considérables ont été dépensées.

Cependant malgré cela, avant que toutes les écoles de Québec soient en bon état, il faudra dépenser encore et beaucoup, pour donner satisfaction à tous ceux qui demandent place pour leurs enfants; c'est que la gent écolière augmente sans cesse et que MM. les commissaires, malgré tous leurs efforts pour suffire à la tâche, voient les places se remplir aussitôt que créées.

Par contre, il y a quelques municipalités qui se montrent indifférentes au bien-être des enfants; d'autres, en particulier St-Tite-des-Caps, où on se montre récalcitrant, la persuasion n'ayant pas suffi, le département a dû prendre des mesures plus rigoureuses.

Comme par le passé, le personnel enseignant m'a donné beaucoup de satisfaction presque partout; cependant, les résultats obtenus, en certains endroits, ne sont pas aussi satisfaisants que l'an dernier: les absences nombreuses et prolongées occasionnées par la maladie en sont cause.

La visite que j'ai faite aux écoles ménagères de mon district m'a mis à même de constater qu'elles fonctionnent bien et obtiennent des résultats très appréciables.

Il y a aussi un bon nombre de jardins scolaires; ceux de ces jardins que j'ai visités en septembre étaient en un état satisfaisant; pour les autres, que je n'ai pu voir qu'en octobre, j'ai dû me contenter du rapport qu'on m'en a fait.

Je crois inutile, monsieur le Surintendant, de revenir sur tout ce que je disais dans mes précédents rapports. Je résumerai en quelques mots ce qui me semble de première importance;

1. Préparation des classes par le titulaire;

2. Etude pour les élèves avant la classe du matin et celle de l'après midi;

3. Uniformité des livres par municipalité;

4. Uniformité dans l'enseignement, surtout pour le français et la lecture;

5. Certificat d'études accordé d'après un programme d'examen pour toute la province;

6. Etablissement de bibiliothèques dans les écoles, composées de livres soigneusement choisies, dont une partie serait pour l'usage du titulaire, l'autre, pour les élèves.

7. Je soumets très respectueusement qu'avant d'approuver un livre on devrait s'assurer qu'il répond à un besoin réel, et qu'il est conforme à l'enseignement généralement donné dans la province; et lorsque le besoin d'un auteur nouveau se fait sentir, le Comité catholique ne pourrait-il pas se le procurer par concours, choisir la meilleure épreuve, se l'approprier en indemnisant l'auteur pour son travail; il me semble que cette idée a quelque valeur.

Je vous inclus, monsieur le Surintendant, le tableau statistique qui complète ce rapport.

Le tout respecteuseusemnt soumis,

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ste-Anne-de-Bpré	4	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent
2	Cité de Québec...	51	9.	10.	8.	9.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
3	L'Ange-Gardien..	3	10.	10.	9.	9 .	9.	47.	"	9.	9.	18.	"
4	Ville-de-Lévis....	5	6.	9.	6.	10.	9.	40.	"	9.	10.	19.	"
5	N.-D. de la Vict, Lévis.....	2	10.	10.	9.	10.	9.	48.	"	8.	8.	16.	"
6	Ste-Pétronille....	1	9.	9.	9.	10.	9.	46.	"	9.	9.	18.	"
7	Château-Richer..	4	9.	10.	9.	10.	9.	47.	"	9.	9.	18.	"
8	St-Jean.....	3	9.	9.	9.	9.	9.	45.	"	9.	8.	17.	"
9	St-Pierre.....	3	8 .	9.	8.	9.	9.	43.	"	8.	8.	16.	"
10	Ste-Famille.....	4	7.	9.	8.	9.	8.	41.	"	9.	9.	18.	"
11	Bienville.....	1	10.	10.	8.	10.	9.	47.	"	9.	9.	18.	"
12	Saint-Laurent....	4	7.	9.	8.	9.	9.	42.	"	8.	8.	16.	"
13	Village Lauzon...	3	9.	6.	9.	8.	10.	42.	Très bien.	9.	9.	18.	"
14	St-Chs. Pte Riv...	1	5.	6.	8.	10.	8.	37.	"	9.	8.	17.	"
15	Pte Est Lauzon ..	2	5.	5.	8.	9.	9.	36.	Bien.....	9.	9.	18.	"
16	St-François.....	3	8.	8.	7.	7.	6.	36.	"	9.	9.	18.	"
17	St-Ferréol.....	4	7.	7.	7.	8.	7.	35.	"	8.	8.	16.	Assez bien
18	St-Jos-de-Lévis...	2	6.	8.	7.	8.	8.	37.	"	9.	9.	18.	Excellent.
19	St-Joachim.....	4	6.	9.	6.	8.	8.	37.	"	8.	8.	16.	Assez bien
20	St-Tite.....	5	3.	6.	8.	10.	8.	35.	"	7.	6.	13.	Bien.
21	Sept-Crans.....	1	Fermé.										
22	St-Achillée... ..	1	Fermé.										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-S. VIEN,
Insp. d'écoles.

M. THS WARREN.

St-François, 14 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1915-16.

Permettez-moi, en commençant, de vous dire que j'ai appris, avec plaisir, votre nomination à l'importante position de Surintendant de l'Instruction publique.

Je profite donc de cette circonstance pour vous offrir mes félicitations les plus sincères et l'assurance de mon parfait dévouement.

Je me fais un devoir de rendre hommage à l'honorable Boucher de LaBruère, qui a été forcé de prendre sa retraite, pour des raisons de santé, après vingt et une années d'administration laborieuse et fructueuse.

Chrétien convaincu, homme probe et pondéré, travailleur opiniâtre, l'honorable Boucher de LaBruère a rendu des services incalculables à l'instruction publique dans cette province.

Je lui souhaite, bien sincèrement, de jouir en paix, pendant de nombreuses années, d'un repos bien mérité.

Le nombre des écoles sous contrôle, en activité, durant l'année a été de 180 comprenant 242 départements ou classes.

Ces 180 écoles se répartissent comme suit:
Académie: 4; écoles modèles: 10; écoles élémentaires: 166.

Il y a de plus 3 académies et 8 écoles modèles indépendantes.

Le personnel enseignant dans les écoles sous contrôle se compose de 242 personnes:

Instituteurs religieux	29
" laïque	1
Institutrices religieuses	26
" laïques	186

Dans les écoles indépendantes, le personnel enseignant se divise ainsi:

Instituteurs religieux	31
Institutrices religieuses	65

Soit un total de 331 personnes se livrant à l'enseignement dans mon district d'inspection.

Le recensement des secrétaires-trésoriers donne un total de 8,872 enfants de 5 à 16 ans. L'inscription dans les écoles sous contrôle a été de 7,516 élèves, avec une présence moyenne de 6,071, soit 80%. Dans les écoles indépendantes 933 élèves se sont inscrits, dont la présence moyenne a été de 860 ou 92%.

Le traitement moyen des institutrices élémentaires s'est élevé, cette année, à $169.02. Augmentation de $20.00 sur le salaire moyen de l'an dernier.

Au point de vue des traitements, voici la marche parcourue par chaque municipalité depuis 1912–13.

	Traitement moyen en 1912–13	Traitement moyen en 1915–16
Warwick, village	$ 165.00	$ 215.00
Arthabaskaville	200.00	200.00
Plessisville	157.00	200.00
St-Ferdinand-d'Halifax	150.91	200.00
Stanfold	150.00	200.00
St-Norbert	158.75	180.00
St-Joseph-de-Blandford	150.00	179.17
St-Pierre-les-Becquets	125.00	178.57
Ste-Anne-du-Sault	133.33	175.00
Ste-Victoire	128.75	175.00
Sommerset-Sud	150.00	175.00
Ste-Séraphine		175.00
Victoriaville	125.00	171.43
Ste-Clothilde	143.50	166.66
St-Albert	126.18	164.40
Ste-Sophie-d'Halifax	125.50	153.50
Maddington-Falls	125.00	158.34
Ste-Marie-de-Blandford	134.00	152.78
St-Louis-de-Blandford	125.00	152.00
Ste-Cécile-de-Lévrard	118.25	155.00
N.-D.-du-St-Rosaire	128.75	151.67
Ste-Elizabeth	125.00	150.00
St-Christophe	125.00	150.00
Warwick, paroisse	125.83	150.00
St-Valère-de-Bulstrode	123.18	150.00
Ste-Sophie-de-Lévrard	105.45	150.00
Gentilly	121.56	135.00

Je suis heureux de vous déclarer, qu'en général, le personnel enseignant déploie dans l'accomplissement de sa tâche si difficile mais si importante, un zèle et un dévouement dignes d'admiration.

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent généralement bien de leurs devoirs.

Il me fait plaisir de vous informer que dans 23 municipalité sur 27, messieurs les commissaires m'ont accompagné à la visite de leur écoles. A ces messieurs, j'offre mes plus sincères remerciements.

Je m'efforce toujours d'intéresser les commissaires à mes visites, car, c'est là, j'en suis convaincu, un puissant moyen d'encourager l'éducation primaire.

Lorsque j'ai été nommé inspecteur d'écoles, il n'y avait pas un seul jardin scolaire dans mon district.

Cette année, j'en compte 35, et j'ose espérer qu'à l'automne prochain ce nombre sera, au moins, doublé.

J'ai constaté que l'enseignement du dessin était donné dans toutes les écoles et que les résultats obtenus sont réellement surprenants.

Trois institutrices ont enseigné sans diplôme. Elles se sont conformées en tous points à l'article 26 des règlements du Comité catholique.

L'automne dernier, j'ai accepté 9 maisons d'écoles reconstruites d'après les plans et devis approuvés par votre département, au coût de $15,372. Plusieurs autres sont actuellement en construction et en réparation.

Il me fait plaisir de porter à votre connaissance que la municipalité scolaire de Sommerset-Sud a voté une prime de $15 pour l'institutrice la plus méritante. C'est un bon mouvement et je félicite messieurs les commissaires de leur zèle pour l'éducation. Toutes les commissions scolaires devraient suivre ce bel exemple.

Je suis heureux de déclarer que messieurs les commissaires s'intéressent de plus en plus à leurs écoles et qu'ils font de louables efforts pour promouvoir la belle cause de l'éducation dans leurs municipalités.

L'ameublement des écoles est l'objet de l'attention des commissaires. Il y a que deux maisons qui ne sont pas pourvues d'un bon mobilier moderne.

Il est de mon devoir de rendre hommage à messieurs les curés pour le zèle qu'ils déploient pour la belle et noble cause de l'instruction publique dans leurs paroisses.

J'inclus, ici, les noms des instituteurs et institutrices qui ont mérité une prime pour leurs succès dans l'enseignement:

Marguerite Houle, Marie-Anne Thibault, Marie-Ange Baril, Emelda Fréchette, Alice Dussault, Joséphine Deshaies, Cordélia Paquin, Mme Vve N. Blais, Graziella Champoux, Rosanna Deshaies, Annie Desrochers, Régina Massé, Marthe Savoie, Marie Stella Martel, Blanche Garneau, Jeanne Leclerc, Emélia Picard, Eva Bergeron, Bertha Vaillancourt, Bibiane Gardner, Achille Letarte.

Je vous prie d'accorder les primes d'encouragement aux municipalités suivantes:

Stanfold	$60.00
Warwick, village	50.00
St-Ferdinand-d'Halifax	40.00
Ste-Victoire	35.00
Sommerset-Sud	30.00

Voici les municipalités que je vous recommande pour un octroi sur le fonds destiné aux municipalités pauvres:

Ste-Séraphine, Ste-Clothilde-de-Horton, Ste-Marie-de-Blandford, St-Valère-de-Bulstrode, St-Norbert.

Veuillez accorder le titre d'école modèle aux écoles suivantes:

Ste-Clotilde-de-Horton, école No 1;
Ste-Anne-du-Sault, école No 1;
St-Joseph-de-Blandford, école No 1;
Plessisville, école No 1;
Ste-Marie-de-Blandford, école No 4.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Arthabaskaville	2	9.5	10.	10.	10.	10.	49.5	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Victoriaville	2	10.	9.7	9.	9.	10.	47.7	"	10.	10.	20.	"
3	St-Norbert	3	9.3	10.	9.	9.3	10.	47.6	"	10.	10.	20.	"
4	Warwick, village	1	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
5	Plessisville	3	8.	9.6	9.	10.	10.	46.6	"	10.	10.	20.	"
6	St-Joseph-de-Blandford	13	10.	10.	7.	9.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
7	Somerset-Sud	9	9.4	9.8	7.	9.	10.	45.2	"	8.3	7.7	16.	Très bien.
8	St-Ferdinand	12	8.4	8.8	8.	9.9	10.	45.	"	9.1	8.6	17.7	Excellent.
9	Ste-Marie-de-Blandford	7	8.8	9.5	9.	7.2	10.	44.5	"	9.5	9.1	18.6	"
10	Stanfold	12	8.	9.8	6.	10.	10.	43.8	"	9.6	9.3	18.9	"
11	Ste-Clotilde	10.	8.9	9.4	8.	7.	10.	43.3	"	9.6	9.3	18.9	"
12	St-Pierre-les-Becquets	6	9.	10.	5.	9.2	10.	43.2	"	9.8	9.6	19.4	"
13	Ste-Elisabeth	5	8.8	10.	7.	7.	10.	42.8	"	9.6	9.4	19.	"
14	Ste-Victoire	8	8.1	9.	6.	9.	10.	42.1	"	9.3	8.8	18.1	"
15	Ste-Séraphine	1	10.	10.	4.	8.	10.	42.	"	10.	10.	20.	"
16	Ste-Anne-du-Sault	5.	7.6	9.4	5.	9.	10.	41.	"	9.8	9.6	19.4	"
17	St-Albert	5	7.6	9.4	7.	7.	10.	41.	"	9.4	9.	18.4	"
18	N.-D.-du-St-Rosaire	8	7.2	8.7	8.	7.	10.	40.9	"	9.2	8.8	18.	"
19	Ste-Sophie-d'Halifax	9	8.1	9.6	6.	7.	10.	40.7	"	9.7	9.	18.7	"
20	Ste-Sophie-de-Lévrard	11	8.3	9.	6.	7.	10.	40.3	"	9.7	9.3	19.	"
21	St-Louis-de-Blandford	5	7.8	10.	6.	6.	10.	39.8	Très bien.	9.5	8.8	18.3	"
22	Ste-Cécile-de-Lévrard	4	9.5	9.7	3.	7.	10.	39.5	"	9.7	9.5	19.2	"
23	Gentilly	14	8.3	9.5	5.	6.4	10.	39.1	"	9.7	9.2	18.9	"
24	Warwick, par	12	7.3	9.7	5.	7.	10.	39.	"	9.	8.4	17.4	"
25	Maddington-Falls	3	8.3	8.3	5.	7.3	10.	38.9	"	9.6	9.6	19.2	"
26	St-Valère-de-Bulstrode	11	5.9	8.7	7.	7.	10.	38.6	"	9.4	8.9	18.3	"
27	St-Christophe	9	6.2	8.5	6.	7.	10.	37.7	"	8.5	8.	16.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS WARREN,
Insp. d'écoles.

M. J. BALLANTYNE

(*Traduction*)

GRINDSTONE, QUÉ., 1er juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine, pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1916. Il y a eu quatre écoles en activité, pendant des périodes variant de six à neuf mois. Il me fait grand plaisir de déclarer qu'enfin nous avons réussi à nous procurer trois institutrices venant de la province de Québec, et, bien qu'elles ne possèdent pas les titres voulus et un permis, elles possèdent de très bons certificats, attestant qu'elles ont passé avec succès les examens modèles et collégiaux, qu'elles ont enseigné en vertu de permis accordés par le Surintendant, qu'elles ont acquis une certaine expérience en enseignant dans la Province et y ont obtenu de très bons résultats. Le fait qu'elles y ont été formées en suivant le cours d'études en pratique dans la province, leur a permis d'adopter et de suivre le cours d'études avec beaucoup plus de facilité que les institutrices venant des autres provinces, qui sont naturellement très attachées au cours de leur propre province.

Je suis heureux de déclarer que quatre de nos écoles possèdent maintenant les divisions ou grades qu'il faut, savoir Grindstone, Grosse-Ile, Old Harry et l'Ile-d'Entrée. L'institutrice de Old-Harry a organisé le cinquième degré, mais l'inspecteur n'a pas encouragé cette mesure, car il a cru qu'il valait mieux ne pas trop entreprendre, mais plutôt enseigner complètement les quatre premiers avant d'aller plus loin. J'ai constaté que le petit volume "*Instructions to teachers*", (dont j'ai envoyé un exemplaire à chaque institutrice) leur avait rendu de grands services, de même qu'à moi-même. Ce volume a fait le sujet de la discussion à la conférence des institutrices, qui a été tenue au cours du mois de janvier, après qu'un avis suffisant eût été donné aux institutrices. Par ces moyens, les institutrices s'étant mises au courant du cours d'études, qui avait fait le principal sujet de discussion à la conférence, un cours d'études uniforme a été établi dans toutes les écoles, à l'unisson,

je l'espère, des autres écoles de la Province. On doit se rappeler que, lorsque ces écoles ont été soumises au contrôle du gouvernement et d'un système d'inspection, elles étaient dans un état très informe et sous la direction de personnes résidant dans les Iles, et auxquelles les circonstances ne permettaient pas d'atteindre des résultats bien supérieurs à ceux que l'on obtenait alors ici de nos écoles, et que le cours d'études de la province ne pouvait alors être suivi, pour des raisons manifestes. Puis, les salaires que l'on payait alors (de $15.00 à $17.00 par mois) n'étaient pas suffisants pour engager les institutrices qui ne résidaient pas dans les îles, à s'y rendre, étant donné surtout les dépenses considérables que cela entrainait. Les salaires que l'on paye maintenant, sont généralement de $30. à $35. par mois, grâce au taux élevé de la cotisation (qui est de 1 à 1½ cent par piastre, et à la rétribution mensuelle, qui est de 10 cents), et il est absolument impossible de les augmenter. Si le Comité protestant pouvait trouver moyen de faire réduire les dépenses de voyages des institutrices sur le chemin de fer, disons à un passage de première classe avec le retour gratuit au printemps,—et je crois que cela pourrait se réaliser sur le bateau à vapeur qui vient de Pictou,—cette mesure encouragerait les institutrices de la province de Québec à s'engager en plus grand nombre dans nos écoles, car toutes celles qui s'y sont trouvées jusqu'à présent, ont conservé un excellent souvenir des Iles, et l'une d'elles, Mademoiselle Hunt, est si satisfaite qu'elle nous revient à chaque année nouvelle. Mais lorsque l'on considère les dépenses considérables qu'elles doivent payer, en frais de passage et de pension (de $48. à $50., suivant l'endroit), il faut avouer que ces dépenses sont de nature à les éloigner. L'école de Grande-Entrée n'a pas été en activité, cette année, et parce qu'elle n'avait pas le nombre voulu d'enfants ayant l'âge scolaire, et parce qu'elle manquait de fonds. Lorsque l'on considère que les contribuables des ces îles doivent gagner leur pain de toute l'année pendant les six mois qui s'écoulent du 1er de mai au 30 d'octobre, l'on voit à quelles dures conditions ils ont à faire face.

Une conférence des institutrices a été tenue le 31 de janvier et toutes les institutrices y ont assisté, sauf celle de l'Ile-d'Entrée, qui n'a pu s'y rendre (malgré le grand désir qu'elle en avait), étant donné les conditions de la glace. Nous avions essayé deux fois auparavant de tenir cette conférence, mais, dans chaque cas, cela a été impossible. Le révérend E.-M. Templeman, le missionnaire qui dirige l'église Saint-Luc, de Grindstone, et qui s'est beaucoup intéressé à l'éducation des jeunes enfants, surtout à l'égard de leur instruction religieuse, a aussi assisté à la conférence du mois de janvier, et il a fait aux institutrices des sugges-

tions de grande valeur. Ce monsieur se fait un devoir de visiter chaque école, lorsqu'il se trouve dans les environs, et souvent, lors de la visite de l'inspecteur.

Il me faut déclarer que, jusqu'à présent, aucun drapeau n'a été arboré sur aucune de nos maisons d'école, mais on n'a pas perdu cette question de vue. Je suis heureux de déclarer que quatre de nos écoles ont maintenant pris des mesures pour se procurer un drapeau (*Union Jack*) qui sera arboré au-dessus des maisons d'école, lorsqu'elles seront de nouveau ouvertes, cet automne, savoir, Grindstone, Grosse-Ile, Old-Harry et l'Ile-d'Entrée.

A Grindstone, deux des petites filles de l'école, Mesdemoiselles Victoria May Lestlie et Bernie Buck ont entrepris de prélever elles-mêmes une souscription chez les enfants de l'école, leurs parents et amis, et, en une journée, elles ont recueilli la somme de $7.97, qu'elles ont remise entre les mains de l'inspecteur. Le drapeau a été acheté et le président des syndics, M. A.-A. Leslie, a fourni à ses propres frais "le mai", l'a fait peinturer et ériger près de la maison d'école. Jeudi dernier, comme je parlais au téléphone avec M. Quinn, le secrétaire-trésorier de Grosse-Ile, ce dernier m'a déclaré que le drapeau serait envoyé par le prochain courrier. L'institutrice de l'Ile-d'Entrée, Mademoiselle Journeau, comme elle s'en revenait dans sa famille à Port-Daniel, a déclaré qu'elle avait recueilli la somme de $3.75 et le secrétaire-trésorier, $0.75, pour un drapeau, de sorte qu'un drapeau sera aussi arboré sur cette petite île isolée, lorsque l'école sera de nouveau ouverte. Si les écoles de Grande-Entrée et de Old-Harry sont réunies en une seule, comme il y a apparence qu'elles vont le faire, elles n'auront pas besoin de se procurer de drapeau. Il me fait plaisir de déclarer que les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine, sans aucune exception, ne seront pas inférieures aux autres écoles de la province, dans la manifestation de leur patriotisme. Le grand obstacle, jusqu'à présent, provient de la rareté de l'argent, pendant l'hiver et le printemps de cette année, et le coût élevé de la vie. Maintenant que les pêcheurs commencent à recevoir le prix de leur homard et de leurs maquereaux, je suis certain que personne ne fera défaut à ce sujet.

En ce qui concerne la centralisation, les municipalités de Old-Harry et de Grande-Entrée ont déclaré qu'elles étaient disposées à en faire l'essai pendant une période de trois ans et elles ont promis de tenir une assemblée conjointe, pour essayer de la faire adopter et, si elles réusssisent, elle vous demanderont de les autoriser à tenir une école centralisée à

Old-Harry. L'école de la Grosse-Ile, qui a un trop grand nombre d'élèves pour une institutrice, ne se trouve pas assez riche pour construire une nouvelle maison d'école à Grosse-Ile-Nord, comme la chose avait été décidée, il y a quelque temps; il peut arriver qu'on change d'idée et que l'on décide de construire une annexe à la grande maison d'école de Grosse-Ile-Sud et d'engager deux institutrices, une pour la classe élémentaire et une pour la classe modèle, avec votre autorisation.

Chaque commission scolaire prend les mesures nécessaires à l'instigation de l'inspecteur, pour que "les certificats de place en classe" soient fournis aux institutrices, afin que chaque élève puisse en recevoir un à la fin du terme ou après chaque examen public. Comme ces certificats doivent être signés par l'institutrice et le président des syndics, ils ont pour effet non seulement d'inciter les élèves à faire de plus grands efforts, mais aussi d'aider la prochaine institutrice à établir les divisions ou degrés de l'école, de sorte qu'elle ne perd aucun temps à chercher dans quelle division elle doit placer chaque élève. Cela aura aussi pour effet de mettre fin aux plaintes de quelques parents, qui prétendent que leurs enfants ne sont pas suffisamment stimulés dans leurs études.

Le tableau suivant contient une liste des écoles et le nombre de points qu'elles ont obtenu:

	Grindstone	Grosse-Isle	Old Harry	Entry Island
Institutrice	Thos. H. Chapman	Muriel Knight	M. L. Hunt	Eliza Journeau
Diplôme	Permit	Permit	Permit	Permit.
Durée	9 months	9 months	9 months	6 months
Traitements	$30.00 pr. mo	$31.50	$30.00 PP	$30.00.
Points	84	66	80.	

On remarquera qu'il n'y a pas de points de donnés pour l'Ile-d'Entrée. Cela ne comporte pas de blâme pour l'institutrice, mais cela est dû simplement au fait que l'école était fermée lors de la seconde visite de l'inspecteur. On peut voir combien les visistes sont choses incertaines, lorsque l'on se rappelle que le révérend M. Templeman n'a pu faire une seule visite, depuis le dernier jour d'octobre 1915, jusqu'au mois de juin 1916, à l'époque de la visite de l'inspecteur et en sa compagnie. J'ai déjà envoyé des spécimens pour chaque école.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. BALLANTYNE,
Insp. d'écoles.

M. A.-LUTHER GILMAN

(*Traduction*)

COWANSVILLE, 30 juin 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1915-16.

Territoire:—Mon district d'inspection comprend les comtés suivants, savoir: Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Soulanges, Vaudreuil, Napierville, Laprairie, Richelieu, Chambly et partie de Saint-Jean et de Missisquoi. Les écoles de sauvages de la réserve des sauvages de Saint-Régis sont aussi attachées à ce district d'inspection. Cela fait en tout neuf comtés complets et parties de Saint-Jean et de Missisquoi, et un territoire qui s'étend de Montréal à Fort Covington, N. Y. et le long de la rivière Ottawa jusqu'aux hauteurs de l'Hudson.

Chemins:—La plupart des chemins principaux de ce district ont été macadamisés, au cours des cinq dernières années et, conséquemment, les voyages se font de manière relativement facile dans la plus grande partie de ce district d'inspection.

Maisons d'écoles:—Je suis heureux de déclarer que toutes les maisons d'écoles et les dépendances sont maintenant dans un bon état de réparation; les écoles sont bien meublées et leur mobilier est moderne. Les terrains des écoles sont bien entretenus, mais on fait très peu de chose pour l'embellissement des environs. Dix arbres ou arbustes ont été plantés durant l'année. J'espère pouvoir déclarer qu'il y a progrès, en ce qui concerne les jardins scolaires, les terrains, les clôtures et les avenues des écoles, l'an prochain.

Malheureusement, les commissaires et les syndics, surtout dans les districts ruraux, accordent trop peu d'attention à la question de l'ornementation.

Visites et examens:—J'ai visité toutes les écoles de mon district d'inspection, durant les mois d'automne, j'ai pris note de la classification, de l'organisation et de la discipline, et je les ai corrigées, lorsque la chose était nécessaire.

Pendant les premiers mois de la nouvelle année, j'ai fait une seconde visite à chacune des écoles, alors que les examens oraux et écrits ont eu lieu et que le rang de chaque école a été inscrit et communiqué aux commissaires et aux syndics.

Culture physique : La culture physique et les exercices scolaires sont pratiqués dans toutes les écoles et le travail s'y fait très consciencieusement, en ce qui concerne cette partie si importante de l'éducation.

Etude de la nature : Depuis l'organisation des classes d'étude de la nature pour les institutrices d'écoles élémentaires, au collège Macdonald, l'étude de cette matière s'est généralisée et il s'est fait un grand progrès dans les arrondissements ruraux. Le professeur J.-Egbert McOuat, du collège Macdonald, m'a accompagné à quelques-unes de mes visites d'automne et il m'a été d'une aide précieuse, en ce qui concerne l'étude de la nature et de l'agriculture.

La culture des plantes et les cartes météréologiques forment partie de notre cours élémentaire. L'agriculture élémentaire est enseignée dans toutes es écoles de mon district. La classification des plantes, des feuilles et des graines, la nature du sol, les engrais, le drainage, le système de rotation pour les récoltes, etc., forment une partie importante de nos écoles d'agriculture. Vu que le cours est déjà surchargé, on ne peut consacrer qu'une ou deux leçons par semaine à l'étude de la nature et à l'agriculture élémentaire.

Bien que nous consacrions quelque temps, chaque semaine, à l'étude de la nature, à l'agriculture et à la culture physique, nous n'oublions pas qu'il y va de l'intérêt le mieux entendu des individus et de l'état que chaque enfant reçoive une éducation élémentaire complète et libérale.

La civilisation de chaque pays n'a pas commis une erreur en insistant sur le fait que les trois "R's" forment une partie importante de cette éducation: pouvoir lire d'une manière agréable et intelligente, calculer rapidement et exactement, et écrire facilement et de manière lisible, est une chose essentielle à chaque citoyen. A aucune autre époque, ce fait n'a été plus évident qu'à l'époque actuelle et il n'y a eu aucune autre époque où la concurrence ait été plus vive et la lutte pour la suprématie plus grande.

Au-dessus et au-delà de tout cela, même dans les premières années, on doit développer chez l'élève une tournure d'esprit qui le conduise à

une juste appréciation des bonnes habitudes, habitudes de pensée et d'action, qui favoriseront la formation de son caractère et de son esprit civique.

Pour obtenir les résultats que nous sommes en droit d'attendre de nos écoles élémentaires, nous devons nous procurer, à tout prix, des instituteurs et des institutrices qui possèdent tous les titres, la formation et l'expérience voulues, les meilleurs que l'on puisse trouver, et les conserver aussi longtemps que possible dans les mêmes écoles.

Discipline:—Depuis que nos institutrices sont toutes ou presque toutes formées au collège Macdonald ou à l'école de pédagogie de Lachute, nous trouvons très peu d'écoles qui manquent d'ordre. Au cours des dernières années, la discipline a été excellente, dans presque tous les arrondissements. La culture physique et les exercices physiques scolaires, une compétence supérieure de la part des institutrices pour ce travail et un zèle plus grand de la part des élèves, tout a contribué à la formation d'une meilleure classe d'écoles et d'un type supérieur d'hommes et de femmes. Les punitions corporelles sont rares et il n'est pas nécessaire d'y recourir. De fait, on a rarement recours à aucune punition, de quelque sorte que ce soit.

Livres de classes:—Les parents et les contribuables, au cours de l'année dernière, ont éprouvé de grandes difficultés à se procurer des manuels autorisés pour les élèves. En sus de la rareté des livres, on admet, en général, que l'on n'a pas fait avec le soin voulu, le choix des manuels dont l'usage est autorisé pour quelques matières du cours d'études.

Quelle que soit l'importance d'un bon manuel, contenant les degrés de l'agencement qu'il faut, cela ne constitue pas le point important dans le travail des classes élémentaires. C'est le professeur non pas le livre, mais le sujet et la méthode avec laquelle on la présente.

Salaires:—Les salaires des institutrices sont demeurés à peu près les mêmes qu'ils étaient l'an dernier, et ils varient de $30. à $50. par mois.

Centralisation:—L'on est à étudier la question de la centralisation dans les municipalités de Godmanchester, Richelieu et Hemmingford On n'a encore rien arrêté définitivement.

Classification:—Il n'y a pas eu beaucoup de changements de faits dans la classification des municipalités, l'an dernier, Toutes les commissions scolaires se conforment strictement aux règlements et fournissent tout ce qu'il faut à leurs écoles.

Les institutrices sont engagées ou rengagées de bonne heure au commencement de l'année, et on n'accepte que des institutrices qui possèdent les titres voulus; on donne la préférence à celles qui ont de l'expérience. Les gradués de l'Ecole normale sont engagés, lorsque l'on peut choisir entre eux et les non gradués. L'on accepte des institutrices possédant des permis du IIème degré acad., lorsque l'on ne peut réussir à en trouver d'autres qui possèdent des meilleurs titres.

Excellent: Howick, Godmanchester, Hinchinbrooke, Saint-Malachie-d'Ormstown, Saint-Jean- Chrysostôme, Hemmingford, Jonction de Delson, Franklin, Elgin, Como et Beauharnois.

Bien:—Saint-Louis-de-Gonzague, Dundee, Lacolle, Saint-George, Saint-Thomas, Havelock, Saint-Régis, Saint-Lazare, Saint-Justin-de-Newton, Saint-Hubert, Parc Greenfield, Montréal-Sud, Richelieu.

Passable:—Canton de Chambly, Saint-Constant, Laprairie, Sainte-Marguerite de Blair Findie.

Non satisfaisant: Saint-Urbain, Jonction du Coteau, Saint-Polycarpe.

Conférences:—Les conférences régulières annuelles ont été tenues dans les localités centrales convenables, comme de coutume, et un bon nombre d'institutrices y ont assisté, de même que quelques commissaires et quelques contribuables, et un certain nombre de ministres du culte des localités. Le professeur J.-Egbert McOuat, du collège Macdonald, m'a donné son concours à Huntingdon, et le principal Lang, à Ormstown.

Gratifications: J'ai recommandé les gratifications pour succès dans l'enseignement et elles ont été accordées aux institutrices suivantes:

Margaret Dunn, Howick; Mary Ferns, Elgin; Mannie Geddes, Saint-Malachie; Mary McKay, Hinchinbrooke; Frances Boomhour, Saint-Georges; Cova Caar, Godmanchester; Jennie Graham, Hinchinbrooke; Madeline Mosier, Godmanchester; Theressa Sherry, Hinchinbrooke; C. M. Tonnohill, Elgin; Florence Camaron, Howick; Madame L. M. King, Saint-Bernard; Lillie Murdock, Kensington; Mina Stewart, Dundee; Cecilia Brocks, Havelock.

Vingt-huit des écoles de ce district d'inspection ont obtenu au-delà de 95 pour cent des points, aux examens semi-annuels.

Je recommande que l'on accorde des cartes d'honneur aux institutrices suivantes, vu qu'on ne peut leur accorder de gratifications:—

Ethel McKell, Saint-Malachie; Jessie Patton, Godmanchester; Agnes Wilson, Saint-Malachie; Maud Robson, Franklin; Gertrude Dunn, Ormstown; Jessie Smail, Hinchinbrooke; Faith Watt, Franklin; Agnès Reordon, Godmanchester; Cara Busby, Dundee; Irène Morrisson, Dundee; Elsie Bigger, Godmanchester; Lone Brody, Godmanchester; Margaret Rutherford, Saint-Malachie; Margaret Hooker, Saint-Malachie.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des prix pour la culture physique:

Jessie Grant, Beauharnois; Theresa Sherry, Hinchinbrooke; Maud Robson, Franklin; Cecilia Brooks, Havelock.

Je recommande les paroisses suivantes, comme méritant les prix accordés aux municipalités, pour les efforts spéciaux et les progrès faits durant l'année:

1. Havelock, $60.00; 2. Dundee, $50.00; 3. L'Acadie, $45.00; 4. Saint-Hubert, $35.00; 5. Saint-Bernard, $30.00.

Pensionnaires:—J'ai visité toutes les institutrices à la retraite, qui résident dans mon district d'inspection et qui dépassent toutes l'âge voulu pour la retraite, et j'ai fait un rapport concernant leur santé et les circonstances dans lesquelles elles se trouvent. Il n'y a pas eu besoin de rapport spécial, cette année. Il y en avait douze, au commencement de l'année scolaire. Mais, il y en a une qui est décédée, depuis. C'est feu Colet Holiday (Haliday), qui fut pendant plus de vingt-cinq ans l'une des meilleures institutrices d'école académique de cette province.

Jardins scolaires:—Il m'est impossible de déclarer qu'il y ait amélioration dans cette partie importante des travaux scolaires de la campagne. Je n'ai aucun jardin scolaire régulier dans mon district d'inspection. Comme je l'ai fait remarquer l'an dernier, la principale raison de cette lacune réside dans le fait que les écoles ne sont en activité que pendant huit ou dix mois de l'année et sont fermées depuis le mois de mai ou la fin

de juin jusqu'au premier de septembre. Pendant ces vacances, les institutrices sont éloignées de leurs arrondissements et aucune école n'est ouverte. Si l'on faisait un jardin, ou des plantations, personne ne s'y intéresserait pendant ces mois:—il y pousserait quantité de mauvaises herbes, et il en résulterait un mal plutôt qu'un bien. Plusieurs de nos institutrices, et spécialement les graduées du collège Macdonald, de même que celles qui ont suivi le cours spécial de l'étude de la nature, à cette institution, montrent de l'activité et sont disposées à contribuer, avec les commissaires scolaires, à l'organisation des plantations modèles dont on a besoin pour l'élaboration convenable des leçons d'étude de la nature, qui sont maintenant si populaires dans nos écoles publiques. De nouveau, je désire attirer votre attention sur le fait que ce serait chose fort utile à l'éducation dans les campagnes, si nos institutrices étaient engagées pour douze mois, au lieu de huit ou dix mois.

Les travaux pourraient alors être continués comme il le faut par les élèves et les institutrices et surveillés par les inspecteurs. Les leçons d'agriculture qui se donnent à l'école, pendant l'année scolaire, pourraient être mises en pratique, pendant les mois d'été, et l'étude de la nature, l'agriculture élémentaire et les rudiments de la chimie élémentaire ne resteraient plus à l'état de théorie mais deviendraient des matières attrayantes et pleines d'intérêt, dans nos écoles élémentaires.

Remarques générales: —Les institutrices, les syndics, les commissaires et les secrétaires ont accompli leurs devoirs avec fidélité et consciencieusement, pendant l'année. Des institutrices de première qualité ont été placées dans nos écoles et elles y ont fait un excellent travail: elles ont montré un grand zèle pour le progrès de leurs classes et elles ont exécuté leurs devoirs avec diligence. Les secrétaires, en général, font leur travail fidèlement et honnêtement, ils se montrent polis et plein d'obligeance pour l'inspecteur, en lui fournissant les renseignements dont il a besoin pour compléter les bulletins envoyés au département de l'Instruction publique.

Je soumets respectueusement ce rapport, ainsi que les bulletins et les rapports spéciaux, la liste des pensionnaires, liste des gratifications et celle des prix accordés aux municipalités.

RAPPORT ADDITIONNEL

En outre des devoirs de mon district d'inspection régulier, j'ai fait à la demande du département l'inspection et l'examen semi-annuels des écoles de Saint-Paul, de Chester-ouest et de Tingwick, dans le comté

d'Arthabaska, de Drummondville, canton de Durham, Durham-Sud, Kingsey-Falls et Saint-Pierre-de-Durham, dans le comté de Drummond, ainsi que de celles d'Asbestos et de Shipton, comté de Richmond.

J'ai envoyé au département des bulletins d'inspection et des rapports statistiques, et, aux commissaires des différentes municipalités, des rapports réguliers concernant chaque école en particulier et ses institutrices. A la visite de toutes les écoles de la municiplité de Shipton, j'ai été accompagné par les commissaires de cette municipalité et leur président.

Il m'a fait plaisir de constater que, dans aucune des écoles de ces arrondissements, on ne trouvait d'institutrice qui ne possédât pas les titres voulus. Presque toutes sont des graduées, ou du collège Macdonald ou de l'École de pédagogie de Lachute.

J'ai aussi constaté avec plaisir que les commissaires et les contribuables, en général, prennent un vif intérêt à leurs écoles. Je puis dire aussi qu'ils sont bien disposés à écouter les suggestions qu'on leur fait, en ce qui concerne les améliorations à réaliser, et sont désireux de se procurer de bonnes institutrices. On doit beaucoup de reconnaissance à l'inspecteur Rothney pour le zèle dont il a été fait preuve, dans l'œuvre de l'élimination des institutrices incompétentes, de ce district d'inspection. J'ai constaté que les écoles, dans la plupart des municipalités, n'étaient pas assez fréquentées.

Les maisons d'écoles et les mobiliers sont de qualité moyenne, mais ils sont propres, nets et confortables, assez bien entretenus et le bâtiment scolaire situé à un endroit convenable. En général, ceux qui administrent l'école, se chargent de nourrir l'institutrice. Et il règne une harmonie manifeste entre les institutrices, les parents et les élèves. Je considère que les écoles contiennent un nombre un peu trop élévé de divisions: cela peut provenir du changement dans la méthode concernant les divisions, que l'on a adoptée l'automne dernier et que l'on n'a pas encore complètement expérimentée. La majorité des institutrices, dans les municipalités, est d'âge peu avancé.

Classification.—Je sais bien que je ne puis rendre justice, dans la classification, en ne donnant celle que d'un quart des écoles de ce district d'inspection, et leur accorder le rang qui leur appartient, si on les compare aux autres de tout le district d'inspection, étant donné que je n'ai

fait qu'une seule visite. Mais, en général, je puis les classifier comme suit:

Excellent.—Drummondville.

Bien: Quelques-unes des écoles de Shipton, Tingwick, (No 2, très bien), Durham-sud, numéros 1, 2 et 6.

Passable:—Les autres municipalités, pour diverses raisons, surtout, une fréquentation peu considérable et irrégulière.

Gratifications:—Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenues dans leurs travaux, en 1915–1916:

Mlles Gladys Hyde, Durham-Sud, No 1; Doris Ives, Durham-Sud, No 6; Alice Fisher, Tingwick No 2; Christina Morrisson, Shipton No 11; Currie Wilson, Shipton, No 6; Doris Hughes, Durham No 2.

Prix de culture physique:—Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant les prix du fonds Strathcona, pour le travail excellent qu'elles ont fait en ce qui concerne la culture physique:

Mlles S. M. Mitchell, Drummondville; Carrie Wilson, Sphiton No 6.

Prix aux municipalités:—Je recommande les municipalités suivantes comme méritant les prix pour progrès faits pendant l'année 1915–16:

1er Drummondville; 2ème Durham.

Je soumets respectueusement ce rapport, ainsi que les bulletins, la liste des pensionnaires, les rapports spéciaux et les recommandations.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-Luther Gilman,
Insp. d'écoles.

M. H.-A. HONEYMAN

(*Traduction*)

HULL, 20 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1915-16, relativement aux écoles de ce district d'inspection.

Ce district comprend les écoles élémentaires protestantes des comtés de Labelle, Ottawa, Pontiac et Témiscaming; mais, actuellement, il n'y a pas d'écoles protestantes, dans le comté en dernier lieu nommé.

Il y a eu 120 écoles en activité pendant l'année. Dans chacune des écoles de Campbell's Bay, No 3 Clarendon, et village de Wakefield, deux institutrices ont été employées. L'école du village de Waltham n'a été visité qu'à l'automne. Cette école est en grande partie catholique et, conformément aux instructions données par le Département, elle sera dorénavant visitée par l'inspecteur des écoles catholiques seulement.

Personnel enseignant.—Bien qu'il se soit opéré un progrès considérable en ce qui concerne l'engagement d'institutrices possédant les titres voulus, pour ces écoles, il y a encore beaucoup à faire. La raison qui explique la rareté des institutrices compétentes, n'est pas difficile à comprendre. D'après le rapport qui a été publié, il n'y en a que deux, dans ce district considérable, qui aient obtenu leur diplôme au collège Macdonald, cette année. Nous en avons eu quelques-unes de plus à l'Ecole d'été de Lachute, mais le nombre d'institutrices que nous fournit notre district, est absolument inférieur à nos besoins. L'une des difficultés qu'il y a, c'est de trouver dans les "High Schools", des élèves qui possèdent les connaissances requises pour entrer au collège Macdonald ou à Lachute. Ce district est considérable et les "High Schools" sont peu nombreuses. Voilà pourquoi il en coûte beaucoup plus d'envoyer des jeunes filles à ces "High Schools" que dans celles des cantons de l'est, par exemple, où les écoles de ce genre se trouvent en grand nombre.

Je le répète de nouveau, les parents n'ont pas pris l'habitude, pour ainsi dire, de préparer leurs fils et leurs filles à la profession de l'enseignement. En ce qui concerne les maisons d'écoles, les terrains, le mobilier et les salaires, ce district d'inspection soutient très facilement la comparaison avec n'importe quel autre de la province, mais les contribuables devraient réaliser un progrès de plus et voir à ce qu'un nombre beaucoup plus considérable de leurs filles acquièrent les titres voulus pour devenir institutrices

Cette année, 60% de nos institutrices possédaient les qualités voulues; l'an dernier, il y en avait 50%. Des institutrices possédant ces qualités, 18 avaient un diplôme d'école modèle, 53 un diplôme élémentaire, et trois ont enseigné en vertu d'un permis.

Je dois de nouveau louer les institutrices de toutes les classes, pour la fidélité et l'énergie dont elles ont fait preuve, dans le cours d'une année des plus difficiles.

Salaires.—Pendant l'année, des salaires s'élevant à $36,890. ont été payés aux institutrices de ce district d'inspection. La moyenne des salaires, par institutrice, a été de $297.50. Dans les écoles où il se fait un bon travail, les commissions scolaires sont généralement disposées à augmenter les salaires et à conserver l'institutrice qui fait preuve de compétence. Cette pratique doit être recommandée et encouragée. Les institutrices sont changées bien trop fréquemment, pour le bien des élèves.

Fréquentation. Lors de ma seconde visite, aux écoles, il y avait 2,956 élèves inscrits et la moyenne de la fréquentation quotidienne était de 1,898. Cette moyenne est très basse. On doit se rappeler, cependant, que, dans nos écoles de la campagne, plusieurs des garçons et des filles les plus âgés ne commencent à aller à l'école que tard en automne, pour la quitter au commencement du printemps. Ensuite, plusieurs des enfants les moins âgés ne fréquentent pas l'école pendant l'hiver. Nous avons à remarquer que la main-d'œuvre à la ferme est très rare et que les garçons et les filles sont très utiles dans leurs familles, dans les saisons des travaux.

Le nouveau cours d'études et les nouveaux manuels.—Voilà la première année qui se soit écoulée avec le nouveau cours d'études et les nouveaux manuels et ça donc été une année extrêmement difficile, surtout par les institutrices. Cela a entraîné de leur part une grande somme de travail et d'ennuis. Une année ou deux de plus nous montreront plus clairement comment le cours fonctionnera.

Il nous a été impossible de nous procurer la quantité complète de manuels autorisés, à l'automne, et cette rareté a continué pendant toute l'année. Cependant, nous espérons que tout fonctionnera dans l'ordre voulu, l'an prochain.

Conférences d'institutrices.—Des conférences d'institutrices ont été tenues à Kazubazua, Wakefield-nord, Hull, Thurso, Quyon, Shawville et Ladysmith. Le nombre d'institutrices qui y ont assisté a été beaucoup plus considérable que de coutume,—soit 100 institutrices environ. Le nouveau cours d'études, l'étude de la nature et l'agriculture sont les principaux sujets qui ont été discutés à ces réunions.

Gratifications.—Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement.

Margaret M. Armstrong, Clarendon No 10; Sarah J. Armstrong, Clarendon No 5; A. Birdsell Robb, Wakefield-nord No 1; Elizabeth Stephens, Campbell's Bay; Sarah J. Wilson, Clarendon No 13; Rose D. LeBel, Suffolk & Addington No 1; Janet McClure, Bristol No 6; Margaret Harkness, Clarendon No 4; Elisabeth Cameron, Sainte-Valérie de Ponsonby No 1; Alice McClure, Clarendon No 8; Phyllis Hodgins, Bristol No 2; Ethel I Manson, Quyon; Sadie C. Lang, Bristol No 5; Violet Grimes, Hull-sud No 4; A. Fern Belsher, Hull-sud No 2.

Je suis heureux de délarer que toutes les institutrices qui ont obtenu des gratifications, l'an dernier, et qui enseignent encore dans ce district, ont de nouveau fait un excellent travail.

Il devient de plus en plus difficile de choisir les quatre écoles qui méritent les prix accordés à même le fonds Strathcona, pour les exercices physiques. Plusieurs institutrices font un bon travail. Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant les prix, par ordre alphabétique.

Violet Grimes, Hull-sud, No 4; Laura B. Hyde, Clarendon, No 1; Annie Macfarlane, Bristol, No 1; Marjorie Travers, Rivière Désert.

Je dois mentionner les noms de quelques autres qui ont aussi fait un excellent travail, en cette matière: Mesdemoiselles L. Steele, M. Salley, K. Adams, A. L. Moore, A. McDowell, J. McClure, M. Hammond, R. B. LeBel.

Améliorations.—Cinq prix sont accordés, chaque année, par le département, dans chaque district d'inspection, aux municipalités qui ont fait des améliorations spéciales.

Cette année, les prix sont accordés comme suit:

1. Vallée de la Gatineau;
2. Campbell's Bay;
3. Clarendon;
4. Cawood;
5. Onslow-nord.

La municipalité de Bowman et Donholm a érigé une nouvelle école, pour remplacer la vieille cabane en bois rond qui a servi d'école, pendant plusieurs années. La municipalité de la Vallée de la Gatineau a aussi érigé une bonne école en brique, pour remplacer son ancien édifice en bois rond.

Des améliorations ont été faites dans diverses autres municipalités. Les terrains des écoles, dans plusieurs arrondissements, ont été agrandis et nivelés. M. E. McOuat, du collège Macdonald, a visité plusieurs endroits de ce district d'inspection et il a commencé à préparer des plans pour l'embellissement des terrains de quelques-unes des écoles.

Ce travail ira toujours en progressant. Les contribuables s'intéressent à cette question, et, avec l'aide du collège, ce travail important ne sera pas négligé.

CLASSIFICATION DES MUNICIPALITÉS

Excellent.—Mansfield, Quyon, Campbell's Bay, Bryson, Portage-du-Fort, Maniwaki, Cantley, Clarendon, La-Pêche, Onslow-sud, London, Bristol, Onslow-centre, Sainte-Valérie-de-Ponsonby, Hull-sud.

Bien.—Wakefield-nord, Fassett, Mashan, Eardley, Low (partie sud), Suffolk & Addington, Templeton-est, Onslow-nord, Cawood, Sainte-Angélique, Lower-Litchfield, Thorne, Vallée-Gatineau, Montebello, Upper-Litchfield, Wakefield, Aylwin, Northfield & Wright, Sainte-Elizabeth-de-Franktown, Ile-Calumet, Saint-Etienne-de-Chelsea, Saint-Sixte, Mansfield-sud, Mulgrave & Derry.

Assez bien.—Waltham, Low-sud, Templeton-Ouest, Lochaber-et-Gore, Mulgrave et Derry (diss.), Aldfield, Northfield,-centre, Lower-Northfield, L'Ange-Gardien, Buckingham, Templeton-nord, Alleyn.

Mal.—Les autres municipalités.

Les commissions scolaires peuvent référer à la section 9 (m) des règlements du comité protestant, pour trouver la base de cette classification.

Etude de la nature et agriculture.—Ces matières prennent une plus grande importance, dans le nouveau cours d'études et, comme telles, elles reçoivent l'attention qu'elles méritent. Plusieurs de nos institutrices suivent le cours d'été qui se donne au Collège Macdonald et elles en reviennent très contentes et mieux préparées, pour enseigner, à leur école, l'étude de la nature.

En sus du travail ordinaire en ces matières, un travail extérieur considérable a été fait, grâce au démonstrateur du Collège Macdonald, à Shawville. Ce travail s'est maintenant étendu dans une grande partie du comté de Pontiac. Une excellente école-exposition a été tenue à Shawville, dans le cours de l'automne, et les objets exhibés par les élèves, et consistant en fleurs, légumes, céréales, volailles, couture, cuisine, etc., étaient certainement de belle qualité.

M. J.-K. King, le démonstrateur, a fait un bon travail ici et il est regrettable qu'il ait maintenant quitté cette province.

Centralisation des écoles.—Cette importante question est étudiée avec beaucoup d'attention dans cette partie de la province de Québec Dans l'ensemble, il n'y a pas un aussi grand besoin de centralisation que dans d'autres parties de la province. Il y a une moyenne d'environ vingt-cinq élèves par école dans ce district d'inspection, mais il y a plusieurs endroits où les écoles pourraient être fusionnées avec avantage, à presque tous les points de vue. La question est continuellement débattue et il s'en suivra sûrement de bons résultats.

J'ai visité toutes les écoles. Les rapports et les bulletins ont été remplis et envoyés à qui de droit.

A la demande du département, j'ai visité les écoles des municipalités de Cleveland, village de Malbourne, Melbourne et Brompton Gore, New-Rockland, Windsor, S. F.-X.-de-Brompton et Bromptonville, toutes du comté de Richmond, et j'ai fait les rapports voulus à leur égard.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H.-A. HONEYMAN,
Inspecteur d'écoles.

M. J.-H. HUNTER.

(*Traduction*)

COATICOOK, QUE., 19 juin 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre, ci-inclus, mon rapport annuel d'inspection, concernant les écoles des comtés de Compton, (en partie), et de Stanstead, pour 1915-16.

Ce district d'inspection comprend 18 municipalités, dont une de village (Compton) et deux de villes (East-Angus et Waterville).

Dans chacune de ces villes, il y a, outre l'académie, une école élémentaire située aux extrémités de ces villes, pour les jeunes élèves du voisinage.

93 écoles ont été en activité dans ces municipalités, comme suit:

4	municipalités	1 chacune
4	"	2 "
2	"	3 "
1	municipalité	5 "
3	municipalités	7 "
2	"	9 "
1	municipalité	10 "
1	municipalité	21 "

Période scolaire.—Il y a eu une augmentation encourageante du nombre de municipalités qui ont continué de tenir leurs écoles en activité pendant toute la période entière de dix mois, que requiert la loi.

Cette prolongation de terme met nos enfants de la campagne sur un pied d'égalité avec les élèves des villes et des cités et aussi avec ceux des autres provinces, en ce qui concerne les chances qu'ils ont de se faire instruire.

Le 30 juin 1916, la dernière des écoles d'été de ce district d'inspection sera abolie.

Dorénavant, toutes les périodes scolaires commenceront le 1er de juillet.

Inscriptions.

Anglais	Garçons	776	
"	Filles	692	
			1468
Français	Garçons	100	
"	Filles	102	
			202
	Grand total		1670

Moyenne de la fréquentation 1260 ou 75%

Les cinq percentages les plus élevés de moyenne de fréquentation sont les suivants:

Clifton-est	91%
Eaton	88%
Newport	86%
Bury-ouest	84%
Magog	80%

Institutrices.—Un des événements heureux de l'an dernier, est l'augmentation du nombre des institutrices qui possèdent— à un degré plus ou moins élevé—une formation professionnelle.

Plusieurs institutrices ont dû donner leur démission, pour cause de maladie. Les 93 écoles ont été dirigées par 98 institutrices.

Le tableau suivant indique les titres de ces institutrices, au point de vue académique et pédagogique:

Diplômes:	—Modèles	6	
	—Elémentaires avancés	5	
	—Elémentaires, 1er degré	20	
	—Elémentaires, 2ème degré	16	
	—Ruraux (Lachute)	10	
	—Modèles (Bur. ex. Cath.)	1	
	—Elem., 1er degré (Bur. ex. Cath.)	3	
	—Accordé en dehors de la Prov.	1	62

	—XI degré (III acad.)	6	(3 Lachute
Permis:	—		
	—X degré (II acad.)	18	(6 Lachute)
		24	
	—IX degré (1 acad.)	10	(2 Lachute.
	—VIII degré (III modèle)	1	
	—Certificat, couvent	1	12
	Total		98

L'an dernier, il y avait 35 institutrices qui possédaient moins qu'un certificat du Xè degré (II acad.)

Les municipalités suivantes n'ont engagé que des institutrices qui possédaient un diplôme:

Bury	10
Village de Compton	1
Sainte-Catherine-de-Hatley	2
Waterville	1

Stanstead a fait des progrès considérables. En 1912-13, il y avait, dans ce canton, 27 institutrices dont quatre seulement possédaient des diplômes. En 1915-16, la centralisation de certaines écoles a réduit le nombre d'institutrices à 22, dont 3 seulement ne possédaient pas de diplôme. Ces 3 institutrices ont suivi un terme d'études pédagogiques à Lachute et espèrent obtenir leur diplôme cet été.

Salaires.—Les salaires des institutrices possédant un certificat, n'a été dans aucun cas inférieur à $30 par mois. Eaton et Stantead ont toutes deux donné $32., pendant l'année. Clifton (1 école) a donné $35. par mois. Barnston et Newport ont chacun donné $35., dans un ou deux cas.

Dans certains cantons, les salaires devront être augmentés encore, vu que les institutrices seront maintenant obligées de payer un montant plus considérables pour leur pension.

Gratifications aux institutrices.—Les institutrices suivantes méritent des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement, en 1915-16:

Institutrrices	Municipalités	Arrondissements
Mlle J.-A. MacMillan	Bury	No 11
" Addie Todd	Barford	No 1
" Gertrude King	Stanstead	No 12
" V.-M. Lefebvre	Bury	No 6
" Elizabeth O'Malley	Stanstead	No 5
" Pearl Chadduck	Newport	No 4
" Ida J. Fisher	Stanstead	No 28
" Bertha Turner	"	No 27
Mme Cora Sullivan	Barnston	No 8
Mlle Evelyn Wells	"	No 1
" Emma Pehlemann	Bury	No 7
Mme E. R. Lapointe	"	No 2
Mlle Edith Campbell	Eaton	No 6
" Grace Todd	Hathley	No 3
Mame Marion Pierce	Ascot-Corner	No 1
Mlle Margaret Fraser	Bury	No 10

Un certain nombre d'institutrices, en sus de celles qui sont ci-dessus mentionnées, ont rendu des services excellents, mais, vu qu'elles ont reçu une gratification l'an dernier, elles ne peuvent en recevoir une, cette année.

Prix du fonds Strathcona.—Les exercices militaires deviennent une partie importante des travaux scolaires.

Les institutrices qui méritent un prix pour 1915-15, sont:

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
Mlle Vera Brown	Stanstead	No 17
" Bella Crawford	Newport	No 2
" A. A. Beane	Hathley	No 4
Gladys Bates	Eaton	No 19

Gratifications aux municipalités.—Par suite des progrès qu'elles ont faits, de la longueur de leur période scolaire, etc., les municipalités ci-dessous mentionnées ont droit à une gratification:

1. Hatley;
2. Compton (canton);
3. Bury;
4. Stanstead;
5. Newport.

Classification des municipalités.—Conformément au règlement 9 (m), les municipalités sont classées comme suit:

1. Excellent:—Clifton.
2. Bien: les autres 17 municipalités.

Plusieurs municipalités de la 2ème classe auraient pu être placées dans la 1ère classe, si leurs dépendances, etc., avaient été en meilleur état, ou si leur période scolaire avait été plus longue. Plusieurs autres, de la 2ème classe, dont les dépendances, etc., étaient en très mauvaise condition, ont obtenu des résultats si splendides à d'autres points de vue, que j'ai dû les classifier comme on vient de le voir.

Conférences.—Ces réunions annuelles ont une grande valeur pour les institutrices et pour les arrondissements qu'elles intéressent. L'esprit de confraternité qui y règne, la discussion des sujets déjà anciens et des nouveaux, l'encouragement que procure le travail en commun, la grandeur de la tâche que l'on y poursuit et qui produit des résultats considérables, tout contribue à faire de ces conférences un succès assuré.

Un bon nombre d'institutrices ont assisté à la conférence ordinaire tenue de concert avec l'inspecteur McCutcheon, à Bury.

D'autres réunions intéressantes ont eu lieu à Barnston, Compton, East-Angus, Hatley-Nord, Sawyerville et Smith's Mills.

A la plupart des conférences, nous avons eu le concours agréable et si utile de M. J.-E. McOuat, B.S.A., du collège Macdonald, qui a donné d'excellentes leçons sur les jardins scolaires et des sujets du même genre.

Le nouveau cours d'études.—Le nouveau cours d'études s'éloigne beaucoup de l'ancien, mais c'est précisément à cause de cela qu'il s'adapte d'autant mieux aux conditions modernes des jeunes enfants de notre province.

En ce qui concerne les écoles rurales, le nouveau cours sera éminemment utile. Le sujet si vaste, si obligatoire, de l'étude de la nature et de l'agriculture, la plus grande importance attachée à la langue anglaise par des leçons de lecture plus multipliées, et d'autres traits spéciaux, font de ce cours un programme d'études de première qualité.

Il n'y a pas de doute qu'il en faudra éliminer quelques manuels ou que sa mise en pratique pourra exiger certains accommodements avant le commencement de la nouvelle année scolaire, mais ce nouveau cours, dans l'ensemble, pourra servir pendant plusieurs années dans toutes nos écoles.

Centralisation des écoles.—Des assemblées en faveur de la centralisation scolaire ont été tenues à Fiftch-Bay et à Smith's Mills, (comté de Stanstead), et à Bury, Compton, Clifton-Est, Island-Brook et Randboro (comté de Compton).

L'inspecteur général Sutherland, B.A., a prononcé à ces assemblées des discours très instructifs à ce sujet.

L'expérience que l'on a faite de la centralisation à Fitch-Bay, l'an dernier, a prouvé de manière surabondante qu'elle provoquait une fréquentation plus régulière de l'école, même pour les élèves qui en sont éloignés.

La centralisation sera définitivement établie en 1916–17,à Fitch-Bay, Compton et Island-Brook.

Pensionnaires.—Il y avait dix pensionnaires dans ce district d'inspection, au commencement de l'année scolaire. Depuis, il y en a deux qui sont décédés.

Il nous fait peine de mentionner le décès de M. J.-A. Bailey, de Clifton-Est, qui, pendant plusieurs années, a rendu fidèlement des services fort appréciables, comme secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Clifton-Est.

Ecole de pédagogie de Lachute.—Il convient de mentionner les services que cette école a rendus à nos écoles rurales.

Presque toujours les institutrices reviennent enthousiasmées du cours pédagogique d'été, et mieux préparées pour remplir leurs devoirs.

Depuis que le nouveau cours d'études a été autorisé, il est devenu plus urgent que chaque personne, engagée comme institutrice, possède une formation pédagogique. Voilà pourquoi tous ceux qui obtiennent un permis (II acad.) devraient être tenus de suivre un cours à Lachute, car il est absolument impossible à qui que ce soit de diriger des classes d'après le cours d'études actuel, et d'une manière satisfaisante sans avoir reçu une certaine formation pédagogique d'après le nouveau cours, pour le mettre en pratique.

Il me fait plaisir de mentionner l'intérêt toujours grandissant que prennent les commissions scolaires aux questions qui se rapportent à l'éducation, de même que la courtoisie constante dont elles ont fait preuve à l'égard de l'inspecteur chaque fois qu'il les a rencontrées.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-H. HUNTER
Insp. d'écoles.

M. I.-NEWTON KERR

(*Traduction*)

HATLEY, QUE. 23 août 1916.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'année scolaire 1915-16.

Territoire.—Mon district d'inspection comprend les comtés de Temiscouata, Matane, Gaspé et six municipalités du comté de Bonaventure.

Il y a, dans ce district, 26 municipalités et 39 écoles, dont 3 sont des écoles modèles. Toutes ces écoles ont été en activité pendant l'année, et toutes, sauf trois, l'ont été pendant la période complète de dix mois.

Inspection.—J'ai visité deux fois, durant l'année, les écoles des municipalités, sauf deux, et j'ai dûment envoyé les bulletins d'inspection au département de l'instruction publique, ainsi que les rapports aux commissions scolaires et aux institutrices.

Le percentage moyen pour toutes les écoles, lors de ma seconde visite, a été de 87.9 pour cent, pour les institutrices ayant un diplôme et de 80 pour cent, pour celles qui ne possédaient pas les titres voulus. Cela indique qu'un travail solide a été fait par la majorité des institutrices.

Personnel enseignant.—Les écoles ont été dirigées par 43 institutrices. Sur ce nombre, 5 possédaient un diplôme modèle, 20 un diplôme élémentaire, 4 avaient un permis et 14 ont enseigné avec votre permission. Cela constitue une augmentation du nombre des institutrices ayant les qualités requises.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans leur travail, cette année:

Mademoiselle	Emma Bartlett.....Village de Gaspé.....	No 1
"	H. R. MontgomeryBaie de Gaspé-Nord	No 1
"	Helly Gavey.....Grande Grève.....	No 1
"	Belle Caldwell.....Port-Daniel-ouest...	No 1
"	Ella Mabe.....Cabano.....	No 1

Cours d'études.—Le nouveau cours d'études a été adopté dans toutes les écoles et a été suivi aussi rigoureusement que possible. Dans l'ensemble, il a été bien accueilli, mais, dans certaines écoles, le IIIe degré a été trouvé un peu difficile pour l'arithmétique et l'anglais et le IX degré, pour la géographie et l'histoire. Les nouveaux manuels ont augmenté l'intérêt qu'ont pris à leur travail et les institutrices et les élèves. On a commencé l'étude de la nature, dans la majorité des écoles, et elle a été faite de manière complète à l'école modèle du village de Gaspé. De petits jardins ont été faits, ce printemps, à Shigawake et à Port-Daniel-ouest, No 1, et ils devront être entretenus, pendant les vacances, par les élèves qui résident dans les voisinage.

Culture physique.—Il y a un progrès remarquable pour cette matière, surtout dans les écoles dirigées par des gradués du collège Macdonald et de Lachute. Les écoles suivantes ont été recommandées, comme méritant les prix d'exercices physiques:

Village de Gaspé, No 1, institutrices: Mlles B. Bechewaise et E. Bartlett; Port-Daniel-centre, No 1, institutrice: Mlle Mabel Dow.

Salaires.—La moyenne des salaires, payés aux institutrices d'écoles modèles, a été de $566.66, le salaire le plus élevé étant $700.00.

La moyenne des salaires payés aux institutrices d'écoles élémentaires possédant un diplôme, a été de $31.74 par mois. Le salaire le plus élevé a été de $45.00 par mois. Pour les institutrices ne possédant pas de diplôme, la moyenne des salaires a été de $21.94 par mois. La majorité des commissions scolaires sont absolument disposées à payer un bon salaire à une institutrice compétente.

Fréquentation scolaire.—Il y a eu 1027 élèves inscrits, ce qui fait une moyenne de 26.3 par école. La moyenne de la fréquentation quotidienne a été un peu inférieure à 68 pour cent du nombre d'élèves inscrits; c'est une moyenne bien au-dessous de celle que l'on pourrait atteindre, si tous les parents réalisaient la grande importance de la fréquentation régulière, pour que leurs enfants fassent de bons progrès.

Le nombre d'élèves catholiques qui ont fréquenté ces écoles, a été de 19.

Cotisations.—Le taux de la cotisation augmente constamment et les allocations plus considérables qu'accorde le gouvernement sont affectées à l'augmentation des salaires et, dans aucun cas, on ne s'en sert pour diminuer la cotisation. Le taux varie de 40 cents à $2.00 par $100.00, la moyenne étant de $1.00.

Conférences.—J'ai tenu trois conférences avec les institutrices, à Shigawake, au village de Gaspé et à "Corner of Beach". Les institu-

trices ont assisté au complet à toutes ces conférences, à l'exception d'une seule, qui a été retenue par la maladie. M. J.-C. Sutherland, B. A., inspecteur général, était présent à la conférence de Shigawake et il y a prononcé un discours très pratique sur le nouveau cours d'études. A cette même réunion, l'une des institutrices, mademoiselle Edna Hayes a donné lecture d'un excellent travail sur l'enseignement de l'arithmétique.

A Gaspé, j'ai eu l'aide du révérend D.-J. Waynan, qui a fait un discours instructif sur l'"Union Jack".

Edifices.—Aucune maison d'école nouvelle n'a été construite, cette année, mais il y a eu des améliorations de faites aux anciennes, dans plusieurs municipalités.

La maison d'école de l'arrondissement No 1, de Haldimand, est trop petite pour le nombre d'élèves qui la fréquentent, et j'ai recommandé de la faire agrandir.

Dans la majorité des arrondissements, on ne donne pas les soins qu'il faut aux dépendances et aux terrains et j'espère qu'il y aura amélioration à cet égard.

Gratifications aux municipalités.—Je recommande les municipalités suivantes, comme méritant des gratifications pour les progrès qu'elles ont faits, pendant l'année:

1. Port-Daniel ouest;
2. Roseville.

Les municipalités sont classées comme suit, d'après la longueur et l'arrangement de l'année scolaire, l'état des bâtisses et des terrains, le mobilier et les appareils scolaires, les salaires des institutrices, la mise en pratique du cours d'études et le travail fait par les institutrices:

Excellent.—Village de Gaspé, Port-Daniel-ouest, Cabano, Sayabec, diss., Fraserville, diss.

Bien.—Shigawake, Red Head, Saint-Godfroi, diss., Port-Daniel-centre, Percé, diss., Roseville, Petit-Métis, York, Baie de Gaspé-sud, Baie de Gaspé-nord, Grande-Grève, Cap-d'Espoir, Haldimand, Paspébiac-est, diss.

Assez bien. — Métis, Saint-Pierre-de-Malbaie, Barachois, diss., Douglastown, diss., Fontenelle, Seal Rock, Port-Daniel-est, diss.

Je remercie tous ceux qui m'ont témoigné de la bienveillance et m'ont aidé dans mes travaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

I.-Newton Kerr, *Inspecteur d'écoles.*

M. O.-F. McCUTCHEON.

(*Traduction*)

VILLAGE DE LEEDS, 1 août 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1915-16.

Pendant l'année, j'ai visité toutes les écoles deux fois, à l'exception des écoles de quelques municipalités, qui ont été en activité pendant les mois d'été et que j'ai inspectées à l'automne, un peu avant la fin du terme.

Je suis heureux de déclarer qu'il n'y a pas autant d'écoles ouvertes pendant l'été qu'autrefois. Les écoles qui se tiennent pendant tout l'été, ne donnent pas autant satisfaction que celles qui s'ouvrent de nouveau à l'automne et se ferment au printemps. Les élèves n'y accomplissent pas autant de travail et ils ne sont pas disposés à étudier aussi bien qu'ils le sont pendant les mois plus froids de l'année.

J'ai envoyé au département les rapports d'inspection concernant les travaux de l'automne et les bulletins d'inspection pour les quarante-six municipalités de mon district d'inspection. Des rapports de mon inspection ont été aussi envoyés à toutes les commissions scolaires et aux institutrices. En même temps que les tableaux dans lesquels notre appréciation des travaux des classes dans les écoles, a été communiqueé aux commissions scolaires et aux institutrices j'ai envoyé une lettre-circulaire, attirant l'attention des commissaires et des syndics sur l'importance qu'il y a pour eux d'engager des institutrices possédant les qualités voulues; sur les allocations spéciales accordées par le gouvernement, d'après les salaires payés aux institutrices; sur les prix accordés pour les améliorations; sur l'aide offerte pour encourager la centralisation; sur les allocations payés aux municipalités pauvres et sur les prix d'exercice physique. Je leur ai aussi rappelé les règlements du comité protestant, relativement au drapeau.

Les conférences habituelles ont été tenues à l'automne et un bon nombre d'institutrices y ont assisté. En outre des questions pédago-

giques qu'on y a discutées, les matières de l'agriculture et de l'étude de la nature ont reçu une attention spéciale. En ce qui concerne ces matières, nous avons été favorisés, à quatre de nos réunions, de la présence de M. J.-E. McOuat, "B. S. A.", du collège Macdonald, qui a donné une conférence très intéressante et très instructive.

L'intérêt que prend le collège Macdonald à nos écoles rurales et les efforts qu'il fait pour faire connaître intimement ses travaux aux garçons et aux filles de la campagne, de même que pour propager parmi eux des connaissances utiles et pratiques, sont dignes des plus grands éloges et il n'y a pas de doute qu'ils produiront de bons résultats.

A Québec, j'ai eu le précieux concours de l'inspecteur général, M. J.-C. Sutherland, du département de l'Instruction publique, et de Mademoiselle Deane, professeur de dessin au collège Macdonald.

A notre conférence de Bury, les ministres du culte de l'endroit, le révérend M. Lewis et le révérend M. Roy, étaient présents et ils ont beaucoup encouragé les institutrices par leurs remarques appropriées.

A notre réunion de Gould, un travail très intéressant a été lu par Mademoiselle Brown, B. A., principale de l'école modèle, sur les rapports qu'il y a entre l'école et la société.

Nous apprécions toujours beaucoup l'aide que nous donnent les principaux des écoles, à nos conférences tenues dans les localités centrales, car plusieurs des institutrices sont généralement portées à y garder le silence et à ne pas prendre part aux discussions.

Les pensionnaires,—il y en a sept dans nom district d'inspection— ont tous reçu ma visite et j'ai envoyé un rapport à ce sujet.

Deux nouvelles maisons d'école ont été ouvertes, l'une à Milan et l'autre à Loretteville. La première est une bâtisse à deux étages et en briques, d'environ 40 pieds sur trente pieds. Elle est bien terminée à l'intérieur et chauffée au moyen de fournaises à l'air chaud. Deux institutrices—une d'école modèle et une d'école élémentaire— y ont été employées. Dans la classe modèle, il y a eu 22 élèves d'inscrits et dans la classe élémentaire, 27 élèves.

Cette municipalité a fait des progrès excellents, au cours des deux dernières années, et l'on espère que cette école sera inscrite sur la liste des écoles modèles, pour 1916-17.

A Loretteville, un édifice, très propre et à deux étages, a été érigé, avec à peu près les mêmes dimensions que la maison d'école de Milan.

Lorsque j'ai visité cette municipalité, au mois d'avril, on faisait la classe aux élèves dans la salle d'une maison d'habitation vacante. L'on avait acquis le site de la nouvelle maison d'école, mais il n'y avait aucun signe de construction à cette époque. Lorsque j'y suis retourné à l'automne, j'ai été bien surpris de trouver l'édifice terminé. L'érection de cette maison d'école est principalement due à l'énergie et à l'esprit d'entreprise du révérend C.-E. Amaron, de Québec, qui a eu l'aide de quelques amis très généreux.

Quarante élèves ont été inscrits à cette école, cette année, et nous lui souhaitons de grands succès, pour l'avenir.

Des réparations ont été faites à quinze maisons d'écoles et deux autres ont été munies d'un mobilier moderne.

Les municipalités que je recommande, comme méritant les prix accordés pour améliorations, sont les suivantes:

Milan, 1er prix	$ 60.00
Loretteville, 2ème prix	50.00
Lingwick, 3ème prix	40.00
Hampden, 4ème prix	35.00
Metgernette, 5ème prix	30.00

Quatre-vingts écoles rurales et quatre écoles de ville ont été en activité, pendant l'année. Dans les écoles rurales, il y a eu 1173 élèves inscrits, avec une moyenne de 796, pour la fréquentation. Dans les écoles de ville, il y a eu 701 élèves inscrits, avec une moyenne de 512, pour la fréquentation.

En ce qui concerne les titres des institutrices des écoles rurales, je suis heureux de déclarer qu'il y a amélioration. Les institutrices se répartissent comme suit: Diplômes d'écoles modèles, 6; diplômes d'école élémentaire, 35; diplômes élémentaires pour la campagne (permanents), 9; diplômes élémentaires pour la campagne (provisoires),2; permis du III degré académique, 6; permis du II degré académique, 6; certificats du 1er degré académique, 3; certificats du III degré modèle, 3.

Les institutrices que je recommande, comme méritant des gratifications pour le succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement, sont les suivantes:

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
Mlle J.-F. Simons	Saint-Dunstan	No 1
Mme Amy Copeland	Saint-Roch-Nord	No 1
Mlle L. Mildred Rothera	Saint-Sylvestre	No 1
" M.-A. Fairservice	Saint-Gabriel-Est	No 1
" M.-A. Combe	Saint-Columban-de-Sillery	No 1
" Gladys-E. Duffy	Lingwick	No 7
" Florence Levers	Metgermette	No 1
" K.-I. Soutar	Nelson	No 1
" C.-K. Macmillan	Inverness	No 12
" M.-C. MacLeod	Lingwick	No 4
" M.-L. Bice	Leeds	No 6
" M.-E. Thompson	Milan	No 1
" A. S. Ward	Dudswell	No 6

Vu le règlement relatif aux gratifications, qui stipule qu'une institutrice ne pourra recevoir une gratification deux années de suite, les institutrices suivantes ont dû être retranchées de la liste: Mesdemoiselles Jessie McNicoll, C.-E. Longmore, E.-J. Reid, Janet Alexander, et L.-C. Graham.

Les salaires payés aux institutrices augmentent graduellement. Cinquante-trois institutrices ont reçu $30. et au-delà par mois; vingt-et une, de $25. à $29.; et six, moins de $25.

Les contributions pour les fins de l'éducation deviennent plus libérales. Dans treize municipalités, les cotisations ont été augmentées pendant l'année. L'an dernier, quatorze municipalités ont augmenté la taxe.

Les exercices physiques, ainsi que la tempérance et l'hygiène, reçoivent toujours plus d'attention, d'année en année. Dans 69 écoles, les élèves ont eu leurs exercices physiques à des intervalles réguliers et 53 institutrices ont donné régulièrement des leçons sur la tempérance et l'hygiène.

Je recommande que les prix pour les exercices militaires soient accordés comme suit:

Mademoiselle Gladys E. Duffy.....	Lingwick....	No 7
Mademoiselle Milda Fowlie.....	"	No 3
Mademoiselle M. C. McLeod.....	"	No 4
Mademoiselle B. E. McDonald.....	"	No 5

La fête des arbres a été célébrée, mais dans 12 écoles seulement.

Trente-quatre écoles sont munies d'un pavillon "Union Jack", des plus grandes dimensions. Un certain nombre d'écoles qui ne possèdent pas un grand drapeau, en ont de plus petits, avec lesquels les murs sont habituellement décorés.

En général, je puis dire que j'ai constaté un progrès dans l'état des écoles. Les nouveaux manuels ont été assez bien adoptés et ils donnent satisfaction, bien que l'on ait éprouvé des difficultés considérables, en certains endroits, à se les procurer, à l'ouverture des écoles, au mois de septembre.

La majorité des secrétaires tiennent leurs comptes en bon ordre et au jour le jour. En certains cas, peu nombreux, il y a des indications de négligence et de manque d'exactitude. Je regrette de déclarer que, dans un cas, le secrétaire a négligé d'envoyer son rapport de juillet au département et la municipalité a, conséquemment, perdu toutes les allocations.

La classification des municipalités demeure à peu près la même que l'an dernier, à l'exception de Loretteville, qui avait été inscrite parmi les "bien" et qui peut être maintenant inscrite sous le titre d'"excellent".

J'espère que ce qui précède, avec les bulletins qui vous ont été déjà envoyés, peut vous donner une idée exacte de l'état dans lequel se trouve mon district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

O.-F. McCutcheon,
Inspecteur d'écoles.

M. J.-W. McOUAT.

(*Traduction*)

LACHUTE, QUE., 8 août 1916.

Monsieur le Surintendant,

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1915-1916. En ce faisant, je désire soumettre à votre considération un bref résumé du travail de l'année et de faire à son sujet quelques observations.

D'abord, j'ai visité chaque école, suivant les instructions qui me sont données, deux fois pendant l'année, et j'ai tenu les conférences habituelles d'institutrices, au cours de l'automne. Les institutrices ont beaucoup apprécié ces conférences et y ont assisté en grand nombre; elles ont fait de grands éloges de ces conférences, lorsqu'elles ont été tenues.

Une des plus grandes difficultés auxquelles nous ayons eu à faire face, pendant l'année, a été l'impossibilité d'établir les degrés requis par le nouveau cours d'études. Tout le monde admet qu'une seule institutrice ne peut diriger une école de sept degrés et personne n'a pu encore trouver un moyen qui lui permettre de ce faire. Ainsi, au commencement de la seconde année, nous rencontrons la même impossibilité à laquelle nous avons eu à faire face, il y a un an. Il est grandement à espérer que l'on pourra organiser prochainement une combinaison pratique des degrés et des matières, d'après le plan de l'ancien cours d'études pour les écoles élémentaires. Le même cours d'études n'a jamais pu et ne pourra jamais convenir en même temps et à une simple école rurale et aux classes élémentaires, et aux degrés modèles d'une école supérieure. Je suggère donc respectueusement que les personnes compétentes étudient de nouveau le cours d'études au point de vue des remarques ci-dessus, afin qu'il puisse mieux convenir aux conditions dans lesquelles se trouvent les écoles de la campagne.

Le personnel des institutrices, dans les écoles rurales, en ce qui concerne les titres, est le suivant, cette année:

Diplômes modèles	16
Diplômes élémentaires	24
Elémentaires (de la campagne)	25
Permis, 11 ac, ou 111 ac	4
Permissions aux com. scol	12
Total dans les écoles élémentaires	81

La liste des écoles élémentaires est moins considérable, cette année, qu'autrefois, parce que la cité de Montréal a pris sous sa juridiction plusieurs écoles qui étaient auparavant sous la juridiction de commissions scolaires indépendantes. On constatera, par ces chiffres, que 50% des institutrices de la campagne, de ce district d'inspection, possèdent des diplômes d'écoles modèles ou élémentaires, et que les autres ont des certificats limités. Il est donc absolument évident qu'il y a un besoin urgent d'un plus grand nombre d'institutrices possédant les certificats voulus, pour les écoles rurales.

Il me fait plaisir de vous envoyer la liste suivante d'institutrices dont l'enseignement a été couronné de succès et que je recommande, comme méritant des gratifications, conformément aux règlements:—

Municipalités	Institutrices	%	Adresses	Diplômes
Gore	Jessie Ronald	94½	Lakefield	Elém. R.
Morin	Julina Stewart	94	Leopold	Elém. R.
Shawbridge	Eva-M. Christie	92	Morin, Heights	Elém.
Grenville No 1	Mabel-M. Nichols	91	Staynerville	Modèle.
Chatham No 2	Margaret Murdock	91	Dalesville	Modèle.
Grenville No 1	Ada Kerr	90	Calumet	Elém. R.
Ste-Jérusalem	Catherine McGibbon	90	Lachute	Modèle.
St-Laurent	Buelah Halero	89	Hudson Heights	Elém.
Gore	Lewena Kerr	89	Gore-Nord	Elém. R.
Arundel	Agnès McGrandel	89	Crystal-Falls	Elém.
Arundel	Mildred Morrisson	89	Weir	Elém.
Wentworth	Gladys Tomalty	89	Louisa	Elém.
Morin	Mabel Young	89	Morin Heights	Elém. R.

Mademoiselle Margaret McKinnie a aussi obtenu 89%, mais elle ne peut recevoir une gratification, parce qu'elle en a obtenu une l'an dernier. Elle possède un diplome élémentaire rural et son adresse est Lachute, Qué.

Les institutrices suivantes ont obtenu les plus grands succès dans l'enseignement des exercices physiques, tel que requis par la dotation Strathcona, et je les recommande, par les présentes, comme méritant un certificat de succès dans leur enseignement et je recommande leurs écoles comme méritant les prix mentionnés dans le règlement:—

Comtés	Municipalités	Ec. No	Diplômes	Institutrices
Argenteuil	Grenville, No 3	Ec. No 1	El. R	H. M. Denovan.
Argenteuil	Morin	" " 2	El. R	Julina Stewart.
Jacques-Cartier	Pointe-Claire	" " 1	Modèle	Lily Palliser.
Argenteuil	Morin	" " 1	El. R	Mabel E. Young

J'ai constaté que les institutrices, qui ont suivi l'Ecole d'été, font un bon travail, en ce qui concerne les exercices physiques et, à tous les autres points de vue, elles observent rigoureusement les règlements. L'une des raisons de ce fait réside en ce qu'elles doivent faire une année le travail scolaire couronné de succès, pour pouvoir retourner à l'Ecole d'été et compléter leur cours. Il y a aussi un autre raison:—c'est que l'instruction qu'elles reçoivent à l'Ecole d'été est très pratique et s'applique immédiatement aux travaux qu'elles doivent faire à leur école.

Les autres municipalités qui font les plus grands progrès et qui méritent une récompense, sont les suivantes:—

Comtés	Municipalités	Secrétaires	Montant
Argenteuil	Mille-Isles, No 3	John Steen	$60.00
Argenteuil	Dunany	George Smith	50.00
Argenteuil	Grenville, No 2	Mme N Loughren	40.00
Vaudreuil	Pointe-Fortune	Geo. Barclay	35.00
Deux-Montagnes	Sainte-Scholastique	Henry Davis	30.00

Je comprends que la liste, que l'on attend depuis longtemps, liste de livres de bibliothèque de référence, a enfin été complétée avec succès et qu'elle sera bientôt publiée à l'usage des commissions scolaires. Il y a maintenant dix ans que l'on accorde aux municipalités de progrès des allocations assez considérables, afin de leur permettre d'acquérir pour leurs écoles des articles supplémentaires. Comment peuvent-elles mieux employer cet argent qu'en achetant pour leurs écoles de bons livres de référence? Au cours de ces dix années, il a été distribué, dans chaque district d'inspection, la somme de $2050. et on ne peut s'empêcher de penser aux bons résultats qu'une semblable somme pourrait amener en dix autres années, si on l'employait à une fin sage et bien déterminée. Dans le passé, la manière de dépenser ces allocations a été laissée à la discrétion des commissions scolaires, avec certaines restrictions, mais ne serait-il pas plus sage, pour le Département, de décréter *que toute commission scolaire qui recevra de ces allocations devra, dorénavant, soumettre au Département une liste des articles dont elle se propose de faire l'acquisition, avant que l'argent ne soit dépensé*? De la sorte, le Département pourrait décider qu'une école devra être munie à l'époque voulue d'un drapeau convenable, d'une série convenable de livres de référence, d'un certain nombre de belles gravures qui devront être fixées aux murs et se rapporter aux besoins des enfants, et d'autres objets spéciaux et adaptés aux besoins des arrondissements dont il s'agit en particulier.

L'Ecole d'été sera bientôt une chose du passé, mais, comme plusieurs autres choses qui sont maintenant du passé, elle a atteint ses fins et a fait du bien, de plus d'une manière. Elle nous a donné près de trois cents institutrices très capables, qui, avec leur peu de préparation, ont obtenu de bons résultats et pourvu à un besoin très urgent, à très peu de frais, quant au temps et quant à l'argent. Bien plus, je suis d'opinion que la méthode adoptée à l'Ecole d'été et en vertu de laquelle on exigeait d'un candidat qu'il enseignât un an, et qu'il obtînt de bons résultats dans une école pour laquelle il eût autorité et responsabilité complètes, est une bonne méthode et qu'on ne devrait pas l'oublier dans l'élaboration des autres cours pour l'octroi des diplômes. Cela peut prendre deux ans à une institutrice pour obtenir son certificat d'enseignement fait avec succès, mais, si l'on exige d'elle qu'elle prouve son aptitude à la profession de l'enseignement, avant de lui accorder son diplôme permanent, la valeur de cette expérience ne lu fera jamais défaut et il lui répugnera toujours d'être mise au même rang que celles

qui lui sont inférieures dans sa profession. C'est un fait que l'on constate avec évidence, lors de la distribution des gratifications pour les succès obtenus dans l'enseignement, car, dès qu'une institutrice a une fois obtenu une gratification, elle n'est jamais contente si elle obtient des résultats médiocres.

En ce qui concerne les salaires, je suis heureux de déclarer qu'il n'y a diminution en aucun endroit, mais quelques augmentations dans plusieurs municipalités. La moyenne des salaires, l'an dernier, dans les écoles situées en dehors de Montréal, a été de $355. ou $35.50 par mois. Cette moyenne devrait être de cinq piastres de plus, non par l'augmentation des salaires qui sont maintenant très bons, mais par l'augmentation de ceux qui sont peu élevés. L'un des plus grands obstacles à l'augmentation des salaires des institutrices des écoles rurales, c'est la rareté des élèves dans les parties rurales de la province. Je connais une municipalité qui contient cinq arrondissements scolaires, avec cinquante-trois élèves seulement dans toute la municipalité. Ces écoles coûtent certainement quinze cents piastres d'entretien par année, mais il ne semble y avoir aucun moyen de les fusionner. Cette commission scolaire prélève son revenu à un taux de $2.00 par cent sur l'évaluation municipale, qui est réputée être la moitié de la valeur commerciale. On voit donc que le taux réel de la cotisation est de $1.00 par cent sur la valeur réelle de la propriété. Ces cinq écoles sont en activité pendant huit mois, à $30.00 par mois chaque année, et la commission scolaire désirerait augmenter les salaires des institutrices, mais les contribuables s'y opposent, à cause du nombre peu élevé des élèves et des devoirs peu onéreux imposés à chaque institutrice pendant toute l'année. Lorsque les écoles sont considérables, on ne rencontre pas la même difficulté pour l'augmentation des salaires et, comme conséquence, les salaires sont plus élevés.

Toutes les commissions scolaires font faire la vérification de leurs livres de comptes, mais quelques-unes d'entre elles sont, à certaines époques, une année en retard, en ce qui regarde la vérification. J'ai trouvé quelques commissions scolaires qui ne semblent pas apprécier l'importance de la vérification, et encore moins la nécessité légale de semblable procédure. Chaque secrétaire a sa police de garantie et semble, en outre, posséder la confiance de sa commission scolaire, à un degré remarquable. Lorsque le secrétaire est un homme compétent, les affaires de la municipalité vont bien. Mais, avec un secrétaire insou-

ciant, les difficultés vont bientôt en augmentant. Il résulte de l'augmentation des salaires, que le taux de la cotisation a été aussi augmenté. Dans les parties vraiment rurales, il varie de 60 cents à $2.00 par cent piastres d'évaluation.

Dans la cité de Montréal, la somme immense de travail à faire tient la commission scolaire de la cité constamment en activité, soit qu'elle ait à chercher un site pour une nouvelle école ou à ériger une nouvelle bâtisse pour servir à une école dont les quartiers temporaires de l'année précédente sont devenus trop exigus. On peut se faire une idée de la grande somme de travail accomplie dans les écoles de la cité, par le fait suivant:—il y a quatorze ans, il n'y avait que 12 écoles ordinaires et, actuellement, il y en a 33, dont 15 ont des dimensions extraordinaires, au point de vue et de la grandeur et du nombre de classes. Le personnel enseignant se chiffre dans les centaines et les dépenses dans les centaines de mille. La propriété immobilière des protestants, sur laquelle les taxes scolaires de la cité sont prélevées, à part les taxes sur les compagnies constituées en corporation, s'élève à $194,346,546. A un taux de 50 cents par cent piastres, et sans contributions scolaires, le Bureau des commissaires d'écoles protestants de Montréal donne à la population protestante de la cité ce qu'il y a de mieux absolument, au point de vue et du bien être et de l'éducation. Je suis convaincu qu'il n'y a aucune autre corporation ou corps politique, dans notre immense Dominion, qui ne contribue autant que ces écoles de la cité de Montréal, à la prospérité nationale du Canada, en aidant à convertir les étrangers à l'idée canadienne et à la vie nationale. Leur travail est unique et elles l'accomplissent bien.

Les travaux scolaires, dans les écoles de Westmount, sont maintenant dirigés par un personnel considérable et dans quatre écoles modernes et bien meublées. Ici encore, un développement considérable s'est fait au cours des 10 ou 12 dernières années. Lorsque j'ai commencé mon travail d'inspection, Westmount n'avait aucune école élémentaire en dehors de la vieille académie, mais on y trouve maintenant quatre écoles élémentaires de première qualité et l'un des "High Schools" les mieux organisés de la province. A tous les points de vue, ces écoles sont absolument modernes; elles ont un mobilier complet, les degrés y sont établis avec soin et on y donne un bon enseignement. Les contribuables de Westmount sont justement fiers de toutes ces bonnes choses et ils sont disposés à soutenir et à encourager toute mesure qui est de

nature à améliorer leurs écoles. Les travaux scolaires sont sous la direction de M. Clark et les affaires financières de la municipalité sont confiées à M. Raddon, deux hommes d'expérience dans leur profession et qui possèdent les aptitudes nécessaires à leurs fonctions.

A Saint-Henri et à Sainte-Cunégonde, les travaux du cours d'études sont dirigés par un bon personnel d'institutrices laborieuses; leur principal est M. Jas. Mabon, qui a plusieurs années d'expérience, couronnées de succès, dans les travaux scolaires. Cette école a, cette année, remporté de grands succès, en suivant le genre de cours d'études adopté à Montréal.

En terminant mon rapport, je désire remercier tous ceux avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler pendant l'année, pour la bonté et la courtoisie qu'ils m'ont montrées, de même les élèves brillants, garçons et filles, que j'ai rencontrés en si grand nombre dans toutes les écoles, pour leur attention bienveillante et l'attitude respectueuse qu'il ont gardée en toutes circonstances.

Les apparences les plus brillantes que j'aperçoive à l'horizon, en ce qui concerne l'instruction, sont: (1) L'intérêt que l'on porte à l'étude de l'agriculture et l'amélioration des terrains de l'école à la campagne; (2) la perspective d'un plus grand nombre d'institutrices élémentaires pour les écoles rurales, grâce au cours sommaire que l'on se propose d'établir au collège Macdonald; (3) la liste récemment autorisée de livres de bibliothèque de référence, qui sera publiée pour guider nos commissions scolaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-W. McOuat.
Inspecteur d'écoles.

J.-M. SUTHERLAND

(*Traduction*)

NEW-CARLISTE, QUE., 2 août 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous envoyer le rapport annuel de mon district d'inspection, pour l'année finissant le 30 juin 1916.

Les bornes de mon district demeurent les mêmes que celles de l'an dernier, y compris la municipalité de Cox, en sus des onze municipalités comprises autrefois dans ses limites.

Les travaux scolaires ont été exécutés de manière satisfaisante, au cours de l'année qui vient de se terminer. L'école de l'arrondissement No 1 de Restigouche n'a pas été ouverte, cette année, à cause du nombre peu élevé d'élèves protestants de cet arrondissement. Quelques-uns des jeunes enfants appartenant à cette école, ont suivi celle de l'arrondissement No 2.

L'école de l'arrondissement No 1 de Shoolbred a été fermée pendant toute cette période scolaire, parce que l'on n'a pas eu les moyens d'engager des institutrices pour toutes les écoles de cette municipalité. Pour la même raison, l'école de l'arrondissement No 2 a été fermée pendant la moitié de l'année. Par suite de la difficulté que l'on a éprouvée de se procurer une institutrice convenable pour l'arrondissement No 3, à Saint-Laurent, cette école n'a pas été ouverte avant le mois de mars. Une ou deux autres écoles ont été fermées pendant deux mois du milieu de l'hiver.

Y compris l'académie et deux écoles modèles, nous avons 34 écoles en tout. Sur ce nombre, 29 écoles ont été ouvertes pendant toute la période scolaire et 3, pendant un peu moins que la période complète.

Personnel enseignant. Nous avons eu 38 institutrices, en tout. L'une d'elles avait un degré universitaire; quatre, un diplôme d'école modèle; dix, un diplôme élémentaire; sept, un diplôme d'école rurale de Lachute; deux, un permis de seconde classe du Nouveau-Brunswick, et quatorze ne possédaient aucun diplôme, mais ont été engagées avec la permission voulue.

Statistiques.—D'après nos statistiques, le nombre d'enfants ayant l'âge de fréquenter les écoles, dans nos limites, s'élève à 1083, avec 887 pour la fréquentation scolaire et 674 comme moyenne de la fréquentation. Il résulte de ces chiffres que la moyenne de la fréquentation, si on la compare avec le nombre des élèves inscrits, est de près de 80 pour cent, et que le nombre des élèves inscrits, si on le compare avec celui des enfants qui se trouvent dans nos limites, est d'un peu plus de 82 pour cent. Comment se fait-il qu'il y a 18 enfants, par cent, qui ne fréquentent aucunement l'école? Cela est dû en partie au fait que plusieurs parents pensent qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer leurs enfants à l'école, lorsqu'ils n'ont que l'âge de cinq ans.

En ce qui concerne la fréquentation scolaire, quelques arrondissements sont beaucoup plus arriérés que d'autres. Il appert que, dans la municipalité de Cox, surtout aux environs du village de New-Carlisle, il y a eu 100 enfants qui avaient l'âge nécessaire pour fréquenter l'école et qui ne s'y sont pas rendus, cette année. A Shoolbred, 48 enfants seulement, sur 86 ont été à l'école, et, à Oak Bay, il n'y en a eu que 16, sur 28. La fréquentation peu élevée de Shoolbred est, sans doute, largement due au fait que l'école de Fleurant a été fermée pendant toute l'année scolaire. Avant le commencement de la prochaine année, j'ai l'intention d'écrire à toutes les commission, scolaires pour leur demander de faire des représentations, à cet égard, à tous les parents, afin que l'on commence le nouveau terme, autant que possible, avec les noms de tous les enfants ayant l'âge de fréquenter l'école, inscrits dans les livres.

En ce qui concerne le sexe, le nombre de garçons et de filles est passablement égal, 424 garçons et 460 filles. Sur ce nombre, 5 garçons et 6 filles sont inscrits comme catholiques.

Cette année, il y a un plus grand nombre d'institutrices que de coutume, qui ont droit à une gratification pour les succès qu'elles ont obtenus dans leurs travaux. J'ai dû en mettre plusieurs de côté, pour cette année, plutôt que de rendre les gratifications trop petites pour chaque institutrice; les dernières auront leur tour, l'an prochain, je l'espère. Je recommande les institutrices suivantes, pour cette année:—

Mme William M. C. Whirter, Ecole No 2, New-Richmond;
Melle Alma Briard, Ecole No 1, Caplan;
" Bessie Montgomery, Ecole No 9, New-Richmond;
" Eleanor Carmichael, Ecole No 3, Shoolbred;
" Mena Hoeguard, Ecole No 2, Restigouche.

Les commissions scolaires qui ont obtenu un prix, l'an dernier, pour leurs progrès, sont Maria et Saint-Laurent; celles qui je recommande, cette année, sont Hamilton et Matapédia. Hamilton se prépare à ouvrir une nouvelle école, pour recevoir les enfants qui demeurent trop loin pour fréquenter l'école actuelle. Et Matapédia paye un salaire de $350, à chacune de ses institutrices. En outre, une de ses maisons d'école a subi des réparations assez considérables.

Quatre écoles sont recommandées, comme méritant des prix à même la dotation Strathcona, pour le zèle qu'on y a déployé et les succès qu'on y a obtenus dans les exercices physiques. Ce sont les suivantes:—

L'école modèle de Paspébiac, Institutrice, Melle Elizabeth Taylor;
New-Richmond No 7, Institutrice, Melle Rita Henderson;
New-Richmond No 3, Institutrice, Melle Ruby Steel;
Restigouche No 2, Institutrice, Melle Mona Hocguard.

Conférences.—Au mois d'octobre, j'ai visité toutes les écoles et j'ai constaté que toutes, sauf les exceptions mentionnées ci-dessus, possédaient des institutrices et qu'elles donnaient des promesses d'une grande activité pour toute l'année. Concurremment avec cette visite, j'ai tenu des conférence d'institutrices, dans trois localités centrales. La réunion était peu nombreuse au village de Matapédia, mais, à Escuminac, toutes les institutrices de mon district ont assisté à la conférence. Au lieu de prendre des arrangements pour tenir notre plus grande réunion à New-Richmond, comme autrefois, j'ai demandé à toutes les institutrices de Maria et de New-Richmond en descendant, de se réunir à l'académie de New-Carlisle. Sur 24 institutrices qui pouvaient se rendre à la réunion, deux seulement ont manqué.

A cette réunion, j'ai consacré la plus grande partie de mon temps à des leçons sur l'étude de la nature et de l'arithmétique élémentaire.

Mademoiselle Blampin, principale de l'académie, et chacune des principales d'école modèle m'ont aidé à rendre les leçons variées et utiles. Plusieurs des institutrices qui ont suivi des cours au collège Macdonald, pendant le mois d'août, ont aussi pris part à la conférence et elles ont montré des collections de spécimens d'étude de la nature, qu'elles avaient faites au collège et ensuite à leurs écoles. Tout cela a contribué à rendre nos conférences intéressantes et utiles.

Feu C.-R. Scoles, gérant général de notre chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs, qui était toujours prêt à promouvoir les intérêts de l'éducation, a accordé des réductions très généreuses aux institutrices qui venaient de New-Richmond et de Maria. Les contribuables de New-Carlisle et de Paspébiac ont donné une hospitalité des plus généreuses aux institutrices. Ainsi, au lieu de tenir la conférence à New-Carlisle, ce qui aurait entraîné des dépenses plus considérables que de coutume, les dépenses ont été réellement moins élevées et j'ai pu rembourser une partie de la somme avancée.

Cette année, je puis classifier les municipalités de ce district d'inspection, comme suit:—

Excellent.—Cox, New-Richmond, Hamilton;

Bien.—Matapédia, Saint-Laurent, Caplan, Restigouche, Maria, Shoolbred, Mann;

Passable.—Broadlands, Sellarville.

Nouveau cours d'études.—En ce qui concerne les changements faits au nouveau cours d'études, il y a eu, pendant les deux premiers mois de l'année, une perplexité considérable. Quelques parents ne pouvaient pas payer le coût d'un nombre si considérable de livres et quelques institutrices ne pouvaient se procurer les livres, alors qu'on était disposé à en faire l'acquisition. Ces difficultés ont graduellement disparu. Les institutrices ont, en général, déclaré que, lorsqu'elles sont devenues familières avec le nouveau cours d'études, elles l'ont préféré à l'ancien. Elles approuvent le plus d'importance que l'on donne à la littérature, mais pas toujours au genre de littérature que l'on y prescrit. Je crois qu'il y a beaucoup de bon dans l'appréciation d'une de nos institutrices. Elle disait:—"On nous demande, naturellement, de blâmer et autant que possible, d'empêcher le language vulgaire et grossier, chez nos élèves. Comment alors pouvons-nous logiquement leur demander de lire un livre du genre d'Henry Esmond, qui contient un langage si grossier et si vulgaire!"

On nous a demandé, en plusieurs circonstances, de surveiller la calligraphie et de mentionner les institutrices qui ont réussi à obtenir des progrès, dans cette matière. Je suis fortement d'opinion que l'on a pris une des mesures rétrogrades, en recommandant les cahiers de Philip. Il y a quelques années, des cahiers, d'une écriture simple et nette, étaient

manufacturés par la Cie Harcourt, de Toronto, et vendus à deux sous l'unité. Le département de l'instruction publique a eu la sagesse de les adopter et en a autorisé l'usage dans les écoles de la province, sous le nom de "Quebec copy-book". J'ai fortement recommandé ce cahier et il fut accepté et mis en usage dans toutes les écoles de ce district d'inspection. Les institutrices l'ont approuvé et l'écriture des élèves s'est rapidement améliorée, d'année en année, dans toutes nos écoles. Alors, chose étrange, on donna l'ordre de se servir des cahiers de Philip dans toutes les écoles. Ce fut sûrement une mesure rétrograde. J'ai déclaré à nos institutrices et à nos commissions scolaires que, bien que le système de Philip fût recommandé, l'ancien genre d'écriture n'était pas défendu et comme nous l'avions dans toutes nos écoles et comme nous le trouvions satisfaisant, nous devrions continuer de nous en servir. Cependant, quelques institutrices en ont introduit les cahiers de Philip et le mélange des deux genres d'écriture a créé une grande confusion.

Pour les jeunes élèves, la grammaire anglaise est toujours considérée comme une matière aride et difficile. On devrait la rendre aussi facile et pratique que possible. Les élèves qui passent par nos écoles élémentaires devraient certainement savoir écrire et parler grammaticalement. C'est une chose tout à fait différente de connaître les complications de l'analyse de longues phrases. Actuellement, l'on fait de la grammaire, sans nécessité, une chose compliquée et difficile. Il est nécessaire de savoir la différence qu'il y a entre les verbes réguliers et irréguliers, mais il n'est pas nécessaire de connaître la différence entre les conjugaisons régulières et irrégulières. Il est nécessaire de connaître les adjectifs et les adverbes, mais il n'est pas nécessaire de distinguer les locutions et les membres de phrases et de savoir quand ils remplissent leurs fonctions de nom, d'adjectif ou d'adverbe. Il est nécessaire de connaître les parties d'un discours afin de pouvoir analyser chaque mot d'une phrase et expliquer la phrase, mais il n'est pas nécessaire de charger les intelligences de jeunes élèves de tout ce que nous apprenons maintenant au sujet de la modification ou de l'extension du sujet, ou de la modification, de la réalisation et de l'extension du complément et de l'attribut. Les théories modernes qui veulent forcer les élèves à découvrir les règles eux-mêmes, semblent faire craindre à nos auteurs de donner des règles définies. Voilà pourquoi les données au sujet de chaque point ou principe en particulier, sont trop décousues et trop ndéfinies.

Je crois que le petit manuel ancien "The Principles of English Grammer" par Wm Lennie, était un très bon livre de classe. Si on en publiait aujourd'hui une nouvelle édition, avec quelques changements, cela ferait un manuel beaucoup moins considérable, mais beaucoup plus clair et plus pratique, que les livres volumineux et sans suite que l'on trouve maintenant dans nos écoles.

Dans mon rapport de l'an dernier, j'ai mentionné deux écoles qui faisaient un essai un peu craintif de jardin scolaire; je dois avouer maintenant que cet essai n'a pas été couronné de succès, sauf en ce qu'il a démontré que ces jardins demandaient plus de préparation et de soins.

L'école de l'arrondissement No 1 de Saint-Laurent, c'est-à-dire celle du village de Matapédia, a récemment fait des progrès, en ce qui concerne le nombre d'enfants ayant l'âge de fréquenter l'école, et les parents ainsi que les syndics ont aussi fait faire des progrès sérieux en facilitant les moyens de transporter leurs jeunes enfants à l'école. Ils ont récemment augmenté le taux de la cotisation de $2.00 à $2.50; ont engagé deux institutrices, l'une ayant un diplôme modèle et l'autre possédant une expérience consommée. Ils ont aussi résolu d'organiser immédiatement leur école comme école modèle. Ils en feront l'ouverture au commencement de la nouvelle année scolaire, et cette école surpassera de beaucoup ce qu'on a pu projeter auparavant dans ces environs. Cela marque le commencement d'une ère nouvelle dans cette partie du comté. Bientot, Matapédia sera sur le même pied au point de vue de l'éducation que New-Richmond et que New-Carlisle.

Il y a deux institutrices pensionnaires dans les limites de mon district. Elles jouissent d'une assez bonne santé.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. SUTHERLAND,
Inspecteur d'écoles..

M. ERNEST M. TAYLOR.

(*Traduction*)

KNOWLTON, QUÉ., 17 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre, ci-inclus, mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1916.

Les rapports d'inspection, de l'automne, pour toutes les écoles de mon district d'inspection ont été dûment envoyés à votre département, qui en a accusé réception. J'ai aussi envoyé à votre département tous les bulletins de mes visites, faites dans la seconde partie de l'année scolaire. J'ai maintenant 26 municipalités. Elles sont situées dans sept comtés différents, savoir, Brome, Shefford, Missisquoi, Rouville, Iberville, Chambly, et Saint-Jean. Plusieurs des faits sur lesquels j'attire votre attention, sont déjà consignés dans les bulletins envoyés à votre département. Cependant, je désire mettre certains d'entre eux en relief, dans ce rapport annuel.

Il y a quatre municipalités dans lesquelles est organisée la centralisation de certaines écoles et les élèves sont transportés dans des voitures convenables. Ce sont celles de Potton, à "Province Hill"; Sutton, à Glen Sutton; Bolton-ouest, à Brill's et Abbetsford. Dans l'ensemble, ces écoles ont été couronnées de grands succès et ont donné des résultats très satisfaisants, qui parlent en faveur du système de la centralisation.

Les écoles du canton de Granby sont devenues si petites qu'il faut se demander si on ne devrait pas les centraliser. Il est vrai que la commission scolaire a beaucoup diminué le nombre de ses écoles, vu la diminution du nombre des élèves. Il y a quelques années, 11 écoles étaient sous la direction de cette commission. Maintenant, il n'y en a que quatre et, dans ces quatre écoles, il n'y a que 31 noms inscrits dans les registres. La maison d'école maintenant occupée et qui est la plus éloignée de l'académie du village, ne s'en trouve qu'à quatre milles de distances; deux des maisons d'école sont à moins de deux mille et une troisième est située à moins de trois milles de distance du village de Granby.

J'ai fortement insisté auprès de cette commission en faveur de la centralisation. A une époque où les élèves étaient trois fois aussi nombreux qu'actuellement, la commission a discuté cette question et il y avait de fortes apparences que l'on se déciderait à centraliser les écoles. Ce projet n'a pas été réalisé; actuellement, il y a beaucoup de fermes qui ont changé de propriétaires et les enfants de langue anglaise diminuent très rapidement, dans ce canton. Je suis persuadé que si la centralisation avait été mise en vigueur dans ce canton, il y a quinze ans, cela aurait contribué à arrêter cette émigration. Dans les douze écoles de Sutton où la centralisation a été adoptée—soit une partie du canton—il y a plus d'élèves qui fréquentent les écoles que dans les dix-huit écoles du canton de Brome, où la centralisation n'a pas été adoptée. Cela constitue un fait de grande portée.

J'ai eu, cette année, 98 écoles en activité, avec 100 institutrices. Sur ce nombre, dix avaient un diplôme modèle d'école normale. A l'exception de six, toutes les autres possédaient des diplômes élémentaires ou des permis réguliers conduisant au diplôme. Et, sur les six institutrices qui ne possédaient pas les titres voulus, trois possèdent bien les langues française et anglaise et une autre avait un certificat du collège d'affaires. Cela constitue un grand progrès sur l'année dernière. Il n'y a jamais eu, dans l'histoire de ce district d'inspection, une observation si complète des règlements scolaires, en ce qui concerne les institutrices possédant les certificats voulus. La moyenne des salaires est maintenant plus du double de ce qu'elle était il y a 25 ans. Mais, avec cette augmentation de salaire, l'institutrice ne se trouve pas dans une situation bien supérieure, au point de vue financier, à celle d'il y a quelques années, alors qu'elle recevait un salaire inférieur, à moins qu'elle ne se trouve dans un endroit qui lui permette de pensionner chez elle, le coût de la vie ayant augmenté dans de si grandes proportions.

Fonds Strathcona et exercices physiques.—Les bibliothèques choisies par votre département, conformément aux dispositions de la dotation Strathcona, ont égayé la vie scolaire de plus d'une institutrice et réjoui les cœurs de plusieurs élèves. Elles ont aussi beaucoup encouragé la culture physique et les exercices hygiéniques dans les écoles.

En dépit du fait que les écoles qui ont obtenu des prix se conservent à un bon degré de perfection pour les exercices physiques, j'ai, dans mes recommandations, exclu ces écoles pour deux ans, afin que l'on

puisse davantage rechercher ces livres si judicieusement choisis et profiter davantage de leur grande valeur au point de vue de l'éducation.

Et, en me servant de la même base que dans les diverses autres écoles, pour classifier les municipalités, j'ai recommandé les suivantes et j'en ai envoyé une liste spéciale, à votre département:

Comté	Municipalité	No de l'arrondissement	Institutrice
Missisquoi	Dunham	8	Flora Philips.
Brome	Brome	13	Ruth Aitkin.
Shefford	Shefford	16	Ethel M. Scott.
Brome	Brome	15	Lenore Wilson.

La municipalité nouvellement érigée, et très entreprenante, de la Station de Belœil, a construit une maison d'école très commode, munie de toutes les améliorations modernes. La municipalité de Marieville a aussi érigé une très belle maison d'école qui lui fait grand honneur.

Ces maisons d'école sont bien meublées pour le genre de travaux que l'on y fait et on a réservé un espace pour de bons terrains de jeu.

Gratifications spéciales.—Le 31 de décembre 1915, j'ai envoyé à votre département les noms des municipalités suivantes, pour qu'on leur paye une gratification, pour les progrès dignes de louange qu'elles avaient faits:

1. Station de Beloeil; 2. Marieville; 3. Sutton; 4. Potton, et 5. Bolton-ouest.

L'automne dernier, les conférences habituelles d'institutrices ont été tenues et un grand nombre d'institutrices de mon district d'inspection y ont assisté. A quelques-unes de ces conférences, j'ai eu l'aide des ministres du culte de l'endroit, des principaux des écoles et de M. Leds MacDonald, démonstrateur du collège. Les institutrices sont anxieuses d'avoir l'honneur de recevoir une gratification pour succès dans l'enseignement; et presque toutes font de grand efforts pour en obtenir une.

Cette année, je recommande les suivantes, comme méritant une gratification:

Institutrices	Degré ou diplôme	Municipalité	No de l'arrondissement	Points
Mlle Eva-C. Miller	E.	Henryville	1	95½
" Alma-J. Sample	E.	Granby	6	95½
" Alice-C. Bullard	E.	Brôme	10	94½
" Maud M. Fortin	E.	Philipsburg	9, 10 et 11	94
Mme H. E. Soles	E.	Dunham	4	94
" Carrie Ferguson	E.	Sweetsburg	1	93
" A. E. Griggs	E.	Potton	9	93
" G. N. Wilson	E.	Bolton-Ouest	7	93
Mlle Lenore Wilson	M.	Brôme	15	93
Mme J. R. Worden	E.	Brôme	8	92
Mlle Velma M. Derby	E.	Brôme	11	92
" Pausy Standish	E.	Rougemont	1	92
" Katherine Owens	E.	Brôme	7	92
" Lottie Stewe	E.	Bolton-Est	4	92
Mme L. S. Mooney	M.	Brôme	1	91½
Mlle Flora Philips	E.	Dunham	8	91½
" Pearl Thompson	M.	Abbotsford	1	91
Mme Alma Reynolds	E.	Bolton-Est	6	91
Mlle Mary E. Wright	E.	Stanbridge-Est	4	91
" Esther Mageon	E.	Potton	3	91
" Annie C. Allen	E.	Sutton	6	91
Mme M. L. Phare	E.	St-Ign. de Stanbridge	6	90½
Mlle MM. McKenzie	M.	Bolton-Ouest (centralisation)	3, 5, 6 et 8	90
" Fannie M. Hawk	E.	Farnham-Est	6	90
" Ethel M. Scott	M.	Shefford	16	90
" Muriel Miller	E.	Iberville	1	90
" Myrtle Bartlett	E.	Bolton-Est	11	90

Les institutrices suivantes ne peuvent recevoir de gratification deux ans de suite: Mesdemoiselles Pearl Coapland, Lilah Stewe, Lizzie Pibus, Elizabeth Bradley, E. M. Reynolds, Minnie Scott et Annie M. Stewart, et Madame C. Agnès S. French.

Les institutrices suivantes ont mérité un nombre de points élevé, mais la fréqentation était trop peu considérable pour qu'elles puissent être inscrites sur la liste de gratification, cette année, d'après l'avis donné par votre département:

Mesdemoiselles Anna M. Reynolds, Marjorie Robinson. Eleanor Stanley, Ruth Aithen, et Lucie Marruth. Les écoles dirigées par ces institutrices compétentes devraient être fermées et les élèves transportés ailleurs. Chaque école est bien située pour qu'on puisse opérer la centralisation.

Cette année, il n'y a pas eu d'école dans la municipalité de Saint-Sébastien. On m'apprend qu'il y en aura une d'ouverte prochainement, en l'année 1916-17.

Dans mon dernier rapport, j'ai eu à consigner le décès d'un pensionnaire et celui d'un secrétaire-trésorier. Au cours de cette année, j'a visité la longue liste de mes pensionnaires et aucun d'eux n'est décédé. Mais, nous avons perdu un secrétaire-trésorier de grande valeur, par le décès de M. H.-A. Parsons. Il avait été instituteur, mais, depuis plusieurs années, il remplissait les fonctions de secrétaire-trésorier du conseil du canton de Sutton et de la commission scolaire de Sutton.

Voici la classification des municipalités, les points accordés étant basés sur les prescriptions suivantes: 1. La longueur et l'arrangement de l'année scolaire; 2. L'état de la maison d'école, des dépendances et des terrains; 3. La valeur du matériel et du mobilier scolaires; 4. Les salaires des institutrices et la méthode de paiements; 5. L'adoption du cours d'études; 6. L'usage des manuels autorisés.

Excellent. Station de Beloeil, Iberville, Abbotsford, Eastman, Saint-Blaise, Marieville, Rougemont et Sweetsburg.

Bien.—Saint-Hilaire, Henryville, Dunham, Brome, Philipsburg, Sutton, Stanbridge-est, Saint-Ignace de Stanbridge, Farnham-est, Bolton-ouest et Bolton-est.

Assez bien.—Potton, Shefford, Granby et Saint-Damien.

Mal.—Frelighsburg, Sabrevois et Saint-Sébastien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST-M. TAYLOR,
Inspecteur d'écoles.

KNOWLTON, 17 juillet 1916.

Partie du district d'inspection de Richmond.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, vu la démission de M. l'inspecteur Rothney, on m'a demandé d'assumer le travail du printemps, dans dix municipalités appartenant au district d'inspection de Richmond.

J'ai fait ce travail au cours des mois d'avril et de mai et j'ai envoyé à votre département les bulletins de cette inspection.

Les municipalités que l'on m'a assignées sont St-Joachim-de-Shefford, Sainte-Pudentienne-de-Shefford (ville et canton), Stukely, nord et sud, Ely nord et sud, Saint-Elie-d'Orford, Orford et les écoles élémentaires de la cité de Sherbrooke.

Dans ces municipalités, 28 écoles ont été en activité, cette année, sous le contrôle des protestants. Lors de ma visite, il y en avait trois de fermées et j'en ai visité 25.

Dans les quatre écoles de Sherbrooke, j'ai trouvé à l'œuvre 15 institutrices bien compétentes. Il y en a une de plus que l'an dernier, car la commission scolaire a ajouté une autre salle à l'école du quartier est.

Ces écoles de la cité sont bien meublées et la plupart des institutrices ont une expérience qui a été couronnée des plus grands succès. Il y a eu 530 enfants protestants qui ont fréquenté ces écoles, avec 14 enfants de langue française, ce qui fait un total de 544 enfants qui ont fréquenté ces écoles. La moyenne de la fréquentation quotidienne est très élevée.

Les écoles d'Orford sont très bien meublées. Les drapeaux et les "mais" sont en évidence, à certaines écoles. Deux des écoles de Stukely-sud, bien qu'elles aient été jusqu'à présent sous le contrôle de la commission protestante, sont réellement des écoles catholiques et françaises et, à l'avenir, l'inspecteur protestant n'aura pas besoin d'en faire l'inspection.

L'école de "Silver Valley" que M. Rothney avait l'an dernier, constatée comme française, a maintenant une majorité d'enfants de langue anglaise et elle a été dirigée par une institutrice de langue anglaise très compétente, Mademoiselle H. Darby.

Stuckeley-nord qui, l'an dernier, n'avait pas d'école, a, cette année, une école très encourageante de très jeunes enfants.

Les écoles de Ely-ouest, Numéro 2 de Sainte-Pudentienne, canton, et Sainte-Pudentienne (ville) sont en entier protestantes et françaises. J'ai trouvé à l'époque de ma visite, à l'école No 2 de Sainte-Pudentienne, 15 enfants protestants de langue française.

J'ai visité les pensionnaires, que l'on m'a déclarés résider dans le territoire, et j'ai envoyé le rapport voulu de cette visite à votre département. L'une des pensionnaires, Mademoiselle Jane Holyon, est décédée le 14 avril 1916.

J'ai aussi envoyé à votre département, dans la forme voulue, les recommandations concernant les gratifications aux institutrices et les prix accordés à même le fonds Strathcona, pour les exercices physiques.

J'ai visité chacun des secrétaires-trésoriers. J'ai examiné leurs livres et j'ai été bien reçu par eux.

J'ai l'honneur d'être, etc,

ERNEST-M. TAYLOR,
Insp. d'écoles.

M. JOHN PARKER.

(*Traduction*)

QUÉBEC, 30 août 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'année scolaire 1915-16, rapport relatif aux écoles supérieures protestantes qu'il est de mon devoir de visiter et d'inspecter.

Ecoles.—J'ai visité et inspecté, pendant l'année, toutes les écoles supérieures qui sont sous ma juridiction. Conformément à vos instructions, j'ai visité et inspecté plusieurs écoles modèles spéciales. J'ai envoyé à votre bureau des rapports de ces visites. Pendant l'année, il y a eu 37 académies et 57 écoles modèles en activité.

Elèves.—Il y a eu 12,235 élèves qui ont fréquenté ces écoles. 7,373 élèves ont été inscrits dans les académies. 4,862 élèves ont fréquenté les écoles modèles. Le jour de l'inspection, il y avait 5,814 élèves présents aux académies. Dans les écoles modèles, 3,367 élèves étaient présents, le jour de l'inspection.

Instituteurs et institutrices.—402 instituteurs et institutrices ont été employés dans ces écoles, avec les titres suivants:—Diplômes académiques, 63; diplômes modèles (Ecole normale), 169; diplômes modèles (Bur. des examinateurs), 11; diplômes élémentaires (E. N.)88; diplômes élémentaires (Bur. des examinateurs), 51; degrés universitaires, mais aucun diplôme, 10; sans diplôme, 16.

Examens.—Les examens écrits ont commencé le lundi matin, 12 de juin. Les examens ont été préparés par l'inspecteur des écoles supérieures, assisté du personnel des examinateurs nommés par le Comité protestant. Les questions ont été préparées pour les degrés V, VI, VII, VIII, IX et X. Les questions pour le degré XI ont été préparées

par le Bureau des examinateurs des examens finales de l'école de l'Université. Les réponses écrites des élèves, pour les degrés VIII, IX etX, ont été lues et corrigées par le personnel des examinateurs, sous la direction de l'inspecteur des écoles supérieures.

Résultats.—Pour les degrés VIII, IX, X et XI, 1255 élèves des académies se sont présentés à l'examen; 955 élèves ont subi les examens avec succès et 300 ont échoué. 571 élèves des écoles modèles se sont présentés à l'examen; 356 élèves ont réussi et 215 ont échoué.

CLASSIFICATION PAR DEGRÉS

ACADÉMIES

Degré	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.	Percentage de ceux qui ont réussi.
VIII	440	315	125	75
IX	353	272	81	77
X	283	238	45	84
XI	179	130	49	74
	1225	955	300	

ÉCOLES MODÈLES

VIII	288	159	129	55
IX	213	146	67	68
X	65	46	19	70
XI	5	5	.....	100
	571	356	215	

PERCENTAGE DES ÉCHECS PAR MATIÈRE.

ACADÉMIES:

MATIERES	DEGRÉS		
	VIII	IX	X
Dictée	Moins d'un pour cent	pour cent pour tous les	degrés.
Grammaire	18%	3%	.....
Littérature	6	3	3%
Composition	11	1	1
Géographie	21	19	8
Histoire	36	46	29
Histoire Sainte	7	.....	.....
Arithmétique	20	8	.....
Géométrie	.....	17	17
Mesurage	.....	.....	31
Latin	37	12	8
Français	21	13	22
Physique	.....	.....	2
Botanique	.....	.....	23
Chimie	.....	.....	1
Etude de la nature	13	.....	.....

ECOLES MODÈLES

Dictée	Moins d'un pour cent	pour tous les degrés.	
Grammaire	23%	5%	.....
Littérature	19	4	3%
Composition	42	1	.....
Géographie	28	14	3
Histoire	53	49	28
Histoire Sainte	13	.....	.....
Arithmétique	25	9	.....
Algèbre	.....	42	34
Géométrie	.....	20	27
Mesurage	.....	.....	20
Latin	66	10	15
Français	33	15	26
Etude de la nature et agriculture	7	.....	.....

Traitements.—Les salaires des instituteurs et des institutrices n'ont pas été augmentés, cette année. Dans les académies, la somme de $70,750, a été payée pour les salaires des instituteurs et institutrices, pendant l'année. Dans les écoles modèles, les salaires se sont élevés à $73,640.

Cours d'études.—Les cours d'études est strictement suivi dans toutes les écoles. On ne s'y sert d'aucun manuel qui ne soit pas autorisé.

Degrés.—Cette année, on a adopté un nouveau système de degrés. Jusqu'à présent, les degrés étaient appelés degrés I, II, III et IV élémentaires, degrés I, II et III modèles et degrés 1, II et III académiques. Il y a un système uniforme maintenant. Les degrés reconnus sont les degrés I, II et III, etc., etc., jusqu'à degré XI.

Dans le nouveau cours d'études, l'étude de la nature et l'agriculture est une matière obligatoire et elle est enseignée dans huit degrés de l'école. Dans les écoles modèles, 93% des élèves ont subi les examens avec succès. Dans les académies, 87% ont réussi.

Exercices physiques, musique vocale.—Un enseignement efficace a été donné sur ces matières dans 80% des académies et dans 60% des écoles modèles.

Bibliothèques.—Il y a 16,958 volumes dans les bibliothèques des écoles supérieures. 2,058 livres ont été ajoutée aux bibliothèques, cette année.

Spécimens.—Conformément au règlement 84, les spécimens des travaux scolaires reçus ont été examinés et le nombre de points qu'ils méritaient leur a été donné. J'ai accordé aux écoles ce qu'elles méritaient pour leurs spécimens.

Rapports intérimaires.—Après chaque visite, j'ai envoyé à votre bureau un rapport intérimaire sur la condition de l'école.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN PARKER,
Inspecteur des écoles supérieures.

APPENDICE N° II

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES

1. Ecole normale Laval.
2. Ecole normale Jacques-Cartier.
3. Ecole normale de Rimouski.
4. Ecole normale de Chicoutimi.
5. Ecole normale de Nicolet.
6. Ecole normale de Valleyfield.
7. Ecole normale de Hull.
8. Ecole normale de Trois-Rivieres.
9. Ecole normale de Joliette.
10. Ecole normale de Saint-Hyacinthe.
11. Ecole normale cassico-menagère de Saint-Pascal.
12. Ecole normale Macdonald.

ECOLE NORMALE LAVAL

Québec, 5 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les opérations de l'école normale Laval pour l'année 1915-16.

Nous avons donné l'instruction à 78 élèves-instituteurs: 18 ont suivi le cours académique; 28, le cours primaire-intermédiaire, et 32 le cours élémentaire. 50 garçons ont suivi les cours de l'école annexe. Total dans ce département: 128 élèves. Sur le nombre d'élèves-instituteurs, 61 ont obtenu des diplômes: 22, un diplôme d'école élémentaire, 25, un diplôme d'école primaire-intermédiaire, et 14 un diplôme d'école académique ou primaire-supérieure. Total des diplômes: 61.

Au département des Dames Ursulines, nous avons donné l'instruction à 64 élèves-institutrices: 13 ont suivi le cours académique; 19 le cours primaire-intermédiaire, et 32 le cours élémentaire. Sur ce nombre 26 ont obtenu un diplôme d'école élémentaire; 19 un diplôme d'école primaire-intermédiaire, et 13 un diplôme d'école académique. 80 filles ont fréquenté l'école annexe. Total: 144. Les deux départements réunis donnent un total de 272.

Monsieur le Surintendant, évidemment le décor a changé depuis juillet dernier. L'automne couvert de fruits dorés et de moissons parfumées a fait place à un printemps ensoleillé dont les fleurs en pleine efflorescence et en beauté parfaite sont les meilleurs gages de paix et de progrès. Nous saluons avec confiance le printemps rempli d'espérances, nous annonçant un été des plus sereins et des plus féconds; mais nous nous garderons bien d'oublier cet automne dont la moisson jaunissante appelait les moissonneurs de tous les coins de la province et utilisait tous les talents et toutes les énergies. L'œuvre des derniers vingt ans a été immense. C'est une transformation complète de notre système de l'Instruction publique. L'administration de l'honorable M. Pierre Boucher de La Bruère, secondée par un Gouvernement de progrès, a été remarquable par l'orientation nouvelle de l'enseignement primaire. L'agriculture, les écoles ménagères, l'industrie sont devenues des objectifs de tout premier ordre; le dessin est arrivé au haut de l'échelle et les jardins scolaires distraient quelque peu de l'aridité de la grammaire et des cadres rigides de l'arithmétique. Il serait un peu prématuré de conclure, téméraire de se prononcer sur le mérite de l'ensemble, mais aucune discussion n'est possible sur les avantages sociaux que nous retirerons du

retour à l'enseignement agricole qui, par sa nature même attachera notre peuple à la terre, créera des habitudes de stabilité et d'ordre et donnera à notre race une force et une vitalité qui nous protégeront contre toute tentative d'assimilation ou d'absorption. L'honorable M. de la Bruère a présidé, dirigé et endigué tous ces travaux et son mérite incontestable est tout entier dans ce dévouement et cette sollicitude qui n'ont cessé qu'au jour où, vaincu par une maladie qui ne pardonne pas, il a déposé les armes et remis au Gouvernement un mandat qu'il a honoré pendant vingt et un ans. Il emporte dans sa retraite l'admiration d'un grand nombre et le respect de tous ceux qui l'ont connu. L'Ecole normale Laval gardera toujours de l'honorable M. de La Bruère un souvenir reconnaissant.

Monsieur le Surintendant, vous entrez dans la carrière plein de force et d'ardeur. A vous, de conduire la barque de l'Instruction publique. La mer est sereine, à l'abri, pour le moment, des vents contraires. Nous n'osons pas vous souhaiter un calme plat, mais nous faisons des vœux pour que votre administration soit toujours marquée au coin de la sagesse, de la force et de nos traditions ancestrales. Si le bon Dieu nous exauce, vous serez notre chef civil pendant de nombreuses années:

Ad multos annos!

L'année 1915-16 a été toute pétrie de maladies diverses depuis septembre jusqu'en juin dernier. Un de nos élèves, Ernest Painchaud, après avoir lutté pendant plusieurs semaines, nous quittait en novembre pour réintégrer le foyer familial et de là, s'envoler au Ciel, le 14 mai dernier. C'était un jeune homme exemplaire. Dieu l'a enlevé à la terre pour lui faire éviter les dangers du monde.

Un de nos professeurs a été malade pendant six mois et nous avons été obligés de le remplacer temporairement.

Deux cas de pleurésie, trois cas de rougeole, trente cas de grippe plus ou moins grave ont entravé le travail et les progrès des élèves; tout de même, le bilan des diplômes a été satisfaisant comme vous pouvez le constater par le début de ce rapport.

Nous avons eu l'honneur de la visite de l'honorable Sir Pierre-Evariste LeBlanc, Lieutenant-gouverneur de la Province, qui a bien voulu présider notre distribution des prix et des diplômes et passer quelques heures, qui nous ont été délicieuses, avec nos professeurs. Nous tenons à lui en témoigner notre sincère reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

TH.-G. ROULEAU, PTRE,
Principal.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

MONTRÉAL, le 18 septembre 1916.

Monsieur le Surintendant,

Veuillez trouver ci-inclus le rapport de l'Ecole normale Jacques-Cartier, pour l'année scolaire 1915-1916.

Le nombre de nos élèves se répartit comme suit:

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-MAITRES.

Cours académique:	23 dont 21	diplômés;
" intermédiaire:	25 dont 15	" ;
" élémentaire:	32 dont 14	" ;
Cours préparatoire:	25.	

Total des élèves-maîtres: 105, dont 50 diplômés.

Elèves de l'école modèle d'application (8 classes): 153.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTRICES.

Cours académique:	12 dont 10	diplômées;
" intermédiaire:	47 dont 31	" ;
" élémentaire:	45 dont 35	" ;
" préparatoire:	19.	
Total.....	.....123 dont 78	diplômées.

Elèves de l'école d'application (4 classes): 73.

Nombreux sont les jeunes gens qui se sont présentés pour subir les examens d'entrée et qui ont été refusés, tant à cause du manque de place que de l'insuffisance de leur préparation. On a constaté que le français est généralement faible. La géographie est encore plus faible, même celle de l'Amérique et du Canada est insuffisante. Il ne saurait être question d'interroger sur la géographie physique ou économique. Nous ne savons s'il faut attribuer cette faiblesse à la méthode d'enseignement ou à l'absence de matériel géographique dans les écoles. Il y aurait là une étude intéressante et utile à faire sur les causes de cette infériorité.

Comme par le passé, nos élèves se sont livrés, avec leur entrain coutumier, à la culture des jardins scolaires. Plus de cinquante d'entre eux ont travaillé jusqu'aux vacances dans les dix-sept jardinets dont le plan des plates-bandes, le choix des semis, l'entretien, ont été laissés à leur entière discrétion.

A mentionner le nombre toujours croissant de nos diplômés du cours académique qui entrent dans l'enseignement avec l'intention d'y rester toujours, 17 sur 18 en septembre 1915. Ils ont presque tous trouvé de l'emploi dans les écoles laïques ou congréganistes de Montréal.

Notre nouveau Surintendant, l'honorable Cyrille-F. Delâge, après être déjà venu le 3 juin assister à une séance littéraire, préparée par nos académiciens, nous a fait l'honneur de présider la collation des diplômes dans nos deux départements. Nous l'en remercions bien sincèrement et nous lui souhaitons une longue et fructueuse carrière comme directeur de l'Inst uction publique dans notre province. L'honorable P. Boucher de LaBruère dont il recueille la succession a laissé les meilleurs souvenirs et des traces profondes de sa longue gestion du département de l'éducation. Gentilhomme parfait, habile avec vigueur, actif et vigilant, il a réalisé des réformes qui constituent des progrès durables. L'Ecole normale Jacques-Cartier lui renouvelle l'hommage de sa reconnaissance et de son admiration.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mon dévouement respectueux.

ABBÉ ADÉLARD DESROSIERS,
Principal.

ECOLE NORMALE DE RIMOUSKI

Rimouski, le 27 août 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de l'Ecole normale de Rimouski pour l'exercice de l'année 1915-1916.

Soixante-quatorze élèves-maîtresses ont été inscrites: 8 au cours supérieur, 20 au cours intermédiaire et 46 aux deux degrés du cours élémentaire. Vu l'exiguité du local, nous avons dû supprimer le cours préparatoire. Cinq sont parties au cours de l'année pour cause de maladie; soixante-sept se sont présentées aux examens, dont 44 ont obtenu des diplômes, sept des certificats d'études et seize n'ont eu aucun avancement.

L'année a été très bonne en travail et en discipline. Il y eut toutefois moins d'entrain et de résultats sensibles dans les études que les années précédentes. Deux causes ont contribué à ce malaise: la grippe qui a vidé toutes les maisons d'éducation, n'a pas réussi à faire évacuer la nôtre, mais a réussi à tenir nos classes en langueur une partie de l'hiver. Si l'infirmerie n'a jamais été remplie, elle n'a cependant jamais été vacante, et son atmosphère pénétrait jusque dans les classes. En second lieu, toutes nos classes se trouvaient décapitées par le fait que nos élèves les plus brillantes des années précédentes ne sont pas revenues continuer leurs études.

Ces deux causes firent sentir leur influence à tel point que pas un seul brevet n'obtient la note si convoitée de "grande distinction", et que le prix du Prince de Galles a été mis en conserve pour une autre année. Il est bon que les élèves sachent par expérience que ces récompenses exceptionnelles, qui mettent en relief celles qui les obtiennent, ne se donnent pas mais se conquièrent: *violenti rapiunt illud*, comme le royaume du ciel.

Je crois devoir signaler une innovation de nature à faire comprendre à qui de droit que nos écoles normales ne négligent rien de ce qui peut contribuer au développement intégral de leurs élèves. En apprenant la coupe, la couture, le raccommodage, pour leur propre utilité présente et future, nos élèves ont eu occasion d'utiliser leurs talents au bénéfice des enfants pauvres de la ville. Plus de quatre cents morceaux sont ainsi sortis des mains de nos élèves pour prendre le chemin de la maison du pauvre.

Parmi ces morceaux, tous absolument convenables, mais dont quelques-uns trahissaient nécessairement l'inexpérience de novices dans l'art de la couture, se trouvaient des pièces qui auraient figuré avec honneur dans des expositions des travaux de ce genre: des doigts de fées au service de cœurs d'or ne font rien de banal. J'ai admiré un trousseau de baptême qui aurait fait mine attrayante aux poupons des riches. Le petit pauvre qui en fut revêtu pour faire son entrée dans le giron de l'Eglise s'élançait quelques jours plus tard vers le ciel. Nous avons confiance qu'en retournant à sa patrie céleste, le petit ange secoua dans l'azur ses ailes encore ruisselantes des onctions sacrées, pour laisser tomber sur notre cercle de couturières les perles précieuses avec lesquelles il nous sera possible de nous procurer, une autre année, la matière première des travaux qui serviront à vêtir ses frères moins heureux que lui.

A voir l'entrain, l'enthousiasme, avec lequel nos élèves ont reçu l'idée de cette œuvre, et l'application soutenue qu'elles y ont apportée, je compris combien une organisation de ce genre est éducative et génératrice de nobles sentiments et de dévouement. Une semence de cette nature jetée dans l'âme, pousse ses racines jusqu'au cœur et s'étend "d'un point de l'âme à un autre point de l'âme". C'est l'éducation toute entière qui en bénéficie.

Avant de terminer ce rapport, vous voudrez bien me permettre, Monsieur le Surintendant, d'exprimer publiquement le sentiment de notre reconnaissance envers votre prédécesseur qui a été un ouvrier de la fondation de notre Ecole normale et un ami aussi sympathique que dévoué. L'honorable Monsieur Boucher de La Bruère nous a facilité le travail d'organisation, favorisé nos élans, applaudi à nos efforts, encouragé nos initiatives. Souvent nous avons été honorés de

sa visite, nous avons entendu sa parole toujours chaude, réconfortante, vibrante de ces notes chrétiennes et fortes qui sortaient naturellement de son âme, héritière de la vertu des preux qui furent ses ancêtres. L'Ecole normale de Rimouski gardera son souvenir comme nous conservons toujours la mémoire de l'aïeul vénéré dont le visage rassurant s'est incliné sur notre berceau.

Le concert d'approbations qui a salué votre avénement à la direction de l'Instruction publique nous est une preuve que nos catholiques institutions peuvent compter recevoir de votre part la même bienveillante attention. De notre côté, nous porterons sur votre personne le loyal attachement et la même vénération que nous inspirait votre prédécesseur. Permettez-moi de vous offrir, en même temps que cet hommage, l'assurance d'un infatigable dévouement à la cause que vous devez servir.

F.-X. Ross, V.-G.,
Principal.

ECOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

CHICOUTIMI, 5 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de l'École normale des filles, de Chicoutimi, pour l'année 1915-16.

Le nombre des élèves-institutrices inscrites a été de 91. Douze ont quitté la maison durant l'année pour divers motifs. La mort de deux autres a jeté la communauté dans le deuil.

Les aspirantes ont été classées comme suit: 6 au cours académique, 37 au cours modèle et 48 au cours élémentaire.

Vu les demandes d'admission trop nombreuses pour la disponibilité de l'Ecole, j'ai dû abolir le cours préparatoire, en éliminant les non-valeurs constatées par l'examen préliminaire. Cette mesure, qui était souhaitable, par ailleurs, a eu le sensible effet de hausser tout de suite le résultat des examens de la présente année. J'ai cru que ce n'était pas l'affaire de l'Ecole normale de remplacer l'école primaire, mais uniquement de lui former des titulaires capables.

L'an dernier, sur un même nombre de concurrentes, 31 avaient été diplômées. Cette année, 53 l'ont été: 5 pour école académique, 19 pour école modèle, 29 pour école élémentaire. Le progrès vaut la peine d'être noté. Je déplorais dans mon précédent rapport que le cours académique fût désert. J'ai le plaisir aujourd'hui de vous présenter, monsieur le Surintendant, cinq brevetées supérieures avec grande distinction, dont une pour le français et l'anglais. Le cours académique a donc avantageusement pris la place du préparatoire.

Avec un courage et un désintéressement admirables, dix ou douze autres élèves ne se sont pas contentées d'un brevet français, mais ont voulu en préparer un pour l'anglais, tâche qui a été couronnée de succès. Quelques-unes enfin auraient aussi obtenu leur diplôme si elles avaient eu l'âge requis. Elles reviendront, ce qui n'est qu'heureux.

Des 31 brevetées de l'année dernière, j'ai la satisfaction de constater que 22 sont entrées sans retard dans l'enseignement et que six sont revenues chercher un brevet supérieur, ou mieux noté. Trois seulement, dont deux pour faiblesse de santé, n'ont pas encore fait bénéficier l'école de leur diplôme.

Quant aux élèves qui viennent de quitter la maison, six étaient de troisième année et vingt-huit de deuxième année. Je travaille de toutes mes forces à obtenir que les candidates à l'enseignement demeurent le plus longtemps possible à l'Ecole normale. La mission de l'institutrice est si importante et sa tâche si délicate que son entraînement pédagogique ne peut être excessif. Un an, c'est vraiment bien court, deux ans, c'est à peine suffisant, trois ans, c'est raisonnable. Il faudrait davantage encore pour vider le programme de son contenu.

Pour ce qui est de l'école annexe, soixante et deux enfants en ont suivi les classes, avec une présence moyenne de cinquante.

Je n'ai qu'à me féliciter du travail qui a été accompli au long de l'année de part et d'autre. Non seulement nos normaliennes piochent leurs matières avec acharnement, mais elles font la classe avec zèle et acquièrent promptement, pour la plupart, une assez jolie compétence.

Les "classes modèles", faites tous les quinze jours par l'une d'entre elles à une division de l'école annexe, en présence de toute l'Ecole normale assemblée, sans en excepter l'état-major, lisez professeurs et principal, ces "classes modèles", dis-je, ont fonctionné régulièrement avec la plus grande efficacité. Ce qui accroît l'utilité de ces exercices, déjà si considérable par elle-même, c'est que toutes les élèves sont tenues de préparer la leçon, annoncée à l'avance, et que celle qui la donne a à soutenir, son travail fini, le feu des observations de tout le monde.

La petite Société du Parler français, constituée par le corps entier des normaliennes, a, de son côté, puissamment contribué, par ses multiples ingéniosités, à corriger le langage de la conversation, assez rustique au début de l'année.

Les travaux manuels n'ont pas été négligés, bien au contraire. Une magnifique exposition d'objets de couture et de broderie en a été la preuve. Cela, en attendant que soit installée une annexe ménagère, dans un avenir dont le moment seul est incertain.

Deux experts du gouvernement, MM. Gosselin et Hamel, sont venus successivement nous donner les leçons d'agriculture et d'horticulture, dont nos élèves ont su tirer profit pour l'ensemencement de notre immense jardin potager et pour leurs futurs jardins scolaires.

M. l'Inspecteur général a semblé favorablement impressionné de sa visite à notre Ecole. Quant à nous, nous sommes toujours charmés de son aménité et ravis de ses conseils si excellents et si entendus.

Nous avons eu également l'honneur d'une visite de M. le Directeur général du dessin et la faveur, de sa part, d'une très vivante et très pratique conférence. Il eût été difficile, après des paroles si claires et de si préremptoires démonstrations, de ne pas saisir la portée éducative du dessin dans l'enseignement. Aussi bien, à Chicoutimi comme ailleurs, on y attache de plus en plus d'importance et l'on en comprend de mieux en mieux la nature et le but immédiat et tout simple.

Une dernière visite a marqué pour nous l'événement le plus extraordinaire de l'année, je veux parler de celle du cardinal Bégin, lors de sa réception grandiose à Chicoutimi. Son Eminence a daigné venir célébrer la messe dans notre chapelle, et, dans une démonstration qui a suivi et que nous avons faite aussi solennelle que nous avons pu, a bien voulu entretenir longuement et paternellement les élèves. On en gardera longtemps le souvenir.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans remercier de nouveau l'hon. Premier Ministre du filon d'or qu'il a généreusement dirigé vers notre Ecole normale. Il faut dire que ce n'était pas sans besoin et que nous allons en profiter pour bien des choses, dont quelques-unes sont urgentes.

Enfin, j'ai toujours à faire l'éloge le plus entier de mes collaborateurs, M. le professeur Gagnon et les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

N. Degagné, Ptre,
Principal.

ECOLE NORMALE DE NICOLET

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de l'Ecole normale de Nicolet pour l'année académique 1915-16.

Statistiques:—L'ouverture des classes s'est faite avec 100 élèves-institutrices, dont 16 pour le cours académique, 39 pour le cours modèle et 45 pour le cours élémentaire. Sur ce nombre, 5 ont discontinué leurs études pendant l'année: deux du cours modèle, et trois du cours élémentaire.

Sur ce total de 100, nous en comptions 25 en seconde année de séjour. C'est mieux que l'année dernière, mais ce n'est pas encore satisfaisant. S'il était possible de distribuer les bourses de préférence à celles-là qui s'imposent une seconde année d'études; si, surtout, l'on pouvait laisser prévoir un traitement supérieur à nos institutrices graduées, pour école académique ou modèle, le résultat serait certainement plus satisfaisant.

Soixante-quatorze diplômes ont été accordés, répartis comme suit: 16 pour école académique, 31 pour école modèle et 27 pour école élémentaire.

Sur 76 diplômées en juin 1915 et qui ne sont pas revenues à l'école normale, 64 sont entrées dans l'enseignement, soit 84%.

L'école annexe a été fréquentée par 92 petites filles, avec une présence moyenne de 67.

Mouvement pédagogique.—Nos cours de pédagogie furent donnés régulièrement selon les exigences du programme, et nous avons vu à ce que toutes les matières, qui sont enseignées dans les différents cours, le fussent, autant que possible, en vue de l'enseignement à la petite école. Vous en trouverez la démonstration dans les questions de l'examen final que j'ai l'honneur de vous transmettre en même temps que le présent rapport.

La psychologie pédagogique a été l'objet d'une attention particulière dans nos classes de philosophie. "La Normalienne en Philosophie et aux sources de la Pédagogie" de M. le Principal Corbeil, que nous avons adoptée cette année, a été pour nous un puissant auxiliaire dans cette étude. Outre les concours mensuels sur la matière, nos académiciennes ont eu à faire, chaque mois, un travail littéraire dont le sujet portait sur une question de pédagogie. Les meilleurs devoirs eurent accès au cahier d'honneur, et ils furent la matière toute trouvée de nos petites séances littéraires.

Pendant le premier trimestre, nous avons permis aux élèves-institutrices en première année de séjour, de réclamer l'aide des anciennes dans leur préparation de classe à l'école d'application. Les unes et les autres y ont trouvé, je crois, un grand avantage.

En littérature, les sujets de narration furent tous pris dans l'histoire du Canada et, comme encouragement, les meilleurs travaux furent transcrits au cahier d'honneur.

Savoir ponctuer, c'est là la grande difficulté pour nos jeunes élèves. Pourquoi ne pas fondre ensemble ces deux traités de ponctuation et d'analyse logique qui sont d'ailleurs connexes? Ce fut donc le travail de toute l'année au cours modèle et surtout au cours élémentaire.

Les autres matières du programme ont suivi leur cours régulier. Disons en passant que nos élèves du cours modèle ont été admises au cabinet de physique du Séminaire, où le professeur de sciences a bien voulu leur donner une série d'expériences sur l'électricité. Nos académiciennes philosophes, elles, ont célébré la "Saint-Thomas" dans une visite au Séminaire pour une petite étude des beaux-arts.

Nous n'avons pas encore jugé opportun d'ouvrir un cours préparatoire dans notre école, à cause des circonstances particulières dans lesquelles nous sommes à Nicolet. Dans notre seul diocèse, nos sœurs de l'Assomption ont la direction de 28 maisons d'éducation et d'une dizaine d'autres dans les diocèses adjacents; ce qui nous permet de laisser aux pensionnats le soin de préparer nos élèves, avec nos livres et en prévision du cours normalien; ce qui nous permet aussi de faire subir les examens préliminaires dans les pensionnats, en juin de chaque année.

Principaux événements:—Le départ subit de notre professeur, monsieur B.-O. Filteau à la fin d'août 1915 a failli mettre le désarroi dans

notre organisation scolaire. Il fallait ouvrir nos portes le 1er septembre, et nous n'avions pas de professeur de pédagogie. Heureusement que M. le Principal de l'Ecole commerciale de St-Jean-d'Iberville eut le bon vouloir de nous céder un de ses professeurs les plus distingués dans la personne de M. C.-J. Mercier, gradué de l'Ecole normale Laval. Monsieur Mercier nous était hautement recommandé, et durant toute l'année par son travail, ses capacités et son esprit d'ordre, il s'est montré absolument digne de ces recommandations.

Il me fait plaisir de dire ici les grands mérites de Monsieur B.-O. Filteau, le nouveau professur titulaire de l'Ecole normale Laval, et de rendre hommage à son savoir, à son expérience, à sa bonté et à son dévouement. Notre école normale conservera longtemps le souvenir de celui qui s'est associé avec tant de générosité au pénible travail de l'organisation de notre école.

Au mois d'octobre nous étions favorisés de la visite de Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la province.

Nous avons salué dans l'honorable Premier, le zélé promoteur de l'Instruction publique en général, et tout particulièrement celui qui a doté Nicolet d'une école de pédagogie.

La fin de l'année scolaire fut signalée par la retraite de l'honorable Boucher de La Bruère, et votre nomination au poste distingué de Surintendant de l'Instruction publique.

Permettez-nous, à mon personnel et à moi-même, d'adresser encore une fois un hommage de vénération à celui qui a consacré si glorieusement vingt et une années de sa vie à la cause de l'éducation.

Permettez-nous aussi d'offrir au gouvernement notre vive satisfaction et notre reconnaissance, pour lui avoir donné un si digne successeur, capable de continuer son œuvre avec autant de succès et de gloire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THÉO. MELANCON, PTRE,
Principal.

ECOLE NORMALE DE VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 28 août 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Ecole normale de Valleyfield, pour l'année académique 1915-1916.

Le nombre des élèves-institutrices en notre école a été de 83, dont 17 au cours académique; 22 au cours modèle; 28 au cours élémentaire et 16 au cours préparatoire.

5 ont discontinué leurs études avant la fin de l'année: 1 au cours académique; 1 au cours modèle; 1 au cours élémentaire; 2 au cours préparatoire.

55 diplômes ont été accordés: 17 au cours académique; 18 au cours modèle; 20 au cours élémentaire.

7 certificats d'études ont été obtenus: 1 au cours modèle; et 6 au cours élémentaire.

L'école d'application a été fréquentée par 148 enfants: 70 au cours préparatoire; 21 en première année; 19 en deuxième année; 26 en troisième année et 12 en quatrième.

Monsieur l'inspecteur L. Longtin, au cours de ses deux visites du 18 novembre 1915 et du 3 février 1916, s'est déclaré "entièrement satisfait du résultat".

Des 55 diplômées en juin dernier, 28, jusqu'à date, vont se consacrer à l'enseignement: 10 avec brevet d'école académique; 6 avec brevet d'école modèle; et 12 avec brevet d'école élémentaire.—Monsieur l'Inspecteur général dont les visites sont toujours fructueuses et réconfortantes, a bien voulu, à la séance pédagogique du 11 février, se faire conférencier et rappeler d'intéressants souvenirs de voyage au cours d'une causerie intitulée: "Sur les routes de France".

Les conférences agricoles ont été données cette année par Monsieur J.-A. Cloutier. Elles ont été suivies avec attention. Elles ont le bon effet d'entretenir chez nos élèves l'amour du sol, et de leur faire comprendre qu'instruction et agriculture ne sont pas des choses qui s'excluent.

L'événement saillant de l'année a été le départ de M. l'abbé A.-P. Sabourin, appelé par l'autorité diocésaine à la direction de l'une des plus importantes paroisses du diocèse.

Chargé du principalat de la 6ième école normale, immédiatement après sa fondation, il a consacré huit années d'un labeur incessant au progrès de l'Ecole qu'il affectionnait comme une œuvre de première importance.

Le personnel enseignant et les élèves de l'Ecole normale garderont le souvenir reconnaissant du zèle infatigable déployé par M. l'abbé Sabourin, et du succès qui a couronné son dévouement.

L'Ecole normale de Valleyfield s'est magnifiquement développée, et l'avenir ne peut que consolider une prospérité que la sagesse et l'expérience de son premier principal lui ont dès le début assurée.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, mes respectueux hommages.

Louis Mousseau, ptre.
Principal.

ECOLE NORMALE DE HULL

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de l'Ecole normale de Hull pour l'année scolaire 1915-1916.

Tout d'abord, cependant, permettez-moi de vous présenter nos compliments respectueux à cause de votre nomination au poste de la Surintendance. Nous déplorions profondément la nécessité où, à raison de son âge et de sa maladie, s'est trouvé l'éminemment honorable P. Boucher de La Bruère de mettre fin à ses services, si hautement appréciés, à l'œuvre de l'Instruction publique; mais la nouvelle nous apportait un bien vif contentement, celle que vous alliez devenir notre chef hiérarchique dans le département de l'Instruction publique: car votre excellent renom nous assurait que vous méritiez de la Province de Québec à l'égal de votre prédécesseur dans la fonction de Surintendant.

Maintenant voici le rapport que j'ai à vous faire, Monsieur le Surintendant, pour l'année qui vient de finir.

Notre école normale comptait 42 élèves-institutrices ainsi réparties:

5 au cours académique,
13 au cours intermédiaire,
24 au cours élémentaire.

Dans cette statistique je ne tiens pas compte des élèves qui ont quitté les classes pendant l'année.

24 élèves ont obtenu des brevets: 5 académiques, 10 modèles, 9 élémentaires.

En outre, 14 élèves-institutrices ont mérité des certificats de promotion:

3 pour monter au cours académique,
6 pour passer au cours modèle,
5 pour entrer dans l'élémentaire.

126 élèves ont fréquenté l'école annexe. Ces élèves avaient pris place dans les six années que nous possédons, graduées selon les exigences du programme.

Avec un soin égal à celui des années dernières, nous avons ménagé à nos élèves d'excellentes occasions d'augmenter leurs savoirs agricole et ménager.

L'Enseignement Primaire du mois de mai nous a fait l'honneur de publier presque intégralement un débat de notre *Cercle pédagogique sur* l'enseignement de la *Rédaction* à la petite école. En lisant ces pages de la revue on pourra voir quelles études sérieuses les membres du Cercl s'imposent pour soutenir de pareilles joutes sur des sujets de pédagogie.

Nous faisons sur le temps des récréations une part considérable pour la causerie anglaise familière et pour les exercices callisthéniques.

Je ne saurais assez louer le zèle de mon personnel enseignant, les années n'arrivent point à l'user, à ne pas même le lasser.

Veuillez agréer, monsieur le Surintendant, mes bien respectueux hommages.

Sylvio Corbeil, ptre.
Principal.

ECOLE NORMALE DES TROIS-RIVIERES

Les Trois-Rivières, le 1er juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre présentement le rapport de l'Ecole normale des Trois-Rivières pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1916.

Nous avons inscrit en tout, dans le cours de cette année, les noms de 84 élèves-institutrices, dont 24 étaient d'anciennes élèves de notre école normale; 7 d'entre elles revenaient pour la troisième année. La répartition par cours a donné les chiffres suivants: cours supérieur, 12 inscriptions, 2 sorties; cours intermédiaire, 27 inscriptions, 2 sorties; cours élémentaire, 34 inscriptions, 2 sorties; cours préparatoire, 11 inscriptions. Ce dernier cours se compose d'élèves qui ne subissent pas l'examen donnant droit à un diplôme. 9 élèves-institutrices,—3 au cours intermédiaire et 6 au cours élémentaire,—n'avaient pas l'âge requis par les règlements du Comité catholique; elles ont subi les divers examens avec les autres élèves et ont reçu un certificat d'études qui leur permet de passer à un cours supérieur.

78 concurrentes ont donc subi l'examen pour l'obtention d'un diplôme, et nous avons distribué 56 diplômes à ces élèves; de plus, 1 diplôme académique a été conféré à une ancienne élève, qui avait obtenu de monsieur le Surintendant de l'Instruction publique l'autorisation de subir l'examen final l'année dernière, bien qu'elle n'eût pas, à cette date, l'âge requis par les règlements; soit, sur un total de 57 diplômes distribués, 8 diplômes d'écoles académiques, 18 diplômes d'écoles modèles et 31 diplômes d'écoles élémentaires. 5 élèves ont obtenu un diplôme pour l'enseignement de l'anglais: 2 pour écoles modèles et 3 pour écoles élémentaires.

Notre école a reçu les visites régulières de monsieur l'Inspecteur général et de monsieur le Directeur général du dessin; ces visites ont produit les bons résultats habituels. Comme les années précédentes, un conférencier envoyé par votre département est venu nous donner une série de dix conférences sur l'agriculture.

Notre école d'application a été fréquentée par 250 élèves, avec une présence moyenne de 210. Elle a reçu à deux reprises la visite de monsieur l'inspecteur Beaumier, qui, chaque fois, a inscrit dans son rapport la note: Excellent. Deux des élèves de cette école ont suivi cette année le programme du cours modèle; c'est la première fois que le fait se produit.

En résumé, je n'ai aucun fait saillant à signaler dans le cours de cette année scolaire. Le travail de nos élèves a été calme, constant et fructueux, et nous avons lieu d'être satisfaits des progrès accomplis. Notons simplement que nous avons doublé, à partir du deuxième trimestre, le nombre d'heures d'enseignement à l'école d'application, et nous l'augmenterons encore progressivement, de façon à ne pas déranger notre programme d'études classiques.

Une brève mention aussi de notre jardin scolaire; c'est une station fruitière, établie par le Ministère de l'Agriculture, et à laquelle est annexé un potager, avec parterre. Cette année, un jardinier-expert du ministère de l'Agriculture, monsieur J.-T. Hamel, est venu enseigner pratiquement les premiers travaux à faire au printemps, couches chaudes, etc. J'ai profité de son passage pour lui faire ajouter à ces travaux d'ordre pratique deux conférences sur la culture maraîchère. Sur ce point, je n'ai que des félicitations à adresser à nos normaliennes, qui ont consacré à ces travaux de jardinage une grande partie de leurs récréations; le succès, d'ailleurs, est venu récompenser leur bonne volonté. Les dimensions de ce jardin—130 pieds par 85 pieds—peuvent donner une idée de la tâche accomplie.

En terminant ce rapport, je suis heureux de vous dire que le nombre des élèves-institutrices qui reviennent à notre école normale pour une deuxième, et même pour une troisième année, paraît devoir augmenter.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Lelaidier, Ptre,
Principal.

ECOLE NORMALE DE JOLIETTE

Joliette, 4 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Ecole normale de Joliette pour l'année académique 1915-1916.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous réitérer mes respectueuses félicitations pour votre nomination au poste de Surintendant de l'Instruction publique, et de vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de vos importantes fonctions.

Votre nomination a été saluée avec joie par toute la Province; et on ne peut que féliciter le Gouvernement de l'heureux choix qu'il a fait, en vous appelant à la direction du département de l'Instruction publique.

Qu'il me soit permis aussi de consigner dans ce rapport un légitime tribut d'hommages à votre distingué prédécesseur, M. le Commandeur Boucher de LaBruère. Monsieur Boucher de la Bruère a été pour nous non seulement un chef vénéré, mais encore un sage conseiller; et nous le remercions de nouveau de tout ce qu'il a fait pour assurer la fondation et le bon fonctionnement de l'Ecole normale de Joliette.

Nous lui souhaitons une heureuse retraite. Et nous prions Dieu de le conserver encore longtemps à l'affection des siens et pour la joie de ses nombreux admirateurs.

L'école normale de Joliette voit augmenter ses élèves à chaque année. Cette augmentation n'est pas rapide, il est vrai, mais elle est normale dans les circonstances.

Le recrutement est fait surtout par les anciennes normaliennes, qui prouvent par là leur attachement à leur Alma Mater, et le désir qu'elles ont de la voir grandir et prospérer, pour le plus grand bien de l'enseignement primaire dans le district de Joliette.

Je dois aussi ajouter que M. Arsène Paquin, inspecteur d'écoles, s'efforce de convaincre les commissions scolaires de l'importance d'avoir comme institutrices des jeunes filles ayant fait de bonnes études pédagogiques. Cette sage conduite de M. Paquin ne peut évidemment qu'être favorable à notre Ecole normale.

Nous avons inscrit 51 élèves réparties de la manière suivante: 15 au cours préliminaire; 21 au cours élémentaire; 13 au cours modèle; 2 au cours académique.

Douze élèves du cours préliminaire ont été promues au cours élémentaire. Sept ont obtenu leur diplôme élémentaire français: 1 avec grande distinction, 3 avec distinction, 3 avec satisfaction. Huit ont obtenu leur diplôme modèle français: 5 avec distinction, 3 avec satisfaction. Deux ont obtenu leur diplôme académique français avec distinction.

Deux diplômes élémentaires anglais ont été accordés, l'un avec grande distinction et l'autre avec distinction.

Quatre élèves ont subi avec succès les examens réguliers, mais elle n'ont pu recevoir leur diplôme par défaut d'âge légal nécessaire.

Nous avons eu, dans le cours de novembre, une série de onze conférences agricoles données par M. Rousseau, d'Acton-Vale. Comme toujours, M. le conférencier a su intéresser nos élèves. Les notions pratiques qu'il leur a données sur la culture des arbres fruitiers et des fleurs, sur l'établissement et l'entretien des jardins scolaires, leur seront certainement profitables.

Monsieur l'Inspecteur général nous a honorés de sa visite par deux fois: au mois de décembre, pour son inspection officielle, et au mois de mai, pour assister à une conférence pédagogique publique donnée par les normaliennes. On se plaît toujours à entendre M. Magnan parler de choses scolaires. Ses causeries marquées au coin du savoir et de l'expérience sont des leçons de pédagogie précieuses pour tous ceux et celles qui s'occupent d'éducation.

Au cours de l'année, Sa Grandeur Mgr Forbes a visité les classes de l'Ecole normale. Mgr l'évêque a interrogé les élèves de chaque cours sur les différentes matières du programme d'études.

Nous remercions Sa Grandeur de l'honneur qu'Elle nous a fait, comme aussi nous lui exprimons toute notre reconnaissance pour l'intérêt qu'Elle porte à l'œuvre de l'Ecole normale.

Grâce à l'augmentation de l'octroi du gouvernement, nous avons pu enrichir notre bibliothèque d'un bon nombre de volumes. Les professeurs et les élèves y trouveront de quoi alimenter leurs études.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

IRÉNÉE GERVAIS, PTRE, CHAN.,
Principal.

ECOLE NORMALE DE SAINT-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE, 22 août 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon rapport de la dernière session académique à l'école normale de Saint-Hyacinthe.

Après avoir refusé un grand nombre d'élèves pendant les vacances, nous en recevions tout de même 157 le jour de la rentrée des classes; 101 nouvelles et 56 anciennes. Nous en avons gardé 145, et 4 seulement nous ont quittés au cours de l'année.

26 ont suivi le cours académique, 37 le cours intermédiaire et 82 le cours élémentaire.

24 ont obtenu le brevet d'école académique, 30 celui d'école modèle et 41 celui d'école élémentaire. Nous avons accordé aussi 25 diplômes anglais. 145 élèves dans une école normale, n'est-ce pas trop? La question a été posée. Je crois cependant que notre organisation nous permettait de les recevoir sans témérité. Nous avons augmenté les heures de pédagogie pratique, ajouté de nouvelles institutrices aux anciennes et le très grand nombre d'élèves n'a diminué en rien pour chacune la durée du stage à l'école d'application. Ensuite elles ont beaucoup travaillé. Elles nous arrivent à un âge assez avancé pour bien comprendre les sacrifices que leurs parents font pour elles; puis le but qu'elles se proposent, le temps assez restreint qui leur est accordé pour l'obtention d'un diplôme, tout contribue à les tenir en haleine et à stimuler leur activité. Je ne fais que leur rendre justice en disant qu'elles se sont livrées à l'étude avec ardeur et qu'elles ont eu, pour la plupart, un plus grand besoin du frein que de l'aiguillon.

Nous avions 130 élèves il y a deux ans; les deux tiers environ de celles qui ne sont pas revenues poursuivre leurs études, ont enseigné, et si j'en crois le témoignage de Messieurs les inspecteurs d'écoles et de Messieurs les curés, elles ont bien rempli leur mandat et ont répondu aussi

parfaitement que possible aux espérances qu'on fondait sur elles. Nous vivons de leurs succès. Par leur zèle et leur bonne conduite, elles font aimer leur Alma Mater et contribuent puissamment à son recrutement.

Dès le début de l'année scolaire, nous étions favorisés de la visite de l'honorable Boucher de la Bruère, votre distingué prédécesseur. A le voir et à l'entendre on était loin de prévoir que ce serait sa dernière visite officielle. Sa carrière est finie, mais son nom sera toujours béni et vénéré dans notre institution et occupera certainement une place d'honneur dans l'histoire de l'Instruction publique au Canada.

Chaque normalienne a maintenant à sa disposition un exemplaire des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. C'est à la demande de M. de La Bruère qu'elle doit cet avantage, et c'est une fort sage mesure, car il n'est pas de meilleur moyen de rendre pratique l'enseignement théorique de la pédagogie.

M. l'Inspecteur général, comme les années passées, s'est acquitté consciencieusement de sa mission au milieu de nous. Mais là ne s'est pas borné son zèle. A la suite d'une séance pédagogique donnée en son honneur comme aussi avant de nous quitter, il nous a donné de puissants motifs d'encouragement et des conseils pédagogiques de haute valeur. Chaque fois qu'il rappelle à la future institutrice la sublimité de sa mission, il instruit et il édifie, il convainc et il touche.

Avec M. Lefèvre, c'est le feu sacré du dessin qui pénètre dans nos murs. Ce feu, il excelle à le communiquer. Il y met toute son intelligence et tout son cœur. Nos élèves ont réellement fait beaucoup de progrès dans cette voie, et je constate depuis deux ans surtout que ce sont les plus habiles en dessin qui obtiennent les meilleurs succès à l'école d'application, parce que avec un petit bâton de craie elles peuvent illustrer au tableau noir à peu près n'importe quelle leçon et rendre ainsi leur classe intéressante et vivante.

M. l'abbé Martin est venu nous donner une série de conférence sur l'agriculture. Il parle avec conviction et chaleur, et les normaliennes l'ont écouté avec beaucoup d'intérêt et de profit.

Je me fais un devoir de reconnaissance de mentionner la visite toujours désirée de Mgr de Saint-Hyacinthe; la visite également de l'honorable M. Landry, ex-président du Sénat canadien et président de l'Association d'éducation d'Ontario. M. Landry a paru sensible à nos humbles témoignages de sympathie, et c'est avec beaucoup d'émotion qu'il nous parla de la crise ontarienne, des injustices dont nos compatriotes sont victimes, ainsi que de la glorieuse page d'histoire qu'écrivent actuellement les mères de famille et les institutrices canadiennes d'Ottawa.

M. l'Inspecteur général terminait son rapport, l'an dernier, en suggérant l'établissement "de bourses spéciales réservées à celles qui retourneraient à l'école normale pour y mériter un deuxième diplôme." Ce que M. l'Inspecteur général désire est en pleine vigueur ici, et c'est ce qui nous a valu le groupe inaccoutumé d'académiciennes que nous avions. Les religieuses de la Présentation ont considérablement diminué le prix de la pension en faveur des plus indigentes et je me hâte d'ajouter à leur louange qu'elles n'ont eu d'autre politique en faisant ces sacrifices que d'encourager le vrai mérite et de secourir des besoins véritables.

Avec le vif espoir qu'il vous sera donné de venir nous voir l'an prochain,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L'ABBÉ J.-A. FONTAINE,
Principal.

ECOLE NORMALE DE SAINT-PASCAL

SAINT-PASCAL, 14 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal pour l'année scolaire 1915-1916.

La statistique de l'année s'établit comme suit:

Au cours académique	11	élèves.
" " modèle, ou primaire intermédiaire	30	"
" " élémentaire, 2e degré	37	"
" " élémentaire, 1er degré	39	"
" " normal ménager	11	"
Total	128	normaliennes.

Du côté des classes d'application, nous avons eu 126 élèves, dont

Pensionnaires	31	élèves.
Externes	95	"
Grand total	254	élèves.

Diplômes octroyés.

9 académiques,
18 primaires intermédiaires, ou modèles,
13 élémentaires,
5 au cours spécial ménager.

Sur 60 élèves sorties définitivement depuis juin 1914, 40 sont entrées dans l'enseignement. (Ne sont pas comprises évidemment dans ce nombre les diplômées de la présente année scolaire 1915-1916.) C'est déjà un précieux noyau d'institutrices sachant cuisiner, confectionner elles-mêmes leurs vêtements, raccommoder convenablement, tenir une maison, une laiterie, une basse-cour, jardiner, élever les enfants.....et surtout enseigner toutes ces choses de première nécessité à leurs pupilles.

Sur 159 élèves pensionnaires inscrites, sont revenues 90 anciennes, dont 69 normaliennes et 21 du pensionnat.

Nous constatons que l'enseignement ménager donné aux classes d'application est grandement utile aux normaliennes, induites par là à apprendre mieux pour enseigner mieux.

Nous constatons encore une grande différence entre les élèves passées par la filière ordinaire de tous nos cours, et celles qui nous arrivent sans préparation, et qui, malgré leur capacité littéraire, n'ont pas le temps, en une année, de s'entraîner suffisamment à tous les travaux du ménage.

Notre agrandissement actuel n'est pas fait pour attirer plus d'élèves; car il est dit dans notre récent prospectus: "le nombre total de nos pensionnaires de toutes les catégories ne dépassera jamais 160". Mais nous voulons:

1o Donner plus d'espace à nos élèves;

2o Avoir un nombre suffisant de classes d'application;

3o Installer un musée, une bibliothèque, un cabinet de physique et de chimie, tels que requis par règlement des Ecoles normales;

4o Avoir une salle assez spacieuse pour donner certains cours à deux ou trois classes à la fois;

5o Opérer plus aisément le roulement de nos cours pratiques ménagers, et par là épargner du temps;

6o Nous rendre plus dignes de la confiance que nous ont témoignée le conseil de l'Instruction publique et le Gouvernement provincial. Développer notre système d'éducation féminine aussi vigoureusement que possible, c'est notre manière à nous de montrer notre reconnaissance à nos insignes bienfaiteurs.

Parmi les faits remarquables qui ont agréablement brisé la monotonie de l'année scolaire, se placent:

1o En novembre, la visite de monsieur l'Inspecteur général C.-J. Magnan, laquelle est toujours remplie de fruits, et est un puissant encouragement pour les maîtresses comme pour les élèves;

2o En avril, la visite de monsieur l'Inspecteur du dessin, Charles Lefèvre, lequel ne manque jamais de gagner tout son monde au but qu'il poursuit avec tant de zèle;

3o En janvier, les agréables et instructives conférences agricoles données par MM. les professeurs de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. On sent que ces professeurs ont une réelle compétence chacun dans sa branche, et comme quelque huit milles seulement nous séparent d'eux, nous croyons avantageux pour nos élèves que chaque année ces messieurs soient chargés par le Gouvernement de nous donner la série de conférence agricoles obligatoires.

La médaille du Prince de Galles a été méritée par Mlle Lucienne Blondeau, de Saint-Pascal, et celle de monsieur le Surintendant par Mlle Estelle Leblanc, de Bonaventure: toutes deux élèves du cours académique.

Nos très sincères et respectueux remerciements à monsieur le Surintendant pour ces médailles, ainsi que pour les superbes volumes d'auteurs canadiens donnés en récompense à nos élèves.

Parler du Surintendant, c'est rappeler un fait regrettable et un fait heureux. Le fait regrettable, c'est la retraite de l'honorable Boucher de la Bruère, à qui nous offrons nos très respectueuses et très profondes sympathies dans les infirmités de la vieillesse qui le frappent et l'obligent à vivre du souvenir consolant de sa longue et fructueuse carrière.

Le fait heureux, c'est l'arrivée de l'honorable Cyrille Delâge au poste très important de Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec. Entre tous les politiciens, nul n'était mieux vu, mieux préparé pour cette charge délicate; et votre nomination, monsieur le Surintendant, a eu la très rare chance de ne susciter que des approbations. Nous mêlons donc notre humble voix à ce concert de louanges, et nous nous réjouissons d'être placées, en tant qu'Ecole normale, sous votre haut et bienveillant patronage.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ALPHONSE BEAUDET, PTRE,
Principal.

COLLEGE MACDONALD

(*Traduction*)

Ste-Anne-de-Bellevue, 19 juin 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'Ecole normale du Collège Macdonald, pour l'année 1915-16.

A la fin de l'année 1915-16, 187 diplômes ont été accordés aux élèves, comme suit:

Diplômes modèles	132
Diplômes élémentaires	52
Diplômes de directeur des jardins de l'enfance	3

En outre, quatre étudiants en agriculture ont complété un cours sommaire de l'Ecole normale, à la fin de septembre 1915, et ils ont reçu leur diplôme élémentaire du Surintendant, au mois de novembre.

On remarquera que, cette année, nous avons eu la classe d'école modèle la plus considérable qui ait suivi une année complète de formation professionnelle dans la province de Québec. La classe d'école modèle a augmenté chaque année et, comme le nombre de vacances, dans les écoles de Montréal et dans les écoles supérieures, est limité, un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices possédant un diplôme modèle seront forcés de retourner aux écoles rurales des meilleurs districts d'inspection.

Quatre-vingt-dix élèves ont atteint, dans le chant à première vue, le degré de perfection requis par les écoles de Montréal. Sur ce nombre, soixante-quatre ont passé les examens de solfège. Ainsi, il y a eu 154 certificats d'accordés pour la musique,—soit une augmentation de 47 sur la moyenne des deux années précédentes.

Il y a eu, cette année, plusieurs changements dans le personnel. L'un d'eux a été nécessité par le nombre sans précédent d'élèves qu'il

nous a fallu recevoir, cette année. M. W.-O. Rothney, B. A., B. D., inspecteur des comtés de Richmond et de Sherbrooke, a été choisi comme professeur pour aîder le personnel qui s'occupe de la formation des institutrices des écoles rurales.

M. J.-L. Bashwood, B. A., assistant professeur d'anglais, a donné sa démission, au mois d'octobre, pour accepter un brevet d'officier dans le "Royal Flying Corps", et il est maintenant en fonctions sur la côte sud-est de l'Angleterre. M. J.-G. Thompson, M. A., a été nommé à sa place. Mlles Lilian Robins, B. A., a donné sa démission et s'est retirée dans la vie privée, à Noël. Sa démission met fin aux longues relations que la famille Robins a eues avec l'Ecole normale, en ce qui concerne la formation des instituteurs, depuis sa fondation en 1857. Le Docteur Robins, premier professeur de mathématiques à l'Ecole normale McGill, devint son principal en 1883, et se retira en 1907, après cinquante années continues de travaux pédagogiques.

Mlle Robins, cependant, continua d'exercer l'influence de son père sur nos élèves, grâce à la fidélité qu'elle mettait à l'accomplissement de ses devoirs et grâce à la puissance de son caractère. Elle prit une grande part à l'introduction des manuels scolaires actuels de géométrie et d'arithmétique, montra toujours beaucoup d'activité dans les associations d'institutrices et, avec ses années de professorat, sa famille se trouve avoir travaillé pendant soixante ans au service de la province. Le personnel et les élèves présentent leurs bons souhaits à ces deux figures qui leur étaient si familières, à ces personnes pour lesquelles ils avaient un si grand respect, dicté par la somme considérable de leurs travaux, le dévouement plein de loyauté avec lequel elles accomplissaient leurs devoirs et leur grande autorité. Etant donné l'influence de Mlle Robins, nous regretterons beaucoup son départ, et les élèves perdent en elle une amie fidèle.

Mlle Doane, autrefois institutrice à la "Macdonald High School", a été nommée professeur des arts.

Les élèves ont eu, chaque semaine, l'occasion de faire des études d'observation et de pédagogie, dans les écoles élementaires de Montréal, et ceux qui ont l'intention d'enseigner dans les écoles rurales, ont fait des études d'observation et enseigné dans les classes, qui se trouvent

dans les mêmes conditions que les écoles rurales avec un seul maître —les classes rurales sous le contrôle de la commission scolaire de Lachine —grâce à la courtoisie de cette commission et du Surintendant des écoles.

A Noël, tous les élèves ont visité les écoles, pendant quatre jours, et ils ont fait un rapport de leur travail. Ils ont donné une attention particulière au tableau de l'emploi du temps et au problème que comporte l'enseignement de plusieurs degrés en même temps par un seul instituteur.

Tous les élèves, des classes modèles et des classes élémentaires, qui se proposent d'enseigner dans les écoles de la campagne ont fait ces études de pratique.

M. Simon-K. Beattie, élève de la classe d'école modèle, s'est engagé dans l'artillerie de garnison canadienne, pour le service d'outre-mer.

Malgré le nombre considérable de malades que nous avons eus à l'école, les résultats ont été très satisfaisants; les élèves,—et cela en plus grande majorité,—ont atteint un percentage plus élevé que les années précédentes. Ils ont dû se soumettre à un travail très ardu et très soutenu pour atteindre ce résultat.

En terminant, je dois remercier les membres du personnel enseignant pour leur loyauté constante et l'aide qu'ils m'ont toujours donnée, et sans lesquelles le succès de l'année qui vient de s'écouler eût été impossible.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

SINCLAIR LAIRD, M. A., B. Phil.,
Principal.

APPENDICE N° III

RAPPORTS DES INSPECTEURS GENERAUX

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques:

1. Les Ecoles primaires.

2. Les Ecoles normales.

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES

QUÉBEC, 26 septembre 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon sixième rapport annuel sur l'inspection des écoles primaires et des écoles normales catholiques de la province de Québec, pour l'année 1915-16.

1.—LES ÉCOLES PRIMAIRES

Les quarante-deux inspecteurs catholiques régionaux ont visité deux fois chacune des écoles de leur district, sauf quelques-unes, fermées à l'époque de la visite. Le nombre des écoles fermées qui était de 143 lors de la visite d'automne (1915), n'était plus que de 94 à la visite du printemps (1916). Dans chaque cas d'une école fermée, les inspecteurs ont donné la raison de cette fermeture, et le département a écrit aux commissaires, s'il y avait lieu.

Règle générale, les inspecteurs remplissent leurs importants devoirs avec zèle, tact et dignité. Les plaintes se font rares contre ces officiers de votre département, qui forment, dans l'ensemble, l'un des corps les plus distingués du service civil de la province.

L'augmentation du nombre des inspecteurs permet à la plupart d'entre eux d'accorder plus de soin et plus de temps à la visite des écoles. Je forme des vœux pour que les quatre nouveaux districts recommandés par le Comité catholique, soient pourvus au plus tôt de titulaires. Plusieurs inspecteurs ont encore un trop grand nombre d'écoles à visiter: ce nombre dépasse deux cents dans certains cas.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Le pourcentage de la présence en classe calculé sur l'inscription aux écoles s'élève graduellement.

En 1914–15, douze inspecteurs indiquaient 80% à 90% comme présence moyenne en classe; en 1915–16, dix-sept inspecteurs donnent ce chiffre; il y a donc eu progrès notable dans cinq districts. Voici les inspecteurs dont la présence atteint ou dépasse 80% dans leur district

respectif: MM. Beaumier, Belcourt, Dubeau, Goulet, L.-P., Goulet, J.-O., Guay, Hébert, Lévesque, Lefebvre, Longtin, Marien, Miller, Normand, Pagé, Primeau, Plamondon, Warren.

Une statistique difficile à préciser, c'est celle qui se rapporte à la présence moyenne en classe comparée avec le total des élèves d'âge scolaire dans chaque municipalité. D'une part, le recensement des secrétaires-trésoriers n'est pas toujours fait avec toute l'exactitude voulue; d'autre part, quelques écoles indépendantes (ou privées) ne fournissent aucune statistique au département. Il y a là un problème important qu'il importe de résoudre le plus tôt possible.

LE NIVEAU DES ÉTUDES

Je l'ai constaté l'année dernière, et je le signale de nouveau cette année avec plaisir, le niveau des études dans nos écoles primaires s'élève chaque année. C'est d'abord le nombre des écoles élémentaires arrivant au rang d'écoles modèles (intermédiaires) et celui d'écoles modèles obtenant le titre d'académies (écoles primaires supérieures), qui augmentent chaque année. J'établissais dans mon rapport pour 1914–15 que 267 écoles primaires étaient devenues, soit des écoles modèles, soit des écoles académiques, de 1912 à 1915. Le niveau des études s'est élevé en même temps que celui des écoles. Voici à ce sujet un tableau fort intéressant:

Elèves en 4ème année: 1910–11,.....33,162
1912–13,.....37,013
1913–14,.....39,091
1914–15,.....41,639

Le élèves de 5è, 6è, 7è, 8è année ont aussi augmenté sensiblement:

	5e	6è	7è	8è
1912–13	15,367	7,846	3,638	1,821
1913–14	17,057	8,223	3,778	1,955
1914–15	17,143	8,366	3,888	2,016

Cette question de la promotion des élèves est des plus importantes, elle tient au cœur même de l'école et en indique pour ainsi dire chaque battement. Aussi le département de l'Instruction publique s'en est-il toujours préoccupé, et plus particulièrement depuis quelques années.

Lors du congrès des inspecteurs d'écoles en 1912, elle fut l'objet de longues et fructueuses discussions. Et dans plusieurs circonstances, le Surintendant a rappelé et aux commissaires et aux inspecteurs la nécessité d'assurer dans chaque école la plus judicieuse promotion des élèves. Dans les nombreux congrès de commissaires d'écoles tenus depuis 1912, le même problème a été posé.

Et la résolution adoptée à ce sujet par le Comité catholique à sa séance de mai 1916, me permettra de pousser l'enquête sur ce point jusqu'au bout.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les institutrices munies d'un brevet supérieur se dirigent de plus en plus vers l'enseignement. En 1913-14, il n'y avait que 100 institutrices munies du diplôme académique, en 1914–15, on en compte 142.

Les institutrices laïques sorties des écoles normales enseignant dans les écoles sont au nombre d'un millier près, soit 953 en 1914–15. A ce chiffre, on doit ajouter une centaine de religieuses, au moins, anciennes élèves des écoles normales et enseignant dans des écoles sous contrôle.

Un mal que j'ai maintes fois signalé, c'est le changement fréquent d'institutrices dans un nombre considérable d'écoles. Cette année, il y a eu encore changement d'institutrices dans 3251 arrondissements: ce n'est que 45 de moins que l'année dernière. La hausse des traitements et l'amélioration matérielle des écoles enrayeront sans doute sensiblement ce mouvement déplorable, mais ce ne sera encore qu'une stabilité relative. La multiplication des écoles de garçons dirigées par des maîtres contribuera aussi à corriger ce mal; il y a compensation, heureusement, du côté des écoles dirigées par des congréganistes: dans ces écoles, règle générale, on peut éviter les changements trop fréquents des maîtres et des maîtresses.

LES TRAITEMENTS

Le niveau des traitements s'est encore élevé considérablement en 1915–16. En étudiant les bulletins des inspecteurs de la dernière visite

(printemps de 1916) j'en ai fait le relevé. J'ai pu ainsi dresser le tableau significatif qui suit:

	1912-13	1913-14	1914-15	1915-16
Institutrices recevant $1100	0	0	0	1
" " 1000	0	0	2	1
" " 900	2	0	1	2
" " de $700. à 800	0	1	1	2
" " 600. à 700	0	9	10	13
" " 500. à 600	8	10	20	50
" " 400. à 500	26	28	60	50
" " 300. à 400	75	142	254	314
" " 250. à 300	180	250	372	356
" " 200. à 250	547	595	967	1351
" " 150. à 200	2355	3281	3472	3441
" " 125. à 150	1887	869	524	396
" " 100. à 125	578	114	51	45

La moyenne des traitements pour les institutrices catholiques est de $190. pour 1914–15; elle était de $179. en 1913–14. Comme la hausse des salaires s'est continuée en 1915–16, il est permis de conclure que la moyenne atteint aujourd'hui $200. pour les institutrices catholiques.

Dans toute la province, il n'y a plus (en 1915) que 30 institutrices qui ne reçoivent que $100., dont 23 dans le comté de Charlevoix. Deux seules institutrices ont été payées moins de $100.: c'est la Baie-Saint-Paul paroisse qui a ainsi fait tache. En 1914-15, aucune institutrice n'avait reçu moins de $100. En justice pour Baie-St-Paul, paroisse, nous devons dire que cette municipalité a porté tous les traitements de ses institutrices à $125, pour 1916-17.

CAISSES D'ÉCONOMIE ET BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Au cours de la première visite de 1915–16, les inspecteurs d'écoles ont fait le relevé des caisses d'économie et des bibliothèques scolaires établies dans les écoles primaires catholiques. Voici le résultat de leurs recherches:

Caisses d'économie:—288 dans les écoles sous contrôle et 10 dans les écoles indépendantes.

Bibliothèques scolaires:—501 renferment un total de 177,372 volumes.

FEU MGR BLANCHE

La mort de Sa Grandeur Mgr Blanche prive le département de l'Instruction publique d'un auxiliaire précieux. Depuis janvier 1909, cet évêque distingué avait bien voulu accepter la tâche de visiter les écoles de l'immense territoire renfermé dans la préfecture apostolique du Golfe St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon. Feu Mgr Blanche fut une véritable providence pour les écoles de cette contrée, et il a toujours rempli ses devoirs avec une exactitude et une compétence qui n'avait d'égale que la délicatesse de ses procédés. Sur la tombe de cet évêque missionnaire devenu inspecteur d'écoles par dévouement, nous déposons l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance.

II.—LES ÉCOLES NORMALES

J'ai visité toutes les écoles normales catholiques au cours de l'année scolaire, et à la suite de chacune de ces visites, je vous ai soumis un rapport spécial. Dans ces maisons, il se poursuit sans bruit une œuvre sérieuse, celle de la formation de bons maîtres et de bonnes maîtresses d'écoles.

Les écoles normales catholiques de filles seront bientôt au nombre de douze, avec celle de Sherbrooke dont la construction est décidée. Nous devons nous réjouir de l'augmentation du nombre de ces maisons. En effet, les écoles normales de filles, quoique relativement jeunes en notre province—si l'on fait exception de celle des Dames Ursulines de Québec (1857)—fonctionnent très bien et donnent des résultats sérieux. Sur 419 élèves-institutrices sorties définitivement de l'école normale munies d'un diplôme en juin 1915, 331 sont entrées dans l'enseignement, soit 79%. Et les inspecteurs primaires sont d'accord pour reconnaître la compétence des normaliennes entrées dans l'enseignement. Il peut se faire qu'une ancienne élève de l'école munie d'un simple diplôme élémentaire, réussisse peu ou point dans l'enseignement. Mais il ne faut pas mettre cet échec au crédit des écoles normales; mais bien à celui de la jeune institutrice qui aurait dû compléter son cours de pédagogie et non se contenter d'un brevet élémentaire.

Il est à espérer que les autres écoles normales de filles projetées seront établies avant longtemps. C'est en multipliant les écoles normales que l'on mettra fin, dans la mesure du possible, au règne des institutrices non diplômées.

Les deux écoles normales de garçons débordent d'élèves, et chacune d'elles se voit chaque année dans la nécessité de refuser plusieurs aspirants. Comme la plupart des élèves-instituteurs se livrent aujourd'hui à l'enseignement en sortant de l'école normale, la question d'une troisième école de pédagogie pour les garçons dans la province se pose.

En 1915-16, les écoles normales catholiques de garçons ont été fréquentées par 183 élèves-maîtres et les écoles normales catholiques de filles par 997 élèves-maîtresses: total 1180; c'est 77 de plus qu'en 1915; 706 de ces élèves ont reçu un diplôme: 112 garçons et 594 filles; c'est 55 de plus qu'en 1915.

Comme les années précédentes, j'ai dressé la statistique qui se rapporte:

1. Au nombre des élèves des écoles normales diplômés en juin 1915 et qui sont entrés dans l'enseignement;

2. Au nombre des élèves diplômés en juin 1915 et qui sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Voici cette statistique:

Québec: garçons, 67 diplômés: 17 sont entrés dans l'enseignement et 41 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Québec:—Filles, 51 diplômées: 26 sont entrées dans l'enseignement et 11 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal:—Garçons, 35 diplômés: 18 sont entrés dans l'enseignement et 17 sont retournés à l'école pour y continuer le cours.

Montréal:—Filles, 67 diplômées: 39 sont entrées dans l'enseignement et 19 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Trois-Rivières:—Filles, 52 diplômées: 34 sont entrées dans l'enseignement et 4 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Chicoutimi:—Filles, 31 diplômées: 23 sont entrées dans l'enseignement et 6 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Rimouski:—Filles, 54 diplômées: 32 sont entrées dans l'enseignement et 15 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Nicolet:—Filles, 87 diplômées: 64 sont entrées dans l'enseignement et 13 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Valleyfield:—Filles, 55 diplômées: 29 sont entrées dans l'enseignement et 10 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Hull:—Filles, 25 diplômées: 17 sont entrées dans l'enseignement et 8 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Joliette:—Filles, 16 diplômées: 9 sont entrées dans l'enseignement et 5 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Hyacinthe:—Filles, 74 diplômées: 41 sont entrées dans l'enseignement et 22 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Pascal:—Filles, 41 diplômées: 17 sont entrées dans l'enseignement et 21 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Ainsi, sur 655 élèves diplômés en 1915, 192 sont retournés à l'école normale pour y continuer leur cours et 366 sont entrés dans l'enseignement, sur 463 sortis définitivement, soit 80% près du nombre d'élèves (garçons et filles) sortis définitivement de l'école normale: c'est 7% de plus qu'en 1914.

Voici, séparément, la statistique pour les écoles normales de filles et pour les écoles normales de garçons:

Elèves-maîtres	diplômés en 1915	102
" "	retournés à l'école normale	58
" "	sortis définitivement de l'école normale	44
" "	entrés dans l'enseignement	35

Soit 81%.

Elèves-institutrices	diplômées en 1915	553
" "	retournées à l'école normale	134
" "	sorties définit. de l'école normale	419
" "	entrées dans l'enseignement	331

Soit 79%.

Le nombre des élèves-institutrices qui sont retournées à l'école normale pour y obtenir un brevet supérieur s'est élevé en 1915 à 134, alors qu'il n'était que de 83 en 1914. C'est une preuve que le cours des écoles normales de filles est de mieux en mieux compris par le public, et que les commissions scolaires apprécient les services des normalienne munies au moins d'un diplôme intermédiaire (modèle).

J'ai l'honneur d'être, etc.

C.-J. MAGNAN,
Inspecteur général.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES

(*Traduction*)

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année finissant le 30 juin 1916.

Le principal événement qui se rapporte à l'instruction, en tant qu'il s'agit des écoles protestantes, a été l'introduction du nouveau cours d'études, adopté par le Comité protestant. Les inspecteurs ont traité cette question à fond au commencement de l'année scolaire, à leurs conférences d'institutrices et le changement s'est effectué avec une facilité relative. La plus grande difficulté que l'on ait rencontrée, est celle qui provenait de l'impossibilité de se procurer tous les nouveaux livres autorisés. On a surtout souffert du manque de "Primers". Cependant, la nouvelle année scolaire s'est ouverte de la manière la plus satisfaisante, à ce point de vue.

Il y a eu aussi des critiques de faites, dans le public, en ce qui concerne les prix de quelques manuels. On devra admettre cependant qu'avec une population scolaire totale de moins de soixante mille, le Comité protestant n'était pas en position de demander les plus bas prix. On devra aussi remarquer que certaines séries de manuels à bon marché sont de peu de valeur à d'autres points de vue qu'à celui du prix. Les manuels autorisés sont, dans l'ensemble, des livres de valeur, à tous les points de vue, en ce qui concerne le papier, la reliure, l'impression, etc. La dépense totale pour un élève ordinaire qui passe par les onze degrés, en onze ans, ne dépasse pas vingt-cinq piastres.

En ce qui concerne le mérite du nouveau cours, l'opinion est partout très favorable. En visitant différentes parties de la province, je me suis efforcé d'obtenir l'opinion des instituteurs et des institutrices, et du public en général, sur cette question, et il y a unanimité complète pour affirmer sa grande valeur. Par-dessus tout, c'est un

cours plus étendu et beaucoup plus abondant que l'ancien, pour trois matières,—l'histoire, la littérature anglaise et la géographie. Il est aussi renforcé, pour les écoles rurales, par un cours complètement nouveau d'étude de la nature et de l'agriculture.

Jusqu'à quel point les institutrices des écoles élémentaires de la campagne, les écoles d'une institutrice seulement, pourront-elles diriger les sept premiers degrés comme unités distinctes, est une question que se pose l'inspecteur McOuat. Dans plusieurs écoles de ce genre, naturellement, il arrive fréquemment que tous les sept degrés ne sont pas représentés pendant l'année. La tâche est alors plus légère pour l'institutrice.

La classification des degrés, du numéro I au numéro XI, comprenant tous les cours, élementaire, modèle et académique, est une mesure de grand progrès. Elle facilitera la compréhension de notre système pour les nouveaux venus en notre province, pour ne rien dire de l'aide qu'elle procurera aux étrangers qui, bien que versés dans les choses de l'éducation, trouvaient difficile l'interprétation de l'ancienne nomenclature des classes.

La rareté toujours grandissante de professeurs du sexe masculin apparaît bien par le fait qu'on n'a pas trouvé de successeur à l'inspecteur Rothney, pendant l'année. L'inspection de son district a été faite, au cours du printemps de 1916, par les inspecteurs Taylor, Gilman, Honeyman et Hunter.

Le congrès annuel des inspecteurs a été tenu ici, au département, le 21 de juin 1916. Il a été fort intéressant et on y a discuté plusieurs questions pratiques, au cours de la journée. On a soumis plusieurs re-recommandations au Comité protestant. Le nombre d'institutrices possédant les titres voulus, pour les écoles rurales, est un des besoins les plus urgents qui intéressent les inspecteurs. Comme il y a plus de vingt-cinq pour cent des institutrices qui remplissent pour la première fois leur fonctions, chaque année, c'est une question qui se présente constamment.

La centralisation a fait quelques progrès, pendant l'année. L'essai qui a été le plus couronné de succès, peut-être, est celui de Saint-André. La commission scolaire protestante du canton est maintenant unie à celle du village. Cette décision importante a été prise lorsque l'on eut constaté les résultats satisfaisants obtenus, pendant la première année au cours de laquelle on avait transporté les élèves. Un nombre encore

plus considérable d'élèves sera transporté cette année. Les assemblées tenues ont eu pour résultat de faire opérer une bonne centralisation dans le village de Compton. On a fait revivre l'école modèle et un nombre considérable d'élèves du canton y sont transportés.

Aux nombreuses assemblées que j'ai tenues à cet égard, dans la province, j'ai trouvé qu'il était utile d'insister sur l'importance d'une vie scolaire plus longue pour les individus, et sur les moyens qu'offre la centralisation de procurer cette plus longue vie scolaire. Lorsque l'on considère qu'au Canada et aux Etats-Unis, il y a, dans l'ensemble, moins de six pour cent des élèves fréquentant les écoles, qui reçoivent l'instruction des degrés scolaires élevés, les résultats que l'on obtient dans les écoles centralisées de l'Indiana ont une grande signification. Dans cet état, il y avait, en 1914, au moins 665 écoles centralisées. Le nombre d'élèves qui les ont fréquentées, a été de 73,404 et 22 pour cent de ces élèves appartenaient aux classes des degrés élevés. Cela veut dire que le transport donne aux fils et aux filles des agriculteurs l'occasion de continuer une plus longue vie scolaire, sans être obligés de pensionner dans la ville ou la cité.

L'allocation spéciale que le gouvernement accorde pour le transport des élèves contribue beaucoup à encourager la centralisation. Il y a certaines commissions scolaires, il y en a réellement plusieurs, qui pourraient centraliser leurs écoles, sans dépenses additionnelles. Il s'agirait simplement de fermer un petit nombre d'écoles de peu d'importance et de transporter les élèves aux écoles modèles existantes.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-C. SUTHERLAND,

Inspecteur général.

APPENDICE N° IV

RAPPORT SUR L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

ECOLE POLYTECHNIQUE

MONTRÉAL, 26 juillet 1916.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport annuel de l'école Polytechnique de Montréal pour l'année académique 1915-1916. Le nombre des élèves inscrits pour cette année a été de 146, répartis comme suit:

Division des ingénieurs:	1ère année,	23
	2ème "	12
	3ème "	13
	4ème "	18
Ecole d'architecture:		
Division des architectes,		21
Division des arts industriels,		6
Ecole de préparation:		53
		146

Sur les 18 élèves de la 4ème année de la division des ingénieurs, 17 ont obtenu le diplôme d'Ingénieurs civil; 1 élève a été ajourné pour insuffisance dans certaines branches.

Parmi les diplômés, il faut mentionner M. Armand Circé, classé avec la plus grande distinction, et M. Hector Cimon, classé avec la grande distinction. Il n'y a pas eu de collation de diplôme d'architecture. M. Dignard, de l'école des Arts décoratifs et industriels, a obtenu le certifidat de compétence. Les travaux exécutés par les élèves de cette école ont fait l'objet d'une exposition qui, comme celle de l'année dernière, a obtenu le plus grand succès et le public s'est intéressé grandement aux travaux artistiques fournis par les élèves de cette école.

Parmi les 53 élèves de l'école de Préparation, 30 ont subi avec succès les examens d'admission: 18 pour la 1ère année de l'école Polytechnique et 12 pour la 1ère section de l'école de Préparation. Parmi

eux il faut citer M. Albert Wallot et M. Eug. Larose qui ont obtenu, par l'excellence de leur travail, respectivement, la médaille d'or et la médaille d'argent offertes par la corporation de l'école Polytechnique.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Surintendant, l'expression de mon profond respect.

A. FYEN,
Directeur.

ETAT DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE POUR 1915-1916.

RECETTES		
Du Gouvernement provincial		$41,500.00
Du Gouvernement fédéral		2,500.00
De la rétribution		14,091.64
Des diplômes		621.02
De l'architecture		2,287.69
Loyers		860.00
Laboratoire provincial		2,314.78
Banque Provinciale		24,600.00
Université Laval		5,000.00
J. Haynes		5,000.00
Divers		1,565.55
Total des recettes		$100,340.68
Argent en caisse le 1er juillet 1915		374.68
		$100,715.36
DEPENSES		
Traitements des professeurs	$40,007.61	
Chauffage, éclairage et taxe de l'eau	1,954.82	
Entretien	1,174.86	
Réparations	1,509.13	
Ameublement et mobilier	125.00	
Diplômes	432.97	
Laboratoires	643.64	
Intérêts	19,501.81	
Bibliothèque	621.99	
Bell Telephone	374.98	
Annuités sur emprunts Banque d'Epargne	4,483.29	
Employés	3,655.64	
Auditeur	20.00	
Dépenses spéciales de la corporation	77.35	
Examens supp. et d'admission	457.00	
Examens périodiques et généraux		
Frais de bureau	2,004.04	
Licence	10.00	
Machines	1,294.78	
Assurances	60.00	
Laboratoire provincial	1,870.96	
Taxe immobilière	375.27	
La Banque Provinciale	15,000.00	
Total des dépenses	$95,651.14	
En caisse le 30 juin 1916	5,064.22	
	$100,715.36	

ECOLE POLYTECHNIQUE

Bilan de l'ecole polytechnique au 30 juin 1916.

ACTIF		
Bâtisse principale	$ 106,473.56	
Bâtisse des Laboratoires	70,908.05	
Propriété Dastous	6,500.00	
A.-A. Labrecque	1,000.00	
Terrain	24,000.00	
Machines	37,077.98	
Laboratoires	31,753.03	
Cabinet de Physique et d'Arpentage	1,560.84	
Cabinet d'histoire naturelle	300.00	
Documents et matériel d'instruction	1,137.05	
Bibliothèque	10,075.56	
Ameublement et mobilier	21,997.09	
	$ 312,783.16	
Argent en caisse	5,064.22	
Différence du passif sur l'actif	89,790.39	
Total	$ 407,637.77	
PASSIF		
Crédit Foncier, emprunt		$ 75,000.00
Corporation Archiépiscopale, emprunts		20,000.00
Sœurs de la Cong. N.-Dame		10,000.00
Banque d'Epargne		267,897.27
Vice-recteur de l'Université Laval		5,000.00
Banque Provinciale		24,600.00
Fonds de voyage de l'associationdes élèves		140.50
J. Haynes		5,000.00
		$ 407,637.77

Ayant examiné l'état de compte qui précède avec pièces justificatives à l'appui des recettes et dépenses, je certifie que le dit état de compte est exact et conformément aux écritures des livres de la Corporation de l'Ecole Polytechnique.

(Signé) G. Chartrand,
Auditeur.

APPENDICE N° V

1.—INSTITUTIONS CATHOLIQUES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

2.—INSTITUTIONS PROTESTANTES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

Résumé des rapports des collèges catholiques pour servir à la distribution du fonds de l'éducation supérieure, pour l'année scolaire 1914-15.

Nom de l'Institution	Degré de l'Institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	État financier de l'Institution				Personnel enseignant				Total des élèves	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Valeur des propriétés immobilières	Dépenses de l'année	Dettes hypothécaires actuelles	Montant des assurances	Religieux	Instituteurs laïques	Recevant la pension et l'inst. gratuitement	Recevant l'instruction gratuitement		
Chicoutimi	Collège classique	Indépendante	525,000	50,926	175,000	106,000	32 Ecclésiastiques	....	....	....	360	1,000.00
Joliette	"	"	325,000	35,325	....	250,200	42 "	1	6	10	412	1,000.00
L'Assomption	"	"	225,000	35,884	31,434	148,500	39 "	1	8	9	338	1,000.00
Lévis	"	"	300,000	66,307	92,000	141,000	46 "	7	....	12	645	1,000.00
Montréal (Loyola)	"	"	200,000	31,200	75,000	49,000	14 "	3	2	18	270	1,000.00
Montréal (Ste-Marie)	"	"	390,000	76,000	300,000	230,000	33 "	10	5	62	603	1,000.00
Nicolet	"	"	380,000	42,840	.....	151,000	40 "	2	2	....	358	1,000.00
Mont-Laurier	"	"	40,000	13,000	20,000	23,000	20 "	....	3	3	99	1,000.00
Rigaud	"	"	150,000	34,610	....	99,000	31 "	1	1	10	317	1,000.00
Rimouski	"	"	100,000	37,509	.....	70,000	30 "	....	....	....	257	1,000.00
St-Alexandre-de-la-Gatineau	"	"	120,000	16,868	.....	52,000	12 "	1	8	1	108	1,000.00
Ste-Anne-de-la-Pocatière	"	"	180,000	44,200	10,000	100,000	42 "	....	....	....	438	1,000.00
St-Hyacinthe	"	"	260,000	62,384	.....	130,000	39 "	2	15	45	475	1,000.00
St-Jean	"	"	60,000	23,426	45,613	52,000	29 "	3	....	....	246	1,000.00
St-Laurent	"	"	400,000	85,000	60,000	200,000	48 "	3	48	54	610	1,000.00
Ste-Thérèse	"	"	250,000	45,000	.....	175,000	40 "	1	.	....	425	1,000.00
Sherbrooke	"	"	365,000	56,897	110,000	7,000	27 "	3	6	22	463	1,000.00
Trois-Rivières	"	"	400,000	40,500	.....	106,600	52 "	....	....	....	351	1,000.00
Valleyfield	"	"	155,000	31,840	30,000	93,000	32 "	1	8	10	291	1,000.00
												19,000.00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
ARGENTEUIL									$ cts.
Lachute	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Ste-Croix	....	....	317	52	6	87.64
Grenville No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de la Sagesse	....	....	169	21	....	58.42
ARTHABASKA									146.06
Arthabaskaville	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation	....	2	159	32	24	87.64
Arthabaskaville	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend).	6 Frs. Ecoles Chré.	....	....	199	44	25	87.64
Victoriaville	Acad. garçons	Indépendante	21 Frs du S.-Cœur	....	....	471	127	184	87.64
Victoriaville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Congrégation	....	....	526	61	15	87.64
Ste-Anne-du-Sault	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption.	....	....	45	19	....	58.42
St-Méd. de Warwick	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption.	....	....	72	27	....	58.42
St-Norbert	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	125	9	....	58.42
Stanfold	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption.	....	....	86	37	....	58.42
Stanfold	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption.	....	1	211	7	....	58.42
Victoriaville	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Frs. du S. Cœur	....	....	360	45	6	87.64
Warwick	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	33	6	....	58.42
BAGOT									788.72
Acton-Vale	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation.	....	4	255	39	4	87.64
Acton-Vale	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel	....	....	204	24	10	87.64
St-Pie	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation.	....	4	110	19	6	87.64
St-Hugues	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation	....	2	171	36	....	58.42
St-Liboire	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph	....	....	170	32	....	58.42
Ste-Rosalie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	125	18	....	58.42
St-Simon	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph.	....	....	137	50	....	58.42
Upton, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Maristes.	....	....	92	11	....	58.42
Upton, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation.	....	....	61	12	....	58.42
Ste-Hélène, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	67	11	....	58.42
BEAUCE									671.86
Beauceville	Acad. garçons	Indépendante	10 Frs Maristes.	....	....	180	42	14	87.64
Beauceville	Acad. couvent	(Sous cont et indépend.)	10 SS. Jésus-Marie	....	....	160	36	6	87.64
St-Georges	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Bon-Pasteur	....	2	260	29	15	87.64
St-Georges	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes.	2	....	188	22	8	87.64
St-Joseph	Acad. couvent	Indépendante	15 SS. de la Charité	....	2	281	30	2	87.64
Ste-Marie	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation	....	1	268	70	23	87.64
Ste-Marie	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	11 Frs Doct. Chrét.	....	....	265	46	25	87.64

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
BEAUCE—*(Suite)*									$ cts.
L'Enfant-Jésus	Mod. filles	Indépendante	7 SS. St-Frs d'Assis			35	14		58.42
S.-Cœur-de-Jésus	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. N.-D.-P. Sec			139	24		58.42
St-Benoît-Joseph	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Serv. de Marie			164	11		58.42
St-Côme	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis			161	17		58.42
St-Ephr.-de-Tring	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ser. de Marie		1	265	20		58.42
St-Frédéric	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Sceours			94	14		58.42
St-Georges	Mod. garçons	Indépendante	2 SS. Bon-Pasteur			31	7		58.42
St-Hon-de-Shenly	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. de St-Louis		1	166	13		58.42
St-Joseph	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes			164	39		58.42
St-Martin-de-Jersey	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Louis		1	176	23		58.42
St-Pre de Broughton	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	13	14		58.42
St-Zacharie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis		1	120	7		58.42
BEAUHARNOIS									1314.52
Beauharnois	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. SS. NN. J.-M.			100	23	2	58.42
St-Ls-de-Gonzague	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. SS. NN. J.-M.			149	31	7	87.64
Valleyfield	Acad. couvent	Indépendante	11 SS. SS. NN. J.-M.			202	44	1	58.42
Beauharnois	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateur			220	35		58.42
St-Ls-de-Gonzague	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur			102	13		58.42
St-Stan.-de-Kostka	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	43	19		58.42
St-Timothée	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur			113	8		58.42
St-Timothée	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			124	13		58 42
Valleyfield (Ec. Sal.)	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	159	32		58.42
BELLECHASSE									555.00
St-Charles	Acad. couvent	Indépendante	9 SS. de la Charité			97	25	6	87.64
St-Gervais	Acad couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Jésus-Marie		1	89	29	9	87.64
St-Michel	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Jésus-Marie			144	30	11	87.64
Buckland	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis			105	13		58.42
St-Caj.-d'Armagh	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis			131	7		58.42
St-Charles	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			74	6		58.42
St-Charles	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét.			93	13		58.42
St-Dam.-de-Buckl	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours			120	16		58.42
St-Dam.-de-Buck	Mod. mixte	Indépendante	3 SS. Perp. Secours			103	12		58.42
St-Gervais	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	98	24		58.42
St-Michel	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	84	26		58.42
St-Nérée	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	55	9		58.42
St-Philémon	Mod. filles	Indépendante	2 SS. de St-Louis			28	8		58.42
St-Raphael	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis		2	213	25		58.42
St-Vallier	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			46	7		58.42
St-Vallier	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			80	27		58.42
Beaumont	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	81	8		58.42
									1080.80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
BERTHIER									$ cts.
Berthier	Acad. garçons	Indépendante	15 Clercs St-Viateur	4	....	282	106	72	87.64
Berthier	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation.	....	....	258	26	15	87.64
St-Barthélemi	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	124	28	3	87.64
Isle-Dupas	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœurs deJ	....	....	94	16	....	58.42
Lanoraie	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur	....	....	106	18	....	58.42
St-Barthélemi	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	5 Clercs St-Viateur.	....	....	142	29	....	58.42
St-Cuthbert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Anne	....	....	107	27	....	58.42
St-Damien-de-Brand	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœur M.	....	....	157	24	....	58.42
St-Gab.-de-Brandon.	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. Ste-Anne	....	....	246	12	....	58.42
St-Gab.-de-Brandon.	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	6	....	15	12	....	58.42
St-Michel-des-Saints	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. SS. Cœur M.	....	....	206	11	....	58.42
St-Norbert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Anne	....	....	32	12	....	58.42
BONAVENTURE									788.70
Carleton	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité	....	....	51	28	4	87.64
Anse-aux-Gascons	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	68	18	....	58.42
Carleton	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	26	15	....	58.42
Maria	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	92	17	....	58.42
New-Richmond	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	91	12	....	58.42
Nouvelle (St-J l'Ev.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	65	17	....	58.42
Paspébiac	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire	....	....	151	12	....	58.42
St-Alex. de Matap	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire	....	....	97	22	....	58.42
St-Bonaventure	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire	....	1	159	28	....	58.42
St-Chs-de-Caplan	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	....	95	16	....	58.42
St-Godefroi	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire	....	4	77	16	....	58.42
St-Omer	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	21	12	....	58.42
BROME									730.26
Sutton, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation	....	2	46	23	6	87.64
Knowlton	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS. St-Joseph	....	....	90	9	....	58.42
CHAMBLY									146.06
Boucherville	Acad couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.	....	....	184	26	16	87.64
Chambly	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation.	....	....	141	6	10	87.64
Longueuil	Acad. garçons	Sous contrôle.	23 Frs Ecoles Chrét.	3	3	515	157	23	87.64
Longueuil	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	45 SS. SS. NN. J.-M.	....	1	394	28	16	87.64
Boucherville	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateur.	....	....	191	24	....	58.42
Chambly	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét.	....	....	110	17	....	58.42
Chambly-Canton	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	184	17	....	58.42
St-Bruno	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	....	58	8	....	58.42
St-Hubert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Bon-Pasteur.	....	....	132	38	....	58.42

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
CHAMBLY—*Suite.*									$ cts.
St-Lambert	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Jésus-Marie 3 Clercs St-Viateur	....	1	245	14	....	58.42
St-Lambert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Jésus-Marie	....	....	192	19	....	58.42
Longueuil	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	173	6	....	58.42
CHAMPLAIN									817.92
GrandMère	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 Rel. Ursulines	....	6	788	28	6	87.64
Cap-de-la-Madeleine	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus	....	....	67	10	7	87.64
Champlain, village	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. Bon-Pasteur	....	1	152	34	13	87.64
Ste-Anne-de-la-Pér.	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation	....	....	117	26	4	87.64
Ste-Anne-de-la-Pér.	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	7 Frs du Sacré-Cœur	....	....	176	47	39	87.64
St-Stanislas	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	4 Frs St-Gabriel	....	....	156	24	9	87.64
Champlain, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	2	88	17	....	58.42
La-Tuque	Mod. couvent	Indépendante	12 SS. l'Assomption	....	....	145	13	....	58.42
La-Tuque	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Maristes	....	....	249	7	....	58.42
St-Adelphe	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. Filles de Jésus	....	....	247	22	....	58.42
Ste-Flore	Acad. mixte	Sous contrôle.	6 SS. Filles de Jésus	....	....	233	20	7	87.64
St-Frs-X.-de-Batisc.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus	....	....	99	12	....	58.42
Ste-Genev.-de-Batis.	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	205	24	....	58.42
St-Maurice	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	1	61	19	....	58.42
St-Maurice	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption	....	1	80	9	....	58.42
St-Narcisse	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus	....	1	188	19	....	58.42
St-Prosper	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus	....	....	138	22	....	58.42
St-Stanislas	Mod. filles	Sous contrôle.	....	....	3	117	10	....	58.42
St-Stanislas	Mod. filles	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus	....	....	46	17	....	58.42
St-Thècle, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus	....	....	195	23	....	58.42
St-Tite, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel	....	....	230	29	11	87.64
St-Théophile	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus	....	....	127	12	....	58.42
CHARLEVOIX									151900
Baie-St-Paul	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes	....	....	239	20	21	87.64
Baie-St-Paul	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	2	271	42	29	87.64
Malbaie	Acad. couvent	Indépendante	11 SS. de la Charité	....	....	252	29	12	87.64
Malbaie	Acad. garçons	Sous contrôle	....	2	3	166	42	18	87.64
Eboulements	Mod. garçons	Sous contrôle	....	1	....	58	20	....	58.42
Eboulements	Mod. filles	Sous contrôle.	....	....	1	39	11	....	58.42
Pointe-au-Pic	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Franciscaines	....	....	150	9	....	58.42
Ste-Agnès	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	45	8	....	58.42
St-Hilarion	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	59	6	....	58.42
St-Irénée	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	55	4	....	58.42
									701.08

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.			
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.		
CHATEAUGUAY										$ cts.
Châteauguay	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation.			89	12	5		87.64
St-J.-Chrys., No 2	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			150	11	6		87.64
Ste-Martine	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			156	42	9		87.64
Châteauguay	Mod. garçons	Sous contrôle		1	1	58	9			58.42
St-J.-Chrys., No 2	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	92	11			58.42
Ste-Martine	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	101	10			58.42
CHICOUTIMI										438.18
Chicoutimi	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Maristes			520	64	15		87.64
Chicoutimi	Acad. couvent	Indépendante	13 SS. Bon-Pasteur		1	186	41	7		87.64
Bagotville	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes			120	20			58.42
Bagotville	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			148	25			58.42
Chicoutimi, No 1	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur		4	373	31			58.42
Chicoutimi, No 2	Mod. couvent	Sous contrôle.			5	251	14			58.42
Chicoutimi, paroisse	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			110	6			58.42
Gde-Baie (St-Alexis)	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			162	28			58.42
Gde-Baie (St-Alexis)	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	156	14			58.42
N.-D.-de-Laterrière	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	122	12			58.42
Ste-Anne	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			128	26			58.42
COMPTON										701.06
East-Angus	Acad. mixte	Sous contrôle.	10 SS. SS. NN. J.-M.			487	37	13		87.64
Auckland St-Isidore	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	83	29			58.42
Compton, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Présentation			114	26			58.42
Ditton	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. SS. NN J.-M			163	19			58.42
Eaton	Mod mixte	Sous contrôle			3	117	35			58.42
Hereford	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption			43	13			58.42
Hereford	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption			80	8			58.42
Clifton, St-Hedwidg.	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	74	10			58.42
DEUX-MONTAG										496.58
St-Eustache	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation.		1	147	27	16		87.64
Ste-Scholastique	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Croix			127	24	10		87.64
Ste-Scholastique	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 FF. Inst. Chrét			119	20			58.42
St-Benoît	Mod. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Grises			121	28			58.42
St-Eustache	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateur			199	14			58.42
St-Hermas	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	2	101	20			58.42
St-Joac. (Belle-Riv.)	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	83	12			58.42
DORCHESTER										467.38
St-Anselme	Acad. couvent	Indépendante	8 SS de la Charité			121	58	11		87.64
St-Isidore	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur			49	23	10		87.64
St-Bernard	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	94	11			58.42
Ste-Claire	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			189	27			58.42

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
DORCHESTER.— *Suite*									$ cts.
St-Ed.-de-Frampt...	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. Serv. de Marie.			49	49		58.42
Ste-Hénédine.....	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	49	49		58.42
St-Isidore.....	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.			137	15		58.42
St-Léon-de-Standon.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.			115	13		58.42
St-Ours.....	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.			119	14		58.42
DRUMMOND									584.22
Drummondville.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Présentation.		3	288	36	9	87.64
Kingsey-Falls	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	112	12		58.42
St-Cyrille-de-Wend.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption.			226	19		58.42
St-Eug.-de-Granth.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption.			89	27		58.42
St-Félix-de-Kingsey.	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption.			50	19		58.42
St-Frédéric, No 1.	Mod. filles...	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption.			106	17		58.42
St-Germ.-de-Grant.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption.			170	10		58.42
St-Germ.-de-Grant.	Mod. couvent	Indépendante	9 SS. l'Assomption.			68	25		58.42
St-P.-de-Durham...	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. l'Assomption.			51	24		58.42
FRONTENAC									555.00
Mégantic, village...	Acad. couvent	Sous contrôle.	8 SS. Congregation.	1		314	42	8	87.64
Mégantic, village...	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Frs du S.-Cœur.			377	27	19	87.64
St-Vital-de-Lambt.	Acad. filles...	Indépendante	5 SS. de la Charité...			92	39	5	87.64
Adstock (St-Méth.).	Mod. mixte.	Sous contrôle	3 Serv. de Marie.			105	19		58.42
Courcelles.....	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. St-Frs-d'Assise			115	13		58.42
Forsyth,(St-Evariste	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.			120	13		58.42
St-Gédéon.....	Mod. mixte.	Indépendante	2 SS. de St-Louis....			15	6		58.42
St-Ludger.....	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis....			109	10		58.42
St-Samuel.....	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis....			116	13		58.42
St-Sébastien.....	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	53	33		58.42
St-Vital-de-Lambt.	Mod. mixte.	Sous contrôle	2 SS de la Charité		1	114	13		58.42
GASPE									730.28
Ste-Adél-de-Pabos.	Acad. filles.	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.			82	13	7	87.64
Grande-Rivière....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur...			136	88	3	87.64
Barach.-de-Malb.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire.			81	19		58.42
Cascapédia	Acad. mixte	Sous contrôle.	1 Sr Filles de Jésus.			14	6	8	87.64
Cap-Chat	Mod. mixte.	Sous contrôle	1 Sr Filles de Jésus.			30	30		58.42
Cap-Désespoir...	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	38	7		58.42
Pabos	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire.			75	27		58.42
Grande-Rivière...	Mod. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. Bon-Pasteur.			136	9		58.42
Mont-Louis..	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	113	16		58.42
Port-Daniel	Mod. filles...	Sous contrôle.			1	55	8		58.42
Port-Daniel	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Croix-de-Jésus.			34	20		58.42
Ste-Anne-des-Monts	Mod. mixte.	Sous contrôle	3 SS St-Rosaire.			127	30		58.42
									788.70

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
HUNTINGDON									$ cts.
Huntingdon	Acad couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Congrégation.		1	136	31	13	87.64
IBERVILLE									87.64
Iberville	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes			221	19		58.42
Iberville	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.			284	26		58.42
St-Alexandre	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation.			127	30		58.42
St-Geo.-de-Henriv	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation.		2	70	15		58.42
St-Geo.-de-Henriv	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	43	7		58.42
St-Grég.-le-Grand	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	18	18		58.42
ILES-DE-LA-MADELEINE									350.52
Havre-aux-Maisons	Acad.couvent	Indépendante	4 SS. Congrégation.			57	21	6	87.64
JACQ.-CARTIER									87.64
Lachine	Acad.couvent	Indépendante	37 SS. Ste-Anne			202	47	16	87.64
Lachine	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ecoles Chrét	3		636	128	8	87.64
Lachine (Acad. Sav.)	Acad.couvent	Sous contrôle.	12 SS. Ste-Anne		2	619	19	8	87.64
Pointe-Claire	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.			128	21	7	87.64
Ste-Anne-de-Bellev	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.			198	27	17	87.64
St-Laurent, village	Acad.couvent	Indépendante	38 SS. Ste-Croix.			237	110	28	87.64
St-Paul, ville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	19 SS. Congrégation.			198	27	5	87.64
Ste-Anne-de-Bellev	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Inst. Chrét			162	27		58.42
Ste-Geneviève, No 1	Acad.couvent	Indépendante	9 SS. Ste-Anne			100	12	6	87.64
Ste-Geneviève, No 1	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	84	10		58.42
St-Pierre-aux-Liens	Mod. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Anne		1	167	7		58.42
St-Laurent, village	Mod. filles	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Croix.			315			58.42
JOLIETTE									934.80
Joliette	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	32 SS. Congrégation.			619	49	45	87.64
St-Jean-de-Matha	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. SS. NN. J.-M.			54	27	3	87.64
Joliette	Acad. garçons	Sous contrôle	15 Clercs St-Viateur.			520	60	12	87.64
St-Amb.-de-Kildare	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne.			79	17		58.42
Ste-Emilie-de-l'En	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. CC. J.-Marie.			197	6		58.42
St-Félix-de-Valois	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	38	6		58.42
St-Félix-de-Valois	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne			217	34		58.42
St-Jean-de-Matha	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M.			122	12		58.42

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Instituteurs.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Institutrices.	ELEVES — Total des élèves.	ELEVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle.	ELEVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
JOLIETTE—*Suite*									$ cts.
St-Paul	Mod. filles	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Providence			95	21		58.42
Ste-Elisabeth	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	88	18		58.42
KAMOURASKA									671.86
St-André	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. de la Charité			74	19	7	87.64
Ste-Anne	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. de la Charité		1	140	29	18	87.64
Kamouraska	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation		1	81	21		58.42
Kamouraska	Mod. garçons	Sous contrôle.			1	25	25		58.42
Rivière-Ouelle	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			119	22		58.42
Rivière-Ouelle	Mod. garçons	Sous contrôle.			3	89	9		58.42
St-Alexandre	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité			72	22		58.42
St-Alexandre	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	78	31		58.42
St-André	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	59	6		58.42
St-Denis	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	93	28		58.42
St-Germain	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	54	15		58.42
Ste-Hélène	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	92	31		58.42
St-Pacôme	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			138	33		58.42
St-Pascal	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Congrégation		2	121	29		58.42
St-Pascal	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		47	47		58.42
St-Philippe-de-Néri	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie			148	15		58.42
LABELLE									993.16
Papineauville	Acad. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Sagesse			215	16	10	87.64
Buckingham, village	Acad. couvent	Sous contrôle.	12 SS. de la Croix			362	35	17	87.64
Buckingham, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ecoles Chrét.	2		344	30	18	87.64
Chénéville	Acad. filles	Sous contrôle.	5 SS. de la Sagesse			186	18	8	87.64
Montebello	Acad. couvent	Sous contrôle.	6 SS. de la Croix		1	194	14	6	87.64
Nominingue (Lor.)	Acad couvent	Sous contrôle.	6 SS. G. de la Croix		1	179	19	7	87.64
Chénéville (Hartw.)	Mod. couvent	Indépendante	2 SS. de la Sagesse			22	7		58.42
La-Nat.-de-Labelle	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Croix			163	16		58.42
L'Ange-Gardien	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur			111	17		58.42
N.-D.-de-la-Salette	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	93	9		58.42
N.-D.-des-N.-de-M.	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Marie			225	19		58.42
N.-D. de Lourdes	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	87	7		58.42
St-André-Avellin	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	78	8		58.42
St-André-Avellin	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Providence		1	172	20		58.42
L'Annonciation	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Cinq-Plaies			174	10		58.42
LAC ST-JEAN									105162
Roberval	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Maristes			245	29	17	87.64
Hébertville	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Rosaire			180	22		58.42
Hébertville	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		30	30		58.42
Normandin	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			110	20		58.42

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914 15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
LAC ST JEAN*Suite*									$ cts.
Rivière-au-Doré	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	48	10		58.42
Roberval	Mod. couvent	Indépendante	36 Rel. Ursulines			370	84		58.42
St-André	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	23	23		58.42
St-Bruno	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	77	18		58.42
St-Cœur-de-Marie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			114	13		58.42
St-Ed.-de-Péribonka	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Conseil			78	11		58.42
St-Félicien	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			125	23		58.42
St-Géd.-de-Grandm.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			117	7		58.42
St-Jérôme	Mod. mixte	Sous contrôle.			5	201	25		58.42
St-Joseph-d'Alma	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			134	14		58.42
St-Ls-de-Métabetc.	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	28	9		58.42
Ste-Lucie-d'Albanel	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Conseil			101	8		58.42
St-Méthode	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	71	13		58.42
St-Prime	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			129	28		58.42
LAPRAIRIE									108078
Laprairie	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. Chrét.			272	33	16	87.64
Laprairie	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.		1	306	13	8	87.64
St-Constant	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	95	17		58.42
St-Isidore	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		64	12		58.42
St-Jacq.-le-Mineur	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	78	24		58.42
St-Philippe	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	120	24		58.42
L'ASSOMPTION									408.96
L'Assomption	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation.			184	15	11	87.64
Laurentides	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel			180	30	12	87.64
L'Epiphanie	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. SS. NN. J.-M.			245	33	16	87.64
Lachenaie	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	94	10		58.42
L'Assomption	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs St-Gabriel		1	143	10		58.42
Laurentides	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			204	9		58.42
St-Henri-de-Masc.	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. Chrét.			79	14		58.42
St-Paul-l'Ermite	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	104	21		58.42
St-Roch	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.			84	14		58.42
LAVAL									613.44
Pte-aux-Trembles	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	20 SS. Congrégation.			295	57	24	87.64
Ste-Rose	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel			198	24	17	87.64
Ste-Rose	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Croix			235	28	16	87.64
St-Vincent-de-Paul	Acad. garçons	Indépendante	16 Frs Maristes			160	79	35	87.64
Sault-au-Récollet	Acad. couvent	Indépendante	25 Rel. Sacré-Cœur		4	111	41	46	87.64
St-Jos.-de-Bordeaux	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de Ste-Croix			130	15		58.42
St-Jos.-de-Bordeaux	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Clercs St-Viateur		1	111	12		58.42
St-Martin	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Croix			92	12		58.42

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées. —Année 1915-16.—*Suite.*les

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses.	Laïques — Instituteurs.	Institutrices.	ELEVES — Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
LAVAL *Suite*									8 cts.
St-Martin	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs St-Gabriel			75	12		58.42
Sault-au-Récollet	Mod. couvent	Indépendante	7 Rel. Sacré-Cœur			220	40		58.42
Villeray	Mod. couvent	Sous contrôle.	12 SS. Ste-Croix		3	655	36		58.42
Youville, N.-D. P. S.	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Croix		1	151	6		58.42
Longue Pointe	Mod. filles	Sous contrôle.	9 SS. Ste-Anne			259	24		58.42
Longue Pointe	Mod garçons	Sous contrôle	12 Frs Sacré-Cœur			259	9		58.42
LEVIS									963.98
Lauzon	Acad garçons	Indépendante	15 Clercs St-Viateur	1		262	92	13	87.64
Lauzon	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	23 SS. Jésus-Marie			441	78	31	87.64
Lévis	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	17 SS. de la Charité		1	431	73	48	87.64
St-Nicolas	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité			58	21	7	87.64
St-Rom. (Etchemin)	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes			209	23	8	87.64
St-Rom. (Etchemin)	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation.		5	479	42	9	87.64
Bienville	Mod. couvent	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité			227	20		58.42
Lauzon	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Clercs St-Viateur.	1		262	92		58.42
Lauzon	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. Jésus-Marie		2	200	11		58.42
Lévis	Mod. mixte	Indépendante			1	75	45		58.42
N.-D. de Charny	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. de St-Louis		1	309	16		58.42
St-Dav.-de-l'Auber	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	111	22		58.42
St-Henri	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.			127	21		58.42
St-J.-Chrysostôme	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	23	23		58.42
St-Jos.-de-la-Délix	Mod. mixte	Indépendante	10 SS. de la Charité		13	581	50		58.42
St-Lambert	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	73	16		58.42
St-Omer	Mod. mixte	Sous contrôle.			5	181	21		58.42
Chaudière	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	71	21		58.42
L'ISLET									122688
L'Islet	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	5 Frs Ecoles Chrét			150	44	23	87.64
L'Islet	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Bon-Pasteur		2	137	37	12	87.64
St-Aubert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation.			73	24		58.42
St-Aubert	Mod. garçons	Sous contrôle.			1	34	8		58.42
St-Cyrille	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.			143	11		58.42
St-Eugène	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			85	16		58.42
St-J.-Port-Joli	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. St-Joseph			45	7		58.42
St-J.-Port-Joli	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			80	31		58.42
St-Pamphile	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Fra-d'Assise			137	7		58.42
St-Roch-des-Auln.	Mod filles	Sous contrôle.			1	19	14		58.42
St-Roch-des-Auln.	Mod. garçons	Indépendante			1	21	16		58.42
LOTBINIERE									701.06
Lotbinière	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur		1	87	22	6	87.64
Ste-Croix	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.			181	39	14	87.64
Deschaillons, village	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité		1	89	35	9	87.64
St-Sylvestre	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur			127	31	16	87.64

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
LOTBINIÈRE-*Suite*									$ cts.
Lotbinière	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	48	11		58.42
St-Agapit	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.			101	7		58.42
Ste-Agathe No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	119	8		58.42
St-Antoine-de-Tilly	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	88	20		58.42
St-Apollinaire	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.			139	11		58.42
St-Apollinaire	Mod. garçons	Sous contrôle		1		12	7		58.42
Ste-Croix	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. Chrét.			166	20		58.42
St-Edouard	Mod. filles	Indépendante	4 SS. de la Charité			45	25		58.42
St-Flavien	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.			169	6		58.42
Deschaillons, village	Mod. filles	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité		1	82	12		58.42
Deschaillons, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes			123	23		58.42
Ste-Phil.-de-Fort	Mod. garçons	Indépendante			1	25	16		58.42
Leclercville	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	95	10		58.42
St-Gilles	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	50	7		58.42
MASKINONGE									116844
Riv.-du-L. (Leseville)	Acad. couvent	Indépendante	13 SS. l'Assomption			177	24	8	87.64
Riv.-du-L. (Leseville)	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	7 Frs Inst. Chrét.			272	25	13	87.64
Dumontier (St-L.)	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	104	29		58.42
Maskinongé	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	31	8		58.42
St-Didace	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus		1	189	8		58.42
St-Justin	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			95	21		58.42
St-Paulin	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			79	19		58.42
St-Paulin	Mod. mixte	Sous contrôle.	SS. l'Assomption		2	220	8		58.42
St-Alex.-des-Monts	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			194	18		58.42
Riv.-du-Loup No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	48	7		58.42
MATANE									642.64
Montjoli	Acad. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Croix de Jésus			57	41	5	87.64
St-Jér.-de-Matane	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Bon-Pasteur			77	28	23	87.64
Dalibaire	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	31	17		58.42
Mont-joli	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. du Rosaire			404	29		58.42
McNider	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. du Rosaire			159	27		58.42
Matane	Mod. mixte	Indépendante			1	21	11		58.42
Ste-Ang.-de-Mérici	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire			115	27		58.42
St-Ben.-Labre (Am.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire		3	363	9		58.42
St-Damase	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	90	29		58.42
St-Edmond	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	227	22		58.42
Ste-Félicité	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	29	8		58.42
Ste-Flavie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire			58	18		58.42
St-Jér.-de-Matane	Mod. couvent	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Pasteur		1	225	8		58.42
St-Jér.-de-Matane	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Croix de Jésus			250	15		58.42
St-Moïse, paroisse	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	83	28		58.42
St-Moïse, village	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	145	21		58.42
St-Octave-de-Métis	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	111	24		58.42
Val-Brillant	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire		1	243	17		58.42
St-Ulric	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire			161	17		58.42
Sayabec	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus			192	21		58.42
Sayabec	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Croix de Jésus			201	17		58.42
									128526

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts
MEGANTIC									
Plessisville (St-Cal.)	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. de la Charité			109	28	24	87.64
Plessisville (St-Cal.)	Acad. garçons	Sous contrôle.		1		34	15	8	87.64
St-Alph.-de-Thetf.	Acad. couvent	Indépendante	10 SS. de la Charité			217	33	9	87.64
St-Ferdinand	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles Chrét.			172	78	29	87.64
St-Ferdinand	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. de la Charité		1	120	23	16	87.64
Black-Lake	Mod. mixte	Sous contrôle.	8 SS. de St-Louis			362	28		58.42
Laurierville	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Frs-Xavier	1		94	14		58.42
Ste-Anastasie	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	99	10		58.42
St-Maur.-de-Thetf.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité		6	302	26		58.42
									671.88
MISSISQUOI									
St-Rom.-de-Farnh.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	22 SS. Présentation		4	382	41	15	87.64
Bedford, ville	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph			197	18		58.42
St-F.-d'Ass.-de-Frel.	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Présentation			102	11		58.42
Sweetsburg	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation			155	16		58.42
									262.90
MONTCALM									
St-Jacques No 1	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs St-Gabriel			199	10	10	87.64
St-Jacques No 1	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Ste-Anne			280	29	10	87.64
Rawdon	Acad. couvent	Indépendante	11 SS. Ste-Anne			13	36	6	87.64
St-Alexis	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœurs J-M			127	21		58.42
St-Esprit	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. Ste-Anne			62	22		58.42
St-Liguori	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Croix			77	28		58.42
									438.18
MONTMAGNY									
Cap-St-Ignace	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité		1	214	35	7	87.64
Cap-St-Ignace	Acad. garçons	Indépendante		1		30	20	10	87.64
Montmagny	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	12 Frs Sacré-Cœur			396	60	15	87.64
Montmagny	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation			338	40	10	87.64
St-Francois	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation			131	33	7	87.64
St-Francois	Acad. garçons	Sous contrôle.		1		23	8	7	87.64
St-Pierre	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur		1	90	30	7	87.64
Berthier	Modèle mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie			147	34		58.42
Cap-St-Ignace	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité		1	112	12		58.42
Les-Eux-Grues	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	79	11		58.42
Montm., Pen. N.-D.	Mod. garçons	Indépendante	4 SS. de la Charité			46	8		58.42
St-Paul-de-Buton	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours			100	16		58.42
Ste-Euphémie	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-C. de Marie			156	8		58.42
									964.00
MONTMORENCY									
Ste-Anne	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ecoles Chrét.	1		235	30	20	87.64
Ste-Famille	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation		1	79	13	6	87.64

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Instituteurs.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Institutrices.	ELEVES — Total des élèves.	ELEVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle.	ELEVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
MONTMORENCY *Suite*									$ cts
Château-Richer	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. Chrét.			76	16		58.42
Château-Richer	Mod. filles	Sous contrôle.	6 SS. Perp. Secours.			206	11		58.42
L'Ange-Gardien	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.			148	8		58.42
Ste-Anne	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire			121	17		58.42
Ste-Famille	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		53	9		58.42
St-Jean	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie			91	12		58.42
St-Joachim	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.			190	9		58.42
St-Laurent	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			37	7		58.42
St-Laurent	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	2 SS. Bon-Pasteur		1	74	22		58.42
MONTREAL, Cité de									701.06
"St. Kevin's School"	Acad. garçons	Indépendante			2	47	26	25	87.64
"High School", cath.	Acad. garçons	Indépendante	5 Frs Présentation			152	42	34	87.64
Acad. de l'Archevêc.	Acad. garçons	Indépendante	8 Frs Ecoles Chrét.			17	83	54	87.64
Acad. Comm. catho.	Acad. garçons	Sous contrôle.		13		365	58	56	87.64
Ecole Meilleur	Acad. garçons	Sous contrôle.	25 Frs Sacré-Cœur			1012	93	39	87.64
Ecole Belmont	Mod. garçons	Sous contrôle.		11		455	25		58.42
Ecole Champlain	Mod. garçons	Sous contrôle.		18		776	69		58.42
Ecole Montcalm	Mod. garçons	Sous contrôle.		17		642	58		58.42
Ecole Olier	Mod. garçons	Sous contrôle.		19		590	47		58.42
Ecole Plessis	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecoles Chrét.	10		716	585		58.42
Ecole Salaberry	Mod. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Ecoles Chrét.	4		722	51		58.42
Ecole Sarsfield	Mod. garçons	Sous contrôle.		15		454	44		58.42
Ecole Ed. Murphy	Mod. garçons	Sous contrôle.		9	1	348	33		58.42
Ecole Chauveau	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Présentation	1		300	49		58.42
Ecole Ste-Hélène	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs St-Gabriel	2		286	24		58.42
Ecole St-Joseph	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecoles Chrét.			601	18		58.42
Ec. Bouch. de LaBr.	Mod. garçons	Sous contrôle.		2	9	330	15		58.42
Ecole Ste-Brigide	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Ecoles Chrét.	7		955	90	22	87.64
Ecole St-Pierre	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Maristes			612	58	19	87.64
Ecole Ste-Anne	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecoles Chrét.	3		461	48		58.42
Ecole St-Charles	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ecoles Chrét.	6		687	78		58.42
Ecole Bourgeoys	Acad. filles	Sous contrôle.	28 SS. Congrégation.		2	1275	54	18	87.64
Ec. N.-D. du B. Con	Acad. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation.			289	29	8	87.64
Ecole Ste-Anne	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.		2	435	35	21	87.64
Ecole St-Antoine	Acad. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation.		1	220	21	12	87.64
Ecole Ste-Catherine	Acad. filles	(Sous cont. et indépend.)	22 SS. Congrégation.		2	848	94	39	87.64
Ecole St-Gabriel	Acad. filles	Sous contrôle.	11 SS. Ste-Croix			367	57	30	87.64
Ecole Visitation	Acad. filles	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation.		2	612	54	12	87.64
Couv. Ste-Brigide	Acad. filles	Sous contrôle.	20 SS. Ste-Croix		4	947	103	35	87.64
Couvent St-Ignace	Acad. filles	Indépendante	9 SS. Ste-Croix			165	18	15	87.64
Couv. St-J.-l'Evang	Acad. filles	Sous contrôle.	12 SS. Ste-Croix		4	577	25	4	87.64
Ecole St-Joseph	Acad. filles	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.		2	559	43	11	87.64
Ecole St-Patrice	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.		2	412	67	26	87.64
Ecole St-Stanislas	Acad. filles	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation.		1	299	14	11	87.64
Ec. de Mlle E. Viger	Acad. filles	Sous contrôle.			8	299	15	7	87.64
Ecole Marchand	Acad. filles	Sous contrôle.			16	521	131	54	87.64
Ec. N.-D. des Anges	Acad. filles	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation.		1	304	29	12	87.64
Ec. N.-D. du P. Sec.	Mod. filles	Sous contrôle.	19 SS. Congrégation.		4	1026	11		58.42
Ecole Jeanne Leber	Mod. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.			324	35		58.42

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
									$ cts.
MONTREAL, Cité de *Suite*									
Ecole Ste-Agnès...	Acad. filles.	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..		1	390	55	18	87.64
Acad. S. N. de J.-M.	Acad. filles.	Indépendante	16 SS. N. J.-M.....			233	23	9	87.64
Pens. L'Ang.-Gard.	Acad. filles.	Indépendante	28 SS. Ste-Anne...			216	17	12	87.64
Pen. Ste-Ang., Ste-C	Acad. filles.	Indépendante	13 SS. Ste-Anne...			141	37	7	87.64
Ec. Ste-Cl.-de-Tetr.	Mod. filles.	Sous contrôle.	5 SS. Congrégation..			158	14		58.42
Ecole Ste-Philomène	Mod. filles.	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation..		5	460	10		58.42
Ecole St-J.-de-Verd.	Acad. filles.	Sous contrôle.	15 SS. Congrégation.		7	697	19	9	87.64
Couv. du Sac-Cœur.	Mod. filles.	Indépendante	24 Rel. Sacré-Cœur..			150	23		58.42
Ecole St-Eusèbe....	Mod. filles.	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.		2	694	33		58.42
Ecole Ste-Hélène...	Mod. filles.	Sous contrôle.	5 SS. Congrégation..		2	254	14		58.42
Ec. St-Ls-de-France.	Acad. filles.	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..		2	399	30	18	87.64
St-Vincent-de-Paul..	Mod. filles.	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Providence....		1	233	12		58.42
Ec. Mme Mackay-W.	Mod. mixte.	Sous contrôle.			4	166	23		58.42
Ecole Garneau.....	Mod. filles..	Sous contrôle.			18	716	36		58.42
Montréal-Dorion									394364
St-Ed.-de-Montréal.	Acad. garçons	Sous contrôle.	24 Frs Ecoles Chrét.	8		1497	96	63	87.64
St-Stan.-de-Kostka..	Mod. couvent	Sous contrôle.	16 SS. SS. NN. J.-M.		5	915	25		58.42
St-Stan.-de-Kostka..	Mod. garçons.	Sous contrôle.	18 Frs Ecoles Chrét.		5	902	68		58.42
St-Ed-de-Montr....	Acad. filles...	Sous contrôle.	19 SS. Ste-Croix....		11	1427	145	38	87.64
Montréal-Hochelaga									292.12
Ecole Ste-Elisabeth.	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. Chrét...	1		391	48		58.42
St-Henri.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Ecoles Chrét..	6		863	71		58.42
Montréal-Laurier									116.84
L. Enfant-Jésus	Acad. couvent	Sous contrôle.	15 SS. Ste-Anne....		10	1046	63	11	87.64
St-Jean-Baptiste....	Acad. garçons	Sous contrôle.	23 Clercs St-Viateur.	5		1097	110	54	87.64
St-Jean-Baptiste....	Acad. filles.	Sous contrôle.	22 SS. Jésus-Marie..		3	76	39	11	87.64
Montréal-Maisonn.									262.92
Hochelaga	Acad. garçons	Sous contrôle.	46 Frs Ste-Croix....			1719	135	25	87.64
Hochelaga	Acad. couvent	Sous contrôle.	33 SS. SS. NN. J.-M.		11	1760	32	7	87.64
Acad. Ste-Emélie...	Acad. couvent	Indépendante	15 SS. SS. NN. J.-M.			204	40	15	87.64
St-Grég.-le-Thaum..									
Ecole Imm.-Concep.	Acad. couvent	Indépendante	16 SS. SS. NN. J.-M.			312	43	15	87.64
Ecole St-Frs-Xavier.	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Inst. Chrét...			676	83	26	87.64
Ec. St-J.-Berchmans	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Inst. Chrét...	2		698	57		87.64
Ecole Marie-Immac.	Mod. couvent	Sous contrôle.	16 SS. SS. NN. J.-M.			661	32		58.42
Ecole Ste-Famille...	Mod. filles...	Sous contrôle.	13 SS. SS. NN. J.-M.			633	17		58.42
Ecole Ste-Famille...	Mod. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles Chrét..		3	574	20		58.42
Ecole St-Frs-Xavier. Maisonneuve.....	Mod. couvent	Sous contrôle.	14 SS. SS. NN. J.-M.		2	702	20		58.42
Ecole St-Clément...	Mod. filles...	Sous contrôle.	11 SS. SS. NN. J.-M.			371	9		58.42
Ecole Lasalle	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ecoles Chrét.	5		659	63		58.42
Ec. du St-N.-de-Jés.	Mod. filles...	Sous contrôle.	25 SS. SS. NN. J.-M.			835	35		58.42
Ecole St-Edouard...	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ecoles Chrét.	9		1115	135		58.42
									993.20

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.			
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.		
										$ cts.
NAPIERVILLE										
St-Cyprien	Acad. couvent	Indépendante	11 SS. Ste-Anne			182	21	2		87.64
St-Cyprien	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	106	14			58.42
St-Édouard	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	35	35			58.42
St-Michel	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Anne			102	6			58.42
St-Rémi	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Ste-Anne			268	55			58.42
Sherrington	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	43	9			58.42
										379.74
NICOLET										
Nicolet	Acad. couvent	Indépendante	21 SS. l'Assomption			297	35	23		87.64
St-Grégoire	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ec. Chrét	1		152	21	8		87.64
Bécancour	Mod. garçons	Sous contrôle.			1	52	6			58.42
Bécancour	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			66	23			58.42
Gentilly	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			76	16			58.42
Nicolet	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ec. Chrét			240	54			58.42
Ste-Angèle de Laval	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			79	15			58.42
St-Célestin	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption			45	11			58.42
Ste-Gertrude	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			91	26			58.42
Villers	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	68	12			58.42
St-Grégoire	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption			78	8			58.42
St-Léonard	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption			92	8			58.42
St-Léonard	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption			73	24			58.42
Ste-Monique	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			44	16			58.42
St-Pre-les-Becquets	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	30	9			58.42
St-Pre-les-Becquets	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption			44	18			58.42
St-Wenceslas	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	121	18			58.42
										1051.58
OTTAWA										
Aylmer	Acad. couvent	Indépendante	16 SS. de G. la Croix			156	45	8		87.64
Hull (Ste-Marie)	Acad. couvent	Sous contrôle.	13 SS. G. de la Croix			505	101	9		87.64
Hull (Notre-Dame)	Acad couvent	Sous contrôle.	17 Frs Ec. Chrét			718	177	6		87.64
Hull (T. St-Rédemp.	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. G. de la Croix.		2	371	21			58.42
Hull, cité	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ec. Chrét		2	272	25			58.42
Gracefield	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. S.-C. de Jésus.			108	17			58.42
Maniwaki	Mod. couvent	Sous contrôle.	9 SS. G. de la Croix.		2	336	24			58.42
Maniwaki	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. de la Croix			20	20			58.42
Northfield	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	40	7			58.42
Pointe-Gatineau	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. G. de la Croix.			179	17			58.42
Pointe-Gatineau	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs. Ec. Chrét			168	30			58.42
Bouchette	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	35	6			58.42
										788.70
PONTIAC										
Fort-Coulonge	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	34	13			58.42
Ile-aux-Allumettes	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	33	7			58.42
Litchfield-Upper	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	116	14			58.42
Portage-du-Fort	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	25	9			58.42
Sheen	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	62	12			58.42
										292.10

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
PORTNEUF									$ cts.
Deschambault	Acad. couvent	Indépendante	9 SS. de la Charité			100	18	13	87.64
Neuville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			98	21	10	87.64
St-Augustin	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation.			90	11	11	87.64
St-Casimir, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. Chrét.		1	200	22	12	87.64
St-Raymond, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ec. Chrét.			207	84	22	87.64
Bois-de-l'Ail	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	28	9		58.42
Cap-Santé, village	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	18	16		58.42
Grondines	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	79	7		58.42
N.-D.-des-Anges	Mod. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. St-C.-de-M.			176	20		58.42
Neuville	Mod. garçons	Sous contrôle.	1 Fr. Inst. Chrét.			82	26		58.42
Pont-Rouge	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		29	8		58.42
Pont-Rouge	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité		1	225	14		58.42
Portneuf	Mod. garçons	Sous contrôle.	1 Sr de St-Louis			18	18		58.42
Portneuf	Mod. filles	Sous contrôle.	2 SS. de St-Louis			21	21		58.42
St-Alban	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			159	15		58.42
St-Augustin	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ec. Chrét.			135	52		58.42
St-Basile	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.			140	10		58.42
St-Bernardin	Mod. mixte.	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. St-C.-de-Mar.			248	24		58.42
St-Casimir	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Providence			216	24		58.42
Ste-Catherine	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	31	4		58.42
St-J.-B.-des Ecureuils	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	74	6		58.42
St-Raymond, village	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité			113	37		58.42
St-Raymond, village	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité		3	272	8		58.42
St-Rémi, L. au Sable	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie			161	8		58.42
St-Ubalde	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Mar.			159	12		58.42
									1606.60
QUEBEC, Comté									
Beauport	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ec. Chrét.			255	36	22	87.64
Beauport	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation.		1	364	20	9	87.64
Bellevue	Acad. couvent	Indépendante	16 SS. Congrégation.			112	40	37	87.64
J.-Lorette (Loretville	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. de St-Louis			87	14	7	87.64
Sillery	Acad. couvent	Indépendante	40 SS. Jésus-Marie			153	44	22	87.64
T.-C. de Charlesbrg	Acadcouvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Bon-Pasteur		1	201	41	21	87.64
T.-C. de Charlesbg.	Acad. garçons	Sous contrôle.		3		124	38	30	87.64
Anc.-Lorette, village	Mod. mixte.	Sous contrôle.			4	194	12		58.42
Cap-Rouge	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			43	6		58.42
Cap-Rouge	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			40	10		58.42
J.-Lorette, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs. Ec. Chrét.			133	51		58.42
J.-Lorette, village	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de St-Louis		1	188	6		58.42
Ste-Foy	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur			156	15		58.42
St-Ls-de-Courville	Mod. mixte.	Sous contrôle.			5	212	24		58.42
Sillery (St-Columb)	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. Jésu-sMarie			213	24		58.42
Cuffard, village	Mod. mixte.	Sous contrôle.		1	1	35	10		58.42
									1139.26

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique	
QUEBEC, Cité									$ ts.
Acad. Com. St-Roch	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ec. Chrét.	5		848	97	28	87.64
Acad. St-Joseph	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ec. Chrét.	4		688	102	22	87.64
Ecole St-Malo	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Maristes.			496	40	10	87.64
Ecole St-Sauveur	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ec. Chrét.			538	143	21	87.64
Bon-Pasteur	Acad. couvent	Sous contrôle.	14 SS. Bon-Pasteur.			314	45	44	87.64
Limoilou	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	18 SS. S-Cœur-Marie			596	48	6	87.64
N.-D. de J.-Cartier.	Acad. couvent	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation.			563	87	31	87.64
Limoilou	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur		1	486	34	23	87.64
St-Jean-Baptiste	Acad. couvent	Sous contrôle.	18 SS. de la Charité.		6	832	167	49	87.64
St-Malo	Acad. couvent	Sous contrôle.	11 SS. Congrégation.		1	520	36	7	87.64
St-Roch	Acad. couvent	Indépendante	34 SS. Congrégation.			348	36	27	87.64
St-Sauveur	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation.			231	49	13	87.64
Srs de la Ch. (Glacis)	Acad. couvent	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité.			40		40	87.64
Srs de la Ch. (Mall.)	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. de la Charité.			110	30	30	87.64
Ecole Jacq.-Cartier.	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles Chrét.	2		604	69	15	87.64
L'Œuv. du Patron	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs St-Vinc.-de-P.			354	25		58.42
Srs de la Ch., Orphel	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	25 SS. de la Charité.		5	424	26		58.42
Srs de la Ch., Pens.	Mod. garçons	Indépendante	12 SS. de la Charité.			297	24		58.42
Ecole Ste-Marie	Acad. filles	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur.		6	15	377	25	87.64
Ecole St-Roch	Acad. filles	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.		3	472	31	11	87.64
Acad. N.-D.-du-Che	Acad. filles	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph		1	192	30	12	87.64
Ecole St-Sauveur	Acad. filles	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation.		6	1005	65	10	87.64
L'As. du Bon-Past.	Acad. filles	Indépendante	14 SS. de Marie			200	49	33	87.64
N.-D.-des-Victoires.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité.			118	10		58.42
Srs de la Ch. (Glacis)	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité.			32	19		58.42
Cap-Diamant	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité.			96	24		58.42
N.-D.-de-la-Garde	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité.			77	11		58.42
Ec. N.-D.-de-Lourd.	Mod. filles	Sous contrôle.	10 SS. de la Charité.			163	36		58.42
Ec. N.-D.-des-Anges	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. de la Charité.			204	51		58.42
Ec. du Sac.-C. (Pal.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité.			230	7		58.42
Ec. de l'Imm.-Conc.	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	226	12		58.42
Orphel. St-Sauveur	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité.		3	112	15		58.42
Ville-Montcalm	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph.		2	108	34		58.42
									2512.26
RICHELIEU									
Sorel	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	15 SS. Congrégation.		1	708	54	19	87.64
Sorel	Mod. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Ecoles Chrét.			612	37		58.42
Filiatrault	Mod. mixte	Sous contrôle.	10 SS. St-Joseph.			394	9		58.42
St-Aimé	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Présentation.			209	39		58.42
St-Ours	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Présentation.			104	14		58.42
St-Ours	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét.			108	13		58.42
St-Robert	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph.			121	8		58.42
St-Roch	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.			126	7		58.42
Ste-Victoire	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.			120	12		58.42
St-Aimé	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ste-Croix			101	11		58.42
									613.42

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
RICHMOND									$ cts.
Danville, village	Acad. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation.			145	27	8	87.64
Richmond	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur			153	14	6	87.64
Richmond	Acad. filles	Indépendante	8 SS. Congrégation.			200	38	18	87.64
Windsor-Mills	Acad. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Congrégation.		2	224	28	10	87.64
Windsor-Mills	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur			207	16	4	87.64
Asbestos	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	153	22		58.42
Asbestos	Mod. filles	Sous contrôle.	6 SS. Congrégation.		3	321	14		58.42
Bromptonville	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Sacré-Cœur			173	18		58.42
Bromptonville	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation.			192	29		58.42
Danville	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Sacré-Cœur			109	12		58.42
St-Frs-X.-de-Bromp.	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. S.-C. de Jésus.			76	19		58.42
St-Geo.-de-Windsor	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption			111	15		58.42
									847.14
RIMOUSKI									
Rimouski	Acad. couvent	Indépendante	16 SS. de la Charité			137	41	9	87.64
Rimouski	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité			238	15		58.42
Rimouski	Mod. garçons	Sous contrôle.			4	228	18		58.42
Rimouski (paroisse)	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	86	15		58.42
N.-D.-du-Sacré-C.	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	82	30		58.42
St-Anaclet	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 Filles du Rosaire			129	9		58.42
Ste-A.-de-la-P.-au-P	Mod. mixte	Indépendante	2 SS. Filles de Jésus.			46	8		58.42
Ste-Blandine	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Filles de Jésus.			120	27		58.42
Ste-Cécile-du-Bic	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	232	46		58.42
St-Fabien	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	196	30		58.42
Ste-Luce No 1	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	63	13		58.42
St-Mathieu	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	33	21		58.42
Ste-Luce No 3	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	130	27		58.42
St-Rosaire	Mod. mixte	Indépendante	4 SS. du Rosaire			105	7		58.42
St-Simon	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	84	16		58.42
St-Valérien	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	80	30		58.42
									963.94
ROUVILLE									
St-Césaire	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	19 Frs Ste-Croix		1	180	64	15	87.64
St-Césaire	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation			235	37	7	87.64
Ste-Marie-de-Monn	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation		4	83	29	2	58.42
Ste-Angèle	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	22	13		58.42
St-Hilaire	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			87	15		58.42
St-Hilaire	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	64	11		58.42
									408.96
SAGUENAY									
Tadoussac	Acad. mixte	Sous contrôle.		1	2	130	16	1	87.64
Les Escoumains	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		20	20		58.42
Les S.-Iles (St-Jos.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Filles de Jésus.		1	110	9		58.42
Mille-Vaches	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	56	16		58.42

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Instituteurs.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Institutrices.	ÉLÈVES — Total des élèves.	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle.	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1913-14.
SAGUENAY-*Suite*									$ cts.
Pte-aux-Esquimaux.	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Filles de Jésus.			110	15		58.42
Riv -Ste-Marguerite	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	60	27		58.42
ST-HYACINTHE									379.74
St-Hya. (P. du S.-C)	Acad. garçons	Indépendante	7 Frs Sacré-Cœur			101	39	22	87.64
St-Hya. (Acad. Gir.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Sacré-Cœur			593	60	25	87.64
St-Hya. (N.-D. de L.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	17 SS. Présentation		3	323	69	7	87.64
St-Hya. (Acad. Pr.)	Acad. couvent	Sous contrôle.	10 SS. Présentation.		2	441	33	15	87.64
St-Charles	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Présentation			60	6		58.42
St-Chs-sur-Richel	Mod. filles	Indépendante	5 SS. Présentation			32	17		58.42
St-Denis	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation			129	23		58.42
Girouard (Ec. Ray.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			285	23		58.42
Girouard (Ec. Lar.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			214	20		58.42
St-Denis	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	7 Clercs St-Viateur		1	131	19		58.42
St-Hya. (Ec. St-J.)	Mod. mixte	Indépendante	6 SS. St-Joseph			105	35		58.42
Ste-Madeleine	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.			131	13		58.42
Salvail	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.			108	8		58.42
Village de la Provid.	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			213	5		58.42
ST-JEAN									934.76
St-Jean	Acad. garçons	Sous contrôle.		10		464	42	17	87.64
St-Jean	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	15 SS. Congrégation			470	29	21	87.64
Lacolle	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	104	16		58.42
Ste-M. de Blairfindie	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	73	12		58.42
St-P-de-l'I.-aux-N	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	58	8		58.42
St-Valentin	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	95	12		58.42
ST-MAURICE									408.96
Yamachiche	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.			152	10	19	87.64
Yamachiche	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ec. Chrét.			173	48	8	87.64
Pte du Lac No 1	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. G. de la Croix			79	22		58.42
Pte-du-Lac No 1	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. G. de la Croix			117	3		58.42
St-Barnabé (N.-D)	Mod. mixte	Indépendante			2	95	13		58.42
St-Barnabé	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			91	35		58.42
St-Barnabé	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption		1	146	8		58.42
Shawinigan (par.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus.			187	31		58.42
SHEFFORD									525.80
Granby, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation		3	511	14	2	58.42
Granby, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Sacré-Cœur			447	72	8	87.64
Roxton-Falls	Acad. garçons	Sous contrôle.	2 SS. Présentation		1	101	12		58.42
Waterloo	Acad. couvent	Indépendante	12 SS. SS. NN. J.-M.			108	10	11	87.64

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1913-14.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
SHEFFORD-*Suite*									$ cts.
Ely-Sud	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Sacré-Cœur		1	140	31		58.42
Roxton-Falls	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation		4	167	34		58.42
Ste-Pudentienne	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			122	10		58.42
Waterloo	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes			131	23		58.42
Lawrenceville	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	71	11		58.42
St-Théophile-d'Ely	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	85	6		58.42
St-Frs-de-Shefford	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			74	9		58.42
SHERBROOKE									642.64
Acad. St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Présentation		1	133	37	37	87.64
Sherbrooke-Centre	Acad. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation			400	35	8	87.64
Sherbrooke	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	55 SS. Congrégation			1606	167	134	87.64
Sherb., Ec. du Q. C.	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Sacré-Cœur			530	36		58.42
Sherb., Ec. du Q. E.	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur			430	39		58.42
Sherbrooke-Est	Acad. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation			380	22	17	87.64
Sherbrooke-Ouest	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation			360	10		58.42
SOULANGES									525.82
St-Laur.-des-Cèdres	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation			148	20	10	87.64
Coteau-Landing	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	101	14		58.42
Coteau-Station	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	2	128	6		58.42
Rivière-Beaudette	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	91	7		58.42
Ruisseau	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	76	7		58.42
St-Clet	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	108	6		58.42
St-Dom.-des-Cèdres	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	69	20		58.42
Ste-Emile	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	52	21		58.42
St-Laur.-des-Cèdres	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	82	13		58.42
Ste-M.-de-St-Polyc	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	50	8		58.42
St-Polycarpe	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Ste-Anne			108	12		58.42
St-Polycarpe	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	65	13		58.42
St-Zotique	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	74	12		58.42
STANSTEAD									788.68
Coaticook	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	36 SS. Présentation			367	33	4	87.64
Coaticook	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Sacré-Cœur			234	31		87.64
Magog	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Sacré-Cœur			372	50	8	87.64
Magog	Acad. couvent	Sous contrôle.	8 SS. Sacré-Cœur		2	353	47	8	87.64
Stanstead	Acad. couvent	Indépendante	6 Rel. Ursulines			95	40	25	87.64
St-Herménégilde	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	56	12		58.42
Ste-Suz-de-Barnston	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Présentation			98	6		58.42
Stanstead	Mod. couvent	Sous contrôle.	4 Rel. Ursulines			97	13		58.42
Stanstead	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	83	11		58.42
									671.88

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Instituteurs.	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Institutrices.	ELEVES — Total des élèves.	ELEVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle.	ELEVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
TEMISCAMINGUE									$ cts.
Ville-Marie	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. G. de la Croix	1		81	17	8	87.64
Ville-Marie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 Frs Maristes, 2 SS. l'Assomption			146	21		58.42
Guigues	Mod. filles	Indépendante	7 SS. l'Assomption			57	13		58.42
Guigues	Mod. garçons	Sous contrôle.				122	7		58.42
Lorrainville, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption			122	7		58.42
TEMISCOUATA									321.32
Cacouna	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité			51	35	4	87.64
Fraserville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Bon-Pasteur		4	42	45	75	87.64
Fraserville	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ecoles Chrét.			528	80	28	87.64
Trois-Pistoles	Acad. garçons	Sous contrôle.		1		31	23	8	87.64
Fraserville	Mod. garçons	Indépendante	4 SS. Bon-Pasteur		1	64	8		58.42
Cacouna	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	44	13		58.42
Fras. (Ec. St-Ludg.)	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	149	9		58.42
Fras. (Ec. St-F.-X.)	Mod. mixte	Sous contrôle.			6	249	26		58.42
Ile-Verte	Mod. garçons	Sous contrôle.			1	46	36		58.42
Ile-Verte	Mod. filles	Sous contrôle.			1	38	22		58.42
N.-D.-du-Lac	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus			72	22		58.42
N.-D.-du-Portage	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	55	9		58.42
St-Arsène	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	90	17		58.42
St-Eloi	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	64	13		58.42
St-Jean-de-Dieu	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	124	7		58.42
St-Mathias-de-Cab.	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. du Rosaire		1	284	12		58.42
Trois-Pistoles	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Jésus-Marie			246	15		58.42
St-Mathias-de-Cab.	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	158	10		58.42
TERREBONNE									1168.44
St-Jovite	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. de la Sagesse			75	12	6	87.64
Ste-Agathe-des-M	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de la Sagesse			181	18		87.64
St-Jérôme	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	28 SS. Ste-Anne			52	56	13	87.64
St-Jérôme	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles Chrét.			353	30	4	87.64
Ste-Thérèse	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation.			337	58	6	87.64
Terrebonne	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation.			261	36	11	87.64
Terrebonne	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	13 Clers St-Viateur		2	428	71	40	87.64
Ste-Adèle	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Providence			135	11		58.42
Ste-Ag.-des-Monts	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs. Sacré-Cœur			230	18		58.42
Ste-Anne-des-Plaines	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. Ste-Anne			85	25		58.42
St-Jovite	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		26	8		58.42
Ste-Thérèse	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel			180	23		58.42
									905.58

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
TROIS-RIVIERES									$ cts..
Trois-Rivières	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ec. Chrét			204	154	50	87.64
Trois-Rivières No 3.	Mod. filles	Sous contrôle.	6 Rel. Ursulines		3	360	13	....	58.42
Trois-Rivières No 4.	Mod. filles	Sous contrôle.	8 Rel. Ursulines			230	7	....	58.42
VAUDREUIL									204.48
Rigaud	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne			156	18	14	87.6
Rigaud	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur			102	95	....	58.42
Vaudreuil	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne			116	15	....	58.42
Vaudreuil	Mod. garçons	Sous contrôle.		3	....	95	30	....	58.42
VERCHERES									262.90
Varennes	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Croix			122	22	14	87.64
Varennes	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	8 Frs Ec. Chrét			222	49	20	87.64
Belœil	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M.			128	21	....	87.64
Contrecœur	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. SS. NN. J.-M		2	187	12	....	58.42
St-Antoine	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. de St-Joseph			152	12	....	58.42
Ste-Julie	Mod. mixte.	Sous contrôle.		1	1	26	6	....	58.42
St-Marc	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	71	10	....	58.42
Verchères	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			186	21	....	58.42
Verchères	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét			122	19	....	58.42
WESTMOUNT									584.22
Côte-de-Neiges	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. de la Charité			208	16	....	58.42
Outremont (Ec. Qu.)	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur 3 SS. Jésus-Marie			403	26	....	58.42
WOLFE									116.84
D'Israéli	Acad. filles	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. SS. NN. J.-M.			334	23	7	87.64
Beaulac	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. NN. J.-M			101	11	....	58.42
St-Camille	Mod. mixte.	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption			84	14	....	58.42
Weedon-Centre	Mod. mixte.	Sous contrôle.	7 SS. Présentation			274	20	....	58.42
Wotton	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption			51	15	....	58.42
D'Israéli, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	....	33	33	....	58.42
YAMASKA									379.74
St-François-du-lac	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. G. de la Croix		2	180	8	4	87.64
Baie-du-Febvre	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ec. Chrét			87	10	....	58.42
Baie-du-Febvre	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			51	22	....	58.42
Pierreville (St-Th.)	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			126	21	....	58.42
Pierreville (St-Th.)	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	157	31	....	58.42
St-David	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation			158	19	....	58.42
St-Guil.-d'Upton	Mod. couvent	Indépendante	11 SS. l'Assomption			128	56	....	58.42

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1915-16.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ELEVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1914-15
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
YAMASKA—*Suite*									
t-Michel	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption.	....	1	68	17	....	58.42
t-Zéphirin	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	86	10	....	58.42
N.-D.-de-Pierreville.	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	126	10	....	58.42
									613.42
									5497572

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS, COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, Collèges affiliés et écoles normales	Subventions du gouvernement	Revenus annuels	Dépenses annuelles	Montant total des dotations	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Nombre de volumes de la bibliothèque	Nombre des diplômes accordés
Université McGill	25,000	1,023,077	1,034,614	8,048,481	9,159,415	190,00	0 261
Université et Collège Bishop	2,500	26,623	27,392	294,280	246,366	13,000	16
"Stanstead Wesleyan College"						Pas de rapport	
Collège Macdonald, (école normale du)	6,866	31,000	36,000		2,000,000	7,000	204

PROTESTANTS—1914-15.

ET ÉCOLES NORMALES.

FACULTÉS	Nombre d'années dont se compose le cours d'études	Nombre de semaines durant l'année scolaire	Nombre de professeurs et de conférenciers	Nombre d'étudiants	Nombre d'étudiants (garçons)	Nombre d'étudiants (filles)	Nombre total d'étudiants	Nombre des étudiants gradués	Nombre de prix donnés	Nombre de boursiers	Montant total annuel des bourses
Arts	4	32	50	176	333	136	469	81	27	.....	.....
Médecine	5	36	95	107	394	.....	394	71	.....	.....	.....
Droit	3	32	12	26	69	.....	69	12	4	.....	.....
Sciences	4	36	64	99	493	.....	493	97	7	10	.....
Total	16	136	221	408	1,289	136	1,425	261	38	10	.....
Arts	3	36	9	17	35	15	50	15	13	.....	.....
Divinité	2	36	4	3	9	.....	9	1	7	.....	.....
Total	5	72	13	20	44	15	59	16	20	.....	.....
Arts	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas de	rapport
Modèle	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Elémentaire	1	40	12	204	13	191	204	190	.....	32	4,250
Kindergarten	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES

NOMS DES LOCALITES	RECETTES					DÉPENSES		
	Des commissaires ou syndics.	Fonds de l'éducation supérieure, 1914-15	Rétribution mensuelle.	D'autres sources.	Revenus annuels.	Traitements des professeurs.	Divers.	Totaux.
Montréal	74,340	1,185	22,669	.....	98,194	58,730	39,464	98,194
Québec	6,863	1,285	4,237	.....	12,385	7,336	5,049	12,385
École Technique de Montréal	33,641	.....	6,400	.....	40,041	33,483	6,558	40,041
"High School" des filles, Montréal	24,832	.....	18,644	.....	43,476	33,293	10,183	43,476
" " Québec	19,997	.....	2,003	.....	22,000	5,069	16,931	22,000
"Stanstead Wesleyan College"	1,730	457	28,464	5,098	35,749	18,228	7,111	25,339
Totaux	161,403	2,927	82,417	5,098	251,845	156,139	85,296	241,435

ACADÉMIES

Aylmer	4,036	475	843	2,240	7,594	3,150	4,422	7,572
Bedford	2,576	467	371	202	3,616	2,033	1,388	3,421
Buckingham	2,638	662	574	398	4,272	3,050	1108	4,158
Coaticook	3,700	500	1,796	603	6,599	3,708	2,098	5,806
Cookshire	2,195	465	836	665	4,161	2,382	1,779	4,161
Cowansville	2,573	677	857	.....	4,107	3,125	659	3,784
Dunham Ladies, College	Pas de	rapport						
Danville	2,572	462	422	635	4,091	2,780	1,311	4,091
East-Angus	2,189	351	512	13,701	16,753	2,180	13,788	15,968
Gault Institute	4,001	822	876	2,485	8,184	4,279	3,730	8,009
Granby	6,984	778	1,026	2,067	10,855	4,800	3,261	8,061
Huntingdon	3,361	497	1,871	585	6,314	5,045	1,614	6,659
Inverness	982	470	640	32	2,124	1,850	274	2,124
Knowlton	2,980	450	511	325	4,266	2,039	2,227	4,266
Lachine	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lachute	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lennoxville	3,936	522	2,570	317	7,345	5,100	2,245	7,345
Macdonald Day School	5,463	477	485	360	6,785	2,930	2,833	5,763
Magog	800	.....	543	5,184	6,527	6,000	627	6,527
New-Carlisle	1,453	685	598	433	3,169	2,550	536	3,086
North Hatley	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Orsmtown	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St-François	3,319	892	781	125	5,117	3,050	794	3,844
St-Jean	2,633	462	1,453	789	5,337	3,700	1,599	5,299
St-Lambert	2,564	368	1,000	2,300	6,232	2,000	4,213	6,213
Shawville	2,938	857	2,001	5,146	20,942	8,391	7,621	16,012
Sherbrooke	3,020	1,251	886	1,864	7,021	3,045	3,825	6,870
Strathcona	13,892	500	1, 449	176	16,017	9,698	4,592	14,290
Sutton	.....	963	3,461	46,040	50,464	13,155	37,003	50,158
Waterloo	1,416	457	503	267	2,643	2,058	585	2,643
Waterville	3,202	510	305	860	4,877	2,459	2,299	4,758
Windsor	1,835	605	657	322	3,419	2,699	720	3,419
Westmount	1,453	218	420	28	2,119	1,500	448	1,948
	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	98,711	15,843	28,247	88,149	230,950	108,756	107,499	216,255

PROTESTANTE.—ANNÉE 1914-15.—*Suite.*

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES

PROFESSEURS				ELEVES								
	Principaux.			Cours.			Religion		Age			
Nombre de professeurs.	Traitements.	Diplômes.	Bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Protestants.	Catholiques.	De moins de 16 ans	De plus de 16 ans.	Nombre total des élèves.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été ouverte.
40	3,300	A	McG	203	308	262	730	43	585	188	773	189
6	1,800	.....	.....	25	37	37	83	16	69	30	99	183
24	2,400	A	McG	.....	217	260	475	2	324	153	477	189
34	2,500	A	McG	230	231	172	608	25	503	130	633	189
8	900	A	C. B.	26	68	36	122	8	108	22	130	180
8	2,000	A	C. B.	87	60	91	230	8	130	108	238	180
120	2,150	.....	.....	571	921	858	2,248	102	1,719	631	2,350	185

ACADÉMIES

5	1,200	A	C. B.	91	62	27	172	8	158	22	180	190
4	1,000	.....	.....	63	25	16	91	13	94	10	104	192
5	1,200	A	McG	81	33	16	125	5	118	12	130	190
6	1,500	A	McG	107	71	47	219	6	185	40	225	187
5	1,200	A	McG	88	33	32	139	14	118	35	153	184
5	1,400	A	C. B.	77	76	27	173	7	153	27	180	186
5	1,000	A	McG	63	53	25	138	3	112	29	141	191
6	500	.....	.....	121	25	20	164	2	152	14	166	192
7	1,400	A	C. B.	226	34	22	262	20	270	12	282	194
7	2,000	A	McG	118	46	31	191	4	175	20	195	184
8	1,500	A	C. B.	137	77	66	265	15	241	39	280	191
3	1,200	A	McG	8	35	30	73	.....	44	29	73	189
4	900	A	C. B.	55	31	24	110	.....	90	20	110	188
23	2,300	A	C. B.	867	116	21	988	16	980	24	1,004	191
8	1,700	A	McG	117	79	68	255	9	208	56	264	192
8	1,025	A	C. B.	98	62	35	186	9	171	24	195	187
13	1,700	A	C. B.	129	67	26	207	15	198	24	222	196
5	850	A	C. B.	117	33	15	160	5	145	20	165	185
4	1,000	A	C. B.	114	35	22	170	1	157	14	171	193
4	900	A	C. B.	56	13	6	75	.....	71	4	75	189
5	1,250	A	C. B.	56	47	44	135	12	116	31	147	190
6	1,600	A	McG	88	62	53	203	.....	164	39	203	189
4	800	.....	.....	95	20	9	88	36	120	4	124	185
12	1,600	A	C. B.	274	96	42	409	3	405	7	412	190
6	1,050	A	McG	109	67	39	215	.....	188	27	215	187
13	1,900	A	C. B.	223	137	56	414	2	322	94	416	187
18	1,700	A	C. B.	484	121	45	627	23	639	11	650	188
4	825	A	C. B.	55	46	20	121	.....	106	15	121	184
5	900	A	.....	88	49	38	173	2	157	18	175	184
5	800	A	C. B.	102	44	16	160	2	146	16	162	185
3	800	.....	.....	46	32	8	85	.....	80	6	86	192
25	2,700	.....	.....	1,168	526	272	1,966	.....	1,212	754	1,966	184
241	1,290	.....	.....	5,501	2,253	1,218	8,759	213	7,475	1,497	8,972	184

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

NOMS DES LOCALITES	Elèves des cours modele et académique						
	Dictées	Grammaire anglaise et analyse logique	Composition anglaise	Littérature anglaise	Géographie	Histoire sainte	Histoire ancienne
Montréal	570	517	570	470	429	570	59
Québec	51	62	66	66	48	34	.....
École technique, Montréal	422	422	477	477	369	.....	.....
"High School", des filles, Montréal.	300	369	403	349	369	231	69
"High School", des filles, Québec...	98	98	104	104	83	68	15
Ecole "Stanstead Wesleyan Col."...	119	151	151	151	112	60	9
Total	1,560	1,619	1,771	1,717	1,410	963	152

ACADEMIES.—*Suite.*

Aylmer	89	89	89	89	82	62	9
Bedford	39	39	41	41	25	22	.....
Buckingham	45	45	45	49	33	32	.....
Coaticook	109	109	109	118	96	71	25
Cookshire	49	49	65	65	33	33	21
Cowansville	83	83	83	83	65	56	.....
Danville	72	72	76	76	51	51	16
"Dunham Ladies' College"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...Pas de
East Angus	45	45	45	45	45	25	.....
Gault Institute	53	53	56	56	34	34	2
Granby	70	70	77	77	63	45	.....
Huntingdon	128	128	143	143	116	77	.....
Inverness	51	51	65	65	35	35	.....
Knowlton	50	50	55	55	31	31	.....
Lachine	129	129	136	136	122	111	7
Lachute	128	128	147	147	117	78	35
Lennoxville	85	85	97	97	97	62	.....
"Macdonald Day School"	87	87	93	93	93	93	.....
Magog	48	48	48	48	33	30	40
New Carlisle	55	55	22	57	40	35	5
North Hatley	21	21	21	21	21	21	21
Ormstown	88	88	91	91	91	45	21
St-François	92	92	105	105	62	62	11
St-Jean	27	27	5	29	20	17	5
St-Lambert	128	128	138	138	138	96	4
Shawville	101	101	104	104	104	67	.....
Sherbrooke	181	181	55	181	136	136	13
Strathcona	166	166	166	166	166	121	.....
Sutton	61	61	65	65	45	45	10
Verdun	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Waterloo	81	81	87	87	70	49	17
Waterville	57	57	60	60	53	44	9
Windsor	39	39	40	40	40	32	2
Westmount	745	745	798	798	798	360	91
Total	3,202	3,202	3,227	3,425	2,955	2,078	364

PROTESTANTES.—ANNÉE 1914-15.—*Suite.*

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

ÉTUDIANT LES PRINCIPALES MATIÉRES DU COURS D'ÉTUDES

Histoire du Canada	Histoire d'Angleterre	Arithmétique	Algèbre	Géométrie	Dessin	Tenue des livres	Langue française	Allemand	Latin	Grec	Physiologie et hygiène	Sciences naturelles
308	314	429	455	141	499	25	570	12	375	12	115	200
32	51	63	66	66	.....	18	67	.....	47	.....	.....	47
217	349	385	260	128	356	338	477	.....	42	.....	.....	128
106	194	300	172	103	403	.....	403	41	250	6	106	103
56	41	68	57	32	68	.....	104	.....	81	.....	47	15
69	54	119	91	75	60	.....	136	6	53	2	30	30
788	1,003	1,364	1,101	545	1,386	381	1,757	59	848	20	298	523

ACADEMIES.—*Suite.*

68	46	80	45	27	62	82	89	.....	20	.....	62	27
36	27	39	16	16	25	.....	41	.....	11	.....	25	16
29	23	37	16	16	37	15	49	.....	15	.....	22	12
71	72	118	47	47	109	109	118	.....	55	.....	71	47
29	35	44	32	32	65	44	65	.....	26	.....	33	32
49	69	72	27	27	83	69	83	.....	79	.....	56	27
60	26	64	25	25	60	9	76	.....	35	.....	34	16
rapport	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	35	45	10	20	25	20	45	.....	16	.....	25	10
45	33	48	22	22	56	.....	56	.....	37	.....	22	22
42	60	60	31	31	.....	14	77	.....	53	.....	46	31
89	95	116	95	66	48	116	143	.....	122	.....	77	66
34	35	56	30	30	7	.....	65	.....	39	.....	15	4
13	13	44	29	22	50	15	53	.....	17	.....	20	22
92	71	124	21	21	124	94	136	.....	47	.....	115	21
86	83	128	68	68	109	109	147	.....	118	.....	49	68
56	55	88	35	35	62	14	96	.....	29	.....	41	97
50	76	77	50	26	77	34	93	.....	5	.....	43	16
30	30	41	15	15	.....	41	48	.....	17	.....	22	15
35	36	49	22	22	55	.....	57	.....	32	.....	27	20
21	21	21	21	6	21	.....	21	.....	14	.....	21	6
35	59	70	44	44	88	70	91	.....	52	.....	35	44
61	56	94	43	43	62	.....	105	.....	41	.....	45	43
19	18	26	9	8	20	11	29	.....	7	.....	13	9
61	77	117	42	42	138	117	138	.....	98	.....	74	42
66	77	89	39	39	.....	.....	102	.....	74	.....	35	39
108	124	164	55	55	176	96	191	.....	110	.....	96	50
109	94	146	45	45	121	69	166	.....	25	.....	89	166
45	34	54	20	20	28	.....	66	.....	29	.....	27	20
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
41	50	76	38	38	.....	.....	87	.....	55	.....	37	32
33	37	51	16	16	.....	.....	59	.....	25	.....	32	60
14	20	37	8	8	37	.....	40	.....	7	.....	25	7
484	294	798	245	207	517	65	798	11	367	.....	.....	438
2,046	1,781	3,073	1,261	1,139	2,262	1,213	3,430	11	1,677	.....	1,334	1,525

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES.

NOMS DES LOCALITÉS	RECETTES				
	Des commissaires ou syndics.	Du fonds de l'éducation supérieure, 1914–15.	Rétributions mensuelles.	Provenant d'autres sources.	Revenus annuels.
	$	$	$	$	$
Aberdeen	45,356	457	475	76,674	122,962
Athelstan	.....	232	53	265	550
Ayer's Cliff	954	355	575	1,328	3,212
Arundel	116	100	482	.....	698
Beebe	2,088	410	340	355	3,193
Bishops Crossing	507	100	180	.....	787
Brownsburg	1,014	150	216	.....	1,380
Bulwer	616	219	15	250	1,100
Bury	1,738	266	324	.....	2,328
Clarenceville	906	220	559	15	1,700
Châteauguay	1,596	159	157	15	1,927
Denison's Mills	.....	100	300	150	550
Dixville	961	291	.....	.....	1,252
Dunham	.....	224	906	.....	1,130
Frelighsburg	695	212	127	267	1,301
Farnham	1,877	350	744	12	2,983
Gaspé	1,357	175	228	221	1,981
Gould (Lingwick)	929	218	62	.....	1,209
Hatley	624	296	274	263	1,457
Hull	2,004	220	356	4,246	6,826
Hemmingford	459	217	57	567	1,300
Howick	.....	220	114	1,543	1,877
Joliette	.....	100	215	.....	315
Kingsey	554	215	40	213	1,022
Kinnear's Mills	307	150	100	300	857
Kingsbury	687	949	108	106	1,850
Lacolle	450	150	160	.....	760
La Tuque	833	200	150	2,169	3,352
Leeds	575	222	180	.....	977
Longueil	7,156	453	677	247	8,533
Lac Mégantic	701	213	145	891	1,950
Mansonville	1,009	341	427	55	1,832
Maple-Grove	541	150	202	.....	893
Marbleton	579	210	108	.....	897
New-Richmond	822	100	125	.....	1,047
Paspébiac	582	138	150	300	1,170
Philipsburg	443	75	104	.....	622
Port-Daniel-Centre	394	271	243	10	918
Portneuf	665	260	92	.....	1,017
Rawdon	729	216	33	122	1,100
Royal-George	18,837	213	224	880	20,154
St-André-Est	719	215	245	93	1,272
Sawyerville	1,560	407	302	22	2,291
Scotstown	1,760	358	208	.....	2,326
South-Durham	532	214	87	16	849
Starbridge-Est	814	150	140	.....	1,104
Thetford-Mines	611	162	251	1,187	2,211
Ulverton	504	214	78	.....	796
	106,161	11,537	11,338	92,782	221,818

PROTESTANTE.—ANNEE 1914-15.—*Suite.*

ECOLES MODELES.

DÉPENSES			PROFESSEURS				ÉLÈVES					
				Principaux.								
Traitements des professeurs.	Dépenses diverses	Totaux.	Nombre de professeurs.	Traitements.	Diplômes.	Ecole normale ou bureau d'examinateurs qui a délivré les brevets.	Cours élémentaire et médèle	Protestants.	Catholiques.	Agés de moins de 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été en activité.
$	$	$		$								
17,982	104,980	122,962	12	1,800	M	McG	273	267	22	288	1	183
686	161	847	2	400	M	C. B.	65	47	20	67	.....	193
1,200	1,423	2,623	3	500	M	C. B.	65	74	.....	66	8	188
600	98	698	1	600	M	.....	25	28	.....	15	13	184
1,550	1,618	3,168	3	650	M	McG.	122	131	2	129	4	186
674	112	786	2	500	M	McD.	54	58	1	52	7	184
1,070	311	1,381	3	450	M	McD.	124	124	.....	123	1	191
888	542	1,430	2	600	M	McD.	58	62	2	55	9	190
1,700	588	2,288	4	700	M	McD.	120	118	12	113	17	185
1,550	150	1,700	3	800	M	McG.	56	60	.....	56	4	188
700	955	1,655	2	500	M	McG.	39	32	16	45	3	180
400	150	550	2	350	M	McG.	21	27	1	18	10	184
700	247	947	2	500	M	McD.	54	57	4	55	6	184
650	296	946	3	500	A.	McG.	54	63	1	55	9	185
1,170	131	1,301	6	313	A.	C. B.	60	69	2	68	3	193
1,650	723	2,373	4	600	M	McG.	153	152	9	151	10	191
1,050	824	1,874	3	500	M	McD.	55	57	.....	47	10	189
1,000	209	1,209	2	700	M	McG.	27	40	.....	25	15	188
985	472	1,457	2	650	M	McD.	53	69	.....	55	14	183
3,900	2,699	6,599	7	1,100	M	C. B.	203	190	16	194	12	192
1,176	124	1,300	2	850	A.	C. B.	49	55	6	46	15	185
1,425	452	1,877	3	650	M	McD.	73	82	5	80	7	193
450	100	550	2	450	M	C. B.	60	58	5	60	3	194
800	185	985	2	500	M	McD.	28	33	.....	32	1	187
730	127	857	2	550	M	McG.	29	20	13	18	15	186
823	1,027	1,850	2	500	M	McD.	41	41	1	38	4	192
670	90	760	2	400	M	McD.	12	17	.....	12	5	190
1,494	1,609	3,103	3	600	A.	McG.	73	72	5	74	3	180
800	177	977	2	800	A.	McG.	26	50	5	39	16	194
5,244	3,045	8,289	9	1,200	A.	C. B.	265	264	7	268	3	185
1,150	800	1,950	3	500	M	McD.	78	75	8	61	22	183
1,250	582	1,832	3	600	M	McD.	60	74	.....	58	16	193
650	243	893	2	450	M	McG.	49	37	12	38	11	196
800	98	898	2	500	M	McD.	20	20	.....	16	4	182
898	149	1,047	2	600	E.	McD.	70	75	3	69	9	190
775	395	1,170	2	550	M	McD.	64	70	.....	67	3	180
530	92	622	2	530	M	McG.	16	16	.....	15	1	198
690	108	798	2	500	M	McD.	35	45	.....	43	2	192
775	231	1,006	2	475	M	McD.	26	26	3	28	1	186
750	350	1,100	2	450	M	McD.	49	53	.....	52	1	196
7,788	15,176	22,964	12	1,500	A.	McG.	431	431	11	440	2	185
800	343	1,143	2	550	A.	McG.	41	46	.....	45	1	186
1,420	432	1,852	3	750	M	McD.	86	96	13	102	7	185
1,700	743	2,443	4	700	M	C. B.	94	105	4	86	23	187
770	79	849	2	500	M	McD.	44	48	.....	47	1	190
960	144	1,104	3	450	M	C. B.	66	60	9	66	3	185
1,872	339	2,211	3	1,000	A.	C. B.	50	48	8	56	.....	189
720	79	799	2	450	M	McD.	27	32	1	29	4	181
78,015	144,008	222,023	150	630	.....	.....	3,643	3,774	227	3,662	339	187

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES.

NOMS DES LOCALITES	Eleves des écoles modeles étudiant					
	Dictées	Grammaire anglaise	Composition anglaise	Littérature anglaise	Géographie	Histoire sainte
Aberdeen	273	272	273	273	167	273
Athelstan	50	50	43	43	50	44
Ayer's Cliff	46	42	42	30	46	63
Arundel	25	25	25	25	25	25
Beebe	85	81	123	67	83	123
Bishop's Crossing	46	40	56	56	40	56
Brownsburg	61	58	58	58	58	18
Bulwer	35	31	35	35	31	35
Bury	99	87	66	120	120	120
Clarenceville	56	49	49	56	49	56
Châteauguay	27	27	27	36	34	31
Denison's Mills	10	10	10	10	10	21
Dixville	49	40	40	32	40	59
Dunham	40	40	23	14	45	45
Frelighsburg	60	50	40	50	60	60
Farnham	153	104	104	104	104	104
Gaspé	57	57	57	57	39	57
Gould	25	25	21	16	23	27
Hatley	44	38	38	30	44	53
Hull	153	153	87	153	153	203
Hemmingford	32	32	32	28	49	46
Howick	52	39	52	32	66	69
Joliette	27	27	27	27	27	27
Kingsey	28	20	21	21	20	28
Kinnear's Mills	21	18	.....	18	19	16
Kingsbury	33	30	33	15	41	41
Lacolle	12	12	12	12	12	12
La Tuque	12	12	12	12	12	12
Leeds	24	24	24	24	24	19
Longueuil	128	128	128	128	128	158
Lac Mégantic	55	49	41	41	55	55
Mansonville	44	44	36	30	44	61
Maple Grove	45	45	45	45	45	45
Marbleton	31	27	23	23	31	29
Maisonneuve	.....	.....	.....	.....	.....	.....
New Richmond	59	59	59	37	70	70
Paspebiac	54	54	54	25	54	64
Philipsburg	16	16	16	16	16	15
Port Daniel Centre	29	17	17	29	24	35
Portneuf	23	19	22	26	19	24
Rawdon	28	28	28	28	28	49
Royal George	431	241	241	81	241	431
St-André	30	30	30	30	33	41
Sawyerville	88	50	40	64	50	88
Scotstown	94	46	94	26	46	94
South Durham	34	26	26	26	34	44
Stanbridge Est	11	11	11	11	11	11
Thetford Mines	29	29	35	35	29	29
Trois Rivières	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ulverton	21	21	18	21	21	26
Totaux	2,885	2,433	2,394	2,169	2,477	3,112

PROTESTANTE.—ANNEE 1914-15.

ECOLES MODELES.

LES PRINCIPALES MATIERES DU COURS D'ÉTUDES

Histoire du Canada	Histoire d'Angleterre	Arithmétique	Algèbre	Géométrie	Dessin	Tenue des livres	Langue française	Latin	Physiologie et hygiène	Sciences naturelles
107	46	273	.....	.....	273	71	167	46	51	.....
43	12	65	.....	.....	38	.....	43	6	14	.....
27	20	63	.....	.....	63	.....	40	.....	19	.....
16	10	25	.....	.....	25	25	25	15	25	.....
62	29	123	.....	.....	123	12	67	12	46	.....
34	16	56	.....	.....	56	.....	40	.....	16	.....
36	8	51	.....	.....	18	3	51	6	18	.....
23	15	58	.....	.....	58	.....	31	2	12	.....
87	12	120	.....	.....	120	.....	120	.....	17	.....
38	23	56	.....	.....	56	.....	46	8	23	.....
27	7	39	.....	.....	18	18	34	.....	18	.....
8	3	21	.....	.....	21	3	10	.....	21	.....
25	14	55	.....	.....	.....	.....	40	.....	15	.....
23	12	54	.....	.....	40	.....	23	.....	9	.....
50	50	60	.....	.....	60	24	40	6	60	.....
104	19	153	.....	.....	153	19	104	1	19	.....
33	18	57	.....	.....	57	24	39	.....	18	.....
23	14	27	.....	.....	23	.....	18	.....	2	.....
28	25	53	.....	.....	53	19	45	4	44	.....
117	117	203	.....	.....	203	.....	87	.....	22	.....
28	18	54	.....	.....	28	18	37	.....	14	.....
35	11	73	.....	.....	73	23	39	6	9	.....
27	2	60	.....	.....	60	.....	13	.....	25	.....
20	1	28	.....	.....	28	.....	20	.....	17	.....
14	7	20	1	.....	2	.....	17	1	12	.....
25	9	41	.....	.....	41	21	21	3	11	.....
6	9	12	.....	.....	12	3	12	3	9	.....
9	3	12	.....	.....	.....	12	12	3	12	.....
6	8	26	.....	.....	26	.....	8	.....	9	.....
77	31	128	12	12	128	49	128	45	18	.....
29	15	78	.....	.....	78	.....	49	.....	15	.....
34	15	61	5	.....	61	.....	36	4	15	.....
37	19	45	.....	.....	45	34	45	.....	45	.....
21	8	31	.....	.....	31	.....	31	2	8	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
61	28	70	19	.....	70	.....	54	.....	18	.....
34	18	64	.....	.....	44	.....	44	.....	17	.....
9	14	16	.....	.....	16	.....	16	1	9	.....
21	4	35	.....	.....	23	.....	23	.....	33	.....
14	5	26	.....	.....	26	.....	20	.....	5	.....
19	7	49	.....	.....	49	.....	27	.....	4	.....
208	48	431	.....	.....	431	.....	349	12	431	.....
14	14	39	.....	.....	33	.....	30	8	17	.....
40	24	88	.....	.....	88	.....	50	8	18	.....
46	26	94	.....	.....	48	26	48	2	21	26
34	17	44	.....	.....	34	.....	33	4	6	.....
2	9	11	.....	.....	11	.....	11	4	11	.....
25	4	50	.....	.....	50	9	29	4	9	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	7	27	.....	.....	27	.....	20	3	7	.....
1,821	852	3,325	37	12	3,021	413	2,292	219	1,294	26

APPENDICE N° VI

PETITS TABLEAUX

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
1	Ballantyne, John	Grindstone, (Iles-de-la-Madeleine)	30 juin 1903	$ 200
2	Beaumier, Joseph-Vincent	Trois-Rivières	20 octobre 1905	(1) 1,400
3	Belcourt, J.-G. Ephrem	Nicolet, (Nicolet)	18 novembre 1880	1,400
4				
5	Boily, Jos.-Edouard	Roberval (Lac-St-Jean)	26 juin 1909	1,400
6	Bouchard, J.-A	Baie St-Paul	5 Janvier 1916	1,400
7	Chabot, Jos.-Alexandre	Lauzon, (Lévis)	30 septembre 1896	1,400
8	Charbonneau, A.-B	Montréal, 725, rue St-André	3 novembre 1915	1,400
9	Côté, Joseph-Maxime	St-Georges (Beauce)	14 septembre 1900	1,400
10	Cuddihy, Thomas	Montréal, 1350, Av. Delorimier	25 juin 1915	1,400
11	Curot, Marie-Joseph	Montréal, 1865, rue St-Urbain	8 juillet 1892	1,400
12	Dubeau, Joseph-Zoël	Ste-Anne-de-la-Pocatière (Kamour.)	8 juillet 1892	1,400

(1)—Par un arrêté en Conseil en date du 15 juin 1914, le gouvernement accorde annuellement aux inspecteurs d'écoles la somme de $300 pour frais de voyage, en plus du traitement ordinaire.

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1916-17

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
1—Les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine	4
—La ville de Trois-Rivières; le comté de St-Maurice; celui de Maskinongé, excepté les cantons Masson et Laviolette; les municipalités de Ste-Flore et de Grand'Mère, dans le comté de Champlain	167
3—Le comté de Nicolet, excepté St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford; le comté d'Yamaska, excepté St-Michel, St-David, St-Pierre-de-St-David, St-Guillaume, St-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François	184
4—Le territoire renfermé dans la préfecture apostolique du Golfe St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon	30
5—Le comté du Lac St-Jean, excepté les municipalités de St-Bruno, du village, de la paroisse et de la Station d'Hébertville, et le canton Taché, dans le comté de Chicoutimi	136
6—Le comté de Gaspé et les municipalités scolaires de St-Paul-des-Capucins, Dalibaire, (St-Edouard-des-Méchins,) et Cherbourg, dans le comté de Matane	126
7—Dans le comté de Kamouraska: St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère et les cantons Bungay, Parke et Chabot; dans le comté de Témiscouata: N.-D.-du-Portage, St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Hubert, St-Honoré, St-Louis-de-Ha! Ha! St-Mathias-de-Cabano, N.-D.-du-Lac, St-Eusèbe, Ste-Rose-du-Dégelé, St-Benoit-Abbé, Rivière-Bleue, St-David-d'Escout, Les Etroits-du-Lac-Long (canton Botsford) et le canton Robinson	135
8—Le comté de L'Assomption; celui de Montcalm, excepté St-Donat et le canton Clifton (N.-D.-de-la-Merci); les municipalités de Lavaltrie et de Lonoraie, dans le comté de Berthier, et celle de Saint-Paul, dans le comté de Joliette	130
9—Les municipalités de Ste-Germaine, Ste-Rose-de-Watford, St-Prosper, Cranbourne, (St-Odilon), Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon et St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Dorchester; celles de St-Zacharie, Metgermette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, Ste-Aurélie, St-Martin-de-Jersey, St-Georges (Aubert-Gallion), St-Benoît-Joseph, St-Honoré-de-Shenly, dans le comté de Beauce; St-Evariste-de-Forsyth, Lambton (St-Vital), Aylmer (St-Sébastien), St-Samuel-de-Gayhurst, St-Ludger, Courcelles (Ste-Martine), dans le comté de Frontenac	209
10—La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal, située à l'ouest des rues Bleury et St-Pierre, et les municipalités scolaires suivantes: Ville-St-Paul, Rivière St-Pierre, (Verdun), St-Pierre-aux-Liens, Côteau St-Pierre, Ste-Clotilde, St-Zotique, Ste-Cunégonde, St-Henri, St-Léon-de-Westmount, N.-Dame-de-Grâce, Côte St-Luc, Cote-des-Neiges, St-Pascal-Baylon, Ste-Madeleine-d'Outremont, St-Viateur d'Outremont, St-Georges, L'Enfant-Jésus, St-Jean-de-la-Croix, Ste-Cécile, St-Michael's, St-Denis, Parc-Amherst, St-Edouard, St-Etienne, Villeray, Youville, Ahuntsic, Bordeaux, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Côte St-François, La Grande-Côte, Les Ecors, St-Elzéar, St-François-de-Sales	98
11—Les comtés de Stanstead et de Compton et les cantons de Spaulding, Ditchfield et Woburn, dans le comté de Frontenac	165
12—Le comté de Kamouraska, excepté St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère (Pohénégamook), et les cantons Bungay, Parke et Chabot, et celui de l'Islet, excepté les municipalités de l'Islet, St-Eugène, St-Cyrille, St-Marcel	147

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
13	Filteau, Alphonse	St-Jean (Montmorency)	7 juin 1905	$1,400
14	Filteau, L.-M	Neuville (Portneuf)	1 septembre 1915	1,400
15	Frédéric, J.-A.-M	St-Jean (St-Jean)	11 juillet 1914	1,400
16	Genest-Labarre, J.-Evariste	Victoriaville (Arthabaska)	2 novembre 1896	1,400
17	Gilman, Aaron-Luther	Cowansville (Missisquoi)	9 décembre 1895	1,400
18	Gingras, Noël	Laurierville (Mégantic)	17 novembre 1915	1,400
19	Goulet, Joseph-Onésime	St-Gervais (Bellechasse)	16 janvier 1901	1,400
20	Goulet, Ls-Philippe	Québec, 58, rue Claire-Fontaine	18 février 1907	1,400
21	Guay, Louis-Abbon	St-David (Lévis)	26 mai 1894	1,400
22	Hébert, Joseph	Longueuil (Chambly)	1 septembre 1899	1,400
23	Hunter, Rév.-J.-H	Coaticook (Stanstead)	26 juin 1912	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1916-17

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
13—Dans le comté de Labelle, les municipalités, suivantes: L'Ange-Gardien, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Buckingham-Est, Buckingham ville, Buckingham canton, Lochaber et Gore, St-Sixte, Mulgrave et Derry, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-du-Lac, Notre-Dame-de-Pontmain, Kiamika, St-François-Régis, Mont-Laurier, Campbell, Robertson et Pope, Cantons-Unis, St-Malachie, Val-Barrette, Plaisance, Ste-Angélique-de-Papineauville, St-André Avellin, Papineauville, Montebello, Notre-Dame-de Bonsecours-de-Montebello, Ripon (St-Casimir), Lac-Escréar, Montpellier. Dans le comté d'Ottawa, les municipalités suivantes: Templeton-Nord, Templeton-Est. Dans le comté de Montcalm: Tapance	116
14.—Le comté de Témiscamingue, les municipalités d'Aberdeen, Ile-des-Allumettes, Shenn, Chichester, Waltham, Mansfield et Pontefract, Fort-Coulonge et Ile-du-Calumet, dans le comté de Pontiac. La région traversée par le "Grand Tronc Pacifique", depuis la limite Est du Témiscamingue jusqu'à La Tuque, inclusivement, et la municipalité de la Rivière-Croche, dans le canton Langelier, comté de Champlain	80
15.—Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean, les écoles de St-Jacques-de-Clarenceville et St-Thomas, dans le comté de Missisquoi, et la municipalité de St-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie	151
16.—Les comtés de Sherbrooke et de Richmond: les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford, celles de St-Fulgence-de-Durham, St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls, dans le comté de Drummond, la municipalité de Ste-Christine, dans le comté de Bagot	174
17.—Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon et de Soulanges, celles de Valleyfield et de St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Beauharnois, celles de Lacolle dans le comté de St-Jean, celles de St-Thomas-de-Clarenceville, dans le comté de Missisquoi, et celle du comté de Vaudreuil, excepté la municipalité de Pointe-Fortune et les comtés de Chambly et Laprairie	97
18.—Le comté de Rimouski, excepté St-Simon, St-Mathieu, St-Fabien, St-Médard (canton Bédard) et les cantons Biencourt et Chénier; le comté de Matane, excepté Causapscal, St-Edmond, St-Léon-de-Grand, Amqui, Cedar-Hall, Sayabec, St-Paul-des-Capucins, Dalibaire et Cherbourg	165
19.—Le comté de Champlain, excepté Ste-Flore, Grand'Mère et la Tuque, et les écoles de Grondines, St-Casimir, St-Thuribe, St-Ubalde, N.-D.,des-Anges, et St-Rémi-du-Lac-au-Sable, dans le comté de Portneuf	189
20.—Le comté de Montmagny; celui de Bellechasse, excepté St-Charles, St-Gervais, St-Lazarre; les municipalités de l'Islet, St-Eugène, St-Cyrille, St-Marcel et le canton Leverrier, dans le comté de l'Islet, et celle de Ste-Justine, dans le comté de Dorchester	190
21.—Le comté de Lévis, excepté la ville de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon et la partie Est du village de Lauzon; le comté de Dorchester, excepté Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon, St-Odilon (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, Ste-Germaine, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Justine, Ste-Rose-de-Watford et St-Prosper; les municipalités de St-Charles, St-Gervais et St-Lazare, dans le comté de Bellechassse	177
22.—Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères, et les municipalités de St-Michel, St-David, et St-Pierre-de-St-David, dans le comté d'Yamaska	169
23.—Les écoles protestantes des comtés de Stanstead et Compton, excepté celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick	97

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
24	Honeyman, Howard-Arthur..	Hull (Ottawa).....	18 décembre 1907...	$1,400
25	Kerr, Rév. Isaac-Newton....	Hatley (Stanstead).....	1 octobre 1899	450
26	Langlois, Léopold	Plaisance (Labelle).....	30 janvier 1915.....	1,400
27	Lefebvre, Joseph-Édouard...	Vaudreuil (Vaudreuil).....	22 mai 1908.....	1,400
8	Lévesque, Louis-Néré.....	Roxton-Falls (Shefford)	12 novembre 1877...	1,400
29	Litalien, L.-J.-E.....	Trois-Pistoles (Témiscouata).....	26 juin 1914.....	1,400
30	Longtin, Lorenzo.....	St-Isidore (Laprairie).....	29 décembre 1909...	1,400
31	Manning, J.-M.....	Montréal, 665, Av. Delorimier.....	13 mars 1914	1,400
32	Marien, J.-Gervais.....	St-Jean (St-Jean).....	6 juillet 1912.....	1,400
33	McCutcheon, Oliv.-Fairfield.	Leeds village (Mégantic).....	1 janvier 1904.....	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1916-17

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
24.—Les écoles protestantes des comtés de Pontiac, d'Ottawa, Labelle et Témiscamingue	121
25.—Les écoles protestantes des comtés de Matane et Gaspé, et celles des cantons Hope et Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure	39
26.—Dans le comté d'Argenteuil, les municipalités suivantes: St-André paroisse, St-André village, Arundel, Carillon, Chatam No 1, Grenville No 1, Grenville No 2, Grenville No 3, Howard, St-Adolphe, Lachute, Lac-des-Seize-Iles, Morin (canton), Notre-Dame-de-Montfort, Ste-Jérusalem, Ste-Marguerite-de-Browns-Gore, Wentworth, (St-Michel), Chatam No 2, (Brownsburg). Dans le comté de Terrebonne, les municipalités suivantes: Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, St-Faustin, Ste-Agathe paroisse, Ste-Agathe village, St-Jovite. Dans le comté de Montcalm, les municipalités suivantes: St-Donat, Canton Mousseau, (L'Ascension). Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes: Addington, Hartwell (St-Félix), l'Annonciation, La-Conception, La-Minerve, La-Nativité-de-Labelle, Macaza, Loranger, Notre-Dame-de-la-Paix, Preston, St-Rémi-d'Amherst, Ste-Valérie-de-Ponsonby, Ste-Véronique-de-Turgeon, Papineau, Brébœuf (Coupalville), Suffolk (St-Emile), Lac-Windigo, Labelle, Canton Boyer	139
27.—Le comté de Jacques-Cartier, m ins la municipalité d'Youville; les comtés de Soulanges, de Vaudreuil et celui de Laval, excepté St-Francois-de-Sales, St-Vincent-de-Paul, Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la Petite-Côte-Ste-Rose, Ste-Dorothée No 1, Ste-Dorothée No 2, Ste-Rose village, Ste-Dorothée village	144
28.—Le comté de Drummond, excepté les municipalités de Durham-Sud (St-Fulgence), St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls; le comté de Bagot, excepté St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Pie et Ste-Christine; les municipalités de St-Guillaume-d'Upton, Saint-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François, dans le comté de Yamaska	188
29.—Le comté de Bonaventure et les municipalités de Causapscal, St-Edmond, St-Léon-le-Grand, Amqui, Cedar-Hall et Sayabec, dans le comté de Matane	164
30.—Le comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	167
31.—Le comté de Brome, celui de Missisquoi, excepté St-Jacques et St-Thomas-de-Clarenceville; le comté de Shefford, excepté les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely; la municipalité de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville	158
32.—Dans le comté de Pontiac, les municipalités suivantes: Campbell's-Bay, Ste-Elizabeth-de-Franktown, Onslow-Sud, Notre-Dame-des-Quinze, Aldfield-Sud, Portage-du-Fort, Bryson, Onslow-Nord, Bristol, Leslie et Claphan, Aldfield-Est. Tout le comté d'Ottawa. Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes: Denholm et Bowman, Portland-Ouest, et l'école No 5 de N.-Dame-du-Laus	116
33.—Les écoles protestantes de la cité de Québec, et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester, Lotbinière, Beauce, Wolfe; celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, dans le comté de Compton	84

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
34	McOuat, John-W.	Lachute (Argenteuil)	8 juillet 1892	$ 1,400
35	Miller, C.-J.	Montréal, 1325, Av. Delorimier	28 février 1911	1,400
36	Millette, Antonio	Pointe-au-Pic (Charlevoix)	6 octobre 1915	1,400
37	Nansot, Henri	Québec, 87, rue Durocher	15 mars 1904	1,400
38	Normand, Frédéric-J.	St-Aimé (Richelieu)	18 septembre 1909	1,400
39	Pagé, Louis-Omer	St-Louis-de-Lotbinière (Lotbinière)	15 octobre 1897	1,400
40	Paquin, J.-Arsène	Joliette (Joliette)	5 juillet 1912	1,400
41	Plamondon, Charles	St-Bruno (Lac St-Jean)	28 août 1912	1,400
42	Primeau, J.-Bte	St-Jérôme (Terrebonne)	1 septembre 1897	1,400
43				

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1916-17

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
34—Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Jacques-Cartier, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette, celles de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil et celles de la cité de Montréal	101
35—La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal située à l'est des rues Bleury et St-Pierre, ainsi que les municipalités scolaires suivantes: St-Jean-Baptiste, St-Grégoire-le-Thaumaturge, St-Stanislas, St-Jean-Berchmans, St-Anselme, Hochelaga, Maisonneuve, Côte-Visitation, St-Marc, St-François-Solano, St-Bernardin-de-Montréal, Tétreauville, Ville-de-la-Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, St-Jules, Côte St-Léonard, Côte St-Michel, Rivière-des-Prairies (village), Rivière-des-Prairies (paroisse), St-Charles-du-Bas-du-Sault et Sault-au-Récollet	88
36—Le comté de Charlevoix	100
37—Dans le comté de Témiscouata: Fraserville, Rivière-du-Loup, Cacouna (paroisse), Cacouna (village), St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Paul-de-la-Croix, St-Jean-de-Dieu, St-Eloi, Ste-Françoise, St-Cyprien, St-Clément, Trois-Pistoles No 1, Trois-Pistoles No 2, St-Joseph-de-Viel, Rivière-Trois-Pistoles, Raudot, N.-D.-des-Sept-Douleurs et les cantons Auclair et Rouillard; dans le comté de Rimouski: St-Simon, St-Mathieu, St-Fabien, St-Médard (Bédard) et les cantons Biencourt et Chénier	131
38—Le comté de St-Hyacinthe; celui de Rouville, excepté la municipalité de l'Ange-Gardien; les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot	168
39—Le comté de Lotbinière et Somerset-Nord (Ste-Julie), Ste-Anastasie, Nelson, N.-D.-de-Lourdes, Inverness, St-Pierre-Baptiste, Leeds. Leeds-Est, Leeds-Sud, dans le comté de Mégantic	182
40—Le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul; celui de Berthier, excepté Lanoraie et Lavaltrie; les cantons Masson et Laviolette, dans le comté de Maskinongé	159
41—Le comté de Chicoutimi, moins le canton Taché; les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville (village, paroisse et station), dans le comté du Lac St-Jean	134
42—Le comté des Deux-Montagnes; celui de Terrebonne, excepté St-Faustin, Ste-Jovite, Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, Ste-Adèle paroisse, Ste-Agathe village; dans le comté de Laval, les municipalités suivantes: Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Ste-Dorothée No 1, Ste-Dorothée No 2, Ste-Dorothée village, Ste-Rose village, et les écoles du canton de Chilton (N.-D. de la Merci), dans le comté de Montcalm	136
43—Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Bagot; celles du comté de Shefford, excepté les écoles des cantons de Granby et de Shefford; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska	102

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs	Traitements.
44	Roy, Pierre-Antoine	La Jeune-Lorette (Québec)	11 août 1886	1,400
45	Simard, A.-Hidallah	Baie St. Paul (Charlevoix)	20 mai 1897	300
46	Sutherland, Rév. James-M.	New-Carlisle (Bonaventure)	12 septembre 1900	450
47	Tanguay, Amédée	Roxton-Falls (Shefford)	22 novembre 1887	1,400
48	Taylor, Rév. Ern.-Manly	Knowlton (Brome)	4 juin 1889	1,400
49	Thériault. Ls.-Albin	Havre-aux -Maisons (Iles-de-la-Madeleine)	21 août 1912	700
50	Turcotte, Jos-Marie-Arthur	Ste Famille (Montmorency)	16 juin 1905	1,400
51	Vien, Georges-Stanislas	Lauzon (Lévis)	12 novembre 1877	1,400
52	Warren, Thomas	St. François (Montmagny)	7 octobre 1913	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1916-17

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
44.—Le comté de Québec, excepté St-Roch-Nord et St-Charles, (Petite-Rivière); celui de Portneuf, excepté les municipalités de Grondines, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D.-des-Anges; les municipalités de Laval et de St-Adolphe, dans le comté de Montmorency	168
45.—La partie ouest du comté de Saguenay comprise entre le comté de Charlevoix et la rivière Portneuf	44
46.—Les écoles protestantes du comté de Bonaventure, excepté celles des cantons Hope et Port-Daniel	29
47.—Le comté de Beauce, excepté St-Zacharie, Metgermette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, Ste-Aurélie, St-Honoré-de-Shenly, St-Georges (Aubert-Gallion), St-Martin-de-Jersey; la municipalité de St-Méthode-d'Adstock, dans le comté de Frontenac; les municipalités de St-Antoine-de-Pontbriand, Sacré-Cœur-de-Marie et Robertsonville, dans le comté de Mégantic, et celle de St-Edouard-de-Frampton, dans le comté de Dorchester	189
48.—Les écoles protestantes des comtés de Brome, Iberville et Rouville; celles du comté de Missisquoi, excepté les écoles de St-Thomas-de-Clarenceville, et les écoles protestantes des cantons de Granby et de Shefford, dans le comté de Shefford	86
49.—Les Iles-de-la-Madeleine	22
50.—Le comté de Wolfe; les municipalités de St-Désiré-du-lac-Noir, Irlande-Nord, Irlande-Sud et St-Alphonse-de-Thetford, dans le comté de Mégantic; celles de Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick et Chénier, dans le comté d'Arthabaska	196
51.—Le comté de Montmorency, excepté St-Adolphe et Laval; la cité de Québec; St-Roch-Nord et St-Charles (Petite-Rivière), dans le comté de Québec, les municipalités de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon (village) et partie-est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis	111
52.—Le comté d'Arthabaska, excepté Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick, Tingwick et Chénier; les municipalités de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, et celles d'Halifax-Nord, (Ste-Sophie), Halifax-Sud (St-Ferdinand), Somerset-Sud (St-Calixte) et Plessisville, dans le comté de Mégantic	180

TABLEAU.—B

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $12,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

1.—INSTITUTEURS CONGREGANISTES

(*Montant payé à chaque municipalité*), *$142.50.*

COMTÉS	MUNICIPALITÉS ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE.
Beauce	St-Joseph, village, école modèle.
"	St-Georges, école académique.
Beauharnois	St-Timothée, école modèle.
"	St-Louis-de-Gonzague, école modèle.
Bellechasse	Sr-Charles, école modèle.
Berthier	St-Barthélemy, école modèle.
Chambly	Chambly-Bassin, école modèle.
"	Boucherville village, No 1, école modèle.
Champlain	St-Stanislas, école académique.
"	St-Tite, village, école académique.
Charlevoix	La Malbaie, école académique.
Deux-Montagnes	St-Eustache, école modèle.
"	St-Scholastique, école académique.
Gaspé	Percé, école modèle.
L'Assomption	St-Henri-de-Mascouche, école modèle.
"	L'Epiphanie village.
Laval	Ste-Rose, école académique.
"	St-Martin, école modèle.
Lévis	Etchemin, école académique.
L'Islet	L'Islet, école académique.
Lotbinière	Deschaillons, école modèle.
"	Ste-Croix, école modèle.
Matane	Mont-Joli, école modèle.
"	St-Jérôme, village, école modèle.
Montcalm	St-Jacques No 1, école académique.
Montmorency	Ste-Anne-de-Beaupré, école académique.
"	Château-Richer, école modèle.
Nicolet	St-Grégoire, école académique.
Ottawa	Pointe-Gatineau, école modèle.
Portneuf	St-Casimir, école académique.
"	St-Raymond, école académique.
"	Neuville, école modèle.
"	St-Augustin, école modèle.
"	Pont-Rouge, école modèle.
Québec	Beauport, école modèle.
"	Village de la Jeune-Lorette, école modèle.
Richmond	Danville, école modèle.
Richelieu	St-Aimé, école académique.
St-Maurice	Yamachiche, école académique.
St-Hyacinthe	St-Denis, village, école modèle.
Shefford	Granby, village, académie de garçons.
Terrebonne	Ste-Thérèse, école modèle.
Verchères	Verchères, école modèle.
"	Varennes, village, école académqieue.
Yamaska	Baie-du-Febvre, école modèle.
"	St-Guillaume, village, école modèle.

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $12,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

II.—INSTITUTEURS LAIQUES

Montant payé à chaque municipalité $142.50.

COMTÉS	MUNICIPALITÉ ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE.
Bellechasse	St-Michel, école modèle.
"	St-Gervais, école modèle.
Berthier	St-Gabriel-de-Brandon, village, école modèle.
Bonaventure	St-Bonaventure, école académique.
Chicoutimi	St-Alexis-de-la-Grande-Baie, école modèle.
"	Bagotville, école modèle.
Charlevoix	Les Eboulements, école modèle.
Champlain	Champlain, école modèle.
Châteauguay	Châteauguay, école modèle.
"	Ste-Martine, école modèle.
"	St-Jean-Chrysostôme No 2, école modèle.
Chicoutimi	St-Fulgence, école modèle.
Bagot	Bagotville, village, école modèle.
"	Grande-Baie village, école modèle.
Dorchester	St-Anselme, école modèle.
"	St-Isidore, école modèle.
"	Ste-Germaine, école modèle.
Jacques-Cartier	Ste-Geneviève No 1, école modèle.
Joliette	Ste-Elizabeth, école modèle.
Kamouraska	St-Pascal, école modèle.
"	Kamouraska, école modèle.
Labelle	Montebello, école modèle.
"	Papineauville, école modèle.
"	Mont-Laureir, école modèle.
"	Lochaber & Gore, école modèle.
Lac St-Jean	St-Cœur-de-Marie, école modèle.
"	Hébertville village, école modèle.
"	St-Prime, école modèle.
Laprairie	St-Isidore, école modèle.
Lotbinière	St-Apollinaire, école modèle.
"	Ste-Philomène, école modèle.
Matane	Causapscal, école modèle.
Mégantic	Plessisville, école académique.
"	Ste-Anastasie, école modèle.
"	Laurierville, école modèle.
Montmagny	St-François, école académique.
Montmorency	Ste-Famille, école modèle.
Napierreville	St-Cyrpien, école modèle.
Portneuf	St-Basile, village, école modèle.
Québec	Trait-Carré de Charlesbourg, école académique.
Richmond	Asbestos, école modèle.
Rouville	St-Hilaire, école modèle.
Saguenay	Les Escoumains, école modèle.
"	Tadoussac, école académique.
Soulanges	St-Laurent -des-Cèdres, école modèle.
"	Coteau-du-Lac, école modèle.
"	St-Polycarpe, école modèle.
Témiscouata	Trois-Pistoles No 1, école académique.
"	St-Mathias-de-Cabano, école modèle.
Terrebonne	St-Jovite, école modèle.
Vaudreuil	Vaudreuil, école modèle.
Wolfe	D'Isaréli village, école modèle.
Yamaska	St-Thomas-de-Pierreville, école modèle.

TABLEAU—C.

LISTE des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1915, sur l'ancien fonds de pension.

Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension	Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension
	$ cts.		$ cts.
Alain, Mme Chs	120.00	Malenfant, Hip	24.00
		McKeogh, Mary	90.00
		Michaud, Célina	114.00
Béliveau, Elodie	108.00		
Bilodeau, M.-Adèle	132.00		
Boisvert, Adéline	48.00	O'Reilly, Mary-Ann	156.00
Bonneville, Cédulie	78.00	Ouellet, Marie-Françoise	66.00
Boulet, Eléonore	42.00		
Boulet, Julienne	90.00		
Boutin, Philomène	132.00	Paquin, Napoléon	36.00
		Patoine, Cécile	156.00
		Pelletier, Esthel	42.00
Caron, Claudia	66.00	Picard, Délima	114.00
Caron, Hermine	48.00	Picard, Wilhelmine	48.00
Caron, Nazaire	90.00	Plamondon, T.-P	78.00
Caron, Ombéline	66.00	Poisson, Edile	132.00
Cauchon, Marguerite	42.00	Poisson, Marie	42.00
Cloutier, Elizabeth	90.00		
Côté, Mélanie	90.00		
		Reed, Lucy	156.00
		Reed, Marguerite	48.00
Deshaies, Zélia	120.00	Rioux, Julie	48.00
Devost, Geneviève	36.00	Rioux, Luce-Marie	108.00
Doré, Aurélie	24.00	Rivard, Louise	54.00
Dubé, Anna	54.00	Rivard, M.-Louise-E	198.00
Dupuis, Marguerite	39.00	Rouleau, Edesse	84.00
Durocher, Mathilde	90.00		
		Savard, Virginie	75.00
Gagné, Marie	66.00	Santerre, Georgiana	96.00
Gaudreault, Marie	162.00	Sirois, Jovide	96.00
Girard, Euphémie	108.00	St-Laurent, A., Mme V. Ratté	60.00
Guy, Caroline	126.00		
Gingras, Marie-Célina	216.00		
		Thibodeau, Phil., Mme Z. Douville	198.00
		Vézina, M.-Délima	36.00
Labrie, Hermine	36.00		
Lafontaine, Cléophée	42.00		
Legros, Rose-de-Lima	114.00	Total payé	$5,106.00
Lemay, Sarah	60.00		
Lagacé, Marie-Elise	132.00		
Languedoc, Angèle	36.00		
L'Espérance, Henritette	48.00		

TABLEAU—D.

Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1916.

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Ahern, Kate	Montréal	59	6	211.20		211.20
2	Alexander, J.-W	Montréal	70	12	380.12		380.12
3	Allaire, Euphrasie	Ste-Anne-de-Stukely	57	6	68.32		68.32
4	Allen, Marie-Louise	St-Anselme	73	12	75.00		75.00
5	Allen, Vitaline	St-Anselme	68	12	75.00		75.00
6	Ames, Mme Amanda	Coaticook	81	12	75.00		75.00
7	Amiot, Philomène	Thurso	66	12	114.33	7.70	106.63
8	Arcand, Mme H	Papineauville	97	12	115.02		115.02
9	Arsenault, Eugénie	St-Célestin	57	12	75.00		75.00
10	Arsenault, Geneviève	Rivière Bonaventure	75	12	114.28		114.28
11	Arsenault, Philomène	St-Bonaventure	73	12	94.17		94.17
12	Arthy, Mme E.-W	Montréal	63	12	373.75		373.75
13	Audet, Mme Olivier	Bellerive, Beauh	70	12	75.00		75.00
14	Auger, Mme Thomas	St-François, I.-O	75	12	86.12		86.12
15	Authier, Louis-Paul	Roxton-Falls	77	12	75.00		75.00
16	Authier, Mme Louis-Paul	Roxton-Falls	72	12	75.00		75.00
17	Baker, W.-H	Montréal	71	12	300.00		300.00
18	Ballantyne, Elisabeth	Montréal-Ouest	65	12	319.85		319.85
19	Barlow, Lætitia	Montréal	68	12	568.14	4.00	564.14
20	Barrette, Alphonsine	Montréal	66	12	75.00		75.00
21	Barthélémy, Urbain	Montréal	67	12	386.77		386.77
22	Beaubien, Alma	St-Camille	45	6	37.76		37.76
23	Beaubien, Mathilde	St-Camille	47	6	43.18		43.18
24	Beauchemin, Alma	St-Hugues	53	6	60.68		60.68
25	Beauchemin, Mme Nazaire	Granby	77	12	75.00		75.00
26	Beauchesne, Mme Louis	Cap-de-la-Madeleine	74	12	109.08		109.08
27	Beauchesne, Mélanie	Sherbrooke	64	12	75.00		75.00
28	Beaudet, Adélaïde	Gentilly	68	12	75.00		75.00
29	Beaudin, Emma	Bédeil	67	12	143.85		143.85
30	Beaudoin, Adéline	D'Israéli	52	12	75.00		75.00
31	Beaudoin, Hélène	Armagh	60	12	75.00		75.00
32	Beaulé, Mme François	Lac Mégantic	76	12	75.00		75.00
33	Beaulieu, Georgiana	St-Jean-de-Dieu	66	12	75.00		75.00
34	Beaulieu, Théophile	Cacouna	59	12	303.92		303.92
35	Beaulieu, Véronique Hudon	St-Jean-de-Dieu	60	12	75.00		75.00
36	Beaupré, Théodora	St-Barthélémy	73	12	75.00		75.00
37	Beauregard, Mme Joseph	Montréal	54	6	49.17		49.17
38	Beck, Mme Albert	Cap-d'Espoir	56	12	75.00		75.00
39	Bécotte, Marie-Louise	Ste-Anne-de-Stukely	49	12	75.00		75.00
40	Bédard, Rose-Alma	Ste-Angèle de R	46	12	119.64		119.64
41	Bédard, Virginie	Ste-Angèle de R	41	12	81.22		81.22
42	Bégin, Caroline	St-David, Lévis	67	12	75.00		75.00
43	Béland, Philomène	St-Rémi-d'Amherst	47	6	41.52		41.52
44	Bélanger, Mme Adolphe	St-Alexandre, Kam	68	12	75.00		75.00
45	Bélanger, Célestine	St-Simon, Rim	53	12	75.00		75.00
46	Bélanger, Elisabeth	St-Valier	75	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
47	Bélanger, Hortense	Victoriaville	55	12	75.00		75.00
48	Bélanger, Marie-Anne	St-Valier	68	12	75.00		75.00
49	Bélanger, Joséphine	Cookshire	60	12	145.50	6.48	139.02
50	Bélanger, Odile	Warwick	56	12	91.29	0.70	90.59
51	Belcourt, Calixte	Nicolet	80	12	75.00		75.00
52	Béliveau, Lucias	Ste-Gertrude	47	12	75.00		75.00
53	Belleau, Mme Pierre	St-Lambert, Lévis	68	12	75.00		75.00
54	Bellefeuille, L. J. R	Boucherville	75	12	442.70		442.70
55	Bellemare, Albina	Yamachiche	62	12	75.00		75.00
56	Bénard, Joseph	Montréal	63	12	213.48		213.48
57	Benoît, Mme Hilaire	Montréal	74	12	75.00		75.00
58	Benoît, Maria	Marieville	52	12	75.00		75.00
59	Benoît, Mme Moïse	Ste-Angèle-de-Monnoir	62	12	125.16		125.16
60	Bergeron, Hormisdas	Montréal	55	12	593.49		593.49
61	Bergeron, Mme Napoléon	Ste-Croix	60	12	75.00		75.00
62	Bernard, Mme Elzéar	St-François, Beauce	65	12	75.00		75.00
63	Bernatchez, Mme J.-B	St-Thomas, Montmagny	68	12	75.00		75.00
64	Bernier, Adèle	Cap St-Ignace	59	12	75.00		75.00
65	Bernier, Mme Pierre	Lotbinière	53	12	75.51		75.51
66	Bertrand, Adélaïde	Montréal	55	18	205.88		205.88
67	Bertrand, Rose-de-Lima	Pte-aux-Trembles, Portneuf	70	12	90.12		90.12
68	Bérubé, Augustine	Cacouna	44	12	90.33	3.20	87.13
69	Bérubé, Léontine	St-Simon, Matane	53	12	75.00		75.00
70	Bétie, Lazarine	Princeville	41	6	37.50		37.50
71	Bhérer, Grace	Malbaie	51	12	97.68		97.68
72	Bilodeau, Mme Ed.-D	St-Evariste	71	12	94.50		94.50
73	Bilodeau, Mme R	St-Anselme	62	12	75.00		75.00
74	Birtz-Desmarteau, P.-B	Montréal-Est	72	12	300.00	29.00	271.00
75	Bittner, Emélie	St-David, Lévis	58	12	145.56		145.56
76	Black, M.-A	Montréal	66	12	300.00		300.00
77	Blais, Adéline	St-Valier	57	12	95.97		95.97
78	Blais, Catherine	St-Alphonse-de-Thetford	74	12	87.82		87.82
79	Blais, Elisa	Ste-Flore	56	12	75.00		75.00
80	Blanchette, Marie	D'Israéli	55	12	75.00		75.00
81	Blanchette, P.-N	St-Pie	83	12	188.73		188.73
82	Blondin, Mme Louis	St-Liboire	74	12	106.29		106.29
83	Blouin, Rébecca	Ste-Croix	56	12	75.00		75.00
84	Boisjoly, Mme E.-J	Lavaltrie	54	12	100.99		100.99
85	Boisvert, Marguerite	St-Gabriel, Berthier	66	12	75.00		75.00
86	Boisvert, Rosalie	St-Zéphirin	61	12	75.00		75.00
87	Boivin, Alexis	Les-Eboulements	68	12	204.12		204.12
88	Boivin, Julie	Rivière-Jaune	51	12	140.11		140.11
89	Boivin, Emélie	St-François	62	12	75.00		75.00
90	Bolduc, Mme Edouard	St-Ephrem-de-Tring	75	12	75.00		75.00
91	Bolduc, Mme Joseph	Buckland	62	12	75.00		75.00
92	Bombardier, Sophie	St-Jean	50	12	129.90		129.90
93	Bordeleau, Fédora	Proulxville	56	12	79.06		79.06
94	Boright, Bernice B	Mansonville	46	12	119.58		119.58
95	Bossinotte, Marie-Louise	St-Eloi	51	12	75.00		75.00
96	Bouchard, Bernard	Petite-Rivière St-François	72	12	156.02		156.02
97	Bouchard, Célestin	St-Raphaël	75	12	561.09		561.09

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
98	Bouchard, Eulalie	Ste-Claire, Dorchester	58	12	75.00		75.00
99	Bouchard, Mme Ernest	Chambord	49	12	75.00		75.00
100	Bouchard, Sophie	Ste-Eulalie	50	12	75.00		75.00
101	Boucher, Georgiana	Ste-Béatrix	57	12	75.00		75.00
102	Boudreault, Florida	Pointe-aux-Esquimaux	41	12	75.00		75.00
103	Bouffard, Adélia	Ste-Hénédine	45	12	75.00		75.00
104	Boulanger, Emélie	Princeville	50	12	75.00		75.00
105	Boulanger, Praxède	Ste-Anne-des-Monts	68	12	87.75		87.75
106	Boulet, Mme David	St-Raphaël	61	12	75.00		75.00
107	Boulianne, Marie	Chicoutimi	74	12	80.02		80.02
108	Bourgouin, Arsélie	Mascouche	57	12	110.83		110.83
109	Bourgouin, Léonida	Mascouche	60	12	75.00		75.00
110	Boutin, Mary	Montréal	68	12	75.00		75.00
111	Boutin, M.-Z	Ste-Marguerite, Dorchester	73	12	121.24		121.24
112	Brabant, Mme J.-B	Petite Cascade	61	12	88.20		88.20
113	Brassard, Mme Ephrem	Roberval	62	12	75.00		75.00
114	Brassard, Mme Hormisdas	Cache-Bay	62	12	75.00		75.00
115	Breton, Henriette	Ste-Marie, Beauce	74	12	100.08		100.08
116	Brisebois, Clémentine	Ste-Monique	40	12	91.80		91.80
117	Brochu, Marcel	St-Jean, I.-O	67	12	230.49		230.49
118	Brodeur, Fidélie	Roxton-Falls	63	12	75.00		75.00
119	Brodeur, Marie	Montréal	61	6	85.50		85.50
120	Brodie, Mme G	Beebe Plain	66	6	37.50		37.50
121	Brotherton, Mme Alex	Ste-Adélaïde-de-Pabos	56	12	75.00		75.00
122	Brown, Mme Pierre	Ste-Rose-du-Dégelé	64	12	75.00		75.00
123	Brulé, Délima	St-Barthélemy	59	12	126.93		126.93
124	Brunet, Mme L.-A	Viauville	72	12	150.50		150.50
125	Brunet, Mme Régis	Ripon	68	12	85.50		85.50
126	Bureau, Clariste	Ste-Anne-de-la-Pérade	61	12	75.00		75.00
127	Byrne, W.-John	Lévis	68	12	300.00		300.00
128	Cabana, Mme Thomas	St-Hyacinthe	87	12	180.00		180.00
129	Caisse, L.-G	Lanoraie	83	12	287.78		287.78
130	Cameron, Mme A	Danville	70	12	93.76		93.76
131	Camirand, Marie-Rose	Ste-Monique, Nicolet	54	12	76.60		76.60
132	Campion, Margaret, E	Montréal	62	12	163.14		163.14
133	Carbonneau, Mme J.-B	Montmagny	73	12	118.20		118.20
134	Caron, Clémentine	Fraserville	74	6	40.64		40.64
135	Caron, Georgiana	L'Islet	55	12	75.00		75.00
136	Caron, Georgiana	N.-D.-du-Portage	64	12	75.00		75.00
137	Caron, Hermine	L'Islet	67	12	75.00		75.00
138	Caron, Ombéline	Québec	55	12	75.00		75.00
139	Carter, J.-Louisa	Bassin de Gaspé	63	12	75.90		75.00
140	Cartier, Azilda	St-Frs-du-Lac	57	12	75.00		75.00
141	Cartier, Régina	"	52	12	142.59	19.50	123.09
142	Cassovi, Mme Cyrille	Québec	59	12	75.00		75.00
143	Cassidy, Mme James	Starnsboro	63	12	75.00		75.00
144	Cayer, Mme F.-X	St-Zacharie	45	12	75.00		75.00
145	Chabot, Bathilde	Ste-Claire	55	6	48.92		48.92
146	Chabot, Henriette	St-Isidore	63	12	75.00		75.00
147	Chabot, Philomène	St-Hyacinthe	58	12	270.03		270.03
148	Chabot, Mme Pierre	St-Charles, Bellechasse	66	12	75.00		75.00
149	Chagnon, Mme H	St-Antoine, Verchères	60	12	75.00		75.00
150	Chalifoux, Philomène	Sault Montmorency	77	12	83.43		83.43
151	Champagne, Mme Arthur	St-Zénon	68	12	99.90	8.91	90.99

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
152	Champagne, Henriette	Montréal	64	12	75.00		75.00
153	Champlain, Mary A. de	St-Ferdinand	66	12	114.09	32.00	82.09
154	Chandonnet, Antonia	Ste-Emélie	50	12	75.00		75.00
155	Chaput, Marie	L'Assomption	74	12	75.00		75.00
156	Charbonneau, Célina	Sudbury, Ont	68	12	139.40		139.40
157	Charbonneau, Mar.-Louise	Montréal	51	12	156.15	25.00	131.15
158	Charland, Cécile	Lanoraie	68	12	75.00		75.00
159	Charlton, Emma	Montréal	61	12	414.88		414.88
160	Chauret, Mélina	St-Benoît	63	12	75.00		75.00
161	Chaussé, Herminie	L'Assomption	53	12	93.69		93.69
162	Chicoine, Arsinoé	St-Liboire	57	12	84.33		84.33
163	Chilton, Sylvina S	Wolfe Ridge	62	12	135.12		135.12
164	Cimon, Adéline	Shawinigan-Falls	56	12	75.00		75.00
165	Cimon, Marie-Louise	Rivière-Ouelle	66	12	75.00		75.00
166	Cinq-Mars, Mme T	Batiscan	67	12	75.00		75.00
167	Clency, Eugénia	Hemmingford	58	12	75.00		75.00
168	Clark, Euphémia	Kingston	78	12	96.14		96.14
169	Clarke, Lillie	Montréal	52	6	252.68		252.68
170	Clark, Margaret	Westmount	65	12	598.42	3.50	594.92
171	Cleland, Margaret	Huntingdon	73	12	75.00		75.00
172	Clermont, Eugénie	La Pocatière	55	12	75.00		75.00
173	Cléroux, Albini	Montréal	63	12	476.52		476.52
174	Cloutier, Alphonsine	Valley-Junction	54	12	75.00		75.00
175	Cloutier, J.-B	Québec	85	12	542.00		542.00
176	Cloutier, Mme Olivier	Laurierville	61	12	75.00		75.00
177	Clyde, Mme W	Huntingdon	78	12	98.31		98.31
178	Cohoon, Mary A	Sherbrooke	44	6	44.67		44.67
179	Colfer, E.-J	Montréal	56	12	154.62		154.62
180	Comeau, Délima	Trois-Rivières	51	12	86.07		86.07
181	Cormier, Mélanie	Laval	54	12	115.74		115.74
182	Cornu, Mme Sophie	Montréal	63	12	601.50		601.50
183	Corriveau, Arthémise	St-Michel, Bellechasse	54	12	76.62		76.62
184	Cossette, Mme Georges	St-Prosper	50	12	75.00		75.00
185	Côté, Clémentine	Montréal	60	18	112.50		112.50
186	Côté, Mme Ed	Cache-Bay	52	12	75.00		75.00
187	Côté, Mélanie	St-Charles, Bellechasse	71	12	75.00		75.00
188	Côté, Mme Octave	Québec	69	12	235.36		235.36
189	Côté, Philomène	Ile-Verte	57	12	88.81		88.81
190	Couillard-Després, Florida	St-Thomas, Montmagny	48	12	75.00		75.00
191	Cournoyers, Mme Frs	St-Joseph-de-Sorel	75	12	121.32		121.32
192	Courval, Charles	Terrebonne	67	12	286.50		286.50
193	Cousineau, Louis	Pointe-Gatineau	63	12	114.08		114.08
194	Couture, Mme Delphis	Buckland	59	12	75.00		75.00
195	Couture, Malvina	Compton	43	18	113.19		113.19
196	Couture, Sophie	St-Cyprien, Nap	71	12	75.00		75.00
197	Couturier Georgiana	Sorel	46	12	85.98		85.98
198	Cowell, Martha	North Troy, Vt	70	12	75.00		75.00
199	Craig, R.-S	Lévis	70	12	205.65		205.65
200	Crépeau, Mme Ida	Mascouche	78	12	75.00		75.00
201	Crilly, Martha	Dunham	69	12	75.00		75.00
202	Croteau, Elmina	St-Apollinaire	65	12	75.00		75.00
203	Croteau, Zénaïde	"	57	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
204	Curtis, H.-H.	Westmount	58	12	532.66	11.21	521.45
205	Cyr, Mme Félix	St-Hermas	49	6	37.50	.....	37.50
206	Cyr, Mme R.-A.	Ste-Dorothée	59	12	144.02	.....	144.02
207	Dalfond, Mme Joseph	Montréal	79	12	75.00	.....	75.00
208	Danais, Mme Elzéar	Baie St-Paul	69	12	75.00	.....	75.00
209	Dancose, Emma	Cacouna	69	12	75.00	.....	75.00
210	Dauphinais, Azélie	West-Shefford	50	6	48.09	.....	48.09
211	Daveluy, Elise	Pointe-du-Lac	69	12	88.30	.....	88.30
212	Debien, F.-X.	Montréal	81	12	216.50	.....	216.50
213	Deblois, Mme E. Caron	Ottawa	66	12	75.00	.....	75.00
214	Dechêne, Mme Gédéon	Montréal	56	12	118.29	.....	118.29
215	Dechêne, Malvina	Mégantic	65	12	137.14	.....	137.14
216	Decourchesne, Eloïse B.	St-Cuthbert	73	12	151.29	.....	151.29
217	Deléglise, Joseph	Montréal	82	12	231.08	.....	231.08
218	Delisle, Delphine	Québec	59	12	135.57	3.90	131.67
219	Delorme, Ed.	St-Félix-de-Valois	52	12	139.00	.....	139.00
220	Delorme, Mme J.	St-Simon, Bagot	68	12	106.92	.....	106.92
221	Delsemme, Mme Eugène	St-Ambroise de Kildare	50	12	87.54	.....	87.54
222	Demers, F.-X.-E.	Drummondville	71	12	258.10	33.93	224.17
223	Dénommé, Mme J.-B.	St-Didace	58	12	75.00	.....	75.00
224	Dénommé, Mme Jos.	Pont Maskinongé	54	12	120.81	1.58	119.23
225	Derick, Lucy-H.	Clarenceville	79	12	468.00	.....	468.00
226	Désaulniers, Mme Octave	St-Théophile	47	12	75.00	.....	75.00
227	Desbiens, Virginie	Chicoutimi	66	6	63.33	.....	63.33
228	Deschênes, Mde Ed.	St-Sévère	52	12	86.61	.....	86.61
229	Deschênes, Victoria	Ste-Anne-de-la-Pocatière	57	12	75.00	.....	75.00
230	Descoteaux, Georgiana	Ste-Flore	57	12	112.32	.....	112.32
231	Descoteaux, Mme Joseph	St-Zéphirin	75	12	75.00	.....	75.08
232	Desgagné, Mme F.-X.	Les Eboulements	70	12	75.00	.....	75.00
233	Désilets, Mme F.	Nicolet	72	6	37.50	.....	37.50
234	Desjardins, Christine	Petit-Cap	64	12	75.00	.....	75.00
235	Desjardins, Eloïse	Sayabec	67	12	75.00	.....	75.00
236	Desjardins, Mme Eugène	Grande-Rivière	55	12	75.00	.....	75.00
237	Desnoyers, Mme Joseph	Roxton-Falls	76	12	75.00	.....	75.00
238	Desroches, Amanda	Ste-Agathe des Monts	53	12	98.67	.....	98.67
239	Destroismaisons, R. de Lima	St-Guillaume	70	12	75.00	.....	75.00
240	Deneault, Mme Joseph	St-Jean-Deschaillons	52	12	75.00	.....	75.00
241	Dextrase, Mme Joseph	Ste-Angèle de Monnoir	65	12	102.86	.....	102.86
242	Déziel, Eugénie	Montréal	48	12	75.00	.....	75.00
243	Dion, Arthémise	St-Jean, I.-O.	58	12	75.00	.....	75.00
244	Dion, Mme Phydime	Buckland	60	12	75.00	.....	75.00
245	Dionne, Anne-Marie	St-Ambroise	48	12	75.00	.....	75.00
246	Dionne, Aurore	"	60	12	199.95	.....	199.95
247	Dionne, Hermélie	St-Cyrille-de-W.	52	12	75.00	.....	75.00
248	Doddridge, Jane	New-Richmond	79	12	75.00	.....	75.00
249	Deals, Mary W.	Pontiac	65	12	85.72	.....	85.72
250	Doherty, Margaret	St-Sylvestre	65	12	75.00	.....	75.00
251	Dolbec, Mme Augustin	St-Hugues	55	12	75.00	.....	75.00
252	Dorais, J.-T.	Montréal	73	12	300.00	.....	300.00
253	Doré, H.-O.	"	83	12	626.75	.....	626.75
254	Dorval, Joséphine	"	74	6	55.80	.....	55.80
255	Dostaler, Etienne,	St-Narcisse	64	12	166.62	.....	166.62
256	Dostaler, J. O. C.	Champlain	60	12	300.00	.....	300.00
257	Doyle, Rose-A.	West-Broughton	58	12	113.91	.....	113.91
258	Dryden, Mme Ella-J.	Hemmingford	55	12	75.00	.....	75.00
259	Dubeau, Josephte	St-Ambroise de Lorette	71	12	94.72	.....	94.72

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
60	Dubois, Victoria	Victoriaville	50	18	112.50	.....	112.50
61	Dubreuil, Hélène	Sault-au-Récollet	47	12	157.83	.....	157.83
62	Dubreuil, Ida	Ste-Hénédine	53	12	75.00	.....	75.00
63	Dubuc, Mme Cléophas	Nicolet	70	12	75.00	.....	75.00
64	Dubuc, Mme Ferdinand	St-Nicolas	50	12	75.00	.....	75.00
65	Dufour, Elie	Ile-aux-Coudres	57	12	75.00	.....	75.00
66	Dufour, Mme Sifroi	"	77	12	75.00	.....	75.00
67	Dufresne, Mme Candide	St-Thomas	53	12	317.61	.....	317.61
68	Dufresne, Emery	Ste-Christine	53	12	181.14	.....	181.14
69	Duguay, Mme Eugénie	Nicolet	62	12	75.00	.....	75.00
70	Dulude, Mme Auguste	Chambly	67	12	120.42	.....	120.42
71	Dumais, Mathilde	Ile d'Orléans	50	6	42.04	.....	42.04
72	Dumas, Adèle	Laurierville	59	12	96.30	.....	96.30
73	Dumont, Luce	New-Port	70	12	85.30	.....	85.30
74	Dumont, Marie	St-Arsène	74	12	75.00	.....	75.00
75	Dumont, Victoria	St-Epiphane	68	12	75.00	.....	75.00
76	Dumouchel, Florestine	Sherrington	53	12	108.54	.....	108.54
77	Duplessis, Mme David	Monument	57	12	75.00	.....	112.50
78	Duplessis, Liza	Yamachiche	60	18	112.50	.....	75.00
79	Duplessis, Phocas-M	St-Stanislas, Beauh	77	12	258.42	.....	258.42
80	Dupuis, Mme Alex	St-Simon, Bagot	67	12	100.26	.....	100.26
81	Dupuis, J.-C	Howick	59	12	407.25	.....	407.25
82	Dupuis, Odile	St-Liguori	81	12	75.00	.....	75.00
83	Duquette, Florence	N.-D.-de-Stanbridge	80	12	133.59	.....	133.59
84	Dussault, Judith	Rrois-Rivières	76	12	129.60	.....	129.60
85	Dussault, Mme Napoléon	Québec	48	12	212.55	4.90	207.65
86	Dutil, Philomène	Buckland	57	12	103.17	.....	103.17
87	Egan, Jane	Montréal	67	12	201.76	.....	201.76
88	Egg, Mary-Helen	Ste-Agathe-des-Monts	53	6	173.59	.....	173.59
89	Emard, Médard	Valleyfield	88	6	150.00	.....	150.00
90	Emery, Nellie	Hathley	48	12	75.00	.....	75.00
91	Emond, Alexandrine	Montréal	52	12	137.92	.....	137.92
92	Emslie, Mme James	Lachute	84	12	184.15	.....	184.15
93	Esnouf, Mme G.-Alfred	Québec	73	12	75.00	.....	75.00
94	Fafard, Praxède	Lanoraie	54	6	59.64	.....	59.64
95	Fahey, Mary-Ann	Québec	74	12	204.45	.....	204.45
96	Farley, Judith	Montréal	86	12	98.55	.....	98.55
97	Farsnworth Maria	Cookshire	71	12	91.50	.....	91.50
98	Faucher, Georgiana	Ste-Marguerite	45	12	75.00	.....	75.00
99	Featherston, Ida-May	Lacolle	62	12	147.87	.....	147.87
00	Filiatrault, Elisabeth	Ste-Scholastique	59	12	115.58	.....	115.58
01	Fiset, Mme Didace	Rigaud	74	12	112.04	.....	112.04
02	Fontaine, Mme Bruno	St-Jean-Bapt. Rouville	62	12	75.00	.....	75.00
03	Fontaine, Mme Jean	Newbois	41	12	75.00	.....	75.00
04	Forcier, Octavie	St-Nazaire	41	6	37.50	.....	37.50
05	Forest, Délima	St-Jacques, Montcalm	52	12	75.00	.....	75.00
06	Forest, Georgine	St-Wenceslas	50	12	91.22	.....	91.22
07	Forget, Mme Hubert	Montréal	61	12	75.00	.....	75.00
08	Forget, Olympe	St-Columban	63	12	75.00	.....	75.00
09	Forgues, Philomène	Honfleur	70	12	75.00	.....	75.00
10	Forrest, Adah	Sherbrooke	50	6	153.10	.....	153.10
11	Forsyth, Alice E	Montréal	44	12	316.38	.....	316.38
12	Fossard, M.-Lse	Gascons	40	6	37-50	.....	37.50
13	Fournier, Mme G.-H	St-Jean-Port-Joli	74	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
314	Fradet, Césarie	Ste-Claire	60	12	140.88	.....	140.88
315	Fradette, Henriette	Montréal	55	12	114.92	.....	114.92
316	Fraser, Mme Alex	N.-D.-du-Lac	62	6	37.50	.....	37.50
317	Fréjeau, Amanda	St-Fortunat	53	12	75.00	.....	75.00
318	Fréjeau, Lucie	St-Fortunat	51	12	75.00	.....	75.00
319	Gadbois, Aurélie	St-Liboire	64	12	75.00	.....	75.00
320	Gagné, Célanire	Rimouski	51	12	75.00	.....	75.00
321	Gagné, Denise	Rimouski	54	12	75.00	.....	75.00
322	Gagné, Nathalie	Sherrington	59	12	122.16	.....	122.16
323	Gagnier, Mme E.-N	St-Michel, Bellechasse	71	12	86.49	.....	86.49
324	Gagnon, Adèle-P	Ste-Félicité, Matane	56	12	75.00	.....	75.00
325	Gagnon, Arthémise	Ste-Hélène, Kamouraska	48	12	96.68	.....	96.68
326	Gagnon, Mme Emilie	Chambord	58	12	75.00	.....	75.00
327	Gagnon, Georgiana	L'Avenir	55	12	75.00	.....	75.00
328	Gagnon, Louis	Girard	73	12	142.86	.....	142.86
329	Gagnon, Julie	St-Michel-de-Bellechasse	60	12	75.00	.....	75.00
330	Gagnon, Mme M	St-Elie-de-Caxton	62	6	45.22	3.55	41.67
331	Gagnon, P.-C	St-Michel-de-Bellechasse	75	12	300.00	.....	300.00
332	Gagnon, Perside	St-Paul, Joliette	53	12	75.00	.....	75.00
333	Gagnon, Sophie	Girard	82	12	75.00	.....	75.00
334	Galipeau. J.-B.-N	St-Hilaire	68	12	300.00	.....	300.00
335	Gallagher, Francis	Montréal	84	12	300.00	.....	300.00
336	Gamache, Mme Phydime	St-Modeste	49	12	75.00	.....	75.00
337	Garneau, Jean	Montréal	74	12	75.00	.....	75.00
338	Gaudet, Elodie	Garonne, Sask	72	12	75.00	.....	75.00
339	Gaudin, Adéline	St-Siméon	81	12	75.00	.....	75.00
340	Gaudreault, Mme Joseph	Outremont	56	12	191.40	.....	191.40
341	Gauthier ,Mme Joseph	St-Elphège	48	12	75.00	.....	75.00
342	Gélinas, A.-P	Montréal	71	12	627.30	9.00	618.30
343	Gélinas, Napoléon	Montréal	65	12	300.00	.....	300.00
344	Gélinas, Narcisse	Montréal	76	12	278.55	.....	278.55
345	Gélinas, Mme Zotique	St-Boniface-de-Shaw	50	12	75.00	.....	75.00
346	Gendreau, Philomène	Valcourt	43	6	40.05	.....	40.05
347	Gendron, Isola	St-Liboire	50	12	76.56	.....	76.56
348	Genest, Délia	Montréal	67	12	75.00	.....	75.00
349	Geoffroy, Herméline	Joliette	67	12	122.84	.....	122 84
350	Geoffroy, Sévérine	St-Léonard	58	12	75.00	.....	75.00
351	Germain, Mme Gaudiose	St-Alban	57	12	75.00	.....	75.00
352	Gervais, Mme J.-B	N.-D.-des-Bois	63	12	102.69	.....	102.69
353	Gervais, J.-H	Montréal	52	12	300.00	.....	300.00
354	Gervais, Noé	St-Charles, St-H	80	12	300.00	.....	300.00
355	Giguère, Marie	St-Zacharie	63	12	113.92	10.00	103.92
356	Gilmour, David	Montréal	68	12	300.00	.....	300.00
357	Gingras, Célina	St-Antoine de L	72	12	123.30	.....	123.30
358	Gingras, Malvina	St-Hyacinthe	54	12	144.04	2.51	141.53
359	Gingras, Mme Siméon	St-Nicolas	69	12	75.00	.....	75.00
360	Girard, J.-Ch	St-Cyprien	74	12	300.00	.....	300.00
361	Girard, Edouard	Ile-aux-Noix	70	12	131.02	.....	131.02
362	Girard, Rosina	Montréal	56	12	78.48	.....	78.48
363	Girard, Virginie	St-Célestin	52	12	78.00	.....	78.00
364	Girouard, Mme J.-B	Ste-Geneviève	64	12	75.00	.....	75.00
365	Giroux, Azilda	Ste-Angèle	55	12	75.00	.....	75.00
366	Giroux, Caroline	Québec	78	12	106.92	.....	106.92

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
367	Godbout, Mme Jean	Beauceville	65	12	95.62	.....	95.62
368	Gongé, Mme T.	St-Michel-des-Saints	69	12	75.00	.....	75.00
369	Gorman, Mary-Jane	Danville	63	12	118.12	.....	118.12
370	Gosselin, Rose-Emma	Hedleyville	64	12	94.50	.....	94.50
371	Goulet, Cordélie	St-Guillaume	68	6	37.50	.....	37.50
372	Goulet, Eugénie	St-Féréol	74	12	75.00	.....	75.00
373	Goulet, Marie-Louise	St-Hyacinthe	53	12	75.00	.....	75.00
374	Goupil Mme D.	Ste-Justine, Dorc	51	6	37.50	.....	37.50
375	Grafton, Martha	Montréal	65	12	451.66	7.00	444.66
376	Grandmont, Mme Elzéar	Champlain	46	12	75.00	.....	75.00
377	Gravel, Mme Charles	Les Chenaux	73	12	75.00	.....	75.00
378	Gravel, Mathilde	Ste-Agathe-des-Monts	68	12	75.00	.....	75.00
379	Gravel, Laure	Ste-Anne-de-Beaupré	55	12	75.00	.....	75.00
380	Gravel, Louise	Montréal	59	12	75.00	.....	75.00
381	Grégoire, Alida	St-Esprit	59	12	75.00	.....	75.00
382	Grégoire, Mme H.-D	St-Esprit	76	12	75.00	.....	75.00
383	Griffin, Eliza-Ann	Québec	49	12	75.00	.....	75.00
384	Grignon, Séraphine	Berthierville	60	6	45.35	2.50	43.84
385	Grondin, A. Delvina	St-Ephrem	50	12	90.33	.....	90.33
386	Guérin, Alphonsine	St-Constant	65	12	83.10	.....	83.10
387	Guérin, Mme Hilaire	Ste-Philomène	52	12	86.35	.....	86.35
388	Guillette, Mme Trefflé	St-Césaire	77	12	75.00	.....	75.00
389	Guilmette, Mme François	St-Isidore	66	12	75.00	.....	75.00
390	Guay, Mathilde	St-Jérôme, Terrebonne	53	12	102.93	.....	102.93
391	Haggart, Jessie	Denisons's Mills	56	12	100.23	.....	100.23
392	Hainse, Mme Nazaire	St-Pierre-Baptiste	57	12	75.00	.....	75.00
393	Hall, Mme John	Montréal	71	12	75.00	.....	75.00
394	Hamel, Mme Michel	Ste-Anne-de-Stukely	64	12	102.21	1.80	100.41
395	Hardy, Philomène	St-Casimir	74	12	75.24	.....	75.24
396	Harper, Annie	Anse-St-Jean	76	12	108.00	.....	108.00
397	Harper, Catherine	Montréal	64	12	507.13	3.00	504.13
398	Harvey, Mme Jean	Montréal	61	12	75.00	.....	75.00
399	Hayden, Mme John	Sorel	62	12	98.85	.....	98.85
400	Hébert, Zélire	Ste-Marie, Beauce	56	6	62.31	1.25	61.06
401	Henderson, Mme J.-C	Henderson Grove	59	12	75.00	.....	75.00
402	Hennessy, Catherine	Québec	49	12	151.56	2.00	149.56
403	Henry, Helen	Montréal	69	12	360.00	.....	360.00
404	Héon, Maria	St-Louis-de-Blandford	44	12	75.00	.....	75.00
405	Hepburn, Elisabeth	Bury	54	12	251.82	.....	251.82
406	Héroux, Mme Charles	Charlemagne	73	12	75.00	.....	75.00
407	Holliday, C. S.	Huntingdon	69	12	588.68	.....	588.68
408	Holyon, Jane-H	Sherbrooke	65	12	75.00	.....	75.00
409	Houde, Mme Joséphine	Charlesbourg	55	12	75.00	.....	75.00
410	Houlihan, M.-Louise	Mansonville	67	12	92.72	17.68	75.04
411	Hudon, Adèle	Ottawa	63	12	98.10	.....	98.10
412	Hudon, Arthémise	Kamouraska	63	12	75.00	.....	75.00
413	Hudon, Malvina	Kamouraska	64	12	75.00	.....	75.00
414	Hudon, Sophie	"	60	12	75.00	.....	75.00
415	Humphrey, C.-A	Montréal	67	12	851.01	37.50	813.51
416	Hunter, Agnès	"	63	12	318.33	.....	318.33
417	Hunter, Georgiana	"	57	12	800.76	12.00	788.76
418	Huot, Mme Antoine	St-Stanislas de Kostka	45	12	77.97	.....	77.97
419	Imbeau, Mme Joseph	Grandes-Bergeronnes	47	12	75.00	.....	75.00
420	Ives, Caroline, L	Beebe Junction	60	12	87.99	.....	87.99
421	Jacques, Pulchérie	St-Hyacinthe	64	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
422	Jacques, Mme A. E.	L'Epiphanie	62	12	150.15		150.15
423	Jean, Mme Louis	St-Jean-de-Dieu	59	12	75.00		75.00
424	Jalbert, Emma	Haileybury, Ont.	54	12	75.00		75.00
425	Jalbert, Mme J.-B.	St-Raphael, Bellechasse	60	12	79.71	2.65	77.06
426	Jenkerson, Alma R.	Dudswell Centre	57	12	75.00		75.00
427	Keenan, Eliz	Greenlay	49	6	59.53		59.53
428	Kelly, Fred.-W.	Montréal-Ouest	71	12	1,050.00		1,050.00
429	Killaly, Mme R. H.	"	45	12	365.37		365.37
430	Kinghorn, Mary	Kinnear's Mills	63	12	115.29		115 29
431	Kydd, R. W	St-Lambert, Chambly	84	6	50.72		50.72
432	Labelle, Mme Joseph	Hawkesbury, Ont.	74	12	75.00		75.00
433	Laberge, Mme Nazaire	St-Gédéon	68	12	75.00		75.00
434	Labonté, Mme Charles	Danville	66	12	85.80		85 80
435	Labonté, Mme Joseph	St-Ephrem	67	12	79.20		79.20
436	Labossière, Mme Henri	St-Jude	58	12	75.00		75.00
437	Labrie, Mme Frs	St-Eloi	64	12	75.00		75.00
438	Lacerte, Mme Raphael	Yamachiche	67	12	75.00		75.00
439	Lachambre, Mme Alexis	St-Herménégilde	55	6	91.95		91.95
440	Lachance, Joséphine	Lévis	57	12	142.65		142.65
441	Lachance, M.-Louise	St-Bruno, Lac St-Jean	63	12	75.00		75.00
442	Lachapelle, Emma	Montréal	67	12	139.50		139.50
443	Lacombe, Philomène	Eagle-Lake, Maine	69	6	46.56		46.56
444	Lacroix, Mme Emilien	Roxton-Falls	76	12	75.00		75.00
445	Lacroix, Henriette	Viauville	53	12	75.00		75.00
446	Lacroix, Adélaïde	Québec	60	12	75.00		75.00
447	Laflamme, Mme Jean	St-Fabien-de-Panet	46	12	80.55		80.55
448	Laflamme, Mme Phydime	Montmagny	76	12	75.00		75.00
449	Lafortune, Camilla	Montréal	55	12	94.35		94.35
450	Laistres, Mme Stanislas	St-Ferdinand	58	6	53.24		53.24
451	Lajeunesse, Cédulie	Québec	65	12	118.62		118.62
452	Lalancette, Virginie	Chicoutimi	55	12	75.00		75.00
453	Lalonde, Alphonsine	Ste-Justine, de Newton	56	12	105.21	1.20	104.01
454	Laliberté, Joséphine	Ste-Croix	53	6	42.00		42.00
455	Laliberté, Philomène	"		6	46.42		46.42
456	Lalime Mme M	St-Hyacinthe	65	6	100.47		100.47
457	Lambert, Mme Auguste	St-Boniface	78	12	119.10		119.10
458	Lambert, Mme O.	St-Zacharie	80	12	80.08		80.08
459	Lampard, Charlotte	Westmount	63	12	298.54		298.54
460	Lamontagne, Adèle	St-Lazare	52	12	75.63		75.63
461	Lanctôt, Médéric	St-Vincent-de-Paul	70	12	497.40		497.40
462	Landry, Sarah	Lowell	60	12	75.00		75.00
463	Lane, Morgan	Montréal	77	12	241.35		241.35
464	Langevin, J.-Emélie	Ste-Victoire	66	12	93.48		93.48
465	Langlais, Hermance	Grosse-Ile	47	6	49.09		49.09
466	Langlois, Alphonsine	Ste-Claire	52	12	78.81		78.81
467	Langlois, Florida	Cacouna	44	12	75.00		75.00
468	Langlois, Mme C.-C	Barachois de Malbaie	78	12	90.00		90.00
469	Lanouette, Mme Ephrem	St-Maurice	60	12	75.00		75.00
470	Lapenière, Evangéline	Shawinigan	54	12	75.00		75.00
471	Lapierre, André	Ste-Julienne	67	12	300.00		300.00
472	Lapierre, Mme André	"	64	12	148.83	4.85	143.98
473	Laplante, Mme F.	St-Gédéon	65	12	75.00		75.00
474	Lapointe, Anna	Chicoutimi	45	12	94.71		94.71
475	Lapointe, Agnès	St-Louis-de-Kam	54	12	75.00		75.00
476	Lapointe, Maurice	St-Zotique	79	12	214.29		214.29

TABLEAU D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
477	Lapointe, Caroline	St-Louis-de-Kam	71	12	158.85	8.25	150.60
478	Laporte, Vitaline	Ste-Béatrix	66	12	94.50	.....	94.50
479	Laprès, Marie	Montréal	64	12	75.00	.....	75.00
480	Laramée, Mme Charles	Bolton	68	12	81.34	.....	81.34
481	Larivière, Mme Ernest	St-David, Yam	59	12	75.00	.....	75.00
482	Larivière, Philomène	Ste-Gertrude	42	6	42.20	.....	42.20
483	Laroche, Joséphine	Methot's Mills	57	12	75.20	.....	75.00
484	Laroche, Mathilda	St-Pierre-les-Becquets	39	12	76.14	.....	76 14
485	Larochelle, Mme Jean	Lévis	75	12	78.57	.....	78.57
486	Larose, Mme H	St-Marc	69	12	116.80	.....	116.80
487	Larue, Alphonsine	Québec	69	12	142.69	.....	142.69
488	Lassonde, Adèle L	Nicolet	81	12	79.34	.....	79.34
489	Latremouille, Napoléon	Montréal	78	12	532.11	.....	532.11
490	Lauzon, Mme Eugène	Lorrainville	59	6	49.75	.....	49.75
491	Laventure, Nathalie	St-Ours	78	12	75.00	.....	75.00
492	Laverdière, Adéline	Ste-Croix	76	12	75.00	.....	75.00
493	Laverrière, Emélie	Beauport	70	12	75.00	.....	75.00
494	Lavigne, Arthémise	St-Placide	60	12	75.00	.....	75.00
495	Lavoie, Adélaïde	St-Gédéon	58	12	81.48	.....	81.48
496	Lavoie, Mme Napoléon	St-Placide, Baie St-Paul	72	12	75.00	.....	75.00
497	Lawless, Lucinda	Montréal	63	12	682.14	6.00	676.14
498	Lawlor, Mme John S	Burkeley, Ont	61	6	37.50	.....	37.50
499	Lawlor, Mary	Frampton-Ouest	60	12	93.75	.....	93.75
500	Lebel, Adèle	N.-D. du Mont-Carmel	54	12	75.00	.....	75.00
501	Lebel, Georgiana	St-Pacôme	63	12	75.00	.....	75.00
502	Leblanc, Joséphine	Ste-Gertrude, Nic	57	12	75.00	.....	75.00
503	Lecavalier, Mme M	Dorval	76	12	75.00	.....	75.00
504	Leclerc, Mme Didier	Baie St-Paul	65	12	75.00	.....	75.00
505	Lecompte Josephine	Princeville	51	6	46.67	.....	46.67
506	Lecours, Mme F	St-Hyacinthe	45	12	75.00	.....	75.00
507	Lecuyer, Rosalie	Montréal	58	12	88.71	.....	88 71
508	Ledoux, Lina	"	41	12	225.13	.....	225.13
509	Lefebvre, Adéline	Laprairie	67	12	75.00	.....	75.00
510	Lefebvre, Alphonse	Montréal-Sud	75	6	134.97	.....	134.97
511	Lefèvre, Charles-A	Québec	58	12	574.67	.....	574.67
512	Lefebvre, Olive	St-Justin	67	12	188.25	.....	188.25
513	Lefebvre, Marie-S.-F	"	....	12	75.00	.....	75.00
514	Légaré, Mme Rémi	Victoriaville	65	12	87.18	.....	87.18
515	Legault, Mme Théophile	St-Jérôme	62	12	75.00	.....	75.00
516	Lamarier, Mme H	Aston Sta	61	12	75.00	.....	75.00
517	Lemay, Mme W	St-Maurice de Thetford	61	12	75.00	.....	75.00
518	Lemieux, Mme Alp	St-Philémon	51	6	37 50	.....	37.50
519	Lemire, Mme Joseph	Stoke Centre	66	12	75.00	.....	75.00
520	Lemire, Marie	L'Assomption	70	12	103.08	.....	103.08
521	Lemoine, Délima	St-Robert	76	12	94.38	.....	94.38
522	Lemoine, Mme Louis	Thetford-Mines	66	12	75.00	.....	75.00
523	Lepetit, Mme Octave	Ste-Angèle-de-Laval	57	12	75.00	.....	75.00
524	Lépine, Virginie	Wotton	72	12	81.00	.....	81.00
525	Leriche, Odile	Ste-Cécile de Milton	66	12	75.00	.....	75.00
526	Leroux, Mme Auguste	St-Nicolas	51	12	115.24	.....	115.24
527	Lespérance, Henriette	St-Raphaël	58	12	75.00	.....	75.00
528	Lessard, Mme Arthur	Québec	47	12	75.00	.....	75.00
529	Lessard, Delphine	St-Joachim	57	12	75.00	.....	75.00
530	Létourneau, Mme Antoine	Québec	57	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
531	Létourneau, Mme Antoine	St-Pie	71	12	105.90	.....	105.90
532	Levasseur, Eloise	St-Léonard	70	12	75.00	.....	75.00
533	Lévesque, Adèle	St-Pacôme	62	12	94.16	.....	94.16
534	Lévesque, Mme Cléophas	Montréal	75	12	75.00	.....	75.00
535	Lévesque, Mme Ophidie	Lac-au-Saumon	63	12	75.00	.....	75.00
536	Lévesque, Mme Ulric	Ste-Angèle, Rim	69	12	75.00	.....	75.00
537	Liénard, François	St-Zotique	66	12	316.83	.....	316.83
538	Lockwell, Armand	Québec	58	12	308.22	1.25	306.97
539	Lloyd, M.-Elliott	Québec	47	12	75.00	.....	75.00
540	Longpré, Rachel	Montréal	48	12	88.08	.....	88.08
541	Lord, Mme Emmanuel	Berthierville	62	12	127.19	.....	127.19
542	Loubier, Mme F	St-Théophile	64	12	81.32	.....	81.32
543	Longhery, Violet	Granby	50	6	54.19	.....	54.19
544	Lusignan, Exilda	St-Ephrem-d'Upton	63	12	104.70	.....	104.70
545	Lussier, Isaac	Roxton-Falls	80	12	152.28	.....	152.28
546	Lussier, Mme I	Maisonneuve	70	12	150.00	50.00	100.00
547	Luttrel, Jane	Montréal	61	12	357.81	13.75	344.06
548	Lynch, M.-Ellen	Québec	80	12	90.00	.....	90.00
549	Macaulay, Mme W.-B	Toronto	47	12	306.67	.....	306.67
550	Macdonald, Elisabeth	Montréal	70	6	352.01	.....	352.01
551	Mackay, J.-Arthur	Lockwood, Sask	63	12	300.00	.....	300.00
552	MacKercher, John	Montréal	75	12	1,050.00	10.00	1,040.00
553	MacLeod, Mme L.-R	Sherbrooke	69	12	290.70	82.40	208.30
554	Magnan, J.-B.-E	Pont-Maskinongé	59	12	112.53	.....	112.53
555	Maguire, J. J	Montréal	43	6	18 50	.....	186 50
556	Major, Mme T	Montréal	64	12	75.00	.....	75.00
557	Malouin, Mme J.-S	Anse-à-Griffon	51	12	75.00	.....	75.00
558	Manseau, Joseph	Montréal	75	12	257.31	.....	257.31
559	Marceau, Eugénie	St-Michel	64	12	75.00	.....	75.00
560	Marceau, Marceline	Ste-Hénédine	62	12	197.52	.....	197.52
561	Marchand, Henriette	Nicolet	70	12	75.00	.....	75.00
562	Marcoux, Elmire	St-Anselme	61	12	75.00	.....	75.00
563	Marcoux, P.-U	St-Félix-de-Valois	71	12	300.00	.....	300.00
564	Marcoux, Mme P.-U	St-Félix-de-Valois	71	12	75.00	.....	75.00
565	Marineau, Mme Narcisse	St-Paulin	55	12	75.00	.....	75.00
566	Marion, Emélie	St-Jacques- Montcalm	56	12	75.00	.....	75.00
567	Marion, Julie	Cohoes, N.-Y	65	12	75.00	.....	75.00
568	Marquis, Léopoldine	St-Hélène, Kam	63	6	37.50	.....	37.50
569	Marquis, Mme L	Lyster	78	12	75.00	.....	75.00
570	Marsan, Azéline	St-Esprit	73	12	83.64	.....	83.64
571	Martel, Mme Etienne	Sandy-Bay	68	12	75.00	.....	75.00
572	Martel, Marceline	St-Isidore, Compton	61	12	75.00	.....	75.00
573	Martel, Mme Timothée	Verdun	59	12	75.00	.....	75.00
574	Martin, Catherine	Montréal	56	12	310.66	34.00	276.66
575	Martin, Lumina	Joliette	39	12	75.00	.....	75.00
576	Martineau, Malvina	Ste-Thérèse, Terrebonne	58	12	141.21	.....	141.21
577	Martineau, Zéphirine	Québec	60	12	105.30	.....	105.30
578	Massé-Noel, Hélène	Nicolet	59	12	75.00	.....	75.00
579	Massé, Odile	St-Hyacinthe	62	12	91.92	9.62	82.30
580	Massicotte, Rose-A	Batiscan	47	12	75.00	.....	75.00
581	Masten, Geo.-L	Coaticook	80	12	791.60	.....	791.60
582	Mathieu, Annie-E	Grenville	61	12	75.00	.....	75.00
583	Mathieu, Elisa-J	Brownsburg	49	12	99.03	.....	49.51
584	Mathieu, Joséphine	Beauceville-Ouest	48	12	87.58	.....	87.58

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
585	Maucotel, P.-V.	L'Acadie	87	12	148.54		148.54
586	Mauffette, Mme J.-O.	Ile-Perrot	75	12	173.90		173.90
587	McBreatney, Isabella	Calgary, Alta	59	12	547.14	6.00	541.14
588	McCarragher, Joseph	Bryson	66	12	133.81		133.81
589	McCarthy, Mme Thomas.	Cookshire	46	12	99.37		99.37
590	McCartney, Mme James.	Ormstown	59	6	101.26	5.41	95.85
591	McDonald, Honorine	St-Grégoire, Nic.	58	12	75.00		75.00
592	McGarry, Harriett	Montréal	66	12	190.86		190.86
593	McGibbon, Catherine	Lachute	70	12	75.00		75.00
594	McGown, Mme J.-G.-W.	Montréal	61	12	327.73		327.73
595	McGregor, Mme James.	Los-Angelos, Cal	60	12	449.66		449.66
596	McIntosh, John	Ottawa	87	12	300.00		300.00
597	McIver, Bernard, E.	Pembrooke, Ont.	76	12	244.16		244.16
598	McKenny, Mme C.-W.	Pigeon-Hill	80	12	75.00		75.00
599	McKenzie, Marie	Sherbrooke	65	12	98.04	6.34	91.70
600	McMartin, Jane	Montréal	84	12	83.49		83.49
601	McMartin, Jane	Montréal	76	12	325.80		325.80
602	McMullin, Mme Enos	Montréal	63	12	125.62		125.62
603	McMurray, Stéphanie	Montréal	54	6	68.48		68.48
604	Ménard, Achillia	Les-Cèdres	47	12	97.78		97.78
605	Mercier, Joséphine	Québec	74	12	189.48	54.90	134.58
606	Mercier, Elmire	Montréal	48	6	37.50		37.50
607	Mercier, M.-Louise	St-Fabien	57	12	75.00		75.00
608	Mercure, Mme J.-A.	Ste-Julienne	83	12	99.44		99.44
609	Mary, Elma-J.	Saskatoon, Sask.	65	12	75.00		75.00
610	Michaud, Florida	Fraserville	58	12	75.00		75.00
611	Michaud, Mme Frs.-X.	St-Louis-du-Ha! Ha!	77	12	75.00		75.00
612	Michaud, Mme Honoré	St-Hubert, Témiscouata	73	12	75.00		75.00
613	Millan, Sarah	Montréal	68	12	475.08	7.00	468.08
614	Miller, Cécilia	Clarenceville	63	12	93.50		93.50
615	Mireault, Mme A.	Lachine	59	12	75.00		75.00
616	Mireault, Mme Joseph	Montréal	75	12	75.00		75.00
617	Miville, Mme Auguste	Cap-Chatte	46	12	75.00		75.00
618	Moffet, Zoé	Montréal	55	12	96.60		96.60
619	Molleur, J. T.	St-Césaire	71	6	230.62		230.62
620	Monat, Rosine	Marieville	46	6	41.87		41.87
621	Monier, Mme W.	N.-D.-des-Laurentides	71	12	129.34		129.34
622	Montminy, Mme G.-F.	St-Gilles	59	12	75.00		75.00
623	Moquin, Cordélie	Holyoke, Mass.	69	12	75.00		75.00
624	Moreau, Virginie	Montréal	53	12	75.00		75.00
625	Morel, Resilda	St-Tite-des-Caps	53	12	75.00		75.00
626	Morency, Eugénie	Ile-Verte	52	12	75.00		75.00
627	Morin, Azilda	St-Raphael	67	12	75.00		75.00
628	Morin, Léda	St-Evariste	50	12	75.00		75.00
629	Morin, Antoinette	Morigeau	47	12	75.00		75.00
630	Morin, Mme J.-A.	Kingsey	74	12	75.00		75.00
631	Morisset, Adélaïde	St-Grégoire, Nic.	53	12	75.00		75.00
632	Morissette, Célanire	Québec	71	12	75.00		75.00
633	Morissette, Denise	Lévis	51	12	79.75		79.75
634	Morneau, Mme Charles	St-Donat	51	12	75.00		75.00
635	Morneau, Philomène	Québec	69	12	99.00		99.00
636	Moss, Mme Andrew	Coaticook	67	12	75.00		75.00
637	Mountain, Ester	Québec	55	12	134.71	6.70	128.01
638	Mulvena, Catherine	Richmond	69	12	81.66		81.66

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
639	Murray, Mme J.-H.	Montréal	56	12	169.24	3.53	165.71
640	Nadeau, Mme Frs.	St-Charles, Bellechasse	75	12	75.00		75.00
641	Newell, Mme Arthur	Waterloo	66	12	124.03		124.03
642	Nichols, Caroline	Montréal	67	6	131.10		131.10
643	Nicole, Mme Pierre	Montmagny	56	12	75.00		75.00
644	Noel, Alméria	Québec	49	12	98.07		98.07
645	Noel, Julie	Québec	58	12	75.00		75.00
646	Normandin, Malvina	Grand'Mère	57	12	101.02		101.02
647	Nourry, Parmélia	Grand St-Esprit, Nic.	47	12	75.00		75.00
648	O'Bready, Sylvina	Danville +	51	18	173.61		173.61
649	Odell, Sarah	Lacolle	61	6	88.53	0.64	87.89
650	O'Grady, Annie	West-Frampton	61	12	110.49	3.13	107.36
651	O'Grady, Annie	Westmount	60	6	254.28		254.28
652	O'Reilly, Helen	St-Patrice-de-Beaurivage	65	12	75.00		75.00
653	Otis, Cléophée	Matane	63	12	75.00		75.00
654	Ouellet, Marie-Anne	Grand-Mère	43	24	185.64		185.64
655	Ouellet, Mme Joseph	St-Pascal	56	12	75.00		75.00
656	Ouellet, Joséphine	Rivière-du-Loup	58	12	75.00		75 00
657	Ouellet, M.-D. Joséphine	Lotetteville	75	12	75.00		75.00
658	Ouellette, Mme Michel	St-Cyprien	48	12	77.62		77.62
659	Pagé, Exilda	Cap-Santé	53	6	71.91		71.91
660	Pagé, Richard	Montréal	57	12	300.00		300.00
661	Papineau, Mélina	Magog	63	12	75.00		75.00
662	Paquet, Daniel	Hâvre-aux-Maisons	66	6	137.22	6.96	130.26
663	Paquet, Mme Docithée	St-Paul-de-Chester	67	12	75.00		75.00
664	Paquet, Mme F	St-Gabriel, Rim	56	12	75.00		75.00
665	Paquet, J.-B	Montréal	59	12	300.00		300.00
666	Paquette, Mme N	L'Ange-Gardien, Rouville	63	12	78.04		78.04
667	Paquin, Napoléon	St-David-d'Yamaska	73	12	75.00		75.00
668	Paquin, Mme Narcisse	St-Ubald	74	12	75.00		75.00
669	Paradis, Charles	Montréal	76	12	300.00		300.00
670	Paradis, Delvina	Montréal	58	6	42.55	2.51	40.04
671	Paradis, Mme N	Ste-Anastasie	71	12	83.80		83.80
672	Paradis, Mme S	St-Hugues	54	12	75.00		75.00
673	Parent, Dina	St-Isidore, Dorchester	64	12	75.00		75.00
674	Parent, Adèle	St-Isidore, Dorchester	55	12	75.00		75.00
675	Parent, Rosalie	Beauport	61	12	215.97		215.97
676	Parsons, S.-H	Montréal	67	12	644.00		644.00
677	Payment, Angèle	Ste-Geneviève, Jac.-Cart	75	12	75.00		75.00
678	Pélisson, Philomène	St-Ambroise-de-Lotette	67	12	114.00		114.00
679	Pelletier, Edith	St-Hélène, Kamouraska	53	12	75.00		75.00
680	Pelletier, Mme Eusèbe	Québec	68	12	87.93		87.93
681	Pelletier, Mme H.-B	Québec	70	12	95.88		95.88
682	Pelletier, Clara	Ste-Louise	55	3	19.46		19.46
683	Penny, Maria	Valcartier	61	12	102.48		102.48
684	Pépin, M.-Louise	Québec	53	12	201.21	5.25	195.96
685	Perley, Mme W. F	Hemmingford	57	5	100.79	2.80	97.99
686	Perras, Mme Joseph	Laprairie	49	12	118.35		118.35
687	Perrin, Rachel	Magog	72	12	126.00		126.00
688	Perron, Mme Alphonse	Bassin-de-Chambly	74	12	75.00		75.00
689	Perron, Henriette	Mille-Vaches	48	12	75.00		75.00
690	Pichette, Madeleine	Québec	66	12	110.28		110.28
691	Pilon Mme Armien	St-Placide, D.-Montagnes	80	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
692	Pilon, Mme Isidore	Pointe-Claire	80	12	79.20		79.20
693	Pinard, Mary	Nicolet	63	12	116.01		116.01
694	Pineau, Mme Alex	Causapscal	63	12	75.00		75.00
695	Plaisance, Antoinette	Lotbinière	52	12	81.16		81.16
696	Plante, Céleste	St-Hilaire	75	12	75.00		75.00
697	Plante, Mme Joseph	St-Nicolas-Est	53	12	75.00		75.00
698	Plourde, Louise	St-Léon	68	12	75.00		75.00
699	Poirier, Louise	Montréal	55	12	127.04		127.04
700	Poirier, Pomméla	Valleyfield	70	12	146.31		146.31
701	Poirier, Philomène	St-Timothée	78	12	75.00		75.00
702	Poitras, Eulalie	Québec	79	12	75.00		75.00
703	Poliquin, Lumina	Maisonneuve	71	12	83.84		83.84
704	Potvin, Mme Alfred	Ste-Anne, Mam	74	12	75.00		75.00
705	Potvin, Mme Alfred	Hébertville	67	12	75.00		75.00
706	Potvin, Mme Joseph	Montréal	54	12	75.00		75.00
707	Poupart, Alma	Laprairie	41	12	90.42		90.42
708	Poupart, P.-E	Montréal	78	12	351.80		351.80
709	Prémont, Mme Joseph	Québec	75	12	216.65		216.65
710	Prémont, Ombéline	St-Isidore, Dorchester	68	12	111.51	14.00	97.51
711	Prévost, Mme Charles	St-Ephrem	52	12	75.00		75.00
712	Prévost, Marie	St-Roch-des-Aulnaies	51	12	92.94		92.94
713	Primeau, L.-A	Montréal	71	12	700.33		700.33
714	Proulx, Eléonore	Ste-Agathe	66	12	75.93		75.93
715	Proulx, Joséphine	Montréal	58	12	172.95	27.00	145.95
716	Proulx, Julienne	Montréal	64	12	82.59		82.59
717	Proulx, Zoé	Centerdale, R.-I	67	12	75.00		75.00
718	Provençal, Prosper	Beauport	77	12	199.44		199.44
719	Provencher, Mme E	St-Norbert, Arthabaska	68	12	75.00		75.00
720	Quintal, Emma	St-Isidore, Laprairie	61	12	75.00		75.00
721	Quintal, Célinie	Wickham-Ouest	59	12	116.58	3.00	113.58
722	Rainville, Mme Louis	St-Félix-de-Valois	60	12	75.00		75.00
723	Ratté, Célina	St-Valier, Bellechasse	75	12	107.24		107.24
724	Raymond, Mme L.-A	Trois-Pistoles	59	12	75.00		75.00
725	Roberge, Ombéline	St-Jean-Chrysostôme	50	6	53.70		53.70
726	Rebetez, Mme J.-P	Nicolet	77	12	96.57		96.57
727	Reed, Lucy	Ulverton	72	12	75.00		75.00
728	Reed, Mme Patrick	St-Edouard-de-Frampton	58	12	75.00		75.00
729	Rémillard, Mme Jacob	Acton-Vale	72	12	75.00		75.00
730	Renaud, Eliza	Hébertville	45	6	62.15		62.15
731	Reynolds, T.-M	Montréal	70	12	515.68		515.68
732	Richard, Mme Godfroi	Maisonneuve	74	6	47.79		47.79
733	Richard, Josephte	St-Ambroise-de-Lorette	77	12	75.00		75.00
734	Richard, Louise	Acton-Vale	47	6	37.50		37.50
735	Richard, Symphorose	St-Barnabé	69	12	82.84		82.84
736	Riverin, Arthémise	Malbaie	41	12	91.65		91.65
737	Rivest, Mme Narcisse	Joliette	69	12	95.97		95.97
738	Rix Emma	Upper Bedford	66	12	147.63	9.53	138.10
739	Roberge, Philomène	St-Anselme	61	12	75.00		75.00
740	Robert, Elmire	Varennes	71	12	75.00		75.00
741	Robert, Lucie	Saint-Pie	67	12	103.84		103.84
742	Robichaud, Guillaume	Cacouna	78	12	143.46		143.46
743	Robichaud, Mme Ludger	St-Jacques, Montcalm	73	12	77.49		77.49
744	Robillard, Mme J.-B	Lanoraie	46	12	101.41		101.41
745	Robins, S.-P	Montréal	83	12	1,050.00		1,050.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
746	Roch, J.-A.	St-Gabriel-de-Brandon	56	12	476.28	.....	476.28
747	Rochette, Léocadie	Pte-aux-Trembles, Port	45	12	81.76	.....	81.76
748	Rolland, Malvina	Chicopee-Falls	74	12	75.00	.....	75.00
749	Rouleau, Adéline	St-Lambert, Lévis	76	12	75.00	.....	75.00
750	Rouleau, Mme Z	Ville-Maire	68	12	79.11	.....	79.11
751	Rousseau, Anne	St-Charles, Bellechasse	63	12	75.00	.....	75.00
752	Rousseau, Arsélie	St-Charles, Bellechasse	80	12	137.34	.....	137.34
753	Rousseau, Mme F.	St-Simon, Rim	60	12	75.00	.....	75.00
754	Rowell, Seneca-P.	Abbotsford	72	6	1,050.00	18.00	1 032.00
755	Roy, Amanda	St-Philémon	55	18	112.50	.....	112.50
756	Roy, Fabiola	L'Assomption	59	12	99.60	.....	99.60
757	Roy, J.-E.	Ste-Claire, Dorchester	83	6	147.18	.....	147.18
758	Roy, Malvina	St-Anselme, Dorchester	65	12	75.00	.....	75.00
759	Roy, Mme Pierre	St-Cuthbert, Berthier	69	12	98.40	.....	98.40
760	Roy, Odumine	St-Gervais	50	6	37.50	.....	37.50
761	Roy, Wilhelmine	St-Sébastien'd-Aylmer	55	12	95.13	.....	95.13
762	Ruel, P.-J	St-Charles, Bellechasse	67	12	548.66	.....	548.66
763	Ruelland, Aurélia	Stadacona	50	12	78.61	.....	78.61
764	Ryan, Dorotha	Montréal	72	12	393.21	.....	393.21
765	Sabourin, Mme E	Ripon	66	6	49.71	3.67	46.04
766	Sangster, J.-A	Bergerville	55	12	450.02	.....	450.02
767	Shanks, Sarah, H	Montréal	64	12	156.00	.....	156.00
768	Sauvageau, Adéline	Montréal	79	12	113.91	.....	113.91
769	Sauvé, Mme N	St-Placide, D.-Montagnes	56	12	75.00	.....	75.00
770	Savard, Mme Désiré	Chicoutimi	84	6	37.50	.....	37.50
771	Savard, Mme J.-E.	Chicoutimi	68	12	346.25	10.50	335.75
772	Scott, Martha-M.	Westmount	58	12	85.94	.....	85.94
773	Scott, Nancy	Ulverton	64	12	75.00	.....	75.00
774	Sénécal, J.-H.	Montréal	57	12	198.00	.....	198.00
775	Senneville, Mme L.	Baieville, Yamaska	65	12	87.72	.....	87.72
776	Seers, Alphonsine	Montréal	76	12	75.00	.....	75.00
777	Shufelt, Iola	Westmount	48	12	241.08	.....	241.08
778	Simard, J.-T	Baie-St-Paul	63	12	266.49	.....	266.49
779	Simard, Mme Thomas	Rivière-du-Moulin	58	12	75.00	.....	75.00
780	Simister, Mme W	Montréal	67	12	618.48	.....	618.48
781	Simoneau, Mme Louis	Outremont	75	12	75.00	.....	75.00
782	Simpson, Mme C. E	Montréal	65	18	216.75	.....	216.75
783	Simpson, Margaret	Noyan	60	12	103.92	.....	103.92
784	Skinner, Jannet	Melbourne	71	12	75.00	.....	75.00
785	Sloan, Frances	Montréal	67	12	478.12	.....	478.12
786	Smith, Catherine	Québec	81	12	112.50	.....	112.50
787	Sornborger, Mme Elias	Bedford	81	6	37.50	.....	37.50
788	Sprague, Mme L.-A.-W	Coaticook	56	12	75.00	.....	75.00
789	St-Amour, Christin	Ste-Véronique	78	12	300.00	.....	300.00
790	St-Hilaire, Vitaline	Québec	67	12	75.00	.....	75.00
791	St-Hilaire, Vitaline	Montréal	66	12	112.17	.....	112.17
792	St-Laurent, Eugénie	Farnham	43	12	98.16	.....	98.16
793	St-Mars-Viau, Mme P.-O.	Montréal	71	12	155.16	36.11	119.05
794	St-Yves, Amanda	St-Boniface de S	46	12	77.34	.....	77.34
795	Sutton, Emely	Sherbrooke	71	12	183.52	.....	183.52
796	Sylvestre, Victorine	Ste-Hélène, Bagot	65	12	75.00	.....	75.00
797	Symington, Agnes	Portland, Oregon	51	12	254.58	.....	254.58
798	Taillon, Delphine	Roxton-Falls	52	12	75.33	.....	75.33
799	Taillon, Célina	Chateau-Richer	56	6	40.03	2.53	37.50

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
800	Taillon, Josephine	Roxton Falls	45	6	42.41	.....	42.41
801	Talbot, Célina	Lévis	65	12	95.58	.....	95.58
802	Talbot, Flore	Montréal	68	12	75.00	.....	75.00
803	Tardif, Olivine	St-Victor	60	18	173.07	9.27	163.80
804	Tardif, Victoire	St-Pierre- de Montmagny	61	12	75.00	.....	75.00
805	Teasdale, Mme J.-S	"	61	12	223.15	.....	223.15
806	Tessier, Catherine	St-Etienne de Beauharnois	74	12	110.92	.....	110.92
807	Tessier, Zéphise	Ste-Anne-de-la-Pérade	67	12	78.34	.....	78.34
808	Tétreault, Mme Abdon	Ste-Angèle-de-Rouville	75	12	137.79	.....	137.79
809	Tétreault, Mme Augustin	Ste-Thérèse de Blainville	71	12	75.00	.....	75.00
810	Tétreault, Georgiana	St-Hyacinthe	61	12	75.00	.....	75.00
811	Thériault, Judith	Riv. du Loup, Tém	71	12	75.00	.....	75.00
812	Thériault, Mme L.-E	"	68	12	188.40	.....	188.40
813	Therrien, Lumina	Beauport	50	12	78.30	.....	78.30
814	Thibault, Charles	Montréal	61	12	267.56	.....	267.56
815	Thibault, Domithilde	Winnipeg	52	12	118.95	.....	118.95
816	Thibault, J.-O	St-Jean-Deschaillons	68	12	132.90	.....	132.90
817	Thibaudeau, Phélanise	Mile-End	77	6	42.38	.....	42.38
818	Thompson, Mme Malcolm	Toronto	59	12	387.61	9.32	378.29
819	Thomson, Mme W	Coaticook	67	12	318.00	.....	318.00
820	Thomson, Annie	Hemmingford	58	12	244.80	6.90	237.90
821	Thomson, Jemima	Montréal	65	12	411.00	.....	411.00
822	Thumas, Camilie-L.-D	Yamaska	74	12	165.15	.....	165.15
823	Tondreault, Mme Joseph	L'Islet	68	12	75.00	.....	75.00
824	Toussaint-Dion, Mme	Ste-Rose	43	12	88.84	.....	88.84
825	Traquair, Christian G	Westmount	56	12	203.37	.....	203.37
826	Tremblay, Mme Alexis	Montréal	51	12	75.00	.....	75.00
827	Tremblay, Célanire	Ouiatchouan, Falls	67	12	75.00	.....	75.00
828	Tremblay, Clara	Broughton-Est	65	12	75.00	.....	75.00
829	Tremblay, Mme Edmond	St-Hilarion	55	12	75.00	.....	75.00
830	Tremblay, Elmire	Petite Ririère	55	6	37.50	.....	37.50
831	Tremblay. Eugène	Beaumont	70	12	197.55	.....	197.55
832	Tremblay, Georgiana	Anse-du-Cap	65	12	99.06	.....	99.06
833	Tremblay, Mme Georges	Kamouraska	59	12	75.00	.....	75.00
834	Tremblay, J.-B	Les Eboulements	63	12	178.20	.....	178.20
835	Tremblay, Marie	St-Félicien	64	12	75.00	.....	75.00
836	Tremblay, Mathilde	N.-D. de la Dorée	59	6	48.32	.....	48.32
837	Tremblay, Thomas	Les Eboulements	86	6	233.00	.....	233.00
838	Tremblay, Thomas	Baie St-Paul	73	2½	122.36	.....	122.36
839	Trudel, Azilda	St-Frs-de-Sales	60	12	85.17	.....	85.17
840	Trudel, Delphine	Malbaie	61	12	75.00	.....	75.00
841	Trumble, Emma	Québec	63	6	102.90	.....	102.90
842	Turcotte, Alphonsine	St-Benoît-Labre	58	12	75.00	.....	75.00
843	Turcotte, Arthémise	Québec	75	12	75.00	.....	75.00
844	Turcotte, Cécile	St-J.-Chrysostôme, Lévis	61	12	97.37	.....	97.37
845	Turcotte, Edwidge	Ste-Thérèse-de-Blainville	70	12	107.26	.....	107.26
846	Turcotte, Eliza	Beauport	45	12	75.00	.....	75.00
847	Turcotte, Mme Joseph	Broughton-ouest	76	12	75.00	.....	75.00
848	Turcotte, Pomméla	Joliette	48	12	75.00	.....	75.00
849	Turgeon, J.-H	St-Liboire	72	12	266.50	.....	266.50
850	Turgeon, Wilhelmine	La Durantaye	45	12	75.00	.....	75.00
851	Turmel, Célanire	Ste-Marie, Beauce	61	12	82.78	5.10	77.68
852	Turner, Mme Nora	Eaton	66	12	106.35	.....	105.35
853	Vaillancourt, Henri	Lachine	77	12	300.00	.....	300.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts	$ cts	$ cts
854	Vaillancourt, Olive	Robertsonville	77	12	75.00	.....	75.00
855	Vaillancourt, Philomène	Québec	59	12	112.36	.....	112.36
856	Valois, Mme David	St-Gabriel de Brandon	68	12	75.00	.....	75.00
857	Veilleux, Euphémie	St-Martin, Beauce	63	12	101.36	.....	101.36
858	Vermette, Malvina	St-Anselme	56	12	75.00	.....	75.00
859	Verreault, Virginie	St-Moïse	55	12	75.00	.....	75.00
860	Vézina, Anna	Trois-Rivières	49	12	75.00	.....	75.00
861	Viger, Aminta	Montréal	62	12	181.65	28.75	152.90
862	Vigneault, Alma	Danville	61	12	75.00	.....	75.00
863	Vigneault, Hortense	Ste-Monique	49	12	75.00	.....	75.00
864	Vigneault, Françoise	Baie-du-Febvre	56	12	107.44	.....	107.44
865	Villiard, Elise	St-Michel, Yamaska	61	12	75.00	.....	75.00
866	Villemure, Célina	Trois-Rivières	45	6	39.39	.....	39.39
867	Walsh, Bridget	Huntingdon	55	6	108.79	1.20	107.59
868	Walsh, Mme David	Thetford-Mines	73	12	75.00	.....	75.00
869	Walsh, Mary	Danville	57	12	89.16	.....	89.16
870	Warren, L.-E	Montréal	46	12	300.00	.....	300.00
871	Watson Lilias	London, Ont	73	12	322.20	.....	322.20
872	Webb, G.-W.-L	Montréal	81	12	75.00	.....	75.00
873	West, Mme J.-H	Black-Cape	61	12	143.85	.....	143.85
874	Whitcomb, Emily-J	Warden	73	12	75.00	.....	75.00
875	Wilhelmy, Albina	Montréal	57	12	75.00	.....	75.00
876	Wilkins, Ida	Toronto	60	12	126.68	.....	126.68
877	Wilsey, Mme William	Terebonne	50	12	75.00	.....	75.00
878	Wilson, Margaret	Chambly	64	12	436.05	.....	436.05
879	Winchester, Rachel	Sutton	63	12	75.00	.....	75.00
		Totaux			$118,919.72	822.71	118,097.01

TABLEAU—E.

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1915-16, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital.

	$ cts	$ cts
LE REVENU		
Retenue de 4% sur $200,000.00, subvention aux écoles publiques . (Art. 3012, S. R. P. Q., 1909.)	8,000.00	
Allocation du gouvernement. (2 Geo. V, ch. 27, sec. 5)	27,000.00	
Montant voté par la législature. (3 Geo. V, chap. 1)	2,000.00	
Intérêt sur le capital. (Arts 3010, 3013 et 3024, S. R. P. Q., 1909)	10,021.49	
Surplus de l'ancien fonds de pension. (Art. 3018 S. R. P. Q., 1909)	2,894.00	
Retenue de 2% sur le traitement des instituteurs et des institutrices. (Art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	49,589.17	
Retenue de 2% sur le traitement des inspecteurs d'écoles. (Art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	2,183.72	
Retenue de 2% sur le traitement des professeurs des écoles normales. (Art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	774.28	
Retenue de 2% payée par les fonctionnaires eux-mêmes au surintendant. (Art. 3019 S. R. P. Q., 1909. Règlement No 10 de la commission administrative du fonds de pension)	2,789.56	
Transféré du fonds des écoles publiques, retenue de 4%	9,000.00	
Transféré du fonds des écoles élémentaires	7,500.00	
		121,752.22
LA DEPENSE		
Par les pensions, montant des chèques émis	118,097.01	
Par les remboursements. (Art. 2995 S. R. P. Q., 1909)	700.91	
Par les dépenses d'administration	804.50	
Déposé au Trésor de la Province, allant au capital: Déductions sur les pensions, année 1915-16. (Arts 3010 et 3024 S. R. P. Q., 1909)	822.71	
Surplus de l'année	1,327.09	
		121,752.22
POUR LE COMPTE DU REVENU		
Déposé en fidéi-commis dans le trésor de la province. (Arts. 3014 et 3016 S. R. P. Q., 1909):		
Surplus de l'année 1914-15	338.12	
Surplus de l'année 1915-16	1,327.09	
		$ 1,665.21
LE CAPITAL DU FONDS DE PENSION		
Montant du capital, le 1er juillet 1915		204,948.75
Porté au capital, pour l'année 1915-16		822.71
		$ 205,771.46

Département du Trésor,
Bureau de l'auditeur, Québec, 11 novembre 1916.

Certifié exact, Jos. Morin,
Auditeur de la Province.

TABLEAU—F.

Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire au 30 juin 1916.

PENSIONNAIRES	Nombre de pensionnaires	Moyenne de l'âge	Total des pensions	Moyenne des pensions
			$ cts	$ cts
Division d'après l'âge des pensionnaires:				
Instituteurs âgés de 56 et plus	86	70	29,168.37	339.16
Institutrices âgées de 56 ans et plus	506	62	57,377.71	113.39
Instituteurs âgés de moins de 56 ans	6	52	2,004.29	334.04
Institutrices âgées de moins de 56 ans	205	49	20,057.69	97.84
Veuves de pensionnaires	19	67	4,178.39	219.91
Totaux et moyennes totales	822	59	112,786.45	137.20
Pensionnaires décédés en 1915	31	70	4,843.77	156.25
Pensionnaires qui ont repris l'enseignement en 1915	5	49	538.23	107.64
Totaux et moyennes totales	36	67	5,382.00	149.50
Pensions accordées en 1915 *	48	54	7,858.60	163.72

* Quelques demandes sont encore en délibéré.

TABLEAU—G.

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU DES GRATIFICATIONS POUR LEURS SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1915-16.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR JOS.-V. BEAUMIER.

Nombre d'écoles sous contrôle 167. Somme à distribuer $417.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
1	Mlle Aurélia Magnan	St-Jos.-de-Mask	$ 20.00
2	" Alexina Ladouceur	St-Justin	20.00
3	" Eva Déziel	Ste-Ursule	20.00
4	" Espérance Malbœuf	"	20.00
5	" Mélina Boisvert	Dumontier	20.00
6	" Eva Ferron	"	20.00
7	" Albertine Desjarlais	Riv.-du-Loup, No 2	20.00
8	" Marie-Louise Milot	Yamachiche	20.00
9	" Marie-Lse Lampron	"	20.00
10	" Albertine Isabelle	St-Etienne des Grès	20.00
11	" Anna Bourassa	St-Boniface	20.00
12	" Antoinette Lamy	St-Barnabé	20.00
13	" Flore Melançon	"	20.00
14	M. J.-A.-D. Brassard	Les 3-Rivières	20.00
15	" Frs Le Scouarner	"	20.00
16	" Léandre Dagneault	St-Alexis des Monts	20.00
17	Mlle Doralice Bergeron	St-Charles de Mandeville	20.00
18	" Dorilla Boucher	St-Paulin	20.00
19	" Eléonore Marchand	St-Mathieu	20.00
20	" Victorine Morissette	Ste-Flore	20.00
21	" Armandine Paquin	St-Didace	17.50
		Total	$ 417.50

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-E. BELCOURT.

Nombre d'écoles sous contrôle 182. Somme à distribuer $455.00.

22	Mlle Alvenise Lafond	Nicolet	$ 20.00
23	" Emma Gagnon	St-Elphège	20.00
24	" Etoilda Lesieur	La Visitation	20.00
25	" Florette Lefebvre	La Baie du Febvre	20.00
26	" Joséphine Lahaye	St-Joachin	20.00
27	" Virginie Cordélie Roy	St-Zéphirin	20.00
28	" Héléna Doucet	St-Grégoire	20.00
29	" Aurore Boisclair	Ste-Monique	20.00
30	" Eva Prince	St-Wenceslas	20.00
31	" Juliette Picher	St-Sylvère	20.00
32	" Marie-Rose Hébert	Ste-Brigitte	20.00
33	" Anna Béliveau	St-Célestin	20.00
34	" Eva Leblanc	St-Léonard	20.00
35	" Doréa Lamothe	Ste-Eulalie	20.00
36	" Florestine Champoux	Bécancour	20.00
37	" Léonida Tourigny	Le Précieux Sang	20.00
38	" Laetitia Lanneville	Ste-Gertrude	20.00
39	" Berthe Lafond	Ste-Gertrude	20.00
40	" Maria Béland	St-Samuel	20.00
41	" Rachel Duchesneau	Ste-Perpétue	20.00
42	" Marie-Alice Chênevert	Notre-Dame de Pierreville, village	20.00
43	" Rachel Fleurent	St-Léonard	20.00
44	" Berthe Daneau	St-Thomas de Pierreville	15.00
		Total	$ 455.00

TABLEAU—G.—*Suite.*

Rapport de M. l'Inspecteur J. E. Boily.

Nombre d'écoles sous contrôle 138. Somme à distribuer $345.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans lequel le titulaire enseigne	Montant de la gratification
45	Mme Adélard Boulet	Normandin	$ 25.00
46	" Délima Gauthier	St-Ls. Métabetchouan	20.00
47	Mlle Albertine Gagné	"	20.00
48	" Eliane Cossette	St-Méthode	20.00
49	" Antonia Boulay	St-Félicien	20.00
50	" Alice Côté	"	20.00
51	" Eugénie Duchêne	St-Gédéon	20.00
52	" Berthe Boivin	"	20.00
53	M. André Roche	St-Cœur-de-Marie	20.00
54	Mlle Ida Bergeron	"	20.00
55	" Attala Simard	St-François-de-Sales	20.00
56	" Virginie Gagnon	"	20.00
57	Mme Léontine St-Pierre	Rivière-au-Doré	20.00
58	Mlle Ariane Fortin	St-André	20.00
59	" Corinne Michaud	St-Thomas-d'Aquin	20.00
60	" Antonia Gagnon	St-Joseph-d'Alma	20.00
61	" Laura Côté	St-Jérôme, village	20.00
		Total	$ 345.00

Rapport de M. l'inspecteur J. A. Bouchard.

Nombre d'écoles sous contrôle 126. Somme à distribuer $315.00

62	Mlle Adélaïde Côté	Cap-Chat	$ 20.00
63	" Rose-de-Lima Lévesque	St-Paul-des-Capucins	20.00
64	" Amélie Thibault	Ste-Anne-des-Monts	20.00
65	" Odile Létourneau	Mont-Louis	20.00
66	" Jeanne Maloney	"	20.00
67	" Clara Smith	Rivière-Madeleine	20.00
68	" Rose-Anna Malouin	Grande-Vallée	20.00
69	" Hénédine Malouin	Petit-Cap	20.00
70	" Appolinia Kavanagh	Cap-des-Rosiers	20.00
71	" Georgiana Ste-Croix	"	20.00
72	" Bertha Miles	St-Albert-de-Gaspé	20.00
73	" Marie Généreuse Duguay	Grande-Rivière	20.00
74	" Bernadette LeBreux	"	20.00
75	" Jeanne Huard	Newport	20.00
76	" Hélène Aspireault	Ste-Adélaïde-de-Pabos	20.00
77	" Aurélie Verreault	Cherbourg	15.00
		Total	$ 315.00

TABLEAU—G.—*Suite.*

Rapport de M. l'Inspecteur Jos. Alex. Chabot

Nombre d'écoles sous contrôle 135. Somme à distribuer $337.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
78	M. J.-E. Labrecque	St-Mathias-de-Cabano	20.00
79	Mlle M.-Louise Bérubé	St-Epiphane	20.00
80	" Anna Dubé	St-Louis du Ha! Ha!	20.00
81	" M.-Anne Tardif	St-Antonin	20.00
82	" Delvina Rioux	"	20.00
83	" Antoinette Dubé	Ste-Rose-du-Dégelé	20.00
84	" Célina Cloutier	N.-D.-du-Lac	20.00
85	" Hermance Bérubé	St-Alexandre	20.00
86	" Alphéda Bouchard	"	20.00
87	" Adrienne Gagnon	"	20.00
88	" Alexina Pelletier	"	20.00
89	" Léonia Bérubé	Ste-Hélène	20.00
90	" Hedwidge Bernier	"	20.00
91	" M.-Louise Bérubé	"	20.00
92	" Eva Moreau	"	20.00
93	" Eugénie LeBel	St-André	20.00
94	" Bernadette Dionne	N.-D.-du-Portage	17.50
		Total	$ 337.50

Rapport de M. l'inspecteur A.-B. Charbonneau

Nombre d'écoles sous contrôle 130. Somme à distribuer $325.00.

95	Mlle Aurore Gagné	Saint-Lin	25.00
96	" Marianne Martel	"	20.00
97	" Cécile Cormier	L'Assomption, par	20.00
98	" Analda Lacombe	"	20.00
99	" Florentine Lafortune	"	20.00
100	" Maria L'Oiseau	Lachenaie	20.00
101	" Evelina Beaudry	St-Roch	20.00
102	" Blanche Saint-Jean	Repentigny	20.00
103	" Marie-Odile Tellier	St-Sulpice	20.00
104	" Fabiola Belec	St-Emile	20.00
105	" Marie-Florence Dupuis	Chertsey	20.00
106	" Adéline Archambault	St-Calixte	20.00
107	" Marie-Anne Lajoie	"	20.00
108	" Flore Beaudoin	St-Paul	20.00
109	" Maria Morin	"	20.00
110	" Théovida Dansereau	Lavaltrie	20.00
		Total	$ 325.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Cotê.

Nombre d'écoles sous contrôle 209. Somme à distribuer, $522.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
111	Mlle Marie-Louise Vachon	St-Ludger	20.00
112	" Philomène Dion	St-Samuel	20.00
113	" Alice Rompré	"	20.00
114	" Augustine Dorval	St-Sébastien	20.00
115	" Alice Lapierre	"	20.00
116	" Eva Labbé	Lambton	20.00
117	" Emma Vachon	Courcelles	20.00
118	" Laetitia Bernier	"	20.00
119	" Marie-Anne Dion	"	20.00
120	" Marie-Ange Packwood	St-Evariste	20.00
121	" Apolline Thibault	St-Théophile	20.00
122	" Anna Loubier	St-Martin	20.00
123	" Octavie Talbot	St-Honoré	20.00
124	" Camille Beaudoin	"	20.00
125	" Lizzie McCollough	St-Côme-Linière	20.00
126	" Léoma Bluteau	"	20.00
127	" Marie-Ange Poliquin	Ste-Rose	20.00
128	" Mary-Ann Fitzgerald	Ste-Germaine	20.00
129	" Rose-Delphine Chabot	St-Léon-de-Standon	20.00
130	" Victoire Poulin	St-Odilon	20.00
131	" Alfreda Samson	St-Prosper	20.00
132	" Marie Beaudoin	St-George	20.00
133	" Desneiges Bourque	Aub. Gallion	20.00
134	" Rosie Morin	"	20.00
135	" Fabiola Veilleux	"	20.00
136	" Marie-Louise Gilbert	"	22.50
		Total	$ 522.50

Rapport de M. l'inspecteur Thomas F. Cuddihy.

Nombre d'écoles sous contrôle, 98. Somme à distribuer, $245.00.

137	Mlle Wilda Larose	St-François-de-Sales	$ 25.00
138	" Mlle Lumena Bastien	St-Elzéar	20.00
139	" Mary Flynn	Ville St-Paul	20.00
140	" Annette Désilets	Côté-Montréal	20.00
141	" Clara Vallée	"	20.00
142	M. Joseph A. Langlois	"	20.00
143	" Thomas P. Courtney	"	20.00
144	" Joseph N. Robert	"	20.00
145	" Auguste Martel	"	20.00
146	" R.-J. Louis Cuddihy	"	20.00
147	" Denis-J. Ahern	"	20.00
148	" Joseph-O. Guay	St-Henri, Hochelaga	20.00
		Total	$ 245.00

TABLEAU G.—*Suite.*

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR M.-J. CUROT.

Nombre d'écoles sous contrôle, 165. Somme à distribuer, $412.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans lequel le titulaire enseigne	Montant de la gratification
149	Mlle Marie-Rivier Ducharme	St-Isidore d'Auckland	$ 32.50
150	Mme Yvon Dostie	Ste-Agnès-de-Ditchfield	20.00
151	Mlle Laura Lachance	Ste-Cécile de Whitton	20.00
152	" Ernestine Raymond	Clifton	20.00
153	Mme Bénoni Beaudin	Auckland	20.00
154	Mlle Blanche Giroux	Canton de Campton	20.00
155	" Joséphine Jobin	N.-D. des Bois de Chesham	20.00
156	" Clorinde Beauchamp	Beebe-Plain	20.00
157	" Marie-Anne Courtemanche	Marston-Sud	20.00
158	" Laurence Godbout	Eaton	20.00
159	" Marie-Rose Ledoux	L'Assomption de Waterville	20.00
160	" Albertine Dubé	Ste-Suzanne-de-B.-Line	20.00
161	" Marie-Reine Laverdière	Hereford	20.00
162	" Laura Robert	St-Martin-de-Martinville	20.00
163	" Antonia Rhéaume	Ste-Cécile-de-Whitton	20.00
164	" Hélène R. Choquette	North-Hathley	20.00
165	" Alma Lafontaine	Woburn	20.00
166	Mme J.-A. Veilleux	Spaulding	20.00
167	Mlle Elizabeth Lévesque	St-Herménégilde	20.00
168	" Mélanie Martel	Marston-Sud	20.00
		Total	$ 412.50

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-Z. DUBEAU

Nombre d'écoles sous contrôle, 147. Somme à distribuer $367.50.

169	M. J.-Emile A. Gosselin	St-Pascal	$ 20.00
170	Mlle Julie-Anna Levesque	Rivière-Ouelle	20.00
171	" Marie Langelier	St-Pascal	20.00
172	" Hélène Deschènes	St-Jean-Port-Joli	20.00
173	" M.-A. St-Laurent	St-Onésime	20.00
174	" M.-A. Sirois	St-Denis	20.00
175	" M.-Lse Bérubé	St-Louis	20.00
176	" Laura Bonenfant	St-Bruno	20.00
177	" Marie Labrie	Ste-Anne No 1	20.00
178	" Alice Dubeau	Ste-Anne No 2	20.00
179	" Joséphine Morin	St-Aubert	20.00
180	" Alice Michaud	St-Pacôme	20.00
181	" Léonie Leclerc	St-Pamphile	20.00
182	" Alice Lévesque	St-Pacôme	20.00
183	" Virginie Langlais	St-Pascal	20.00
184	" Eugénie Pelletier	Rivière-Ouelle	20.00
185	" Elisa Robichaud	St-Jean-Port-Joli	20.00
186	" Délima Pelletier	St-Aubert	20.00
187	" Alice Bienvenu	N.-D.-du-Mont-Carmel	7.50
		Total	$ 367.50

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur A.-M. Filteau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 116. Somme à distribuer, $290.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
188	Mr. J.-Ph. Garneau	Papineauville	$ 30.00
189	" J Laverdière	Montebello	20.00
190	Mme N. Rondeau	Campbell	20.00
191	Mlle L. Morissette	N.-D. de la Salette	20.00
192	" G. Huneault	N.-D.-de-Bon-Secours	20.00
193	" M.-Lse Boyer	St-André-Avellin	20.00
194	" J. McGinnis	St-Malachie	20.00
195	" Y. L'Allier	Robertson & Pope	20.00
196	" J. Mousseau	Buckingham-Est	20.00
197	" A. Legault	Templeton-Est	20.00
198	" M.-A. Dumouchel	Campbell	20.00
199	" F. Gollinger	Buckingham Canton	20.00
200	" E. Desjardins	Plaisance	20.00
201	" G. Ethier	Cantons-Unis	20.00
		Total	$ 290.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-M. Filteau.

Nombre d'écoles sous contrôle 80. Somme à distribuer $200.00.

202	Mlle Mélanie Malouin	Duhamel-Ouest	20.00
203	" Queenie-L. Crépault	Fort-Coulonge	20.00
204	" Valtina Rowe	Ile-aux-Allumettes	20.00
205	" Bertha Ellis	Ile-aux-Allumettes	20.00
206	" Louisa Audet	St-Edouard-de-Fabre	20.00
207	" Marie-Louise Richard	St-Bruno-de-Guigues	20.00
208	" Fabiola Robert	St-Bruno-de-Guigues	20.00
209	" Valérie Ferland	Notre-Dame-des-Quinze	20.00
210	Mme Joseph Desbiens	Rivière Croche	20.00
211	Mlle Marie-Anna Bacon	Landrienne	20.00
		Total	$ 200.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Max Frédéric.

Nombre d'écoles sous contrôle 148. Somme à distribuer $370.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
212	M. A.-J. Beaulieu	Ville de St-Jean	20.00
213	" L.-Elie Roberge	"	20.00
214	" J.-E. Bélanger	"	20.00
215	Mlle Alma Boudreau	"	20.00
216	" Ida Millette	"	20.00
217	" Valentine Tremblay	St-Paul-Ile-aux-Noix	20.00
218	" Marie-Anne Dozois	St-Blaise	20.00
219	" Mercédès Grégoire	St-Valentin	20.00
220	" Maria Fournier	"	20.00
221	" Elvina Landry	Lacolle	20.00
222	" Marguerite Gagnon	Lacadie	20.00
223	" Elizabeth Denault	St-Jacques-le-Mineur	20.00
224	" Blanche Carreau	Ste-Brigide	20.00
225	" Sabine Bourdeau	St-Luc	20.00
226	" Léona Larocque	St-Alexandre	20.00
227	" Blandine Tremblay	Sherrington	20.00
228	" Edna Lareau	St-Grégoire-le-Grand	20.00
229	" Irène Manny	St-Sébastien	20.00
230	" Evelina Sénécal	St-Michel-Archange	20.00
		Total	$ 380.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-E.-Genest LaBarre.

Nombre d'écoles sous contrôle 174. Somme à distribuer $435,000.

231	M. Guillaume Brière	Asbestos	20.00
232	Mlle Maria Fournier	St-Elie-d'Orford	20.00
233	" Berthe Champagne	St-Georges-de-Windsor	20.00
234	" Marie-Anne Boisvert	Canton de Windsor	20.00
235	" Adéline Labbé	St-Frs-Xavier de Brompton	20.00
236	" Dolorès Bissonnette	Ely-Sud	20.00
237	" Adrienne Vel	Ste-Anne-de-Stukely	20.00
238	" Dora Mastine	St-Pierre-de-Durham	20.00
239	" Florida Beaudoin	St-Fulgence-de-Durham	20.00
240	" Emma Martel	Stoke	20.00
241	" Elmina Beauchemin	"	20.00
242	" Blanche Proulx	Lawrenceville	20.00
243	" Euphrasie Allaire	Ste-Anne-de-Stukely	20.00
244	" Désilda Morissette	St-Frs-Xavier-de-Brompton	20.00
245	Mme A. Talbot	Stoke	20.00
246	Mlle Opportune Gendron	St-Théophile-d'Ely	20.00
247	" Alex. Céline Berthelette	Orford	20.00
248	" Eveline LeBel	Kingsey	20.00
249	" Donalda Gaucher	Ely-Sud	20.00
250	" Clarina LeBel	Kingsey	20.00
251	" Evéline Dubuc	Kingsey Falls	15.00
252	" Rose-de-Lima-Préfontaine	St-Frs-Xavier-de-Brompton	
		Total	$ 435.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Noel Gingras.

Nombre d'écoles sous contrôle 165. Somme à distribuer $412.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
253	Mlle Ophédie Richard	St-Antoine-de-Kempt	30.00
254	" Albertine Lepage	St-Moïse, village	22.50
255	" Olympe Lévesque	St-Damase	20.00
256	" Cécile Ruest	Assomption	20.00
257	" Marie-Anne Gagnon	Sainte-Félicité	20.00
258	" Berthe Mercier	St-Ulric	20.00
259	" Marie Thibeau	St-Jérôme, paroisse	20.00
260	" Rose Verreau	Ste-Flavie	20.00
261	" Anne-Marie Michaud	Ste-Cécile-du-Bic	20.00
262	" Marie-Anne Lebel	"	20.00
263	" Marie Lavoie	Ste-Angèle	20.00
264	" Alphéda Landry	St-Octave	20.00
265	" M.-Aglaé Morneau	St-Germain, paroisse	20.00
266	Mme Jos. Dumais	Ste-Blandine	20.00
267	Mlle Tacienne Lavoie	St-Donat	20.00
268	Mme Eug. Tremblay	Ste-Luce	20.00
269	Mlle Marie-Blanche Caron	St-Gabriel	20.00
270	" Georgiana St-Laurent	Ste-Germaine, ville	20.00
271	" Marie-Adèle Dubé	Massé et Ouimet	20.00
272	" Marie Lepage	St-Moïse, village	20.00
		Total	$ 412.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-O. Goulet.

Nombre d'écoles sous contrôle 189. Somme à distribuer $472.00.

273	M. Arthur Rochefort	Champlain, village	$ 20.00
274	Mlle Clara Fontaine	Ste-Thècle, paroisse	20.00
275	" M.-Lse Rivard	Cap Madeleine	20.00
276	" Corinne Grégoire	St-Maurice	20.00
277	" Joséphine Pruneau	"	20.00
278	" Sarah Germain	St-Casimir, paroisse	20.00
279	" Corinne Dessureau	St-Tite, nord	20.00
280	" Lucette Jacob	" paroisse	20.00
281	" Albertine Vrilette	St-Jacques-des-Piles	20.00
282	Mme Vve Lantey Brien	Almaville, village	20.00
283	Mlle Cécile Baribeault	La Pérade, paroisse	20.00
284	" Angéline Tessier	"	20.00
285	" Alice L'Heureux	St-Timothée	20.00
286	" Emma Trudel	St-Narcisse	20.00
287	" Jeannette Gervais	"	20.00
288	" Jeannette Lefebvre	Laflèche	20.00
289	" Héléna Châteauneuf	St-Sévérin	20.00
290	" Aurore Mailhot	St-Rémi	20.00
291	" Reine Laganière	St-Casimir, paroisse	20.00
292	" M.-Claire Beaumier	Mont-Carmel	20.00
293	" M.-Lse Côté	St-Stanislas	20.00
294	" Annette Duval	Batiscan	20.00
295	" Ida Sauvageau	Champlain, paroisse	20.00
296	" Rose Guilbault	Grondines, village	12.50
		Total	$ 472.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-P. Goulet.

Nombre d'écoles sous contrôle 192. Somme à distribuer $480.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
297	Mlle Victoria Godbout	Armagh	$ 20.00
298	" Ernestine Langlois	"	20.00
299	" Joséphine Couture	"	20.00
300	" Joséphine Boutin	St-Magloire	20.00
301	" Marie-Louise Lemelin	La Durantaye	20.00
302	" Marie-Anne Chabot	St-Philémon	20.00
303	" Hélène Labbé	L'Islet	20.00
304	" Julienne Harpe	St-Valier	20.00
305	" Marie-Ange Bernier	"	20.00
306	" Lilly Hunt	St-Cyrille	20.00
307	" Blanche Morin	Cap St-Ignace	20.00
308	" Apolline Gagné	"	20.00
309	" Alice Vézina	"	20.00
310	" Marie Ouellet	Ile-aux-Grues	20.00
311	" Eva Bolduc	St-Nérée	20.00
312	" Marie Blais	St-Francois	20.00
313	" Joséphine Prévost Langevin	N.-D.-du-Rosaire	20.00
314	" Claire Bélanger	St-Eugène	20.00
315	" Anaïs Boulet	Beaumont	20.00
316	" Jeanne Cloutier	St-Pierre	20.00
317	" Anna Samson	"	20.00
318	" Marie Caron	L'Islet	20.00
319	" Corinne Couillard	"	20.00
320	" Anna Breton	St-Raphaël	20.00
		Total	$ 480.00

Rapport de M. l'inspecteur Ls.-A. Guay.

Nombre d'écoles sous contrôle 178. Somme à distribuer $445.00.

321	M. Willie Asselin	St-Gervais	$ 25.00
322	Mlle M.-Anne Bilodeau	Lazare	20.00
323	" M.-Louise Bissonnette	"	20.00
324	" Gratia Lavallée	"	20.00
325	" M.-L.-Anne Michaud	Charles	20.00
326	" Amanda Ruel	"	20.00
327	" Blanche Paré	Honfleur	20.00
328	" Ernestine Morisset	St-Bernard	20.00
329	" M.-Diana Leclerc	"	20.00
330	" M.-Anaïs Goulet	"	20.00
331	" M.-Lse Baillargeon	St-Claire	20.00
332	" Clara Blais	Ste-Hénédine	20.00
333	" Mary O'Farrell	St-Malachie	20.00
334	" M.-Louise Dussault	Ste-Marguerite	20.00
335	" Aline Doyon	St-Maxime	20.00
336	" Anne-Marie Bernier	St-Nazaire	20.00
337	" Caroline Dionne	Ste-Hélène de Breakeyville	20.00
338	" Albéria Martineau	St-David	20.00
339	" M.-Jeanne Bourassa	"	20.00
340	" Delvina Brouard	St-Etienne	20.00
341	" Emérilda Demers	St-Nicolas, paroisse	20.00
342	" Bernadette Landry	St-Romuald	20.00
		Total	$ 445

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Joseph Hébert.

Nombre d'écoles sous contrôle 159. Somme à distribuer $422.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
343	Mlle C. McGaveney	Chambly, canton	$ 22.50
344	Mme O. Morel	Montréal-Sud	20.00
345	Mlle Marie Bénard	Boucherville, paroisse	20.00
346	" G. Lague	Longueuil, paroisse	20.00
347	" D. Préfontaine	Saint-Basile	20.00
348	" C. Girard	Saint-Bruno	20.00
349	" C. Arpin	Sorel, paroisse	20.00
350	" Marie Paul	Sainte-Anne-de-Sorel	20.00
351	" M. Larochelle	"	20.00
352	" O. Cournoyer	Saint-Joseph-de-Sorel	20.00
353	" M.-L. Provençal	Saint-Robert	20.00
354	" C. Larochelle	Sainte-Victoire	20.00
355	" Albine Chagnon	Verchères	20.00
356	" M.-A.-O. Beauregard	Varennes, paroisse	20.00
357	Mme J. Beauregard	"	20.00
358	Mlle Flore Handfield	Saint-Marc	20.00
359	M. P.-C. Simard	Sainte-Julie	20.00
360	Mlle A. Rainville	Saint-Antoine	20.00
361	" A. Lecours	"	20.00
362	" A. Lafleur	Belœil, village	20.00
363	Mme A. Fortin	Contrecœur, paroisse	20.00
		Total	$ 422.50

Rapport de M. l'inspecteur S.-L. Langlois.

Nombre d'écoles sous contrôle 139. Somme à distribuer $347.50.

364	M. Euclide Deschâtelets	Chatham, No 1	$ 25.00
365	Mlle Laura Boivin	Addington	22.50
366	M. Raoul Robillard	St-Jovite	20.00
367	Mlle Marie-A. Brassard	La Nativité	20.00
368	" Antoinette Ruel	La Minerve	20.00
369	" Brigitte Sanche	St-Jovite	20.00
370	" Agathe Charbonneau	Brébœuf	20.00
371	" Blanche Lemieux	Canton Loranger	20.00
372	Mme Alf. Lavallée	Suffolk	20.00
373	Mlle Laure St-Jean	St-André, paroisse, diss	20.00
374	" Louise Lanthier	N.-D.-de-la-Paix	20.00
375	" Alice Lalonde	St-Adolphe	20.00
376	" Azéline St-Amour	St-Donat	20.00
377	" Aurore Ouimet	Papineau	20.00
378	" Emilia Mandeville	Ste-Adèle	20.00
379	" Alida Tourangeau	Ste-Agathe, paroisse	20.00
380	M. J.-H. Morin	Grenville, No 1, diss	20.00
		Total	$ 347.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Lefebvre.

Nombre d'écoles sous contrôle 144. Somme à distribuer $360.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans lequel le titulaire enseigne	Montant de la gratification
381	M. Jean Boivin	St-Laurent-des-Cèdres	$ 20.0
382	" Oscar Majeur	Cascades	20.00
383	" Joseph Tremblay	Côteau-du-Lac	20.00
384	Mme Vve E. Tousignant	Bas Côte St-Louis	20.00
385	" Victor Legault	St-Clet	20.00
386	" H. Bourbonnais	Ruisseau	20.00
387	Mlle Jeanne Villeneuve	Pont-Chateau	20.00
388	" Imelda Leroux	St-Zotique, village	20.00
389	" Adèle Brûlé	Rigaud, paroisse	20.00
390	" Blanche Lafleur	" "	20.00
391	" Emma Boileau	Vaudreuil	20.00
392	" Régina Latulippe	Ste-Justine, paroisse	20.00
393	" M.-Léa Daigneault	Como, diss.	20.00
394	" Aurore Gélinas	Ste-Dorothée, village	20.00
395	" Eugénie Joly	St-Elzéar-de-Laval	20.00
396	" Flore Filiatreault	Laval-des-Rapides	20.00
397	" Prescille Lamarre	T.-St-Sacrement	20.00
398	" Alice Martin	L'About-à-Plouffe	20.00
		Total	$ 360.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-N. Lévesque.

Nombre d'écoles sous contrôle 188. Somme à distribuer $470.00.

399	Mlle Angélina Bonin	Grantham	$ 30.00
400	" Julia Côté	"	20.00
401	" Alexandrine Couture	St-Eugène	20.00
402	" Arsélia Paul	WickhamOuest	20.00
403	" Bernadette Paris	St-Cyrille	20.00
404	" Antoinette Paris	"	20.00
405	" Rosana Lanzière	"	20.00
406	" Marie-Reine Lanzière	"	20.00
407	" Rachel Létourneau	St-Nazaire	20.00
408	" Hectoine Brasier	"	20.00
409	" Marie-Rose Beaupré	"	20.00
410	" Zénaïde Morin	St-Ephrem	20.00
411	" Candide Boucher	"	20.00
412	" Alice Dupont	St-Liboire	20.00
413	" Claire Fournier	St-Simon	20.00
414	" Léonie Racine	"	20.00
415	" Antoinette Désaultels	St-Hugues	20.00
416	" Anna Trottier	Ste-Hélène	20.00
417	" Héloïse Verrier	St-Bonaventure	20.00
418	" Antoinette Lupien	"	20.00
419	" Léona Mondou	St-Frs-du-Lac	20.00
420	" Angéline Desmarais	"	20.00
421	" Alma Dupuis	St-Guillaume	20.00
		Total	$ 470.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur E. Litalien.

Nombre d'écoles sous contrôle 164. Somme à distribuer $410.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
422	Mme John Loisel	Port-Daniel-Est	$ 20.00
423	Mlle Marguerite Lebraceur	Pasbébiac	20.00
424	" M.-Lse Allard	New-Carlisle	20.00
425	" Lucie Henry	St-Bonaventure	20.00
426	" Justine Arseneau	"	20.00
427	M. Henri Lane	"	20.00
428	" Albert Leblanc	St-Chs-de-Caplan	30.00
429	Mlle Hélène Poirier	"	20.00
430	" Mélanie Johnson	New-Richmond	20.00
431	" Marguerite Nelis	St-Jules	20.00
432	" Anna Audet	Maria	20.00
433	" Corinne Allard	St-Omer	20.00
434	" Emilia Leblanc	St-Frs-d'Assises	20.00
435	" Mérilda Lavoie	St-Edmond	20.00
436	" Amarilda Fournier	Amqui	20.00
437	" Célina Côté	"	20.00
438	" Emilia Landry	Causapscal, paroisse	20.00
439	" M.-Lse Bérubé	Sayabec	20.00
440	" Marie Michaud	"	20.00
441	" Albertine Arseneau	St-Alexis-de-Matapédia	20.00
		Total	$ 400.00

Rapport de M. l'inspecteur L. Longtin.

Nombre d'écoles sous contrôle 167. Somme à distribuer $417.50.

442	M. Frédéric Girard	Salaberry de Valleyfield	$ 20.00
443	Mme Vve Louis, née Lafontaine	"	20.00
444	" Clara St-Onge	"	20.00
445	Mlle Antoinette Codebecq	"	20.00
446	" Luména Lebeuf	"	20.00
447	M. J.-Albert Lefrançois	Saint-Stanislas	20.00
448	Mlle Régina Viau	St-Clément de Beauharnois	20.00
449	" Marie-Dina Monette	Saint-Timothée	20.00
450	M. J.-Polydore Laberge	Sainte-Martine	20.00
451	Mlle Léda Dulude	"	20.00
452	M. André-Oscar Thibaudeau	St-Chrysostôme, No 2	20.00
453	Mlle Rose-de-Lima Roy	St-Joachim-de-Châteauguay	20.00
454	" Flore Bolduc	Sainte-Clotilde	20.00
455	" Mérilda Huot	Sainte-Philomène	20.00
456	" Jeanne Sabourin	Saint-Urbain	20.00
457	" Flore Messier	At-Antoine-Abbé	20.00
458	" Marie-Eva Laplante	Godmanchester	20.00
459	" Afra Dugas	Port-Lewis	20.00
460	" Zorilda Bourdeau	St-Romain-de-Hemmingford	20.00
461	M. Lauria Caza	St-Anicet, No 1	20.00
462	" Arthur Doyon	Saint-Isidore	20.00
463	Mlle Alphonsine Morin	Laprairie	17.50
		Total	$ 417.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspectfur J.-M. Manning.

Nombre d'écoles sous contrôle 158. Somme à distribuer $395.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
464	M. Alfred-J. Beaulieu	Farnham, ville	$ 20.00
465	Mlle Eva Tétrault	"	20.00
466	" Juliette Bombardier	Dunham	20.00
467	" Aldéa Lacoste	St-Armand	20.00
468	" Zénaïde Rocheleau	St-Pierre-de-Vérone	20.00
469	" Anna Lassonde	Sutton	20.00
470	" Joséphine Boutin	St-Etienne-de-Bolton	20.00
471	" Emma Vincent	"	20.00
472	" Irma St-Pierre	"	15.00
473	" Joséphine Laflamme	St-Vincent d'Adamville	20.00
474	" Anna Carpentier	Ste-Cécile-de-Milton	20.00
475	" Anna Clermont	N.-D.-de-Granby	20.00
476	" Adrienne Ostiguy	"	20.00
477	" Dorilda Fortier	Ste-Prudentienne	20.00
478	" Florida Cusson	Roxton, canton	20.00
479	M. Wilfrid Bragdon	St-Joachim	20.00
480	Mlle May Cleary	"	20.00
481	" Alida Laliberté	St-Valérien	20.00
482	Mme E. Parent	St-Alphonse	20.00
483	Mlle Diana Bourbeau	L'Ange-Gardien	20.00
		Total	$ 395.00

Rapport de M. l'inspfctfur J.-Gfrvais Marien.

Nombre d'écoles sous contrôle 115. Somme à distribuer $287.50.

484	M. Rodolphe Maltais	Aylmer	$ 27.00
485	Mlle Dorothée Vaillant	Aldfield-Est	20.00
486	" Anna Authier	Leslie et Clapham	20.00
487	" Emma Bénard	Ste-Philomène-d'Egan	20.00
488	" Lizzie Daly	Templeton-Ouest	20.00
489	" Elisabeth Hearns	Anslow-Sud	20.00
490	" Anna Bélanger	Hull	20.00
491	" Elisabeth Carrière	"	20.00
492	" Alma Laurin	"	20.00
493	" Mélina Boucher	Ste-Cécile-de-Masham	20.00
494	" Antoinette Mercier	Northfield	20.00
495	" M.-A. McDermott	Ste-Elisabeth-de-Frampton	20.00
496	" Helen Reardon	Low	20.00
497	" Rachel Plouffe	Cameron	20.00
		Total	$ 287.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur C.-J. Miller.

Nombre d'écoles sous contrôle 88. Somme à distribuer $220.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans lequel le titulaire enseigne	Montant de la gratification
498	M. J.-A. Primeau	Montréal	$ 20.00
499	" Henri Valois	"	20.00
500	" Herve Lalonde	"	20.00
501	" J.-A. Morin	"	20.00
502	" J.-A. Gignère	"	20.00
503	" Adiutor Perron	"	20.00
504	" Alex. Dorais	"	20.00
505	" G. Bellefleur	"	20.00
506	" Aristide Madore	St-Frs-Solano	20.00
507	Mlle Amélie Trudeau	Montréal	20.00
508	" Hectorine Bergeron	"	20.00
		Total	$ 220.00

Rapport de M. l'inspecteur Antonio Millette.

Nombre d'écoles sous contrôle 100. Somme à distribuer $250.00.

509	M. Elzéar Parent	Les Eboulements	$ 20.00
510	Mlle Rose-Anne Larouche	Saint-Fidèle	20.00
511	" Valéda Desgagné	Saint-Agnès	20.00
512	" Valère Simard	Petite Rivière	20.00
513	Mlle Marie-Blanche Hervey	Iles-aux-Coudres	20.00
514	" Bella Girard	Baie St-Paul	20.00
515	" Hélène Côté	"	20.00
516	" Marie-Jeanne Lapointe	La Malbaie	20.00
517	" Marie-Jea. Tremblay	"	20.00
518	" Lucie Lajoie	Saint-Irénée	20.00
519	" Alice Simard	Saint-Placide	20.00
520	" Lydia Thibault	Les Eboulements	15.00
521	" Lucie-Anna Turcotte	De Salles	15.00
		Total	$ 250.00

Rapport de M. l'inspecteur H. Nansot.

Nombre d'écoles sous contrôle 131. Somme à distribuer $327.50.

522	Mlle Emilie Soucy	L'Isle Verte	$ 25.00
523	" Aurélie Fournier	St-Joseph-de-Vict	22.50
524	" Josaine Belzile	St-Fabien	20.00
525	" Corinne Théberge	St-Mathieu	20.00
526	" Marie-Anne Leblond	St-Simon	20.00
527	" Marie-Elise Roussel	N.-D.-des-Sept-Douleurs	20.00
528	" Marie Plourde	St-Jean-de-Dieu	20.00
529	" Odélie Beaulieu	Fraserville	20.00
530	" Alma Morin	"	20.00
531	" Alberta Michaud	"	20.00
532	" Germaine Labrie	St-Eloi	20.00
533	" Maria Côté	St-Clément	20.00
534	" Marie-Louise Gagnon	St-Cyprien	20.00
535	" Hélène Gaudreau	Trois-Pistoles, No 1	20.00
536	" Marie Couillard	Cacouna ,paroisse	20.00
537	" Bernadette Dionne	St-Arsène	20.00
		Total	$ 327.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur F.-J. Normand

Nombre d'écoles sous contrôle 168. Somme à distribuer $420.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
538	Mlle Blandine St-Jacques	St-Denis, paroisse	$ 20.00
539	" Ida Bélanger	"	20.00
540	" Marie-Anna Lambert	St-Barnabé	20.00
541	" Blanche Rodier	"	20.00
542	" Alice Meunier	St-Charles, paroisse	20.00
543	" Rosa Richer	"	20.00
544	" Emilia Beauregard	St-Damase	20.00
545	" Angéline Lussier	"	20.00
546	" Léopoldine Michon	St-Hy.-le-Conf	20.00
547	" Yvonne Théberge	N.-D.-de-Bonsecours	20.00
548	" Ferland Télesphore	St-Hilaire	20.00
549	" Fabiola Meunier	St-Césaire, village	20.00
550	" Florida Favreau	" paroisse	20.00
551	" Jeanne-Hélène Chabot	" "	20.00
552	" Mina Ladouceur	Ste-Angèle	20.00
553	Mme Joseph Trudeau	"	20.00
554	Mlle Marie-Louise Tétreault	St-Jean-Baptiste	20.00
555	" Berthe Lefebvre	St-Mathias	20.00
556	" Régina Choquette	Rougemont, paroisse	20.00
557	" Azilda Collette	St-Dominique, paroisse	20.00
558	Mme Ferdinand Rondeau	Ste-Rosalie	20.00
		Total	$ 420.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Pagé.

Nombre d'écoles sous contrôle 182. Somme à distribuer $460.00.

559	M. Zoel Tousignand	Ste-Philomène	$ 20.00
560	" Armand Desjarlais	Ste-Anastasie	20.00
561	Mlle Delvina Garneau	St-Antoine	20.00
562	" Ernestine Croteau	St-Gilles	20.00
563	" Joséphine Guay	Ste-Agathe, No 2	20.00
564	" Anna-Marie Laflamme	"	20.00
565	" Azilda Boulanger	"	20.00
566	" Anna Poirier	"	20.00
567	" Jeanne Noel	St-Antoine	20.00
568	" Almézime Charland	St-J.-D.-C	20.00
569	" Marie-Beuve Garneau	St-Oct	20.00
570	" Rose-Aimée Fréchette	St-Agapit	20.00
571	" Corinne Doré	Leclerville	20.00
572	" Marie Lauzé	"	20.00
573	" Lillian Heney	St-Patrick	20.00
574	" Marie-Louise Bélanger	St-Apolinaire	20.00
575	" Joséphine Laliberté	Ste-Croix	20.00
576	" Maria Bélanger	"	20.00
577	" Louise-Anna Massicotte	Parisville	20.00
578	" Marie Beaudet	"	20.00
579	" Emma Cayer	St-Flavien	20.00
580	" Lucienne Auger	St-P.-Bed	20.00
581	" Rosa Hébert	Ste-Emélie	20.00
		Total	$ 460.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Arsene Paquin.

Nombre d'écoles sous contrôle 159. Somme à distribuer $397.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
582	M. Godfroy Bourget	St-Gabriel-de-Brandon	$ 20.00
583	" Georges Goulet	Ste-Elizabeth	20.00
584	Mlle Noella Fagnan	St-Charles-Borromée	20.00
585	" Maria Martineau	St-Thomas	20.00
586	" Angélina Brissette	St-Félix-de-Valois	20.00
587	" G.-Régina Beaudry	St-Jean-de-Matha	20.00
588	Mme Joseph Mainville	Ste-Emélie de l'Energie	20.00
589	Mlle Florida Simard	St-Ambroise	20.00
590	" Ernestine Beaupré	Ste-Béatrix	20.00
591	" Elizabeth Kelly	St-Alphonse	20.00
592	" Ernestine Comtois	St-Ambroise	20.00
593	" Zéphirina Héroux	Ste-Mélanie	20.00
594	" Flora Beausoleil	St-Gabriel-de-Brandon	20.00
595	" Alice Joly	St-Norbert	20.00
596	" Emilienne Rondeau	St-Cuthbert	20.00
597	" Lucienne Farly	St-Barthélémi	20.00
598	" Emma Beaufort	Ste-Geneviève-de-Berthier	20.00
599	" Olivina Bacon	Berthierville	20.00
600	" Myrza Coutu	St-Gabriel-de-Brandon	20.00
601	" Marie-Anne Destrempe	St-Viateur	17.50
		Total	$ 397.50

Rapport de M. l'inspecteur Chs. Plamondon.

Nombre d'écoles sous contrôle 134. Somme à distribuer $335.00.

602	M. F.-X. Bélanger	Grande-Baie, village	$ 20.00
603	" Jos-Armand Potvin	Hébertville, village	20.00
604	Mlle Leda Gravel	Chicoutimi, ville	20.00
605	" Blanche Barrette	"	20.00
606	" Imelda Vaillancourt	St-Cyriac	20.00
607	" Blanche Tremblay	Bourget	20.00
608	" Mélanie Bouchard	"	20.00
609	" Emélia Tremblay	Jonquière, village	20.00
610	" Adrienne Hudon	Hébertville, paroisse	20.00
611	" Delvina Villeneuve	St-Bruno	20.00
612	" Vitaline Lemieux	"	20.00
613	" Cécile Tremblay	"	20.00
614	" Maria Boivin	L'Anse St-Jean	20.00
615	" Mary Lavoie	Grande-Baie, village	20.00
616	" Wilhelmine Brassard	Laterrière	20.00
617	" Marie-Jeanne Riverin	St-Alphonse	20.00
618	" Marie-Louise Kirouac	Jonquière, village	15.00
		Total	$ 335.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau.

Nombre d'écoles sous contrôle 136. Somme à distribuer $340.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans lequel le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
619	Mlle Thérèse Grégoire	Ste-Monique	$ 20.00
620	" M.-Anne Ratelle	St-Jérôme	20.00
621	" Hélène Desjardins	"	20.00
622	" Léa Marion	"	20.00
623	" Laure Traversy	Ste-Sophie	20.00
624	" Irène Thérien	St-Janvier (Bas)	20.00
625	" Ida Villeneuve	Ste-Anne-des-Plaines	20.00
626	" Alice Renaud	St-Augustin	20.00
627	" Maria Landry	"	20.00
628	" Martina Bouchard	"	20.00
629	" Isola Piché	"	20.00
630	" Ludovine Rhéaume	St-Eustache	20.00
631	" Maria-A. Majeau	Terrebonne	20.00
632	" Pierre Binette	St-Hermas	20.00
633	" Eliza Lafond	"	20.00
634	" Marie-L. Groulx	"	20.00
635	" Alexandrine Ladouceur	St-Benoit	20.00
		Total	$ 340.00

Rapport de M. l'inspecteur P.-A. Roy.

Nombre d'écoles sous contrôle 175. Somme à distribuer $437.50.

636	J.-C. Desgagné	Charlesbourg, (Tr.-Carré)	$ 20.00
637	Mlle Joséphine Gravel	Montmorency, village	20.00
638	" Robertine Langevin	Beauport	20.00
639	" M.-Angèline Lahaye	Ancienne-Lorette, ville	20.00
640	" M.-A. Lallemand	" " village	20.00
641	" M.-Odélie Gagné	St-Gérard	20.00
642	" M.-Blanche Alain	Ancienne-Lorette, paroisse	20.00
643	" M.-Blanche Bilodeau	" " "	20.00
644	" Diana Pepin	St-Ambroise	20.00
645	" Aimée Cloutier	Charlesbourg, paroisse	20.00
646	" Yvonne Pelletier	" "	20.00
647	" Suzanne Dussault	Les Ecureuils	20.00
648	" Cécile Trottier	Pointe-aux-Trembles	20.00
649	" Maria Hamel	St-Marc-des-Carrières	20.00
650	" Marie-Ange Touzin	"	20.00
651	" Eva Buteau	St-Raymond, paroisse	20.00
652	" Henriette Guay	" "	17.50
653	" M.-Aimée Bélanger	Cap-Santé, village	20.00
654	" Maria Tremblay	Ste-Jeanne-de-Neuville	20.00
655	" Clara Boudreau	Portneuf	20.00
656	" Alice Courteau	Deschambault	20.00
657	" M.-Lse Lydia Groleau	St-Alban, paroisse	20.00
		Total	$ 437.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-H. Simard.

Nombre d'écoles sous contrôle 24. Somme à distribuer $60.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
658	Mlle Ladislas Otis	Escoumains	$ 20.00
659	M. M. Lapointe	Tadoussac	20.00
660	Mlle M.-Blanche Laberge	Rivière Ste-Marguerite	20.00
		Total	$ 60.00

Rapport de M. l'inspecteur A. Tanguay.

Nombre d'écoles sous contrôle 189. Somme à distribuer $472.50.

661	Mlle Obeline Doyle	St-Pierre de B.	$ 20.00
662	" Marie-Louise Larochelle	"	20.00
663	" Georgiana Drouin	St-François	20.00
664	" Marie-Louise Poulin	"	20.00
665	" Bertha Gagné	St-Joseph, paroisse	20.00
666	" Alida Gagné	"	20.00
667	" Marie-Anna Buret	Saints-Anges	20.00
668	" Alida Maheu	"	20.00
669	" Angéline Lecours	S.-C.-de-Marie	20.00
670	" Noémie Gilbert	"	20.00
671	" Exilia Grenier-Proulx	Saint-Sévérin	20.00
672	" Rosa Gosselin	Sainte-Marie	20.00
673	" Corinne Bolduc	Saint-Victor	20.00
674	" Adélia Hamel	St-Ephrem	20.00
675	" Florida Vachon	St-Méthode-d'Adstock	20.00
676	" Zélie Doyon	St-Joseph, village	20.00
677	" Alice Dodier	S.-C.-de-Jésus	20.00
678	" Corinne Bouthillet	Beauceville	20.00
679	" Emma Giguère	St-Frédéric	20.00
680	" Marie Cloutier	"	20.00
681	" Léontine Audet	Frampton	20.00
682	" Rose-Anna Laliberté	Robertsonville	20.00
683	" Georgiana Landry	Saint-Elzéar	20.00
684	" Alida Bernard	Beauceville	12.50
		Total	$ 472.50

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Thériault.

Nombre d'écoles sous contrôle 20. Somme à distribuer $50.00.

685	Mlle Anna Pelletier	Etang-du-Nord	$ 18.00
686	" Aurélie Delaney	"	16.00
687	" Alvinia Hubert	Hâvre-aux-Maisons	16.00
		Total	$ 50.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Turcotte.

Nombre d'écoles sous contrôle 192. Somme à distribuer $480.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
688	Mlle Eva Champagne	Irlande-Nord	$ 20.00
689	" Eugénie Parent	St-Jacques	20.00
690	" Maria Labrecque	Ham-Nord	20.00
691	" Philomène Larivière	"	20.00
692	M. Gustave Morneau	Thetford-Mines	20.00
693	" Vital Veilleux	"	20.00
694	Mlle Maria Lord	"	20.00
695	" Béatrice Bellavance	"	20.00
696	" Bathilde Royer	"	20.00
697	" Olivine Gilbert-Leblanc	Stratford (St-Gabriel)	20.00
698	" Julie Fontaine	Lac-Weedon	20.00
699	" Delvina Gagné-Lemay	St-Adolphe	20.00
700	" Antoinette Lemay	"	20.00
701	M. Chs-Arthur Plante	Disraeli, village	20.00
702	Mlle Eugénie Paré	St-Camille	20.00
703	" Marie-Anne Godbout	Wotton	20.00
704	" Adèle Mathieu	"	20.00
705	" Eugénie Roux	Chénier	20.00
706	" Herminie Roberge	St-Paul	20.00
707	" Laura Charest	"	20.00
708	" R.-Alma Dancause	"	20.00
709	" Maria Houle	St-Paul, village	20.00
710	" Flore Prime	N.-Dame-de-Ham	20.00
711	" R.-Anna Côté	Ham-Sud-Ouest	20.00
		Total	$ 480.00

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vien.

Nombre d'écoles sous contrôle 111. Somme à distribuer $277.50.

712	M. E. Gendron	Québec	$ 20.00
713	" Alphonse Drolet	"	20.00
714	Mlle Alice Courteau	"	20.00
715	" Clara Bourgault	"	20.00
716	" M.-Noémie Charest	"	20.00
717	M. Ludger Faguy	"	20.00
718	Mlle Gratia Vaillancourt	"	20.00
719	" Joséphine Harper	"	20.00
720	" Yvonne Bilodeau	St-Joseph-de-Lévis	20.00
721	" Evang Pelletier	Lévis	20.00
722	" Delvina Guérin	St-Tite	20.00
723	" Yvonne Malenfant	Ste-Famille	20.00
724	" Yvonne Giguère	St-François	20.00
725	M. A.-M. Bérubé	St-Féréol	20.00
		Total	$ 280.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Ths.- Warren.

Nombre d'écoles sous contrôle 180. Somme à distribuer $450.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans lequel le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
726	Mlle Marguerite Houle	Ste-Victoire	$ 20.00
727	" Marie-Anne Thibault	Ste-Sophie d'Halifax	20.00
728	" Marie-Ange Baril	Gentilly	20.00
729	" Emelda Fréchette	St-Louis-de-Blandford	20.00
730	" Alice Dussault	Ste-Sophie-de-Lévrard	20.00
731	" Joséphine Deshaies	"	20.00
732	" Cordélia Paquin	Ste-Cécile-de-Levrard	20.00
733	Mme T.-N. Blais	Ste-Anne-du-Sault	20.00
734	Mlle Graziella Champoux	Ste-Marie-de-Blandford	20.00
735	" Rosanna Deshaies	"	20.00
736	" Annie Desrochers	Warwick, paroisse	20.00
737	" Régina Massé	St-Valère-de-Bulstrode	20.00
738	" Marthe Savoie	Ste-Seraphine	20.00
739	" Marie-Stella Martel	St-Albert	20.00
740	" Blanche Garneau	Warwick, village	25.00
741	" Jeanne Leclerc	" "	20.00
742	" Emélia Picard	Standfold	20.00
743	" Emélie Lecomte	St-Norbert	20.00
744	" Eva Bergeron	Ste-Elisabeth	20.00
745	" Bertha Vaillancourt	Plessisville	20.00
746	Bibiane Gardner	St-Ferdinand	20.00
747	" Achille Letarte	Plessisville	25.00
		Total	$ 450.00

Rapport de M. l'inspecteur J. Ballantyne

Nombre d'écoles sous contrôle 4. Somme à distribuer $20.00.

748	Mlle M.-L. Hunt	Old Harry	$ 10.00
749	" Eliza Journeau	Entry Island	10.00
		Total	$ 20.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur A.-L. Gilman

Nombre d'écoles sous contrôle 97. Somme à distribuer $250.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a aenseigné	Montant de la gratification
750	Mlle Margaret Dunn	Howick	$ 22.00
751	" Mary Ferns	Elgin	22.00
752	" Mamie Gedds	St-Malachie	20.00
753	" Mary McKay	Hinchinbrooke	20.00
754	" Frances Boomhour	St-George	18.00
755	" Jennie Graham	Hinchinbrooke	18.00
756	" Madeleine Mosier	Godmanchester	18.00
757	" Tressie Sherry	Hinchinbrooke	17.00
758	" Cora Carr	Cass' Crossing	17.00
759	" C.-M. Tannahill	Elgin	16.00
760	" Lillie Murdock	Elgin 5	16.00
761	" Florence Cameron	Howick	16.00
762	" Nina Stewart	Dundee	15.00
763	Mme L.-M. King	St-Bernard	15.00
		Total	$ 250.00

Rapport de M. l'inspecteur G.-E. Honeyman

Nombre d'écoles sous contrôle 121. Somme à distribuer $315.00.

764	Mlle M.-M. Armstrong	Clarendon	$ 26.00
765	" S.-J. Armstrong	"	26.00
766	" A.-B. Robb	Wakefield-North	24.00
767	" Eliz. Stephens	Campbell's Bay	24.00
768	" S.-J. Wilson	Clarendon	24.00
769	" Rose-D. Lebel	Suffolk & Addington	22.00
770	" Janet McClure	Bristol	22.00
771	" M. Harkness	Clarendon	20.00
772	" Eliz. Cameron	Ste-Valérie-de-Ponsonby	20.00
773	" Alice McClure	Clarendon	20.00
774	" Phyllis Hodgins	Bristol	18.00
775	" E.-I. Manson	Quyon	18.00
776	" Sadie-C. Lang	Bristol	17.00
777	" Violet Grimes	Hull-Sud	17.00
778	" A.-F. Belsher	"	17.00
		Total	$ 315.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur J.-H. Hunter

Nombre d'écoles sous contrôle 97. Somme à distribuer $260.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans lequel le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
779	Mlle J.-A. MacMillan	Bury	$ 20.00
780	" Addie Todd	Barford	20.00
781	" Gertrude King	Stanstead	20.00
782	" V.-M. Lefebvre	Bury	18.00
783	" Eliz. O'Malley	Stanstead	18.00
784	" Pearl Chadduck	Newport	17.00
785	" Ida Fisher	Stanstead	16.00
786	" Bertha Turner	"	16.00
787	Mme Cora Sullivan	Barnston	16.00
788	Mlle Evelyn Wells	"	15.00
789	" Emma Pehlemann	Bury	15.00
790	Mme E.-R. Lapointe	"	15.00
791	Mlle Edith Campbell	Eaton	14.00
792	" Grace Todd	Hatley	14.00
793	Mme Marion Pierce	Ascot Corner	13.00
794	Mlle Margaret Fraser	Bury	13.00
		Total	$ 260.00

Rapport de M. l'inspecteur I.-N. Kerr

Nombre d'écoles sous contrôle 39. Somme à distribuer $90.00.

795	Mlle Emma Bartlett	Gaspé, village	$ 20.00
796	" H.-R. Montgomery	Gaspé Bay North	19.00
797	" Holly Gavey	Grande Grève	18.00
798	" Belle Caldwell	Port-Daniel-Est	17.00
799	" Ella Mabe	Cabano	16.00
		Total	$ 90.00

Rapport de M. l'inspecteur O.-F. McCutcheon

Nombre d'écoles sous contrôle 84. Somme à distribuer $287.00.

800	Mlle J.-F. Simons	St-Dunstan, diss	$ 26.00
801	Mme Amy Copeland	St-Roch Nord	26.00
802	Mlle L.-M. Rothera	St-Sylvestre, diss	25.00
803	" M.-A. Fairservice	St-Gabriel-Est	25.00
804	" M.-A. Coombe	St-Colom-de-Sillery	24.00
805	" Gladys-E. Duffy	Lingwick	24.00
806	" Florence Levers	Metgermette	22.00
807	" K.-I. Sovtar	Nelson	22.00
808	" C.-K. MacMillan	Inverness	20.00
809	" M.-C. MacLeod	Lingwick	20.00
810	" M.-L. Bice	Leeds	18.00
811	" M.-E. Thompson	Milan	18.00
812	" A.-S. Ward	Dudswell	17.00
		Total	$ 287.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. McOuat

Nombre d'écoles sous contrôle 101. Somme à distribuer $312.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
813	Mlle Jessie Ronald	Gore	$ 27.00
814	" Julina Stewart	Morin	27.00
815	" Eva-M. Christie	Shawbridge	26.00
816	" Mabel-M. Nichols	Grenville, No 1	26.00
817	" Margaret Murdock	Chatham, No 2	25.00
818	" Ada Kerr	Grenville, No 1	25.00
819	" Cath. McGibbon	St-Jerusalem	24.00
820	" Buelah Halero	St-Laurent	24.00
821	" Lewena Kerr	Gore	23.00
822	" Agnès McGrandel	Arundel	23.00
823	" Mildred Morrison	"	21.00
824	" Gladys Tomalty	Wentworth	21.00
825	" Mabel Young	Morin	20.00
		Total	$ 312.00

Rapport de M. l'inspecteur W.-O. Rothney

Nombre d'écoles sous contrôle 102. Somme à distribuer $285.00.

826	Mlle Fanny Frost	Ascot	$ 15.00
827	" Beulah Page	"	15.00
828	" Aldora Bellam	"	15.00
829	" Mabel-A. Martin	South Stukely	15.00
830	" Hughina-M. Darby	"	15.00
831	Mme Nora Racicot	South Ely	15.00
832	Mlle Myrtle Irwin	Ste-Prudentienne, canton	15.00
833	" Mary-E. Cousens	North Ely	15.00
834	" Mabel Batchelder	Orford	15.00
835	" Amy-L. Dresser	Cleveland, No 2	15.00
836	" Etta-J. Smith	Melbourne et Brompton, Gore, No 7	15.00
837	" Isabel-M. Hillman	New-Rockland	15.00
838	" Cora-J. Healy	Cleveland, No 11	15.00
839	" Gladys Hyde	Durham-Sud	15.00
840	" S.-M. Mitchell	Drummondville	15.00
841	" Doris Ives	Durham-Sud	15.00
842	" Doris Hughes	Durham	15.00
843	" Alice Fisher	Tingwick	15.00
844	" Christina Morrison	Shipton	15.00
		Total	$ 285.00

TABLEAU G.—*Suite*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Sutherland

Nombre d'écoles sous contrôle 29. Somme à distribuer $85.00.

Nos.	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
845	Mme W. McWhirter	New-Richmond	$ 20.00
846	Mlle Eleanor Carmichael	Shoolbred	18.00
847	" Alma Briard	Caplin	16.00
848	" Bessie Montgomery	New-Richmond	16.00
849	" Mona Hocquard	Restigouche	15.00
		Total	$ 85.00

Rapport de M. l'inspecteur E.-M. Taylor

Nombre d'écoles sous contrôle 86. Somme à distribuer $270.00.

850	Mlle Eva-C. Miller	Henryville	$ 10.00
851	" Alma-J. Sample	Granby	10.00
852	" Alice-C. Bullard	Brome	10.00
853	" Maud-M. Fortin	Philipsburg	10.00
854	Mme H.-E. Soles	Dunham	10.00
855	" Carrie Ferguson	Sweetsburg	10.00
856	" A.-E. Griggs	Potton	10.00
857	" G.-W. Wilson	West-Bolton	10.00
858	Mlle Lenore Wilson	Brome	10.00
859	Mme J.-R. Worden	"	10.00
860	Mlle Velma-M. Derby	"	10.00
861	" Pansy Standish	Rougemont	10.00
862	" Katherine Owens	Brome	10.00
863	" Lottie Stowe	East-Bolton	10.00
864	Mme L.-S. Mooney	Brome	10.00
865	Mlle Flora Philips	Dunham	10.00
866	" Pearl Thompson	Abbotsford	10.00
867	Mme Alma Reynolds	East-Bolton	10.00
868	Mlle Mary-E. Wright	Stanbridge-Est	10.00
869	" Esther Magoon	Potton	10.00
870	" Annie-C. Allen	Sutton	10.00
871	Mme M.-L. Pharo	St-Ignace-de-Stanbridge	10.00
872	Mlle M.-M. McKenzie	West-Bolton	10.00
873	" Fannie-M. Hawk	Farnham-Est	10.00
874	" Ethel-M. Scott	Shefford	10.00
875	" Muriel Miller	Iberville	10.00
876	" Myrtle Bartlett	East-Bolton	10.00
		Total	$ 270.00

Numéros.	
	M. le Suri
1	L'Inspect
2	"
3	Mgr. G. E
4	L'Inspect
5	"
6	"
7	"
8	"
9	"
10	"
11	"
12	"
13	"
14	"
15	"
16	"
17	"
18	"
19	"
20	"
21	"
22	"
23	"
24	"
25	"
26	"
27	"
28	"
29	"
30	"
31	"
32	"
33	"
34	"
35	"
36	"
37	"
38	"
39	"
40	"
41	"
42	"

TABLEAU—H

Livres de récompense distribués par le Surintendant de l'Instruction publique et les Inspecteurs d'écoles, année 1915-16.

Numéros	Livres distribués par	Les Pionniers Canadiens par l'Abbé R.-H. Casgrain.	La Jongleuse par l'Abbé R.-H. Casgrain.	Une par. Can. au 17ième siècle par l'abbé R.-H. Casgrain.	Une excursion à l'Ile-aux-Coudres par l'Abbé R.-H. Casgrain.	Trois Légendes de mon pays par J.-C. Taché.	L'Enfant Perdu et Retrouvé par J.-B. Proulx	La Terre Paternelle, par Patrice Lacombe	Opuscules, par l'Abbé Ferland	Falardeau et Aubry, par l'Abbé R.-H. Casgrain.	Gérin Lajoie d'après ses mémoires par l'Abbé R.-H. Casgrain	Mgr Bourget et Mgr Taché par L.-O. David	Divers, par P.-A. DeGaspé	Histoire des Etats-Unis, par Sylva Clapin.	Nouvelles et Récits, par Alph. Gagnon.	Jean Rivard-Economiste par Gérin-Lajoie.	Jean Rivard-Défricheur, par Gérin Lajoie.	Récits de voyage, par U. Grégory.	A l'Œuvre et à l'Epreuve, par Laure Conan.	Légendes du Nord-Ouest, par l'abbé G. Douglas.	Hist. Populaire du Canada, par Hubert LaRue.	Cartier et son Temps, par Alfred-C. Decelles.	Histoire du Canada, le R. P. Phi. Bourgeois, C. S. C.	Les Anciens Canadiens, par P. A. DeGaspé.	Louis Jolliet, par Ernest Gagnon.	Divers.	Total.	Livres anglais.	Grand total.
1	M. l'Inspecteur	150	150	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	....	295	3,145	140	3,285
2	L'Inspecteur	Beaumier	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	....	75	700	40	740
3	"	Belcourt	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	115	835	15	850
4	Mgr. Blanchet		25	25	25	10	10	12	8	17	11	16	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	....	122	300	....	300
5	L'Inspecteur	Bolly	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	170	530	....	530
6	"	Chabot	37	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	260	780	10	790
7	"	Charbonneau	31	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	246	645	....	645
8	"	Côté	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	300	900	43	943
9	"	Cuddihy	28	28	28	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	639	933	150	1,083
10	"	Curot	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	145	625	45	670
11	"	Dalbeau	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	15	15	15	15	25	25	25	25	15	15	15	15	15	320	840	....	840
12	"	Filteau, A.-M	29	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	40	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	70	449	120	569
13	"	Filteau, M	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	25	30	25	75	293	80	373
14	"	Frédéric	18	20	32	32	32	32	32	32	32	32	32	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	149	683	57	740
15	"	Genest-LaBarre	25	19	19	19	19	19	19	29	28	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	419	900	75	975
16	"	Gingras	37	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	240	760	....	760
17	"	Goulet, J.-O	38	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	293	860	....	860
18	"	Goulet, L.-P	32	40	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	358	980	3	983
19	"	Guay	34	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	270	833	24	857
20	"	Hébert	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	285	765	20	785
21	"	Langlois	40	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	50	145	675	25	700
22	"	Lefebvre	31	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	281	795	50	845
23	"	Lévesque	41	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	310	880	10	890
24	"	L'Italien	25	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	243	659	69	728
25	"	Longtin	32	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	287	825	....	825
26	"	Manning	20	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	307	764	50	814
27	"	Marien	14	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	8	8	8	8	8	8	8	25	10	25	10	10	20	15	48	385	175	560
28	"	Miller	28	28	28	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	639	933	75	1,008
29	"	Millette	50	50	30	20	20	12	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	25	25	25	25	20	5	3	....	....	460	....	460
30	"	Molleur	45	20	20	20	40	40	20	40	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	215	780	25	805
31	"	Nansot	42	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	299	893	....	893
32	"	Normand	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	344	488	115	603
33	"	Pagé	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	20	20	20	20	20	20	5	10	10	10	10	10	5	....	....	....	690	40	730
34	"	Paquin	28	18	22	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	304	750	30	780
35	"	Plamondon	24	22	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	24	12	203	525	....	525
36	"	Primeau	37	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	257	685	30	715
37	"	Roy	30	30	21	21	21	21	21	42	42	42	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	365	950	50	1,000
38	"	Simard	10	30	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	5	5	5	5	5	5	5	5	5	10	5	5	5	91	301	....	301
39	"	Tanguay	50	38	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	348	942	30	972
40	"	Thériault	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	2	2	4	115	20	135
41	"	Turcotte	31	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	291	805	30	835
42	"	Vien	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	305	1,025	150	1,175
43	"	Warren	28	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	293	850	5	855
	Grand total		1,326	1,101	1,028	963	983	977	956	1,006	990	988	947	888	868	863	863	872	887	889	874	879	864	778	858	858	10,425	32,931	1,801	34,732

APPENDICE N° VII

PROCES-VERBAUX

DES

COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Session de l'Automne 1915.

Séance du 22 septembre 1915.

(Avant-midi)

Présents:—L'honorable M. de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier; Mgr G. Blanche, vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent; Mgr P.-E. Roy, représentant Son Eminence le cardinal Bégin; Mgr F.-X. Ross, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; M. l'abbé J.-C. Arsenault, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; M. l'abbé J.-S. Turbide, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown; M. l'abbé Eugène Corbeil, représentant Mgr le vicaire-apostolique du Témiscamingue; l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'évêque de Pembroke, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Charlottetown et de Mgr le vicaire-apostolique du Témiscamingue, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, M. l'abbé J.-C. Arsenault, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé J.-S. Turbide et M. l'abbé Eugène Corbeil, pour les représenter à la présente session de ce comité.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

La résolution suivante est adoptée, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par sir Horace Archambault:

"Ce Comité désire insérer dans ses registres l'expression de ses vifs regrets à l'occasion de la mort de sir Charles Boucher de Boucherville,

sénateur, ancien premier ministre de la province de Québec et autrefois membre du Conseil de l'Instruction publique.

"Il fut l'auteur de la loi de 1875 qui établit ce Conseil et donna à notre régime scolaire sa forme actuelle. Cette loi, basée sur les droits de l'autorité paternelle et sur le respect des privilèges de la minorité religieuse de la Province, a contribué à maintenir l'harmonie entre les divers éléments de la population et à la stabilité du pacte fédéral.

"Le Comité prie le Surintendant de transmettre à M. Joseph de Boucherville, fils du vénéré défunt, ses condoléances et l'expression de sa reconnaissance pour les services que sir Charles a rendus à la cause de l'instruction publique et au pays."

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant:

Rapport du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques

Séance du 21 septembre 1915.

Présents:—Mgr Emard, président, Mgr Forbes, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Dr Guerin, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis:

1.—"Leçons de morale", par l'abbé A. Robert.—Recommandé pour le cours académique des Ecoles normales et pour les candidats au brevet d'académie du Bureau d'examinateurs.

2.—"Cours de littérature, 7e et 8e Année", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.

3.—"Géographie-Atlas—Cours élémentaire, revisée conformément aux programmes officiels du Conseil de l'Instruction publique", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.

4.—"Géographie-Atlas—Cours moyen, revisée conformément aux programmes officiels du Conseil de l'Instruction publique", par les mêmes.—Recommandé.

5.—"Histoire du Canada—Cours intermédiaire", par C.-S. Viator.—Recommandé, à condition que l'auteur retranche de ce livre le 71e et le 72e récits qui traitent d'événements trop récents.

6.—"English Grammar—Intermediate Course", by the Christian Brothers.—Recommandé, ce livre étant contenu dans l'ouvrage intitulé "Lessons in English" déjà approuvé par le Comité catholique.

(Signé) † Joseph-Médard,
évêque de Valleyfield,
Président.

Mgr l'évêque de Valleyfield propose que ce rapport soit adopté.

M. le juge Martineau propose en amendement:

"Considérant que les questions de l'instruction publique obligatoire et gratuite, de l'uniformité des livres, de la forme des gouvernements sont des questions libres;

"Considérant que l'auteur du manuel intitulé "Leçons de Morale" dont on demande maintenant l'approbation les considère comme des questions de morale;

"Considérant que les enfants à qui ces leçons seraient enseignées en concluraient 1. que c'est une faute de croire au droit de l'Etat d'obliger les enfants de fréquenter une école lorsque leurs parents la peuvent choisir en toute liberté; 2. que l'abolition de taxes scolaires et la fourniture gratuite des livres est dans l'intérêt général de l'éducation; 3. que l'uniformité des livres diminuerait le coût de l'instruction; 4. que la forme républicaine du gouvernement vaut la forme monarchique;

"Que l'usage de cette partie des Leçons de Morale intitulée: "Morale spéciale" se rapportant aux dites questions ne soit pas autorisé."

Cette motion en amendement est mise aux voix, et rejetée par le vote suivant:

Pour:—L'honorable juge Martineau, M. Prévost, M. Ahern et M. Brisebois (4).

Contre:—Mgr Bruchési, Mgr Gauthier, Mgr Roy, Mgr Emard, Mgr Labrecque, Mgr Larocque, Mgr Cloutier, Mgr Brunault, Mgr Bernard, Mgr Forbes, Mgr Brunet, Mgr Blanche, Mgr F.-X. Ross, Mgr Rouleau, M. l'abbé Arsenault, M. l'abbé Turbide, M. l'abbé Corbeil, M. l'abbé Desrosiers, sir H. Archambault, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, l'honorable M. Champagne, M. Tellier, M. Fortier et M. Tremblay.—(25).

La question étant sur la motion principale, M. le juge Martineau propose en amendement que le rapport soit considéré item par item.

Cet amendement est rejeté sur division et la motion principale étant de nouveau posée, est adoptée, le juge Martineau dissident.

Le Comité prend communication du procès-verbal suivant de la trente et unième session du Bureau d'examinateurs pour les aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles, tenue à l'Ecole normale Laval, Québec, les 17, 18, 19 et 20 août 1915.

Présents: Mgr Th.-G. Rouleau, président, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

Aux séances du matin et de l'après-midi du 17 août, le Bureau adopte les questions d'examen qui suivent:

Composition française.—Vous venez d'être nommé inspecteur d'écoles. M. le Surintendant vous demande de donner, lors de votre première visite, une conférence au personnel enseignant de votre district, sur le sujet suivant: "Dans quelle mesure et de quelle manière convient-il d'établir des rapports entre l'école et les familles? Vous indiquerez sommairement les raisons générales pour lesquelles ces rapports sont utiles et nécessaires; vous exposerez et vous justifierez les procédés pratiques par lesquels ils peuvent être réalisés, et spécialement ceux dont vous usiez personnellement lorsque vous étiez instituteur". Faites cette conférence.

Pédagogie: 1. Indiquez sommairement "le rôle du maître et du livre" en classe.

2.—A quel degré de l'école primaire la méthode inductive ou analytique convient-elle plus particulièrement? Justifiez votre choix.

3.—Qu'appelle-t-on procédés dans l'enseignement? Exemples.

Thème anglais:—"Cours de lecture à haute voix", par l'abbé P. Lagacé, page 112.—"Le petit serin".—Du commencement de ce chapitre jusqu'aux mots "La mère étonnée....." 17 lignes.

Version anglaise:—"Modern History", par Fredet, page 240.—Du commencement du chapitre "First Crusade", jusqu'au second alinéa.—16 lignes.

Loi et règlements scolaires: 1.—Maison d'école à construire: Qui en doit fournir ou approuver les plans et devis?

Avant la mise en usage, qui doit l'examiner, l'accepter et en permettre l'ouverture?

2.—Lorsque les commissaires, après avoir choisi un terrain vacant, pour y construire une école ne peuvent s'entendre avec le propriétaire du terrain,—dire les procédés à adopter.

3.—Quels sont les devoirs des commissaires ou syndics d'écoles concernant les emplacements à choisir pour y construire des écoles ?

4.—Vérification ordinaire des comptes du secrétaire-trésorier: Quand a-t-elle lieu ? Après qu'elle est faite, que doit faire le secrétaire-trésorier ?

5.—Vérification spéciale des comptes: A la demande de qui peut-elle être faite ? Après qu'elle est faite, que doivent faire les commissaires ou syndics d'écoles ?

Géographie:—1.—Nommez les principaux chemins de fer du Canada et quelles sont, respectivement, les villes terminus de leur plus grand parcours ? Laquelle de ces lignes est la propriété du Gouvernement ?

2.—Dans quels lacs et quels canaux naviguerait-on, par le Saint-Laurent, pour aller de Québec à Fort-William ?

3.—Donnez, avec le plus d'exactitude possible, les bornes de la province de Québec.

4.—Qu'est-ce et où sont situés:—Hécla, les Bermudes, Barcelone, Tananarive, Bonifacia, Messine, Ceylan, Buenos-Ayres, la Vistule, les Dardanelles ?

5.—Nommez, avec leurs capitales, les pays qui constituent ce que l'on appelle communément les "Etats Balkaniques".

Histoire générale:—1.—Comment s'opéra la conversion du monde au christianisme ? Quel empereur romain en reconnut le premier l'indépendance ?

2.—Les croisades:—leur nombre, les nations qui les entreprirent, leurs résultats politiques et religieux.

3.—Différence entre les constitutions de 1840 et de 1867.

4.—Quels furent les résultats politiques, scolaires et religieux de la conquête du Canada par les Anglais, en 1760 ?

5.—Donnez un aperçu de la guerre de l'Indépendance américaine.

Arithmétique:—1.—Le ciment de Vassy perd 17% de son volume quand on en fait du mortier. Il pèse 2116.8 livres par verge cube et coûte $1.40 les 100 livres. On veut obtenir 3 verges cubes et demi de

mortier avec ce ciment. Quel volume faudra-t-il de ciment, et que coûtera ce ciment ?

2.—Sans réfléchir davantage, un testateur qui laissait $69,300.00 à quatre héritiers, a signifié que le premier aurait les ¾ de cette somme, le deuxième la ½, le troisième le 1/3, le quatrième le ¼. Quelle somme pourra revenir réellement à chaque héritier, sans que le total des parts dépasse l'héritage ?

3.—On se présente à une banque pour toucher un billet de $8,760.00 qui ne doit se payer que dans 219 jours. On reçoit $8,365.80. Quel est le taux de l'escompte ? (Les jours de grâce sont compris dans les 219 jours).

4.—On a deux paiements à faire: l'un de $6,300.00 payables dans 4 ans 6 mois, l'autre de $13,700.00 payables dans 5 ans 8 mois. On veut s'acquitter en une fois. A quelle époque doit s'effectuer le paiement ?

5.—On a 40 livres d'eau salée contenant 6 livres de sel; on veut obtenir un mélange ne contenant que 0.8 de livre de sel par 16 livres. Combien faut-il ajouter de livres d'eau douce pour avoir ce mélange ?

Algèbre:—1.—La somme de deux nombre est 41 et la somme de leurs carrés est 901. Quels sont les nombres ?

2.—Donnez la formule algébrique pour l'extraction de la racine cubique.

3.—Un bateau qui fait 12 milles à l'heure sur un lac où il n'y a pas de courant, remonte une rivière pendant 7 heures et ne met que 5 heures pour revenir au point de départ. On demande la vitesse du courant de la rivière. (C'est une rivière qui n'a pas de marée).

4.—La différence entre les périmètres de deux champs carrés est de 64 verges et la différence entre leurs surfaces est de 1,280 verges. On demande les côtés des carrés.

5.—Trouvez la valeur d'x et d'y dans les équations suivantes:

(1) $x—3y—A$.

(2) $x—4y—B$.

Géométrie:—1.—On verse dans une cuve cubique de 1 verge .78 de côté, 60 fois un seau cylindrique de 0 verge .40 de diamètre sur 0 verge .48 de hauteur. A quelle hauteur arrivera l'eau versée ?

2.—On fait un échange entre un terrain rectangulaire de 148.5 verges de long sur 96.2 verges de large et un terrain carré de même surface. Dites le côté de ce carré.

3.—On a deux carrés. Le côté de l'un est égal à la diagonale de l'autre. Quel est le rapport de surface de ces deux carrés ?

4.—Une chaudière en fer est composée d'un cylindre, terminé à chaque extrémité par une demi-sphère de même rayon que la partie cylindrique, qui a trois verges de longueur. La circonférence intérieure de la section droite du cylindre est de 3.14 verges. On demande la capacité de la chaudière en gallons. (Dans un *pied* cube d'eau il y a 6.25 ou 6¼ gallons. Au lieu de prendre 3.1416 pour le rapport du diamètre à la circonférence, prendre 3.14.)

5.—Une prairie de forme triangulaire ayant 96 verges de base sur 72 verges de hauteur est échangée contre un champ rectangulaire de 48 verges de hauteur. Quelle est la longueur de ce champ ?

Dessin:—Dessiner de mémoire un parapluie ouvert.

Philosophie (*oralement*):—1.—Comment se forment les idées générales ?

2.—Quels sont les éléments essentiels d'une langue complète ?

3.—Qu'expriment les mots ?

4.—Qu'expriment les propositions ?

5.—Définition du syllogisme.

6.—Qu'est-ce que Dieu ?

7.—Preuve quelconque de l'existence de Dieu.

8.—Qu'entendez-vous par la loi morale ?

Sciences naturelles (*oralement*)|—1.—Quelle différence y a-t-il entre l'état solide, l'état liquide et l'état gazeux ? Donnez des exemples.

2.—Origine des nuages, de la pluie et de la rosée.

3.—Donnez trois preuves de la pesanteur de l'air.

4.—La combustion: Les conditions, ses effets.

5.—Quelle est l'origine d'un volcan ? Quels phénomènes accompagnent d'ordinaire une éruption ?

Agriculture (*oralement*):—1.—(*a*) Comment désigne-t-on les différents sols ?

Qu'appelle-t-on terre franche ?

2.—Quel est le but des labours ?

3.—Qu'entend-on par assolement ou rotation ? Comment se divisent les plantes culturales au point de vue de l'assolement ? Quelles sont celles de la première catégorie et quelles sont celles de la seconde ?

4.—Qu'entend-on par drainage, par irrigation ?

5.—Quels sont les moyens artificiels employés pour la reproduction des plantes ?

6.—Qu'est-ce qu'amender une terre ?

Lecture expliquée et littérature:—"Le Singe qui montre la lanterne magique".—Florian. Lecture de cette fable: Expression, prononciation et articulation.

1.—Qu'est-ce qu'un *bel esprit* ?

2.—Qu'entend-on par un *style pompeux* ?

3.—Que signifie *oratoire* dans le 32e vers ?

4.—Pourquoi l'auteur ajoute-t-il qu'on *applaudit* ?

5.—Comment est désigné le singe dans le 54e vers ?

6.—Qu'était-ce que Cicéron ?

7.—Dans quel siècle vécut *Florian* ? Egala-t-il Lafontaine comme *fabuliste* ?

8.—Quel enseignement peut-on tirer de cette fable de Florian ?

Aux séances des 18, 19 et 20 août, MM. Joseph-Alexis Bouchard, Bernard-Alfred-Oscar Filteau, Louis-Joseph-Maurice Filteau, Jos.-Alphonse-Auguste Fournier, Jean-Chs-P.-Rodolphe Maltais, Joseph-Charles Miousse et Joseph-Georges-Napoléon Roy subissent l'examen sur toutes les matières du programme et conservent les notes inscrites après chacun des noms qui suivent:

Noms des Candidats.	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlem'ts scolaires	Histoire	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Lecture française	Littérature	Lecture anglaise	Agriculture	Sciences et Philosophie	Dessin	Examen spécial anglais	Total	Moyenne	Note obtenue
Bouchard, Jos.-Alexis	5	5	4.5	6	4.8	4	5	6	6	5.9	5	5	3.5	5.5	5.8	6	4	87	5.12	Dist. Ang.
Filteau, Bernard-Alf.-Oscar	5.9	6	6	6	6	5.6	6	5.8	5.7	5.7	6	6	5.5	6	6	6	6	100.2	5.83	Gde dist. A
Filteau, Ls-Jos.-Maurice	5.6	5.5	5.5	6	4.5	5.3	5.7	6	5.8	5.9	5	6	5.5	6	6	6	5	95.3	5.61	Gde dist. A
Fournier, J.-Alphonse-Auguste	5.5	5.5	6	6	5	5	5	5.2	5.1	6	5	6	6	6	5.5	5.2	6	94	5.53	Gde dist. A
Maltais, Jean-Chs-P.-Rodolphe	3.4	5	5	5.5	5	4.5	4	4.5	3	4.7	5	5	5	5.5	6	5.2	5	71.3	....	Insuffisant
Miousse, J.-Charles	5	5.1	3.5	6	5	5	3	3.6	4.2	1.2	3	3	3.5	5	5.2	4	....	65.3	....	Insuffisant
Roy, Jos.-Georges-Nap	4	5.6	3.5	5.6	4	5	3	4.8	3	3	3	3	3	4	4.2	5.8	....	64.5	....	Insuffisant

M. Jos.-Alexis Bouchard mérite le diplôme avec la note "distinction" et mention spéciale pour l'anglais; MM. Bernard-Alfred-Oscar Filteau, Ls-Jos.-Maurice Filteau, J.-Alphonse-Auguste Fournier, reçoivent le diplôme avec la note "grande distinction" et mention spéciale pour l'anglais.

MM. Jean-Chs-P.-Rodolphe Maltais, J.-Charles Miousse et Jos.-Georges-Napoléon Roy n'ont pas droit au certificat, le premier, parce qu'il n'a pas conservé au moins la note 5 en composition et en arithmétique, le second, parce qu'il a eu une note inférieure à 5 en arithmétique et une note inférieure à 3 en algèbre, et le dernier parce qu'il a obtenu une note inférieure à 5 en composition et en arithmétique.

Le Bureau fait connaître le résultat des examens aux aspirants et la session est ajournée.

(Signé) TH.-G. ROULEAU, ptre,
Président.

Il est proposé par Mgr l'évêque de Nicolet, appuyé par Mgr Th.-G. Rouleau, que M. Joseph-Cléophas-Chrysologue Mercier, jusqu'aujourd'hui professeur à l'Académie commerciale catholique de Saint-Jean, comté de St-Jean, P. Q., soit proposé au gouvernement pour remplacer M. Filteau résignataire, comme professeur à l'Ecole normale de Nicolet. —Adopté.

Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy propose, appuyé par Mgr Th.-G. Rouleau, et il est résolu:

"Que MM. Oscar Filteau, professeur à l'Ecole normale de Nicolet et J.-Emile Vallières, breveté pour académie française et anglaise et bachelier ès lettres de l'Université Laval, soient recommandés comme professeurs ordinaires à l'Ecole normale Laval, le premier à un salaire initial de $1,350.00 et le second à un salaire de $1,200.00, en remplacement de M. Charles Lefèvre devenu directeur général de l'enseignement du dessin et de M. J.-S. Turcotte que le défaut de santé a obligé de démissionner, et que les nominations de MM. Filteau et Vallières soient datées du premier septembre courant."

Il est donné lecture du rapport suivant du Bureau central des examinateurs catholiques:

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1914-15, conformément aux prescrip-

tions de l'article 113 des Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Les membres du Bureau ont tenu leurs deux sessions annuelles, à Québec; la première, le 29 avril 1915, et la seconde, les 5 et 6 août dernier.

A sa réunion du 29 avril, le Bureau s'est occupé de l'organisation générale des examens de l'année courante, du choix des examinateurs-délégués chargés de la surveillance des candidats, et de la préparation des questions et problèmes à être soumis aux aspirants aux diplômes élémentaires, modèles et académiques. Les questions et problèmes adoptés sont annexés au présent rapport.

Le 5 et le 6 août dernier, les membres du Bureau ont procédé à la revision de la correction des épreuves d'examen, au nombre de plus de soixante mille, lesquelles avaient été corrigées dans le courant du mois de juillet, et à l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements.

Les examens ont duré quatre jours, du 29 juin au 2 juillet inclusivement, et ont eu lieu dans les trente-deux localités mentionnées à l'article 80 des règlements du Comité catholique.

2,540 aspirants ont été admis aux examens après s'être conformés fidèlement aux prescriptions des règlements; c'est 391 de plus que l'année précédente. La dernière année a été remarquable non seulement par le très grand nombre de candidats qui se sont présentés devant le Bureau, mais aussi par les progrès que le Bureau a constatés dans leurs réponses. Cette dernière remarque s'applique surtout aux aspirants et aspirantes qui ont subi l'examen pour les brevets d'école primaire intermédiaire (modèle) et d'école primaire supérieure (académie).

Les 2,540 aspirants et aspirantes, 233 hommes, dont 153 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes, et 2,307 femmes, dont 61 religieuses de plusieurs communautés, se répartissent comme suit:

1,209 pour le diplôme d'école primaire élémentaire,
1,082 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle),
249 pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique).

1,960 ont passé leurs examens avec succès, savoir:
845 pour le brevet élémentaire,
928 pour le brevet modèle,
187 pour le brevet d'académie.

580 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir:
364 pour le diplôme d'école élémentaire,

154 pour le diplôme d'école modèle,
62 pour le diplôme d'école académique.
Ce qui donne les résultats suivants:

1.—Pour le diplôme élémentaire, 70% ont réussi et 30% ont échoué;

2.—Pour le diplôme modèle, 86% ont obtenu des diplômes et 14% ont échoué;

3.—Pour le brevet d'académie, 75% ont réussi et 25% ont échoué.

Résultat général: 77% de tous les aspirants ont obtenu des diplômes et 23% ont été refusés.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigés:

Matières	Elémentaire	Modèle	Académique
Prières et Catéchisme	Très bien	Très bien	Bien.
Lecture française	Bien	Bien	Très bien.
Lecture latine	Bien	Très bien	Très bien.
Grammaire française et analyse	Très bien	Très bien	Très bien.
Dictée française	Bien	Bien	Très bien.
Ecriture	Passable	Passable	Bien.
Littérature (préceptes)	Bien	Très bien	Très bien.
Composition française	Bien	Bien	Assez bien.
Histoire Sainte	Bien	Bien	
Histoire du Canada	Bien	Très bien	Très bien.
Géographie	Faible	Passable	Bien.
Instruction civique	Passable	Bien	Bien.
Arithmétique	Assez bien.	Très bien	Bien.
Calcul mental	Bien	Très bien	Très bien.
Toisé		Très bien	Bien.
Comptabilité	Passable	Très bien	Très bien.
Pédagogie	Bien	Très bien	Très bien.
Agriculture	Très bien	Bien	Bien.
Connaissances scientifiques usuelles	Bien	Très bien	Très bien.
Hygiène	Bien	Très bien	Très bien.
Bienséances	Très bien	Très bien	Très bien.
Dessin	Bien	Très bien	Assez bien.
Histoire de France		Bien	Bien.
Histoire d'Angleterre		Bien	Bien.

Histoire des Etats-Unis.....Bien.
Histoire ancienne et romaine.....Bien.
Histoire de l'Eglise.....Bien.
Algèbre.....Bien.
Physique.....Bien.
Cosmographie.....Bien.

Langue anglaise

Grammaire anglaise.....	Passable...	Faible.....	Très faible.
Dictée anglaise.....	Bien.....	Très bien.	Très bien.
Composition anglaise.....	Très bien .	Très bien..	Bien.
Littérature anglaise.....	Faible.....	Bien.....	Faible.

Anglais pour les candidats dont la langue maternelle est le francais

Grammaire anglaise.....	Assez bien..	Faible.....	Mal.
Dictée anglaise.....	Assez bien.	Bien.....	Bien.
Composition anglaise.....	Très faible	Faible.....	Faible.

Notes du bureau

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirantes et aspirants, les matières suivantes:

Brevet élémentaire: Ecriture, Géographie, Instruction civique, Comptabilité.

Brevet intermédiaire: Ecriture, Géographie.

Brevet supérieur: Dessin et Composition française.

Langue Anglaise.—Brevet élémentaire: Composition anglaise pour les aspirants de langue française, Grammaire et Littérature pour les aspirants de langue anglaise.

Brevet intermédiaire: Grammaire anglaise, Composition pour les aspirants de langue française, Grammaire anglaise pour les aspirants de langue anglaise.

Brevet supérieur: Grammaire et Composition pour les aspirants de langue française; Grammaire et Littérature anglaise pour les aspirants de langue anglaise.

(Signé) L. Lindsay, Ptre, *Président.*
" J.-N. Miller, *Secrétaire.*

A la demande de Mgr l'évêque de Chicoutimi, son avis de motion, qui se lit comme suit, reste sur l'ordre du jour:

"Que, pour éviter aux membres de ce Conseil des voyages trop multipliés sans nécessité, il soit résolu que régulièrement il n'y ait que deux sessions comme ci-devant, l'une à l'automne, l'autre au printemps; que cependant il soit loisible à M. le Surintendant de convoquer une session extraordinaire quand il la jugera utile ou nécessaire."

Séance du 22 septembre 1915.
(*Après-midi*)

PRÉSENTS:—L'honorable M. de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa, Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières de Nicolet, de Saint-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, Mgr G. Blanche, vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent, Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé J.-C. Arsenault, M. l'abbé J.-S. Turbide, M. l'abbé Eugène Corbeil, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Mgr Blanche propose, et il est résolu, de recommander à la Législature d'ajouter l'alinéa suivant au premier paragraphe de l'article 2874 des Statuts refondus de Québec, 1909: "A défaut d'huissier dans la municipalité, le mandat pourra être adressé par le président à la personne qu'il désignera pour l'exercer."

Il est résolu, sur motion de M. Tellier:

"Que ce Comité recommande de modifier la loi de l'Instruction publique de façon que nulle commission scolaire ne puisse contracter d'emprunt, ni vendre, échanger, aliéner ou hypothéquer un immeuble scolaire, sans en informer les contribuables au moyen d'un avis public."

Le Comité prend communication d'une lettre de la révérende Sœur Supérieure du couvent de Havre-aux-Maisons, Iles-de-la-Madeleine, demandant que le Bureau central des examinateurs catholiques soit autorisé à faire subir l'examen pour le brevet d'école académique à Havre-aux-Maisons. Cette demande est accordée et le Comité catholique recommande que l'article 80 de ses règlements soit amendé en conséquence.

Lecture de diverses requêtes transmises par plusieurs inspecteurs exposant que le nombre d'écoles confiées à leur surveillance a beaucoup augmenté et demandant que les limites de leurs districts d'inspection respectifs soient diminuées.

Le Comité exprime le vœu, vu l'heureuse augmentation des écoles dans diverses parties de la province, que la question du remaniement des districts d'inspection soit mise à l'étude et que M. le Surintendant fasse préparer un projet en conséquence.

Le Comité prend communication du rapport d'un sous-comité du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique concernant l'enseignement aux enfants de nationalités étrangères de la cité de Montréal. L'étude de cette question est ajournée à la prochaine séance.

Le Comité distribue le fonds de l'Education supérieure et il confère le titre d'école modèle et le titre d'académie aux écoles suivantes:

Titre d'École modèle

Comté d'Arthabaska.—Warwick, modèle mixte, école No 1.
Comté de Bagot.—Ste-Hélène, village, modèle mixte.
Comté de Chambly.—Longueuil, modèle filles, sous contrôle.
Comté de Champlain.—Ste-Thècle, village, modèle mixte.
Comté de Champlain.—St-Théophile, modèle mixte.
Comté de Compton.—Clifton (Ste-Hedwidge), modèle mixte.
Comté de Compton.—St-Isidore-d'Auckland, modèle mixte, école No 1.
Comté de Jacques-Cartier.—St-Laurent, village, acad. St-Alfred.
Comté de Joliette.—St-Paul, modèle filles.
Comté de Labelle.—L'Annonciation, modèle mixte.
Comté de Laval.—Longue-Pointe, Ecole N.-D. des Victoires, modèle filles.
Comté de Laval.—Longue-Pointe, Collège du Sacré-Cœur, modèle garçons.
Comté de Lévis.—Chaudière, modèle mixte.
Comté de Lotbinière.—St-Apollinaire, modèle garçons.
Comté de Lotbinière.—Leclercville, modèle mixte.
Comté de Lotbinière.—St-Gilles; modèle mixte.
Comté de Maskinongé.—St-Alexis-des-Monts, modèle mixte, école No 1.
Comté de Maskinongé.—Rivière-du-Loup No 2, modèle mixte, école No 8.
Comté de Matane.—Val-Brillant, modèle mixte, école No 1.
Comté de Montmagny.—Ste-Euphémie, modèle mixte, école du village.
Montréal, Cité.—Ecole Ste-Claire-de-Tétraultville, modèle filles.

Montréal, Maisonneuve.—Côte-Visitation, Ecole Ste-Philomène, modèle filles.
Montréal, Maisonneuve.—Maisonneuve, Ecole St-Clément, modèle filles.
Montréal, Maisonneuve.—Maisonneuve, Ecole St-Edouard, modèle garçons.
Montréal, Maisonneuve.—Maisonneuve, Ecole du Saint Nom de Jésus, modèle filles.
Montréal, Maisonneuve.—Maisonneuve, Ecole Lasalle, modèle garçons.
Montréal, Westmount.—Outremont, Ecole Querbes, modèle mixte.
Comté d'Ottawa.—Bouchette, modèle mixte.
Comté de Québec.—Giffard, village, modèle mixte.
Québec, cité.—Notre-Dame-des-Victoires, modèle mixte.
Comté de Shefford.—St-Théophile-d'Ely, modèle mixte.
Comté de Shefford.—St-François-Xavier-de-Shefford, modèle mixte.
Comté de Shefford.—Lawrenceville, modèle mixte.
Comté de Stanstead.—Stanstead, diss., modèle garçons.
Comté de Témiscamingue.—Lorrainville, modèle mixte, école No 1.
Comté de Témiscouata.—St-Mathias-de-Cabano, modèle garçons.
Comté de Wolfe.—D'Israéli, village, modèle garçons.
Comté d'Yamaska.—St-Zéphirin, modèle mixte, école No 1.
Comté d'Yamaska.—Notre-Dame-de-Pierreville, modèle mixte, école No 1.

Titre d'Académie

Comté de Brome.—Sutton, village, modèle mixte.
Comté de Champlain.—Grand-Mère, couvent.
Comté de Champlain.—St-Tite, village, modèle garçons.
Comté de Champlain.—Ste-Flore, modèle mixte.
Comté de Gaspé.—Ste-Adélaïde-de-Pabos, couvent.
Comté de Gaspé.—Cap-Chat, modèle mixte.
Comté des Iles-de-la-Madeleine.—Havre-aux-Maisons, couvent.
Comté de Joliette.—Joliette, modèle garçons.
Comté de Labelle.—Papineauville, modèle mixte.
Comté de Montcalm.—Rawdon, modèle couvent.
Montréal, Cité.—Ecole N.-D.-des-Anges, filles.
Montréal, Cité.—Ecole Ste-Agnès, filles.
Montréal, Cité.—Ecole St-Joseph-de-Verdun, filles.
Montréal, Cité.—Ecole des SS. Noms de Jésus et de Marie, filles.
Montréal, Cité.—Pensionnat Ste-Angèle, filles.
Montréal, Cité.—Pensionnat de l'Ange-Gardien, filles.

Montréal, Cité.—Ecole St-Louis-de-France, filles.
Montréal-Dorion.—St-Edouard-de-Montréal, garçons.
Montréal-Dorion.—St-Edouard-de-Montréal, filles.
Montréal-Laurier.—St-Jean-Baptiste, Ecole du Sacré-Cœur, filles.
Québec, Cité.—Ecole Ste-Marie, modèle filles.
Québec, Cité.—Ecole St-Roch, couvent.
Québec, Cité.—Académie Notre-Dame-du-Chemin, filles.
Québec, Cité.—Ecoles St-Sauveur, filles.
Québec, Cité.—Académie St-Louis, filles (indépendante).
Sherbrooke, Cité.—Sherbrooke-Est, modèle filles.
Comté de Terrebonne.—St-Jovite, modèle couvent.
Comté de Wolfe.—D'Israéli, modèle filles.

Séance du 23 septembre 1915.

PRÉSENTS: L'honorable M. de LaBruère, président; Mgr l'archevêque de Montréal; Messeigneurs les évêques de Sherbroke, de Nicolet, de Saint-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier; Mgr G. Blanche, vicaire-apostolique du Golfe Saint-Laurent; Mgr P.-E. Roy, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé J.-S. Turbide, M. l'abbé Eugène Corbeil, M. John Ahern M. Hyacinthe-A. Fortier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité prend de nouveau en considération le rapport du sous-comité du Comité protestant relatif à l'instruction des enfants de nationalités étrangères, à Montréal. Après discussion et après avoir pris communication d'une lettre de M. J.-N. Perrault, directeur général des écoles catholiques de Montréal, sur le même sujet, il est résolu, "que le Surintendant informe le secrétaire du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique qu'ayant soumis ce rapport à la considération du Comité catholique, celui-ci considère la question de la plus haute importance et que déjà la commission scolaire catholique de Montréal s'en est occupée. Le Comité protestant pourra en juger par l'extrait d'une lettre de M. Perrault, directeur général des écoles catholiques de Montréal. La Commission scolaire de cette ville désire y donner toute son attention, et poursuivre d'une manière efficace et satisfaisante l'œuvre commencée. Mais il faut remarquer que les familles de nationalités étrangères, italiennes, polonaises, ruthènes et autres, ne résident pas toutes dans les limites de la commission scolaire catholique de la cité de Montréal. Dans le nord de la ville, par exemple, il y a beaucoup

d'Italiens qui relèvent de plusieurs commissions indépendantes. Que les commissaires protestants voient à faire donner l'instruction aux enfants protestants, c'est juste. Mais Mgr l'archevêque de Montréal réclame pour les commissions diverses catholiques de toute la ville de Montréal le devoir et le droit de s'occuper de l'instruction de tous les enfants catholiques. Sa Grandeur se charge de voir les commissaires pour étudier et résoudre avec eux ce difficile et intéressant problème.

"Si le secrétaire du Comité protestant l'a pour agréable, Mgr l'archevêque sera heureux d'avoir une conférence avec lui à ce sujet."

Le comité distribue le fonds des Municipalités pauvres, et la session est ajournée au 1er mercredi du mois de février prochain.

J.-N. MILLER,

Secrétaire.

SESSION DE FÉVRIER 1916

Séance du 2 février 1916.

Présents:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président *pro-tem.*; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Charlottetown, de Joliette, de Mont-Laurier, Mgr E.-A. Latulipe, vicaire-apostolique du Témiscamingue; Mgr P.-E. Roy, représentant Son Eminence le cardinal Bégin; M. l'abbé Sylvio Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr F.-X. Ross, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; Mgr J.-E. Bourret, représentant Mgr l'évêque de Nicolet; M. l'abbé Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Ed. Prévost, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Nicolet et de Mgr Ryan, administrateur *sede vacante* du diocèse de Pembroke, déléguant respectivement M. l'abbé

Sylvio Corbeil, Mgr F.-X. Ross, Mgr J.-E. Bourret et M. l'abbé Zéphirin Lorrain, pour les représenter à la présente session du Comité.

Il est résolu unanimement, sur proposition de Mgr l'évêque de Valleyfield, que l'honorable M. Delâge préside cette assemblée, vu l'absence de M. le Surintendant de l'Instruction publique.

M. Delâge prend le fauteuil, remercie de l'honneur qui lui est fait et exprime des vœux pour le prompt rétablissement de M. le Surintendant.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant:

Rapport du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques

Séance du 1er février 1916.

Présents:—Mgr Emard, président, Mgr Forbes, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Dr Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture d'une lettre de Mgr Brunault, évêque de Nicolet, informant le sous-comité qu'il est empêché d'assister à cette séance.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis régulièrement:

1.—"L'Agriculture dans les écoles", par les Frères de l'Instruction chrétienne.—27e édition, revue, corrigée et augmentée.—*Recommandé.*

2.—"Lecture courante", cours élémentaire, par les Frères de l'Instruction chrétienne.—*Recommandé.*

3.—"Arithmétique théorique et pratique".—Cours moyen et supérieur, par les Frères de l'Instruction chrétienne.—*Recommandé.*

4.—"Leçons de Théodicée", par l'abbé Arthur Robert (pour être ajoutées aux "Leçons de Psychologie" déjà approuvées par le Comité catholique). Le nouveau livre portera le titre suivant: "Leçons de Psychologie et de Théodicée".—*Recommandé pour le cours académique des Ecoles normales et pour les candidats au brevet d'académie du Bureau d'examinateurs.*

Ces livres sont approuvés, l'honorable juge Martineau dissident quant aux numéros 2 et 3.

Avec le consentement unanime des membres du Comité, Mgr Labrecque retire son avis de motion, qui se lit comme suit: "Que, pour éviter aux membres de ce Conseil des voyages trop multipliés sans nécessité, il soit résolu que régulièrement il n'y ait que deux sessions comme ci-devant, l'une à l'automne, l'autre au printemps; que cependant il soit loisible à M. le Surintendant de convoquer une session extraordinaire quant il la jugera utile ou nécessaire".

Mgr P.-E. Roy propose, appuyé par l'honorable Thomas Chapais, qu'un sous-comité soit formé des membres suivants: l'honorable juge Archambault, Mgr P.-E. Roy, l'honorable Cyrille-F. Delâge, l'honorable Thomas Chapais, Mgr Th.-G. Rouleau et M. John Ahern, avec prière d'étudier les règlements concernant l'octroi des diplômes des écoles normales et de faire rapport à la prochaine séance du Comité.—*Adopté.*

Il est résolu, sur proposition de Mgr l'évêque de Valleyfield, secondé par Mgr l'évêque de Joliette, que M. l'abbé Louis Mousseau soit nommé principal de l'Ecole normale de Valleyfield, en remplacement de M. l'abbé P.-A. Sabourin, démissionnaire.

L'honorable juge Martineau donne avis qu'à la prochaine session de ce Comité, il proposera les motions suivantes:

1. Que l'inspecteur général soit prié d'informer confidentiellement ce Comité s'il y a, suivant lui, quelques inspecteurs d'écoles dont la compétence actuelle laisse à désirer et qu'il serait utile de remplacer.

2.—Que les représentants de la presse et le public en général soient admis aux séances de ce Comité.

3.—Que l'inspecteur général soit prié de s'assurer personnellement, s'il le peut, sinon par un autre officier du département de l'Instruction publique:

1. De la proportion des enfants fréquentant les écoles de garçons et de filles de cette province qui terminent leur cours élémentaire après quatre années seulement de fréquentation scolaire, le cours modèle après six années, le cours académique après huit années. Et si cette proportion lui paraît trop faible, de bien vouloir en indiquer la cause et les moyens d'y remédier;

2. Si la classification des enfants dans ces diverses écoles se fait suivant le programme;

3. Si l'enseignement de l'arithmétique et du dessin s'y donne suivant le programme et de manière à pouvoir éviter une classe préparatoire aux élèves qui entrent aux écoles techniques;

4. Si l'enseignement donné dans les écoles anglaises catholiques pour garçons dans Montréal est généralement supérieur à celui qui est donné dans les écoles françaises catholiques, au point de vue de la grammaire, de l'écriture et des mathématiques.

4.—Que ce Comité attire respectueusement l'attention de la Législature sur les dangers qu'offre l'augmentation constante de la dette des municipalités scolaires et est d'opinion qu'il serait dans l'intérêt général des contribuables d'assimiler sous ce rapport les corporations scolaires aux corporations municipales, ou d'adopter toutes autres mesures de nature à remédier aux dangers ci-dessus signalés.

A la demande de M. Tellier et de consentement unanime, ce dernier avis de motion est immédiatement considéré comme motion et il est résolu, après discussion, sur proposition de l'honorable juge Martineau, appuyé par M. Tellier: "Que ce Comité attire respectueusement l'attention de la Législature sur les dangers qu'offre l'augmentation constante de la dette des municipalités scolaires et est d'opinion qu'il serait dans l'intérêt général des contribuables d'assimiler sous ce rapport les corporations scolaires aux corporations municipales, ou d'adopter toutes autres mesures de nature à remédier aux dangers ci-dessus signalés".

Le Secrétaire donne lecture du document qui suit:

"Il y a eu plusieurs changements dans le personnel des inspecteurs d'écoles depuis le commencement de l'année scolaire 1915-16, et je crois qu'il est du devoir du Département de l'Instruction publique d'en informer le Comité catholique.

Deux inspecteurs d'écoles sont décédés, MM. Prud'homme et Molleur et un autre inspecteur, M. Thomas Tremblay, a donné sa démission.

"M. Prud'homme a été remplacé, par arrêté ministériel du 3 novembre 1915, par M. A.-B. Charbonneau, professeur à Montréal, et M. Molleur a été remplacé par M. Frédéric-J. Normand, qui était déjà inspecteur d'écoles pour le comté de Gaspé. Le successeur de M. Tremblay, M. Antonio Millet, a été nommé le 6 octobre 1915 et un nouvel inspec-

teur, M. J.-Alexis Bouchard, a reçu sa nomination le 7 janvier 1916, pour remplacer M. Normand.

"Conformément aux recommandations du Comité catholique, il a été formé trois nouveaux districts d'inspection, un pour la cité et les environs de Montréal, le second pour la région du Témiscamingue et le troisième dans le comté de Témiscouata. Les titulaires de ces trois districts sont: 1. M. Thomas Cuddihy, nommé le 25 juin 1915; 2. M. L.-M. Tilteau, nommé le 1er septembre 1915; 3. M. J.-A. Chabot, transféré de son ancien district, qui comprenait les comtés de Rimouski et de Matane, à celui du comté de Témiscouata. M. Chabot a été remplacé par M. Noël Gingras, le 17 novembre 1915".

Le Secrétaire fait aussi connaître au Comité que le Département de l'Instruction publique est à préparer un projet de redistribution des districts d'inspection, conformément à la demande qui lui en a été faite par le Comité catholique et qu'il sera en état de soumettre un rapport à la prochaine session.

Lecture d'une lettre de la révérende Sœur Supérieure du couvent de Thetford-Mines demandant que le Bureau central des examinateurs catholiques soit autorisé à faire subir les examens pour diplômes à Thetford-Mines.

Le Comité ne croit pas devoir accorder cette demande.

Et la séance est ajournée au deuxième mercredi du mois de mai prochain.

Session de mai 1916

Séance du 10 mai 1916.

Présents: L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Joliette, de Valleyfield, de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Mont-Laurier, de Haileybury; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, représentant Son Eminence le cardinal Bégin; Mgr J.-O. Routhier, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr F.-X. Ross, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; Mgr Am. Gosselin, représentant Mgr l'évêque de Chicoutimi; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières; M. l'abbé John Kimpton, représentant Mgr l'évêque

de Pembroke; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Paul-G. Martineau, l'honorable juge F.-X. Lemieux, M. John Ahern, M. H.-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Chicoutimi, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières et de Mgr Ryan, administrateur *sede vacante* du diocèse de Pembroke, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, Mgr Am. Gosselin, M. l'abbé Auguste Lelaidier et M. l'abbé John Kimpton, pour les représenter à la présente session du Comité.

Il est résolu unaniment, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable M. Chapais, que l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, soit élu président du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

En prenant le fauteuil, M. Delâge remercie les membres du Comité de l'honneur qu'ils viennent de lui conférer. Il exprime ses regrets du départ de l'honorable M. de LaBruère et ce n'est pas sans crainte, dit-il, qu'il a accepté la lourde tâche de lui succéder, car il comprend que la position de Surintendant de l'Instruction publique lui impose de grandes responsabilités et exigera de lui de nouveaux devoirs qu'il s'efforcera de remplir le mieux possible en y consacrant toute son énergie. Escomptant le concours sympathique des membres du Conseil de l'Instruction publique, il espère réussir à faire avancer de plus en plus la cause de l'éducation dans la province de Québec.

Mgr l'archevêque de Montréal propose, appuyé par l'honorable Dr Guerin, que la résolution suivante soit inscrite au procès-verbal:

"C'est avec regret que ce Comité a vu l'honorable M. Boucher de LaBruère obligé, pour raisons de santé, de se démettre de ses fonctions de Surintendant de l'Instruction publique, fonctions dont il s'est acquitté pendant vingt et un ans avec tant de dévouement, de compétence, de tact et de succès. Il tient à lui exprimer sa gratitude sincère pour les nombreux et signalés services qu'il a rendus à la cause de l'instruction publique dans la province de Québec et l'accompagne dans sa retraite de ses meilleurs vœux."—Adopté.

Il est proposé par l'honorable juge sir H. Archambault, secondé par Mgr Roy, et résolu:

"Que ce Comité est heureux de souhaiter la bienvenue à l'honorable M. Delâge, comme Surintendant de l'Instruction publique, en remplacement de l'honnorable M. de LaBruère, démissionnaire. Les positions élevées et honorables que M. Delâge a occupées, le travail et les aptitudes qu'il a déployés dans ces diverses positions, sont une garantie que le nouveau Surintendant remplira avec dignité et d'une manière utile à l'éducation dans cette province les fonctions importantes qui sont confiées à ses soins et à sa vigilance."

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe, présente le rapport suivant:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES OUVRAGES CLASSIQUES

Séance du 9 mai 1916.

Présents:—Mgr Emard, président; Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Dr Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants:

1.—"Lectures courantes—Deuxième livre", nouvelle édition, par les Frères des Ecoles chrétiennes. Recommandé, en remplacement de l'édition antérieure, approuvée en 1891.

2.—"Cours élémentaire de langue française", par les Frères du Sacré-Cœur.—Recommandé, pour remplacer les trois livres suivants approuvés en 1886: "Grammaire élémentaire divisée en leçons"; "Exercices d'orthographe—Première partie" et "Exercices d'orthographe—Deuxième partie."

3.—"Inventaire de nos fautes les plus usuelles", par Sylva Clapin.—Ce livre n'ayant pas été soumis régulièrement, la demande d'approbation n'a pas été prise en considération.

(Signé) † JOSEPH-MÉDARD,

Evêque de Valleyfield,

Président.

M. le Surintendant soumet le projet de subdivision des districts des inspecteurs d'écoles catholiques qu'il avait été chargé de préparer par ce Comité, et il est proposé par l'honorable M. Champagne, secondé par Mgr Emard, et résolu:

"Que ce projet soit adopté et que le Comité recommande la création de quatre nouveaux districts d'inspection et la nomination par le lieutenant-gouverneur en Conseil de quatre nouveaux inspecteurs d'écoles."

A la demande de l'honorable juge Martineau, le Comité exprime le vœu que le Surintendant fasse préparer une carte de la Province indiquant les districts d'inspection, et que cette carte soit insérée dans son rapport annuel à la Législature.

Sur proposition de l'honorable juge Martineau, il est résolu:

"Que l'inspecteur général soit prié d'informer le Surintendant, s'il y a, suivant lui, quelques inspecteurs d'écoles dont la compétence actuelle laisse à désirer et qu'il serait utile de remplacer."

L'honorable juge Martineau propose: "Que les représentants de la presse et le public en général soient admis aux séances de ce Comité" Cette proposition est rejetée sur division.

Il est proposé par l'honorable juge Martineau, appuyé par l'honorable juge Robidoux: "Que l'inspecteur général soit prié de s'assurer personnellement, s'il le peut, sinon par un officier du département de l'Instruction publique:

1.—De la proportion des enfants fréquentant les écoles de garçons et de filles de cette province qui terminent leur cours élémentaire après quatre années seulement de fréquentation scolaire, le cours modèle après six années, le cours académique après huit années. Et, si cette proportion lui paraît trop faible, de bien vouloir en indiquer la cause et les moyens d'y remédier;

2.—Si la classification des enfants dans ces diverses écoles se fait suivant le programme."

Cette proposition est adoptée après avoir été amendée, de consentement unanime, en en retranchant le dernier paragraphe.

Il est résolu, sur proposition de l'honorable juge Martineau:

"Que l'inspecteur général soit prié de s'assurer si, dans les écoles des cités de Montréal et de Québec, l'enseignement de l'arithmétique et du dessin s'y donne suivant le programme, et de manière à pouvoir éviter une classe préparatoire aux élèves qui entrent aux écoles techniques."

L'honorable M. Champagne, secondé par Mgr l'évêque de Valleyfield, propose:

"Qu'un groupe des membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit fait et que le Surintendant soit chargé de faire les démarches nécessaires."—Adopté.

Il est résolu, sur proposition de Mgr Th.-G. Rouleau, appuyé par M. l'abbé Desrosiers:

"Que le Comité recommande respectueusement à la bienveillance du Gouvernement la requête des principaux des écoles normales de Québec et de Montréal demandant de fixer les traitements des professeurs ordinaires des Ecoles normales, qui consacrent tout leur temps à ces institutions, de la manière suivante:

Maximum, $2,000.00, minimum, $1,200.00, avec une augmentation annuelle de $100.00 jusqu'à concurrence du maximum."

Après lecture d'une lettre de M. l'abbé Goudreau, curé de St-Alphonse de Thetford-Mines, demandant que le Bureau central des examinateurs catholiques soit autorisé à faire subir les examens pour diplômes à Thetford-Mines, le Comité maintient la décision qu'il a prise à ce sujet, à sa session du mois de février dernier.

Et la séance est ajournée au quatrième mercredi du mois de septembre prochain.

(Signé) J.-N. MILLER,
Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

(*Traduction*)

Montréal, 1er octobre 1915.

Réunion trimestrielle régulière du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue à cet endroit.

Présents:—Le principal Sir Wm. Peterson, K.C.M.G., LL.D., président; le prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L.; le rév. A.-T. Love, B.A., D.D.; Sir Herbert Ames, K.B., LL.D., M.P.; Hon. Sydney Fisher, B. A.,; M. W.-M. Rowat, M.D., C.M.; Hon. juge McCorkill, D.C.L. LL.D.; le prof. J.-A. Dale, M.A.; le rév. principal Parrock, M. A., D.C.L.; Robert Bickerdike, M. P.; M. Howard Murray,;M. W.-S. Bullock, M.A. L.; le très rév. Lennox Williams, D.D., lord évêque de Québec; Hon. W.-G. Mitchell, C. R., M. A. L., le rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D.; M. John Whyte, M. W. L. Shurtleff, C.R.., LL.D.; Hon. Geo. Bryson, M.C.L.; M. Chas. McBurney, B.A.; le prof. Sinclair Laird, M.A.; M. E.-M. Campbell, B.A.

Le secrétaire communique au comité une lettre par laquelle M. Gavin-J. Walker s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

Le président explique que cette réunion a été retardée d'une semaine, du consentement unanime des membres, afin d'assurer une assistance plus considérable qu'elle n'aurait pu être autrement.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le secrétaire reçoit instruction de faire mention, au procès-verbal, des félicitations que les autres membres du Comité offrent à Sir Wm Peterson et à Sir Herbert Ames, pour les honneurs que leur a conférés récemment Sa Majesté le Roi, honneurs si bien mérités.

Le révérend Docteur Love soumet un rapport sur la distribution des allocations de l'éducation supérieure. Ce rapport recommande la

distribution des allocations de l'éducation supérieure conformément à l'état qui est imprimé à la fin du présent procès-verbal. Le sous-comité recommande que l'an prochain et jusqu'à ce que l'on ait pris une autre décision, les honoraires des licences de mariages soient divisés entre les écoles supérieures et les municipalités pauvres, dans la proportion de 75 et 25% et il refuse de recommander qu'une allocation soit accordée à la "High School" des garçons, de Québec. Ce rapport est adopté et le secrétaire reçoit instruction de prendre les mesures nécessaires pour obtenir l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil, afin que la distribution des fonds se fasse, telle que recommandée, pour l'année courante.

M. Fisher propose, appuyé par M. Murray, et il est résolu:—Qu'une note soit ajoutée par le secrétaire, à la liste imprimée de la distribution des fonds de l'éducation supérieure, note indiquant le calcul du coût des examens de juin.

Des demandes ont été reçues de Come, Barnston (y compris Way's Mills), Sainte-Agathe des Monts, Arundel, New-Glasgow et Joliette, par lesquelles ces municipalités prient le Comité d'inscrire leurs écoles sur la liste des écoles modèles.

Le Comité décide d'accorder les trois première demandes et décide aussi que l'inspecteur des écoles supérieures devra visiter les écoles d'Arundel, New Glasgow et Joliette et faire un rapport à leur égard, avant qu'une décision définitive ne soit prise.

La demande de la commission scolaire d'Ayer's-Cliff, par laquelle elle prie le Comité d'élever son école au rang d'académie, sera prise en considération après que l'inspecteur des écoles supérieures aura visité cette école et fait un rapport à son égard.

M. McBurney propose, appuyé par M. Murray, que, dorénavant, aucune allocation spéciale ne soit accordée à une école avant que l'Inspecteur des écoles supérieures l'ait visitée et fait un rapport favorable à son égard.

Le professeur Kneeland déclare que le travail du sous-comité des manuels et du cours d'études n'est pas terminé et, en son nom, il communique au Comité des recommandations, relatives aux manuels, dont l'étude est remise à la prochaine réunion.

Lecture de lettres de MM. Adams, Percival, Crutchfield et d'autres personnes à l'égard du cours d'études. Afin de faire un essai suffisant de ce cours, le Comité décide de n'y pas faire, cette année, d'autres changements que ceux qui seront recommandés par le sous-comité.

M. Bikerdike propose, appuyé par M. Fisher, que le catéchisme d'instruction religieuse primaire de la Jamaïque soit inscrit sur la liste des manuels autorisés, pour qu'il serve à l'instruction religieuse dans les écoles protestantes qui désireront l'adopter, et que l'on donne un avis en ce sens aux différentes écoles protestantes de la Province. Cette proposition est mise aux voix et rejetée.

Le professeur Laird, conformément à l'avis qu'il a donné à la dernière réunion du Comité, propose la résolution suivante:—

Que, dans les écoles maintenant reconnues comme élémentaires, on puisse suivre les degrés I-VII; dans les écoles maintenant reconnues comme écoles modèles, on puisse suivre les degrés I-IX; que, dans aucun cas, ces écoles ne puissent entreprendre les travaux des degrés plus élevés que ceux qui sont ci-dessus indiqués, sous peine de perdre toutes leur, allocations, à moins qu'elles n'aient demandé et obtenu la permission d'agir de la sorte, chaque année, à la réunion du mois de mai du Comitét celle qui précédera l'année scolaire pour laquelle cette permission ess demandée; que la présente résolution entre en vigueur le 1er juin 1916; et qu'avis de la présente résolution soit immédiatement donné à toutes les commissions scolaires protestantes et aux inspecteurs protestants.

Le secrétaire déclare que l'école de spécialistes en langue française, a été tenue au cours de l'été dernier et que, sur la recommandation des directeurs de l'école, huit candidats ont obtenu le certificat de première classe et sept candidats, le certificat de seconde classe.

Au nom du Comité de formation professionnelle, le professeur Dale déclare que, vu qu'il n'a reçu qu'une demande d'admission au cours d'été de l'Ecole des arts, ce Comité a décidé de ne pas organiser de classes sur cette matière, pendant le mois de juillet dernier.

M. Fisher présente un rapport concernant la classe d'agriculture élémentaire. Sur les 87 élèves qui ont suivi le cours, un certain nombre venaient de la péninsule de Gaspé et tous venaient des districts ruraux.

A la fin des cours, il y a eu un examen que tous les élèves, sauf un, ont passé et qui donne droit à un certificat signé par le principal du collège Macdonald et le professeur d'étude de la nature et d'agriculture élémentaire. Les dépenses de cette Ecole d'été se sont élévées à $2,583.31, —$571.61 représentant la somme donnée comme rémunération au personnel enseignant et $2,011.70, la somme donnée pour payer les dépenses de voyages et la gratification de $15. qui a été accordée à chaque élève qui a réussi.

Le Bureau central des examinateurs ayant référé à ce comité la demande de M. McBurney, par laquelle ce dernier prie le Comité d'accorder des diplômes permanents aux demoiselles Dufour et à Mademoiselle Adams, sans qu'elles eussent suivi l'Ecole pendant les deux années requises par résolution du Comité,—cette demande est prise en considération, mais elle n'est pas accordée. A cet égard, il est ordonné qu'instruction soit donnée à l'inspecteur des écoles supérieures de préparer un rapport contenant le nombre et les noms des instituteurs et des institutrices des écoles supérieures, qui possèdent des diplômes d'école rurale.

M. McBurney présente un rapport concernant l'Ecole d'été pour la formation des institutrices, qui a été tenue à Lachute, depuis le 28 de juin au 28 de juillet, 1915. Il y a eu 271 demandes d'admission, dont 121 ont été accordées. 116 élèves ont commencé à suivre le cours et 113 l'ont complété. Sur la recommandation des professeurs, 35 diplômes permanents d'école rurale ont été accordés, et 64 sont valides pour un an. Dix diplômes provisiores ont été prolongés pendant une autre année.

On remercie M. McBurney pour son rapport et, comme l'attention du Comité est attirée sur certaines données de ce rapport qui semblent contraires aux meilleurs intérêts de la formation des institutrices, l'étude de toute cette question de la formation professionnelle est confiée à un sous-comité qui se compose du Docteur Rexford, de MM. Fisher et McBurney, des professeurs Laird et Dale, et qui devra présenter un rapport à une séance subséquente.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Vaughan, économe de l'Université McGill, dans laquelle ce dernier déclare que McGill ne peut se charger, pendant une autre année, du travail des examens finals de l'Ecole, si l'on ne modifie pas les arrangements financiers actuels. Avant de pouvoir prendre une décision définitive à cet égard, le Comité décide

de nommer un sous-comité, qui se compose du Docteur Rexford, du secrétaire du département, de MM. Bullock et McBurney, et qui reçoit instruction de trouver de concert avec l'Université, les moyens satisfaisants de continuer les examens finals de l'Ecole.

Le secrétaire dépose sur la table un rapport imprimé du sous-comité de l'enseignement des enfants étrangers, à Montréal, et il déclare que le Surintendant en a remis un exemplaire à chacun des membres du Comité Catholique, à sa dernière réunion.

L'on discute de nouveau la question de savoir si l'on doit continuer de considérer le Latin comme matière obligatoire pour l'admission à la classe d'école modèle de l'Ecole des élèves-maîtres et cette question est référée au sous-comité du cours d'études, qui devra présenter un rapport à la prochaine réunion.

Le secrétaire déclare que l'inspecteur Rothney a donné sa démission et que le Surintendant donnera bientôt avis de la tenue de l'examen des candidats, qui désireront obtenir le certificat conférant à celui qui pourra l'obtenir, les titres voulus à la nomination d'inspecteur des écoles publiques protestantes.

Lecture d'une lettre du Docteur Robins, dans laquelle ce dernier remercie le Comité pour ses compliments et ses bons souhaits.

Vu qu'il n'a pas d'autres questions à étudier, le Comité est ajourné au vendredi, 26 de novembre, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ETAT DU REVENU, SEPTEMBRE 1915.

Voté par la Législature	$14,282 00
Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites	2,518 44
Intérêt sur le fonds des licences de mariages	1,400 00
Honoraires des licences de mariages, produit net	12,897 40
Montant disponibles pour	$31,097 84

Voir note à la fin.

ACADÉMIES

NOM DE L'ECOLE	Nombre d'élèves qui se sont présentés	Qui ont réussi	Qui ont échoué	Percentage	Nombre de points, percentage	Nombre de points accordés à l'école	Percentage général	Octrois	Gratifications	Total	—
Aylmer	40	25	15	61	61	150	70	$300	$175	$475	
Bedford	24	12	12	56	56	116	57	30	.....	300	
Buckingham	20	16	4	67	67	126	64	300	160	460	
Coaticook	59	47	12	67	67	179	82	300	205	505	
Cookshire	33	24	9	61	61	130	64	300	160	460	
Cowansville	42	32	10	66	66	139	68	300	170	470	
Danville	37	29	8	73	73	123	65	300	163	463	
East Angus	17	6	11	55	55	124	60	300	150	450	
"Gault Institute", Valleyfield	30	25	5	68	68	153	74	300	185	485	
Granby	39	31	8	68	68	177	82	300	205	505	
Huntingdon	71	59	12	68	68	170	79	300	200	500	
Inverness	43	32	11	65	65	136	67	300	167	467	
Knowlton	27	19	8	64	64	135	66	300	163	463	
Lachine	38	37	1	76	76	156	77	300	193	493	
Lachute	92	88	4	70	70	185	85	300	213	513	
Lennoxville	42	34	8	67	67	144	70	300	175	475	
Collège Macdonald, D. S.	34	29	5	67	67	168	77	300	193	493	
Magog	18	16	2	74	74	114	63	300	158	458	
New-Carlisle	34	13	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial
North Hatley	14	4	10	59	59	110	56	300	.....	300	
Ormstown	48	43	5	73	73	152	75	300	188	488	
"H. S." des filles de Québec	27	19	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial
"H. S." des garçons de Québec	44	16	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial
Saint-François, Richmond	42	29	13	62	62	152	71	300	178	478	
Sainte-Hélène, Dunham	8	6	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial
St-Jean	16	5	11	52	52	105	52	300	.....	300	
St-Lambert	47	34	13	64	64	174	79	300	197	497	
Shawville	56	23	33	56	56	139	65	300	162	462	
Sherbrooke	78	61	17	66	66	162	76	300	190	490	
Stanstead	58	31	27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Special
Strathcona, Outremont	63	45	18	66	66	173	80	300	200	500	
Sutton	34	24	10	66	66	114	60	300	150	450	
Verdun	36	26	10	67	67	128	65	.....	.....	.....	Spécial
Waterloo	36	25	11	64	64	131	65	300	162	462	
Waterville	23	16	7	63	63	135	66	300	165	465	
Windsor Mills	14	7	7	58	58	122	60	300	150	450	
								$9000	$4777	$13777	
ACADÉMIES SPÉCIALES											
"Stanstead W. College"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	
Académie de New-Carlisle	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	450	
	1384	988	396							$14627	

ÉCOLES MODÈLES

NOM DE L'ECOLE	Nombre d'élèves qui se sont présentés	Qui ont réussi	Qui ont échoué	Percentage	Nombre de points de percentage	Nombre de points accordés à l'école	Percentage général	Octrois	Gratifications	Total	—
Aberdeen, Coteau St-Pierre	34	28	6	67	67	184	84	$150	$84	$234	
Arundel	12	12	0								Spécial
Athelstan, Hinchinbrooke	6	2	4	57	57	109	55	150		150	
Ayer's Cliff	14	12	2	70	70	144	71	150	71	221	
Barnston	9	2	7								Special
Beebe	16	10	6	65	65	145	70	150	70	220	
Bishop's Crossing, Dudswell	6	2	4	54	54	101	52	150		150	
Brownsburg	3	1	2	50	50	106	52	150		150	
Bulwer	13	3	10	59	59	140	66	150	66	216	
Bury	16	15	1	72	72	146	73	150	73	223	
Châteauguay	5	1	4	53	53	103	52	150		150	
Clarenceville	16	14	2	70	70	138	69	150	69	219	
Como	4	3	1								Spécial
"Denison's"	4	0	4								Special
Dixville	10	0	10	52	52	119	57	150		150	
Dunham	10	2	8	55	55	132	62	150	62	212	
Farnham	16	10	6	62	62	123	62	150	62	212	
Fort Coulonge	5	2	3								Spécial
Frelighsburg	10	6	4	66	66	97	54	150		150	
Gaspé	11	3	8								Special
Gould	17	11	6	59	59	140	66	150	66	216	
Hatley	18	16	2	72	72	143	72	150	72	222	
Hemmingford	19	14	5	65	65	135	67	150	67	217	
Howick	17	14	3	69	69	144	71	150	71	221	
Hull	8	7	1	70	70	133	68	150	68	218	
Joliette	3	1	2								Spécial
Kingsbury	4	4	0	75	75	121	65	150	65	215	
Kingsey	4	3	1	67	67	126		150	64	214	
Kinnear's Mills, Leeds S.	4	2	2	57	57	103	53	150		150	
Lacolle	6	0	6	45	45	87	44	150		150	
Lac Mégantic	8	7	1	69	69	118	62	150	62	212	
La Pêche	6	2	4								Spécial
La Tuque	4	3	1	68	68	137	68	150	68	218	
Leeds	20	17	3	65	65	148	71	150	71	221	
Longueuil	16	13	3	67	67	138	68	150	68	218	
Maisonneuve	9	9	0	82	82	109	64	150	64	214	
Mansonville	16	10	6	67	67	138	68	150	68	218	
Maple Grove, Irlande Sud	9	6	3	68	68	110	59	150		150	
Marbleton	7	5	2	68	68	117	62	150	62	212	
Milan	2	2	0								Special
New Glasgow	4	1	3								Special
New Richmond	31	15	15								Spécial
Paspebiac	12	7	5								Spécial
Philipsburg	3	2	1								Spécial
Port Daniel	17	7	10								Spécial
Portneuf	5	3	2	61	61	112	58	150		150	
Rawdon	7	1	6	44	44	115	53	150		150	
Royal George, N.-D.-de-Grâce	19	5	14	55	55	148	68	150	6 8	218	
Ste-Agathe	4	2	2								Spécial
St-André	7	1	6	57	57	124	60	150	60	210	
Sawyerville	18	5	13	55	55	129	61	150	61	211	
Scotstown	16	13	3	64	64	141	68	150	68	218	
Shawinigan	1	1	0	60	60	137	66	150	66	216	
South Durham	10	8	2	65	65	132	66	150	66	216	
Stanbridge, Est	3	1	2	54	54	111	55	150		150	
Thetford Mines	4	1	8	54	54	118	55	150		150	
Trois-Rivières	4	3	1	63	63	132	65	150	65	215	
Ulverton	7	1	6	52	52	127	56	150		150	
Victoria (Québec)	15	15	0								Spécial
	604	367	237					$6450	$1947	$8397	

ÉCOLES MODÈLES SPÉCIALES

Arundel	$100 00
Barnston	150 00
Como	100 00
"Denison's Mills"	75 00
Fort Coulonge	100 00
Gaspé	150 00
Joliette	100 00
La Pêche	100 00
Milan	200 00
New Richmond	150 00
New Glasgow	100 00
Paspebiac	150 00
Port Daniel	150 00
Philipsburg	75 00
Ste-Agathe	100 00
	$1800 00

RÉSUMÉ.

Réservé pour les municipalités pauvres sur les honoraires de licences de mariages	$ 5,158.

ACADÉMIES

Subventions	$ 9,000.00	
Gratifications	4,777.00	
Subventions aux académies spéciales	850.00	
		$ 14,627.00

ÉCOLES MODÈLES.

Subventions	$ 6,450.00	
Gratifications	1,947.00	
Subventions aux écoles modèles spéciales	1,800.00	
		$ 10,197.00
Montant total distribué		$ 29,982.00

NOTE.—Coût prévu des examens de juin, ordinairement payé a même ce fonds, comme charge fixée, mais payé, cette année, à même le compte des dépenses contingentes.

Examinateurs, services rendus	$ 1,600.00
Impressions des questions, etc	600.00
Autrefois payé à McGill, pour examens finals	500.00
Frais de poste, messagerie, etc	100.00
	$ 2,800.00

QUÉBEC, 26 novembre 1915.

Réunion trimestrielle régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

PRÉSENTS:—Le principal Sir Wm. Peterson, K.C.M.G., LL.D., président; le rév. A.-T. Love, B. A., D. D.; l'hon. Sydney Fisher, B.A.; M. W.-M. Rowat, M.D., C.M.; le prof. J.-A. Dale, M. A.; le rév. principal R.-A. Parrock, M. A., D. C. L.; M. Robt. Bickerdike, M. P.; M. W.-S. Bullock, M. A. L.; le très rév. Lennox Williams, D.D., lord évêque de Québec; l'hon. W.-G. Mitchell, C. R., M. A. L.; le rév. E.-I. Rexford, D. C. L., LL. D.; M. John Whyte; M. W. L. Shurtleff, C.R., LL.D.; l'hon. Geo. Bryson, M. C. L.; M. Chas. McBurney, B.A.; le prof. Sinclair Laird, M. A.; Mademoiselle Isabel-E. Brittain, M.A., représentant les institutrices pendant l'année courante.

Le secrétaire communique au Comité des lettres de Sir Herbert Ames, "K.B.", LL.D.; L'hon. juge McCorkill, D.C.L.; MM. G. J. Walker, Howard Murray, et du Prof. A. W. Kneeland, M.A., B.C.L. par lesquelles ces derniers s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le rapport du sous-comité des manuels et du cours d'études est lu et étudié clause par clause. La première clause, dans laquelle on recommande que le Latin ne soit plus obligatoire pour l'admission à la classe d'école modèle de l'Ecole des élèves-maîtres, n'est pas adoptée, de sorte que que cette matière demeure obligatoire comme auparavant. Les recommandations suivantes sont adoptées:—

I. Que l'on prépare une liste de livres convenant pour les bibliothèques scolaires, classifiés par groupes, ne coûtant pas plus de dix piastres par groupre et devant comprendre:—

(a) Des livres d'intérêt général;

(b) Des livres pour aider spécialement les institutrices.

II. Qu'il n'y ait pas de questions de posées sur l'étude de la nature et l'agriculture élémentaire, aux examens de juin 1916.

III. Qu'on ne prenne pas de décision en ce qui concerne la substitution d'autres livres aux "Royal Crown Phonic Primers", dont la publication a été retardée par l'état de choses créé par la guerre.

Le professeur Laird propose, appuyé par le professeur Dale, et il est résolu qu'un sous-comité soit nommé, afin de

(a) S'enquérir des conditions actuelles du prix de vente des manuels, en gros et en détail, par rapport aux contrats que l'on a passés;

(b) S'enquérir du meilleur mode de distribution par l'intermédiaire d'un bureau d'expédition, et

(c) S'enquérir du coût relatif des manuels, et de présenter un rapport sur toutes ces questions, à la prochaine réunion. MM. Bikerdike, Shurtleff, Dale et Rexford sont choisis pour faire partie de ce comité, avec M. Fisher comme président.

Le Comité des écoles d'été et de la formation des institutrices soumet un rapport, qui est étudié clause par clause. Ce comité recommande:—

I. Que l'école d'été de Lachute soit continuée pendant l'été de 1916, au bénéfice de ceux qui ont déjà reçu un diplôme provisoire de cette école et pour les autres candidats que l'école sera en état de recevoir, et choisis parmi ceux qui ont déjà acquis de l'expérience dans l'enseignement.

II. Que l'école d'été de Lachute soit continuée pendant l'été de 1917, au bénéfice des candidats qui ont déjà obtenu un diplôme provisoire et qui désirent compléter leur cours.

III. Que, pendant l'année 1917-18, le cours pour les écoles élémentaires du Collège Macdonald soit séparé en deux termes:—Le premier, avant Noel, et le second, après Noël, chacun de ces termes étant complet par lui-même, et qu'à la fin des termes, des diplômes élémentaires soient accordés aux candidats qui auront réussi.

Le Docteur Rexford propose, appuyé par M. McBurney, que ce rapport soit adopté et que les pouvoirs de Comité des écoles d'été et de la formation des institutrices, soient continués.—Adopté.

Il est décidé de demander au Surintendant de nommer des professeurs, comme de coutume, à l'école d'été de Lachute.

Le Comité des examens de l'Ecole finale déclare que son travail n'est pas terminé et soumet un projet qui lui est référé de nouveau afin qu'il l'étudie encore, après s'être entendu avec les autorités de l'Université.

Le secrétaire déclare que MM. C. A. Adams, B. A., et Chs. McBurney, B. A., ont subi avec succès les examens tenus à Montréal, le 19 de

novembre courant, afin d'obtenir leur certificat pour la position d'inspecteur. Le secrétaire reçoit instruction de remettre à chacun d'eux un certificat d'aptitude de première classe.

Le principal Harrison soumet un exposé, dans lequel on demande une augmentation de l'allocation de la province, à l'école des élèves-maîtres. Après avoir discuté cette question, le Comité décide d'envoyer une copie de cet exposé au gouvernement, afin qu'il y réponde favorablement.

Lecture d'un mémoire du "Montreal Presbytery", concernant le cours d'études, l'inspection des terrains des écoles rurales et la centralisation. Le secrétaire reçoit instruction de remercier le "Montreal Presbytery", pour l'intérêt qu'il prend aux problèmes qui intéressent l'école rurale, et de lui dire que ses recommandations sont, en général, en harmonie complète avec les vues du Comité et sa manière d'agir.

Lecture des recommandations de l'Association des institutrices Protestantes de la province, adoptées à son dernier congrès. Le Comité ne prend une décision qu'à l'égard de la résolution qui l'invite à prendre les mesures nécessaires pour faire déclarer les femmes, contribuables, et rendre éligibles comme membres des commissions scolaires, les épouses des contribuables. Cette résolution est appuyée par le Conseil local des femmes de Montréal, dans un exposé séparé, dont lecture est donnée par le secrétaire. Après que l'on eut discuté cette question, Mademoiselle Brittain propose, appuyée par M. le Docteur Rexford:—

Que ce comité est sympathique au principe général émis dans le mémoire de l'Association des institutrices protestantes de la province et qu'il le réfère à un sous-comité, qui devra étudier la possibilité de réaliser sa proposition, avec les conditions spéciales dans lesquelles se fait le travail de l'enseignement dans cete province.—Adopté.

Un sous-comité, qui se compose de Mademoiselle Brittain, de M. Bullock et du Docteur Rexford, est alors nommé.

Le professeur Dale déclare que classes des jardins de l'enfance sont encore en activité à Montréal, avec une fréquentation, cette année, de 13 ainés et de 7 cadets, qui possèdent les aptitudes voulues pour l'obtention du certificat d'assistants. Il demande que le Comité garantisse le paiement de la somme de $500. pour défrayer les dépenses de ces classes. Cette demande est accordée et le secrétaire reçoit instruction

de voir au paiement de la somme qui sera nécessaire, dans les limites mentionnées ci-dessus.

Le secrétaire déclare que l'habitude que l'on a d'admettre des Catholiques à l'école des élèves-maîtres, donne souvent lieu à de graves difficultés, dans la province. Les diplômes qu'ils reçoivent ne sont pas valides dans les écoles de leur religion et, vu qu'ils sont accordés par une institution protestante, les commissions scolaires protestantes engagent souvent les porteurs de ces diplômes, en faisant erreur quant à leur dénomination religieuse. Le secrétaire recommande au Comité de suivre, *mutatis mutandis*, l'usage plus logique que l'on pratique chez les Catholiques, et qui consiste à n'accorder de diplômes ou de certificats qu'aux candidats de cette religion. Le Comité décide de remettre à plus tard l'étude de cette question, que l'on devra prendre en considération lors de la prochaine révision générale de ses règlements.

Le secrétaire déclare aussi que, de temps à autre, l'on a fait plusieurs demandes afin d'être autorisé à faire des collectes dans les écoles publiques, pour diverses fins philanthropiques et patriotiques, presqu'invariablement dignes d'aide et de sympathie. Le Département a eu pour habitude de refuser semblable permission qui deviendrait bientôt sans valeur, par suite de la multiplicité de ces demandes, mais l'état de choses actuel induit le Département à se demander si cette habitude est complètement approuvée par le Comité, comme cela se fait au Comité Catholique, ainsi que l'indiquent ses règlements. La réponse est affirmative.

M. Bryson demande si l'on s'est en général conformé à l'ordre du Comité, de faire arborer le drapeau anglais par toutes les écoles, aux heures de classes. Comme le secrétaire ne peut donner de réponse certaine à cet égard, le Comité décide que les inspecteurs devront donner des renseignements spéciaux à cet égard, à la fin de l'année, afin que le comité sache à quoi s'en tenir.

L'état financier suivant est alors soumis:

1914-1915

RECETTES.

Balance en mains	$ 3,495.30
Balances non dépensées	5,288.60
Crédit spécial pour dépenses contingentes	1,500.00
Intérêt compte d'épargnes	142.13
	$ 10,426.03

DEPENSES.

John Parker, examens de juin	$ 2,226.43
Membres du B. C., dépenses pour assister aux réunions	253.25
"Renouf & Co.," "Primers School Method"	81.30
"T. J. Moore & Co.," "Primers School Method"	33.75
"Chronicle Printing Co"	48.00
"Telegraph Printing Co"	63.45
Dépenses des délégués pour assister à la conférence agricole	20.55
Lea E. Tanner, services rendus au Comité	215.00
John Parker, dépenses de voyage pour assister aux réunions du sous-comité des comité protestant	97.00
G. W. Parmelee, dépenses de voyages et de bureau	72.00
G. W. Parmelee, gratification, congé	750.00
Rév. A. T. Love, réunion du comité de formation professionelle	21.50
G. W. Parmelee, un an de traitement comme secrétaire du Bureau central et du Comité protestant	900.00
Wm. Reid, remplir diplômes et certificats	65.00
Eliz. A. Irwin, trésorier, association des instituteurs protestants de la province	200.00
Remboursé au Surintendant de l'Instruction publique, pour solder dépenses de compte de spécialistes, pour le français	72.37
Balance en mains	5,266.43

COMPTE SPECIAL.

Intérest sur le fonds des licences de mariages	$ 1,400.00
Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites	2,518.44
	$ 3,918.44

CONTRAT

Transféré au surintendant de l'Instruction publique	$ 3,918.44

Vérifié et trouvé exact,

(Signé) A. T. LOVE,
22 décembre 1915.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 25 février, dix heures a. m., à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

QUEBEC, 25 février 1916.

Réunion trimestrielle régulière du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présents:—Le Prof. A. W. Kneeland, M.A., B.C.L.; Rév. A. T. Love, B.A., D.D.; Hon. Sydney Fisher, B.A., M.P.; M. W.-M. Rowat, M.D., C.M.; Hon. juge McCorkill, D.C.L., LL.D.; Prof. J. A. Dale, M.A.; Rév. Principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L.; M. Howard Murray, M. Robt. Bickerdike, M.P.; M. W.-S. Bullock, M.A.L.; Très Rév. Lennox Williams, D.D., lord Evêque de Québec; Hon. W.-G. Mitchell, C.R., M.A.L.; rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D.; M. W.-L. Shurtleff, C.R. LL.D.; l'hon. Geo. Bryson, M.C.L.; M. Chas. McBurney, B.A.; M. Sinclair Laird, M.A., B. Phil.; Mademoiselle Isabel-E. Brittain, M.A.

Le secrétaire communique au Comité des lettres de Sir Wm. Peterson, K.C.M.G., LL. D.; Sir Herbert Ames, K.B., LL.D.; M. Gavin J. Walker et M. John Whyte par lesquelles ces derniers s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le président étant absent, le Docteur Rexford est, à l'unanimité, invité à présider. Il accepte, à condition de pouvoir être remplacé au fauteuil de président, lorsque certains rapports qu'il aimerait particulièrement à discuter, seront soumis au Comité. On y consent et M. Fisher remplit les fonction de président, à différents intervalles, au cours de la réunion.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le professeur Kneeland soumet un rapport du Comité des manuels et du cours d'études, qui contient une liste des livres qu'il recommande aux commissions scolaires d'acheter pour les bibliothèques scolaires.

Le professeur Kneeland propose, appuyé par le juge McCorkill, que ce rapport soit adopté. En amendement il est proposé par M. Bikerdike et M. Mitchell, et il est résolu que ce rapport soit de nouveau référé au sous-comité afin qu'il fasse un nouveau groupement des sujets des livres qui sont recommandés pour les bibliothèques scolaires.

L'honorable Sydney Fisher soumet un rapport au sous-comité du coût des manuels, dont voici un résumé:

"Après avoir considéré un nombre considérable de factures, nous ommes d'opinion que les vendeurs, sauf de rares exceptions, se sont onformés aux conditions de leurs contrats et que ces exceptions sem- lent dues à une erreur à laquelle, on le croit, les vendeurs sont prêts remédier.

' Après que l'on a comparé les prix des livres des anciennes listes vec ceux des nouvelles, il devient évident que l'élève qui passe par tous s degrés, doit dépenser un peu plus maintenant, mais on ne doit pas erdre de vue que la nouvelle liste de livres est adaptée au nouveau ours d'études et comprend un nombre plus considérable de livres et u'aussi la liste de livres autorisés est de meilleure qualité et supérieure, u point de vue de l'efficacité de l'enseignement, à l'ancienne iste.

"Pour les degrés élémentaires la différence de prix de tous les vres est légère et a qualité supérieure des nouveaux livres dédommage bsolument l'acheteur pour cette différence.

"Lorsque le même livre est encore en usage, le prix, avec le nouvel rrangement, n'est en aucun cas plus élevé et, en certains cas, il l'est noins. Lorsque de nouveaux livres ont été substitués aux anciens, es prix sont, en certains cas moins élevés et en d'autres cas, plus élevés, nais la qualité des nouveaux livres est supérieure.

"Apparemment, on éprouve quelque difficulté à faire la distribu- ion des livres promptement et à bon marché. L'on est à considérer uelques propositions au moyen desquelles cette difficulté pourrait tre évitée entièrement ou en grande partie.

"Des comparaisons ont été faites avec les livres d'école de la pro- rince d'Ontario au désavantage de nos listes. En considérant ces lernières, on ne doit pas oublier que le gouvernement de la province l'Ontario paye de diverses manières, à même l'argent des contribuables, ne somme assez considérable pour l'édition de ses livres et permet ainsi aux éditeurs et aux vendeurs de ces livres de les fournir aux élèves un prix moins élevé qu'ils le pourraient autrement. Dans notre cas, es acheteurs supportent tout le coût des livres; dans la province d'On- ario, les contribuables en général en supportent une partie, mais, dans es deux cas, c'est le peuple qui le paye. Le débit de livres anglais, dans a province d'Ontario, est dix fois aussi considérable que celui de la province de Québec et, par conséquent, les livres de même qualité peuvent être vendus à meilleur marché dans la province voisine. En comparant la qualité des livres, nous ne devons pas avoir honte des nôtres."

M. Fisher propose, appuyé par le professeur Dale, que ce rapport soit adopté.—Adopté.

On s'occupe ensuite du rapport des examens de l'école finale.

Un mémoire du Bureau d'immatriculation de McGill, et relatif au rapport, est distribué parmi les membres du Comité. Ce mémoire est pris en considération concurremment avec le rapport du sous-comité des examens de l'école finale de l'Université: le Comité les approuve tous deux en principe et les renvoie au sous-comité, pour qu'il les étudie de nouveau. Le nom de Mademoiselle Brittain est ajouté à ceux des membres du sous-comité.

Le sous-comité des allocations aux municipalités pauvres présente un rapport, dans lequel il soumet un projet de liste des allocations, et ce projet de liste est adopté.

Au nom du sous-comité nommé pour étudier la question de savoir si on ne devrait pas rendre les femmes éligibles comme membres des commissions scolaires, Mademoiselle Brittain donne lecture d'un rapport, que l'on étudie clause par clause et qui est adopté dans la forme suivante:

"1. Votre sous-comité a soigneusement étudié le mémoire de l'Association des institutrices protestantes de la province, qui demande de déclarer les femmes éligibles comme membres des commissions scolaires de la province et il est d'opinion que le principe général émis dans ce mémoire, mérite l'appui sympathique et cordial du Comité.

"II. Que, d'après l'expérience faite à cet égard dans les autres provinces du Dominion et dans les autres pays, votre sous-comité est d'opinion que la présence des femmes aux commissions scolaires de cette province,serait dans l'intérêt de la cause de l'éducation.

"III. Qu'il y a plusieurs municipalités de cette province qui seraient heureuses d'avoir recours aux services de femmes intelligentes dans leurs commissions scolaires.

"IV. Que l'on devrait répondre à la demande contenue dans le mémoire, en insérant dans la loi une clause facultative rendant les femmes éligibles comme membres des commissions scolaires et permettant ainsi aux municipalités qui le désirent, d'avoir recours aux services des femmes pour l'administration de leurs écoles.

"V. Que ce comité est, en conséquence, favorable à l'idée de permettre aux femmes de remplir les fonctions de commissaires d'écoles.;"

La recommandation suivante du Comité de formation professionnelle est lue et acceptée en principe: –

Qu'après les mots "in good health", dans la sous-section (d) de la section 25 des règlements du Comité protestant, les mots suivants soient ajoutés:—"and that he has no physical defects which would militate against his successs as a teacher".

Le secrétaire reçoit instruction de rédiger un projet de règlement que l'on puisse insérer dans la nouvelle édition des règlements.

Lecture est aussi donnée de la recommandation suivante de Comité de formation professionnelle: –

Que le Comité protestant soit prié de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les institutrices possédant des diplômes élémentaires pour la campagne, diplômes qui ne sont pas valides dans les écoles de cités, de villes ou de villages, d'être employées dans ces écoles et que les écoles supérieures et les académies aient un certain nombre de points enlevés de leur percentage général, parce qu'elles ont employé, cette année, ou emploieraient à l'avenir, de ces institutrices dont l'engagement n'est pas autorisé.

La motion par laquelle le professeur Laird propose que le Comité approuve cette recommandation, est rejetée sur division.

M. Fisher déclare que le ministre de l'agriculture et le trésorier de la province ont promis formellement, cette année, que la même allocation qu'auparavant serait accordée pour l'école d'été, de l'étude de la nature et de l'agriculture, et que le Docteur Harrison a offert de continuer de tenir l'école aux mêmes conditions que l'an dernier. Le Comité permet alors que l'on organise de nouveau cette école.

Le Docteur Rexford propose, appuyé par M. Murray et il est résolu que ce comité désire attirer l'attention des autorités du collège Macdonald sur l'importance qu'il y a de faire bien représenter les institutrices dans le personnel régulier de l'école de pédagogie du collège Macdonald, et exprime aussi l'espoir qu'en remplissant les vacances actuelles, le Collège prendra soigneusement compte de la présente observation.

Le Docteur Shurtleff et le Docteur Love, dont les fonctions, comme membres du comité de formation professionnelle, expirent cette année, sont réélus membres de ce comité.

Les personnes suivantes sont nommées examinateurs adjoints, pour les examens de juin, aux conditions ordinaires:—

Les inspecteurs McOuat, McCutcheon, Gilman, Honeyman; MM. Mabon, Rowell ,Murray et Rothney; et Mesdemoiselles Lawless et Wilkinson.

Le Docteur Love et le secrétaire sont autorisés à remplir toute vacance qui pourrait se produire, par suite de refus.

Le secrétaire reçoit instruction de préparer un projet de refonte des règlements du Comité protestant de faire toutes les dépenses nécessaires afin de faire imprimer ce projet pour les membres. Le sous-comité de législation est chargé de faire l'examen de ce projet.

M. Murray propose, appuyé par M. Bullock, que les réunions du Comité protestant soient tenues aux mois de février, mars, avril, mai, septembre, octobre et novembre. Après avoir discuté cette motion, le Comité décide de remettre la décision de cette question à la prochaine réunion, afin que l'on puisse y faire les propositions qui s'y rapporteront.

La seconde motion de M. Murray, par laquelle ce dernier propose que les rapports des sous-comités et toutes les questions à inscrire sur l'ordre du jour, soient envoyés au secrétaire dix jours avant la réunion au cours de laquelle ces rapports doivent être présentés, est aussi remise à la prochaine réunion, afin qu'on l'étudie de nouveau.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du Synode du diocèse de Montréal, dans laquelle ce dernier demande que le rapport du sous-comité de l'éducation et les résolutions régulièrement adoptées par le Synode et s'y rapportant, soinent soumis au Comité protestant, afin qu'il les étudie avec soin.

A cet égard, le Docteur Rexford propose, appuyé par le Très Révérend Evêque Williams:—Que le programme suivant d'instruction religieuse pour les élèves-maîtres du collège Macdonald, qui a été en usage depuis le mois de septembre 1914, soit approuvé comme le programme à suivre, tant que ce comité n'aura pas donné des instructions contraires: —

(a) Avant Noel, une heure par semaine, comme actuellement, devra être consacrée par un professeur du personnel général, à un cours comprenant:—

(1) Les méthodes spéciales d'enseigner l'Ecriture sainte et la formation morale, en se servant surtout de la partie de l'Ancien Testament comprise dans le cours d'études. Ces leçons devront être principalement des leçons modèles.

(2) La répartition du programme prescrit, entre les divers dégrés, et les meilleures méthodes de résoudre ces besoins dans les différents dégrés de l'école.

(b) Après Noel, le travail sera confié à deux ministres du culte de l'endroit, et, pour cela, les élèves seront séparés en deux divisions égales. Le cours donné devra comprendre un aperçu des principaux évènements:

(a) De la vie de Notre-Seigneur;

(b) Des actes des Apôtres.

(c) Il y aura un examen régulier à Noel et au mois de juin, dans ces deux divisions du cours, examen qui sera dirigé d'après les règles et les règlements du collège.

Vu que le temps manque au Comité pour finir la discussion, M. McBurney propose, appuyé par le professeur Laird, que le Comité ne prenne pas de décision maintenant, en ce qui concerne le rapport ci-dessus, et qu'il étudie de nouveau cette question, à sa prochaine séance. Cette motion est adoptée.

Le Comité s'ajourne alors au vendredi, 19 de mai.

---

19 mai 1916.

Réunion trimestrielle régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présents:—Le Principal Sir W. Peterson, K.C.M.G., LL.D., président; Prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L.; Rev. A.-T. Love, B.A., D.D.; M. Gavin-J. Walker, l'Hon. Sydney Fisher, B. A.; M. W.-M. Rowat, M.D.,C.M.; l'Hon. Juge McCorkill, D.C.L., LL.D.; le Prof. J.-A. Dale, M.A.; Rév. Principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L.; le très Rév. Lennox Williams, D.D., Lord Evêque de Québec; Rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D.; M. W.-L. Shurtleff, C. R., LL.D.; M. Chas. McBurney, B.A.; M. Sinclair Laird, M.A., B.-Phil.; Mademoiselle Isabel-E. Brittain, M.A.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le secrétaire communique au Comité des lettres de Sir Herbert Ames, R.B., LL.D., M.P.; M. Robt. Bickerdike, M.P.; M. Howard Murray, l'Hon. George Bryson, M.C.L.; l'hon. W.-G. Mitchell, C.R., M.A.L., et M. W.-S. Bullock, M.A.L., dans lesquelles ces derniers s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le secrétaire informe le Comité que, depuis sa dernière réunion, l'honorable Boucher de la Bruère, D.C.L., a donné sa démission comme surintendant de l'Instruction publique, vu le mauvais état de sa santé, après avoir rempli ces fonctions pendant au delà de vingt ans, et que l'honorable Cyrille-F. Delâge, D.L., a été nommé pour le remplacer et qu'il est entré en fonctions. La résolution suivante est alors unanimement adoptée:

"Le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique désire inscrire au procès-verbal la déclaration des sincères regrets qu'il éprouve, en apprenant que le mauvais état de sa santé a mis l'honorable Boucher de La Bruère dans l'obligation de donner sa démission comme surintendant de l'Instruction publique de cette province.

"M. de La Bruère, au cours de ces nombreuses années, s'est acquitté de ses fonctions importantes et élevées, avec une dignité et un mérite remarquables. Profondément convaincu de l'importance de la mission que doit remplir l'éducation, en ce qui concerne le développement de la vie civique et nationale, il a toujours favorisé toutes les mesures qui avaient pour objet d'augmenter l'efficacité de toutes les d'écoles de la province. La grandeur et l'intensité de l'intérêt qu'il y prenait se manifestait, chaque année, tout particulièrement dans ses préfaces des rapports annuels du département. L'amélioration des écoles rurales et leur développement d'après les méthodes essentielles au moyen de jardins scolaires et de l'enseignement des éléments de l'agriculture; une formation plus efficace et plus générale des instituteurs et des institutrices; une meilleure rémunération pour ces derniers; l'encouragement du dessin dans les écoles comme moyen, entre autres choses, de faire progresser l'instruction technique; l'amélioration des maisons d'écoles; la centralisation des écoles rurales protestantes; toutes ces mesures et plusieurs autres, plus récentes, concernant les progrès de l'éducation dans la province, ils les a constamment appuyées avec tout le zèle dont il était capable.

"Il s'est toujours montré courtois pour ce Comité et pour ses membres et les conseils qu'il leur a donnés, dans les circonstances difficiles, étaient remplis de sagesse et leur ont été très utiles.

"Nous le prions donc de vouloir bien croire combien, de toute la sincérité de notre cœur, nous apprécions les services si utiles et fidèles qu'il a rendus à la Province, de vouloir bien croire aussi à l'estime que nous avons pour sa personne, et nous espérons de tout cœur que la Divine Providence lui accordera plusieurs années de repos et de santé complète."

Le secrétaire reçoit instruction de voir M. Delâge et de lui demander à quelle heure il pourrait recevoir les membres du Comité, à son bureau, pour que ces derniers puissent lui offrir leurs respects et leurs félicitations, à l'occasion de sa nomination comme successeur de tous les surintendants de l'instruction publique, pleins de mérites, qu'a possédés la Province de Québec. Ce projet ayant réussi, le comité s'ajourne à cette fin et plus tard, au cours de la journée, M. Delâge assista à la réunion comme membre, *ex officio*.

Lecture d'une lettre de M. John Whyte, dans laquelle ce dernier donne sa démission comme membre associé du Comité, vu son âge avancé. Le comité, à l'unanimité, donne instruction au secrétaire d'écrire à Monsieur Whyte pour lui demander de revenir sur sa décision et de continuer à assister aux réunions du Comité, afin de permettre à la province de pouvoir bénéficier de ses services aussi longtemps que sa santé le lui permettra.

Le secrétaire déclare qu'une délégation est arrivée aux édifices de la Législature, afin de soumettre au comité certaines recommandations, en ce qui concerne l'instruction religieuse à l'école des élèves-maîtres.

Le Comité reçoit la délégation, qui comprend le très révérend J. Farthing, évêque de Montréal; le vén. archidiacre Balfour, le docteur John Hamilton, le docteur R. Campbell, de Québec, et plusieurs autres personnes. L'évêque, parlant au nom de la délégation et des contribuables anglicans de la Province en général, et particulièrement pour le diocèse de Montréal, insiste sur la nécessité qu'il y a de réaliser de manière continue le projet d'instruction religieuse, contenu dans la motion que le docteur Rexford a présentée à la dernière réunion.

Le secrétaire déclare que certaines écoles se sont préparées pour subir un examen sur l'agriculture et désirent que la série de questions soient préparées pour leurs élèves. Malgré la décision prise à la réunion du mois de novembre, le comité ordonne de faire préparer des questions pour les écoles qui le désirent. M. McBurney propose, appuyé par Mademoiselle Brittain, que le cours d'agriculture soit limité aux sept

premiers degrés, l'an prochain, et que l'on enseigne cette matière dans un degré additionnel, chaque année, jusqu'à ce qu'elle soit complètement enseignée.

Il est proposé, en amendement, par le docteur Rexford et M. Fisher, que les mots "sept premiers degrés", soient remplacés par les mots "huit premiers degrés". Cet amendement est adopté.

Au nom du comité des manuels et du cours d'études, le professeur Kneeland soumet le cours d'études final pour l'an prochain et une liste des livres qu'il recommande aux commissions scolaires d'acheter, pour les bibliothèques scolaires, cette liste ayant été préparée conformément aux instructions données à la dernière réunion. Ce cours d'études et cette liste sont adoptés et le comité décide de les faire imprimer et distribuer. Le comité décide unanimement de référer de nouveau au sous-comité le cours d'études et les manuels de l'étude de la nature et de l'agriculture, pour qu'il les étudie en même temps que le cours de géographie.

Les instructions préliminaires suivantes relatives au projet de classe élémentaire du cours abrégé, pour l'école des élèves-maîtres, sont approuvées:

(1) Les examens d'admission à la classe élémentaire du cours abrégé, à l'école des élèves-maîtres du collège Macdonald, le et après le premier de septembre, 1917, seront ceux du dixième dégré.

Néanmoins, le Bureau central des examinateurs pourra admettre les candidats qui auront subi avec succès les épreuves du IX degré, aux conditions énumérées ci-dessous:

(a) Les candidats qui auront subi avec succès les épreuves du Xe degré auront le choix, en autant qu'on pourra les recevoir, de commencer les cours pendant le terme avant Noël ou le terme après Noël, mais on recevra de préférence ceux qui ont enseigné avec un permis.

(b) Les candidats qui ont subi avec succès les épreuves du IX degré, pourront être admis pour le terme après Noël, pourvu qu'ils aient enseigné jusqu'à Noël, avec la permission du département de l'Instruction publique, ou qu'ils aient fréquenté une école supérieure, en comprenant tous les travaux du Xe degré jusqu'à cette date, comme l'attestera un certificat, soit du secrétaire-trésorier de la commission scolaire sous la direction de laquelle ils ont enseigné, soit du principal de l'école qu'ils ont fréquentée.

(c) Tous les candidats de l'un ou de l'autre cours doivent présenter leur demande d'admission avant le 28 de juillet de chaque année, au

docteur G.-W. Parmelee, secrétaire du Bureau central des examinateurs protestants, Québec.

Lorsqu'il s'agit de candidats à admettre avec les qualités du IXè degré, le certificat attestant qu'ils ont enseigné dans une école ou qu'ils ont fréquenté une école, doit être envoyé le ou avant le 15 de décembre au principal de l'école des élèves-maîtres du collège Macdonald, Québec, qui aura alors le pouvoir d'admettre ceux qui auront été recommandés par le Bureau central des examinateurs.

(2) Les dépenses de voyages seront payées à tous ces élèves de la classe élémentaire.

(3) Des bourses de $50. chacune seront payées à ceux qui s'engageront à enseigner dans une école de la campagne de la province de Québec, pendant trois ans.

L'on soumet un rapport concernant un projet pour les examens finals et ce projet est renvoyé au sous-comité, afin qu'il l'étudie de nouveau, surtout en ce qui concerne les dépenses à faire. Le sous-comité est libéré de ses fonctions et le suivant est choisi pour le remplacer: Le docteur Rexford, Mademoiselle Brittain, et M. McBurney, avec le secrétaire du Département.

Vu que l'université McGill a donné avis qu'elle ne pouvait continuer de faire subir ces examens avec l'ancien système qui entraînait pour elle, chaque année, une perte d'argent, le Comité autorise le secrétaire à payer à même ses fonds toutes les dépenses que ces examens ont rendues nécessaires, cette année.

M. Laird est choisi comme membre additionnel du sous-comité de législation.

Vu l'absence de M. Murray, on remet à la prochaine séance l'étude de sa motion concernant les réunions plus fréquentes du Comité, de même que la reprise de l'étude du rapport relatif à l'éducation de la population de naissance étrangère, à Montréal.

Le secrétaire déclare que les renseignements fournis par les inspecteurs indiquent qu'à peine une moitié des écoles protestantes sont munies de pavillon. La principale raison de cet état de choses semble

résider dans le fait que les pavillons ont été bientôt détruits, lorsque l'on a essayé de les arborer, chaque jour pendant lequel les écoles étaient ouvertes.

Le Comité décide que le nouveau projet de règlements devra exiger que chaque école se munisse d'un pavillon pour s'en servir à l'intérieur et pour l'arborer à l'extérieur, en certaines circonstances.

M. Walker propose que les honoraires des licences de mariages soient divisés de manière à accorder 40% aux municipalités pauvres et 60% aux écoles élémentaires ordinaires. L'on soumet un point d'ordre et le président décide que la motion ne peut être présentée, parce qu'elle est contraire à la loi.

Sur la suggestion de M. Fisher, le sous-comité de la campagne d'été en faveur de l'éducation, est autorisé à prendre, s'il le juge à propos, les mesures nécessaires pour pouvoir tenir des assemblées, cette année, spécialement afin de former une "association des commissaires et des syndics d'écoles".

Sur la recommandation de l'inspecteur des écoles supérieures, le Comité décide d'inscrire sur la liste des académies l'école de Ayer's Cliff et celle de Longueuil, et d'inscrire sur la liste des écoles modèles, les écoles élémentaires de Joliette, Milan et Arundel.

Lecture d'une lettre de la "E. M. Renouf Publishing Company", dans laquelle cette compagnie déclare qu'elle a acheté une grande quantité du cours "Dual Notation Music" et que ces livres lui ont été très peu demandés. Elle demande qu'on lui vienne en aide en faisant déclarer cette matière obligatoire. Le secrétaire est autorisé à répondre que la musique est déjà une matière obligatoire, et que ce livre se serait probablement vendu en quantité plus considérable si l'on n'avait pas attendu, pour le mettre en vente, que les écoles eussent été ouvertes.

Plusieurs écoles élémentaires et plusieurs écoles modèles demandent d'enseigner les degrés plus élevés et leurs demandes à cet effet sont soumises par le secrétaire. Ce dernier reçoit instruction d'accorder ou de refuser l'autorisation demandée, conformément aux recommandations qui ont été faites dans chaque cas par le Département.

Le secrétaire déclare qu'il a reçu environ quarante lettres de diverses parties de la Province, relativement à l'instruction religieuse à l'école des élèves-maîtres. Vu que l'heure de l'ajournement est arrivée, on lui demande de donner simplement la teneur générale de ces lettres. Après que le secrétaire l'eut donnée, le Comité décide de remettre à plus tard l'étude de toute cette question, avec la motion du docteur Rexford, telle que donnée dans le procès-verbal de la réunion du mois de février.

Le comité est alors ajourné pour se réunir à Québec, le vendredi, sixième jour d'octobre, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt sur l'ordre du président.

G.-W. PARMELEE,
Secrétaire.

W. PETERSON,
Président.

APPENDICE VIII

CIRCULAIRES

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, août 1915.

Circulaire aux Inspecteurs d'écoles catholiques. (1ère visite de 1915-16)

Monsieur l'Inspecteur,

Vous recevrez en même temps que cette lettre les formules du rapport de la première visite aux écoles de votre district. A la page 2 de cette formule, vous remarquerez deux questions nouvelles concernant: *a* les Caisses d'Economie scolaires; *b* les Bibliothèques scolaires. Veuillez répondre le plus exactement possible à ces nouvelles questions, dont j'aurai besoin pour l'information du Gouvernement.

J'attire également votre attention sur les notes du bas de la première page concernant les *écoles fermées* et la *durée de la visite.*

Vous voudrez bien me transmettre vos rapports au fur et à mesure que vous aurez visité quelques municipalités et non en différer l'envoi: ce qui nuit à l'expédition des affaires de mon Département, qui, dans l'intérêt des écoles, doit intervenir en temps opportun auprès des commissions scolaires.

La conférence pédagogique.

Le sujet de la conférence pédagogique, cette année, est:

"*Le rôle du Livre et celui du Maître, dans l'enseignement*".

En traitant ce sujet, vous démontrerez que ce qu'il faut éviter, c'est "l'usage trop exclusif du manuel." Le maître doit se servir du manuel mais il ne doit jamais en abuser et négliger la leçon orale.

Trop souvent le livre tient, dans nos écoles, une place prépondérante: on y abuse encore du "par cœur".

Le meilleur livre est sans contredit "*la parole* du maître", *vivante, claire, intéressante*". Néanmoins, il faut mettre le personnel enseignant en garde contre une réaction excessive, et après le "tout par le livre" il faut éviter le "tout par le maître".

Le bon sens veut qu'un juste milieu soit tenu entre ces deux formules.

C'est avec raison que les instructions pédagogiques du programme du Comité catholique disent: "Pour que l'étude d'un texte puisse être de quelque ressource pratique aux élèves, il faut que cette étude soit précédée, ou tout au moins accompagnée d'une explication sérieuse donnée par l'instituteur".

A défaut de cette préparation, la leçon purement apprise machinalement par cœur sans avoir été comprise, est à peu près nulle. "La mémoire peut bien se charger de mots, mais l'intelligence est vide d'idées précises et justes".

Pour certaines matières, la parole du maître doit être le seul livre. C'est ainsi que les sciences usuelles ou naturelles doivent s'enseigner oralement, sous forme de leçons de choses. "Il serait absurde de remplacer la vision directe, l'observation attentive des choses par les explications théoriques d'un traité."

Même pour l'enseignement d'autres matières, telles que l'histoire et la géographie, rien ne peut remplacer "la parole du maître d'abord parce que seule elle est vivante et pénétrante".

Les éducateurs expérimentés s'accordent à dire "que l'enseignement par le maître n'est pas seulement le plus vivant: il est aussi le plus clair."

Mais pour que la *leçon orale* produise tout le bien qu'on est en droit d'en attendre, elle demande une *préparation soignée*. Pour cette préparation et tout ce qui a trait à la *leçon orale*, veuillez consulter, ainsi que pour le *rôle du manuel*, les instructions pédagogiques du programme du Comité catholique (Nouvelle édition, page 61 et 62; ancienne édition, page 25 et 26).

L'enseignement *trop exclusivement* oral n'est pas sans inconvénient. Il laisse en réalité les élèves passifs. Il convient donc d'indiquer au personnel enseignant le *juste milieu*, relativement au rôle du livre et du maître.

REMARQUES

Plusieurs commissions scolaires négligent de faire à leurs écoles les deux visites prescrites par la loi. Rappelez-leur l'importance de ces

visites, lorsquelles sont faites dans l'esprit qui les a dictées. Faites en sortes aussi que les commissaires vous accompagnent à vos visites.

LE DESSIN

1.—Vous voudrez bien rappeler aux titulaires des écoles que pour l'octroi des primes de succès dans l'enseignement général, il est tenu compte aussi des résultats obtenus en dessin.

2.—Que cet enseignement doit être donné conformément au "*Programme*" et aux "*Recommandations*" officiels, lesquels ont été publiés dans "*L'Enseignement Primaire*" d'octobre 1914, page 88.

3.—Que des renseignements détaillés sur l'application *facile* de ce "*Programme*" se trouvent également dans "*L'Enseignement Primaire*" (voir aux trois dernières années).

4.—Qu'aucun travail de dessin ne sera transmis au Département de l'Instruction publique s'il n'est exécuté: (*a*) d'après nature ou d'imagination (*pas de copies de gravures*); (*b*) sur des feuilles approchant 7 x 10 pcs.

5.—Qu'il est grandement désirable que tous les exercices de dessin soient tracés dans des cahiers spéciaux, format 7 x 10 pcs, peu coûteux et perforés, (genre cahiers "Guay", voir "*L'Enseignement Primaire*" de juin dernier—1915— page 595).

LE FONDS DE PENSION

Veuillez faire connaître au personnel enseignant, aux commissaires, et aux secrétaires-trésoriers de chaque municipalité scolaire que le taux de la retenue faite conformément à l'article 3012 des S. R. P. Q., 1909, a été porté à 2½%, et cela à partir du 1er juillet 1915. Cette retenue peut être faite sur le salaire de tout instituteur (ou institutrice) laïque, diplômé ou non, enseignant dans une école sous contrôle ou subventionnée par les commissaires. Jusqu'à nouvel ordre, le taux de la retenue sera de 2½% au lieu de 2%.

NOUVELLE ÉDITION DES RÈGLEMENTS DU COMITÉ CATHOLIQUE

Un exemplaire de la nouvelle édition des Règlements du Comité Catholique sera bientôt envoyé à chaque école. Veuillez vous assurer si les secrétaires de chaque municipalités ont remis cet important ouvrage

à chacune des écoles, et rappeler aux titulaires que ce volume est la propriété de l'école et non celle des instituteurs ou des institutrices.

Comme par le passé, je compte sur votre zèle et votre discrétion pour remplir vos fonctions importantes le plus efficacement pour nos écoles et le plus honorablement pour mon Département dont vous êtes les représentants directs et autorisés.

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant.

Québec, 30 août 1915.

A MM. LES COMMISSAIRES ET LES SYNDICS DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Messieurs,

Je fais adresser à chaque commission scolaire quelques exemplaires de la nouvelle édition des *Règlements du Comité catholique*. Le secrétaire-trésorier devra transmettre sans tarder un exemplaire de cet important document à chaque titulaire et prévenir ce dernier que le manuel est la *propriété de l'école* et non celle de l'instituteur ou de l'institutrice. Vous ne devrez pas remettre plus *d'un exemplaire* par école.

LA VISITE DES ÉCOLES

D'après les bulletins des inspecteurs d'écoles, je constate qu'au cours de l'année dernière, plusieurs commissions scolaires se soustraient encore à l'obligation de la double *visite annuelle* des écoles sous contrôle. Permettez-moi de vous référer de nouveau à l'article 2709, paragraphe 8, du Code scolaire. Cet article de la loi vous fait un devoir, Messieurs les Commissaires et les Syndics, de nommer deux ou un plus grand nombre d'entre vous pour visiter chacune des écoles sous votre contrôle, au moins deux fois l'année, et de faire rapport à la commission scolaire.

La visite des écoles, lorsqu'elle est faite dans un bon esprit, encourage les élèves et les maîtres et permet aux commissaires de faire des améliorations en temps opportun.

PRIMES POUR 1915-1916.

J'attire particulièrement votre attention sur les quatre montants spéciaux, *au lieu de trois*, votés à la dernière session de la Législature, soit $125,000, $60,000, $30,000 et $10,000.

Pour 1915-16, seules les commissions scolaires qui paieront (en argent) au moins $200.00 par année à leurs institutrices (les sous-maîtresses comprises) recevront les quatre primes; celles qui paieront $175.00 auront droit à trois primes; celles qui paieront $150.00 auront droit à deux primes, et celles qui paieront $125.00 auront droit à une prime seulement.

Ainsi les municipalités qui désirent mériter les quatre primes en 1915-16, doivent, sauf modification par la Législature, porter les traitements de toutes les institutrices (les sous-maîtresses comprises) à $200.00 au moins.

Comme je vous le disais l'année dernière, et plus récemment dans ma circulaire du 1er avril dernier, ces subventions spéciales devront vous encourager à promouvoir davantage la cause de l'éducation dans votre municipalité; elles devront être employées spécialement à augmenter les salaires de vos instituteurs et de vos institutrices.

Dans aucun cas, il ne faudra profiter de ces allocations supplémentaires pour diminuer le taux de vos cotisations scolaires.

ENCOMBREMENT DES CLASSES.

Dans l'intérêt des élèves et des maîtres, il importe, Messieurs, dès le début de l'année scolaire, d'observer fidèlement l'article 30 des *Règlements* du Comité catholique. Cet article vous fait un devoir d'engager un deuxième maître pour chacune de vos écoles élémentaires où "la présence moyenne a excédé cinquante élèves". Le même article prescrit aussi l'engagement de deux maîtres ou deux maîtresses pour les écoles primaires intermédiaires ou primaires supérieures où "le nombre des élèves inscrits est de quarante ou plus".

Dans les classes trop nombreuses, il ne saurait y avoir de progrès sérieux. C'est donc faire preuve de sens vraiment pratique que de réduire au minimum le nombre des élèves dans les classes nombreuses. L'insuccès d'un grand nombre d'élèves provient uniquement de *l'encombrement* des classes.

A noter que pour diriger les "petites classes" ou classes des commerçants, il faut des institutrices parfaitement qualifiées. Ces petites classes constituent la base, le point de départ du cours primaire, et en éducation tout dépend de la base.

LES CONGÉS ET LES VACANCES.

Je vous prie de bien vous conformer aux *Règlements* du Comité catholique relativement aux jours de congés et à la date des vacances. Il y a une tendance trop marquée à multiplier sans raison les congés et à "allonger les vacances outre mesure".

AMENDEMENTS A LA LOI SCOLAIRE.

Le 15 avril dernier, j'ai envoyé à chaque secrétaire-trésorier six fascicules contenant tous les amendements faits à la loi de l'Instruction publique depuis la publication du dernier code scolaire. Une exemplaire de ces fascicules a dû être remis à chacun de vous. J'attire votre attention sur la circulaire qui accompagnait les fascicules, circulaire adressée aux secrétaires-trésoriers. Dans cette circulaire, je vous ai fait connaître les amendements à la loi des emprunts et dit un mot de l'abrogation de l'article 2749 du Code scolaire, concernant la cotisation spéciale.

Veuillez agréer, Messieurs, l'hommage de mon profond respect.

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant.

N. B.—Prière de remettre à chaque commissaire un exemplaire de la présente circulaire.

QUÉBEC, 22 décembre 1915.

Monsieur l'Inspecteur,

Vous recevrez, ces jours-ci, les bulletins de la seconde visite pour l'année scolaire 1915-16.

Vous remarquerez, à la page 14, que le questionnaire concernant l'enseignement de l'horticulture a été modifié. Vous voudrez bien répondre le plus exactement possible aux questions relatives aux *jardins scolaires.*

REMARQUES SUR LE BULLETIN.

Je vous prie de répondre avec soin à toutes les questions du bulletin, de la première à la dernière page. Les moindres omissions causent de graves embarras à mon département, quand il s'agit de dresser les statistiques. Ainsi à la page 12, relativement au recensement des enfants, veuillez indiquer séparément les garçons et les filles, comme l'indique la formule et non donner un chiffre global. Et relativement au recensement encore, il arrive souvent que les statistiques fournies par le secrétaire-trésorier diffèrent de celles que vous portez au bulletin. Il importe que ces statistiques concordent exactement. Même remarque au sujet des élèves dans les différentes années du cours.

Au sujet des *religieux* et *religieuses* enseignant dans les écoles sous contrôle, prière d'en indiquer le nombre, séparément, dans chaque cas.

Veuillez inscrire au bulletin les statistiques de *toutes les écoles* indépendantes de votre district, conformément aux formules que je vous envoie à cette fin. La formule pourra être envoyée, avant votre visite, au directeur ou à la directrice de l'école indépendante, afin qu'elle soit remplie lors de votre passage dans la localité. Cette formule ainsi remplie devra être portée sur les pages et aux lignes du bulletin réservées à cette fin.

Dès la première page du bulletin, le nombre exact des *écoles sous contrôle ou indépendantes*, en *activité* ou *fermées*, doit être indiqué.

ÉCOLES FERMÉES.

Il arrive souvent que l'inspecteur se rend à une école *fermée temporairement*. Il serait souvent possible de prévenir ce malentendu en écrivant d'avance au secrétaire-trésorier qui pourrait enseigner l'inspecteur sur ce point.

L'inspecteur étant dans la localité, il doit reprendre, le lendemain, sa visite à une école fermée la veille. A tout événement, indiquer dans chaque cas la raison pourquoi l'école n'a pu être visitée.

DURÉE DE LA VISITE.

Je vous réfère, à ce sujet, à mes circulaires antérieures; dans aucun cas la durée de la visite ne doit être abrégée sans une raison grave. La visite de l'inspecteur, lorsqu'elle est bien faite, ne saurait durer trop longtemps, dans l'intérêt et des élèves et des maîtres.

LE FONDS DE PENSION.

A l'avenir, vous devrez remettre au secrétaire-trésorier de chaque municipalité scolaire un extrait de votre rapport concernant le traitement des fonctionnaires de cette municipalité qui désirent faire compter leurs avantages et primes, afin que le secrétaire-trésorier puisse, en vertu de l'article 3019, faire la retenue non seulement sur le traitement payé par la municipalité mais aussi sur ces avantages et primes.

LE DESSIN.

Vous voudrez bien choisir, dans chacune des classes que vous allez visiter, quatre dessins différents, faits cette année, exclusivement d'après nature ou d'imagination. (*Pas de copies de gravures*).

Ces dessins porteront le nom et l'âge de l'auteur, ainsi que le nom et le degré de l'école et la signature de l'institutrice ou du professeur.

Ils devront être exécutés sur des feuilles de format approchant 7 x 10 pouces.

Vous les rassemblerez par municipalité scolaire et les enverrez, ainsi rassemblés, à mon département, dans l'enveloppe spéciale, non

roulée ni cachetée, que vous trouverez avec les bulletins qui vous sont adressés. (Une enveloppe pour chaque grande école.)

Ne pas oublier de remplir le blanc sur la dite enveloppe.

De plus, pour l'octroi des primes de succès dans l'enseignement général, vous tiendrez compte aussi, dès cette année, des résultats obtenus en dessin.

ENSEIGNEMENT DES SCIENCES NATURELLES.

Les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont distribué dans plusieurs écoles primaires supérieures des collections de minéraux, afin de favoriser l'enseignement des sciences naturelles. Rappelez donc au personnel enseignant l'importance de cet enseignement, tel qu'indiqué au programme officiel, et mentionnez les précieux services que les collections de minéraux peuvent rendre au maître dans l'exposé des leçons de sciences usuelles. Ces collections pourraient être avantageusement placées dans des cases vitrées appendues aux murs de la classe.

EXAMEN DES COMPTES DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS—ADMINISTRATION FINANCIÈRE DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Souvent, j'ai attiré l'attention des inspecteurs sur le soin qu'ils doivent apporter à l'examen des comptes des secrétaires-trésoriers, et de s'assurer si le cautionnement requis par la loi est en due forme. Cette année, je vous prie, Monsieur l'Inspecteur, de recommander aux commissaires, réunis pour vous rencontrer, la plus grande discrétion dans l'administration financière de la municipalité scolaire. Dans certains cas, au cours de ces dernières années, quelques commissions scolaires ont manqué de prudence. Rappelez-leur, en mon nom, qu'ils sont les gardiens des intérêts matériels aussi bien que des intérêts intellectuels des municipalités scolaires, et que les lois de la probité régissent les corps publics comme les individus.

DEVOIRS DES COMMISSAIRES.

Rappelez aussi aux commissaires ou syndics l'importance de la visite des écoles qui sont sous leur contrôle, afin d'encourager les élèves à mieux travailler et d'aider les maîtres et les maîtresses à accomplir leur tâche difficile. Insistez aussi sur le devoir qui leur incombe d'augmenter les traitements des instituteurs et institutrices; de conserver en place les titulaires qui donnent satisfaction, et de confier les écoles modèles et les académies de garçons à des maîtres.

Comme par le passé, Monsieur l'Inspecteur, je compte sur votre zèle pour remplir le plus dignement et le plus efficacement possible l'importante tâche que le gouvernement vous a confiée. Avec mes meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année, veuillez agréer l'expression de mon entier dévouement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. Boucher de LaBruère,

Surintendant de l'Instruction publique

P. S. Vous recevrez aussi de grandes enveloppes dans lesquelles vous me retournerez les bulletins sans les plier ni les rouler. Prière d'affranchir suffisamment les enveloppes, ainsi que les lettres que vous adressez à mon département.

Québec, 25 avril 1916.

Aux Commissaires et aux Syndics des écoles catholiques de la province de Québec.

Messieurs,

Je viens d'être appelé par le gouvernement de cette province à la direction du département de l'Instruction publique, poste occupé depuis vingt et un ans par l'honorable M. P.-B. de LaBruère. J'apprécie hautement l'honneur qui m'a été fait et je comprends toute la responsabilité qui m'incombe désormais.

Je m'efforcerai, avec le concours des officiers de mon Département, de marcher sur les traces de mes distingués devanciers et en particulier sur celles de mon prédécesseur, qui emporte dans sa retraite le respect et l'estime de tous.

Messieurs les commissaires, je compte particulièrement sur votre concours pour m'aider à intensifier, si possible le mouvement de progrès que l'on remarque depuis quelques années dans le domaine scolaire,

en notre province. Je vous soumets donc avec confiance les remarques et instructions qui suivent.

Tout d'abord, je dois vous informer qu'au cours de la dernière session de la Législature, deux nouvelles lois concernant l'Instruction publique ont été adoptées. La première amende la loi de l'Instruction publique relativement au serment que doivent prêter les commissaires et les syndics des écoles, et la deuxième autorise les commissions scolaires à contribuer de leurs deniers pour des fins patriotiques, nationales et scolaires.

Voici le texte officiel de ces deux lois:

NOUVELLES LOIS SCOLAIRES

6 George V, Chap. 22

Loi amendant la loi de l'Instruction publique relativement au serment d'office que doivent prêter les commissaires et les syndics d'écoles.

[*Sanctionnée le 9 mars 1916*].

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1.—L'article suivant, est inséré dans les Statuts refondus, 1909, après l'article 2669:

"2669*a*. Nul ne peut exercer les fonctions de commissaire ou de syndic d'écoles avant d'avoir prêté serment de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité, conformément à la formule No 1.

Une entrée de la prestation de ce serment est faite dans le livre des délibérations."

2.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction, mais ne s'appliquera qu'aux commissaires ou syndics d'écoles élus, nommés ou encore en fonction après l'époque fixés par l'article 2644 des Statuts refondus, 1909, pour la tenue de l'assemblée des contribuables habiles à voter pour l'élection des commissaires ou des syndics d'écoles.

6 GEORGE V, CHAP. 23

Loi pour autoriser les commissions scolaires à contribuer de leurs deniers pour des fins patriotiques, nationales ou scolaires.

[*Sanctionnée le 16 mars 1916.*]

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1.—Il est loisible à une commission scolaire de contribuer, à même les deniers de la commission scolaire non autrement affectés et jusqu'à concurrence de 6% de son revenu brut, par résolution, aux fonds des corporations ou des personnes souscrits par le public, pour des fins patriotiques, nationales ou scolaires, et ce, dans les limites de la province ou ailleurs.

2.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

LA PRESTATION DU SERMENT

J'attire spécialement votre attention sur le *serment* que tout commissaire ou syndic *doit prêter* avant d'entrer en office. L'entrée de la prestation de ce serment devra être faite par le secrétaire dans le livre des délibérations de la commission scolaire. A leur visite d'automne, les inspecteurs d'écoles devront constater si telle entrée a été faite.

Voici la formule de la prestation du serment que la loi Georges V, chap. 22, impose désormais aux commissaires et aux syndics:

PROVINCE DE QUEBEC,
Municipalité de

Je, A. B. ,ayant été dûment nommé (*commissaire* (ou *syndic*), etc.,) de cette municipalité, fais serment que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté à....., ce..jour du mois de.....
(*mettre la date*) devant moi le sous- (Signature) .....
signé, juge de paix.
(Signature) .....
62 V., c. 28, formule No 1.

LA FÊTE DES ARBRES

La date de la Fête des Arbres vient d'être fixée comme suit par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil:

Région de Québec, 11 mai;
Région de Montréal, 4 mai.

Je vous prie de bien vouloir, comme les années précédentes, encourager la plantation de jeunes arbres, judicieusement choisis, sur chaque emplacement scolaire.

Organisez pour les 4 et 11 mai, dans chaque arrondissement, de vraies fêtes scolaires où les enfants seront conviés pour assister à la plantation d'arbres d'ornement par des personnes compétentes. Ce sera pour eux, en même temps qu'une leçon d'arboriculture pratique, une leçon de pratriotisme. En effet, les arbres d'ornement rendent plus gais et plus salubres le coin de terre boisé; ils embellissent la petite patrie de l'enfant qui est le rang, le village ou la paroisse.

ENGAGEMENTS DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Comme mon prédécesseur vous l'a si souvent rappelé, je vous prie de choisir avec le plus grand soin les instituteurs et les institutrices à qui vous devrez confier la direction de vos écoles. *Gardez en place* tous les titulaires qui ont bien rempli leur tâche; pour cela n'hésitez pas devant une augmentation de traitement. Le changement trop fréquent de maîtres ou de maîtresses nuit aux progrès des élèves. N'engagez des personnes non diplômées que pour les plus graves raisons, vous munissant au préalable de l'autorisation du Surintendant, conformément à l'article 26 des *Règlements du Comité catholique.*

Relativement aux primes accordées pour l'augmentation des traitements, je vous réfère à la circulaire de mon prédécesseur, en date du 1er avril 1915. Vous constaterez que désormais: *Quatre primes* sont accordées aux municipalités qui payent au moins $200.00 à toutes les institutrices (y compris les assistantes ou sous-maîtresses) enseignant dans les écoles sous contrôle;

Trois primes sont accordées aux municipalités payant au moins $175.00, comme ci-dessus;

Deux primes sont accordées aux municipalités payant au moins $150.00, comme ci-dessus;

Une prime, aux municipalités payant au moins $125.00 comme ci-dessus.

L'UNIFORMITÉ DES LIVRES PAR MUNICIPALITÉ

D'après les renseignements fournis par les inspecteurs d'écoles, il appert que certaines municipalités négligent encore de se conformer à la loi scolaire, relativement à l'uniformité des livres par municipalité.

J'attire sérieusement votre attention sur le paragraphe 4 de l'article 2709 de la loi de l'Instruction publique, qui dit, entre autres choses, que les commissaires *doivent exiger* "que ,dans les écoles sous leur contrôle, on ne se serve que des livres autorisés *qui doivent être les mêmes pour* toutes les écoles de la municipalité".

Au cours de la présente année scolaire, MM. les inspecteurs d'écoles ont remis à chaque secrétaire-trésorier des commissions scolaires une liste officielle et à date des *livres approuvés*. C'est d'après cette liste que les commissaires doivent dresser le catalogue des manuels qu'ils désirent introduire dans leurs écoles.

Messieurs les commissaires, je le répète, je vous soumets les remarques et instructions qui précèdent avec confiance, sachant que votre zèle et votre bonne volonté sauront en faire bénéficier la cause sacrée qui vous est confiée, celle de l'éducation de la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant de l'Instruction publique.

N. B.—*Prière à MM. les Secrétaires-trésoriers de remettre à chaque commissaire d'écoles un exemplaire de la présente circulaire.*

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Secrétariat de la province de Québec..... III
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du)..... IV
" " " " protestant (")..... V
Département de l'Instruction publique (Personnel du)..... VI
Rapport du Surintendant..... VII

APPENDICE No I

Rapports des Inspecteurs d'écoles.

I.—Inspecteurs catholiques.

1.—Beaumier..... 3
2.—Belcourt..... 9
3.—Blanche, Mgr..... 12
4.—Boily..... 15
5.—Bouchard..... 21
6.—Chabot..... 25
7.—Charbonneau..... 30
8.—Côté..... 37
9.—Cuddihy..... 40
10.—Curot..... 48
11.—Dubeau..... 52
12.—Filteau, A. M..... 55
13.—Filteau, L.-M..... 58
14.—Frédéric..... 61
15.—Genest-Labarre..... 63
16.—Gingras..... 68
17.—Goulet, J.-O..... 71
18.—Goulet, L.-P..... 75
19.—Guay..... 79
20.—Hébert..... 83
21.—Langlois..... 87
22.—Lefebvre..... 95
23.—Lévesque..... 102
24.—L'Italien..... 107
25.—Longtin..... 112
27.—Manning..... 116
26.—Marien..... 120
28.—Miller..... 124
29.—Millette..... 139
30.—Nansot..... 143
31.—Normand..... 148
32.—Pagé..... 152
33.—Paquin..... 155
34.—Plamondon..... 161
35.—Primeau..... 166
36.—Roy..... 169
37.—Simard..... 172
38.—Tanguay..... 173
39.—Thériault..... 178
40.—Turcotte..... 181
41.—Vien..... 185
42.—Warren..... 188

II.—Inspecterus protestants.

43.—Ballantyne..... 193
44.—Gilman..... 197
45.—Honeyman..... 205
46.—Hunter..... 210
47.—Kerr..... 217
48.—McCutcheon..... 220
49.—McOuat..... 225
50.—Sutherland..... 232
51.—Taylor..... 238
52.—Parker..... 245

APPENDICE No II.

Rdpports sur les Ecoles normales.

Pages

Ecole normale Laval..... 251
Ecole normale Jacques-Cartier..... 253
Ecole normale de Rimouski..... 255
Ecole normale de Chicoutimi..... 258

Ecole normale de Nicolet..... 261
Ecole normale de Valleyfield..... 264
Ecole normale de Hull..... 266
Ecole normale des Trois-Rivières..... 268
Ecole normale de Joliette..... 270
Ecole normale de Saint-Hyacinthe..... 272
Ecole normale de Saint-Pascal..... 275
Ecole normale Macdonald..... 278

APPENDICE No III.

Rapports des Inspecteurs généraux.

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques:
1. Les écoles primaires..... 283
2. Les écoles normales..... 287
Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes..... 290

APPENDICE No IV.

Rapport sur l'Ecole polytechnique de Montréal.

Ecole polytechnique de Montréal..... 295

APPENDICE No V.

1.—Institutions catholiques subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure..... 300
2.—Institutions protestantes subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure..... 324

APPENDICE No VI.

Petits tableaux.

Tableau A.—Statistique de l'inspection des écoles, année 1916-17..... 336

" B—Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000 voté par la Législature, pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons..... 347

" C—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1915, sur l'ancien fonds de pension..... 349

" D—Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année terminée le 30 juin 1916..... 350

" E—Compte du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1915-1916, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital..... 367

" F—Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires actuels du fonds de pension au 30 juin 1916..... 368

" G—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leur succès dans l'enseignement, pendant l'année scolaire 1915-1916... 369

Tableau H—Livres de récompense distribués par le Surintendant et les inspecteurs d'écoles.—Année 1915–16 ..... 393a

APPENDICE No VII.

Conseil de l'Instruction publique.

Procès-verbaux du comité catholique 395
Procès-verbaux du comité protestant 421

APPENDICE No VIII

Circulaires 449

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050866 0